Murray-Green Library
Roosevelt University

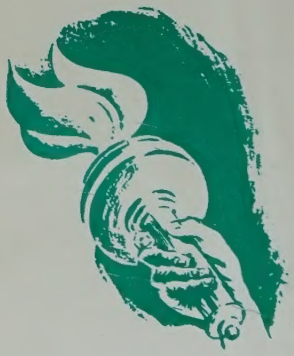

CHICAGO ILLINOIS

228

PQ
201
B4
1926
v.4

ROOSEVELT UNIVERSITY LIBRARY
PQ201.B41926 C001 V004
BEDIER, JOSEPH, 1864-
LES LEGENDES EPIQUES$ 3. ED.
3 3311 00086 905 9

/PQ201.B41926>C1>V4/

M

LES

LÉGENDES ÉPIQUES

LES

LÉGENDES ÉPIQUES

RECHERCHES SUR LA FORMATION

DES

CHANSONS DE GESTE

PAR

JOSEPH BÉDIER

de l'Académie française, professeur au Collège de France

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Grand prix Gobert, 1911)

TROISIÈME ÉDITION

IV

RICHARD DE NORMANDIE DANS LES CHANSONS DE GESTE. — GORMOND ET ISEMBARD. — SALOMON DE BRETAGNE. — L'ABBAYE DE SAINT-DENIS. — RENAUD DE MONTAUBAN. — QUELQUES LÉGENDES DE L'ARDENNE — LES PRÉTENDUS MODÈLES MÉROVINGIENS DES CHANSONS DE GESTE. — L'HISTOIRE DANS LES CHANSONS DE GESTE. — LES LÉGENDES LOCALISÉES. — LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE. — ETC.

PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

7, QUAI MALAQUAIS

—

1967

Tous droits réservés

JUN 4 1974

© Editions CHAMPION Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous pays, y compris l'U. R. S. S. et les pays scandinaves.

PQ
201
.B 4
1926

v. 4

A LA MÉMOIRE

DE

GASTON PARIS

Tu m'hai di servo tratto a libertate
Per tutte quelle vie, per tutt'i modi
Che di ciò fare avean la potestate.

La tua magnificenza in me custodi.
Dante, *Paradis*, XXXI, 85.

RICHARD DE NORMANDIE

DANS LES

CHANSONS DE GESTE

RICHARD DE NORMANDIE
DANS LES CHANSONS DE GESTE

Les chansons de geste célèbrent un personnage qui, de l'aveu de tous, n'est autre que le duc de Normandie Richard Ier, fils de Guillaume Longue-Épée, et petit-fils de Rollon.

Dans la *Chanson de Roland*, c'est lui qui commande l'*eschiele* des Normands :

3044 Naimes li dux et li quens Jozerans
La quinte eschele unt faite de Normans.
Vint milie sunt, ço dient tuit li Franc.
Armes unt beles et bons cevals curanz ;
Ja pur murir cil n'erent recreanz ;
Suz ciel n'ad gent ki plus poissent en camp.
Richard li velz les guierat el camp :
Cil i ferrat de sun espiet trenchant [1].

Plusieurs chansons, *Gui de Bourgogne*, *Renaud de Montauban*, *Fierabras*, etc., font de lui l'un des douze pairs. Les chansons mêmes qui ne l'admettent pas dans la liste des pairs de Charlemagne le tiennent du moins pour l'un de ses principaux barons.

Il figure donc dans presque toutes les chansons de geste. M. Clemens Brix, en une dissertation très méri-

1. Edition Gröber. Cf. le vers 171.

toire [1], a rassemblé et résumé les passages où il paraît ; par malheur, si les chansons de geste peuvent fournir sur Richard une collection de fiches, on ne saurait tirer de ces fiches une biographie poétique.

En effet, ce haut seigneur n'est, poétiquement, qu'un mince personnage. Il se tient avec complaisance à la disposition des poètes, prêt à toutes sortes d'emplois. Dans la *Destruction de Rome*, par exemple, il descend en Italie à la tête d'une armée d'avant-garde. Dans *Fierabras*, dans la *Prise de Pampelune*, il combat vaillamment en Espagne. Dans *Aymeri de Narbonne* [2], quand Charlemagne offre la ville sarrasine à ses compagnons harassés de guerre et qui refusent tour à tour, l'empereur ne manque pas de l'offrir à Richard de Normandie :

« Venez avant, Richarz de Normendie ;
Vous estes dus de molt grant seignorie,
Si estes plains de grant chevalerie :
Tenez Narbone, prenez en la baillie... »

et, comme les autres, Richard de Normandie refuse. Pareillement, dans *Renaud de Montauban* [3], quand Charlemagne requiert tour à tour ses principaux barons de conduire l'un de ses ennemis au gibet, il ne manque pas d'en requérir Richard de Normandie :

1. *Richart I., Herzog von der Normandie in der französischen Literatur* (dissertation de doctorat de l'Université de Münster), 1904.
2. Édition Demaison, v. 358.
3. Édition Castets, v. 10180.

« Venés avant, Richart de Ruhem la cité ;
Vos iestes uns de ceus u plus me sui fiés ;
Onques de vo linage ne me vint fausetés :
Or vos covient, amis, que Richart me pandés »,

et, comme les autres, Richard de Normandie refuse. Dans ce même roman de *Renaud de Montauban*, Richard joue un beau rôle de prisonnier intrépide[1], mais à son défaut le poète aurait aussi bien chargé de ce rôle un Estout de Langres, ou un Ydelon de Bavière, ou tout autre comparse ; et c'est au hasard aussi que le poète du *Couronnement de Louis*[2] lui a confié un rôle de rebelle. Selon le *Couronnement de Louis*, Richard meurt prisonnier du fils de Charlemagne, à Orléans, dans un sombre cachot ; — cependant, la *Chanson de Roland* l'avait fait périr bien plus tôt, en Espagne, sous les coups de l'émir Baligant[3] ; — mais, au dire de la *Chevalerie Ogier*[4], il serait mort bien plus tôt encore, en Lombardie, tué par le roi Desiier ; — ce qui n'empêche pas, s'il faut en croire le roman de *Gormond et Isembart*[5], qu'il ait été occis par le roi Gormond, à Cayeux en Vimeu. Ces quatre versions de sa mort, à Orléans, en Espagne, en Lombardie, en Vimeu, sont le symbole de l'insignifiance de sa destinée poétique. Bon vassal de Charlemagne, — et pourtant vassal révolté du fils de Charlemagne, le roi Louis, — bon vassal néanmoins, dans *Gormond*, d'un autre roi Louis, — et nonobstant vassal révolté, dans *Garin le Lorrain*[6], de

1. Édition Castets, v. 14540 et suiv.
2. Édition Langlois, *passim*.
3. Édition Gröber, v. 3471.
4. Édition Barrois, v. 5409.
5. Édition Bayot, v. 140 et suiv.
6. Édition P. Paris, t. I, p. 67.

Pépin le Bref, nous dirions que Richard joue dans l'épopée française un rôle incohérent, s'il n'était plus exact de dire qu'il n'y joue aucun rôle réel.

Il n'y est rien, qu'un nom. Mais sur ce nom se pose avec une netteté particulière le problème de la formation des chansons de geste. Comment nos vieux poètes ont-ils connu ce personnage et pourquoi l'ont-ils introduit dans leurs romans?

Léon Gautier fait sans hésiter la réponse habituelle : « Il est permis d'affirmer, dit-il, qu'à l'époque du *Roland* des chants populaires lyriques étaient depuis longtemps consacrés à notre héros[1]. »

Devant cette théorie des « chants populaires lyriques », nous restons parfois désarmé. Par exemple, les romans de chevalerie du XII^e^ et du XIII^e^ siècles connaissent « un roi Desiier de Lombardie » ou un « comte Aïmer » : c'est, dit la théorie, que cet Aïmer et ce Desiier, personnages contemporains de Charlemagne, ont été de leur vivant chantés en des « cantilènes », ou en des « chants populaires lyriques », ou en des « poèmes épiques », lesquels se sont propagés à travers les siècles. Et si nous osons dire au contraire que ces noms ont pu être tirés par les poètes du XII^e^ siècle de banals livres latins ou de banales traditions d'église, on nous somme de le prouver. Comment le prouver ? Parfois, nous n'avons d'autres preuves à l'appui de notre dire que celles que nous tirons de l'extrême invraisemblance de l'hypothèse adverse.

Nous serions ici dans le même embarras, si Richard

1. Voir la note du vers 171 de son édition de la *Chanson de Roland*.

avait, comme Desiier, vécu au temps de Charlemagne. Mais il a vécu bien plus récemment, puisqu'il a régi la Normandie de 943 à 996, date de sa mort, et l'hypothèse des « cantilènes » ne peut être formée à son sujet sans que sa bizarrerie frappe aussitôt les yeux. Le plus ancien romancier qui a eu la fantaisie d'introduire Richard dans une chanson de geste écrivait quelque cent ans seulement après 996, puisque Richard est déjà un personnage du *Roland*. Ce premier auteur, prenant Richard, mort en 996, pour un baron de Charlemagne, mort en 814, a donc commis le même anachronisme que ferait un romancier d'aujourd'hui qui prendrait Napoléon pour un des généraux de Louis XIII.

Par là, il est visible que ce premier poète n'exploitait pas d'anciens « chants populaires lyriques » sur Richard de Normandie : ces chants, à moins qu'on les veuille supposer vides de tout contenu, ne l'auraient-ils pas averti, par quelque circonstance de temps ou de lieu, que Richard n'avait pas vécu au temps de Charlemagne? Mener à Roncevaux, à une époque où il n'y avait en France ni Normands ni duché de Normandie, une troupe de Normands commandée par le duc Richard de Normandie, c'est une erreur d'une admirable naïveté.

En son ignorance du passé merveilleuse et totale, un premier auteur a ramassé quelque part le nom de ce personnage historique. Où? Il n'importe guère de le savoir, semble-t-il. En toute région de la France, au XI^e^ et au XII^e^ siècles, les livres abondaient qui parlaient de ce Richard, et ces livres avaient des lecteurs ; l'un quelconque de ces lecteurs a pu, par un hasard quelconque, communiquer ce nom à l'un quelconque des auteurs de nos chansons de geste.

La théorie des origines anciennes et populaires des chansons de geste est donc ici impuissante, et il pourrait nous suffire de l'avoir constaté. Mais voici qu'à notre surprise les mêmes poètes qui viennent de nous manifester leur complète ignorance de l'histoire, savent rapporter de Richard trois traits particuliers, dont aucun n'est banal.

1° Ils l'appellent Richard le Vieux [1]. Pourquoi ? *Ricardus vetus*, *vetulus*, *senior*, c'est le surnom que porte notre duc en diverses chroniques normandes [2], qui le distinguent ainsi de son fils et successeur Richard II († 1027). Donc ces poètes ignorants doivent le nom de leur Richard à des gens qui, eux, étaient renseignés, et qui distinguaient les deux ducs : *Ricardus antiquior*, *Ricardus junior*.

2° En un passage du roman de *Gui de Bourgogne* [3], Richard porte un autre surnom :

> Après parla Richars, li dus de Normendie :
> C'est Richart sans poür, ke de Roen fu sire.

Les historiens normands du XII^e^ siècle donnent en effet aussi à Richard I^er^ le surnom de Richard sans peur, qui n'est pas indifférent, comme on le verra bientôt.

3° Dans *Gormond et Isembard*, notre héros apparaît dans la bataille :

1. Ce surnom se trouve dans la *Chanson de Roland*, dans le *Couronnement de Louis*, etc.

2. Chez Orderic Vital, chez Robert de Torigny, dans la *Chronique ascendante*, etc. Voyez Brix, *ouvr. cité*, p. 16, note 4.

3. Vers 73, leçon du manuscrit du Musée britannique, à la page 135 de l'édition Guessard.

Eis lur li quens de Normendie,
Celui qui de Ruem fut sire,
Et de Fescamp fist l'abbeïe [1].

C'est à Fécamp que nous mène aussi une autre chanson de geste, *Gui de Bourgogne* :

Après parla Richars, li dus de Normendie,
Qui de Fescamp fist faire la plus mestre abeïe :
Encor i gist en fiertre en une tor antie.

L'auteur de *Fierabras* sait de plus nous dire sous quel vocable Richard avait placé l'abbaye de Fécamp : dans un épisode où les pairs de France, et parmi eux le duc Richard, admirent de riches statues d'or de Jupin, d'Apollin, de Tervagant, qui parent une « synagogue » sarrasine, l'un deux s'écrie :

3169 « Car pleüst ore a Deu, le roi de maïsté,
Richarz tenist Jupin a Rouen sa cité,
S'en feroit le mostier de Sainte Trinité ! »

Voilà donc que se renouvelle pour Richard de Normandie le même fait singulier que nous offrent si souvent les chansons de geste : comme pour Ogier, comme pour Guillaume, pour Girard et pour tant d'autres, les auteurs de ces romans, si prodigieusement ignorants de l'histoire vraie de leurs héros, savent pourtant quelles églises ils ont fondées ou protégées, et nous conduisent droit à leur tombeau. En cette occasion encore, suivons-les où ils nous conduisent.

1. Édition Bayot, v. 140.

*
* *

Les diverses chroniques de Normandie, celle de Wace[1], celle de Benoît [2], racontent que le duc Richard avait d'avance fait préparer son cercueil et l'avait fait déposer dans l'abbaye de la Sainte-Trinité, à Fécamp. Par son ordre, chaque vendredi, on remplissait ce cercueil d'un froment pur, que l'on distribuait aux pauvres. Richard tomba malade à Bayeux ; quand il sentit sa mort approcher, il se fit porter à sa chère abbaye, revêtit une haire, déposa une offrande sur le maître-autel, et reçut la communion et le viatique. On lui demanda quel lieu de l'église il avait choisi pour sa sépulture. Il répondit qu'il n'était pas digne de reposer dans le sanctuaire et demanda à être enterré à la porte, au « desgout de la goutiere » [3]. On fit selon sa volonté. Mais, le lendemain, le comte Raoul ayant rouvert sa bière, le corps répandit une odeur de sainteté. On éleva alors en ce lieu une chapelle, sous l'invocation de saint Thomas, et Richard II y fut à son tour enterré, en 1027. Le père et le fils restèrent là jusqu'au douzième siècle, et c'est cette tombe qu'ont pu voir nos plus anciens auteurs de chansons de geste. Mais en 1162, les moines de la Sainte-Trinité voulurent leur donner une sépulture plus belle. L'élévation de leurs corps eut lieu en présence du roi d'An-

1. *Roman de Rou*, édition Hugo Andresen, t. II, v. 721.
2. Benoît, *Chronique des ducs de Normandie*, édition Fr. Michel, v. 26304.
3. Benoît, v. 26418.

gleterre Henri II, et Wace l'a racontée en témoin oculaire [1] :

Le cors de lui et de sun pere,
Si que jel vi, kar jeo i ere,
Furent de terre relevez
Et triés le maistre autel portez ;
La furent portez et la sunt.
Li moigne en grant chierté les unt.

Des inventaires anciens montrent que ces moines gardaient, encore au XIVe siècle, maintes reliques dans leur trésor : « la banière que l'on appele au conte Richart », « le hanap au duc Richart », « le bout du baston au duc, d'argent, a pierres », « le capel au duc », « l'espée au duc », etc. [2]. Autour de sa sépulture des légendes se sont formées, et aussi dans les autres églises qu'il avait fondées ou enrichies, à Saint-Ouen de Rouen, à Saint-Wandrille en Caux, à Saint-Michel-du-Péril de la Mer [3].

Les unes avaient rapport à sa piété, comme le conte du sacristain de Saint-Ouen, ce fabliau monastique que Wace a rimé avec tant de bonhomie [4].

D'autres légendes sont propres à expliquer son surnom de Richard *sans peur*. L'une d'elles raconte son combat, la nuit, dans une église, contre un démon qui était entré dans la bière d'un mort :

1. *Rou*, édition H. Andresen, v. 2243.
2. Inventaires de 1360 et de 1375, publiés par Ch. de Beaurepaire dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1859, p. 155.
3. Voyez Wace, *Chronique ascendante*, v. 245 et suiv. ; *Rou*, v. 207 et suiv. ; le *Roman du Mont Saint-Michel*, par Guillaume de Saint-Pair, v. 1681 et suiv., v. 2714 et suiv., etc.
4. *Rou*, v. 336 et suiv.

Par nuit errout cume par jur,
Unkes de rien nen out poür.
Maint fantosme vit et trova :
Unkes de rien ne s'esfreia...
Pur ceo qu'il erroit par nuit tant
Alout la gent de lui disant
K'autresi cler par nuit veeit
Cum uns autres par jur feseit [1].

C'est par une de ces nuits, où il errait comme en plein jour, que le duc rencontra, dans la forêt de Moulineaux-sur-Seine, la troupe des âmes damnées, la *mesnie Hellequin*, qui s'en allait en Palestine combattre de fantastiques Sarrasins. Richard attendit le roi-fantôme, le força à l'emporter avec lui par les airs, dans un pan de son manteau, jusqu'à l'église Sainte-Catherine du Mont Sinaï [2].

Mais la plus illustre des légendes auxquelles le nom du duc Richard ait été mêlé est celle qui faisait la richesse et la gloire de l'abbaye de Fécamp, la légende du Précieux Sang. L'abbaye s'enorgueillissait de posséder

1. *Rou*, v. 275 et suiv. Cf. la *Chronique ascendante* de Wace, v. 2511, la *Chronique* de Benoît (édition Fr. Michel, t. II, p. 325), etc. C'est sur ces chroniques et principalement sur les récits de Wace que se fonde le roman de chevalerie de *Richard sans peur, duc de Normandie* (du XIVe siècle, en quatrains monorimes). Voyez sur ce roman, qui finit par entrer dans la librairie de colportage, Leroux de Lincy, *Nouvelle bibliothèque bleue*, Paris, 1842, p. XXV-XXIX, et G. Paris, *La Littérature normande avant l'annexion*, 1899, p. 11.

2. D'après la *Chronique de Normandie* (fin du XIIIe siècle) ; voyez la *Chronique des ducs de Normandie*, édition Fr. Michel, t. II, p. 336 et suiv.

le sang qui s'était figé autour des plaies du Sauveur et le couteau dont s'était servi le disciple Nicodème pour recueillir ces parcelles du corps de Dieu.

Or, selon la tradition de l'abbaye [1], c'est le duc Richard sans peur qui, par la grâce divine, avait retrouvé ces reliques. Un jour qu'il se faisait représenter par son chapelain les titres d'une église de Fécamp, occupée à cette époque par des religieuses, il découvrit un document jusqu'alors ignoré, l'histoire du Précieux Sang : on y lisait comment Isaac, neveu de Nicodème, avait enfermé les reliques dans le tronc d'un figuier et comment la mer avait porté le figuier au rivage choisi par Dieu (*Fici campus*), et maintes autres merveilles des temps anciens. Le duc Richard, ému à la lecture de cet acte, appela des ouvriers et fit rechercher les reliques. On fouilla sous l'autel et on les y trouva dans le tronc du figuier. Richard fit alors élever, à la place de la modeste église bâtie par son père, Guillaume Longue-Epée, un temple magnifique. « Tous les matériaux étant réunis, il ouvrit lui-même la terre pour poser la première pierre du nouvel édifice, et cette pierre se trouva être un fragment de celle sur laquelle, au temps de Guillaume Longue-Epée, un ange avait laissé l'empreinte de son pied. » Richard, travaillant lui-même avec les maçons, enferma dans un pilier proche du maître-autel le Précieux

1. Représentée par un récit latin qui se lit en plusieurs manuscrits (Musée britannique, fonds Harley 1801 ; Caius College, à Cambridge, etc.), et qui a été traduit dès le XIII[e] siècle en vers français. Ce poème français a été publié par Leroux de Lincy en appendice à son *Étude historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, 1840

Sang. Et pour qu'il fût mieux honoré, il remplaça les religieuses par un collège de chanoines ; son fils, Richard II, fit venir des bénédictins.

A quelle époque fut rédigée cette histoire ? Sans doute vers 1171, date à laquelle les moines, ayant retrouvé le pilier où Richard avait caché les reliques, le transférèrent sur le maître-autel. Mais il est probable que, bien plus anciennement, on racontait à Fécamp une histoire analogue du Précieux Sang. Vers l'an 1120 déjà, l'archevêque de Dol, Baudri de Bourgueil, ayant visité l'abbaye, écrivait une relation de sa visite, d'où il suffira de détacher ces quelques lignes : « Ce monastère est digne d'être comparé à la Jérusalem céleste. On le nomme la Porte du ciel, le Palais du Seigneur. L'or, l'argent et les ornements de soie y brillent de toutes parts. On y voit beaucoup de reliques, et l'on y conserve le Précieux Sang de Jésus-Christ, qui fut inhumé par Nicodème, comme le dit saint Jean. Des pèlerins viennent en foule de tous pays vers cette abbaye. »

Des pèlerins, et sans doute aussi, à leur suite, des jongleurs. La légende du Précieux Sang de Fécamp rappelle aisément une légende illustre dans la poésie, celle du saint Graal. Ce qui est sûr du moins, c'est que les vieux romanciers du Graal avaient remarqué l'analogie et fait le rapprochement : en des vers bien connus, un continuateur de Chrétien de Troyes, au moment de raconter l'aventure du Mont Douloureux, allègue comme son autorité un livre de l'abbaye de Fécamp. Il racontera cette aventure, dit-il,

> Si com li contes nos afiche,
> Qui a Fescans est touz escris.

* * *

Si les jongleurs ont introduit Richard de Normandie dans les chansons de geste, c'est qu'ils connaissaient ces légendes, du moins les plus anciennes ; c'est qu'ils avaient visité l'abbaye de Fécamp.

Ce n'est pas une simple conjecture. Un document précieux nous apprend que ces jongleurs hantaient en effet cette abbaye et qu'ils étaient en relations étroites avec ces bénédictins.

C'est une pièce que Leroux de Lincy (*Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1840, p. 378) a publiée « d'après le vidimus d'une charte de la fin du XII[e] siècle, conservée à Rouen dans les Archives de la Seine-Inférieure ». Léon Fallue (*Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1841, p. 485) en a publié une traduction ancienne, que voici :

Charte de la confrérie de saint Martin des frères jongleurs établie à Fécamp.

A tous les filz de saincte mere Eglise asquieulx ces present escrit vendra, je, Raal, humble abbé de Saincte Trinité de Fescamp, salut en vrai salu de tout le monde. A desservir la grace de la divine pitié Notre Seigneur, nulle chose tant ne lui plest comme aemplir la lay et les commandemens faire, et que nous soions aussi courchiés et dolens des pechiés et des mesaventures de nos freres comme de nos meïsmes ; ne autrement nous ne pourrions aler lassus amont en paradis, pour le pechié de la char, qui tant est pesans, se grant carité de fraternité, de devocion, d'oresons, d'omosnes ne nous alege le pechié, et que nous entendons [1] que

1. Corriger : *et que nous n'entendons ?*

est devocion et [1] oreson et omosne. Nous avons recheü ovce nous une maniere de gens seculiers, lesquieulx l'en appelle jongleurs[2]. Jaçoit ceu que la vie d'iceulx soit abandonnée a jouer et que elle soit escoulourjable [3], nequedent le fondement de foy qui est fundé en Jhesu Crist fait divers membres [4] aerdre a un bon chief. Laquelle chose n'est pas nouvelle ne nouveaument trouvee, ains fu commenchie en temps de bonne memoire Ricart premier, duc de Normendie, et dura tout le temps o second duc Ricart et emprès mons. Willeme abbé. A icellui temps defailli iceste fraarie [5], mès par mauvestié et par avarice qui toujours refrede et amenuise, fut delessie iceste fraarie après la mort du premier roi Henri. Adechertes mons. Henri, de bon[ne] memoire abbé, a icellui temps renouvela iceste fraarie [6] et les rechut et concueilli en fraternité par le consentement de tout le chapistre. Adechertes, jeu, Raal, abbé, ne vuil pas que je n'ensuive les escrases et les faiz de si grans gens et de si nobles, [si] m'establi frere d'iceulx freres jongleurs, et leur octroyons plaine parcheünerie de tous nos bienfais qui seront fais en notre abbeïe, si est assavoir en messes, eu vegilles, en jeünes, en aumosnes, en oresons, et en toutes choses plaisantes a Dieu, que par carité ardente puissent ovec nous, et nous ovec eux, aparestre devant la fache Jhesu Crist en leeche et exultation o symphonies, o timbres, o vïeles, o psalterions, o orgues, o harpes, o ficules plaines de bones odours tenantes en leur mains [7]. Especiaument pour iceulx et pour nos freres [8], en

1. L'édition Fallue porte *de* et non *et*.

2. Voici le texte de l'original : « Inter caritatis nostre sinum in unitate fraternitatis quosdam homines seculares, arti joculatorie deditos, volenter et diligenter admisimus. »

3. « Quorum et si ludicra et lubrica sit vita... »

4. « Membra debilia. »

5. Le texte latin porte autre chose : « Tempore secundi Ricardi dominique Willelmi abbatis primi perfecta plenius et consummata, ad nostram usque perseveravit etatem. Sed... »

6. « Fraternitas. »

7. « Quatinus caritate juvante et ipsi nobiscum et nos cum illis in leticia et exultatione, in symphonia et choro, in tympano et psalterio, in cordis et organo, in manibus tenentes cytharas et phyalas plenas odoramentorum conspectui summi regis valeamus apparere. »

8. « Specialiter autem tam pro eis quam pro reliquis fratribus nostris... »

tout temps et chascun jour nous celebrons trois messes, l'une de Sainct Esprit que il nous commant au Fils ; l'autre de Notre Dame, qu'elle deprie pour nous son Filx ; la tierche pour les trespassés, que eulx aient repos pardurable. Et chascune fois que il y en ara trespassé des freres, et l'en le nous lerra assavoir, il sera assous premierement en chappitre et en fesmes le servise auxi hautement comme un de nos freres moignes. Et chascun an pour icheux freres nous faisons deux trentieulx [1], l'un après Noel, l'autre emprès Penthecoustes. Ceste fraarie doit estre en ceste maniere tenue que, chascun an, au jour de la Saint Martin en esté, s'asembleront les freres jongleurs et tous ceulx que nous avons recheüs ovec nous et ferons tous ensemble une sollempnité et sollempnelle prochession, et de chascun d'iceulx l'en cuidra cinq deniers, lesqueulx seront en tel maniere departis que les deux pars seront a[s] meseaux de Fescamp, la tierche partie sera au luminaire de nostre eglise, la quarte partie sera a l'œuvre d'icelle esglise ovec les lais des mors. Et en l'obbit d'iceulx freres larra chascun qui pourra trois soulx, les povres deux soulx, les tres povres douse deniers. Tous ceux qui tendront ceste fraarie, soient jongleurs ou chevaliers ou autres, lerront du leur a l'euvre de la dite eglise. Adechertes de cette fraarie nous establimes mestre et recteur Henri de Gravenchon [2]. A tous ceulx qui ceste fraarie tendront et garderont soit pais et joie *in secula seculorum. Amen.*

Ce beau document appelle quelques remarques. Une fois de plus les jongleurs de geste nous ont conduits vers une abbaye ; une fois de plus, entrant dans cette abbaye, nous constatons qu'ils entretiennent avec elle des rapports réguliers, — mais combien étroits, à Fécamp !

Cette charte est, je crois, le plus ancien document qui atteste la formation d'une confrérie de jongleurs. La confrérie de Fécamp subsista durant tout le moyen âge et jusqu'au XVI^e^ siècle [3].

1. « Duo tricenaria. »
2. « Henricum de Grevencum. »
3. Dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1859, p. 156,

L'abbé de qui notre charte émane est Raoul d'Argences, sixième abbé de Fécamp, qui régit le monastère de 1188 à 1219. Mais il résulte du texte que la confrérie est bien plus ancienne. Les liens de fraternité entre moines et jongleurs s'étaient relâchés quelque temps, dit la charte, ou brisés, après la mort du roi Henri Ier d'Angleterre (1135) ; mais l'abbé Henri de Sully (1139-1188) les avait renoués. La « fraarie » florissait donc à la belle époque des chansons de geste, et, s'il fallait en croire la tradition du monastère, elle remonterait au temps même du duc Richard Ier. Certes, ce trait est légendaire : il ne prouve pas moins que les jongleurs du XIIe siècle croyaient que le bon duc Richard les avait appelés, lui le premier, « mes frères les jongleurs ». N'en est-ce pas assez pour expliquer qu'ils l'aient admis dans leurs poèmes et introduit dans la troupe honorée des douze pairs de Charlemagne ?

Ch. de Beaurepaire a publié d'anciens inventaires du trésor de Fécamp, d'où j'extrais ce qui suit : « Aux batteleurs, le jour saint Martin d'esté en cest an de compte, pour huit besseaux d'avoine et un quarteron de foin à eulx délivré pour leurs chevaulx... » (Compte de 1507-8.) — « A été paié a Tarabin Tarabas, jongleur, maire de la frairie de saint Martin de Fecamp, en l'an de compte, et a ses compaignons, qui ont esté au nombre de dix mesnages, a compter le dit maire double, a chacun desquels mesnages est deu cinq boyteaulx de foin, pour ce a esté paié pour chascun boisseau d'avoine III s., VI d. ; monte le tout 42 s., 6 d. » (Compte de 1524-5.)

GORMOND ET ISEMBARD

GORMOND ET ISEMBARD

I. Recensement des textes : Hariulf, le Fragment de Bruxelles, Philippe Mousket, *Lohier et Mallart*.

II. Analyse des poèmes.

III. L'élément historique. 1. L'invasion normande de 880. 2. Les concordances de l'histoire et de la légende qui peuvent s'expliquer par la seule tradition orale. 3. Le roi Gormond : que son personnage fut introduit dans les chansons de geste par des clercs, exploitant a contresens des textes historiques.

IV. La formation de la légende a l'abbaye de Saint-Riquier.

I. Recensement des textes principaux.

Gormond et Isembard est un roman remarquable à bien des titres, mais d'abord pour son ancienneté. Hariulf[1], moine de Saint-Riquier en Ponthieu, en parle déjà dans la chronique de son abbaye[2], qu'il acheva en l'année 1088[3]. Il est fort peu de chansons de geste, s'il en est une seule, dont l'existence soit attestée à une date aussi haute.

1. Hariulf, né vers 1060, moine à Saint-Riquier jusqu'en 1105, puis abbé d'Oudenbourg en Flandre, mort en 1143.

2. *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, par Hariulf, publiée par Ferdinand Lot, Paris (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*), 1894, p. 141.

3. Il l'a revisée en 1104; il n'est donc pas impossible que le passage qui nous intéresse ait été composé seulement à cette date.

Voici ce témoignage, qui se lit au livre III, chapitre XX, de la *Chronique de Saint-Riquier :*

« Après la mort de Louis [Louis le Bègue, †879], ses fils Louis [Louis III de France, †882] et Carloman [† 884] se partagèrent le royaume. Sous leur règne, il arriva par la volonté de Dieu qu'une multitude innombrable de païens franchirent les frontières de la France, sous la conduite de leur roi Guaramond (*Guaramundus*), lequel, à ce qu'on rapporte, après avoir soumis de nombreux royaumes à sa très cruelle domination, voulut encore régner sur la France. Il avait été engagé en cette entreprise par un certain Esembard (*Esembardus*). Celui-ci, Franc de noble origine, s'était attiré la colère du roi Louis : traître à son pays natal, il exhortait ces peuples barbares à envahir nos frontières. Mais, parce que les circonstances de ces événements sont rapportées par les chroniques, et parce qu'en outre elles sont répétées chaque jour et chantées par les gens de notre pays, tenons-nous en à ce résumé, omettant le reste. Qui voudra savoir le tout, ce n'est pas notre écrit, c'est l'autorité des anciennes gens du pays qui le lui apprendra (*Sed quia quo modo sit factum non solum historiis, sed etiam patriensium memoria quotidie recolitur et cantatur, nos, pauca memorantes, caetera omittamus, ut qui cuncta nosse anhelat, non nostro scripto, sed priscorum auctoritate doceatur*). »

Après avoir rapporté comment, à l'approche des barbares, les moines de Saint-Riquier s'enfuirent, emportant leurs reliques, Hariulf poursuit en ces termes :

« Les envahisseurs, ayant abordé sur nos rivages, débarquèrent et parcoururent les provinces de Vimeu et de Ponthieu. Ils détruisirent les églises, égorgèrent les chrétiens, répandirent par toute la région le sang et la mort. La très glorieuse église de Saint-Riquier était trop grande et trop solidement construite pour qu'ils réussissent à la renverser. Ils l'incendièrent donc, après l'avoir dépouillée de tous les ornements que nos frères n'avaient pu emporter dans leur fuite. Or le roi Louis combattit ces barbares dans le Vimeu. Il triompha d'eux et tua leur roi Guaramond. Des milliers d'infidèles furent tués, les autres mis en fuite. On dit que dans cette bataille le roi Louis, à force de frapper, se fit des lésions internes, dont il mourut quelque temps après. Il avait régné deux ans, trois mois et vingt-quatre jours. »

Chaque phrase de ce texte est digne d'attention. L'expédition de Guaramond et d'Esembard y est résumée à grands traits, mais qui se retrouveront les mêmes dans les romans. Hariulf croit écrire une page de l'histoire vraie de son église. Il connaît, nous dit-il, Guaramond et Esembard par des *historiae*, c'est-à-dire par des chroniques latines ; il les connaît aussi par des récits que l'on raconte et par des poèmes que l'on chante (*recolitur et cantatur*). Il considère ces poèmes comme des œuvres locales (*patriensium memoria recolitur*[1]), qui se fondent sur la tradition reçue des anciens du pays (*priscorum auctoritas*).

Quel regret qu'il n'ait pas analysé avec plus de détail les poèmes qui « se chantaient chaque jour » à la porte de son abbaye! A leur défaut, nous possédons du moins un débris d'un roman sans doute assez semblable à ceux qu'il entendit. C'est le texte connu sous le nom de Fragment de Bruxelles[2].

1. Hariulf, qui était né dans le Ponthieu (*Pontivo natus*), appelle les habitants du Ponthieu *patriotae nostrates* (p. 28). Cf. l'introduction de M. F. Lot, p. v. *Patrienses* désigne donc ici sous sa plume les gens du Ponthieu.

2. Il se compose de deux feuillets de parchemin, détachés d'une reliure. Il a été publié cinq fois : par de Reiffenberg, *La mort du roi Gormond*, en son édition de la *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, Bruxelles, 1838, t. II, p. IX, — par Aug. Scheler, *La Mort de Gormond*, dans le *Bibliophile belge*, t. X, 1875, p. 149 (tirage à part, Bruxelles, 1876) ; — par Robert Heiligbrodt, *Fragment de Gormund et Isembard*, dans les *Romanische Studien*, t. III, 1878, p. 501 (cf. t. IV, 1879-80, p. 119 ; — par Alphonse Bayot, *Gormond et Isembart, reproduction photocollographique du manuscrit unique, II, 181, de la Bibliothèque royale de Belgique, avec une transcription littérale*, Bruxelles, 1906 ; — par le même, *Gormont*

Il se compose de 661 octosyllabes, qui forment vingt-trois laisses assonancées. Dans l'une des scènes, quatre vers sur une même assonance se répètent les mêmes après chaque laisse, à la manière d'un refrain. Cette technique ne se retrouve en aucune autre chanson de geste. On est en peine de dire à quelle région de la France du Nord le poète appartenait : comme il arrive presque toujours pour les textes assonancés, l'examen linguistique n'a donné que des résultats incertains[1]. Quant à la date du roman, plusieurs critiques l'ont fait remonter jusqu'au temps de la chronique d'Hariulf, voire un peu plus haut[2]; d'autres l'ont attribué à la fin du XII^e^ siècle et même au commencement du XIII^e^ seulement[3]. C'est un écart de plus d'un siècle. A ces dates extrêmes, il convient de préférer celle que G. Paris a proposée[4] en 1902 et sou-

et Isembart, fragment de chanson de geste du XII^e^ siècle, dans la collection des *Classiques français du moyen âge*, Paris, 1914, t. XIV. — L'écriture du manuscrit, au jugement de M. Bayot, est du XIII^e^ siècle. M. A. Langfors (*Neuphilologische Mittheilungen*, 1910, p. 24), remarquant que les lettres ornées sont alternativement rouges et vertes, ce qui est un signe d'ancienneté, confirme cette datation.

1. Plusieurs érudits ont cru y reconnaître des traits dialectaux du Nord-Est, M. Heiligbrodt notamment (p. 511 et suiv.), et G. Paris (voyez son *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*, 1907, p. 72). D'autres, M. K. Voretzsch notamment, l'attribuent plutôt à l'Ile-de-France (voyez son compte rendu de l'édition de M. Alphonse Bayot, dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1906).

2. M. Zenker (*Das Epos von Isembard und Gormund*, p. 6).

3. Voyez une étude de M^lle^ Kerstin Hard af Segerstad intitulée : *Sur l'âge et l'auteur du Fragment de Bruxelles*, dans les *Mélanges Geijer, Upsal*, 1901, p. 125.

4. Après des hésitations, qui représentent assez bien l'étendue des oscillations de la critique et la difficulté du problème. Dans

tenue par de forts arguments[1] : le roman que nous représente le Fragment de Bruxelles peut être placé, dit-il, « vers la fin du premier tiers du XII^e siècle ». G. Paris a établi en outre qu'il est postérieur à la *Chanson de Roland*. Mais de combien d'années ? Dans la série qui comprend la *Chanson de Roland*, la *Chanson de Guillaume*, la *Chanson du Pèlerinage*, la *Chanson du Couronnement de Louis*, quelle est sa place ? et réussira-t-on un jour à fixer cette chronologie ?

Le Fragment de Bruxelles ne nous a conservé que

l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXVII, 1881, p. 285), G. Paris attribue le Fragment de Bruxelles « à la première moitié du XII^e siècle », mais il l'attribue à la seconde moitié du XI^e siècle », au § 22 de sa *Littérature française au moyen âge* (1^re édition, 1888) ; dans la deuxième édition de ce livre (1890), il conserve le texte du § 22 ; mais dans le *Tableau chronologique* ajouté en appendice, il classe le Fragment parmi les ouvrages composés « dans le premier tiers du XII^e siècle » ; enfin, dans son *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*, écrite en 1901, il propose comme date (p. 72) « la fin du XI^e siècle ».

1. Voyez la *Romania*, t. XXXI (1902), p. 445. G. Paris y rend compte du mémoire de M^lle Kerstin Härd af Segerstad. « Le poème, écrit-il, n'est pas du XI^e siècle, comme le démontre le passage (v. 375 ss.) où le roi dit qu'il tient son fief de saint Denis : le roi de France n'a été feudataire de l'abbaye de Saint-Denis qu'à partir de 1082, où Philippe I^er est devenu comte du Vexin et avoué de Saint-Denis, et il a fallu un certain temps pour que cette notion se répandît dans le peuple... Il semble même que ce n'est que Louis VI qui reconnut formellement le lien féodal qui l'attachait à l'abbaye : *Comitatum Vilcassini... rex Fracorum Ludovicus Philippi... in pleno capitulo beati Dionysii professus est se ab eo habere, et jure signiferi, si rex non esset, hominium ei debere* (Suger, éd. Lecoy, p. 162). C'est en 1124 que le roi fit cette déclaration et leva pour la première fois la bannière de Saint-Denis, devenue la bannière royale. »

quelques-uns des derniers épisodes du roman. Heureusement, nous disposons de deux autres textes.

C'est d'abord un récit de Philippe Mousket. En sa *Chronique rimée*[1] il a résumé, avec sa sécheresse, mais aussi, selon toute apparence, avec sa fidélité coutumière, une version de *Gormond et Isembard* qui avait cours de son temps, vers l'an 1230.

En outre, vers l'an 1330, fut composée une nouvelle rédaction en vers de *Gormond*. Elle ne nous a pas été conservée, mais nous savons qu'en 1415 elle fut « dérimée » et insérée dans un roman à tiroirs, intitulé *Lohier et Mallart*. Ce roman, qui était dédié à Marguerite de Joinville[2], s'est perdu. Nous le connaissons pourtant par une traduction en prose allemande, intitulée *Loher und Maller*[3]. Nous devons cette traduction, faite en 1437, à la propre fille de Marguerite, Élisabeth de Lorraine, comtesse de Nassau et de Saarbrück. (Je citerai par la suite son livre sous le titre de son modèle français, *Lohier et Mallart*[4].)

1. Edition Reiffenberg, Bruxelles, 1838, t. II, p. 74, vers 14039-14296. Ce passage a été réimprimé par Bartsch et Horning, *La langue et la littérature françaises au moyen âge*, 1887, col. 429-436.

2. Comtesse de Widemont et dame de Joinville, femme du duc Ferri de Lorraine. Elle était arrière-petite-fille du chroniqueur Joinville.

3. On en a deux manuscrits du xv^e^ siècle et une édition, publiée en 1514. Simrock l'a mis en allemand moderne : *Loher und Maller, Ritterroman, erneuert von K. Simrock*, Stuttgart, 1868. C'est de ce renouvellement que nous nous servirons en ce travail.

4. C'est le titre d'une étude de Gaston Paris, publiée dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 421.

II. Analyse des poèmes.

Il y a dans *Lohier et Mallart* bien des inventions récentes et qui sont du fatras ; le résumé de Philippe Mousket n'est qu'un résumé ; le Fragment de Bruxelles n'est qu'un fragment. Il est à peu près sûr pourtant que les trois poèmes représentés par ces textes s'accordaient pour raconter ceci.

Un jeune seigneur, Isembard, sert en sa cour le roi de France Louis, fils de Charles. Isembard est, par sa mère, le neveu du roi [1]. Son père tient en fief un vaste territoire, soit en Vimeu, soit en Ponthieu : en tout cas, l'abbaye de Saint-Riquier est enclavée dans ses domaines ou en est voisine [2]. Un parti d'ennemis se forme à la cour contre Isembard, et le roi se range de ce parti. Il accable son neveu d'affronts immérités et d'outrages. Isembard lui tient tête, les armes à la main. Il est vaincu. Traqué par le roi, réduit à se rendre à merci, il n'obtient la vie sauve qu'au prix de l'exil : il devra « forjurer toute France ». Il part donc, cherchant un asile. Enfin, outre la mer, un roi sarrasin, Gormond, l'accueille. Là le

1. C'est le seul trait du résumé qui suit dont on ne soit pas certain qu'il se trouvait dans le poème représenté par le Fragment de Bruxelles. Hariulf ne dit pas qu'Isembard soit un neveu de Louis. Mais cette relation est déjà marquée par Gaufrei de Monmouth (voyez ci-après), qui écrivait en 1135.

2. Il est duc de Ponthieu dans *Lohier et Mallart* ; chez Philippe Mousket, il est un duc à qui appartiennent le Ponthieu, le Vimeu et le territoire de Saint-Valery. Le poète du Fragment de Bruxelles n'a pas occasion d'indiquer ses titres ; mais il attribue le Ponthieu et Saint-Valery à un autre personnage (v. 165-6).

banni, par ressentiment des injures subies, tourmenté de rancune et aussi envahi par la *desmesure*, renie la foi des chrétiens : désormais il portera ce nom, Isembard « le margari », c'est-à-dire le renégat. Bientôt il décide Gormond à venger sa querelle. Gormond lève une grande armée et équipe une flotte, pour attaquer la terre du roi Louis. Isembard dirige les nefs sarrasines droit contre cette région de la France où s'élèvent les châteaux qui naguère étaient siens ; il dévaste la terre où il est né ; il saccage et brûle l'abbaye de Saint-Riquier. Le roi Louis marche contre les envahisseurs. Après divers incidents de guerre, il les vainc en une grande bataille. Il tue de sa main le roi Gormond ; mais lui-même, trente jours après, mourra de sa victoire. Le renégat meurt aussi dans la bataille.

Un banni qui rentre dans sa patrie par la force de l'épée, c'est le type de Coriolan. Un renégat qui sert les ennemis du Dieu par lui renié, c'est un personnage fréquent dans l'histoire comme dans la poésie. Mais dans la poésie il ne peut vivre que si les conteurs le traitent avec sympathie, si par leur art son forfait semble à la fois inexpiable et presque pardonné. Nos vieux poètes l'avaient compris à merveille. Même dans le résumé de Philippe Mousket, même dans le prolixe roman de *Lohier et Mallart*, Isembard est comme enveloppé de leur horreur et en même temps de leur pitié. Ils ont tout fait pour atténuer son crime ; ils ont pris soin de raconter qu'il avait subi, innocent, des persécutions atroces : son jeune frère assassiné[1], sa sœur sommée par le roi d'épouser le

1. D'après Philippe Mousket et *Lohier et Mallart*.

fils de l'assassin [1], tous les siens réduits à la famine dans son château assiégé [2]. — Ils ont su imaginer que le roi Louis, au jour où il a exilé le malheureux, lui a fait jurer de ne jamais coucher deux nuits sous le même toit tant qu'il sera en terre chrétienne, en sorte que c'est le roi lui-même qui, le poussant chez les païens, l'a poussé vers l'apostasie [3]. — Ils ont su inventer ce trait naïf et profond : au moment où Isembard renie Dieu, il dit en son cœur : « Vierge Marie, mère de Dieu, vous, je ne vous renie pas », et souvent, à l'heure du péril, le *margari* salue sa dame d'un *Ave, Maria* [4]. — Ils ont su, pour accroître sa détresse, lui opposer son père [5] : comme le père de Renaud de Montauban, le vieux baron est obligé par son devoir de vassal de porter les armes contre son enfant. Avant la dernière bataille il va au camp de son fils le supplier de revenir à Dieu, d'épargner la terre natale [6]. On songe à Véturie aux pieds de Coriolan ; malgré soi, on songe à Priam sous la tente d'Achille : « Souviens-toi de ton père, Achille, semblable aux dieux. » Mais, tandis que Priam ne veut que reprendre le corps de son fils tué, ce que le vieux baron veut sauver, c'est l'honneur et l'âme de son fils encore vivant, que la mort guette ; et l'Achille irrité et douloureux dont il embrasse les genoux et qui le repousse, c'est son

1. Philippe Mousket.
2. Philippe Mousket et *Lohier et Mallart*..
3. *Lohier et Mallart*, p. 234.
4. *Lohier et Mallart*, p. 245, 247, 288.
5. Le nom de son père est Bernard dans le Fragment de Bruxelles ; Garin, chez Philippe Mousket et dans *Lohier et Mallart*.
6. *Lohier et Mallart* et Philippe Mousket.

ennemi sans doute, mais c'est d'abord son fils toujours aimé.

De ces belles scènes, dont la plupart nous sont connues seulement par Philippe Mousket ou par *Lohier et Mallart*, lesquelles appartenaient déjà aux versions plus anciennes ? Toutes peut-être, tant elles sont conformes à l'esprit de notre légende, et surtout tant elles semblent dignes du vieux poète du Fragment de Bruxelles. Nous n'avons plus de ce poète que le récit, mutilé, de la bataille finale. Mais, à lire ses petits vers pressés, robustes, fougueux, on sent qu'il avait dû pénétrer toute son œuvre d'une émotion virile et, si je puis dire, cornélienne.

Son roi Gormond n'est pas un banal « amirant » de chanson de geste, mais un preux. Sur une colline, à cheval, son étendard fiché dans le sol, il attend l'adversaire. Un à un montent contre lui Gautier du Mans, puis Tierri de Termes, puis un autre, et d'autres encore, les meilleurs barons de France. Gormond les reçoit. Contre chacun il lance une injure. Sa raillerie ou son blasphème vole dans l'air avec l'épieu, la « tambre » ou la « guivre » qu'il a dardée, et le chrétien roule « sur la bele herbe »[1] :

Quant il ot mort le bon vassal,
Ariere enchaça le cheval,
Puis mist avant sun estandart,
Nem la (?) li baille un tuenart,

Après chacun de ses exploits, de laisse en laisse, ces quatre vers reviennent et décomposent avec une précision vigoureuse les moments de la scène :

1. Un seul échappe à la mort (v. 109-111).

60 Quant il ot mort le bon vassal,
Ariere enchaça le cheval,
Puis mist avant sun estandart,
Nem la li baille un tuenart.

Desus Qaiou en la champaine
Fut la bataille fort e grande.
Eis vus puinant li quens de Flandres,
Tut eslescé par mi la lande.
O vit Gormund, celui d'Oriente,
Sur sun escu li dona grande :
D'un or [en l']autre li fist fendre,
La blanche broine descuncendre,
Mès ne pot mie en la car prendre.
Gormund li lança une tambre :
Par mi le cors li vait, bruiante ;
De l'autre part fiert en la lande.
Li cors chet jus, si s'en vait l'alme,
Et dist Gormund, cist d'Oriante :
« Iceste fole gent de France,
Mut par unt il fole esperance !.. »

Quant il ot mort le bon vassal,
Ariere enchaça sun cheval,
Puis mist avant sun estandart,
Nem la li baille un tuenart.

Le roi Louis est le digne adversaire de Gormond. Il a pu se montrer naguère cruel, faible, injuste à l'égard d'Isembard. A cette heure, dans la bataille, il est le roi. Il sait défendre sa terre ; et quand il retrouve Gormond mort sur la colline où flotte encore son étendard, il sait aussi honorer en chevalier son chevaleresque adversaire, et le louer noblement :

536 Loowis ad trové Gormunt
A l'estandart, en sun le mont.
Regreta le com gentil hom :
« Tant mar[e] fustes, rei, baron !
Se creïssiez al Creator,
Meudre vassal ne fust de vus !»
De ceo fist Loowis que pruz :
Porter l'en fist as paveilluns,
Covert suz un escu reont.

Mais le plus beau de ces héros, et le plus cher au poète, c'est encore Isembard, le renégat. Lui aussi, il est un preux, et même après que Gormond est mort, il reste en bataille, durant quatre jours, obstiné. Non qu'il espère vaincre : un païen qui a jeté ses sorts lui a dès longtemps prédit qu'il serait tué ou pris en cette bataille [1]. Et il n'en pas de regret : ce qu'il souhaite au fond de son cœur, l'étrange combattant, c'est d'être vaincu. Il meurtrit autant qu'il peut la terre de France, par point d'honneur; mais il lui garde sa tendresse, et son cœur forcené demeure filial. A ce roi Louis qu'il combat, il sait gré de si bien la défendre :

484 « A ! Loowis, bon emperere,
Cum as France bien aquitee !.. »

Ces Français contre lesquels il s'acharne, il les loue de le vaincre :

477 La gentil gent e l'onuree !
Tele ne fut de mere nee !
Sur eus n'ert terre cunquestee. »

1. Vers 426-9 ; cf. les vers 636-41.

Le poète n'a voulu lui épargner aucune souffrance. Il lui a fait rencontrer son père dans la mêlée. Le *margari* l'a frappé de la lance et l'a désarçonné ; puis, l'ayant reconnu, a fui, épouvanté. Mais ce n'est pas assez que les hommes de sa nation et de son lignage le traquent et le méprisent ; voici que les païens eux-mêmes l'accusent de les avoir menés par tromperie au désastre et le rejettent comme traître [1]. Alors, criblé de blessures, haï des chrétiens, haï des païens, toute misère bue, le *margari* s'étend sur la terre maternelle, qu'il a tant offensée, mais qu'il n'a cessé de chérir. Tous l'ont abandonné ; que lui reste-t-il ? La noble pitié du poète :

628 La u chaï li margariz
Au quarefoz de treis chemins,
Lez un bruillet espès foilli,
De Danmedeu li membra si
Que ja dirra le franc gentil
Par quei il devreit bien garir :
« Seinte Marie Genitrix,
Mere Deu, dame, » Isembart dist,
« E ! jal me dist un Sarrazin
Ultre la mer, qui en sorti,
Si jeo veneie en cest païs,
Que jeo serraie u mort u pris :
Or sai jeo bien que il veir dist.
Aïe, Pere Deu », dist il,
« Qui en la seinte cruiz fus mis,
A vendresdi mort i soffris
Dunt tut tun pople reïnsis,
En seint sepulchre fustes mis
E au tierz jor resurrexis,

1. Vers 584-590.

Si veirement cum ceo feïs,
Si aiez vus de mei merci !
La meie mort pardoins ici,
Pur vostre amor, qui m'unt occis.
Sainte Marie Genitrix,
Mere Deu, dame, » Isembart dist,
« Depreez en vostre beau fiz
Qu'il eit merci de cest chaitif. »
Garda aval en un larriz
E vit un olliver fuilli.
Tant se travaille qu'il i vint,
Sor la fresche herbe s'est asis,
Contre Orient turna sun vis,
A terre vait, culpe bati,
Puis se dreça un sul petit...

et c'est le dernier vers du fragment de Bruxelles. Mais il convient sans doute d'attribuer aussi au vieux poète ce trait du récit de Philippe Mousket :

14250 Li rois fist entierrer le cors
Et si le plora comme frere.

Le père d'Isembard, dit encore Philippe Mousket, se rendit moine, afin de prier pour l'âme du renégat. Isembard avait épousé la fille de Gormond, qui avait nom Margot. Elle reçut le baptême, et entra aussi en religion, avec la mère d'Isembard et sa sœur, Beatris :

14262 Mais Beatris mouru de duel
Et sa mere proia tous dis
Que s'arme alast en paradis,
Pour çou que peciés l'anoia
Quant pour Gormont Dieu renoia ;
Mais a la mort s'en repenti
Et del tout a Dieu s'asenti,
Et bien i fu ses esperis.

Est-il damné ? se demande le conteur ; et il n'ose répondre oui :

Si n'os dire qu'il soit peris.

Ces indications sont loin d'épuiser l'analyse de nos textes. On pourrait la pousser bien plus avant. Mais c'est chose faite déjà, et faite excellemment. Nous possédons sur *Gormond et Isembard* deux mémoires, l'un de M. Theodor Fluri [1], l'autre de M. Rudolf Zenker [2]. Ces auteurs ont rassemblé les allusions nombreuses à notre légende qui se rencontrent dans les romans français et dans les chroniques latines ; ils ont reconstitué, et parfois jusque dans le détail, les parties perdues du poème le plus ancien ; ils ont précisé les rapports que soutenaient entre eux le Fragment de Bruxelles, la chanson de geste résumée par Philippe Mousket, et le modèle de *Lohier et Mallard*. M. Fluri et M. Zenker ont travaillé dans le même temps, indépendamment l'un de l'autre : il n'en est que plus précieux de constater qu'ils ont atteint sensiblement les mêmes résultats, attribué à chacune des trois versions à peu près les mêmes traits. Je laisserai au lecteur le plaisir de se reporter à leurs ouvrages et de les suivre dans ce travail ingénieux de comparaison et d'induction. Pour moi, qui ne me propose pas d'étudier la légende de Gormond et Isembard en tous ses modes et accidents,

1. Theodor Fluri, *Isembart et Gormont, Entwicklung der Sage und historische Grundlage* (dissertation de doctorat de Zurich), Bâle, 1895.

2. Rudolf Zenker, *Das Epos von Isembard und Gormund, sein Inhalt und seine historischen Grundlagen*, Halle, 1896.

mais seulement d'examiner le problème de ses origines, je me suis contenté de grouper dans le résumé qui précède les traits seulement qui marquent les grandes lignes de l'action et ceux qui m'ont paru propres à mettre en relief le grand caractère du poème le plus ancien et sa beauté.

Il est pourtant un épisode encore de ce roman qu'il est utile d'ajouter à cette analyse. D'après toutes les versions, la flotte païenne, quand elle vient attaquer le Vimeu et le Ponthieu, part d'Angleterre. Soit qu'elle ait été équipée en Angleterre même, soit que l'Angleterre n'ait été que sa dernière escale, toujours est-il que, selon le Fragment de Bruxelles, Gormond et Isembard se sont trouvés ensemble à « Cirencestre » (Cirencester, petite ville du comté de Gloucester), et le poète désigne Cirencestre comme faisant partie des domaines de Gormond. Ce trait se rencontre dans un passage où Isembard, venu en France, rappelle à Gormond des entretiens qu'il eut jadis avec lui à Cirencestre :

472 « Ahi ! » dist il, « rei, emperrere,
Tant le vus dis plusurs fiees
A Cirencestre a voz cuntrees
Que Franceis sunt gent aduree... »

Ces vers font allusion à un épisode qui se lit dans *Lohier et Mallart*, et qui devait se trouver aussi dans le poème que représente le Fragment de Bruxelles : Gormond, assisté d'Isembard, avait mis le siège devant Cirencestre, et l'avait pris par un singulier stratagème : il avait fait attacher aux pattes d'une bande d'oiseaux des matières enflammées (de l'étoupe, de la poix ou des

noix); les oiseaux, chassés vers la ville, l'avaient incendiée.

Le siège de Cirencestre est aussi raconté par Gaufrei de Monmouth, en son *Historia regum Britanniae*, composée en 1135. Gaufrei de Monmouth, qui se trouvait connaître la chanson de geste française, en a mêlé la fable aux fables qu'il rapporte des anciens rois bretons. Il résume donc la chanson de geste[1], mais il en recule

1. Voici le passage (éd. San Marte, Halle, 1854, livre XI, chap. VIII, p. 159) : « Malgoni successit Careticus, amator civilium bellorum, invisus Deo et Britonibus. Cujus inconstantiam comperientes Saxones iverunt ad Gormundum, regem Africanorum, in Hyberniam, in quam, maximis navigiis advectus, gentem patriae subjugaverat. Exin, proditione eorum, cum centum sexaginta sex millibus Africanorum ad Britanniam transfretavit, quam in una parte mentitae fidei Saxones, in alia vero cives patriae, civilia bella inter se assidue agentes, penitus devastabant. Inito ergo fœdere cum Saxonibus, oppugnavit regem Careticum, et post pluria praelia inter eos fugavit eum de civitate in civitatem, donec eum trusit in Circecestriam, et obsedit. Ubi Isembardus, Ludovici regis Francorum nepos, venit ad eum et cum eo foedus amicitiae inivit, et christianitatem suan tali pacto pro amore ejus deseruit ut auxilio ejus regnum Galliae avunculo eripere posset, a quo ut aiebant, vi et injuste expulsus erat. Capta tandem praedicta civitate et succensa, commisit praelium cum Caretico et fugavit eum ultra Sabrinam in Guallias. Mox depopulans agros, ignem cumulavit in finitimas quasque civitates : qui non quievit accensus, donec cunctam pene superficiem insulae a mari usque ad mare exussit : ita ut cunctae coloniae crebris arietibus, omnesque coloni cum sacerdotibus ecclesiae, mucronibus undique micantibus ac flammis crepitantibus, simul humi sternerentur. Diffugiebant ergo reliquiae, tantis cladibus affectae, quocunque ipsis cedentibus tutamen patebat. » Il n'est plus reparlé par la suite d'Isembard ni du projet d'invasion de la Gaule. De Gormond, Gaufrei raconte (chap. X) qu'il dévasta l'île entière à la tête de ses Africains et qu'il en donna aux Saxons la plus grande partie, la *Loegria*.

l'action vers un passé lointain, le VI^e^ siècle. Son Gormond est un roi venu d'Afrique pour conquérir l'Irlande. Il l'a conquise et s'y est établi. Les Saxons l'ayant appelé pour les aider à combattre le roi breton Careticus, il poursuit ce roi de ville en ville et l'enferme enfin dans Cirencestre. « A Cirencestre, poursuit Gaufrei de Monmouth, Isembard, neveu de Louis roi des Francs, vint trouver Gormond et noua avec lui un pacte d'amitié ; il renia la foi chrétienne par amour de Gormond et parce qu'il voulait, avec l'appui de cet allié, enlever à son oncle le royaume de France ; Louis, disait-on, l'en avait chassé injustement. Ayant enfin pris la ville de Cirencestre et l'ayant brûlée, Gormond livra bataille à Careticus et le rejeta au delà de la Severn, en Galles[1]. »

Cet épisode, la mention de Cirencestre dans le poème français le plus ancien, ce n'est là qu'un détail. Mais, comme il apparaîtra bientôt, ce détail minuscule, sans intérêt poétique, est d'un grand prix pour la critique de la légende.

III. L'élément historique.

1. *Liste des concordances entre l'histoire et la légende (le personnage de Gormond réservé). L'invasion des Normands en 880-881.*

La destinée tragique du renégat Isembard ne nous intéresse pas seulement parce qu'elle forme un beau

1. L'épisode des oiseaux incendiaires manque, comme on voit. Il se lit chez divers traducteurs de Gaufrei. Voyez sur ce point la discussion de M. Ferdinand Lot, *Romania*, t. XXVII, p. 26 et suiv.

roman ; elle nous intéresse encore parce que ce roman repose sur certaines données historiques, qu'il s'agit de déterminer.

Cette détermination a été tentée par M. Fluri et par M. Zenker. Les résultats de leurs recherches ont été contrôlés et discutés par M. Ph.-Aug. Becker en un compte rendu approfondi[1], puis par M. F. Lot, en un mémoire qui est un chef-d'œuvre d'observation pénétrante et d'ingéniosité[2]. Ces quatre critiques ont soutenu des thèses fort différentes entre elles, différentes aussi de celle qu'on me verra soutenir. Mais quiconque reprendra la très difficile étude de cette légende sera, comme je le suis, leur obligé, et particulièrement l'obligé de M. Zenker, car il a su le premier, avec un zèle et une érudition admirables, réunir les textes utiles, et l'on n'a guère produit après lui, on ne pourra guère produire dans l'avenir de documents qu'il n'ait déjà connus et exploités[3].

1. Publié dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XX (1896), p. 549.

2. *Gormond et Isembard, recherches sur les fondements historiques de cette épopée* (*Romania*, t. XXVII, 1898, p. 1).

3. J'ai d'autant plus à cœur de le dire que je ne reprendrai à mon compte presque aucune des idées proposées par M. Zenker. Il est un des adeptes les plus convaincus de l'école qui voit dans les chansons de geste des agglomérats de « chants épiques » ou « lyrico-épiques » plus vieux de deux, trois ou cinq siècles. En conséquence (ceci est un résumé des pages 174-177 de son livre, intitulées *Résultats*), s'il fallait l'en croire, *Gormond et Isembard* serait le produit de la fusion en un seul poème de plusieurs poèmes du IXe siècle, lesquels auraient été provoqués par plusieurs événements survenus à cette époque, les uns dans l'Italie méridionale, celui-ci en Hainaut, cet autre en Picardie. La bataille racontée dans le Fragment de Bruxelles représenterait à elle seule quatre événements de guerre, savoir : un siège de Santa Agatha

Pour reconnaître de quels événements historiques notre roman est le reflet, il suffit de se rappeler que le moine Hariulf, en sa *Chronique de Saint-Riquier*, plaçait l'aventure de Guaramond et d'Esembard au temps de Louis III, lequel régna de 879 à 882, et d'ouvrir à ces dates des Annales quelconques.

A ces dates, elles parlent toutes d'une invasion de la France par une armée de Normands, partie de Gand. Dans les *Annales de Saint-Vaast*[1], par exemple, qui donnent le récit le plus détaillé, on voit les Normands, le 28 décembre 880, brûler le monastère de Saint-Vaast

près de Bénévent en 860, — plus une bataille qui eut lieu à San Martino près de Capoue en 872, — plus la bataille de Thiméon en Hainaut livrée en 880, — plus la bataille de Saucourt en Vimeu, livrée en 881. Le roi Louis du roman représenterait à lui seul quatre souverains de ce nom, savoir : le roi de France Louis III (879-82), — et encore l'empereur Louis II (850-75), roi d'Italie (depuis 844), — et encore, « probablement », le roi de France Occidentale Louis II (877-79), — et encore, « probablement », le roi de France Orientale Louis III (876-82). — Gormond serait triple et un, représentant à lui seul deux vikings et un sultan de Bari, nommé Mufareg-ibn-Sâlem, mort en 875. — Isembard aurait pour prototypes à la fois un chef normand (soit Rollon, soit Gotfrid, soit un autre) et un « gastalde » italien, du nom d'Isembard, qui se révolta contre l'empereur Louis II. — De telles combinaisons n'ont rien que de vraisemblable, quand une fois on a accepté l'idée essentielle de la théorie générale qui les a provoquées et qui en a provoqué tant d'autres du même genre, non moins vraisemblables. Et cette idée est que les romanciers du XII^e^ siècle auraient connu et exploité d'anciens chants historiques, très nombreux, déjà plus ou moins altérés et « contaminés », et que leur activité poétique aurait consisté surtout à mettre bout à bout ces vieux chants, ou à les combiner et à les mêler en des pots-pourris, brouillant les faits, les temps, les lieux, les personnages.

1. *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. II, p. 198.

près d'Arras, et le même jour Cambrai et son église de Saint-Géry ; puis, le 2 février 881, brûler « Centule », c'est-à-dire l'abbaye de Saint-Riquier en Ponthieu, puis Saint-Valery-sur-Somme, puis ravager Amiens, etc. Au mois de juin, ils reparaissent devant Arras ; mais le roi de France Louis III conduit contre eux une armée et leur inflige une grande défaite à Saucourt-en-Vimeu, le 3 août 881. Les débris de l'armée normande retournent vers Gand.

C'est bien là le cadre historique de *Gormond*, et Louis III, le vainqueur de Saucourt, est bien le héros du roman [1]. Car en 881 comme dans le roman, les païens ont brûlé l'abbaye de Saint-Riquier, et le théâtre des événements est le même dans le roman et dans l'histoire : le Ponthieu et le Vimeu. Les textes poétiques, il est vrai, ne nomment pas Saucourt ; mais Gormond, selon le Fragment de Bruxelles, meurt à Cayeux (v. 41, v. 65), à trois lieues de Saucourt :

La bataille durra treis dis
Entre Gormund et rei Lowis.
Al quart comencent a fuïr
Turz e Persanz e Arabiz
Par mi Vimeu e par Pontif
Vers les aloes saint Valeri.

1. Malgré les divergences que voici. Dans le Fragment de Bruxelles, Louis est appelé « le fiz Charlun » (v. 277, v. 289), ce qui ne convient pas à Louis III, qui était le fils de Louis le Bègue. En outre il se rompt la « coraille » en combattant et meurt de cette lésion trente jours plus tard (v. 412-3), ce qui ne convient pas davantage à Louis III, lequel ne mourut qu'un an après la bataille, par accident, de mort violente.

Ces concordances sont décisives : *Gormond et Isembard* retrace l'invasion normande de 880-881. Hariulf l'a dit le premier ; tous les critiques modernes l'ont redit après lui [1], et personne, je pense, ne le contestera jamais.

Comme on voit, un personnage du roman est historique, le roi Louis. En est-il de même de son adversaire, le roi Gormond? Nous en discuterons bientôt ; mais on nous permettra, pour la clarté de la discussion, de réserver son cas. Quant aux autres personnages, l'histoire les ignore tous. Il se peut qu'Isembard, et Bernard son père, et sa sœur Beatris, et tels et tels comparses aient existé. Ce qui est sûr, c'est que, malgré tant de recherches poussées en tous sens [2], personne n'a réussi à trouver hors des romans la moindre trace de leur existence [3].

1. Voyez Zenker, *ouvr. cité*, p. 64, n. 1.

2. Voyez, outre les mémoires déjà cités, un article de M. Philippe Lauer (*Romania*, t. XXVI, 1897, p. 161), qui a tenté une identification d'Isembard.

3. Tout au plus peut-on remarquer, à la suite de M. F. Lot, que le premier des avoués de Saint-Valery, à la fin du x[e] siècle (donc un siècle après Saucourt) s'est peut-être appelé Bernard, comme le père du *margari* dans le Fragment de Bruxelles, et que ce nom reparaît par la suite dans la série des seigneurs de Saint-Valery. Mais dans le Fragment de Bruxelles, Bernard n'est pas seigneur de Saint-Valery ; le seigneur de Saint-Valery s'y appelle Ernaut (v. 165). De même pour les personnages d'arrière-plan : il y en a une douzaine de nommés dans le Fragment ; pas un seul que connaisse l'histoire du IX[e] siècle. « On voit successivement, écrit M. Lot (p. 50), s'avancer les comtes du Mans, de Flandre, de Chartres et Blois, de Poitiers, de Normandie, de Ponthieu. Ce sont les grands vassaux des premiers Capétiens. » Deux sont désignés assez précisément pour qu'on y reconnaisse des personnages historiques : l'un (v. 170) est Richard de Normandie, mort en 996 ;

Le cas de Gormond provisoirement mis à part, nous voilà déjà au bout de notre liste des concordances entre l'histoire et la légende. Mais d'autres critiques l'ont dressée plus longue. Faute de réussir à identifier les personnages, ils ont recherché si du moins le roman ne renfermerait pas des « archaïsmes », c'est-à-dire des traits tels qu'un poète du XI^e^ ou du XII^e^ siècle n'aurait pas su les imaginer de lui-même, mais les aurait nécessairement reçus de sources écrites bien plus anciennement. M. F. Lot a mis en relief trois de ces traits dits archaïques : voyons s'ils doivent nécessairement s'interpréter comme tels.

C'est, dit d'abord M. Lot [1], le type même du renégat qui est un archaïsme au XI^e^ siècle : « Au temps des invasions scandinaves, nous savons que beaucoup de chrétiens de l'empire franc se joignirent aux Normands, et quelques-uns embrassèrent le paganisme... Mais pour la plus grande partie du X^e^ siècle et pour tout le XI^e^

nous avons expliqué ci-avant comme il est devenu un personnage de chanson de geste ; l'autre (v. 90) est Eudes (I^er^ de Champagne), mort en 1037 : son nom a pu lui survivre durant quelques générations. De cette étude de M. Lot sur les comparses du roman, il résulte seulement que le poète a parfois pris leurs titres ou leurs noms dans la réalité de son temps ou des temps rapprochés du sien : c'est un procédé familier aux auteurs de romans historiques à toutes les époques ; c'est le procédé, par exemple, de l'auteur de *Garin le Lorrain*, comme M. Lot l'a montré en un travail mémorable (*L'élément historique dans Garin le Lorrain*, *Mélanges Gabriel Monod*). — Dans la version rajeunie, *Lohier et Mallart*, M. Lot n'a guère trouvé qu'un personnage qu'on soit tenté d'identifier à un personnage réel : un messager s'y appelle Bernard de Senlis, et ce nom se rencontre dans l'histoire du X^e^ siècle ; mais la coïncidence peut être fortuite.

1. *Art. cité*, p. 8.

(jusqu'aux croisades au moins), l'apostasie des chrétiens francs ne se conçoit même plus. Ce sont au contraire les Scandinaves qui se convertissent, d'abord isolément, puis en masse. » En d'autres termes, selon M. Lot, qu'Isembard ait existé ou non, sa figure poétique n'a pu être dessinée qu'en un temps où vivaient des renégats de chair et d'os : au IXe siècle et au début du Xe.

Ce n'est pas seulement l'apostasie d'Isembard, selon M. Lot [1], « c'est son surnom même de *margari* qui est un véritable archaïsme ». Car le mot *margari*, d'origine byzantine (μαγαρίτης) [2], ne se rencontre en français qu'au sens d'*amiral*. Au sens de *renégat*, il ne s'applique qu'au seul Isembard ; et ce surnom n'est déjà plus compris au XIIIe siècle ; Philippe Mousket est obligé de le gloser ; il le croit composé de *mar* et de *gari*.

Le dernier trait que M. Lot tient pour un archaïsme est celui-ci. Dans le fragment de Bruxelles, les païens du roi Gormond sont parfois appelés des *Ireis* (v. 100, v. 282), c'est-à-dire des Irlandais, et, dans un passage où le poète veut opposer à tous les Français tous leurs adversaires, il les désigne ainsi :

610 Si s'en fuïrent ces d'Irlande,
Sis enchacerent ces de France.

Par ce nom, dit M. Lot [3], le poète entend « non pas les aborigènes celtiques de l'île, mais les envahisseurs

1. *Art. cité*, p. 8.
2. Voyez Du Cange, aux mots Magarizare, Margarizare, et un article de M. Rudolf Zenker, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1899, p. 250.
3. *Art. cité*, p. 19-20.

scandinaves, les Danois, qui fondèrent sur les côtes d'Irlande, à Dublin particulièrement, des principautés qui durèrent plusieurs siècles... Il est probable que dans les invasions qui désolèrent la France au milieu du x^e^ siècle, il y eut des *Ireis* mêlés aux Danois de Danemark et aux Northumbriens... Il est probable que la multitude qui, en 880, se réunit à Fulham pour former la *grande armée* qui allait fondre sur la France, s'était formée de bandes provenant de tous les coins des îles britanniques ». Et l'on voit la conséquence : comment, à deux siècles et plus de distance, le poète du Fragment de Bruxelles a-t-il pu savoir ce détail qu'une bande d'*Ireis* se trouvait dans cette armée ? Ne faut-il pas qu'il l'ait appris d'une source presque contemporaine des événements ?

On peut contester, croyons-nous, ces trois remarques de M. Lot. D'abord, les renégats de chair et d'os que nous offre l'histoire du IX^e^ siècle ne ressemblent guère à Isembard. Ce sont des seigneurs que l'établissement des pirates normands dans leur voisinage a inquiétés ; s'ils passent aux Normands, s'ils apostasient, c'est par peur ou par intérêt politique, c'est pour sauver leurs biens, pour vivre en paix, ou pour piller avec leurs alliés. Jamais on n'en a vu un qui soit allé, comme Isembard, chercher les Scandinaves chez eux et qui ait provoqué leurs invasions. Ce jeune seigneur de la légende, qui n'a jamais été en contact avec les païens jusqu'au jour où des infortunes mélodramatiques l'ont chassé vers leur pays, qui les détermine à se faire les redresseurs de ses torts, et qui apostasie pour se venger du roi de France, celui-là est essentiellement un type imaginaire, un héros de roman. Sans doute, Isembard peut avoir réellement vécu ; tel

apostat du IXe siècle peut avoir fourni l'idée de son personnage. Mais à toute époque, au XIe siècle aussi bien qu'au IXe, l'arbitraire d'un poète a pu le créer de toutes pièces.

Quant au surnom d'Isembard, *margari*, il est vrai que ce mot, importé de l'Orient, et auquel *renoié* a dû dès l'origine faire concurrence, n'a sans doute jamais été fort usité. Néanmoins, on en connaît, en pays de langue romane, deux exemples de la seconde moitié du XIIe siècle, relevés l'un dans un texte latin écrit à Pise [1], l'autre chez Bertran de Born [2]. Pour ce qui est de la France du Nord, on ne peut dire, vu l'état de notre lexicographie, et vu la rareté des textes de la première moitié du XIIe siècle [3], s'il était senti comme un archaïsme au temps où écrivait le poète du Fragment de Bruxelles.

Enfin, quant à la mention des *Ireis* dans le roman, ici encore il est permis de douter si l'on est en présence d'un archaïsme. On peut faire remarquer d'abord que d'autres chansons de geste appliquent le nom d'Irlandais

1. La Vie de saint Raynier, ermite, de Pise, mort en 1160, écrite par son disciple Benincasa, chanoine à Pise : « Cum multi essent in exercitu suo *margarizati.* »

2. Dans la *tornada* d'une chanson (voyez Zenker, *Das Epos von Isembard*, p. 122) :

> [Rassa], non sui *margeritz*,
> Anz es tan ferma ma leis
> Que s'anc jorn fui recrezens,
> Ara m'en sui reprendens.

3. Ni la *Chanson de Roland*, ni le *Pèlerinage*, ni la *Chanson de Guillaume*, etc., ne donnent, il est vrai, le mot *margari*, au sens de renégat; mais ces textes ne donnent pas davantage son concurrent *renoié*, pourtant bien vivant.

à des Sarrasins qui n'ont visiblement rien à faire avec les principautés des Vikings en Irlande. Par exemple, Jean Bodel, dans la *Chanson des Saisnes*, donne ce dénombrement fantasque de l'armée de Guiteclin :

> D'autre part sont posté avecques Guiteclin
> Danois, Saisne, Lutis, Hongre, Rous et Hermin,
> [*Et*] *la gent de Illande*, Leonois, Pelerin...,
> Cheneleu, Açopart, Persan, Tur, Bedoïn ;
> Dou regné de Marec vindrent li Barbarin
> Et li Amoravi et li Alexandrin [1].

Dans le Fragment de Bruxelles, Gormond est un Sarrasin, qui vient de quelque pays d'Orient (« Gormund, celui d'Oriante », v. 69, cf. v. 78). Néanmoins il est aussi appelé « emperrere de Leutiz » (v. 444), c'est-à-dire qu'il

1. *La Chanson des Saxons*, éd. Fr. Michel, t. I, p. 65. — Dans le *Roland* du manuscrit de Châteauroux (éd. Foerster, *Altfranzösische Bibliothek*, t. VI, p. 246), Charlemagne, désignant les Sarrasins d'Espagne, dit :

> « Mielz ameroie destruire ces *Irois*
> Qu'en douce France boire vin orlenois.

Dans *Elie de Saint-Gilles* (éd. Foerster, v. 894 et suiv.), des Sarrasins d'Espagne, ayant fait Elie prisonnier, l'emmènent vers la ville fabuleuse de Sorbrie :

> Il s'empoignent en mer, si se boutent de rive,
> Et trespassent Baudas et la terre d'Ongrie ;
> A senestre laisierent Romaigne et Femenie
> Et a destre laisierent la cité de Rousie.

L'émir fait venir devant lui les Français, ses prisonniers, et veut les faire mettre à mort,

> Quant i vint Josias, qui d'*Irlande* estoit sire :
> « Par Mahom ! amirals, ne les ochïés mie !..
> Je les ferai mener *en Irlande ma vile...* »

est un Wilze, un Slave [1]. Et ce Slave, qui est en même temps un Arabe (v. 186, v. 443), commande des Irlandais, lesquels voisinent avec des Sarrasins (v. 340, v. 448, etc.), avec des Turcs et des Persans (v. 433). N'est-ce pas dire que l'auteur de *Gormond*, tout comme les poètes de *Roland*, d'*Aiquin*, des *Saisnes*, d'*Aliscans*, etc., voulant ranger en bataille toute la « paienie » contre toute la chrétienté, a employé pêle-mêle les noms des peuples les plus hétéroclites, et que la présence des *Ireis* en quelques-uns de ces poèmes répond simplement à l'idée — imagination ou vague souvenir — qu'aux temps anciens il y avait eu des païens en Irlande comme en tant d'autres terres lointaines ? D'autre part, en fait, l'armée qui en 879 partit de Fulham sur la Tamise pour attaquer la France, comprenait-elle vraiment un corps de troupes irlandais ? Nous l'ignorons. Le seul texte dont on dispose dit que cette armée venait *de ultramarinis partibus*, désigne par ces mots la Scandinavie, et ne parle point des troupes auxiliaires qui peut-être lui sont venues et peut-être ne lui sont pas venues d'Irlande ou d'ailleurs [2].

Si l'on nous accorde que ces trois traits ne doivent pas nécessairement être retenus comme des « archaïsmes » et des « survivances », nous dirons donc que — le personnage de Gormond réservé — l'élément historique de notre légende tient en ceci. Le poète du Fragment de Bruxelles savait :

1. Comme l'a montré G. Paris dans la *Romania*, t. II, p. 331 ; cf. p. 480.

2. Asserius, *De rebus regis Aelfredi*, a. 879. (Ed. Petrie, dans les *Monumenta Britanniae*, t. I, p. 482) : « Magnus paganorum exercitus de ultramarinis partibus navigans in Thamesim fluvium venit. »

1° Qu'en des temps anciens des païens avaient ravagé le Ponthieu et le Vimeu ;

2° Qu'ils avaient incendié l'abbaye de Saint-Riquier ;

3° Qu'un roi de France, nommé Louis, les avait taillés en pièces ;

4° Que la bataille avait eu lieu non loin de Saint-Valery ;

5° Que le roi Louis n'avait survécu que peu de temps à sa victoire.

2. *Essai d'explication de ces concordances par la tradition locale.*

Comment savait-il ces cinq faits d'histoire ? Assurément pour les avoir trouvés dans son modèle, dans l'une de ces chansons de geste qu'Hariulf avait entendues vingt ou cinquante ans plus tôt. Mais l'auteur de cette chanson de geste, à son tour, s'il écrivait vers 1050 ou 1080, comment connaissait-il ces faits historiques ? Faut-il admettre qu'il les tenait, lui aussi, d'un poème plus ancien, et ainsi de suite en remontant jusqu'à un poème primitif, presque contemporain de la bataille de Saucourt ?

Chaque fois qu'il s'est agi d'expliquer l'historicité d'une légende épique, invariablement, on a produit cette hypothèse. On l'a donc, et maintes fois, produite aussi pour la légende de *Gormond*, toute pareille. Toutes pareilles aussi, nous pourrions répéter nos objections contre elle, car, ici comme ailleurs, elle est lourde d'invraisemblances. Ce premier poème, du IX^e^ siècle, comment se le repré-

senter ? Rapportait-il l'aventure du renégat à peu près telle que nous la connaissons, avec son cortège d'incidents fabuleux, la guerre fantastique d'Isembard contre le roi de France, et sa fuite au pays des Sarrasins, et son mariage avec Margot, la belle païenne ? Les combattants de Saucourt auraient-ils à ce point « romancé » l'histoire contemporaine, leur propre histoire ? — Personne ne suppose cela, dira-t-on, mais bien qu'il a dû exister à l'origine un poème profondément historique, où le romanesque se sera insinué peu à peu et sur le tard. — Le malheur est que le romanesque a tout envahi, et que, si l'on essayait de l'éliminer des poèmes que nous avons, on les gâterait. Chaque fois qu'on en supprimera l'un de ces traits prétendûment récents et adventices, on en supprimera un ressort dramatique, et une de nos raisons d'admirer, d'aimer la légende : réduite à un pauvre résidu de faits vrais ou vraisemblables, elle n'est plus rien. Encore pourrait-on admettre, pour la légende de Gormond et Isembard, que les choses se seraient par accident passées comme le veut l'hypothèse. Que l'accident se soit produit une seconde fois, pour celle d'Ogier, par exemple, soit encore ; et une troisième fois, pour celle de Girard de Roussillon, soit. Mais c'est dix fois, vingt fois qu'on veut qu'il se soit répété, pour toutes les chansons de geste qui ont quelque fondement dans l'histoire. Aux temps carolingiens, des poèmes issus de la réalité contemporaine, faits des émotions des contemporains, tout vrais, tout sincères, et « qui, si nous les possédions, auraient pour nous la valeur de documents historiques de premier ordre » ; entre nos mains, invariablement, des remaniements qui sont de purs romans romanesques. Au point

de départ, selon l'hypothèse, des poèmes qui tiraient toute leur beauté de ce qu'ils étaient véridiques ; au point d'arrivée, invariablement, des remaniements qui tirent toute leur beauté de leurs mensonges. En ces remaniements de poèmes profondément historiques, pourquoi si peu d'histoire ? Pourquoi ne s'en est-il pas trouvé un seul qui ait gardé quelque chose de la tenue, de la dignité historique de l'hypothétique poème primitif ?

Mais ici comme ailleurs, il n'est pas nécessaire de former cette hypothèse. Il n'est pas nécessaire que les données historiques de *Gormond et Isembard* proviennent d'un poème contemporain de la bataille de Saucourt. Ici comme pour les autres légendes, le romancier peut les avoir recueillies, à une longue distance des événements, dans la tradition orale. Dans la tradition du pays. Quel pays, sinon celui que nous désignent à la fois les textes historiques et les textes poétiques, le Ponthieu et le Vimeu ? Sur ce territoire que les païens avaient ravagé, en ces églises de Saint-Valery, de Saint-Riquier, de Saint-Vaast, en tant d'autres, qu'ils avaient violées, des souvenirs de leur invasion devaient subsister, deux cents ans plus tard, au XI^e^ siècle. Non pas enfermés au fond des monastères, mais répandus au dehors ; vivants pour les clercs, mais vivants aussi pour tous, seigneurs, bourgeois, serfs.

Comment en douter, quand ils vivent encore en ces lieux, après mille ans ? Aujourd'hui encore, un simple passant, s'il vient à Saint-Riquier [1], par exemple, peut y recueillir dans la tradition orale autant et plus de faits

1. Arrondissement d'Abbeville, canton d'Ailly-le-Haut-Clocher (Somme).

historiques que n'en contient la chanson de geste. Il n'est pas besoin qu'il s'adresse aux notables du bourg ; les moins cultivés y savent, comme les notables, au moins deux choses : que leur église a jadis été détruite par des païens, et que jadis les Français se sont battus contre les Anglais à treize kilomètres de là, à Crécy. Tel de ces paysans peut tout ignorer de l'histoire de la France : il sait ces deux événements. Tel peut les placer tous deux sur le même plan indistinct du passé, les mêler, les brouiller : il les sait pourtant. Chacun à Saint-Riquier sait des historiettes qui s'y rattachent, des légendes. On montre la Tombe d'Isembard, et, à deux cents mètres plus loin, dans la direction de Saint-Mauguille, un lieu dit la « Barre à kevaus », où la tradition veut qu'un combat se soit livré, au lendemain de Crécy. Voici, près de la tour de Drugy [1], une source, la Fontaine des Trois Pleureuses : tandis que leurs chevaliers se battaient à Crécy, trois dames se sont assises sur cette pierre, les attendant ; quand elles apprirent qu'ils étaient morts, elles pleurèrent, et la source est née de leurs larmes [2]. Voici une tour, reste de l'enceinte fortifiée de l'abbaye. Un paysan qui me la montrait me dit : « Elle a résisté aux *sauvages*, ils n'en ont laissé debout que trois ou quatre ; avant, il y en avait cent une. » Et, voyant que ce nombre m'étonne : « Sans doute, reprend-il ; *Centune*, ne le saviez-vous pas? c'était, à cause de ces tours, l'ancien nom de la ville. » En sorte que le vieux nom de *Centule*, aboli

1. Où Jeanne d'Arc, dit-on aussi, fut enfermée.

2. A quelque distance, se trouve le moulin de Mirandeuil, où les mêmes trois dames se « mirent en deuil ».

depuis les temps mérovingiens, vit encore dans la mémoire populaire.

Ce n'est pas merveille, dira-t-on. Chaque année, le jour de la fête patronale, le curé raconte en chaire la vie de son saint. Aux jours où le futur saint vint s'y établir, le pays ne pouvait pas déjà s'appeler de son nom ; il faut donc que le curé redise le nom primitif, Centule. La légende des cent une tours est sortie, hier peut-être, par un à peu près étymologique, de ces sermons du curé : elle est d'origine savante. — Certes, et c'est précisément où j'en voulais venir. Il en est de même de la petite légende des Trois Pleureuses : peut-être celle-ci remonte-t-elle jusqu'au XV^e^ siècle, car elle est bien dans le goût de la *Belle dame sans merci* ; peut-être jusqu'au Premier Empire seulement, et n'est-elle que l'écho d'une romance de style troubadour ; peut-être est-elle plus récente encore. Ancienne ou récente, elle semble bien d'origine littéraire : c'est un paysan pourtant qui me l'a contée. Qu'est-ce à dire, sinon que, dans les légendes locales, il y a presque toujours un élément qui vient du lettré, du « clerc » ? Tradition érudite, tradition populaire, on doit, autant qu'on le peut, distinguer ces deux courants ; pour les légendes locales à base historique, ils se mêlent à l'ordinaire et se confondent. Comme il y a des mots que les linguistes appellent « semi-savants », elles sont par essence des légendes semi-savantes. Ailleurs qu'à Saint-Riquier, le peuple n'aurait sans doute ni goûté, ni retenu l'historiette des Trois Pleureuses : à Saint-Riquier, il la garde, parce que Crécy est à deux pas. Dans toutes les écoles de France, l'instituteur raconte les invasions normandes, raconte la bataille de Crécy ; l'écolier s'en soucie

juste autant que des mille et un autres faits qu'on lui expose ; ici, il en va autrement : ces choses anciennes, il les sait d'avance, il les reconnaît, car elles sont déjà liées pour lui aux lignes du paysage familier, attachées à ce pré, à cette colline, incrustées dans ces vieilles pierres. De même dans chaque village, partout où quelque chose s'est passé : les églises, les champs de bataille, les châteaux ruinés ont tous leur folk-lore semi-savant. Les données de cet ordre viennent du curé, du maître d'école, du « clerc » : les gens groupés autour d'un même clocher les retiennent et les transforment ; elles sont pour eux leur histoire, toute l'histoire. La force de diffusion de ces légendes est d'ordinaire très limitée : elles ne se propagent guère plus loin que le bruit des cloches du clocher ; mais elles sont tenaces. Une fois que l'une d'elles s'est logée en un lieu, elle y peut vivre indéfiniment. Pendant des siècles peut-être encore, à Saint-Riquier, les trois pleureuses en hennin continueront de hanter la fontaine de Drugy, comme des naïades, et les chevaliers de combattre à la Barre aux chevaux, et les païens d'assiéger les cent une tours. Sans doute si des usines se fondaient là, une cité industrielle, c'en serait vite fait. Mais aussi longtemps qu'il y aura dans ce bourg une population rurale, ces légendes se répéteront, ou d'autres à leur place, relatives aux mêmes événements, de même origine littéraire, savante, et de même caractère.

Au XI^e^ siècle, on aurait pu observer en ces lieux des faits semblables. Loin du Ponthieu et du Vimeu, le premier poète de *Gormond et Isembard* eût été fort empêché de rien apprendre par la tradition orale des invasions normandes : son confrère, l'auteur de la *Chanson de Roland*,

ne range-t-il pas les Normands dans les troupes de Charlemagne, comme s'ils avaient été, de temps immémorial, de fidèles vassaux des rois de France ? Tant la tradition orale, non localisée, est impuissante à garder des souvenirs historiques ! Mais en Ponthieu, devaient subsister, après deux siècles, des traces des invasions scandinaves. En plusieurs lieux, et notamment à Saint-Riquier, le souvenir en était lié à l'histoire des reliques, à l'histoire des sanctuaires brûlés ou profanés par les barbares. Si le premier poète de *Gormond et Isembard* était du pays, ou simplement s'il y a passé, il a pu à cette époque y recueillir, vivants, connus et répétés par tous, les cinq faits historiques que nous retrouvons dans la chanson de geste. Et non seulement ces cinq faits, mais d'autres encore, et, par exemple, les trois traits que M. Lot tout à l'heure qualifiait d'« archaïsmes ». Il nous a semblé douteux qu'ils eussent cette valeur ; mais il ne nous coûterait rien de la leur attribuer. S'il est vrai, comme le veut M. Lot, qu'il se soit trouvé un corps d'*Ireis* dans l'armée qui a ravagé le Ponthieu en 880, leur nom a pu se perpétuer deux siècles et plus dans la tradition orale : car en Franche-Comté, sans le secours d'aucune cantilène, on dit encore « méchant comme un Suède » en souvenir de la Guerre de Trente ans et des Suédois de Saxe-Weimar[1] ; en Bourgogne, aujourd'hui encore, une « armée de Gallas » signifie un rassemblement de bandits, parce que Gallas, général autrichien, a ravagé cette province au temps de Richelieu[2]. S'il est vrai, comme le croit

1. Voir Gaidoz et Sébillot, *Le blason populaire de la France*, 1884, p. 376.

2. Voir une note de Sébillot, dans la *Revue des traditions po-*

M. Lot, que le mot *margari* fût tombé de l'usage général à la fin du XI^e^ siècle, il pouvait être resté vivant en ces lieux, lié au nom d'Isembard. Et l'on peut bien concevoir que l'histoire même du renégat ait été à l'origine une anecdote locale, qui se racontait d'un mauvais seigneur de la région, réel ou imaginaire ; ne lisons-nous pas, chez Raoul le Glabre, qu'en Champagne les hommes de la fin du X^e^ siècle avaient imaginé une fable analogue ? Le chef scandinave Hasting, disaient-ils, était un serf d'une bourgade voisine de Troyes, qui avait passé aux Normands et renié Jésus-Christ pour les dieux des barbares [1].

Insistons sur cette remarque que les données historiques de la chanson de geste et les anecdotes locales qu'on peut aujourd'hui encore recueillir à Saint-Riquier sont d'une même qualité. Je veux dire que, pour les constituer, les unes comme les autres, il y a fallu en quelque mesure

pulaires, t. XV (1900), p. 236. Un bandit s'appelle un *derlaque* (d'Erlach) en Bourbonnais, un Polaque en Lorraine, etc.

1. Voyez Raoul Glaber, *Les cinq livres de ses histoires* (900-1004), publiés par Maurice Prou, Paris, 1886, l. I, ch. V, p. 18 : « Qui juvenis, valens robore corporis, perversae tamen indolis, superbiendo abiciens fortunam pauperum parentum, elegit exul fore, dominandi victus cupidine ; denique, clam egrediens ad predictam Normannorum gentem, illis tantummodo primitus adhesit qui, assiduo raptui servientes, victum ceteris ministrabant quos etiam illi communiter *flottam* vocant ; illoque aliquandiu huic nequam mori inserviente, cepit pessimis commilitonibus tanto existere diligentior quanto efficiebatur flagitiosior, paulatimque... omnes pariter sui illum constituere terra marique principem... Postmodum etiam cum universa pene cui preerat gente conscendens ad superiores Galliarum partes, quasi pestifer parens, nativum male querens revisere solum... etc. »

la participation du clerc, du savant. Au XI^e^ siècle, la vue des ruines suffisait assurément pour rappeler à tous les ravages anciens ; mais le nom du roi vainqueur des barbares, Louis, d'où venait-il ? et la connaissance de sa mort inopinée au lendemain de sa victoire, d'où venait-elle ? Du clerc, qui avait trouvé ces choses dans ses livres. Seulement, si elles ont filtré des livres du clerc jusqu'aux gens du pays, c'est de la même simple façon qui a fait passer le nom de Centule du sermon du curé aux récits de ses ouailles. Le curé donne *Centule* ; l'étymologiste paysan lui rend *Centune* et la légende des tours. Pareillement, pour raconter la guerre du roi Louis contre Guaramund, Hariulf se réclame de l'autorité des anciens du pays (*priscorum auctoritas*) ; mais ceux-ci, à leur tour, sans les clercs de l'abbaye, auraient-ils su le nom du roi Louis ? Entre des hommes groupés sur un même coin de terre, et qui ont intérêt ou simplement plaisir à garder les mêmes souvenirs, la vie journalière provoque de tels échanges.

A quoi bon supposer l'existence d'une épopée contemporaine de la bataille de Saucourt ? Tous ces poèmes hypothétiques, que l'on suppose contemporains des événements, cantilènes, ou chants lyrico-épiques, ou épopées carolingiennes, ou chants hérités de l'épopée mérovingienne, de quelque nom qu'on les appelle, sont nés au XIX^e^ siècle du besoin logique qu'on avait d'expliquer l'historicité des chansons de geste. Ils ne sont rien que les noms qui expriment ce besoin.

Pour y satisfaire, pour expliquer que ces romans renferment en effet des souvenirs du passé, il suffit, croyons-nous, de trouver, à l'époque où ils furent com-

posés, au XI^e^ et au XII^e^ siècle, des maisons où ces souvenirs étaient alors vivants. Il n'y a qu'à *localiser*. La légende de Girard de Roussillon à Vézelay, celle d'Ybert de Ribemont à Waulsort, etc. Celle de *Gormond et Isembard*, à Saint-Riquier.

Cette explication, plus simple que l'autre, est à peine hypothétique. Dire qu'à Saint-Riquier on devait garder au début et au milieu du XI^e^ siècle la mémoire des invasions normandes, et en parler, ce n'est pas une hypothèse, puisque Hariulf nous l'atteste pour la fin de ce même siècle, et puisque, dans les temples grecs du temps de Pausanias comme dans les églises chrétiennes du temps de Bède le Vénérable, à toute époque, en tous pays, la tradition a conservé quelque chose du passé. Ce qui serait une hypothèse, et insoutenable, ce serait d'avancer que l'église de Saint-Riquier, seule entre toutes les églises, aurait fait exception. Notre explication n'est hypothétique qu'en ce qu'elle suppose que le premier poète de *Gormond et Isembard* avait visité le Ponthieu, l'église de Saint-Riquier ou une autre église de cette région : nous verrons plus tard si cette conjecture est téméraire.

Si ce premier poète a visité Saint-Riquier, personne, je pense, ne voudra contester qu'il ait pu y apprendre les faits d'histoire qui se trouvent dans le roman de *Gormond*. Et s'il eut des attaches à ce pays, nous nous expliquerons non seulement qu'il sache ces faits, mais du même coup pourquoi il s'y intéresse, et en outre pourquoi ils apparaissent dans la chanson du geste tout enveloppés de romanesque : c'est qu'il les a recueillis à une longue distance des événements, quand ce passé

était déjà vraiment le passé, déjà mystérieux et voilé, déjà légendaire.

Mais nous avons omis jusqu'ici de parler du roi Gormond. A dessein. Son cas s'expliquera-t-il mieux par notre théorie ou par l'autre ?

3. *Le roi Gormond.*

Qui est le roi Gormond ? Un Sarrasin, un « Leutis », ou un « Arrabi », mais qui, venant attaquer la France, part d'Angleterre, et plus précisément, de Cirencestre.

Or, si nous ignorons les noms des chefs danois ou normands qui ont ravagé le Ponthieu en 880 et qui se sont fait battre à Saucourt en 881, nous savons du moins que leur armée venait d'Angleterre, et qu'avant de prendre la mer à Fulham, elle était entrée en communications avec une autre armée danoise, commandée par un chef nommé Godrun, et qui campait précisément à Cirencestre.

Nous le savons par un témoignage ancien, celui d'Asser, évêque de Sherborne, mort vers 910, en sa *Vita Aelfredi, Anglorum regis* (849-887) [1]. Le chef danois Godrum (variante *Godrun*) avait débarqué en Angleterre en 870 et dominait en Est-Anglie. Il avait en 871 remporté une victoire sur Alfred le Grand, et le

1. Édition Petrie, au tome I des *Monumenta Britanniae historica*. On possède aujourd'hui une autre édition, excellente, de cet ouvrage : *Asser's Life of King Alfred, edited with introduction and commentary by* William Henry Stevenson, Oxford, 1904. Le récit qui nous intéresse se lit aux pages 45 et suivantes de cette édition.

chroniqueur indique certaines des stations de son armée pendant les années suivantes : Londres, la Nordhumbrie, Repton, Cambridge, Werham, Exeter, Chippenham. Enfin, en 878, Alfred l'atteignit à Ethandun (Edington en Wiltshire), lui infligea une grande défaite, et le força à se rendre. Asser continue en ces termes :

Année 878. Godrum promit de se faire chrétien et de recevoir le baptême de la main du roi Alfred. Lui et les siens firent comme ils avaient promis. En effet, sept semaines plus tard, le roi des païens Godrum, accompagné de trente des principaux hommes de son armée, rejoignit le roi Alfred près d'Aethelingaeg, en un lieu nommé Alre. Le roi Alfred, le recevant pour son fils d'adoption, le leva des fonts sacrés du baptême ; il reçut la confirmation (?) huit jours plus tard dans le domaine royal de Wedmore. Godrum demeura douze jours auprès du roi après avoir reçu le baptême, et le roi lui donna de nombreux et excellents châteaux.

Année 879. Cette armée de païens, quittant Chippenham comme elle l'avait promis, gagna Cirencestre, qui s'appelle en cambrien Cairceri, et elle y séjourna pendant un an.

Cette même année, une grande armée de païens, venant des pays d'outre-mer, remonta la Tamise et entra en communications (*adunatus est*) avec celle dont je viens de parler ; pourtant elle prit ses quartiers d'hiver à Fulham [1]

Année 880. L'armée païenne de Cirencestre, quittant cette ville, se rendit en Est-Anglie [2], et, se partageant le pays, commença à l'habiter.

La même année, l'armée païenne qui avait hiverné à Fulham, quittant l'île de Bretagne, et retraversant la mer, gagna la France Orientale et demeura une année à Gand.

Asser raconte alors, sous les années 881, 882, les expé-

1. Aujourd'hui faubourg de Londres, sur la rive gauche de la Tamise.

2. Le Norfolk actuel.

ditions de cette armée en France (c'est celle qui fut vaincue à Saucourt). Puis, après d'autres récits, il revient à Godrum, à la fin de l'année 884, pour répéter ce qu'il avait dit plus haut, à savoir que Godrum s'était établi en Est-Anglie, et pour ajouter qu'il rompit en 884 la paix par lui conclue avec Alfred : « *Ille paganorum exercitus, qui in Orientalibus Anglis habitavit, pacem, quam cum Aelfredo rege pepigerat, opprobriose fregit.* »

Ce récit se retrouve dans un grand nombre de chroniques d'Angleterre et notamment dans la *Chronique anglo-saxonne* [1]. Mais les *Annales* d'Asser demeurent la source la plus ancienne, et très digne de foi : Asser, « maître » du roi Alfred, raconte des événements dont il fut le témoin.

Entre son récit et le roman de *Gormond et Isembard*, il y a, comme on voit, des points de contact :

1° Le nom du viking d'abord, du moins au jugement de plusieurs linguistes [2]. La forme nordique du nom qu'Asser rend par *Godrum* est, disent-ils, *Guthormr*, « dragon de bataille » (?), dont une forme contractée est *Gorm*. Le scandinave *Gorm*, décliné *Gormo, Gormonis*, sera devenu en français *Gormond*, par assimilation au nom *Wermundus*, par exemple.

1. Voyez Petrie, *Monumenta Britanniae historica*, t. I (1848), p. 362 (le personnage en question y est appelé, selon les manuscrits, *Godrun*, *Godrum*, *Guthrum*, *Gythram*, *Gutram*). Cf. le *Chronicon Florentii Wigorniensis* (Petrie, p. 559), la *Simeonis Dunelmensis historia de gestis regum Anglorum* (Petrie, p. 682), l'*Historia Henrici Huntendunensis* (Petrie, p. 740), etc.

2. Voyez H. Zimmer, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1890, p. 823. Cf. Fluri, p. 120 ; Zenker, p. 80 ; Lot, p. 21 et p. 35.

2° L'armée danoise qui, campée à Fulham, s'est mise en communication avec celle de Godrum, campée à Cirencestre, est précisément la même qui, deux ans plus tard, s'est fait battre à Saucourt, la même par conséquent qui combat en Vimeu selon la chanson de geste.

3° Godrum et Gormond ont tous deux séjourné à Cirencestre, et « il est inadmissible, comme le dit fort bien M. Lot, qu'une coïncidence aussi frappante soit un simple effet du hasard ».

Ces concordances sont de telle nature que le rapprochement de Godrum et de Gormond s'est imposé à quiconque, critique littéraire ou historien, connaissant Asser, a connu aussi la chanson de geste. Sharon Turner l'a fait le premier, puis Lappenberg, Pauli, Leroux de Lincy, San Marte, MM. Storm [1], Zimmer, Zenker, Lot, etc.

L'identité de Godrum et de Gormond semble l'évidence même. Néanmoins, et par contre, le même texte d'Asser qui nous force à la reconnaître nous enseigne aussi :

1° Que Godrum, s'étant fait baptiser, ne ressemble guère au Gormond qui, dans la chanson de geste, mène contre la France, en qualité de roi païen, une armée de païens ;

2° Que ce Godrum ne peut pas être identique au Gormond donné par la chanson de geste comme l'adversaire du roi de France, car Godrum, après sa conversion n'a jamais fait voile vers le continent, mais s'est

1. Voyez les références à ces auteurs dans Fluri, *ouvr. cité*, p. 118 ; cf. Lot, p. 47.

retiré paisiblement de Cirencestre en Est-Anglie, d'où il n'a plus bougé ;

3° Que ce Godrum, qui vivait encore en 884 et qui (selon la *Chronique anglo-saxonne*) n'est mort qu'en 890, ne peut pas être identique au Gormond qui, d'après la chanson de geste, fut tué par le roi Louis en une bataille où il faut reconnaître la bataille de Saucourt, laquelle eut lieu en 881.

Godrum est-il Gormond ? Oui, évidemment, si l'on regarde aux concordances des deux textes. Non, évidemment, si l'on regarde à leurs divergences.

Pour sortir de cettre étrange difficulté, M. Lot a tenté de concilier le récit de la chanson de geste et celui d'Asser.

« A la rigueur, dit-il [1], il n'est nullement impossible que Godrum [après son baptême] ait passé la mer en 880, ait séjourné en Gaule en 881, puis soit allé rejoindre ses compagnons d'Est-Anglie.... On ignore le nom du chef des Northmans à la bataille de Saucourt ; mais, parmi les *principes* qu'assiégea à Elsloo, en 882, le roi Charles le Gros, se trouvait un certain *Vurm* ou *Vurmo* [2]. Comme l'armée païenne était en grande partie la même qui avait été battue l'année précédente à Saucourt, il est tentant d'identifier Gormond avec ce *Vurmo*. » Gormond, Vurmo et Godrum seraient un seul et même personnage. De la venue de Godrum sur le continent, Asser, à la vérité, ne dit rien ; mais c'est

1. P. 22 ; cf. p. 18.

2. « *Annales Bertiniani*, a. *882* ; *Annalium Fuldensium continuatio Ratisbonensis*, éd. Fr. Kurze, a. *882*. »

peut-être de sa part ignorance, oubli, indifférence, « Somme toute, conclut M. Lot [1], avouons que, par suite de la concision des sources, les mouvements des chefs normands nous échappent trop souvent. S'il faut en tirer une conclusion de prudence, cette prudence ne doit pas être trop timorée, et il y aurait peut-être quelque naïveté à croire qu'un viking du IXe siècle s'est astreint à se cantonner dix ans de suite dans sa province sans penser à en sortir. » En résumé, la chanson de gèste pourrait bien ne contenir qu'une seule donnée fausse, celle de la mort de Gormond dans le Vimeu. Cette invention légendaire écartée, on peut combiner les données de la chanson de geste avec celles des textes historiques, de manière à constituer à Godrum, entre les années 878 et 884, une biographie, qui peut-être, selon M. Lot, est sa vraie biographie. Voici quel serait ce *curriculum vitae* :

Année 878. Vaincu par Alfred, Godrum reçoit le baptême (*D'après Asser*).

Année 879. Il campe à Cirencestre (*D'après Asser, d'accord avec la chanson de geste*).

Années 880-1. Il fait campagne en France contre Louis III(*D'après la chanson de geste*).

Année 883. Il est assiégé à Elsloo par Charles le Gros (*D'après les* Annales Bertiniani).

Année 884. Rentré en Angleterre, et retiré en Est-Anglie, il se révolte contre Alfred (*D'après Asser*).

Il y a à ces hypothèses une difficulté de fait. Asser dit formellement que Godrum quitta Cirencestre pour se

1. P. 23.

rendre en Est-Anglie, et que, partageant entre ses compagnons la région qu'Alfred lui avait cédée, il commença à l'habiter (*Cirrenceastre deserens, ad Orientales Anglos perrexit, et, ipsam regionem dividens, coepit inhabitare*). Il résidait donc en Est-Anglie en 880, tandis que ses compatriotes de l'autre armée envahissaient la France ; il y était encore quatre ans après, puisqu'Asser ne reparle de lui que pour raconter sa révolte de 884 [1], et c'est contradictoire au récit de la chanson de geste.

1. Bien entendu, M. Lot a vu la difficulté. Il cherche à l'écarter, comme voici (p. 23) : « Les Annales d'Asser ne disent pas qu'Alfred eût cédé l'Est-Anglie à Godrum et ses compagnons. Ce fait n'est attesté que par des textes postérieurs. Elles indiquent au contraire que les païens s'étaient engagés à vider le royaume. Il est visible qu'ils n'accomplirent pas cette promesse, et l'on ne saurait affirmer que l'occupation de l'Est-Anglie fut paisible et concertée avec le roi saxon. Elle fut plutôt le résultat d'une conquête. Et ce qui confirmerait cette vue, c'est que, dès 804, le roi Alfred vit sa flotte battue par ces mêmes Scandinaves de l'Est-Anglie. La rupture du pacte d'alliance en avait donc suivi de bien près la conclusion, en admettant même l'existence de ce pacte. » — Mais l'existence de ce pacte, il nous faut bien l'admettre, puisqu'Asser l'affirme (*pacem cum Aelfredo rege pepigerat*) et qu'on accepte les autres traits de son récit. Or, quand peut-il avoir été conclu, sinon en 878, au moment de la conversion du chef scandinave ? Si on ne l'admet pas, il faut supposer qu'entre la soumission et le baptême de Godrum en 878 et sa révolte en 884 se placerait une autre révolte, dont Asser ne parle pas, et une autre soumission dont Asser ne parle pas davantage. A relire son texte, on voit que tout y est clair : en 878, Godrum, vaincu, se rend à Alfred, se fait baptiser par lui, reçoit de lui de grandes marques d'amitié, et après son cantonnement à Cirencestre en 880, se retire dans l'Est-Anglie, qu'il se met à partager entre ses compagnons. C'est que son traité de paix avec Alfred l'y autorisait ; sans quoi Asser n'aurait pu manquer de le dire. Si son occupation de l'Est-Anglie en 880

Il faut donc en convenir : supposé que Godrum et Gormond ne fassent qu'un, si Asser a raison de dire que Godrum s'est converti en 879, la chanson de geste a tort de dire que Gormond était païen en 881.

Si Asser a raison de dire que Godrum vivait en Est-Anglie en 881, la chanson de geste a tort de dire que Gormond a combattu le roi Louis en Vimeu.

Si Asser a raison de dire que Godrum était encore vivant en 884, la chanson de geste a tort de dire qu'il fut tué par le roi Louis en 881.

On ne peut pas concilier ces deux textes. Et s'il faut sacrifier l'un des deux, ne faut-il pas retenir la version d'Asser, qui fut un contemporain de Godrum, de préférà la version d'un jongleur, qui écrivait deux siècles plus tard ? J'en appelle de M. Lot, critique littéraire, à M. Lot, historien.

M. Lot s'est fort bien rendu compte, il va sans dire, de ce qu'il y a de hardi (même au cas où les textes ne se

avait été « le résultat d'une conquête » et non l'application d'un traité conclu dix-huit mois ou deux ans plus tôt, si, à peine baptisé, le nouveau converti avait repris les armes contre Alfred son parrain, le biographe d'Alfred aurait-il passé sous silence cette rébellion immédiate et scandaleuse, — lui qui se scandalise de la rébellion de 884 ? Il faut donc admettre (avec les divers historiens qui ont interprété ce texte) qu'Alfred en 878 avait cédé l'Est-Anglie à Godrum et que Godrum s'y tint en repos de 880 à 884. D'ailleurs nous avons conservé le texte d'un traité de paix entre Alfred et Godrum. On pourra le lire dans le recueil de Reinhold Schmid, *Die Gesetze der Angelsachsen*, 1832, t. I, p. 57 (cf. Zenker, p. 79). Le premier article de ce traité détermine la frontière du nouveau royaume d'Est-Anglie. Il semble bien que c'est à ce document même qu'Asser fait allusion, et qu'il doit être daté de 878.

contrediraient pas) à compléter un récit d'annales du XI^e^ siècle par un récit de chanson de geste du XII^e^, rempli d'ailleurs de traits visiblement inventés à plaisir. Aussi ne semble-t-il pas tenir beaucoup à l'hypothèse que le Godrum d'Asser aurait pris part à la bataille de Saucourt. Il a introduit cette hypothèse par une formule de doute : « A la rigueur, il n'est nullement impossible que... », et il conclut ainsi : « Cela n'a point du reste une importance extrême. »

La conjecture qu'il préfère (et c'est aussi celle de M. Zenker) est celle-ci : En admettant que le Godrum d'Asser ne soit jamais venu en France, « rien n'empêche d'admettre qu'il ait été confondu soit avec le *Vurmo* de 881, soit avec tout autre chef de bande du continent dont le nom présentait une ressemblance avec le sien ». — « Confondu » : par qui? Pour confondre un homme avec un autre, il faut les connaître tous deux. Or, si l'on conçoit sans peine que les Francs de Saucourt aient pu apprendre le nom de tel des chefs de bande qu'ils combattaient, *Vurmo* par exemple, comment auraient-ils pu savoir que là-bas, en Est-Anglie, vivait un autre chef danois du même nom ou de nom analogue, Godrum ?

Avec sa lucidité ordinaire, M. Lot a vu la question, et il y a répondu, par une réponse qui semble d'abord acceptable : les Francs auront appris le nom de Godrum de la bouche de quelque Danois fait prisonnier à Saucourt [1]. Ce prisonnier a dû leur apprendre en outre que Godrum avait, deux ans plus tôt, séjourné dans la ville de Cirencestre.

1. Lot, p. 24 et p. 38.

Mais « qui donc, demande alors M. Lot, avec toute raison, se fût rappelé ce fait insignifiant (le séjour à Cirencestre), fût-ce peu après ? » Qui voudrait supposer que le nom obscur et indifférent de cette bourgade d'Angleterre se serait transmis de bouche en bouche durant deux siècles? Même en Ponthieu, même à Saint-Riquier, chacun l'eût oublié, deux ans, dix ans plus tard. Et l'on aperçoit la conséquence : voilà en défaut, semble-t-il, et annulée, la théorie que nous proposions tout à l'heure pour expliquer l'historicité de *Gormond et Isembard* ; voilà que l'autre théorie reprend avantage, celle qui suppose un premier poème presque contemporain des événements. Si le nom de Cirencestre, éminemment fragile et condamné à un rapide oubli, se lit dans le Fragment de Bruxelles, c'est que les propos du prisonnier danois n'auront pas été abandonnés longtemps à la seule tradition orale, mais enchâssés presque aussitôt dans un poème.

De là cette théorie de M. Lot, parfaitement logique et cohérente : La forme première de *Gormond et Isembard* fut « un poème élaboré vers 900 » [1]. Le *Fragment de Bruxelles* en représente, à deux siècles ou plus de distance, l'un des remaniements. La légende de Gormond, fondée d'abord sur les récits du prisonnier danois, « a franchi de bonne heure le détroit, évidemment après la conquête de l'Angleterre, à laquelle prirent part des chevaliers du Ponthieu » [2]. Par là s'explique que, vers 1135, Gaufrei de Monmouth ait exploité la chanson

1. Lot, p. 8.
2. Lot, p. 41.

de geste et qu'il ait introduit Gormond et le siège de Cirencestre dans sa fabuleuse *Historia regum Britanniae*. Ses traducteurs et imitateurs ont répété ce récit, et c'est ainsi que Gormond est devenu sur le tard, à Cirencestre, le héros de légendes locales.

Ce système est logiquement irréprochable, et s'impose, si du moins on en accepte le point de départ : l'hypothèse du dialogue d'un prisonnier danois avec un Français, lequel Français aura gravé dans sa mémoire ou consigné sur ses tablettes le nom de Godrum de Cirencestre pour en faire part, sans trop tarder, à un poète, lequel, crainte de l'oublier, se sera hâté de le mettre dans ses vers.

Par malheur, il semble difficile d'accepter un tel point de départ. Qu'un prisonnier danois ait causé avec ses vainqueurs, rien de plus vraisemblable. Qu'il ait parlé de la guerre récente et nommé les chefs qui l'avaient faite, rien de plus naturel. Mais pourquoi, par quelle singulière association d'idées aurait-il mêlé à ses récits ce Godrum, devenu chrétien depuis deux ans, alors cantonné dans l'Est-Anglie et qui n'avait jamais eu affaire aux Français? Supposé pourtant que, par quelque accident de conversation, le prisonnier ait parlé de Godrum, voici où serait la merveille. Ce serait que, de tant d'aventures qu'il aurait pu conter de ce viking, il n'eût rapporté (ou du moins que son interlocuteur n'eût retenu) que ce détail : son séjour à Cirencestre. C'est, dira-t-on, qu'une belle histoire s'était « cristallisée » autour du nom de Cirencestre : celle des oiseaux portant aux pattes des matières enflammées, et qui avaient pris la ville. Mais nous ne pouvons, sans faire injure à notre

Danois, supposer qu'il ait raconté comme vraies à ses auditeurs des histoires qu'il savait mensongères. S'il leur a conté le conte des oiseaux incendiaires, il l'aura rattaché au siège de toute ville que l'on voudra, pourvu que cette ville ne soit pas Cirencestre [1]. En effet, deux ans auparavant, en 879, si le Danois avait été à Cirencestre [2], qu'y avait-il pu voir ? Rien de mémorable. Ni batailles, ni incendies ; c'était un simple cantonnement. Personne n'assiégeait la ville. Il ne s'y passait rien, sinon peut-être que Godrum, nouvellement baptisé, y écoutait dévotement chanter la messe. Voilà tout ce que le Danois a pu en rapporter.

Si l'on suppose donc, avec M. Lot, un poème primitif fondé sur les narrations d'un prisonnier danois, on constate que l'interlocuteur du prisonnier danois, le *reporter* épique qui a enregistré cet entretien, aura fait en le recueillant au moins quatre contre-sens : 1° Il aura compris à tort que Godrum, alors baptisé, était un païen. — 2° Il aura compris à tort que l'historiette des oiseaux incendiaires s'appliquait à la ville de Cirencestre, laquelle, dans les récits du prisonnier, n'avait été incendiée ni par des oiseaux, ni par personne. — 3° Il aura compris à tort que Godrum d'Est-Anglie, lequel n'avait pas quitté l'Angleterre, était l'un des combattants de Saucourt. — 4° Il aura compris à tort que Godrum, alors bien vivant, était déjà mort.

1. C'est ce qu'a bien vu M. Lot (p. 37, n. 5). Sa façon de résoudre la difficulté est plus ingénieuse que convaincante.

2. Supposé qu'il ait fait partie de l'armée de Fulham qui se mit en communication avec celle de Cirencestre.

* * *

De tout ce qui précède, il ressort que l'identification du chef vaincu à Saucourt avec Godrum de Cirencestre, étant grossièrement erronée, ne peut pas être le fait des contemporains. Puisque le Fragment de Bruxelles ne peut l'avoir empruntée ni à des récits oraux répétés depuis le IXe siècle, ni à un poème français composé au IXe siècle, il faut, par élimination, que quelqu'un, à une longue distance des événements, l'ait tirée d'un livre latin.

De quel livre? Par quelle voie le viking de Cirencestre a-t-il pu passer des *Annales* d'Asser ou de la *Chronique anglo-saxonne* à la chanson de geste? On ne peut proposer à cet égard que des conjectures : ce qui en fera principalement la force, c'est l'invraisemblance, que nous venons de reconnaître, de tout autre mode d'explication.

Il est possible, je crois, d'établir un fait : avant que d'être introduit en France dans une chanson de geste, déjà, en Angleterre, par l'opération de clercs anglais, le Godrum d'Asser était devenu Gormond.

Wace dit qu'en souvenir de Gormond et de ses moineaux incendiaires les gens du pays appelaient de son temps (en 1155 environ) Cirencestre « la cité as moissons » [1], « Sparrow-chester », dit Layamon [2]. Gormond

1. *Brut*, éd. Leroux de Lincy, v. 14029 et suiv. Cf. le témoignage d'Alexandre Neckham (fin du XIIe siècle ou début du XIIIe) cité par MM. Fluri, Zenker et Lot.

2. *Layamon's Brut*, éd. Fr. Madden, 1847, t. III, p. 175.

avait bâti à Cirencestre une haute tour où il avait mis « son mahomet » [1]. On voit encore, ajoute Wace, par toute la contrée, les restes des cités, des abbayes, des églises qu'il a dévastées :

> Encor en perent les ruines
> Et les desers et les gastines
> Que Guermons fist an plusor leus [2].

Vers 1185, Giraud de Barri témoigne que les Anglais attachaient le nom du roi Gormond à tous les restes d'anciens retranchements qui se voyaient en Irlande, à tous les châteaux forts détruits, à toutes les ruines mystérieuses [3].

De ces textes du XII^e^ siècle, et d'autres encore, M. Fluri et M. Zenker ont conclu qu'il a dû exister de bonne heure en Angleterre, indépendamment de toute influence de la chanson de geste française, des traditions légendaires sur un personnage nommé Gormond, qu'il fût d'ailleurs ou non identique à Godrum. Par là s'expliquerait qu'en 1135 Gaufrei de Monmouth ait introduit Gormond dans son histoire fabuleuse de la Grande-Bretagne.

Mais peut-être n'est-il pas légitime d'invoquer ces témoignages. M. Lot les a récusés : tous les textes pos-

1. *Layamon's Brut*, t. III, p. 173.
2. *Brut*, v. 14043-6.
3. *Topographia Hiberniae*, dans les *Giraldi Cambrensis opera*, éd. Dimock, Londres, 1867, p. 182. Voir le texte dans Zenker, *ouvr. cité*, p. 23. Tous les textes auxquels il est fait allusion ici ont été déjà cités par M. Fluri et par M. Zenker : on ne saurait trop apprécier ces érudits pour la richesse de leur information.

térieurs à celui de Gaufrei de Monmouth, dit-il, n'en sont que des amplifications ou des dérivés; et, quant à Gaufrei de Monmouth lui-même, s'il a utilisé Gormond dans son livre, c'est simplement qu'il connaissait le roman français [1].

Il se peut, en effet, et nous renoncerons donc à faire état d'aucun de ces textes. Privé de leur secours, ne nous sera-t-il pas possible pourtant d'établir que les clercs anglais ont raconté les premiers des légendes sur le Godrum d'Asser, devenu pour eux Gormond, et cela dès une haute époque ? Il nous faudrait un texte dont on fût assuré qu'il ne dépend ni de Gaufrei de Monmouth, ni de la chanson de geste : double preuve difficile à fournir, car l'*Historia* de Gaufrei a été très répandue en Angleterre, et les textes plus anciens sont rares; si l'on ne pouvait trouver un tel texte, il n'y aurait pas lieu d'en être surpris. Il en existe un pourtant.

En son *De gestis regum Anglorum* [2], composé avant 1125, Guillaume de Malmesbury raconte l'histoire du chef danois Guthrum. Il rapporte ses guerres contre le roi Alfred (éd. Stubbs, t. I, p. 98), sa défaite, sa soumission, son baptême, son établissement en Est-Anglie (t. I, p. 126). Il l'appelle *Guthrum* ou *Gudram*, mais aussi *Gurmundus* :

1. On peut, il est vrai, trouver cette dernière raison insuffisante : Gaufrei connaissait plusieurs légendes épiques françaises (Lot, p. 36, note 2) ; mais *Gormond et Isembard* est la seule chanson de geste à laquelle il ait fait l'honneur de la résumer. N'est-ce pas un indice qu'il y avait reconnu une vieille connaissance, une légende d'origine anglaise ?

2. Éd. W. Stubbs (collection du Maître des rôles), 1887.

Rex eorum *Gudram, quem nostri Gurmundum vocant*, cum triginta proceribus et omni pene populo, baptizatus et in filium a rege Elfredo susceptus est. Datae ei provinciae Orientalium Anglorum et Northanhimbrorum, ut eas sub fidelitate regis foveret hereditario, quas pervaserat latrocinio. Verum, quia non mutabit Ethiops pellem suam, datas ille terras tyrannico fastu undecim annis proterens, duodecimo vitam finivit, posteris quoque perfidiae successionem transmittens [1]. Etc...

Par la suite, ayant à reparler de ce personnage, il l'appelle couramment *Gurmundus*[2].

D'où lui vient ce nom ? Pas de Gaufrei de Monmouth, puisque Guillaume écrit en 1125 au plus tard et qu'à cette date l'ouvrage de Gaufrei n'existait pas encore. Lui vient-il de la chanson de geste ? Il nous est bien interdit de le penser. En effet, Guillaume de Malmesbury, qui connaît la chanson de *Gormond et Isembard* et l'analyse[3], n'a garde de croire que le roi païen qui y

1. P. 156.

2. Sous la date de 925, il parle du roi Sihtric, « cognatus illius *Gurmundi*, de quo in gestis Elfredi regis legitur » (éd. Stubbs, p. 146). Sous la date de 943 (*ibid.*, p. 158), il parle « de quodam regulo Reinaldo, filio ejus *Gurmundi*, de quo in gestis Alfredi tetigimus ».

3. Voici cette analyse (éd. Stubbs, t. I, p. 139) : « Filius hujus Caroli (Charles le Simple) fuit Ludowicus. Is a quodam Isambardo, qui, ad paganismum versus, fidem luserat, irritatus, proceres suos de suffragio convenit ; quibus nec responsum referentibus, Hugo quidam, non magni nominis tyro, filius Roberti, comitis Montis Desiderii, ultro pro domino duellum expetiit, et provocatorem interemit. Ludowicus cum toto exercitu apud Pontivum subsecutus, omnibus barbaris quos ille adduxerat vel occisis, vel elapsis, opimam lauream obtinuit. Sed, non multo post, pro labore illius expeditionis extrema valitudine debilitatus, heredem regni Hugonem illum instituit, praedicandae fidei et virtutis heredem. Ita prosapia Caroli Magni in illo cessavit... Hugo alteram filiam Edwardi duxit uxorem et genuit Robertum... »

figure ait rien de commun avec Guthrum-Gurmundus : loin de placer les aventures d'Isembard au temps du roi d'Angleterre Alfred et du roi de France Louis III (879-882), il identifie le roi Louis du poème avec Louis IV d'Outremer (936-954) [1]. L'adversaire de Louis, Gormond, est donc, selon lui [2], un personnage du x^e^ siècle ; au contraire Guthrum-Gurmundus (il sait avec précision les dates de sa biographie) est un personnage du IX^e^.

Il ne le connaît que par des sources anglaises, dont la principale est la *Vie d'Alfred* par Asser. Asser, la *Chronique anglo-saxonne*, etc., ne nomment notre personnage que *Guthrum*, *Gudrum*, etc. Guillaume de Malmesbury, lui, glosant ces textes, dit : *Quem nostri Gurmundum vocant. Nostri* désigne sous sa plume les Anglo-Normands ou les Anglais [3]. Son témoignage nous enseigne donc que, indépendamment de toute influence soit de Gaufrei de Monmouth, soit des chansons de geste françaises, les clercs d'Angleterre avaient baptisé du nom de Gormond le Godrum d'Asser.

Est-ce pour avoir reconnu que ce n'étaient que deux

1. Qu'il croit d'ailleurs le prédécesseur immédiat d'Hugues Capet, comme on l'a lu à la note précédente. Guillaume de Malmesbury avait lu la *Chronique de Saint-Riquier* de Hariulf (voyez Stubbs, éd. de Guillaume de Malmesbury, p. 345, et Lot, éd.. de Hariulf, p. LV). Cette lecture aurait pu lui apprendre à quelle époque il devait placer l'aventure d'Isembard. Mais il n'a pas pris garde aux indications de Hariulf ou n'a pas voulu l'en croire.

2. Il ne le nomme même pas dans son analyse (cf. ci-dessus, p. 74, n. 3) : soit indifférence, soit qu'il n'ait connu la chanson de geste qu'indirectement, par quelque résumé en latin.

3. Guillaume de Malmesbury était de sang mêlé, Normand par son père, Anglais par sa mère, ou inversement. Il dit de lui-même : « Utriusque gentis sanguinem traho. »

formes d'un même nom ? Ou bien — (car l'étymologie *Gormond* > *Guthormr* n'est peut-être pas des plus sûres) — ont-ils identifié, à cause de quelque ressemblance dans leur destinée, le Godrum de leurs annales à un Gormond, héros réel ou imaginaire de traditions locales ? On ne sait. Il nous suffit que ce *Gudrum quem nostri Gurmundum vocant* ne doive rien au héros du roman français.

Il est devenu pourtant le héros de ce roman français. C'est, croyons-nous, que l'identification *Godrum* = *Gurmundus*, faite, nous venons de le voir, par des clercs anglais, a été connue et recueillie par des clercs français. Il se fit au moyen âge, entre les églises des divers pays, notamment entre celles de France et d'Angleterre, des échanges intellectuels incessants. L'abbaye de Saint-Riquier, particulièrement, avait des relations avec l'Angleterre. Avant la conquête déjà : l'abbé de Saint-Riquier Gervin Ier (1055-1075) était lié d'amitié avec Édouard le Confesseur[1] ; Hariulf le montre s'embarquant un jour avec cent de ses moines pour rendre visite au roi anglais[2]. Dès cette époque les moines de Saint-Riquier possèdent des terres en Grande-Bretagne. On s'explique par là qu'ils aient pu avoir connaissance de ce que les clercs anglais savaient de *Godrum-Gormond*. *Godrum-Gormond*, disaient les livres des clercs anglais, était un roi païen qui avait ravagé l'Angleterre et qui, en 870, séjournait à Cirencestre. D'autre part, les clercs de Saint-Riquier voyaient, dans leurs propres livres, que le Ponthieu et leur

1. *Chronique de Saint-Riquier*, éd. Lot, p. 237.
2. *Ibid.*, p. 251 suiv.

église avaient été ravagés en 880-881 par des païens venus d'Angleterre. Guidés par les dates — 879,880,881 [1] —, ils ont cru reconnaître en Gormond de Cirencestre le chef de l'armée qui avait incendié leur église. Ce fut une erreur, sans doute ; mais tous les historiens, même en des temps où les historiens sont plus exercés à la critique, sont sujets à en commettre de semblables [2].

Un fait curieux semble appuyer ces vues. Les moines de Saint-Riquier, avons-nous dit, possédaient des biens en Angleterre ; Guillaume le Conquérant leur en confirma

1. Guidés aussi peut-être par l'analogie des noms *Guaramundus*, *Gormundus*. Est-il sûr que ce soient deux formes d'un même nom ?

2. On nous dira peut-être que le clerc à qui nous imputons cette méprise aura commis précisément les quatre contre-sens que nous trouvions invraisemblable tout à l'heure d'attribuer à l'interlocuteur du prisonnier danois. Mais ce n'est qu'une fausse apparence. Un homme lisant Asser, ou la *Chronique anglo-saxonne*, ou quelque texte dérivé de ces ouvrages, peut à bon droit résumer sa lecture en une note telle que celle-ci : « Une armée païenne, commandée par Gudrum-Gormond, campait à Cirencestre ; elle entra en communications avec une autre armée païenne, campée à Fulham, qui vint envahir la France. » Si l'auteur d'une telle note, parfaitement exacte, la relit à quelque temps de là, il peut en tirer la notion erronée que Gormond de Cirencestre a envahi la France. Un texte lu incomplètement, ou exploité seulement de seconde main, ou interprété d'après une « fiche » ancienne, ce sont là des accidents banals, et c'est de quoi sont faites très communément les erreurs des historiens modernes. Par une erreur unique et facile à comprendre, Gormond de Cirencestre devient ainsi pour notre clerc l'envahisseur du Ponthieu. Son nom parvient à un poète, qui lui prête les aventures qu'il veut : il le montre au siège de Cirencestre, il le suppose païen, il le fait mourir quand il lui plaît, etc. Il en va autrement dans l'hypothèse du prisonnier danois : consulté sur le nom du chef qui commandait à Saucourt, le prisonnier aurait donné un nom faux, raconté un siège chimérique de Cirencestre, etc.

la propriété [1]. Or, si l'on cherche dans le *Domesday Book* où se trouvaient leurs domaines, on constate que deux au moins d'entre eux étaient « in comitatu Nordfolk » [2]. Le comté de Norfolk, c'est l'Est-Anglie, c'est-à-dire la contrée même où le viking Godrum avait d'abord vaincu le roi Alfred, qu'il avait conquise dès 871, puis obtenue par traité en 879, puis occupée dix ans encore. N'est-il pas vraisemblable que les moines de Saint-Riquier aient entendu parler sur leurs terres d'Est-Anglie de cet ancien maître de l'Est-Anglie, que les clercs de la région appelaient Gormond ? Peut-être des recherches poussées dans les églises du Norfolk, dans les régions jadis occupées par les moines de Saint-Riquier, et dans le comté de Gloucester, du côté de Cirencestre, ne seraient-elles pas stériles.

Ce sont là, nous le savons, des conjectures indé-

1. Voyez la *Chronique de Saint-Riquier*, éd. Lot, p. 244. Guillaume le Conquérant, à la prière de ses amis, le comte Raoul et son fils Raoul, confirme les donations faites par eux à Saint-Riquier, savoir : « Sancti Richarii terra in Anglicis finibus sita, a Radulfo comite eidem sancto tradita ; villa vocabulo *Esperlais*, ubi habentur hospites XXXVII... Est et alia villa quae dicitur *Acra*, ubi habentur hospites II, molendina III, quae solvunt XXXV oras denariorum... Est et tertia villa, quae vocatur *Culesturpo* (variante *Cubesturpo*)... Sequitur quarta villa, quae vocatur *Achotes* (variante *Achetes*)... et alia quae vocatur *Apicheneam* (variante *Apusencham*)... His jungitur *Merefort* (variante *Merefert*)... Vocatur villa sequens lingua eorum *Assuafam*... Est et alia quae vocatur *Guenite*... »

2. Je n'ai retrouvé dans le *Domesday Book* (t. II, f° 236) que deux des huit *villae* de la note précédente. Elles sont ainsi désignées : « *Acre*, comitatus Nordfolk » ; — « *Culestorpa*, comitatus Nordfolk ». On voit par le *Domesday Book* que le *comes Radulfus* mentionné dans la *Chronique de Saint-Riquier* était Raoul de Toeni.

montrées. Mais elles ne supposent rien qui ne soit maintes fois attesté dans l'histoire de nos légendes. De telles opérations d'historiographes et de tels rapports entre les clercs d'Angleterre et ceux de France, quoi de plus ordinaire et de mieux constaté ? Pour prendre nos exemples dans la seule histoire de la chanson de *Gormond et Isembard*, ne voyons-nous pas durant tout le XII^e^ et tout le XIII^e^ siècle, des clercs nombreux s'appliquer à des combinaisons du même ordre? Ne voyons-nous pas, dès l'an 1108, Hugues de Fleury identifier le Gormond du roman au viking Alstagnus [1]? Ne les voyons-nous, les clercs anglais comme les clercs français, Gautier Map comme Nicolas d'Amiens, le Gallois Giraud de Barri comme Baudoin d'Avesnes, s'ingénier à l'envi à introduire notre roman dans la trame de l'histoire et à identifier, le roi Louis de la chanson de geste? Le roi Louis de la chanson de geste est Louis le Pieux (814-840), selon Gautier Map et Giraud de Barri [2]. C'est Louis le Bègue (846-879), selon Gui de Bazoches [3]. C'est Louis III (879-882), selon Hariulf et Geoffroi Gaimar [4]. C'est Louis d'Outremer (936-954), selon Guillaume de Malmesbury, Nicolas d'Amiens [5], Philippe Mousket et Baudoin d'Avesnes [6]. Ne voyons-nous pas vers 1150 le clerc anglais Geoffroi Gaimar s'emparer de la chanson de geste pour en mêler

1. « Verum iste Alstagnus vulgo Gurmundus solet nominari » (*Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. IX, p. 378).
2. Voyez les textes dans Fluri, *ouvr. cité*, p. 68.
3. Fluri, p. 62.
4. Voyez la note 1 de la page qui suit.
5. Fluri, p. 64.
6. Fluri, p. 55

les données à celles qu'il tirait de la *Chronique anglo-saxonne* [1] et, au début du XIII[e] siècle, le clerc français Aubri de Trois-Fontaines ne raconte-t-il pas l'histoire de Gormond à la fois d'après la chanson de geste et d'après le clerc anglais Guillaume de Malmesbury, dont il s'efforce de concilier les récits [2] ? Influence des chansons de geste sur les chroniques latines et réciproquement, communications constantes des clercs anglais avec les clercs

1. Geffrei Gaimar, *L'estoire des Engles*, éd. Duffus-Hardy (collection dite du Maître des rôles), vers 3023-3410.

2. *Monumenta Germaniae historica, SS.*, t. XXIII, p. 743. « A. 882. Guido de eodem (Ludovico Nichil Fecit). Sed, ut fertur, Ysembardus, juvenis egregie probitatis atque militiae, nepos ejus, fuit occasio per quam ante meridiem aetatis et magnificentiae suae vitae est subire coactus occasum. Hic enim cum per adulatorum iniqua consilia regis avunculi, quam non meruerat, incurrisset offensam, non jure, sed per injuriam regno pulsus et ad regem *Guormundum, quando erat paganus* (*Aubri connaît donc le baptême de Gormond, et c'est ici le Gormond de Guillaume de Malmesbury*), fugere compulsus, tam arto familiaritatis et amicitiae vinculo colligatus est ei, quod ob ejus dilectionem adultionem de avunculo reposcendam cum innumerabilibus armatorum milibus conjunctisque sibi Normannis et Danis *adhuc gentilibus* depopulatus Angliam, transfretavit in Franciam et devastavit adjacentem mari Britannico regionem ibique cum multis aliis Centulum, regium vicum, et antiquum ac nobile monasterium sancti Richarii concremavit... » — Plus loin (p. 783), sous l'année 987, Aubri polémise contre l'identification du roi Louis ennemi d'Isembard proposée par Guillaume de Malmesbury (*Guilelmus Anglicus*, comme il l'appelle) : « De Ysembardo quoque, *qui ad paganismum conversus fidem lusit et contra regem Ludovicum paganos adduxit* (*les mots en italiques sont pris à Guillaume de Malmesbury*), decipitur nimis in temporis circumstantia predictus Guilelmus, quia Ludovicus ille, quem irritavit Ysembardus, non fuit filius Lotharii ..., sed fuit ille Ludovicus frater Karlomanni et Karoli Simplicis, de quo Ludovico supra in anno 881 sufficienter est expressum. »

français, nous constatons en nombre de tels faits au XII^e siècle : faisons-nous rien autre chose, par notre essai d'explication, qu'en supposer de semblables au XI^e siècle, à l'origine de ce développement légendaire ?

En résumé et au terme de cette discussion, nous ne tenons pas aux diverses conjectures que nous avons émises pour expliquer comment, en quelles circonstances la légende a passé d'Angleterre en France. Nous n'avons pas à nous embarrasser du détail de ces circonstances. Le principe seul de notre explication nous importe, et il nous paraît certain, celui-ci. Selon la chanson de geste, les païens viennent d'Angleterre, et ce dire est vrai ; ils viennent de Cirencestre, commandés par Gormond, et ce dire est faux. Faux, sans être purement imaginaire. C'est de la pseudo-histoire, donc c'est d'origine livresque. Si Asser et la *Chronique anglo-saxonne* avaient omis de noter le cantonnement de Godrum à Cirencestre, Cirencestre ne serait pas mentionné dans la chanson de geste : on ne saurait sortir de là. Le mot « Cirencestre » est donc l'empreinte du clerc sur la légende et comme sa marque de fabrique. En ce que la légende introduit Gormond de Cirencestre, elle se révèle comme faite à longue distance des événements par exploitation abusive des textes historiques ; elle repose sur une combinaison d'historiographe, sur un contre-sens commis par un clerc.

IV. *L'abbaye de Saint-Riquier.*

Ces clercs qui ont maintenu dans le pays jadis envahi par les Normands le souvenir de l'invasion, qui ont alimenté la tradition locale et fourni de la sorte au premier

poète de *Gormond et Isembard* les données historiques et pseudo-historiques de son roman, ce furent les moines de l'abbaye que saint Riquier avait fondée à Centule au vu[e] siècle, et que les bienfaits d'Angilbert et de Charlemagne avaient enrichie et illustrée[1]. Nous l'avons maintes fois indiqué déjà. Il nous reste à montrer que ce n'était pas un dire arbitraire.

Saint-Riquier, Saint-Valery, Cayeux : le Fragment de Bruxelles nous confine sur ce petit territoire, au diocèse d'Amiens. Les versions plus récentes, sans en sortir, se bornent à transférer de Cayeux à Amiens la bataille où périt Gormond[2]. Dans tous les textes l'église de Saint-Riquier est placée au centre des récits et les domine.

1. Pour l'histoire de cette abbaye, voir la bibliographie des travaux qui la concernent, donnée par M. Lot, aux pages LXXI et suiv. de son édition de la *Chronique* d'Hariulf. L'ouvrage le plus important est celui de l'abbé Henocque, *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Riquier*, 1880, 3 vol. in-4 (collection des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*).

2. De là une jolie légende. Les Français auraient été écrasés si les femmes d'Amiens n'étaient sorties de la ville, armées, bannières en tête. Les Sarrasins, croyant avoir affaire à des chevaliers, furent pris de panique. Les hauberts, pressant les poitrines des femmes, avaient fait couler leur lait, dit Philippe Mousket :

> ... Lor lais es grans batailles
> Lor degoutoit par mi les malles.
> Encore i pert, s'a voir ne fal,
> Es cans c'on dist Molleronval.

Par cet exploit les femmes ont mérité de se placer dans la cathédrale d'Amiens à droite et non à gauche (*Lohier et Mallard*). Une inscription murale, mise en 1582 dans la cathédrale, portait : *A victoria Vallis mulierum per matronas Ambianenses* DCXXXVI. Voir sur cette légende Ph. Lauer, dans la *Romania*, t. XXVI, p. 166, et Lot, *art. cité*, p. 7, n. 2.

Le plus ancien auteur qui ait parlé de notre légende, Hariulf, était né dans ce pays ; il y avait grandi ; il était un moine de ce monastère. Il a tiré son récit, nous dit-il, de chroniques latines, mais aussi de poèmes qui se chantaient dans la contrée. Si l'on interroge à son tour le poète du Fragment de Bruxelles, il allègue comme ses sources une chronique lue à Saint-Denis (*Ceo dist la geste, a Saint Denis,* v. 145), ce qui est de style, mais aussi un livre de l'abbaye de Saint-Riquier :

330 Ceo dist la geste, a Saint Richier.

Hariulf renvoie donc de sa chronique aux poèmes des jongleurs, et le jongleur renvoie de son poème aux chroniques de l'abbaye. Une fois de plus, il y a cercle. A Saint-Guilhem-du-Désert pareillement, à Saint-Corneille de Compiègne, à Saint-Jean de Sorde, ailleurs encore, et pour combien d'autres légendes ? les clercs nous adressent aux jongleurs, les jongleurs aux clercs.

Dans l'histoire, l'incendie de Saint-Riquier en 881 n'est qu'un épisode de l'invasion normande ; dans la légende de Gormond et Isembard, c'est le nœud de l'action. Rassemblons les traits qui marquent dans nos poèmes le rôle du vieux saint mérovingien et de son sanctuaire.

Selon *Lohier et Mallart*, la ville de Saint-Riquier [1] est la ville d'Isembard. C'est là qu'il se réfugie, avec son père, sa mère et sa sœur, quand le roi Louis le menace ; c'est dans la plaine de Saint-Riquier qu'il culbute les tentes du roi et lui livre bataille [2]. Quand il est au loin

1. Nommée « *St. Richard* » dans *Loher und Maller.*
2. *Loher und Maller*, trad. Simrock, p. 230

en exil, sa grande douleur est d'apprendre par des pèlerins que le roi, lui parti, est revenu assiéger son cher château de Saint-Riquier [1]. Ces données sont-elles primitives ? On peut le contester, puisqu'il ne reste plus qu'un débris du poème représenté par le Fragment de Bruxelles ; mais le contester, ce serait attribuer à un interpolateur récent l'idée si simple et si belle, constitutive du caractère d'Isembard, l'idée que l'amour et la haine le ramènent, renégat et criminel, aux lieux mêmes d'où il fut chassé, chrétien et innocent.

Quoi qu'il en soit, selon tous les textes, c'est sur le territoire de l'abbaye que Gormond et Isembard dressent leur camp. C'est là, selon le Fragment de Bruxelles, que se déroule l'épisode, obscur pour nous, du messager Huelin [2]. Selon toutes les versions, les païens profanent et incendient l'église de Saint-Riquier, et *Lohier et Mallart* [3] rapportent l'une de ces scènes de profanation : les païens raillent un grand crucifix ; ce dieu n'a-t-il pas froid sur la croix, nu comme il est ? Ils l'abattent, le percent de leurs épées et de leurs lances ; mais partout où le fer a frappé le crucifié, le sang jaillit. A la vue du miracle, bien des païens se convertissent ; seul le cœur du renégat Isembard n'est pas touché.

Saint Riquier a souffert que son église fût violée ; ne saura-t-il pas la venger ? Le roi Louis l'appelle dans la bataille. Il invoque saint Denis d'abord, comme il con-

1. *Loher und Maller*, p. 255.
2. 350 « Jon aportai la nef d'or mier ;
Cele mis jo a seint Richier. »
3. *Loher und Maller*, p. 263.

vient, puisqu'il est l'avoué de saint Denis (*Ber saint Denise, or m'an aidiez!*) mais aussitôt après, saint Riquier ; si le saint le secourt, il rebâtira plus belle son église :

378 « Ber seint Richier, or m'en aidiez !
Ja vus arst il vostre mustier.
En l'onur Deu, pur l'eshaucier,
Jeo vus crestrai trente set piez.
Pernez les resnes del destrier !
Gesques a lui me cunduiez ! »

Saint Riquier exaucera cette prière. Un chrétien a prédit à Gormond que le saint veille et le châtiera :

352 « Que vus arsistes sun mustier,
Mesavenir vus en deit bien. »

Faut-il admettre que saint Riquier ne serait devenu que sur le tard le patron céleste de la légende ? qu'Isembard n'aurait été rattaché que récemment et artificiellement à son église ? C'est une théorie semblable que quelques-uns soutiennent pour Girard de Roussillon : les moines de Vézelay n'auraient point participé, disent-ils, à la formation de sa légende, d'abord toute séculière, toute populaire. Et c'est ce que quelques-uns disent aussi d'Ybert de Ribemont : il n'aurait eu d'abord rien à voir avec l'abbaye de Waulsort. Et de Renaud de Montauban : son culte à Cologne et à Dortmund ne représenterait que des faits tardifs d'accaparement clérical. Et d'Ogier le Danois : ses attaches à Saint-Faron de Meaux seraient fortuites et de médiocre signification. Mais remarquons au

contraire l'intime parenté de ces légendes. C'est toujours l'histoire d'un orgueilleux ou d'un rebelle. La *desmesure* s'empare de lui et l'affole, jusqu'au jour où enfin Dieu le courbe sous sa main. Alors Ybert de Ribemont, sur l'emplacement de ses sept châteaux, monuments de son orgueil, dresse sept églises, monuments de son humilité. Alors Girard de Roussillon, sur la contrée que sa violence ensanglanta, élève le sanctuaire de la Madeleine. Alors Ogier le Danois revêt à Saint-Faron la robe bénédictine. Alors Renaud de Montauban, à Saint-Pierre de Cologne, se fait embaucher comme valet des maçons. Ce sont de grandes légendes d'orgueil et de pénitence ; qu'on en supprime les dénoûments, c'est leur beauté que l'on supprime. Additions postiches de moines, va-t-on répétant : qu'on leur trouve donc d'autres dénoûments qui vaillent ceux-là ! Il faudra d'ailleurs les inventer, car, aussi haut que nos textes remontent, ce sont ces dénoûments-là qu'ils nous donnent.

Ogier, Girard, Ybert, Renaud ont mérité que leurs tombes fussent vénérées aux lieux où ils regrettèrent leurs fautes. Isembard, le plus « desmesuré » de ces héros (car seul il a renié Dieu), et le plus pathétique, n'a point sa tombe dans l'abbaye. Pour lui néanmoins, comme à Saint-Géry pour Raoul de Cambrai, prient ceux qui l'ont aimé : son père, qui se fait moine ; sa mère, sa femme, qui prennent le voile. Et la légende lui a trouvé, à lui aussi, une belle tombe, non pas en terre consacrée, mais aux portes de l'abbaye.

C'est un tumulus antique, sur le finage de la commune de Saint-Riquier, que le cadastre désigne encore sous ce nom, la *Tombe Isembard*. Il le portait déjà au

XIII^e siècle : *in territorio Bourfontaine quod vocatur Tumba Isambardi,* dit une charte de l'official de l'église d'Amiens, datée de 1263 [1]. Peut-être le portait-il dès une date bien plus haute, et dès la naissance de la légende [2].

Cette tombe est à Saint-Riquier l'un des rares vestiges des temps reculés. Certes, la vaste église abbatiale,

1. Voyez Henocque, *Histoire de l'abbaye de Saint-Riquier*, t. III, p. 180.

2. A une époque récente, au XV^e siècle et depuis, comme les moines de Saint-Riquier eurent de longs démêlés avec leurs voisins, les seigneurs de La Ferté, des légendes nouvelles se sont formées, qui considèrent le personnage couché dans cette tombe comme un traître, jadis seigneur de La Ferté. On pourra lire dans le mémoire de M. F. Lot (p. 10 et suiv.) l'histoire des modifications modernes de ces légendes. Elles ne nous intéressent pas ici. Retenons seulement ce trait pittoresque. L'abbé de Saint-Riquier avait gardé au XVIII^e siècle le privilège de faire la police de la foire, et chaque année il faisait élire, pour l'y représenter, un vicaire, portant le titre de vicomte. « Un dénombrement de la seigneurie de La Ferté, de 1724, porte que le vicomte de Saint-Riquier, élu par les religieux le 7 octobre de chaque année, est conduit par les moines sur le pont-levis du château de La Ferté, où il est tenu de jurer, en présence du bailli de ce château ou de ses officiers, de ne rien entreprendre sur la dépendance de ladite châtellenie *et particulièrement sur la Tombe d'Isembard,* tenu anciennement pour géant. Le lendemain, jour de la fête de saint Riquier, vers huit heures du matin, le même vicomte, accompagné des vassaux fieffés de l'abbaye, fait sa chevauchée par toute la ville et la banlieue sur les domaines du monastère ; et, de leur côté, le bailli, le vicomte et les autres officiers de La Ferté, tous à cheval, vont avec l'étendard de cette seigneurie dans toutes les rues de Saint-Riquier, dans le faubourg qui relève de La Ferté et *sur la Tombe d'Isembard*, et le bailli et ses officiers reçoivent pour cette chevauchée un setier d'avoine et 60 sols. » (Henocque, *ouvr. cité*, t. I, p. 271.)

construite au XVI^e^ siècle, a grand air ; elle est charmante, la chapelle du chapitre où des fresques du XV^e^ siècle retracent les miracles de saint Riquier et la légende des Trois morts et des trois vifs. Et sur le maître-autel on vénère encore, en leurs reliquaires vitrés, les chefs des saints Mauguille, Vigor, Angilbert, et celui du vieil abbé mérovingien, saint Riquier. Mais que sont devenus les édifices jadis décrits par Hariulf, les colonnes de marbre et de porphyre, les mosaïques, et la châsse d'or de saint Riquier, présents insignes de Charlemagne et d'Angilbert ? Le Christ de Girardon qui domine le chœur est beau ; mais où est le vieux crucifix qui saigna sous le fer du roi Gormond ? Toutes ces antiques merveilles ont disparu. Il n'y a pas en ces lieux un pan de mur qui soit contemporain d'Hariulf ou du poète du Fragment de Bruxelles.

Seule, la tombe d'Isembard reste. Chacun la connaît dans le pays. Des gens attablés à l'auberge m'indiquèrent le chemin. Le fermier du château de La Ferté, rencontré en route, m'y accompagna, à travers bois. A mille mètres environ de l'église, il me la montra : « La Tombe Jambart », me dit-il, sans que j'aie pu démêler si le souvenir du marin y était pour quelque chose. Jambart, selon lui, était un géant ; il repose là, revêtu d'une cuirasse toute d'or ; son casque, ses armes sont d'or ; son cheval est enterré avec lui, sous des harnais d'or. « On a fouillé plusieurs fois pour trouver ces armes, ces harnais ; mais sans doute, ajoute-t-il, on a mal fouillé. »

Il repose là, en effet, Isembart le Margari, sous le haut tumulus chargé d'arbustes et de ronces, que la charrue n'a jamais offensé. Quel beau poète, celui qui

le premier a donné à son héros cette tombe semblable à sa destinée, farouche et désolée comme elle, solitaire, magnifique ! Là-haut, sur son rocher, l'église qu'Isembard outragea la domine. Hors de l'enceinte sacrée de l'abbaye, mais tout près d'elle, à portée encore du son des cloches, la tombe semble, comme celui qu'elle abrite, implorer le pardon du saint victorieux. Le renégat l'a-t-il obtenu ? Nos vieux poètes l'espéraient :

Je n'os dire qu'il soit periz.

Au pied de la Tombe d'Isembard, le Scardon prend sa source [1]. On comprend que le tumulus et cette source aient très anciennement servi de limites. De vastes prairies remontent en pente douce vers le bourg : c'est là qu'Isembard, encore chrétien, a combattu le roi Louis, là que Gormond a planté ses pavillons. C'est là aussi qu'au temps des chansons de geste s'élevaient les baraques d'une foire illustre, et la Tombe d'Isembard devait marquer la limite du champ de foire.

Ces lieux étaient alors très fréquentés. L'Itinéraire de Londres à Jérusalem dit de Mathieu de Paris indique comme les trois premières étapes du pèlerin sur le territoire de la France : Boulogne, Montreuil, Saint-Riquier. Saint Riquier était un grand thaumaturge, ce qui attirait vers lui de nombreux visiteurs. Sa fête était célébrée deux fois l'an, au 26 avril, jour de la déposition de ses restes, au 9 octobre, jour de leur translation. De plus, « le lundi

1. Ce n'est plus qu'un fossé desséché par l'effet des déboisements.

de la Pentecôte, les moines parcouraient processionnellement la ville avec les reliques de leur fondateur et celles de saint Vigor[1] ». La plus solennelle de ces fêtes était celle du 9 octobre : « Elle durait trois jours. Elle conserva au monastère des privilèges particuliers, même après l'établissement de la commune ; un concours immense de peuple fit créer le *Landit*, ou marché extraordinaire[2]. » On possède un écrit du commencement du IXe siècle, où l'abbé Heric dénombre les droits de l'abbaye sur les revenus de la foire, qui apparaît dès cette haute époque comme très importante[3]. Au témoignage d'Hariulf, cette fête, au XIe siècle, attirait tous les chevaliers du Ponthieu, qui venaient « faire leur cour » à saint Riquier, leur patron et leur avoué : « *Antiquitus servata est consuetudo ut in festo sancti Richarii tota Pontivorum militia Centulam veniret, et, veluti patriae domino, ac suae salutis tutori et advocato, solemnem curiam faciebant*[4]. »

Ces chevaliers assemblés autour du saint comme autour de leur seigneur, ces pèlerins, ces marchands attirés par la foire, voilà les premiers auditeurs de la chanson de *Gormond et Isembard*. Cette légende s'est formée pour eux et par eux.

Le nom d'Isembard vit encore à Saint-Riquier. Et aussi le nom de la belle païenne, Margot, fille du roi Gormond, que le renégat, selon Philippe Mousket, avait

1. Ch. Louandre, *Histoire d'Abbeville*, 1844, t. I, p. 286.
2. Henocque, *l. laud.*
3. *Scriptum Herici abbatis de proventibus monasterii sancti Richarii*, dans les *Acta sanctorum*, t. III de février, p. 107.
4. *Chronique de Saint-Riquier*, éd. F. Lot, p. 189.

épousée en terre lointaine, et qui se fit nonne à sa mort. Du moins, chez un libraire d'Abbeville, j'avais trouvé une carte postale illustrée, portant cette désignation : « *Saint-Riquier. La Tour Margot.* » A Saint-Riquier, un enfant interrogé dans la rue m'y mena tout droit. C'est une des tours de l'abbaye. L'enfant n'y rattachait aucun souvenir et n'a pas su m'expliquer ce nom ; le curé non plus, ni le notaire, qui pourtant connaissent fort bien la légende de Gormond : le curé, parce qu'il est archéologue et qu'il annote le livre de l'abbé Henocque ; le notaire, parce qu'il est poète et qu'il a fait représenter, il y a quelques années, au Petit Séminaire de Saint-Riquier, un drame en trois actes et en vers : *Isembart*[1]. Je me suis fait un devoir de leur apprendre que la femme d'Isembard s'appelait Margot dans la chanson de geste du XIII^e siècle, et par là peut-être ai-je réintroduit à Saint-Riquier une « légende populaire ». Les vieilles pierres n'auraient pas d'histoire, si les « clercs » n'y prenaient peine.

1. *Isembart, drame en trois actes*, par G. M., Paris, imprimerie J. Téqui, 1905.

UN PERSONNAGE DE CHANSON DE GESTE

NON IDENTIFIÉ JUSQU'ICI

UN PERSONNAGE DE CHANSON DE GESTE NON IDENTIFIÉ JUSQU'ICI

On sait combien d'efforts ingénieux les érudits ont dépensés pour identifier les héros de nos romans de chevalerie à des personnages historiques de l'époque carolingienne. Ils ont tellement moissonné ce champ que nous n'y avons plus rien trouvé à glaner ; et si nous avons rejeté comme chimériques maintes de leurs identifications, nous n'avons pas su en découvrir de nouvelles. En voici une pourtant, qui leur a échappé. Le héros de roman de qui nous croyons avoir retrouvé le prototype n'est, hélas ! ni le duc Nayme de Bavière, ni Vivien, ni Olivier, ni Aymeri : c'est un personnage de bien moindre envergure. Par compensation, son prototype historique fut l'un des hommes les plus marquants de l'entourage de Charlemagne, et plus illustre en son vivant que Guillaume lui-même, voire que Rolland.

Il s'agit d'un personnage d'*Anseïs de Cartage*. Dans ce roman, Charlemagne, ayant conquis l'Espagne, en a remis la garde à l'un de ses barons, Anseïs, et rentre en France. Mais, comme Anseïs est très jeune et très imprudent, Charlemagne a pris la précaution de le mettre sous la tutelle d'un sage conseiller, d'un autre Turpin (car, selon les données du roman, Turpin est déjà mort). Le Mentor d'Anseïs est donc, comme Turpin, un « rice

clerc letré [1] », « de grant sience [2] », très « cortois [3] », et qui, lui aussi, se plaît mieux en la compagnie des chevaliers qu'en celle des gens d'église [4]. Bref, il serait de tous points semblable à Turpin, n'était une certaine peur naturelle des coups :

Prestres estoit, n'ot cure de meslee [5].

Or le poète l'appelle, au vers 8471,

Danz Englebers, ki fu de Saint Richier ;

au vers 3062,

Danz Englebers, ki de Saint Richier fu ;

et, au vers 6893, Englebert, ayant à baptiser un Sarrasin de marque, lui choisit le nom de son propre patron, Richier.

Il est évident que ce n'est pas un personnage de fantaisie : « Dant Englebert de Saint Richier » ne saurait être autre qu'Angilbert, abbé de Saint-Riquier, né vers 740, mort en 814 [6]. Et nous avions bien droit de dire qu'il fut en son temps plus illustre que Roland lui-même, lui,

1. *Anseïs de Cartage*, édition J. Alton, Tübingen (*Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, 1892), v. 153, 9182, etc.
2. *Ibid.*, v. 1227.
3. V. 784.
4. V. 8867-89.
5. V. 8574. Comparez les vers 8669 et suiv., 8687 et suiv., 8717 et suiv., 8797 et suiv.
6. Voyez la notice biographique que lui a consacrée Dümmler, au tome I des *Poetae latini aevi carolini*.

l'un des amis les plus intimes de Charlemagne, lui, le diplomate que Charlemagne chargea de plusieurs missions auprès du pape, l'homme d'État qui fut le ministre en Italie du jeune roi Pépin, le bon poète que ses émules de l'Académie du palais avaient surnommé Homère, que Charlemagne lui-même, en l'une de ses lettres, appelle « Homerianus puer [1] », et qui sut chanter en vers élégants la fille de Charlemagne, la belle Berthe :

Virginis egregiae Bertae nunc dicite laudes,
Pierides, mecum, placeant cui carmina nostra [2] !

Il eut deux fils de Berthe, et Charlemagne lui donna à régir la riche abbaye de Saint-Riquier. Il fut un très bon abbé, mais qui garda le costume laïque et ses habitudes de vie mondaine, au point d'inquiéter Alcuin par son goût des spectacles, des « histriones » et de leurs « diabolica figmenta » [3].

*
* *

Voilà donc une identification toute neuve, et, croyons-nous, incontestable. Interprétons-la selon la méthode familière aux partisans de la théorie des origines anciennes des chansons de geste. Nous ne serons pas en peine de trou-

1. On trouvera cette lettre dans les *Monumenta Germaniae historica*, *Epistolae carolini aevi*, t. II, p. 135 : « Vade cum prosperitate, proficiens in veritate, reversurus in gaudio, Homeriane puer. »
2. *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 360.
3. Voyez les lettres d'Alcuin, citées par Dümmler, *l. laud.*

ver entre l'histoire et la légende d'Angilbert des concordances frappantes, et nous en induirons, s'il nous plaît ainsi, qu'Angilbert dut être célébré, de son vivant même, en des chants lyrico-épiques ou en des poèmes épiques. Par exemple, en un certain passage du roman d'*Anseïs*, Englebert déplore que les ménestrels ne soient plus guère admis dans les cours des princes :

8886 « Nus menestreus, tant sace bien parler,
Puet mais a paines en haute cort entrer. »

D'autre part, nous savons par des textes historiques que Charlemagne prit des mesures contre les « histriones » et qu'Angilbert s'en affligea[1] : nous induirons de cette concordance, s'il nous plaît ainsi, qu'il a dû exister au temps de Charlemagne des « cantilènes » en l'honneur d'Angilbert, défenseur des poètes d'alors. — Dans le roman, Charlemagne confie à son favori Englebert le jeune roi d'Espagne Anseïs ; de même, dans l'histoire, Charlemagne confie à son favori Angilbert le jeune roi d'Italie Pépin : nous induirons de cette concordance, s'il nous plaît ainsi, que cette scène du roman doit être un renouvellement d'une épopée du temps de Charlemagne : si Anseïs a remplacé Pépin, quoi d'étonnant? c'est un « transfert épique » ; et si l'Espagne a remplacé l'Italie, quoi d'étonnant? c'est « l'altération fatale de l'histoire par la légende ». S'il nous plaît de supposer l'existence de tels poèmes sur Angilbert, comme il plaît à tant de critiques

1. Voyez la lettre 116 d'Alcuin, citée par Dümmler, *l. laud.* : « Vereor ne Homerus irascatur contra cartam prohibentem spectacula et diabolica figmenta. »

de supposer l'existence d'antiques poèmes sur Roland, ou sur Ogier, ou sur Guillaume, nous ne ferons que rentrer dans l'orthodoxie et que recourir avec autant de vraisemblance qu'eux aux procédés qui sont les leurs.

*
* *

Mais nous ne recourrons pas à leurs procédés. Pour expliquer que des poètes du XII^e^ siècle aient introduit dans leurs romans Ogier, Roland ou Angilbert, il n'est pas nécessaire qu'ils aient exploité des poètes du VIII^e^. L'auteur d'*Anseïs*, appelant son personnage Englebert de Saint-Richier, nous a par là-même indiqué d'où lui venait son savoir historique. Au XII^e^ siècle comme aujourd'hui, quiconque entrait dans l'église de Saint-Riquier, comme il y trouvait Gormond et Isembard, y trouvait aussi Charlemagne et Angilbert[1]. Au XII^e^ siècle, la tombe d'Angilbert se voyait à l'entrée du chœur. L'emplacement en était marqué par les mots REX. LEX. LVX. PAX., restes de cette ancienne inscription :

REX, requiem Angilberto da, Pater atque pius REX.
LEX legum, vitam aeternam illi da, quia tu LEX.
LUX, lucem semper concede illi, bona quia es LUX.
PAX, pacem illi perpetuam dona, es quoniam PAX[2].

Angilbert avait composé, pour divers édifices par lui

1. Aujourd'hui le chef de saint Angilbert est placé dans un reliquaire de verre sur le maître-autel, où il fait pendant au chef de saint Riquier.

2. Voyez la *Vita s. Angilberti auctore Hariulfo* (fin du XI^e^ siècle), dans la *Chronique de Saint-Riquier*, édition F. Lot, p. 78

construits, des inscriptions où il avait pris soin d'introduire son nom [1], et telle ou telle de ces inscriptions devait subsister encore au temps des chansons de geste, celle-ci, par exemple, qu'il avait fait graver sur une dalle de marbre magnifique, devant l'autel de saint Riquier :

> Hoc pavimentum humilis abbas componere feci,
> Angilbertus ego, ductus amore Dei,
> Ut mihi post obitum sanctam donare quietem
> Dignetur Christus, vita salusque mea [2].

De plus, la reconnaissance des moines entretenait au XII^e^ siècle la mémoire de saint Angilbert. Il leur avait donné des reliques, des évangéliaires, deux cents manuscrits; il était vénéré par eux comme leur second fondateur. Il faisait pour eux des miracles insignes [3]. Tout visiteur de l'abbaye entendait parler de ces miracles. Si donc il est devenu le Turpin de la chanson d'*Anseïs*, c'est simplement, croyons-nous, parce que l'auteur de ce roman, ou quelqu'un de ses confrères, avait visité son abbaye, bien connue en effet, nous l'avons vu, des auteurs de chansons de geste.

Les deux biographes de saint Angilbert, Hariulf et

1. Voyez les *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 365-6.

2. *Chronique de Saint-Riquier*, édit. Lot, p. 55 : « Videtur usque hodie in pavimento chori tam pulchra et tam distincta marmoris operatio, ut quicumque illud inspicit, incomparabile opus asseveret. Sane coram altari sancti Richarii fecit pingere in ipso pavimento quosdam versiculos, quos nos hic quoque necessario mittere curamus : *Hoc pavimentum*, etc. »

3. Anscher en a raconté un grand nombre (cf. F. Lot, *ouvr. cité*, p. LIII).

Anscher, rapportent de lui une légende. Charlemagne l'avait nommé gouverneur d'une partie de la France maritime, en un temps où nul lien ne l'attachait encore au monastère de Saint-Riquier. Or, les Normands ayant envahi les vallées de la Somme et de la Seine, Charlemagne lui confia une forte armée. Avant de combattre, il vint s'agenouiller au tombeau de saint Riquier, le suppliant avec des larmes de défendre sa terre. A peine avait-il regagné son camp, une tempête merveilleuse éclata. Des voix surnaturelles retentissent dans les airs; les éclairs, la grêle chassent les Normands jusqu'à leurs vaisseaux. Ils s'enfuient, décimés : « ainsi le Christ, à la requête de son ancien chevalier, saint Riquier, porta secours à son futur chevalier, Angilbert; par reconnaissance, Angilbert quitta le siècle et entra à l'abbaye[1]. » Nous surprenons ici la légende carolingienne sous sa forme rudimentaire, et c'est, si l'on peut dire, une chanson de geste restée à l'état de chrysalide. Que l'on enrichisse cette histoire, selon les formules connues, de quelques épisodes belliqueux et romanesques : comme on a un *Moniage Guillaume*, on aura un *Moniage Englebert*. Les vies de saints, les chroniques d'abbayes nous offrent ainsi de nombreuses légendes auxquelles il n'a manqué, pour se transformer en chansons de geste, qu'un peu de chance. Mais les jongleurs qui fréquentaient les foires de Saint-Riquier pouvaient négliger Angilbert : ils avaient un autre héros à célébrer, Isembart le renégat.

1. Cf., sur cette fabrication d'Anscher, Lot, *ouvr. cité*, p. LI et suiv.

SALOMON DE BRETAGNE

DANS LES

CHANSONS DE GESTE

SALOMON DE BRETAGNE DANS LES CHANSONS DE GESTE

Tous les lecteurs de nos romans de chevalerie se rappellent y avoir rencontré ce personnage, Salomon de Bretagne. Si l'on parcourt l'article Salomon dans la *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste* que nous devons à M. E. Langlois, on y trouve des références à *Ogier*, à *Gaydon*, à *Gui de Bourgogne*, à *Anseïs de Carthage*, à maintes autres chansons de geste ; on se croit en présence d'un héros cher à la Muse de l'Épopée. Et pourtant, qui se reporte aux passages indiqués est déçu : Salomon est partout ; il n'est nulle part. Sans doute, les poètes recourent souvent à lui : pour porter ce message, pour occire ce Sarrasin, pour donner la « colée » à ce bachelier [1], voire, dans les grands jours, pour servir Charlemagne à table :

> Li rois Burnos le jor servi do vin,
> De l'escuelle Drues li Poitevin,
> Rois Salemons tint le jor le bacin [2].

Ici il joute contre Ogier [3] ; là il est secouru en bataille

1. A Renaud, par exemple (*Les Quatre fils Aymon*, éd. F. Castets, v. 1809).
2. *Aspremont*, cité par L. Gautier, *Les épopées françaises*, t. III, p. 154.
3. *Ogier*, v. 5499.

par le même Ogier [1] ; dans les remaniements rimés de la *Chanson de Roland* [2], il tient un bout de rôle lors du procès de Ganelon. En reconnaissance de ses bons offices, les poètes le comblent d'épithètes flatteuses : « Salemon de Bretaigne, qui le cuer ot hardi », « Salemon le fier », « Salemon le sené », « Salemon le fort roi coroné » ; même, ils l'admettent parfois au nombre des douze pairs [3]. Mais c'est tout. Sa destinée poétique, comme celle de Richard de Normandie, est celle d'un figurant.

Il n'y a qu'un récit où il tienne un rôle plus marquant ; c'est dans la belle légende des « barons Herupés ». La Herupe ou Herupois fut autrefois une région très étendue [4]. « On appelait de ce nom, aux premiers siècles de la royauté capétienne, l'ancienne Neustrie, c'est-à-dire le pays compris entre la Seine et la Loire. Le Herupois s'opposait ainsi à la France, située au nord de la Seine. C'était un nom populaire, qu'on ne trouve pas dans les textes officiels, mais qui revient souvent dans les chansons de geste [5]. »

Il a existé une chanson de geste consacrée aux « barons Herupés ». Nous ne la connaissons plus que par des remaniements. Le plus complet est celui de Jean Bodel,

1. *Ogier*, v. 12716.

2. Le poème du manuscrit d'Oxford ne le mentionne pas. Il est probablement le « Salomon, socius Estulti » de la *Chronique de Turpin* (éd. Castets, chap. XI, p. 18).

3. Dans *Gaydon*, p. 190.

4. Comme l'a montré le premier A. Longnon, au t. I (1875) des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, p. 8-12.

5. Lucien Gallois, *Régions naturelles et noms de pays*, Paris, 1908, p. 96.

qui, au début du XIII^e^ siècle, en tira le prologue de sa *Chanson des Saxons* [1].

Voici cette légende, d'après Jean Bodel :

Charlemagne, à la veille d'une grande guerre contre les Saxons, réclame de ses sujets l'impôt qu'ils lui doivent. Mais quelques-uns de ses barons protestent : ils veulent bien payer, pourvu que les barons de la Herupe payent aussi ; ceux-ci, en effet, en vertu d'un antique privilège, sont tenus pour francs et quittes de toute contribution en argent. Charlemagne, cédant à cette réclamation, envoie trois messagers aux Herupés pour les sommer de renoncer à leur privilège. Le vieux Huon du Maine, que les messagers ont requis le premier, convoque auprès de lui, au Mans, les autres Herupés : Salemon de Bretagne, Richard de Normandie, Jofroi d'Anjou, Anseau de Chartres, Robert de Blois, Gérard du Gâtinais, Aubert d'Etampes, Gui de Mantes, Faucon de Dreux et le comte de Touraine [2]. Ils reçoivent fort mal l'ordre de l'empereur. Salomon de Bretagne conseille que les Herupois envahissent la terre de Charlemagne et que, d'abord, ils fassent périr ses insolents messagers :

« Nous ferons amasser princes et vavassours,
Chevaliers et sergens, les granz et les menours ;
Bien avrons cent mille homes dedens quarante jours,
Puis irons veoir Charles dessus les missodours ;

1. Voyez, sur les différentes versions de la légende, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, p. 328, et O. Rohnström, *Etudes sur Jehan Bodel*, Upsal, 1900.

2. Et aussi le comte de Ponthieu, que Jean Bodel a bien indûment introduit dans la liste.

Ardant irons ses viles, ses chasteaus et ses bours...
Gardez bien ces messages, que lor vivres est cours ;
Demain lor iert rendu pour Charle nostre irours,
Quar issir les ferai de lor piaus a rebours,
La char oindre de miel, s'an donrai a mes ours
Et derompre a chevaus entre deus carrefours [1]. »

Les barons s'arrêtent pourtant à un autre parti. Ils renvoient les messagers en leur disant seulement que Charlemagne les verra bientôt. En effet, ils rassemblent leurs troupes et se mettent en marche vers Aix-la-Chapelle. Ils portent les deniers du tribut que le roi réclame ; mais les deniers sont en fer, et suspendus au fer de leurs lances.

Charlemagne comprend. Il retire ses ordres. Il ne demandera plus aux Herupois leur argent, mais seulement leur prouesse. Il va à leur rencontre, et tous ses hommes avec lui, nu-pieds ; à son approche, les Herupois s'humilient à leur tour, et s'agenouillent tous devant lui. « En éternelle mémoire de cet événement et du droit des barons Herupés, il fait fondre tous leurs deniers de fer et il en fait faire une masse, un *perron*, qui est placé pour toujours devant le palais impérial [2]. »

1. *La Chanson des Saisnes*, éd. Fr. Michel, t. I, p. 47.

2. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 328. — Dans le *Chronicon Briocense*, compilation datant de 1389-1394 (voir Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. II, n° 1264), il est parlé plus longuement de Salomon. Le passage a été traduit par A. de la Borderie dans la *Revue de Bretagne*, 1892, p. 405. On y voit Salomon partir en guerre contre Witikind, pour porter aide à Charlemagne. Longue liste de seigneurs bretons, ses vassaux : comte de Cornouaille, vicomte de Léon, barons de Goello, de Craon, de Chateaubriant, etc. Ils cachent à Charlemagne leur venue, fran-

Un trait topographique de ce récit mérite qu'on le retienne. Quand les barons Herupés décident de marcher sur Aix-la-Chapelle, c'est « l'Archant saint Martin » qu'ils choisissent pour leur point de ralliement :

« Le premier jour de mai, a l'antree do mois,
An l'Archant saint Martin, ou druz est li herbois,
Soient nostre baron, garni de toz conrois [1]. »

C'est à l'Archant saint Martin que se fait la distribution des deniers de fer. Comme l'a remarqué A. Longnon, Jean Bodel a déformé le nom de cette localité : son vrai nom est Larchant-Saint-Mathurin, ou Saint-Mathurin-de-Larchant (Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, canton de Chapelle-la-Reine).

chissent le Rhin à quelques lieues au-dessus de son camp, attaquent à eux seuls les Saxons. Naturellement ils les battent à plates coutures, et Salomon fait Witikind prisonnier. Il le remet à Charlemagne : cette capture termine la guerre. Peu de temps après, Charles, oublieux de ce service, réclame de tout individu habitant la Bretagne et tout le pays du Hurupoys un tribut de quatre deniers dans une bourse neuve. Résistance de Salomon et de Budoc, vicomte de Léon : ils feront dans un mois porter à Paris le tribut par une armée de preux, dont chacun aura une bourse attachée à sa lance. Gui de Bourgogne, le comte d'Anjou, le comte du Mans et plusieurs autres prêtent main-forte aux Bretons. Salomon prend Chartres, ravage le pays jusqu'à Paris. Humiliation finale de Charlemagne. — C'est, comme on voit, l'histoire des barons Herupés remaniée par un clerc de Saint-Brieuc à seule fin que le rôle de Salomon et de ses Bretons y prenne plus d'importance. C'est un dérivé sans nulle autorité des vieilles chansons de geste.

1. *La Chanson des Saisnes*, p. 57.

*
* *

Le Salomon des chansons de geste n'est autre que le Salomon qui fut roi de Bretagne de 857 à 874.

Pour devenir roi de Bretagne, il avait commencé par assassiner dans une église son cousin, le roi Erispoe ; à son tour, il périt assassiné dans une église, en 874[1]. Dans l'intervalle, durant les dix-sept ans que dura son règne, il fut occupé soit à régler des affaires ecclésiastiques, soit à combattre lés Normands, et il entretint avec Charles le Chauve et les princes francs des rapports tantôt amicaux, tantôt, et plus souvent, hostiles. Il est inutile de raconter plus en détail sa biographie vraie, puisqu'il n'a pas de biographie légendaire. Dans les chansons de geste, comme on vient de le voir, il n'est qu'un nom.

Mais pourquoi ce nom? Toujours revient le même problème ; et toujours, mécaniquement, la même réponse, celle qu'inspire la théorie des origines anciennes de nos romans : Salomon de Bretagne, assure-t-on, aura été célébré très anciennement en des chants épiques, qui se sont perdus, mais dont nos chansons de geste sont de tardifs renouvellements.

C'est A. de la Borderie qui s'est chargé de faire à Sa-

1. Le principal de ce qu'on sait de lui se lit dans les *Annales Bertiniani* (années 852 et suivantes). Voir une excellente étude de Dom Plaine, *Saint Salomon, roi de Bretagne et martyr*, Vannes, 1895.

lomon l'application de la théorie [1]. Par des rapprochements, tels que ceux-ci : « Il faut d'abord, dit-il, dans tous ces récits, substituer à Charlemagne Charles le Chauve, le seul souverain franc à qui notre Salomon ait eu affaire [2]. » (Quoi de plus naturel ? C'est un « transfert épique ».) — Puis, s'il est vrai que Salomon n'a jamais combattu les Saxons, du moins « il fut le marteau des Normands ; entre les Saxons et les Normands, il y a peu de différence (*sic*) : les uns et les autres pratiquaient la piraterie, et les uns et les autres étaient païens ». (Des Saxons ou des Normands, qu'importe ? C'est une « confusion épique ».) — En outre, ajoute A. de la Borderie, « Salomon en 873 avait rendu à Charles le Chauve, dans sa lutte contre les Normands, un service d'une importance capitale, puisque sans lui, sans ses Bretons, les Francs n'auraient pu chasser les Normands d'Angers. Cet exploit de premier ordre, ce service éminent s'est aisément transformé en une victoire décisive du roi Salomon sur les Saxons [3] ». Une victoire à Angers, ou une

1. Dans un article intitulé *Salomon, roi de Bretagne, dans les chansons de geste* (*Revue de Bretagne*, 1892, p. 395). Cf. son *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 120.

2. *Revue de Bretagne, art. cité*, p. 403.

3. *Ibid.* A. de la Borderie fait ici allusion au récit du *Chronicon Briocense*, résumé ci-avant (p. 108, n. 2). C'est par ce texte qu'il explique aussi la légende des barons Herupés : « L'épisode si original des barons Hérupés..., c'est, dit-il, la concentration légendaire en un événement unique de toutes les guerres du roi Salomon contre Charles le Chauve, de 858 à 862, de 865 à 866... Le tribut mis par l'empereur sur les Hérupés, et si énergiquement repoussé par eux, ne peut être autre chose non plus que le tribut de cinquante livres imposé en 863 par Charles le Chauve à Salomon, selon les *Annales de Saint-Bertin*, payé une seule fois par les Bretons en 864, mais répudié par eux l'année suivante. » Pour

victoire en Saxe, qu'importe ? C'est « l'altération fatale de l'histoire par la légende ».

Ici comme ailleurs, essayons de montrer que l'hypothèse de l'existence de ces chants épiques est au moins inutile. Cherchons au XII^e^ siècle, au temps des chansons de geste, si les poètes d'alors ne pouvaient en quelque lieu entendre parler de Salomon et trouver en ce lieu des raisons de s'intéresser à lui.

*
* *

Quelle fut la destinée posthume de Salomon ?

Il avait été assassiné par des conjurés dans un petit monastère du Poher où il avait cherché asile, assez près de la ville actuelle de Landerneau [1]. L'église du lieu prit le nom, attesté dès le moyen âge, de *Beata Maria du Marzer* ; aujourd'hui encore l'emplacement de sa mort est dit le *Merzer Salaun* (le Martyre de Salomon). Mais il fut enterré ailleurs : au monastère de Saint-Maxent de Plélan, sur la lisière de la forêt de Broceliande, où il fut

réduire cette combinaison à sa juste valeur, il suffit de remarquer que La Borderie ignorait que le mot *Herupé* eût un sens géographique ; il traduit « barons Herupés », par « barons hérissés, farouches », avec référence à l'article HUREPER du Dictionnaire de Godefroy. Il lui échappe par conséquent que l'épisode des deniers de fer ne concerne pas spécialement les Bretons, et de fait ils ne jouent un rôle prépondérant dans l'aventure que par l'effet de la fantaisie et du patriotisme local du clerc qui écrivit, à la fin du XIV^e^ siècle, le *Chronicon Briocense*.

1. Voyez les *Acta sanctorum* des Bollandistes, t. VI de juin (25 juin), p. 248-259 (*De Salomone rege mart. in Britannia Armorica commentarius historicus*).

bientôt vénéré comme saint. Environ un siècle plus tard, entre 960 et 967, quand les Normands du duc Richard Ier prirent Nantes et envahirent la Bretagne, les moines bretons s'enfuirent, emportant leurs reliques. Ce fut un grand exode des saints bretons, Samson, Magloire, Malo, Lunaire, Brieuc, Corentin, Méloir, Trémeur, Budoc et tant d'autres. Ils trouvèrent asile à Paris, ou à Orléans, ou à Corbeil, etc. Quant à saint Salomon, ses reliques furent transportées dans l'Orléanais, à Pithiviers [1]. Aujourd'hui encore la principale église de cette ville est placée sous son vocable [2], et l'on y montre son chef.

On voit, par un passage de la Vie d'un saint local, saint Grégoire de Nicopoli [3], que l'église paroissiale de Pithiviers portait le nom de Saint-Salomon déjà peu après l'an mil et sans doute depuis le jour où ses reliques y avaient été déposées. C'est dans l'église Saint-Salomon que la première dame connue de Pithiviers, *Ailuisa* (Heloïs), laquelle vivait au commencement du XIe siècle, fit transporter le corps d'un saint qui lui était cher, saint Grégoire [4]. Heloïs nous est connue en outre par plusieurs fon-

1. Sur le culte de saint Salomon à Pithiviers, voyez Dom Plaine, *ouvr. cité*, p. 57-60, et surtout J. Devaux, *Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers*, dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. III (1885), et t. IV (1886).

2. Saint Grégoire de Nicopolis n'est que son second patron (Dom Plaine, *ouvr. cité*, p. 59).

3. Publiée dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, t. II de mars (16 mars), p. 462 ; ouvrage composé après l'an 1000, avant l'an 1050.

4. Cette église fut brûlée vers 1044, lors d'un siège de la ville par le roi de France Henri Ier. Mais la châsse de saint Salomon fut retrouvée intacte après l'incendie et conservée dans une église voisine ou dans la même, une fois qu'on l'eut reconstruite.

dations : elle avait fait construire à Pithiviers un donjon, dont les ruines subsistaient en 1833, et qui fut jadis célèbre : Orderic Vital nous a conservé le nom de son architecte, Lanfroi, et une légende qui le concerne [1] Heloïs avait aussi établi à Pithiviers une collégiale sous le vocable de saint Georges, et le chapitre de cette église avait la cure de l'église Saint-Salomon. Elle fut enterrée dans la collégiale, et l'on y voyait encore au XVIII[e] siècle son effigie en pierre [2].

A quoi bon ces détails ? C'est que cette dame Heloïs est, elle aussi, devenue un personnage de chanson de geste, comme on peut voir dans un article, riche en enseignements, de M. Ferdinand Lot, *Heloïs de Peviers* (Pithiviers), *sœur de Garin le Lorrain* [3].

Le poète de *Garin le Lorrain* nomme à plusieurs reprises l'aînée des sept filles du duc Hervi de Metz, la « bele Heloïs, qui tint Peviers et la riche tour fist [4] », et son fils Eudes, qui fut évêque d'Orléans :

> A ces parolles vint Hernaïs d'Orliens :
> Icil fu niés a Garin le guerrier
> Et frere Huedon, l'evesque droiturier,
> Cil qui fist faire la grant tour de Peviers,
> Il et sa mere Heloïs au cors chier [5].

1. Ed. Le Prevost et Delisle, t. III, p. 416 (voyez la *Romania*, t. XXVIII, 1899, p. 277).

2. Avec cette inscription (voir Devaux, *art. cité*, p. 265) :

> Hic Aluysa, potens, dives, generosa virago,
> Conditur ; hanc Dominus suscitet ad requiem.

3. *Romania*, t. XXVIII (1899), p. 273-9.

4. Ed. Paulin Paris, t. I, p. 49-50.

5. *Ibid.*, p. 132-133. Je ne crois pas utile d'identifier l'Hernaïs

Or, l'un des fils d'Heloïs de Pithiviers fut en effet évêque d'Orléans. « Le poète, dit très justement M. Lot [1], se trompe bien sur le nom de ce fils, qu'il appelle Eudes au lieu d'Orri (*Odolricus*), mais il sait qu'il a été évêque d'Orléans, ce que la tradition populaire ne pouvait, ce semble, lui faire connaître. Il ajoute qu'Heloïs a élevé la grande tour de concert avec l'évêque son fils. C'est sans doute une information tendancieuse du clergé orléanais, basée sur ce fait exact qu'à partir de 1044, l'évêque d'Orléans fut suzerain de Pithiviers [2]... L'auteur du *Garin* a certainement visité Pithiviers et s'est informé auprès du clergé de cette ville. »

Mais voici qui est mieux. Dans le *Roman de la Mort Garin*, paraît le roi Salomon de Bretagne lui-même, auprès d'Heloïs de Peviers :

Or chanterons du Loheren Garin...
Droit a Estampes vint la nuit, ce m'est vis.
Passe la Biause, droit a Orliens en vint,
La nuit herberge chiés sa suer *Heloïs*.
[Sa suer estoit, l'onor d'Orliens maintint,
Et de Peviers le grant chastel basti,
Et le chastel et l'abaïe fist :
Ancor i est ses noms et ses escriz.]
Icele nuit fu herbergiés Garins
Molt haltement, la Damedeu merci ;

d'Orléans nommé ici à celui du *Couronnement de Louis*. M. E. Langlois, dans sa *Table des noms propres*, a très sagement distingué ces homonymes.

1. *Art. cité*, p. 278.
2. Il en fut ainsi jusqu'à la nuit du Quatre Août.

Iloc sejorne uit jors tos aconplis
Et fait ses jens assembler et venir.
Il a mandé le Borgoing Auberi
Et *Salemon, cel qui Breteigne tint* [1].

Comme on voit, à quelques pas l'un de l'autre, en deux églises d'une même ville, desservies par les mêmes clercs, Salomon de Bretagne et Heloïs étaient honorés au XII[e] siècle ; et dans un même roman du XII[e] siècle, à quelques vers l'un de l'autre, figurent Heloïs et Salomon de Bretagne. Est-il possible de les séparer? d'expliquer par des causes différentes leur présence dans les chansons de geste ? Personne ne voudrait supposer qu'il ait existé des chants épiques sur Heloïs de Pithiviers ; pourquoi suppose-t-on qu'il en ait existé sur Salomon ?

Rappelons-nous que Salomon ne joue un rôle réel que dans la légende des barons Herupés et que ces barons se rassemblent pour la distribution des deniers de fer à Saint-Mathurin-de-Larchant. C'était un lieu illustre par ses pèlerinages et ses foires [2], et l'une de ces fêtes annuelles s'appelait (comme à Saint-Geri de Cambrai, comme à Fécamp) *Festa joculatorum* [3]. « On y venait », dit M. Thoison, — lequel n'écrivait pas sous l'influence de la légende des barons Herupés, — « du Maine et de l'Anjou, de Chartres, d'Orléans, de Rouen, de Sens » [4], ce qui

1. *La Mort Garin le Loherain*, éd. Edélestand du Méril, p. 117.
2. Voyez le livre de M. Eugène Thoison, *Saint-Mathurin-de-Larchant, légendes, reliques, pèlerinages, iconographie*, 1887.
3. Eug. Thoison, dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. IV (1886), p. 267. La première mention connue de ces fêtes est seulement de 1483 ; mais leur nom suffit à indiquer qu'elles étaient d'institution plus ancienne.
4. Thoison, *art. cité*, p. 264.

correspond assez bien aux fiefs de plusieurs des barons de la *Chanson des Saxons*, Huon du Maine, Jofroi d'Anjou, Anseau de Chartres, Aubert d'Étampes, Gui de Mantes, Richard de Normandie, Gérard du Gâtinais.

Ajoutons que Pithiviers n'est qu'à trente kilomètres de Larchant.

L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

ET LES

CHANSONS DE GESTE

L'ABBAYE DE SAINT-DENIS ET LES CHANSONS DE GESTE

I. Le cycle des reliques de la Passion.

A. La légende du pèlerinage de Charlemagne a Jérusalem et a Constantinople.

1. La *Descriptio*, version de cette légende, émanée de Saint-Denis. Sa date ; de quels éléments légendaires elle se compose : diverses autres versions cléricales (Benoît du Mont-Soracte, Hugues de Fleury, la *Karlamagnussaga*, etc.).

2. Circonstances qui provoquèrent les fictions de Saint-Denis : origines de la foire du Lendit.

3. La Chanson du *Pèlerinage de Charlemagne*, poème composé pour la foire du Lendit.

B. La chanson de *Fierabras*, poème composé pour la même foire et pareillement en l'honneur des reliques de la Passion.

C. Autres poèmes du cycle des reliques.

II. Autres légendes épiques fomentées par l'abbaye de Saint-Denis.

Si, vers le temps de la première croisade, quelque malheur avait ruiné l'abbaye de Saint-Denis en France et dispersé ses religieux, plusieurs de nos chansons de geste, et des plus illustres, n'existeraient pas. Il sera facile de le montrer : les faits à observer sont ici, pour la plupart, à fleur de sol.

I. LE CYCLE DES RELIQUES DE LA PASSION

A. La légende du Pèlerinage de Charlemagne.

1. *La* Descriptio, *version de cette légende, émanée de Saint-Denis.*

Et d'abord, plusieurs chansons de geste n'existeraient pas, si les moines de Saint-Denis n'avaient imaginé, un certain jour, d'offrir à la vénération publique des reliques de la Passion. Ils ont raconté l'histoire de ces reliques en un petit ouvrage intitulé : *Descriptio qualiter Karolus Magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qualiterque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dyonisium retulerit.* Le titre est un peu long : le mot *Descriptio* désignera en ce qui suit cette composition [1]. L'abbaye, célèbre par ses travaux d'historiographie, a produit des œuvres qui la recommandent mieux au respect de la postérité. Si étrange et si pauvre que soit celle-ci, il nous importe de l'étudier de près et d'abord d'en donner ce court résumé :

1. La *Descriptio* a été publiée d'après deux manuscrits, l'un de Paris, l'autre de Vienne, par M. Gerhard Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen im 11. und 12. Jahrhundert* (t. VII des *Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*), Leipzig, 1890, p. 130. Une autre édition, d'après un manuscrit de Montpellier, en a été procurée par M. F. Castets, dans la *Revue des langues romanes*, 1892, p. 439.

Charlemagne reçoit un jour quatre messagers. Ils lui sont envoyés de Constantinople par l'empereur Constantin, par Jean, son fils, et par le patriarche de Jérusalem. Le patriarche et les chrétiens de Terre Sainte ont été chassés par les Sarrasins et contraints à se réfugier à Constantinople. Les messagers sont porteurs de lettres qui réclament le secours de Charlemagne. L'une d'elles est écrite en un tel langage que Charlemagne est obligé, pour l'entendre, de recourir aux lumières de l'archevêque Turpin : « *Ayas anna bonac*, dit la lettre, *saa casabri milac pholi aucilau bemuni segen lamilech beixelni fade abraxion favotium...* » C'est-à-dire : « Constantin, empereur, et Léon, son fils, pareillement empereur, ét roi de tous les Orientaux, mais empereur très humble et à peine digne de ce titre, à Charlemagne, roi très illustre des chrétiens de l'Occident, puissance et gloire... » « *Jephet alas*, dit ensuite la lettre, *calabri caa milas pholi anna bonac berceloeni aucilau docatahel lamieth...* » C'est-à-dire que l'empereur Constantin et son fils Léon pourraient bien sans l'aide de personne venir à bout des païens, mais que Dieu les a avertis par une vision d'appeler le puissant roi Charles, parce qu'il l'a choisi pour être le ministre de sa vengeance.

Aussitôt ces lettres reçues, Charles rassemble une immense armée et se met en route. Après de nombreuses étapes, les Francs arrivent dans une forêt peuplée de griffons, d'ours, de lions, de lynx, de tigres. Dans l'obscurité, ils s'égarent. Alors Charles chante le psaume *Deduc me, Domine, in semita mandatorum tuorum*. Un oiseau paraît à ses yeux, et lui demande : « Que dis-tu, Français ? Français, que dis-tu ? », puis il s'envole devant l'armée et la guide. Les pèlerins, ajoute le narrateur, rapportent que maintenant encore il y a dans ce pays des oiseaux qui prononcent les mêmes paroles, à l'émerveillement de tous.

Enfin Charlemagne parvient à Constantinople, met en fuite les païens, délivre Jérusalem, rétablit le patriarche. Quand il est de retour à Constantinople, l'empereur veut lui prouver sa reconnaissance par de riches présents. Mais c'est en vain qu'il les a fait étaler sur la route, au passage des troupes françaises : elles ont reçu de Charlemagne l'ordre de n'en rien prendre. Charlemagne ne désire et ne demande à l'empereur, pour sa récompense, que des reliques.

Or jadis l'impératrice Hélène avait découvert, en même temps que la vraie croix, d'autres reliques de la Passion. Elle les avait enfermées en des boîtes d'argent et cachées dans la terre ;

mais on ne savait plus où. Après trois jours de jeûne et de prières, on retrouve l'endroit. On fouille, on découvre d'abord la couronne d'épines. Elle répand une odeur merveilleuse ; une rosée céleste descend sur elle, et les épines se mettent à fleurir. Charlemagne cueille ces fleurs, et les met dans son gant, qu'il tend à l'archevêque Ebroïa. Mais l'archevêque, que ses larmes aveuglent, n'a pas vu le geste du roi. Le roi a lâché le gant ; l'archevêque ne l'a pas reçu ; le gant reste suspendu dans l'air. On ouvre une autre boîte d'argent : elle contient l'un des clous de la croix ; le même parfum s'en dégage. Divers miracles prouvent à tous l'authenticité de ces reliques. Charles en obtient d'autres encore, le suaire du Seigneur, la chemise de Notre-Dame, etc. Il se remet en route, emportant ces trésors. A une de ses étapes, douze démoniaques sont guéris, huit lépreux, quatorze boiteux, trente manchots, cinquante-deux bossus, des fiévreux dont on ne sait pas le nombre exact et soixante-cinq paralytiques.

Venu à Aix-la-Chapelle, Charlemagne y expose les reliques, dont voici l'inventaire complet : huit épines de la sainte couronne avec un morceau du bois de cette couronne ; — un des clous de la croix ; — du bois de la croix ; — le saint suaire ; — la chemise (*interula*) dont la Vierge était revêtue lors de ses couches ; — les langes de l'enfant Jésus ; — un bras du vieillard Siméon, celui sur lequel il porta Jésus.

Charlemagne établit à Aix-la-Chapelle une fête solennelle, un « lendit », où ces reliques seront vénérées chaque année, dans la seconde semaine de juin, aux Quatre-Temps d'été. Une longue série de prélats, à leur tête le pape Léon et l'archevêque Turpin, souscrivent les dispositions qu'il prend pour l'établissement de cette fête.

Charlemagne meurt. Suit une brève histoire de ses successeurs, Louis le Pieux et Charles le Chauve, menée jusqu'au jour où Charles le Chauve fonde à Compiègne un monastère en l'honneur de saint Corneille et montre sa bienveillance à l'abbaye de Saint-Denis. Il donne en effet à ces deux églises une part des reliques d'Aix-la-Chapelle : à Saint-Corneille de Compiègne le saint suaire ; à Saint-Denis le clou de la croix, la couronne d'épines, du bois de la croix et quelques autres reliques. Il transfère à Saint-Denis le lendit d'Aix-la-Chapelle : en souvenir de la fête établie par son aïeul Charlemagne, il en maintient la date : comme

jadis à Aix-la-Chapelle, la fête de Saint-Denis sera désormais célébrée lors des Quatre-Temps d'été, dans la seconde semaine de juin.

Date de la Descriptio. — On a beaucoup écrit, et depuis le XVIII[e] siècle, sur la *Descriptio* [1]. Gaston Paris, MM. Morf, Rauschen, Coulet ont consacré à ce récit et aux récits apparentés des mémoires ou des livres ingénieux, dont nous ferons ici grand usage.

Il convient d'essayer en premier lieu de déterminer la date de la *Descriptio*. Elle est assurément antérieure à 1124, car il y est fait allusion en 1124 dans un diplôme de Louis le Gros [2]. Mais est-elle beaucoup plus ancienne?

Il faut le noter d'abord : il ne semble pas que l'abbaye ait possédé le clou de la croix et la couronne d'épines dès une haute époque, sans quoi, il en serait fait mention dans les documents anciens, en tel ou tel de ces actes nombreux où l'on voit des rois, de hauts seigneurs

1. Voici l'indication des principaux travaux : Abbé Lebeuf, *Examen critique de trois histoires fabuleuses dont Charlemagne est le sujet* (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, 1754, p. 136); — Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 55-7 et p. 337-341 ; — G. Paris, *La chanson du « Pèlerinage de Charlemagne »*, dans la *Romania*, t. IX (1880), p. 1-50 ; cf. Gaston Paris, *La Poésie au moyen âge*, 1[re] série, 1887, p. 119; — H. Morf, *Etude sur la date, le caractère et l'origine de la « Chanson du Pèlerinage de Charlemagne »*, dans la *Romania*, t. XIII, 1884, p. 185-232; — Gerhard Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen*, etc., Leipzig, 1890 ; — Gerhard Rauschen, *Neue Untersuchungen über die « Descriptio » und ihre Bedeutung für die grossen Reliquien zu Aachen und S. Denis*, dans le *Historisches Jahrbuch*, 1894, p. 257 ; — Jules Coulet, *Etudes sur l'ancien poème français du « Voyage de Charlemagne en Orient »*, Montpellier, 1907.

2. Voir J. Coulet, *ouvr. cité*, p. 210.

la combler de bienfaits. En tous ces actes, il est dit qu'on veut honorer les reliques des saints Denis, Eleuthère et Rustique ; jamais il n'y est question de ces reliques plus insignes et qui auraient assurément primé les autres, si l'abbaye les avait déjà possédées, le clou et la couronne. En outre, aux époques anciennes, on voit bien l'abbaye, au 25 février, au 9 octobre, célébrer certaines fêtes à l'occasion desquelles se tenaient des foires ; mais on ne montrait pas ces jours-là d'autres reliques que celles des saints Denis, Eleuthère et Rustique : du clou et de la couronne, nulles nouvelles ; et d'un lendit qui aurait été célébré en leur honneur, nulles nouvelles jusqu'à l'acte susdit de Louis le Gros en 1124.

Il y a donc apparence que les moines de Saint-Denis n'ont « inventé » leurs reliques de la Passion et composé leur *Descriptio* qu'à une date voisine de 1124, dans les premières années du XII^e^ siècle. Pourtant, on a maintes fois proposé des dates plus reculées : la *Descriptio* aurait été écrite entre 1050 et 1080, selon L. Gautier ; vers 1070, selon G. Paris : en tout cas avant la première croisade, selon M. Rauschen.

L'argument le plus fort, ou, pour mieux dire, l'argument unique à l'appui de cette datation est celui-ci. On lit dans la *Descriptio* que le lendit institué à Aix-la-Chapelle par Charlemagne et le lendit institué à Saint-Denis par Charles le Chauve furent fixés par eux à la seconde semaine de juin, « en cette semaine où l'Église entière célèbre les Quatre-temps d'été ». Or, depuis un décret du pape Urbain II, daté de 1095, l'Église a cessé de célébrer les Quatre-Temps dans la seconde semaine de juin : elle les célèbre dans la semaine de la Pentecôte.

D'où l'on conclut que la *Descriptio* est nécessairement antérieure à 1095.

L'argument semble décisif. Il ne l'est pas, si l'on veut bien remarquer que la *Descriptio* est un faux ; que son auteur la donne comme composée en des temps très anciens, voisins du règne de Charles le Chauve ; et qu'il avait intérêt, comme tous les faussaires, pour dépister ses lecteurs, à donner à son ouvrage une saveur archaïque. Dès lors, s'il l'a composé dans les premières années du XII^e^ siècle, quelque quinze ou vingt ans après le décret d'Urbain II, on conçoit fort bien qu'il ait écrit : « Charlemagne et Charles le Chauve fixèrent le Lendit à la seconde semaine de juin, date où toute l'Église célèbre les Quatre-temps d'été. » Ce n'est pas lui qui parle, en effet ; il fait parler un écrivain du temps jadis ; et destinant son ouvrage à des gens d'église qui devaient se souvenir encore d'avoir quelques années plus tôt célébré les Quatre-Temps dans la seconde semaine de juin, notre faussaire leur donne adroitement la confiance qu'ils lisent un texte ancien et authentique, non pas un texte fabriqué de la veille.

Dès lors, nous n'avons plus nulle raison de croire la *Descriptio* antérieure à 1095. Elle date du XII^e^ siècle, comme l'a soutenu dès 1754 l'abbé Lebeuf[1], et comme la suite de notre étude achèvera de l'établir.

De quels éléments légendaires se compose la Descriptio ; *son rapport aux autres versions cléricales du pèlerinage de Charlemagne.* — Si l'on veut déterminer de quels

1. Abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. I, p. 540 et suiv. de la réimpression de 1883.

éléments légendaires se compose ce singulier ouvrage, une première question est celle de savoir pourquoi l'auteur, qui était assurément un moine de Saint-Denis, et qui n'avait ni à servir ni à desservir la gloire d'Aix-la-Chapelle, a mêlé Aix-la-Chapelle à ses fictions. S'il l'a fait, c'est sans doute que cette église possédait alors, elle aussi, des reliques de la Passion.

On montre encore aujourd'hui à Aix-la-Chapelle les « quatre grandes reliques », savoir les langes de l'enfant Jésus, le drap sur lequel saint Jean-Baptiste fut décapité, le vêtement blanc que portait la Vierge lors de ses couches, le linge (*perizonium*), taché de sang, qui ceignait les reins du Christ en croix ; on y montre en outre, en tel ou tel des vingt-sept autres reliquaires du trésor, d'autres souvenirs de la Passion : un morceau du saint suaire, la pointe d'un clou de la croix, un fragment de l'éponge qui fut trempée dans le vinaigre, etc. [1]. On n'est pas sûr que ces objets sacrés aient été déposés là dès le temps de Charlemagne [2]. Mais il est constant que Charlemagne aima réellement à se procurer des reliques, qu'il en avait reçu beaucoup en présent, précisément de Jérusalem et de Constantinople [3],

1. Sur les reliques d'Aix-la-Chapelle, voyez Petrus A. Beeck, *Aquisgranum*, 1620, p. 169-172 ; un article de Didron dans les *Annales archéologiques*, t. XVIII, 1858, p. 275 ; les *Neue Untersuchungen* de Rauschen, notamment p. 274 et suiv. ; etc.

2. On ne possède point d'inventaire ancien, et le premier texte que l'on ait est précisément la *Descriptio*, dont l'autorité est nulle.

3. Angilbert, dans la liste qu'il a dressée des reliques de Centule et que nous a conservée la *Chronique de Saint-Riquier* (édition F. Lot, 1894, p 64), parlant de certaines reliques qui lui

et qu'il en avait comblé sa chapelle d'Aix [1]. Il est constant aussi qu'Angilbert, abbé de Centule (Saint-Riquier), dressant un inventaire des reliques que lui avait données son beau-père Charlemagne, y a mentionné celles-ci : *De spongia Domini, — de clavis unde crucifixus est, de lacte sanctae Mariae... — et reliquiae beati Symeonis, qui Dominum in ulnas suscepit* [2]..., toutes reliques qui rappellent fort celles que l'on vénère aujourd'hui à Aix-la-Chapelle et celles que célèbre la *Descriptio*. Il résulte aussi de plusieurs textes que, dès le IX^e^ siècle, le trésor formé à Aix par Charlemagne était universellement tenu pour riche et pour vénérable [3]. Si l'auteur de la *Descriptio* a introduit Aix-la-Chapelle dans son récit, c'est donc simplement qu'Aix-la-Chapelle possédait des reliques analogues à celles qu'il voulait accréditer et qu'il a voulu faire profiter celles-ci du bon renom d'authenticité de celles-là.

Mais — c'est ici la seconde question que pose la *Descriptio* — pourquoi l'auteur les a-t-il entreposées si longtemps à Aix-la-Chapelle, et jusqu'au règne de Charles

ont été envoyés par Charlemagne, dit : « Reliquias de Constantinopoli vel Hierosolymis, per legatos illuc a domino meo directos, ad nos usque delatas. »

1. Voyez Haagen, *Geschichte Aachens bis 1024*, p. 68 et suiv., et *Geschichte Aachens*, t. I, p. 16 et suiv.

2. Hariulf, *Chronique de Saint-Riquier*, éd. Lot, p. 62-64.

3. Voir, par exemple, un diplôme, du 5 mai 877, en faveur de Saint-Corneille de Compiègne, où Charles le Chauve rappelle ainsi les œuvres de Charlemagne : « In palatio Aquensi capellam in honorem beatae Dei genitricis et virginis Mariae construxisse... ac congerie quaplurima reliquiarum eundem locum sacrasse » (Rauschen, *Die Legende Karls...*, p. 142 ; *Recueil des historiens de la France*, t. VIII, p. 660).

le Chauve ? N'eût-il pas été plus simple de feindre que Charlemagne lui-même les avait retirées de son trésor pour en faire don à Saint-Denis ? Pourquoi l'auteur a-t-il confié à Charles le Chauve le soin d'en faire la distribution ? La réponse est que Charles le Chauve fut le fondateur de Saint-Corneille de Compiègne, et des documents authentiques témoignent qu'il avait effectivement pourvu cette église de reliques tirées par lui d'Aix-la-Chapelle[1]. On disait à Compiègne, dès les dernières années du XI^e^ siècle au plus tard, que le saint suaire était du nombre[2]. L'auteur de la *Descriptio* en façonnant l'histoire des reliques de Saint-Denis, a voulu la mettre sous le couvert d'une légende déjà accréditée, celle du saint suaire donné à Compiègne par Charles le Chauve[3].

Autres versions cléricales. — Reste une question, plus obscure. Pourquoi l'auteur a-t-il dit que Charlemagne avait été, en personne, chercher des reliques en Orient ? En fait Charlemagne n'a jamais mis les pieds ni à Jérusalem, ni à Constantinople. D'où vient cette légende ?

On la rencontre en quatre autres récits. Le plus ancien se lit dans la *Chronique* que composa vers l'an mil Benoît, moine de Saint-André du Mont Soracte[4]. En un

1. Par exemple le diplôme du 5 mai 877 cité ci-dessus.

2. Comme le montre la *Translatio sudarii Compendiensis in aliam capsam*. (Voyez la *Gallia christiania*, t. X, col. 102, document daté de l'an 1092). Cf. J. Coulet, *ouvr. cité*, p. 163.

3. En outre, Charles le Chauve avait réellement marqué à Saint-Denis sa bienveillance. Il lui avait donné des reliques des saints Jacques, Jean et Vincent. (Voyez Rauschen, *Neue Untersuchungen*, p. 273.)

4. Publiée dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. III, p. 710. Elle fut écrite en 968 suivant les uns, entre 998 et 1061 selon les autres.

passage absurde de ce livre, Benoît envoie Charlemagne chercher des reliques à Jérusalem et à Constantinople, pour la gloire de saint André, patron de son monastère. On a dès longtemps reconnu[1] que, pour composer ce récit, Benoît a démarqué et falsifié le chapitre XVI de la *Vita Caroli* d'Éginhard[2], où il lisait que Charlemagne avait entretenu, mais à distance et par l'entremise d'ambassadeurs, des relations avec des empereurs byzantins. S'il a transformé ses relations diplomatiques en un voyage de Charlemagne, fut-ce de son propre mouvement et par fantaisie individuelle ? Il semble plus probable qu'il trouvait déjà cette légende vivante sous quelque forme autour de lui. Quoi qu'il en soit, le moine du Mont Soracte est notre plus ancien témoin, et près de cent ans s'écoulent après lui sans que l'on trouve aucune autre mention de ce voyage légendaire. Pour qu'il en soit de nouveau question, il faut descendre jusqu'au temps de la première croisade.

Quand les compagnons de Pierre l'Ermite et de Godefroy de Bouillon suivirent le long du Danube la voie romaine vers Constantinople, ils crurent fouler les traces de Charlemagne[3]. C'est ce que nous atteste le plus ancien chroniqueur de la première croisade[4] : *Isti potentissimi*

1. Voyez Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen*, p. 142.

2. On trouvera dans le livre de M. Jules Coulet, p. 117, les deux textes imprimés en regard l'un de l'autre.

3. Voyez Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen*, p. 114 ; cf. J. Coulet, *ouvr. cité*, p. 101.

4. L'auteur de la chronique anonyme intitulée *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum* (*Historiens des Croisades, Occidentaux*, t. III, p. 121).

milites venerunt... per viam quam jamdudum Carolus Magnus, mirificus rex Franciae, aptare fecit usque Constantinopolim, et d'autres chroniqueurs ajoutent que Charlemagne avait fait percer cette voie par ses troupes. Pour rendre compte de cette fiction, il faut se rappeler que Charlemagne avait fondé à Jérusalem des églises et des hospices, et qu'il avait exercé un véritable protectorat sur les lieux saints. La vue de ces églises, le souvenir de ses bienfaits attaché à ces édifices, voilà probablement le point de départ de la légende qui le transforma, aux yeux des pèlerins du Saint-Sépulcre et des croisés, en un pèlerin et en un croisé comme eux.

Un troisième témoignage sur notre légende est celui de Hugues de Fleury. En sa *Vie de Saint Sardou*, écrite vers 1109, il raconte que Charlemagne rapporta de Jérusalem un grand nombre de reliques, parmi lesquelles le bois de la croix, dont il donna un fragment à l'église de Sarlat. *Ut in quibusdam actibus Karoli Magni legitur*, dit-il, et peut-être a-t-il en effet connu des documents d'église, qui relataient ce fabuleux voyage [1].

Enfin, la *Karlamagnussaga* [2] donne la narration que voici, où Charlemagne conquiert des reliques précieuses,

1. Voici le texte : « Inter quas [ecclesias] idem princeps dominus amabilis Karolus Magnus honestavit, imo sanctificavit hanc de qua loquimur ecclesiam de Sarlato non modica portione ligni Domini, quod, ut in quibusdam ejus actibus legitur, ipse imperator cum multis aliis reliquiis detulerat ab Hierosolyma » (*Acta Sanctorum Bolland.*, t. II de mai, p. 18).

2. Édition Unger, chap. XLIX. Nous transcrivons ici, en l'abrégeant un peu au début, la traduction que M. J. Coulet a donnée de ce texte à la page 131 de son livre.

pour la plus grande gloire des églises Sainte-Croix d'Orléans et Saint-Corneille de Compiègne :

A la naissance de son fils Lohier, Charlemagne fit vœu de visiter le Saint-Sépulcre. Il fit ses préparatifs et décida à l'accompagner dans son expédition le duc Guidelon de Bavière, Naime, Turpin, plusieurs autres de ses principaux barons, et trois cents chevaliers. Il se rendit à Jérusalem et revint par Constantinople. L'empereur de Constantinople était alors en guerre avec les païens. Il accueillit Charlemagne avec joie et le pria de l'aider. Charles lui dit qu'il ne retournerait pas dans son pays avant d'avoir forcé les Turcs à se convertir et que bonne paix ne fût faite.

Les Turcs firent de grands préparatifs pour combattre les Français, leur livrèrent bataille, et un grand nombre de nobles païens périrent. Le roi Charlemagne et Naime et leurs compagnons prirent tous les chefs et les menèrent au roi des Grecs. Le roi Charlemagne y perdit aussi un grand nombre de ses hommes. Là périt son beau-père, le roi Guidelon, et avec lui cinquante chevaliers et trois autres puissants seigneurs. Le roi païen s'appelait Miran. Il prêta serment au roi des Grecs dans les conditions que lui fixa le roi Charlemagne : il devait chaque année lui donner quinze cents livres d'or et dix mules et sept chameaux. Après quoi, Charlemagne prit congé pour retourner dans son pays ; mais le roi des Grecs lui offrit de lui donner Constantinople et de devenir son sujet. Charlemagne lui répondit: « Dieu me défend de l'accepter, parce que tu es l'empereur et le chef sur tous les chrétiens. Je veux plutôt te demander de me donner quelques reliques, pour que je les emporte dans mon pays de France. » Et l'empereur lui dit qu'il le ferait avec plaisir. Il lui donna un morceau du suaire avec lequel Notre Seigneur avait essuyé sa sueur quand il eut parlé au peuple [1], et aussi sa *hosa* [2] et une partie de la sainte croix, et la pointe de la lance qui lui avait percé le flanc, et la lance de saint

1. C'est probablement une méprise du compilateur scandinave : le suaire de Compiègne est autre chose, à savoir le linge qui recouvrait la tête du Christ au tombeau. (A moins qu'on ait, en certains récits, attribué ces deux emplois à la relique de Compiègne.)

2. Sans doute le *perizonium* d'Aix-la-Chapelle.

Mercure[1]. Le roi Charlemagne s'inclina jusqu'à terre, touchant le sol de ses mains; puis il prit congé et retourna dans son pays rempli de joie et bénissant le Seigneur. Et le roi des Grecs l'accompagna jusqu'au château où se trouve le Bras Saint-Grégoire[2]; là, ils s'embrassèrent et se séparèrent. Le roi Charlemagne retourna en France et aves ses compagnons vint au château de Trèves. De là ils se rendirent à Aix et y laissèrent la *hosa*. Ils laissèrent le suaire à Compiègne et la sainte croix à Orléans. Il les fit placer dans le pommeau de son épée. Pour cela il l'appela Joyeuse, en raison du don qu'il lui avait fait. De là vient que tous ses chevaliers crient *Montjoie*, quand ils s'excitent au combat[3].

Telles sont les diverses formes de la légende. Comme on voit, elle est presque toujours employée à des fins utiles pour accréditer, dans telle église, telle relique. Charlemagne est expédié en Orient au profit tantôt des moines du Mont Soracte, tantôt des moines de Saint-Denis, tantôt des chanoines de Compiègne, ou des clercs d'Orléans, ou des clercs de Sarlat. Une seule fois la légende apparaît comme désintéressée, et c'est lorsqu'elle honore en Charlemagne le roi qui a tracé la route des croisés vers le Saint-Sépulcre. L'un des rares jolis traits de la *Descriptio*, l'historiette de l'oiseau qui parle à Charlemagne et qui guide son armée, provient, dit l'auteur, de « paumiers », et il semble bien dire vrai. Ces anecdotes de pèlerins sont, je crois, tout ce qu'il y a de spontané et, en quelque mesure, de populaire dans la légende du Voyage de Charlemagne en Orient. Le reste n'est que combinaisons de clercs.

1. Sur saint Mercure, voyez une jolie étude du P. H. Delehaye, en ses *Légendes hagiographiques*, Bruxelles, 2e éd., 1906.
2. Confusion avec le Bras Saint-George (l'Hellespont).
3. Exploitation des vers 2503-11 de la *Chanson de Roland*.

Les érudits ont essayé de déterminer les rapports mutuels de ces récits, de les classer. On peut concevoir qu'ils sont tous dérivés du plus ancien, de la *Chronique* de Benoît [1] ; mais on peut admettre pareillement [2] que cette chronique est restée, au fond du monastère du Mont Soracte, un livre clos, ignoré, sans action, et que la légende a été réinventée ailleurs, peut-être cent ans plus tard. On peut concevoir que l'église de Sarlat s'est inspirée des fictions de Saint-Denis, mais aussi bien que l'inspiration est venue de Sarlat. Ainsi de chacun des autres récits. L'auteur de la *Descriptio* a peut-être imaginé le premier le thème du double voyage à Constantinople et à Jérusalem [3] ; mais peut-être inversement connaissait-il telle des autres versions, voire les quatre autres, et d'autres en outre, que nous n'avons plus. Presque chacun de ces systèmes a été défendu avec ingéniosité. Le lecteur trouvera dans les travaux sur la matière plusieurs classements généalogiques des formes de notre légende et peut-être saura-t-il choisir l'un deux. Pour nous, nous resterons dans l'indécision. L'origine première de cette fiction, les modes de sa propagation de monastère en monastère, n'intéressent guère en somme que l'histoire ecclésiastique.

1. C'est, notamment, l'opinion de M. J. Coulet. Son argument principal est que, chez Benoît comme dans les textes postérieurs, Charlemagne s'arrête à ces deux stations, Jérusalem, Constantinople. Mais ce fut aussi le cas, dans la vie réelle, à toutes les époques, de milliers de voyageurs.

2. C'est, notamment l'opinion de M. Rauschen.

3. Supposé, bien entendu, que le récit de Benoît du Mont Soracte ne se soit pas propagé.

Tout se passe ici entre clercs, à l'intérieur des églises. Les légendes cléricales ne commencent à nous concerner qu'à l'instant précis où elles prennent contact avec la poésie du « siècle », soit qu'elles exploitent des chansons de geste, soit qu'elles suscitent des chansons de geste.

Or, il n'est que deux de nos versions qui offrent ce genre d'intérêt, la *Descriptio* et le récit de la *Karlamagnussaga*. La *Karlamagnussaga* ne date que du XIIIe siècle, mais elle peut utiliser ici, comme en tant d'autres cas, une source ancienne. Cette source était-elle une chanson de geste, comme semble l'indiquer l'épisode belliqueux du roi Miran? Ou bien, comme semble l'indiquer l'insistance du narrateur sur l'histoire des reliques, était-elle un écrit latin, dans le goût de la *Chronique de Philomena* ou de la *Chronique de Turpin*, composé soit par les chanoines de Saint-Corneille de Compiègne [1], soit par les clercs de Sainte-Croix d'Orléans, et modelé sur le type des chansons de geste? On a soutenu l'une et l'autre hypothèse [2]. Le fait même qu'on a pu les soutenir toutes deux par des arguments équivalents nous est précieux. Il montre combien il est difficile, en nombre de cas, de distinguer une légende épique d'une tradition d'église. Une fois de plus nous sommes en présence soit d'un document d'église qui a les allures d'une chanson de geste, soit d'une chanson de geste qui a les allures d'un document d'église.

1. Mais les clercs de Compiègne, sachant que leur église n'avait été fondée qu'après Charlemagne, n'auraient sans doute pas éliminé du récit leur vrai fondateur, Charles le Chauve.

2. G. Paris, M. Morf la première ; M. J. Coulet, la seconde.

Quant à la *Descriptio*, il en va de même : elle est inséparable de plusieurs chansons de geste. Nous avons dit plus haut, sans y insister, qu'elle fut composée dans les premières années du XII^e^ siècle ; il est temps de dire en quelles circonstances.

2. *Circonstances qui provoquèrent les fictions de Saint-Denis : origines de la foire du Lendit.*

En 1108, se produisit, en l'église Notre-Dame de Paris, un événement qui ne concernait en rien l'abbaye de Saint-Denis. A cette date, un chantre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qui avait nom Anseau, et qui avait été élevé aux écoles du cloître de Notre-Dame, envoya en présent à l'évêque de Paris un fragment du bois de la Croix. La relique fut déposée à Notre-Dame, où elle est encore.

L'année suivante, l'évêque de Paris et le chapitre de Notre-Dame instituèrent une cérémonie commémorative de cet événement : il fut décidé que, chaque année, au deuxième mercredi de juin, on porterait le bois de la Croix en procession[1].

Cette procession suivait en sens inverse le chemin que la relique elle-même avait pris pour venir à Notre-Dame. Elle partait de Notre-Dame, s'arrêtait au cimetière des Innocents, puis cheminait jusqu'à la plaine qui s'étend entre la Chapelle, Aubervilliers et Saint-Denis. Là, en un lieu dit La Croix qui penche, ou la Croix du Lendit, ou le Perron du Lendit, l'évêque prononçait un sermon ;

1. Nous suivons en cet exposé l'abbé Lebœuf, *Histoire de la banlieue ecclésiastique de Paris*, p. 249 et suiv. Cf. Coulet, *ouvr. cité*, p. 211 et suiv.

« après quoi aidé de l'archidiacre, il donnait du haut de ce même lieu la bénédiction à toute la multitude avec la Croix apportée de Paris, se tournant d'abord à l'Orient d'où cette relique était venue, puis au Midi vers Paris, ensuite au Couchant, enfin au Septentrion du côté de Saint-Denis » [1]. Après la bénédiction, le clergé s'en retournait avec l'évêque, en achevant le psautier, et rentrait à Notre-Dame. Comme cette fête attirait un grand concours de peuple, des baraques de marchands s'élevèrent sur le parcours de la procession et surtout à son point d'arrivée, dans le champ du Lendit, lequel était un fief de l'évêque de Paris.

Comme on le voit, cette fête appartient tout entière à l'évêque. C'est l'évêque qui possède la relique, lui qui la porte, et il maintient la cérémonie sur un terrain qui est à lui. Les moines de Saint-Denis n'y furent pour rien à l'origine.

Mais ils étaient des voisins. Leur territoire touchait au territoire épiscopal et la procession s'arrêtait à deux pas de chez eux. Ils cherchèrent à prendre part à la fête, et c'est pourquoi il déclarèrent qu'eux aussi ils possédaient dans leur trésor des reliques de la Passion, le clou, la couronne, etc. Puisque les instruments du martyre de Dieu, dispersés depuis le Golgotha, voisinaient miraculeusement à Notre-Dame et à Saint-Denis, puisque le Bois de la Croix venait aux portes de Saint-Denis et comme à la rencontre du Clou de la Croix et de la Couronne d'épines, n'était-il pas juste de réunir ces reliques et de les montrer le même jour aux fidèles ?

1. Lebœuf, *ouvr. cité.*

C'est pour justifier ces allégations qu'ils ont composé, donc après 1110, la *Descriptio*. Ce qui achève de le prouver, c'est précisément le dire de la *Descriptio* que Charlemagne aurait fixé le lendit à la seconde semaine de juin, donc — par une coïncidence miraculeuse, — précisément dans la semaine que, trois siècles après lui, en 1109, l'évêque de Paris devait choisir à son tour pour y placer sa procession. A la faveur de cette coïncidence, qui est la pièce-maîtresse de leurs inventions, les moines de Saint-Denis purent prétendre qu'ils avaient des titres à participer à la fête de l'évêque : y participer, ce n'était, disaient-ils, que restaurer une très antique fête établie à Aix-la-Chapelle par Charlemagne, transférée par Charles le Chauve à Saint-Denis.

L'entente se fit de bonne heure, à des conditions que nous ignorons, entre Notre-Dame et Saint-Denis, puisque, dès 1124, nous voyons Louis le Gros concéder à Saint-Denis les revenus de la foire [1].

Par l'effet de cette entente, la procession restant toujours sur le territoire épiscopal, l'abbaye prit part à la cérémonie. Il y eut désormais deux cortèges, qui marchaient à la rencontre l'un de l'autre : celui de l'évêque, partant de Notre-Dame, celui de l'abbaye, partant de Saint-

1. Voici le passage essentiel de cet acte (cf. Coulet, *ouvr. cité*, p. 210) : « Praeterea omnimodam potestatem omnemque justitiam atque universas consuetudines nundinarum Indicti, quoniam prefatum Indictum honore et reverentia sanctarum reliquiarum, clavi scilicet et coronae Domini, *apostolica auctoritate*, *archiepiscoporum et episcoporum confirmatione*, *antecessorum nostrorum regum Franciae constitutione constitutum est*, in perpetuum condonavimus. »

Denis. En tête de celui-ci s'avançait le grand-prévôt de l'abbaye, seigneur d'Asnières, de Genevilliers et de Villeneuve ; venaient ensuite les sergents de la foire, les chevaliers du guet, puis les moines. L'évêque (ou son représentant) bénissait la foule en lui présentant les reliques de Notre-Dame, puis celles de Saint-Denis ; c'est du moins ce qui ressort de ces vers du *Lendit rimé*, petit poème du XIII^e^ siècle, où on lit que le bras de saint Siméon, relique de l'abbaye, était porté au Perron du Lendit :

Premerains la pourcession
De Nostre Dame de Paris
I vient ; que Deus gart de peris
Tous les bons marchanz qui i sont !..
L'evesque ou le peneancier
I fait de Dieu beneïçon
Du digne bras saint Semion [1].

Ce poème du *Lendit* est le récit de la promenade d'un jongleur sur le champ de foire. C'est, dit-il, « la plus roial foire du monde » ; il exagère un peu : il oublie les grandes foires de Champagne, qui se prolongeaient chacune en moyenne durant six semaines, tandis que le Lendit, aux époques anciennes, ne durait que quinze jours. La foire du Lendit était pourtant, elle aussi, considérable. Le jongleur décrit les boutiques, rangées par quartiers : ici la pelleterie, là la ferronnerie, la cordouanerie ; là, les joyaux d'argent, l'orfèvrerie ; puis, les bourreliers, les merciers ;

1. *Contes et fabliaux*, p. p. Barbazan et Méon, t. II, p. 301.

A la coste du grand chemin
Est la foire du parchemin,

où l'Université en corps, recteur en tête, venait s'approvisionner pour l'année. Ici le marché aux bestiaux, là le marché aux palefrois et destriers. Rouen, Ypres, Gand, Douai, Bruxelles, Amiens, Montreuil-sur-Mer, toute la France du Nord et la Flandre y envoyaient leurs richesses.

Les marchands y affluaient, et les badauds. On se rappelle la jolie aventure d'amour que le vieux Guillaume de Machaut y courut, s'il faut en croire son *Voir dit*. Aux époques plus anciennes, les jongleurs y venaient aussi, pour chanter de geste. Ils y produisaient sans doute des œuvres qu'ils avaient colportées déjà, qu'ils colporteraient ensuite sur d'autres champs de foire; mais il composèrent aussi, exprès pour le Lendit, des chansons de geste qui offraient un intérêt de circonstance.

3. *La chanson du* Pèlerinage de Charlemagne, *poème composé pour la foire du Lendit.*

La plus ancienne est la *Chanson du Pèlerinage de Charlemagne* [1]. Bien des études sur ce poème sont domi-

1. *Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel*, herausgegeben von Eduard Koschwitz (*Altfranzösische Bibliothek*, II), 4e édition, 1903. — Les principaux renouvellements du poème ont été publiés sous ce titre : *Sechs Bearbeitungen des altfranzösischen Gedichts von Karls des Grossen Reise...*, herausgegeben von Eduard Koschwitz, Heilbronn, 1879. — Voyez, outre les travaux déjà cités, Carl Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur*, Halle, 1905, p. 206, et Ph.-Aug. Becker, *Grundriss der altfranzösischen Literatur, I. Theil, Nationale Heldendichtung*, Heidelberg, 1907, p. 66.

nées par l'idée qu'il dut être composé avant la première croisade, « vers 1080 », voire « vers 1060 ». Mais comme il y est question du clou et de la couronne de saint Denis, il est nécessairement postérieur à 1109, et c'est surtout pourquoi nous avons insisté sur la date de l'institution du Lendit. D'autre part, on ne sait pas de combien d'années le *Pèlerinage* est postérieur à 1109. Pour des raisons linguistiques et littéraires, chacun admet que la *Chanson de Roland*, *Gormond et Isembard*, la *Chanson de Guillaume*, le *Pèlerinage*, le *Couronnement de Louis* sont nos cinq plus anciennes chansons de geste. Mais quel fut exactement l'ordre de leur succession? Et y a-t-il quelque raison de croire, à l'encontre de M. Philippe-Auguste Becker[1] et de M. Jules Coulet, que le *Pèlerinage* ait été composé avant 1150?

Notre lecteur retrouverait assurément dans son souvenir le sujet du *Pèlerinage*. Qu'il nous soit permis pourtant (c'est la plus courte des chansons de geste[2]) de l'aider par cette analyse.

Un jorn fu li rois Charles au saint Denis mostier.

Il a mis sa couronne, il a ceint son épée au pommeau d'or fin ; ducs, barons et chevaliers l'environnent. Il prend la reine par la main et la conduit sous un olivier : « Dame, vîtes-vous jamais un roi qui sache mieux que moi porter l'épée et la couronne ? » La reine lui répond, par folie : « Empereur, peut-être vous vantez-

1. *Ouvr. cité*, p. 68.
2. Elle ne compte que 870 vers alexandrins.

vous trop. Je sais un roi à qui la couronne sied plus bellement encore quand il la porte parmi ses chevaliers. » Charles s'irrite de ce propos, à cause des Français qui l'entendent : « Eh ! dame, où est-il, ce roi ? Dites-le-moi. Nous mettrons, lui et moi, notre couronne ; vos amis et vos conseillers seront là ; moi, je manderai ma cour. Si les Français me disent que le roi l'emporte sur moi, je n'y contredirai pas ; mais, si vous m'avez menti, je vous trancherai la tête de mon épée d'acier. — Empereur, dit-elle, ne vous mettez pas en colère. Ce roi est plus riche que vous, mais non pas aussi preux ni aussi bon chevalier . » Elle voit son courroux, se repent et veut se jeter à ses pieds : « Empereur, faites-moi merci, pour l'amour de Dieu. Je suis votre femme et je voulais rire. Je vous ferai belle réparation soit par serment, soit par jugement, si vous l'ordonnez : je jurerai que je n'ai rien dit ni pensé pour vous faire honte, et, comme preuve que ce serment est vrai, je me laisserai choir de la plus haute tour de Paris la cité. — Non, dit Charles, je ne demande pas cela, mais seulement que vous me nommiez ce roi. — Empereur, je ne retrouve plus son nom... — Par mon chef, dit le roi, vous me le direz à l'instant, ou je vous ferai couper la tête. » Quand la reine a compris qu'elle ne peut le cacher : « Empereur, dit-elle, apprenez-le donc. J'ai beaucoup entendu parler du roi Hugon le Fort. Il est empereur de Grèce et de Constantinople et tient toute la Perse jusqu'en Cappadoce. Il n'y a si beau chevalier d'ici à Antioche ; après votre baronnie, la sienne est la plus belle de toutes. — Par mon chef, dit Charles, j'irai donc voir ce qu'il en est, et si vous m'avez menti, vous êtes morte. »

L'empereur fait son offrande sur le maître-autel de Saint-Denis et retourne à Paris, en sa salle. Il appelle autour de lui Roland et Olivier, et Guillaume d'Orange, et Naime, Ogier le Danois, Gerin et Berengier, l'archevêque Turpin, Ernalt, et Aïmer, et Bernard de Brusbant, et Bertrand, et mille chevaliers de France : « Seigneurs, leur dit-il, avec la grâce de Dieu vous viendrez avec moi en un lointain royaume : nous irons visiter Jérusalem, la terre du Seigneur. Je veux aller adorer la Croix et le Sépulcre. J'ai eu trois fois un songe qui me disait d'y aller ; puis je me mettrai en quête d'un certain roi dont j'ai ouï parler...»

Ils s'équipent en pèlerins : ni épées, ni lances, ni écus, mais des bourdons de frêne et des besaces ; point de destriers, mais des mulets, et des bêtes de somme chargées d'or fin, d'argent, de vases précieux, d'étoffes de soie. Le roi prend le bourdon et la besace à Saint-Denis. Turpin lui donne la bénédiction et les pèlerins se mettent en route, au nombre de quatre-vingt mille.

Par la voie de terre, ils arrivent à Jérusalem. Ils entrent dans une église, ornée de peintures admirables, où il y avait un autel de Sainte-Patenôtre [1] ; Dieu y avait chanté la messe, et les apôtres aussi ; on y voit encore leurs douze sièges ; au milieu, un treizième, bien fermé et scellé. Charles s'assit dans celui-ci et s'y reposa ; autour de lui, dans les chaires des apôtres, les douze pairs. Jamais personne ne les avait occupées depuis le temps de Jésus-

1. C'était une église, bâtie sur le mont des Oliviers, au lieu où l'on disait que le Christ avait enseigné l'oraison dominicale à ses disciples.

Christ ; jamais personne n'a osé non plus s'y asseoir après Charles et ses douze compagnons. Or un Juif entra dans l'église, vit Charles, et trembla. Il s'enfuit, courut trouver le patriarche : « Beau sire, allez à l'église, faites apprêter les fonts, je me ferai baptiser aujourd'hui. J'ai vu en ce moutier douze comtes, et un treizième après eux, le plus beau que j'aie jamais vu : c'est Dieu lui-même, qui vient nous visiter avec ses douze apôtres. »

Le patriarche et ses clercs vont à l'église en procession. Charles se fait connaître. Le patriarche lui dit : « Puisque tu t'es assis dans la chaire où Dieu s'est assis, tu auras nom désormais Charlemagne. » Le roi le remercie : « Mais, ajoute-t-il, donnez-moi, je vous en prie, un peu de vos saintes reliques, pour que je les rapporte en France. — Je vous en donnerai en masse », répond le patriarche, qui lui donne en effet le bras de saint Siméon, — le chef de saint Lazare, — du sang de saint Etienne, — un morceau du suaire du Christ, — un des clous de la croix, — la couronne d'épines, — le calice de la Cène, — l'écuelle d'argent de la Cène, — le couteau dont le Christ se servit à la Cène, — des poils de la barbe et des cheveux de saint Pierre, — du lait de la Vierge, — un morceau de la chemise de la Vierge. Au moment où Charlemagne reçoit ces présents, un paralytique est miraculeusement guéri. Le roi dépose les reliques dans une riche châsse d'or, qu'il confie à Turpin.

Après un séjour de quatre mois à Jérusalem, où il fonde Sainte-Marie-Latine, et après avoir cueilli à Jéricho sa palme de pèlerin, Charlemagne prend congé du patriarche et s'achemine vers Constantinople : il s'agit de voir enfin le roi Hugon le Fort, et de vérifier le dire

de la reine. Sur la route, les reliques font des miracles, guérissent des aveugles, des paralytiques, des muets ; un fleuve que l'on rencontre s'ouvre devant elles pour leur laisser passage.

Les Français approchent de Constantinople ; aux abords de la ville, dans un champ, ils trouvent le roi Hugon. Il est assis sur une charrue d'or, que traînent des bœufs ; tenant de sa main gantée un aiguillon d'or, il trace son sillon. Les deux rois se saluent et s'embrassent. Hugon, pour mener Charles à son palais, laisse sa charrue à l'abandon dans le champ, bien qu'elle soit toute d'or : c'est, dit-il aux Français qui s'étonnent, qu'il n'y a pas de larrons dans son pays. Il héberge Charlemagne et les douze pairs dans son merveilleux palais. Tous les meubles y sont d'or.

342 Charles vit le palais et la richece grant :
A or fin sont les tables, et chaieres et banc ;
Li palais fut d'azur listez et avenanz
Par molt chieres peintures a bestes et serpenz,
A totes creatures et a oisels volanz.

La voûte est supportée par un pilier niellé d'argent ; tout autour se dressent cent colonnes de marbre ; devant chacune, deux enfants de bronze, qui semblent vivre, se regardent en souriant ; ils tiennent devant leur bouche un cor d'ivoire ; quand la brise s'élève de la mer, la salle se met à tourner sur elle-même, comme l'arbre d'un moulin. Tantôt les cors d'ivoire sonnent doucement : on croirait ouïr la voix des anges ; tantôt ils beuglent et tonnent. Soudain un orage terrible s'élève ; le palais tournoie et tremble. Les Français tombent contre le sol,

pleins d'épouvante; mais Hugon les rassure; cette tempête n'est qu'un enchantement, dont, par jeu, il a voulu leur donner le spectacle. Il les présente à sa femme et à sa fille, laquelle est si belle et si blanche qu'aussitôt Olivier se prend à l'aimer. On sert aux Français un repas somptueux, tandis que les jongleurs jouent de la vielle et de la rote, et chantent.

Après le repas, le roi Hugon mène Charlemagne et ses pairs dans la chambre qui leur est destinée, et les y laisse. Douze lits y sont rangés autour d'un treizième, plus riche que les autres. Les Français sont joyeux. Ils ont bu du vin ; ils en boivent encore. Charlemagne leur propose, avant de s'endormir, de jouer à un jeu, le jeu des *gabs*. *Gaber*, c'est plaisanter, en se vantant d'accomplir d'extraordinaires prouesses. Le jeu commence. Mais le roi Hugon a fait cacher dans un pilier un espion qui écoute et qui prendra au sérieux les étranges propos que voici.

« Qu'on m'amène, dit Charlemagne, le meilleur bachelier du roi Hugon. Qu'il ait deux hauberts sur le corps, deux heaumes sur la tête, et qu'il soit monté sur un fort cheval. Je prendrai une épée et je fendrai d'un coup les deux heaumes, les deux hauberts, le bachelier, la selle et le cheval, et la lame entrera en terre de plus d'un pied. »

Et dist li emperere : « Gabez, bels niés Rollanz. »

— « Volontiers, dit Roland. Que le roi Hugon me prête son olifant. J'irai hors de la ville et je soufflerai d'une telle haleine que toutes les portes de la cité sortiront de

leurs gonds. Si le roi Hugon se montre, je le ferai tourner si fort qu'il en perdra son manteau d'hermine et que les poils de sa moustache en seront brûlés. — Par Dieu, dit tout bas l'espion, voilà un mauvais gab, et le roi Hugon a été bien fou d'héberger de telles gens ! »

— « Gabez, sire Oliviers », dist Rollanz li cortois.

— « Volontiers, dit Olivier. Que le roi Hugon me prête sa fille... » et le *gab* qu'il promet d'accomplir épouvante encore plus l'espion.

— « Et vos, sire arcevesques, gaberez vos od nos ? »

— « Volontiers », dit Turpin, et il promet qu'il jonglera merveilleusement avec des pommes sur un cheval lancé au galop. — « Moi, dit Aïmer, j'ai un chapeau enchanté, fait de la peau d'un poisson marin. Si je le mets sur ma tête, je boirai impunément le vin du roi Hugon, et je lui tirerai impunément la barbe et les cheveux. » — « Moi, dit Bertrand, mettez-moi dans une cuve pleine de plomb fondu ; ma chair est si dure qu'elle ne sera pas brûlée... » Quand les douze pairs ont gabé, ils s'endorment, et l'espion court rapporter au roi Hugon les terribles choses qu'il a entendues. « Soit, dit Hugon, irrité. Demain, il faudra qu'ils accomplissent leurs gabs, comme ils l'ont dit ; ou bien, je leur ferai trancher la tête. »

En effet, le lendemain, quand Charlemagne et les pairs arrivent à l'église, il les met en demeure de les accomplir. Voilà les Français en grand émoi : ils ont bu du

claré la veille, un peu trop ; ils ont dit des folies ; comment se tirer maintenant de la fâcheuse aventure ? Par bonheur les reliques sont là. Charlemagne demande à tenir conseil avec ses hommes, à l'écart :

667 Il at fait les reliques aporter devant lui.
A oraisons se jetent, lor colpes ont batut,
Et prient Deu del ciel et la soe vertut
Del roi Hugon le Fort qu'il les guarisset hui,
Qui encontre lor est si forment irascuz.
A tant es vos un angele, cui Deus i aparut,
Et vint a Charlemaigne, si l'at relevet sus :
« Charles, ne t'esmaiier, ço te mandet Jesus.
Des gas qu'erseir desistes grande folie fut.
Ne gabez ja mais home, ço te mandet Christus.
Va, si fai comencier, ja n'en i faldrat uns. »
L'emperere l'entent, liez et joianz en fut.

Ils vont trouver le roi Hugon dans son palais : « Sire, dit Charlemagne, vous nous avez fait outrage ; vous nous avez fait surveiller, nous vos hôtes, par un espion ;

688 « Nous savon itel terre ou costume est assise,
Se vous l'oüssez fait, i oüst felonie. »

« Mais, poursuit-il, nous accomplirons nos gabs ; commencez par celui que vous voudrez. » Hugon, ce qui est pour surprendre, choisit d'abord le gab d'Olivier : Olivier s'en tire pour le mieux. Hugon passe alors à Guillaume d'Orange, qui s'était vanté de lancer contre un mur une boule que trente hommes n'auraient pu manier. Guillaume la lance et renverse quarante toises

du mur. « Par foi, ce sont des enchanteurs, dit Hugon ; mais voyons les autres. » Bernard, qui a fait le gab de forcer un grand fleuve à sortir de son lit, court à la rive, fait le signe de la croix, et l'eau se précipite contre la ville. Hugon se réfugie sur sa plus haute tour. Il promet à Charlemagne, s'il arrête l'inondation, de lui donner tout son trésor et de lui faire hommage. Charlemagne prie, et le fleuve rentre dans son lit :

799 « Volez en mais des gas, sire? » dist Charlemaignes.
Et dist Hugue li Forz : « Ne de ceste semaine...

« J'en ai assez, reprend-il, je reconnais que Dieu vous aime. Je veux être votre vassal, et mon grand trésor est à vous. — Je n'en prendrai pas un denier, dit Charlemagne. Mais j'ai une grâce à vous demander : faisons aujourd'hui une grande fête, où nous porterons l'un et l'autre notre couronne d'or. »

L'heure est venue où les Français pourront éprouver si la reine a dit vrai :

809 Charlemaignes portat la grant corone a or,
Li reis Hugue la soe plus bassement un poi :
Charlemaignes fu graindre de plein piet et treis polz,
Et Franceis les esguardent, n'i out un n'en parolt :
« Ma dame la reïne folie dist et tort ;
Molt par est Charles ber por demener esforz ;
Ja ne vendrons en terre nostre ne seit li los. »

Les pèlerins prennent congé et regagnent la France :

862 Venut sont a Paris, a la bone citet,
Et vont a Saint Denis ; el mostier sont entret.

Charlemaignes se colchet a oraisons, li ber.
Quant il a Deu preiet, si s'en est relevez,
Le clou et la corone si at mis sor l'alter,
Et les altres reliques depart par son regnet.
Iloec fut la reïne, a ses piez s'at jetet.
Son maltalent li at li reis tot pardonet
Por l'amor del sepulcre que il at aoret.

L'auteur de cet étrange petit roman a marqué assez clairement, semble-t-il, qu'il ne tenait guère à ce qu'on le prît au grand sérieux, ni lui, ni ses héros, ni leurs aventures. Néanmoins, dans la suite des âges, son intention parodique, si visiblement parodique, a été plus d'une fois méconnue.

C'est ainsi qu'on peut lire au premier chapitre de l'*Histoire de France* d'Henri Martin ces lignes, d'abord mystérieuses :

Nous savons par les traditions des Kimris que l'avant-garde des Celtes, la « tige » de leur peuple, comme ils disent, était conduite par un chef nommé Hu-Gadarn, Hu le Puissant. Suivant les *Triades*, Hu amena les Kimris du Pays de l'Été. Peut-être pourrait-on conjecturer que ce fut lui qui détermina, malgré les chefs militaires des peuplades, l'émigration mentionnée par Hérodote, dans le but d'aller fonder en Occident un grand établissement religieux et politique embrassant toute la race gauloise. Nous aurons à revenir sur cette grande figure, qui du sein de l'obscurité que les siècles ont accumulée autour d'elle, semble dominer toute l'histoire des peuples gaulois [1].

Si l'on se reporte aux Triades galloises alléguées par Henri Martin, on y rencontre en effet Hu Gadarn, en des textes (du xv[e] siècle) tels que ceux-ci :

1. Tome I, p. 14. Cf. p. 481.

« Trois piliers de nation de l'île de Bretagne : le premier est Hu Gadarn (le fort), qui vint le premier avec la nation des Cymry dans l'île de Bretagne; ils venaient du pays de l'Eté, là où est Constantinople... Le second fut Prydein ab Aedd Mawr... », etc.

« Trois bienfaiteurs de la nation des Cymry : Hu Gadarn, qui montra la façon de charruer la terre, pour la première fois, à la nation des Cymry, quand ils étaient au pays de l'Été, à l'endroit où est Constantinople maintenant... Le second fut Coll, fils de Collvrewi... », etc.

« Trois premiers instructeurs de la nation des Cymry : Hu Gadarn, qui transporta et divisa en clans la nation des Cymry ; Dynwall Moelmud... » [1], etc.

On le voit, cette « grande figure qui semble dominer toute l'histoire des peuples gaulois », Hu Gadarn, « pilier de nation de l'île de Bretagne », n'est autre qu'Hugon le Fort, le bonhomme Hugon qui dans la chanson de geste promène aux abords de Constantinople sa charrue d'or, et s'il est devenu « le premier bienfaiteur de la nation des Cymry », c'est simplement que, le *Pèlerinage* ayant été traduit au XIII[e] siècle en prose galloise [2], les auteurs des Triades ont eu le tort de lire ce texte avec trop de gravité et de lui prêter la valeur d'un vénérable document ethnogénique.

Par une méprise analogue, et pareillement pour avoir trop gravement médité sur le *Pèlerinage*, quelques critiques ont vu en son auteur non pas un jongleur en

1. *Les triades historiques et légendaires des Gallois*, publiées par J. Loth, en appendice à sa traduction des *Mabinogion*, au t. IV du *Cours de littérature celtique*, par H. d'Arbois de Jubainville et J. Loth, Paris, 1884, p. 271, 290, 291.

2. E. Koschwitz a recueilli la version galloise dans son livre intitulé : *Sechs Bearbeitungen des altfranzösischen Gedichts von Karls des Grossen Reise*, Heilbronn, 1879.

veine d'inventions drôlatiques, mais un clerc, qui, pour jeter du discrédit sur la poésie vulgaire, aurait voulu composer « une satire des chansons de geste » et « un roman moral ». S'ils sont tombés en de telles interprétations, la faute en remonte pour une part, il faut l'avouer, au poète lui-même, car son œuvre est ambiguë, et c'est bien la plus obscure des chansons de geste. Elle est à sa façon un *gab*, une gageure de mêler le profane et le sacré, l'héroïque et le bouffon. En des pages admirables de finesse, G. Paris a analysé à merveille cette mixture [1]. Mais elle est faite selon une formule qui déconcerte, et quand on est au terme de l'analyse, quand une fois on a dit que le *Pèlerinage* est « un fabliau épique » ou qu'il est « le plus ancien spécimen de l'esprit parisien », encore reste-t-il qu'on ne sait y faire la part de la naïveté et celle de la raillerie, la part de la bonhomie et celle de la fausse bonhomie : de là une impression trouble, équivoque. C'est le sort commun des ironistes, des parodistes, des caricaturistes, que leurs ouvrages ne soient pleinement intelligibles qu'à leurs contemporains : *Ne gabez ja mais home, ço comande Christus.*

D'autres chansons de geste, *Huon de Bordeaux* ou *Jehan de Lanson*, qui traitent, elles aussi, de façon plus que familière Charlemagne et ses barons, ne surprennent ni ne choquent ; mais le propre du *Pèlerinage*, c'est qu'il transpose au mode comique, en même temps que des thèmes de romans d'aventures [2], une histoire de

1. Voir *La poésie au moyen âge*, 1887, t. I, p. 118 et suiv.
2. Sur les thèmes aventureux et féeriques exploités dans le

reliques vénérées. Comment a-t-on pu émettre l'hypothèse que cette parodie aurait été écrite dans l'abbaye même de Saint-Denis? Non, les moines de Saint-Denis ne l'ont ni écrite, ni dictée, ni inspirée ; mais il semble bien qu'ils l'aient tolérée, et c'est beaucoup déjà, et l'on en peut conclure qu'ils étaient gens d'esprit et que les sergents qui faisaient pour eux la police de la foire n'étaient pas des censeurs très revêches.

La *Chanson du Pèlerinage* est essentiellement un récit de translation de reliques. Par un badinage audacieux, le jongleur imite les allures, reproduit les motifs de ces sortes de pieux récits : miracles au moment de l'élévation des reliques, miracles aux diverses étapes de leur voyage, miracles par lesquels elles communiquent à ceux qui les portent leur force et leur vertu. Quelle force et quelle vertu communiquent-elles aux héros de notre roman ? Qu'on se rappelle le service qu'elles rendent à Olivier. Or, elles sont les reliques du Golgotha, les plus sacrées de toutes, et la trame de la chanson de geste est aussi la trame de la *Descriptio*, c'est-à-dire de la version officielle de leur translation. Non pas que le jongleur ait nécessairement pâli sur le texte de la *Descriptio* ; il n'est pas même nécessaire qu'il l'ait lu. Il ne s'est embarrassé ni d'Aix-la-Chapelle, ni de Charles le Chauve. Il lui a suffi de savoir, avec plus ou moins de précision que Compiègne possédait un saint suaire, qu'il y avait à Aix-la-Chapelle ou à Laon une chemise

Pèlerinage, voir une excellente étude de M. K. G. T. Webster, *Arthur and Charlemagne, notes on the Ballad of King Arthur and King Cornwal and on the Pilgrimage of Charlemagne*, dans les *Englische Studien*, t. XXXVI (1906), p. 337.

de la Vierge, du lait de la Vierge à Saint-Riquier ou ailleurs, que le clou, la couronne d'épines et le bras de saint Siméon étaient à Saint-Denis, et que Charlemagne était allé de sa personne quérir tous ces trésors à Jérusalem et à Constantinople. Pour le reste la remise des reliques s'était-elle faite à Constantinople, comme le dit la *Descriptio*, ou à Jérusalem ? Charlemagne les tenait-il de l'empereur d'Orient ou du patriarche ? Le jongleur ne s'est pas autrement préoccupé de ce point d'histoire : il a retenu seulement que le patriarche de Jérusalem et l'empereur de Constantinople étaient mêlés tous deux à l'aventure. Pour comprendre qu'il ait connu et retenu ces traditions d'églises, il n'est pas nécessaire de supposer qu'il ait frayé très intimement avec les religieux de l'abbaye : il suffit qu'il ait entendu, parmi les badauds, l'un des sermons en plein air que prononçait l'évêque du haut du Perron du Lendit ; le commun des marchands et des pèlerins du Lendit devaient en savoir aussi long que lui.

Ainsi se vérifie une fois de plus, sur un exemple net, notre dire que les chansons de geste furent souvent composées pour récréer, aux abords de certaines églises, à l'occasion de certaines foires, les publics forains qu'y attiraient certaines reliques. Le dire, ce n'est point nécessairement supposer entre les clercs de ces églises et les jongleurs des rapports très étroits. Les clercs ont fait leur métier, qui était d'exalter leurs reliques et d'attirer vers elles des pèlerins nombreux : de là, à Saint-Denis, la *Descriptio*. Les jongleurs ont fait leur métier, qui était de divertir ces pèlerins : de là, à Saint-Denis, la *Chanson du Pèlerinage*. Clercs et jongleurs

furent les ouvriers d'une même tâche ; mais ils sont restés, les uns comme les autres, dans la vérité de leur condition et de leur rôle.

Les faits sont ici moins contestables qu'ailleurs, non pas qu'ils soient ailleurs moins clairs, mais simplement parce que Charlemagne n'a jamais porté ses pas ni vers Jérusalem, ni vers Constantinople. Si pourtant il avait fait ce pèlerinage (comme la chose aurait pu arriver), la théorie des origines anciennes des chansons de geste n'aurait pas manqué de découvrir entre les circonstances historiques de ce voyage et les épisodes de notre roman des concordances subtiles. Elle en aurait dressé la liste. Elle aurait affirmé que la chanson du XII^e^ siècle n'est qu'un remaniement de chants épiques ou lyrico-épiques composés au VIII^e^ siècle, dans l'entourage même de Charlemagne, par des Bertolais enthousiastes. C'est pourquoi nous rendrons grâce à Charlemagne de n'avoir jamais visité Constantinople ni Jérusalem.

B. La Chanson de *Fierabras*.

Le poème du *Pèlerinage de Charlemagne* n'est pas seul de son espèce. Aux beaux jours de juin, dans les baraques, sur les tréteaux de la plaine Saint-Denis, d'autres jongleurs, avec la même fantaisie et la même liberté, empruntant à la *Descriptio* les traits qui leur convenaient, chantèrent d'autres histoires de la translation merveilleuse des reliques de l'abbaye. Toute une « geste » des reliques s'est formée à cette occasion, et

l'auteur de la *Mort Aymeri de Narbonne*[1] attribue à ce cycle autant d'importance qu'aux autres. C'est au « mostier saint Denise », dit-il, que « sont seelees les gestes de France ». L'une est celle de Charlemagne ; l'autre, celle d'Aymeri de Narbonne, et c'est la plus « seignourie » ; quant à la troisième, il la définit en ces termes :

Charles li rois, a la barbe florie,
De Jersalem aporta les reliques
De cel saint fust ou Deus soufri martire,
Et la corone qu'il ot el chief, d'espines,
Et les sains clous, et la sainte chemise
Qu'emprès sa char avoit sainte Marie
Quant ele fut de son chier fil delivre.
Ce aporta en France la garnie :
Ce fu une des gestes.

Le plus ancien des poèmes de ce cycle, après le *Pèlerinage*, est le roman de *Fierabras*[2]. On l'attribue à l'année 1170 environ. De nombreux manuscrits nous l'ont conservé ; il a été traduit ou imité en provençal, en anglais, en italien ; les presses populaires l'ont imprimé de bonne heure ; il n'y a guère de chansons de geste qui aient eu plus de succès.

Comme G. Paris l'a remarqué le premier[3], la chanson de *Fierabras* se fonde sur un plus ancien poème perdu, qu'on est convenu d'intituler *Balan*[4]. On y voyait le roi

1. Edition Couraye du Parc (*Publications de la Société des anciens textes français*), v. 3063 et suiv.
2. Éd. Kroeber et Servois, 1860.
3. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 251.
4. Voyez notre t. II, p. 242 et suiv.

sarrasin Balan et son fils Fierabras prendre Rome, ravir dans le trésor de Saint-Pierre des reliques et notamment deux barils contenant les restes du baume « dont Jesu Cris fu embaumé ». Charlemagne venait au secours de Rome ; au dénoûment, en un combat contre Fierabras, Olivier reconquérait les précieux barils et les jetait dans le Tibre. Les païens, vaincus, s'enfuyaient.

Ce dénoûment a servi de point de départ au roman de *Fierabras*. D'après *Fierabras*, le roi Balan s'est enfui de Rome en Espagne, emportant les reliques du trésor de Saint-Pierre, et c'étaient des reliques de la Passion ; il les a cachées au cœur de son pays, en sa ville d'Aigremore ; Charlemagne entreprend de les reconquérir.

A peine est-il entré en Espagne, Olivier réussit à capturer Fierabras et le lui livre ; mais, presque aussitôt, Olivier lui-même est fait prisonnier, ainsi que quatre autres des pairs, emmené dans la ville d'Aigremore et enfermé dans une horrible prison. Les captifs n'attendent plus que la mort et la recevraient bientôt, s'ils ne trouvaient pour les secourir, comme il arrive à tant d'autres chevaliers en tant d'autres chansons de geste, une belle Sarrasine compatissante. C'est Floripas, la propre fille de Balan et la sœur de Fierabras, qui, dès longtemps, aime en secret l'un des sept autres pairs, Gui de Bourgogne, et qui, pour l'amour de lui, veut du bien à tous les chrétiens. Elle est de beauté merveilleuse :

2007 La char ot tenre et blance comme flours en esté,
La face vermellete comme rose de pré,
La bouce petitete et li dent sont seré,
Ki plus estoient blanc k'ivoire replané ;

Les levres ot grossetes, dou rouge i ot assés,
Les eus vairs et rians plus d'un faucon mués ;
Basse avoit le hancete et deugié le costé...
Si ceveil erent sor, menu recercelé,
A un filet d'or fin gentement galoné...

Elle porte une ceinture magique, qui garde de la faim et de la soif, une robe de soie de Galatie où brillent des étoiles d'or, un manteau qu'une fée mit sept ans à tisser dans l'île de Cholchos, là où Jason a conquis la Toison.

Balan lui ayant bien imprudemment confié la surveillance de la prison où les chrétiens languissent, elle les secourt de son mieux, et quelle n'est pas sa joie quand les sept autres pairs, faits prisonniers à leur tour, viennent les y rejoindre, et qu'elle découvre parmi eux son cher chevalier, Gui de Bourgogne ! Elle les choie, s'enferme avec eux dans une forte tour, les aide à s'y défendre contre les assauts des païens. Aventures de guerre et de galanterie, ambassades insolentes, bravades et gaberies du vieux duc Naime, les épisodes succèdent aux épisodes durant six mille vers, point ennuyeux d'ailleurs, pittoresques au contraire, spirituels à l'occasion, narrés par un conteur adroit. L'armée de Charlemagne arrive enfin sous les murailles d'Aigremore. Balan est vaincu, fait prisonnier ; et, comme il refuse le baptême, on lui tranche la tête. Charlemagne partage en deux moitiés la terre conquise : il donne l'une à Fierabras, qui, depuis longtemps, s'est fait chrétien ; l'autre à Gui de Bourgogne, qui a épousé Floripas. Puis il repart, emportant avec lui les reliques de la Passion, qui seront mieux gardées en France qu'à Rome.

Le poète allègue comme source de ses récits un vieux « rôle » (v. 5), qui reposait, assure-t-il, depuis cent cinquante ans à l'abbaye de Saint-Denis, et qu'il a su découvrir. C'est au public de la foire du Lendit qu'il s'adresse, et si spécialement que, dans sa première laisse et dans la dernière, il introduit une protestation contre certaines redevances nouvellement imposées aux marchands du Lendit : vers d'actualité, qui durent valoir à son poème plus de succès encore que les vers où il chante la beauté de Floripas. Il est injuste, dit-il, que l'on réclame au Lendit cens, taille ou tonlieu :

15 Ja n'i devroit cens estre ne nuls tolneus donés,
Qu'ainsi l'establi Charles, li fors rois coronés.
Mais puis par convoitisse fu cis bans trespassés,
Moult par est puis li siècles empiriés et mués...

6205 La foire du Lendit fu par ce estoree
Que ja n'i devroit estre cens ne taille donee...

Il est visible, en effet, que, si le poète a remanié l'antique chanson de *Balan*, ce fut uniquement pour la transformer en une chanson des reliques de Saint-Denis.

Dans le poème ancien de *Balan*, l'unité d'intérêt apparaissait nettement. Rome avait été prise et violée ; il fallait la reprendre et la venger. *Rome sauvée*, tel serait le titre juste. Mais dans *Fierabras*, quel est le sujet du poème ? Est-ce la captivité des douze pairs ? Est-ce l'intrigue d'amour qui se noue entre Gui et Floripas ? Le personnage principal, ce n'est ni Fierabras, qui disparaît très tôt de l'action ; ni Olivier, ni Gui de Bourgogne, qui se partagent notre intérêt ; ni Charlemagne,

ni Balan. Dans *Iphigénie à Aulis*, le principal personnage, c'est le vent ; dans *Anseïs de Carthage*, c'est le chemin de Saint-Jacques ; dans *Fierabras*, c'est le coffre aux reliques.

Si l'on s'attache à cette remarque, on est étonné de voir comme cette histoire si diverse, si composite, devient une. Dès les premiers vers, le poète nous dit bien son plan :

6 Or en orrés le voir, s'entendre me volés,
Si com Karles de Franche, qui tant fu redoutés,
Reconquist la coronne dont Dius fu couronnés,
Et les saintismes claus et le signe honneré,
Et les autres reliques dont il i ot assés.
A Saint Denis en France fu li tresors portés,
Au Perron au Lendi fu partis et donnés.
Pour les saintes reliques dont vous après orrès,
Por chou est il encor li Lendis apelés.

La reconquête des reliques enlevées à Rome, voilà tout le sujet. C'est l'unique souci de l'empereur, et quand, cinq de ses pairs ayant été faits prisonniers, il envoie les sept autres en ambassade à Balan, il les charge de cet expressif message :

2268 « Vos dirés l'amirant, gardés ne li celés,
Rende moi la courone dont Dius fu coronnés
Et les autres reliques dont je sui moult penés,
Et en après demant mes chevaliers menbrés.

Et chacun des sept messagers répétera religieusement à l'empereur Balan ces mêmes paroles :

2588 « Sès que te mande Karles, nostre drois avoués ?
Que li rens la coronne dont Dieus fu coronnés
Et les autres reliques dont Karles est irés,
Et *en après* demande ses chevaliers membrés ».

Ainsi parle Naime, et Richard de Normandie parle en ces termes :

2605 « Sès que te mande Karle a la barbe florie ?
Que baptizier te faices pour amender ta vie,
Si li rens la couronne que Dius ot ou cief mise,
Ne les autres reliques ne veut oublier mie,
Et *en après* demande ses chevaliers nobiles ».

Il en va de même par tout le poème : les reliques d'abord, et *en après* tout le reste.

Les sept ambassadeurs sont à leur tour jetés en prison ; mais, au milieu des traverses romanesques que leur réserve la captivité, les reliques ne sont point oubliées. La belle Floripas en a la garde : c'est pour les défendre que les barons se battent ; elles les protègent en retour comme leur palladium. La première joie que Floripas ménage à Gui de Bourgogne, quand elle se fiance à lui dans la prison, c'est de lui montrer les précieux souvenirs de la Passion :

2824 La puciele s'en torne au gent cors honneré.
Et vient a un escrin, moult tost l'a deffremé ;
Un rice drap de soie a ilueques gieté,
Par desus le vert marbre l'a ilueques posé,
S'aporta la couronne dont Dieus fut coronnés
Et les saintimes claus et le signe honneré ;
Puis a dit a Rollant : « Biaus sire, or esgardés :

Vés vous ci le tresor c'avés tant desiré ? »
No gentil chevalier atant se sont levé :
« Hé ! Dieus, » ce dist Rollans, « tu soies aourés ! »
Baisie a la couronne dont Dieus fu coronnés.

Un jour, les pairs, assiégés dans le château fort, tentent une sortie ; chacun d'eux à tour de rôle pose un instant sur son heaume la couronne d'épines ; puis ils partent confiants (v. 3534 et suiv.). Une autre fois, les païens ont pu appliquer les échelles, et leur assaut va réussir, quand Floripas montre les reliques aux trois plus vieux barons ; Naime saisit l'écrin où les reliques flamboient et l'apporte à une des fenêtres assaillies ; aussitôt les païens tombent en grappes des échelles :

« Ha ! Dieus ! » ce dist dus Namles, « or ai bien esprouvé
Que ce sont les reliques Jhesu de maïsté !... »
Et respondent li conte : « Tuit sommes avivé,
Quant a garant avons la sainte Trinité. »

Voilà qu'enfin Charlemagne est venu au secours des assiégés. Il somme encore une fois son ennemi de lui rendre les reliques et, sur son refus, les reconquiert de vive force. Dès lors, le roman est fini. Il s'achève par une scène solennelle : la remise de la précieuse châsse à l'empereur. C'est Floripas qui lui apporte la couronne. Il s'agenouille et la prend :

N'estoit d'or ne d'argent ne faite ne ouvree,
Mais d'espines poignans estoit entourtillee
Et d'aspres jons marages de lius en lius bordee.
Nos barons les monstra par boine destinee.
Ha ! Dieus ! Adont i eut mainte larme plouree.

Mais le poète tient à terminer par le récit de miracles plus insignes encore, et ces miracles, il les emprunte à la *Descriptio*. L'archevêque élève la couronne dans ses mains et la lâche : elle reste suspendue dans l'air. La merveille se renouvelle pour les clous. Le saint suaire répand une odeur de baume. Puis Charlemagne recueille dans son gant les « petits espinons » de la couronne :

6112 Un chevalier le tent, qu'i vit lés lui ester,
Mais il nel rechut mie, qu'i ne l'oï parler,
Et Dius a fait le gant en mi l'air arester.

L'empereur rentre enfin en France et va droit « au moustier saint Denis ». Il y mande des prélats nombreux ; il y fait la « desevree » des reliques :

6195 Au baron saint Denis fu grans li assamblee.
Au Peron du Lendi fu la messe cantee.
Illuec fu la couronne partie et devisee :
Une partie en fu a saint Denis donnee
Et un cleu ensement, c'est verités prouvee...
A Compiegne est li signes, a l'eglise honneree.
Des saintimes reliques fu la le desevree ;
Maint present en fist Karles par France la loee ;
En l'onor Dieu en fu mainte eglise honnerée ;
La foire du Lendi fu par ce estoree.

4. *Autres poèmes du cycle des reliques.*

Plusieurs poèmes du cycle des reliques ont péri, sans que peut-être il convienne d'en regretter très amèrement la perte. Au XIV^e^ siècle, Jean d'Outremeuse en a résumé deux dans son *Myreur des histoires*. L'un de ces

romans était assurément fondé sur la *Descriptio* : comme dans la *Descriptio*, le patriarche, chassé de Jérusalem, se réfugiait à Constantinople ; on y voyait Charlemagne délivrer la ville sainte ; il obtenait pour sa récompense les reliques, et, en outre, bien qu'il eût alors « cent ans et plus », la belle Sibilhe, fille du roi des Grecs [1]. L'autre poème menait Charlemagne par mer à Jaffa et à Jérusalem, où il faisait l'invention des reliques. Il revenait par Palerne, y guerroyait les rois sarrasins Fynagloire et

1. Voici le résumé de Jean d'Outremeuse (*Le Myreur des histoires*, éd. Ad. Borgnet, dans les *Publications de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. III, p. 12) : « En ce temps estoient les Sarazins venus en Hierusalem, qui estoit adont toute christinnee depuis le temps sainte Helainne et la conquestarent. Et li patriarche, qui fu nommeit Gaufrois [de Culianche], vint par mer en Grece pour avoir ayde de Richer, emperere de Greche, qui estoit adont bon christien. Le tout quoy fut nonché à l'emperere Charles, Ogier, Rollant, et aux aultres barons ; et apprestat Charles iceulx et ses grans oustes, montent sur mer, vinrent en Hierusalem, la conquestarent, remirent le patriarche en son siege. Après ce, les Sarrasins voulurent encore avec grant nombre de leurs gens assieger les crestiens en Hierusalem ; mais les crestiens sortirent, ne voulant estre enclos comme oisiaux en une gaolle ; ore firent bataille Ogier et Rollant par accord contre deux qu'ils estimoient les plus poissans Sarrazins ; et tuat Ogier son adversaire ; Rollant conquestat le sien ; s'offrant encore après Ogier seul contre quatre qui se vouldroient presenter des Sarrasins, de sorte que finablement quittarent les Sarrasins Jherusalem et en laissont joïr paisiblement les chrestiens. Et retournarent iceus par Constantinople par auprès du roy Richier (qu'on nommoit aussi Estienne), qui, a la requeste du roy Charle, luy monstrat et a ses barons beaucoup de saintes reliques, lui en donnat aussi plusieurs ; et, comme Charles demandat encore en veoir davantage, lui monstrat une siene filhe, nommee Sibilhe, qui estoit une pucelle moult bele. La demandat Charles et l'espozat, et la reminnat en Franche, a Paris. » Etc.

Sinagon ; il était fait prisonnier avec les douze pairs. Le poème racontait les épisodes de leur captivité, les amours d'Ogier et de la Sarrasine Graciane ; Girard de Fraite venait au secours des prisonniers [1]. Etc.

Nous possédons un poème encore, du XIV^e^ siècle, qui renouvelle l'histoire de ces reliques. C'est la version de *Renaud de Montauban*, encore inédite, que contient le manuscrit 764 de la Bibliothèque nationale. Dans toutes les autres versions, Renaud part en pèlerinage pour la Terre Sainte et y délivre le Saint Sépulcre. Mais selon le manuscrit 764 l'objet exprès de son pèlerinage est de reconquérir, en la ville fabuleuse d'Angorie, les instruments de la Passion. Renaud l'annonce en cette prière, qu'il adresse à Dieu :

« J'irai au Saint Sepulcre et si le conquerré ;..
Puis irai Angorie conquerre, c'est mon gré,
Et les clous et le fer dont ton cors fu frappé,
Et la sainte couronne et le suaire orlé
Dont tu fus au sepulcre jadis enveloppé [2]... »

1. *Le Myreur des histoires*, t. III, p. 80. — Il va sans dire que plusieurs de ces épisodes peuvent et doivent être des inventions de Jean d'Outremeuse lui-même ; mais il avait une source, et c'était un roman en vers. Il est facile de retrouver en effet dans sa prose des restes de couplets monorimes. Voici, par exemple, dans cette prose, un fragment de dialogue :

« Graciane laissiez, a cui vuel estre amis,
Et alez a Bele Aude, a cui estes maris.
— Danois », dist Graciane, « en vous ai mon cuer mis,
En vous ai je m'amor.....assis. »

2. Voir les extraits de cette version qui ont été publiés par Immanuel Bekker, *Der Roman von Fierabras, Provenzalisch*, Berlin, 1829, notamment p. x, vers 849 et suiv.

Il y réussit, et, après maintes aventures, rapporte les reliques à Charlemagne. Charlemagne donne à l'église de Laon « le sidonie ou Dieux fu sevelis », et donne

> ...a l'abeïe c'on dist a Saint Denis
> Un des presieus claux dont li doulx Jhesu Cris
> Fu en Jherusalem et perchiez et malmis [1].

Mais que fait-il de la couronne d'épines ? Il faut croire que l'abbaye de Saint-Denis ne faisait plus guère état de la sienne, depuis que saint Louis avait édifié la Sainte-Chapelle pour en abriter une autre. Toujours est-il que, dans notre roman, Charlemagne donne à la Sainte-Chapelle,

> A Paris la cité, ou palais qui resplent,

celle que Renaud de Montauban lui apporte.

Ainsi le vieux thème de la « desevree » des reliques de la Passion, après avoir tant servi, se rajeunit une dernière fois et s'adapte à des circonstances nouvelles.

II. AUTRES LÉGENDES ÉPIQUES FOMENTÉES PAR L'ABBAYE

Saint-Denis fut un foyer de légendes épiques : les auteurs des chansons de geste l'ont dit et redit eux-mêmes [2]. Ils ont maintes fois célébré le « mostier seignori », la « maistre abeïe »,

1. Manuscrit 764, f° 196 v°.

2. Voir, dans les *Epopées françaises* de L. Gautier, t. I, p. 118 et p. 201, les passages où ils se réfèrent à l'abbaye. L. Gautier

La ou les gestes de France sont escrites.

En sa « librarie », assurent-ils, sont conservés les « rolles », les « livres de grant ancesserie », les « croniques », d'où ils tirent leurs poèmes. S'il fallait en croire Adenet le roi, un moine de Saint-Denis, dan Nicolas, lui aurait fourni la « vraie estoire » de Bovon de Commarcis ; un autre moine de Saint-Denis, le « cortois » Savari, lui aurait appris celle de Pépin et de Berthe. Certes, dan Nicolas et le courtois Savari n'ont pas existé. Mais ces allégations fictives de nos vieux poètes reposent sur un fond de vérité. Il y avait à l'abbaye de Saint-Denis des livres propres à fournir des thèmes de chansons de geste : témoin la *Descriptio* ; et, quand les jongleurs, pour accréditer leurs romans, prétendent les tirer soit de Saint-Denis, soit de telle autre église, il est à remarquer qu'ils n'invoquent pas le patronage d'églises quelconques ; mais, entre tant de

les a trouvés dans *Berte*, dans le *Moniage Guillaume*, dans la *Mort Aymeri*, dans *Girard de Vienne*, dans *Jean de Lanson*, etc. Il y en a d'autres, que L. Gautier a ignorés ou négligés, par exemple les vers qui terminent *Auberi le Bourguignon* (éd. Tarbé, p. 155) ; ou encore, le début de la rédaction de *Renaud de Montauban* du manuscrit de la Bodléienne, Douce, 121 :

A Saint Denise en France que Deus a tant amé
Le trovë on el rolle o l'autre autorité
Si com Charles de France, etc... ;

ou encore ces vers des manuscrits rimés de la *Chanson de Roland* (*Das altfranzösische Rolandslied, Text von Paris, Cambridge, Lyon...*, herausgegeben von W. Foerster, p. 78) :

Il est escrit au saint Denis monstier,
Ce dit la geste, qu'il furent vint millier.

centaines d'autres qu'ils auraient pu nommer, celles-ci seulement : Saint-Denis, Saint-Faron, Saint-Fagon, Saint-Riquier, Aix-la-Chapelle, Saint-Pierre de Beauvais : toutes églises où nous trouvons en effet des légendes épiques fortement implantées[1].

Assurément le moine Savari n'a point enseigné à Adenet l'histoire de Berthe et de Pépin. Il n'en est pas moins vrai que Berthe était enterrée auprès de Pépin à Saint-Denis[2], et que les visiteurs pouvaient voir leur tombe, et aussi les tombes de Dagobert et de plusieurs de ses successeurs jusqu'à Hugues Capet.

Les poètes peuvent avoir ramassé là les quelques traits d'histoire réelle ou légendaire de leurs romans.

Par exemple, maints critiques, rencontrant dans les chansons de geste Gaifier, roi de Bordeaux, l'adversaire de Pépin le Bref, ont supposé que ce nom proviendrait de très anciens poèmes ou de très anciennes traditions poétiques sur ce personnage. L'hypothèse est inutile, et nous l'avons dit quand nous avons montré, au tome III (p. 174) de cet ouvrage, que le souvenir de Gaifier vivait encore au XII^e^ siècle à Saint-Martial de Limoges. Mais il vivait aussi au XII^e^ siècle à Saint-Denis : Pépin, après sa victoire sur Gaifier, avait offert à Saint-Denis des bracelets d'or incrustés de pierres précieuses qui

1. Voir L. Gautier, *Les Épopées françaises*, *l. laud.*, où l'on trouvera les passages où les jongleurs se réclament de livres prétendûment conservés dans ces églises. Pour Saint-Pierre de Beauvais, voir *Orson de Beauvais*, éd. G. Paris, v. 2527.

2. Voyez la *Vita Caroli* d'Éginhard, chap. 18, et les textes réunis par Abel et Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen*, t. II (1883), p. 535, n. 4.

étaient une part de son butin ; on avait suspendu ces trophées près du maître-autel, on les appelait les *bous Gaifier*, et chacun pouvait les voir [1].

Pour localiser dans un sanctuaire la légende de Gaifier, on n'a donc que l'embarras du choix. En d'autres cas, c'est droit à Saint-Denis que l'on est mené, notamment si l'on étudie la légende de Floovant. On se le rappelle, le roman de *Floovant* met en scène un jeune prince, fils de Clovis, qui fait à son *maistre* l'affront de lui couper la barbe et qui, ayant encouru par ce méfait la colère paternelle, est obligé de subir un long exil ; et cette histoire n'est autre que celle du jeune Dagobert, lequel, au témoignage des *Gesta Dagoberti* [2], voulant châtier l'arrogance d'un grand, Sadrégésile (son *maistre*, ajoutent les *Chroniques de Saint-Denis*) [3], lui coupa pareillement la barbe et dut pareillement s'enfuir. Mais cette légende de Dagobert est aussi.

1. Voyez G. Paris, *La légende de Pépin le Bref*, dans les *Mélanges Julien Havet*, 1895, p. 623 (article recueilli dans ses *Mélanges de littérature française au moyen âge*, publiés par Mario Roques, t. I, p. 204). — « L'histoire ne parle pas de la manière de sa mort (de Gaifier) ; mais aucunes chroniques disent ci endroit qu'il fu occis de sa gent meïsme pour ce qu'il cuidoient acquerre la grace le roy (Pepin). Occis fu en Pierregortois. Le roy prist un aournement d'or et de pierres precieuses que il mettoit en ses bras aux festes solempneles, que on apele encore *les bous Gaiffier ;* et les fist pendre en signe de victoire en l'eglise saint Denis en France devers le maistre autel, qui encore y sont ; mais il pendent maintenant dessoubs le bras du crucifix d'or. » (*Les Grandes chroniques de France*, éd. P. Paris, t. II, 1837, p. 52.)

2. Publiés en dernier lieu par Krusch, au t. II des *Scriptores rerum merovingicarum*, p. 399.

3. Livre V, chap. 3.

comme on sait, la légende même de la fondation de l'abbaye de Saint-Denis : Dagobert, pour échapper au châtiment de son méfait, se réfugia dans une chapelle où reposaient, ignorés jusqu'alors, les restes des saints Denis, Eleuthère et Rustique ; ces trois saints protégèrent le fugitif contre son père, et Dagobert, en sa reconnaissance, éleva plus tard sur l'emplacement de la chapelle la glorieuse abbaye de Saint-Denis. Comme en tous temps et en tous lieux le moindre clerc sait retenir et se plaît à raconter comment et par qui fut fondée l'église qu'il sert, pas n'est besoin de supposer que le récit des *Gesta Dagoberti* et *Floovant* soient des reflets de poèmes du temps de Dagobert, ni même que l'auteur de *Floovant* ait lu les *Gesta Dagoberti* : s'il est vrai que le nom du héros représente un **Hlodoving* forgé sur un type **Meroving*, c'est à un clerc qu'il est le plus naturel d'attribuer une telle fabrication, et un simple bedeau de Saint-Denis a pu communiquer ce nom à un jongleur en même temps que l'anecdote. Mais il y a mieux : ce sont des rapports bien plus étroits que M. Jean Acher vient de retrouver entre *Floovant* et les légendes de Saint-Denis. Il prouvera bientôt que ce roman n'existe que par ces légendes monastiques [1].

Au monastère de Saint-Denis, chaque pierre parlait du passé. Une promenade parmi les tombes illustres, parmi les images sculptées ou peintes, pouvait en un jour apprendre à un poète plus de faits historiques que tous les poètes du XII^e^ siècle réunis n'en ont exploités dans les chansons de geste.

1. [Hélas ! mon ami Jean Acher est tombé au champ d'honneur en 1915. Reste l'espoir que son étude, retrouvée dans ses papiers, soit un jour publiée.]

On va répétant que les clercs n'ont point participé à tout ce travail légendaire, que l'Eglise fut hostile ou tout au moins indifférente aux chansons de geste. On se représente deux mondes séparés : dans le « siècle », des poètes guerriers, auteurs des premières chansons de geste, et plus tard de pauvres hères de jongleurs qui remanient leurs chants ; dans les abbayes, sans nul contact avec ces poètes, très au-dessus d'eux par la culture, des docteurs qui méditent sur le dogme. C'est en cet esprit que Léon Gautier, par exemple, dit : « On a peine à s'imaginer qu'au moment où retentirent nos premières chansons de geste, qu'à ce moment même vivaient et écrivaient le grand saint Anselme, et, un peu plus tard, saint Bernard et Hugues de Saint-Victor, véritables géants[1]. » Sans doute ; mais dans le même temps que ces « géants », ou à peu près, vivait aussi et écrivait à Saint-Denis l'auteur de la *Descriptio*. Tandis qu'Abélard méditait sur les universaux, sous le même toit, peut-être dans la cellule voisine, l'auteur de la *Descriptio* rédigeait en langage de mamamouchi la lettre de l'empereur des Orientaux à Charlemagne : « *Ayas annas bonac saa casabri...* » Les docteurs de Saint-Denis n'y trouvaient rien à reprendre, et l'abbaye patronait au contraire cette fabrication. Le grand Suger lui-même n'a-t-il pas pris soin de faire composer, d'après le texte de la *Descriptio*, pour le chevet de l'église abbatiale, des vitraux où les scènes du Pèlerinage de Charlemagne en Orient étaient représentées[2] ? L'abbaye n'a-t-elle pas

1. *Les Épopées françaises*, t. I, p. 120.

2. Montfaucon (*Monumens de la Monarchie françoise*, t. I, p. 277, cf. la planche XXIV) a décrit et reproduit deux médaillons de

pris soin de faire traduire et d'insérer la *Descriptio* dans les *Grandes Chroniques de France* entre une traduction d'Éginhard et une traduction du prétendu Turpin [1], accueillant à la fois l'histoire la plus authentique et les plus grossières fictions ? Il est un chapitre de la *Chronique de Turpin* où l'on voit Charlemagne, au retour de Roncevaux, s'arrêter à Saint-Denis, y réunir un concile ; voulant remercier le saint de l'avoir protégé en Espagne, il lui consacre toute la France et accorde à son église de fantastiques privilèges [2] : les religieux de Saint-Denis n'ont pas laissé tomber ces dires. Eux qui possédaient tant de diplômes authentiques, ils n'ont pas dédaigné d'en fabriquer un, où l'on voit Charlemagne recopier, pour la plus grande gloire de leur maison, la prose du faux Turpin [3]. Comme les religieux de Saint-Faron

cette verrière, aujourd'hui détruite. L'un représentait la réception par Charlemagne, à Paris, des envoyés de Constantin ; l'autre, l'entrevue à Constantinople des deux empereurs. Les détails indiquent que le peintre-verrier s'est inspiré de la *Descriptio*. (Cf. P. Clemen, dans l'*Aachener Zeitschrift*, t. XII, p. 94.)

1. Éd. P. Paris, t. II, p. 171. Cette combinaison est d'ailleurs due au clerc d'Aix-la-Chapelle qui, en 1165, composa la *Vita Caroli Magni*.

2. Éd. Castets, chapitre XXX : « Omnem Franciam ecclesiae sancti Dionysii in praedio dedit... et praecepit ut omnes Franciae reges et episcopi, praesentes et futuri, pastori ejusdem ecclesiae essent obedientes in Christo, nec reges sine ejus consilio essent coronati, nec episcopi ordinati, nec apud Romam recepti essent aut damnati. »

3. Voir les *Diplomata Karolinorum* (*Monumenta Germaniae historica*), t. I, p. 428 (comparer le texte de la *Chronique de Turpin* cité à la note précédente) : « Prohibemus insuper ne successores nostri Franciae reges alibi quam in ecclesia saepe fati domini Dionysii sint coronati nec archiepiscopi et episcopi

de Meaux gardaient Courtain, l'épée d'Ogier, et ceux de l'abbaye de Roncevaux Durendal, ils n'ont pas dédaigné, eux, les gardiens de l'oriflamme et de tant d'authentiques joyaux, de montrer aussi dans leur trésor l'épée de Turpin[1], et aussi la lance de Charlemagne[2], et aussi son épée, Joyeuse, qui avait d'ailleurs commencé par être, assurait-on, l'épée de Floovant. Guillaume Guiart, à la fin du XIII^e^ siècle, nous dit l'avoir maniée :

confirmati aut ad sacram beati Petri sedem recepti et damnati absque assensu et consilio abbatis. Post vero multa eidem ecclesiae bona per nos oblata ac concessa privilegia, ego Karolus, Francorum rex, deposito de capite meo regni diademate et sanctorum martyrum altari superposito, talia cunctis qui aderant audientibus dixi : « Sanctissime domine Dionysi, hiis regni Franciae regiis insigniis et ornamentis libenter me spolio, ut deinceps ejus regale habeas, teneas atque possideas dominium et in signum rei quatuor modo aureos tibi offero bizancios, ut omnes tam praesentes quam et futuri sciant et agnoscant quod a Deo solo et a te regnum Franciae teneo... obsecrans atque obtestans... ut... omnes regni nostri proceres et obtimates pro qualicunque domo sua eidem ecclesiae memoratae quatuor singulis annis aureos persolvant nummos pro illius augmento ab aedificio Dagoberti regis excellentissimi usque ad crucifixum ; similiter omnes homines servituti addictos emancipans et eos in perpetuum faciens liberos, tam praesentes quam et futuros, qui libenter eosdem quatuor aureos nummos daturi sunt, quos beati Dionysii *Francos* proinde vocari volo et appellari jubeo. Hiis ergo... expletis..., palam omnibus dico quod a vobis nunc exeundi copiam peto regnumque Franciae relinquo, ut post Deum sitis illius semper custodes ac domini... »— S. Caroli, S. Turpini, Remensis archipraesulis, S. Gosberti, Bithuricensis archiepiscopi, etc. »

1. Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, 1706, p. 60.

2. Voyez les *Chroniques de Saint-Denis*, éd. P. Paris, t. II, p. 210 (citées par G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 374).

Ceste espee ai ge toute nue
El tresor saint Denis tenue [1].

Tant il est vrai que l'abbaye de Saint-Denis n'est pas restée indifférente aux chansons de geste, et que, les suscitant et les accueillant tour à tour, elle fut tour à tour prêteuse et emprunteuse !

1. Texte cité par Du Cange, au mot SPATHA (éd. Henschel, t. VI, p. 316[a]). Du Cange dit en outre avoir lui-même manié Courtain : « Ogerii Dani, qui sub Carolo Magno vixit, spatham cum ferreo etiam capulo absque mucrone (à cause de son nom de Courtain) ex monasterio sancti Faronis Meldensis, ubi asservatur, ipsimet contrectavimus... Tota autem est dentata. » — Dans les *Monumens de la Monarchie françoise* de Montfaucon, sur la même planche que les médaillons représentant le Pèlerinage de Charlemagne, est gravée aussi la « Joyeuse » de Saint-Denis. — Cf., sur cette épée, Du Cange, au mot DURISSIMUS.

LÉGENDES DE MONTMAJOUR

ET DE

SAINT-REMY DE PROVENCE

LÉGENDES DE MONTMAJOUR ET DE SAINT-REMY DE PROVENCE

Près d'Arles, à une lieue à l'Est, sur un rocher qui a la couleur de l'or, se dressent les ruines de l'abbaye de Montmajour. Bâtisses de tous les âges, elles enveloppent, gigantesques, l'alvéole primitive, la grotte qui fut l'ermitage de saint Césaire. A quelques centaines de mètres, la montagne de Cordes : là, selon des légendes recueillies au XIII^e^ siècle dans le *Roman d'Arles*, Vivien a jadis combattu les Sarrazins [1]. Au pied du rocher, la plaine se déroule vers Arles, libre et magnifique, la plaine des Aliscamps :

> A icel jor que la dolor fu granz
> Et la bataille orrible en Aliscans,
> Li quens Guillaumes i soufri granz ahans...

Mais ce n'est pas du côté de Montmajour, c'est là-bas, à l'autre bout de la plaine, qu'est la nécropole jadis vénérée, et l'on entrevoit à peine, au loin, parmi de grands arbres, le sanctuaire de Vivien, l'église Saint-Honorat. On comprend dès lors que les moines de Montmajour aient voulu par émulation attirer vers leur église les héros des chansons de geste. Dans leur chapelle Sainte-Croix, une inscription témoigne de leurs efforts.

« La chapelle Sainte-Croix est un charmant édicule

1. Voyez A. Jeanroy, dans la *Romania*, t. XXVI (1897), p. 190-1 et p. 196.

bâti sur un plan qu'on a souvent adopté au moyen âge comme étant la figuration en miniature du Saint-Sépulcre. On sait que cette chapelle fut construite par les soins d'un abbé Rambaud, qui fit venir, en 1109, l'archevêque d'Arles pour la consacrer. La mémoire de la dédicace fut consignée dans une charte où étaient renouvelés, par la même occasion, tous les privilèges de l'abbaye [1]. Les moines de Montmajour n'avaient pas de titre plus important dans leurs archives ; cela ne les empêcha pas au XIII[e] siècle de faire de leur chapelle un édifice carolingien [2]. » Une inscription apposée par leurs soins à l'intérieur de la chapelle, au-dessus de la porte d'entrée, dit que Charlemagne y avait enseveli de nombreux guerriers, morts en bataille contre les Sarrazins, et cette légende persista très longtemps [3].

Voici cette inscription :

Noverint universi quod, cum serenissimus princeps Carolus/ magnus, Francorum rex, civitatem Arelatem, quae ab infidelibus/ detinebatur, obsedisset, et ipsam vi armorum cepisset et Sarra/ceni in eadem existentes pro majori parte aufugissent in/ montana Montis Majoris et ibidem se retraxissent et in /eadem se munissent, et idem rex ibidem cum exercitu suo ve/ nisset pro ipsis debellan-

1. D'Achery, *Spicilège*, éd. in-f°, t. III, p. 183.

2. Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. II, p. 354. Les archéologues préfèrent aujourd'hui, semble-t-il, dater la chapelle Sainte-Croix de la fin du XII[e] siècle.

3. Voyez la description de Montmajour dans l'*Itinerarium Galliae* de Jodocus Sincerus (1627), p. 181 : « In cella subterranea ossa sunt militum occisorum in praelio inter Carolum Magnum et Sarracenos commisso. »

dis, triumphum de ipsis obtinuit ;/ et de ipso gratias Deo agendo in signum hujusmodi victoriae/ presentem ecclesiam in honorem sanctae crucis dedicari fecit /et praesens monasterium in honorem/ sancti Petri, apostolorum/ principis, dedicatum, quod ab ipsis infidelibus penitus destructum/ fuerat et inhabitabile redactum, ipse rex ipsum reparavit et/ reaedificavit ; et monachos ibidem pro serviendo Deo venire fecit/, et ipsum dotavit, et plura dona eidem contulit. In quo quidem monasterio plures de Francia ibidem debellantes sepulti sunt/. Ideo, fratres, orate pro eis [1].

Si, du rocher de Montmajour, on regarde vers l'Est, on voit les Alpilles, et on devine, à leur pied, le bourg de Saint-Remy : Saint-Remy appartenait au moyen âge en partie à l'abbaye de Montmajour, en partie à l'église de Reims [2].

A Saint-Remy, l'antique *Glanum*, passait une branche de la voie Aurélienne [3]. A quinze cents mètres environ du bourg et à quatre cents mètres du Mont Caussier, c'est-à-dire du contrefort des Alpilles que longe la route vers les Baux, on rencontre un arc de triomphe romain et un mausolée, qu'élevèrent à leurs parents Sextus, Lucius et Marcus Julius. Au pied de ce mausolée que parent, sculptés en bas-relief, des légionnaires armés du

1. Nous suivons le texte de Quicherat. Il n'est pas tout à fait conforme à la transcription donnée par Dom Bouquet (*Recueil des historiens de France*, t. V, p. 387).

2. Voyez Max Deloche, *Saint-Remy de Provence au moyen âge, sa ville, ses églises, son prieuré*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, t. XXXIV, 1re partie (1892), p. 53.

3. Voyez Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, 1808, t. III, p. 393 et suiv.

pilum [1], les barons de Charlemagne ont campé, selon le roman arlésien de *Tersin* : « Charlemagne partit de Paris et s'en vint avec les douze pairs de France et tous leurs compagnons devant Arle le Blanc, et avec toute son armée, qui ressemblait à un essaim d'abeilles quand elles se mettent en mouvement ; et, au pied d'une montagne, ils trouvèrent une cité qui s'appelle *Freta*, près d'un mausolée de Sextus, romain, en tirant vers les Baux, et là, ils s'arrêtèrent [2]. » — De même dans le roman d'Arles, cette cité est appelée *Freta* [3]. Un document plus autorisé, une charte de l'an 982, donne au territoire de Saint-Remy le même nom : *ager Fretensis* [4]. *Freta*

1. Voyez la planche I des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de Jules Quicherat, t. II (1866).

2. P. Meyer, *Le roman de « Tersin »*, dans la *Romania*, t. I (1872) : « Charlemagne donc se mouguet de Paris et s'en venguet davant Arles lou blanc... et al pe d'une montaigne, an atrobat une cieutat que s'appella *Freta*, pres d'un mauseol de Sext, roman, en tirant als Bautz. »

3. *Le roman d'Arles*, publié par C. Chabaneau, Paris, 1889, p. 31 : « Al pe d'una montanha una vila an trobat, que a non *Freta*. Tantost l'aneron fondre, que res non n'escapet. Aqui s'acetieron. »

4. P. Meyer, *art. cité*, p. 59. Voyez Papon, *Histoire de Provence*, t. I, p. 85 : « *Freta* : c'est le nom d'une ville dont les Sarrazins firent le siège vers l'an 630, suivant un roman manuscrit en ancien provençal... Cette ville a dû subsister : il en est fait mention dans la charte suivante, de l'an 982... » Papon donne le texte de cette charte, par laquelle l'évêque d'Avignon Garnier donne au monastère de Villeneuve *ecclesias ultra fluvium Durantiae in agro Fretensi ad radicem montis Gauzerii.* » Cf. A. Longnon, *Revue historique*, t. VIII (1878), p. 276. M. Deloche (*art. cité*, p. 88) cite un diplôme, du 11 septembre 903, où Louis l'Aveugle concède à l'évêque Amelius la « *curtis* appelée *Fretus*, avec l'église consacrée à saint Remy. »

rappelle le surnom que porte un personnage célèbre dans les chansons de geste, Girard de Frete ou de Fraite. Voici comment G. Paris résume sa légende [1] :

Il joue dans *Aspremont* un rôle très remarquable. Quand Charlemagne lui envoie Turpin pour lui demander de prendre part à l'expédition contre Agolant, Girard refuse avec hauteur ; il n'est pas le vassal de Charles, contre lequel il a longtemps guerroyé ; il est plus puissant que lui et méprise ses ordres. Cependant, sur les sages remontrances de sa femme, il consent à secourir les chrétiens et va rejoindre Charles en Aspremont ; seulement il a son armée à lui, qu'il commande à sa guise, et à laquelle on doit en grande partie la victoire. Lors de son arrivée au camp, Charles s'avance à sa rencontre, et il se passe alors une scène caractéristique : Girard, par un mouvement presque instinctif, se baisse pour ramasser le manteau de Charles qui s'était détaché de son épaule ; Turpin, témoin de ce mouvement, le constate par un acte sur parchemin, en due forme, qui doit servir à établir plus tard que Girard a fait hommage à l'empereur. On ne parle plus de cet incident, mais il est clair qu'il devait avoir une suite. Nous croyons [2] qu'elle se retrouve en substance dans le livre VII des *Reali di Francia*, qui ne finit pas, comme notre poème, avec la défaite d'Agoland... La question posée par la charte de Turpin devient l'occasion d'une guerre terrible entre l'empereur et Girard, qui est assiégé dans Vienne, sa capitale. Furieux de quelques défaites, Girard brise le crucifix, va en Espagne, où il renie sa foi, et revient en France avec une immense armée de Sarrazins. Cette fois l'empereur se sent tout à fait dans son droit : les païens sont battus, Roland tue Clairon, le neveu de Girard ; enfin les propres enfants de celui-ci l'enferment dans une tour de pierre, où il meurt, et livrent Vienne à Charlemagne. Une sorte de variante de l'histoire de Girard de Fratte remplit cinq chapitres de la première branche de la *Karlamagnus-Saga*. Girard est ici appelé de Vienne du nom de sa capitale, où Charlemagne l'assiège pendant sept

1. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 324.

2. Cette conjecture de G. Paris me semble appuyée par le fait que Philippe Mousket donne *Girard de Vienne* comme une suite d'*Aspremont*.

ans. La cause de la guerre est simplement l'insolence de Girard qui a fait aux rois mille offenses, et a refusé de comparaître devant sa cour.

Girard de Vienne et Girard de Frete sont donc poétiquement un seul et même personnage. Or, comme A. Longnon l'a rappelé [1], il a existé, au IXe siècle, un Girard, comte d'Arles et de Provence, qu'un roi Charles vint attaquer dans Vienne et « qui fut avoué de l'église de Reims pour les biens que celle-ci possédait en Provence [2] ». On peut donc, tout comme le personnage des chansons de geste, le nommer indifféremment Girard de Vienne ou Girard de Frete, puisque l'*ager Fretensis* est Saint-Remy.

Comment les auteurs des chansons de geste, au XIIe siècle, ont-ils pu connaître de telles particularités biographiques sur ce Girard [3] ? Nous avons peine à croire que des « cantilènes », des traditions ou des chants populaires du IXe siècle les leur auraient transmises. D'autre part, au XIIe siècle, le nom de Saint-Remy avait dès longtemps supplanté dans l'usage les vieilles appellations *Fretus*,

1. En son article, déjà cité, de la *Revue historique*, p. 277.

2. On le sait parce que Flodoard (voyez Longnon, *l. laud.*) a analysé une lettre où Hincmar, archevêque de Reims, réclamait l'intervention de la comtesse Berthe, femme de Girard, en faveur des possessions de Reims sises en Provence et confiées à la protection de Girard. Voici le texte : « Item, Berthae, uxori Gerardi comitis, pro rebus ecclesiae sibi commissae in Provincia sitis, quas etiam Gerardo tuendas atque ordinandas commiserat ; petens ut ipsa strenua sit interventrix apud conjugem suum pro rebus iisdem. » (*Historia ecclesiae Remensis*, lib. III, cap. XXV, dans les *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XIII, p. 550.)

3. Rien n'indique d'ailleurs qu'aucun d'entre eux ait su qu'il était identique à Girard de Vézelay, Girard de Roussillon.

ager Fretensis. Les formes *Freta* du roman de Tersin, *Frette*, *Fraite* des chansons de geste en sont des interprétations savantes [1] ; elles supposent l'intervention des clercs de la région, lesquels trouvaient dans les documents de leurs églises ici la mention Girard, avoué de Saint-Rémy, là le vieux nom de Saint-Remy, *ager fretensis*.

Nous ajouterons cette remarque. En un passage où Aubri de Trois-Fontaines donne la généalogie des membres de la geste de Montglane, il dit : « *De horum cognatione dicitur fuisse archiepiscopus Remensis Turpinus, filius scilicet Gerardi de Frado* [2]. » Ne serait-ce pas un rapport de plus entre l'église de Reims et son prieuré de Provence ?

1. Paul Meyer (*Girart de Roussillon*, 1884, p. xvi) a traité d'hypothèse « dénuée de fondement » l'identification proposée par Longnon. Sa raison de la rejeter est celle-ci : « La cité de *Freta* du roman de Tersin, l'*ager Fretensis* cité dans une charte de 982, étaient, en effet, situés en Provence, à l'endroit qu'indique M. Longnon, mais il est absolument impossible que la forme *Freta* ait produit, soit en français, soit en provençal, la forme *fraite* ou *frete* (on sait que le *t* entre deux voyelles s'efface en français et devient *d* en provençal). » L'objection porte en effet contre Longnon, c'est-à-dire contre l'hypothèse d'une transmission *populaire* du nom. Elle ne fait que renforcer l'autre : transmises par des clercs, les formes *Fretus, ager Fretensis*, ont bien pu produire dans les romans français *Fraite* ou *Frete*, puisque nous les voyons produire *Freta* dans le roman provençal de *Tersin*.

2. *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIII, p. 716.

RENAUD DE MONTAUBAN

RENAUD DE MONTAUBAN

I. Célébrité et large diffusion du roman. Énumération des textes anciens.

II. Analyse de *Renaud de Montauban*, d'après la version La Vallière.

III. Critique des théories qui veulent faire remonter très haut dans le passé les origines de ce roman.

1. Les trois prétendues phases de la légende.
2. Que, par tous ses caractères, *Renaud de Montauban* appartient aux XII^e^ et XIII^e^ siècles.
3. Discussion des hypothèses de MM. Longnon, Castets et autres érudits, sur l'historicité des quatre fils Aymon.

IV. Essai d'une autre théorie : la formation de la légende au XII^e^ siècle.

1. A quoi se réduisent les « éléments historiques » de *Renaud de Montauban* : et que notre enquête historique nous conduit a l'abbaye de Stavelot et Malmédy.
2. Les attaches topographiques de la légende : et que cette enquête géographique mène a l'abbaye de Stavelot et Malmédy.
3. Le culte de saint Renaud : et que cette enquête hagiographique aboutit a l'abbaye de Stavelot et Malmédy.

V. L'abbaye de Stavelot et Malmédy, berceau de la légende.

I

Célébrité et large diffusion du roman. Énumération des textes anciens.

Voilà sept siècles que le roman de *Renaud de Montauban* ou des *Quatre fils Aymon* a commencé de courir par les pays. Si l'on veut prendre une idée de sa prodigieuse diffusion, il faut lire la belle préface que M. Fridrich Pfaff a mise à son édition du *Volksbuch von den Heymonskindern*[1] où il s'attache à dénombrer et à classer les versions médiévales et tant de leurs renouvellements, que, depuis la Renaissance, l'imprimerie n'a cessé de répandre à travers l'Europe. Livre populaire néerlandais publié dès le xv^e^ siècle ; traduction anglaise, sortie des presses vénérables de William Caxton ; incunables des non moins vénérables presses lyonnaises ; remaniements scandinaves, allemands, italiens ; contes chevaleresques sans nombre que greffèrent sur le conte primitif Pulci, Bojardo, l'Arioste ; aventures de Mambrin, chères à Don Quichotte, et de Vivien de Monbranc, et de Bradamante : ni la légende de Thésée, ni celle d'Hercule n'ont revêtu des formes plus diverses. Il y a quelque trente ans, on pouvait encore, à Venise, à Naples, en Sicile, entendre des *cantastorie*, derniers descendants des jongleurs du moyen âge, qui racontaient au menu peuple des carrefours les gestes des anciens

1. Fribourg-en-Brisgau, 1887.

chevaliers de France[1] : à Naples, on les appelait des *Rinaldi*, à cause qu'ils lisaient ou récitaient de préférence le roman de Renaud de Montauban[2]. Chez nous, qui ne se rappelle avoir feuilleté en quelque maison de paysan l'un de ces livres d'Épinal qui redisent la « belle et plaisante histoire » ? Sur la couverture de papier jaune, les fils Aymon, la rondache au bras, casqués de casques de dragons, chevauchent à cru le bon cheval Bayard, de qui la croupe, pour les porter tous quatre, s'allonge démesurément. Il n'y a point dans les littératures populaires de livre plus populaire, et quand sur le dernier champ de foire paraîtra le dernier colporteur, ce sera pour tirer encore de sa balle l'*Histoire des quatre fils Aymon, princes des Ardennes, très nobles et très vaillants chevaliers.*

La critique n'a point achevé de débrouiller les rapports de toutes ces versions. Du moins un fait résulte, bien assuré, des travaux de MM. Matthes[3], Rajna[4], Pfaff, entre autres : c'est que nous avons conservé tous les textes d'où furent dérivés les textes postérieurs au XIII^e^ siècle. Seuls certains remaniements néerlandais remontent peut-être à des modèles anciens que nous n'avons plus. Leur cas réservé, ne nous proposant ici d'autre problème que celui de la formation de la légende, nous pouvons donc et même nous devons écarter de

1. Voir Pfaff, *ouvr. cité*, p. XXIX-XXX,
2. Voir Pio Rajna, dans la *Romania*, t. VIII (1879), p. 137.
3. Notamment dans le *Jahrbuch für romanische Sprache und Litteratur*, t. XV (1876), p. 1.
4. *Rinaldo da Montalbano*, dans le *Propugnatore*, t. III (1870).

notre enquête tous les textes postérieurs au XIII^e^ siècle, à commencer par le long poème en vers alexandrins, du XIV^e^ siècle, que contient le manuscrit 764 du fonds français de la Bibliothèque nationale [1].

La version française la plus ancienne que nous ayons de *Renaud de Montauban* est celle du manuscrit 24.387 de la Bibliothèque nationale (ancien La Vallière, 39). Nous la désignerons sous le nom de version La Vallière. Le manuscrit, qui est de plusieurs mains, ne date que du XIII^e^ siècle, ou des dernières années du XII^e^ siècle, au jugement de ceux qui sont le plus tentés de le vieillir. Il n'y a pas lieu de croire que le poème remonte sensiblement plus haut. Il compte 18.489 vers alexandrins. Il a été imprimé deux fois : par H. Michelant, en 1862 [2] ; par M. Ferdinand Castets, en 1909 : l'édition de M. Castets, fruit d'un labeur admirable, est le plus considérable des travaux qui aient été consacrés à l'étude des réactions anciennes de notre roman [3].

En son introduction ou dans les appendices, M. F. Castets a décrit douze autres manuscrits ou fragments de manuscrits, conservés à la Bibliothèque nationale, à

1. Le manuscrit ne date que de la fin du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^. Immanuel Bekker en a publié un millier de vers (sur 28.000 environ) dans la préface de son édition du *Fierabras* provençal (1829). M. Castets en a donné une analyse détaillée et des extraits en son ouvrage cité ci-après.

2. *Renaus de Montauban oder die Haymonskindern*, herausgegeben von H. Michelant (*Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, LXVII).

3. *La Chanson des Quatre fils Aymon, d'après le manuscrit La Vallière, avec introduction, description des manuscrits....*, par Ferdinand Castets (*Publications de la Société pour l'étude des langues romanes*, XXIII), Montpellier.

l'Arsenal, au Musée Britannique, etc. Il en a donné des analyses et des extraits parfois abondants. De plus, j'ai eu la bonne fortune, grâce à M. Paul Meyer, de disposer de copies plus ou moins complètes, prises par lui-même ou par F. Peÿ, de la plupart des autres [1]. J'ai lu soigneusement ces textes, la plume à la main, et je me suis exercé dans mes cours à les classer [2]. Pour autant que je les connaisse, il m'apparaît que ces douze manuscrits forment un seul groupe, et que tous les scribes et remanieurs dont il représentent le travail partent de la seule version La Vallière. Souvent ils la suivent laisse pour laisse ; s'ils inventent, c'est elle encore que l'on retrouve à la racine de leurs inventions. Jamais ni mes devanciers, ni moi-même n'avons rencontré en l'un quelconque de ces manuscrits un épisode, un trait qui renvoie à une forme plus ancienne du roman. Ces textes peuvent donc servir à contrôler à l'occasion ou même à compléter le texte La Vallière : mais ils n'ont pas de valeur originale.

Il en va autrement peut-être de la version néerlandaise à laquelle nous faisions allusion plus haut. Elle est représentée par six fragments (2.007 vers sur 20.000 environ) d'un poème de la seconde moitié du

1. Vers 1862, F. Peÿ avait entrepris de publier dans la collection des *Anciens poètes de la France*, le manuscrit Douce 121 de la Bodléienne. Douze feuilles de cette édition furent tirées. M. P. Meyer a eu l'obligeance de me communiquer un exemplaire, peut-être unique, de ces douze feuilles, et le reste de la copie manuscrite de Peÿ ; un dossier de notices et d'extraits des autres manuscrits y était joint.

2. M. Alfred Jeanroy a publié un essai de classification de six de ces manuscrits dans la *Revue des langues romanes*, 1908, p. 541 ; cf. la même revue, 1906, p. 181.

XIII^e siècle [1], par une rédaction en prose de la fin du XV^e siècle [2], par deux rédactions allemandes, l'une en vers, du dernier tiers du XV^e siècle [3], l'autre en prose, datée de l'an 1604 [4]. En un livre excellent, M^lle Marie Loke a précisé les rapports mutuels de ces textes et prouvé qu'ils remontent tous quatre à un même roman français [5]. En outre, par des arguments toujours ingénieux, et qui souvent semblent résistants, elle a soutenu que ce roman français perdu ne dérivait pas de la version La Vallière, mais, remontant à la même source qu'elle, gardait souvent des traits plus archaïques.

Nous éviterons de nous prononcer sur le bien-fondé de cette thèse, faute de l'avoir examinée d'assez près. Même si on la tient pour entièrement acquise, il reste qu'il est à peu près impossible de faire en ces textes, très remaniés et de basse époque, le départ de ce qui est ancien, en sorte qu'on peut à peine entrevoir leur modèle français perdu ; il reste surtout que ce modèle ne pouvait dater que des dernières années du XII^e siècle au plus tôt [6], c'est-à-dire qu'il était contemporain de la

1. *Renout van Montalbaen, met inleiding en aanteekeningen* door J. C. Matthes (*Bibliothek van Middelnederlansche Letterkunde*), Groningen, 1875.

2. *De vier Hemskinderen, met inleiding en aanteekeningen uitgegeven* door J. C. Matthes, Groningen, 1872.

3. *Reinolt von Montelban oder die Heimonskindern*, herausgegeben von Fridrich Pfaff (*Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, CLXXIV), Tübingen, 1885.

4. *Das deutsche Volksbuch von den Heymonskindern*, herausgegeben von Fridrich Pfaff, Freiburg, 1887.

5. *Les versions néerlandaises de* Renaut de Montauban, *étudiées dans leurs rapports avec le poème français*, par Marie Loke (Thèse de doctorat présentée à l'Université de Toulouse), Toulouse, 1906.

6. Voyez Marie Loke, *ouvr. cité*, notamment p. 162-3.

version La Vallière. Pratiquement, la version La Vallière demeure donc et demeurera le seul texte ancien sur quoi l'on puisse faire fond ; il conviendra seulement de traiter avec une prudence particulière les passages où elle se trouve en désaccord avec la version néerlandaise. D'ailleurs, comme on le verra, nous n'aurons guère en fait à retenir dans nos discussions que des traits communs à la version La Vallière, au groupe des douze autres manuscrits français et à la version néerlandaise. Pour l'instant, voulant retracer les grandes lignes du roman, c'est d'après la version La Vallière que nous le résumerons.

II

Analyse du roman, d'après la version La Vallière.

Il faut bien le résumer : rien de plus indiscret que ces travaux où l'on suppose présents à l'esprit du lecteur des textes ou des faits que soi-même on ignorait la veille. Et pourtant, si c'est une faute de goût que de résumer l'*Astrée* ou *Clarisse Harlowe*, ou la *Nouvelle Héloïse*, à plus forte raison est-il pénible de réduire à un sommaire de quelques pages un beau roman de cape et d'épée, les *Trois Mousquetaires* ou *Renaud de Montauban*, puisque c'est l'abondance même et l'enchevêtrement des aventures qui en font surtout le prix. Notre analyse ne donnera du vieux poème qu'une image appauvrie ; mais elle n'a d'autre objet, groupant les traits utiles à nos discussions prochaines, que de fournir au lecteur un mémento commode.

Un haut baron, Aymon de Dordone[1], est venu, un jour de Pentecôte, présenter à son suzerain, Charlemagne, ses quatre fils, Aalard, Renaud, Guichard et Richard. Le roi les a reçus et traités avec honneur : il les a armés chevaliers de sa main. Mais, le lendemain même de l'adoubement, l'un d'eux, Renaud, se prend de querelle aux échecs avec un neveu de Charlemagne, Bertolai, qui l'injurie et le frappe au visage. Renaud demande justice à Charlemagne ; celui-ci, loin de lui faire droit, l'outrage au contraire et le frappe à son tour. Alors Renaud, d'un coup de l'échiquier, tue Bertolai.

Si cette querelle a pris brusquement un tour violent, c'est que, quelques années plus tôt, de grandes guerres avaient mis aux prises Charlemagne et le lignage dont Renaud est sorti. Quelques années plus tôt — un long prologue l'a raconté, — l'un des membres de ce lignage, Beuve d'Aigremont, ayant refusé d'obéir à un ordre de l'empereur, l'empereur lui avait envoyé son fils en message : et Beuve avait tué le messager ; puis, soutenu par ses frères, Girard de Roussillon, Doon de Nanteuil, Aymon de Dordone, le rebelle avait tenu tête aux armées royales, jusqu'au jour où il avait trouvé la mort dans un guet-apens. Depuis, la paix s'est faite, les années ont passé ; Aymon de Dordone et ses frères survivants sont redevenus des vassaux fidèles. Mais la querelle de l'échiquier vient de réveiller au cœur de Charlemagne le souvenir de ces luttes, le regret de son fils, sa rancune. Il voit son neveu tué, comme jadis son

1. On ne sait ce qu'est Dordone.

fils, et les deux meurtriers sont du même lignage : il fait serment de se venger.

Renaud s'est enfui, ses trois frères avec lui : ils partageront sa destinée. Durant des années Charles les poursuivra de refuge en refuge ; bandits malgré eux, criminels et dignes de pitié, ils gagneront par leur prouesse et par la constance de leur dévoûment mutuel l'admiration de ceux-là même qui les traquent : et ce sera toute l'action du roman.

D'abord, ils ont réussi à se cacher, Charlemagne ne sait pas où. C'est au fond de l'Ardenne, leur pays natal. Sur la Meuse, au haut d'un rocher, dans les bois, ils ont construit un fort château, Montessor. Des chevaliers nombreux les y ont rejoints ; ils y vivent richement, ignorés, heureux. Cinq ans se passent, tant qu'un jour, un voyageur, un pèlerin de saint Remacle, découvre à Charlemagne leur retraite. Charlemagne mène contre eux son armée, où se trouve le père des fugitifs lui-même, le vieil Aymon : plutôt que de renier son seigneur, il a renié et *forjuré* ses fils, et les combattra. Charlemagne tient le siège durant trente mois. Montessor résiste, imprenable. Enfin, l'un des assiégeants, Hervieu de Lausanne, parvient à y pénétrer par ruse : il s'est donné pour un transfuge à Renaud, qui l'a accueilli ; le soir tombé il ouvre la poterne ; les royaux pénètrent dans le bourg, boutent le feu, massacrent. Les quatre frères se défendent dans la nuit qu'éclaire l'incendie, parviennent à se saisir du traître et de neuf des siens, les pendent, au plus haut du rocher de Montessor, et, comme ils ont capturé aussi l'enseigne de Charlemagne, ils la pendent, elle aussi, par dérision, au même gibet.

Puis, avec sept cents hommes qui leur restent, ils se jettent dans la forêt, pleurant leur château bien-aimé, qui flambe :

2797 « Chastiaus, ce dist Renaus, vos soiés honorés !.. »
Por poi qu'il ne se pasme, tant estoit adolés.

Charlemagne veut les relancer dans l'Ardenne ; il y renonce bientôt. C'est leur père qui, pour son malheur, les y surprend un jour, endormis au creux d'une roche. Ayant promis à son seigneur de les combattre, il leur fait porter son défi par deux de ses chevaliers et les force à lui livrer bataille. Il leur tue presque tous leurs hommes, puis, les ayant vaincus, se lamente de sa victoire :

3126 « Ahi, mi quatre fil ! Tant vos deüsse amer
Et encontre tos homes garentir et tenser !.. »
Dont commence dus Aymes por ses fils a plorer.

Il va rendre compte du combat à Charlemagne, qui le reçoit avec méfiance, car il le soupçonne d'avoir volontairement laissé échapper ses quatre ennemis. Aymon s'en retourne, marri et morne, à son château de Dordone, où ses fils ne viendront plus. Là, racontant la tragique aventure à leur mère, qui les regrette, il pourra se soulager du moins à lui dire leur vaillance :

3178 Or ai Renaut en champ et ses homes vaincu :
Molt se desfendi bien, onques teus ber ne fu..... »

Cependant Renaud, ses frères et leurs derniers compagnons se sont terrés dans les bois :

En la parfonde Ardane es les vos tos entrés :
Lors lor covint sofrir les trés grans povretés.
Il n'oserent aler n'a chastiaus n'a cités
Ne a borc ne a vile n'a nule fermetés;
Menjuent venoison, c'est toute lor plantés,
Et boivent les fontaines et les ruisiaus des gués
Et prenent les chevreus, quant il les ont bersés.
La char gascrue et l'ewe les a teus conreés
K'il n'i avoit celui ne fust tos engrotés ;
Molt les a malbaillis li venz et li orés.

Leurs compagnons meurent, sauf trois. Par les chauds, par les froids, « noirs et velus », les misérables mènent la vie âpre et dure, redoutés au loin. Leurs vêtements tombent en haillons; les harnais de leurs chevaux ont pourri. Un jour, après trois ans, le désir les prend de revoir leur mère, et le château où ils sont nés :

« Alon ent a Dordone, ki est bone cités,
Si verrons nostre mere qui por nos a ploré. »

Ils vont, cheminant la nuit, se cachant le jour. Ils arrivent enfin par un matin, — c'est un matin de mai :

De Dordone ont veü le palais honoré,
Les murs d'araine bis, et le bos, et le pré,
Et la bele richoise de coi il sunt jeté ;
Membre lor des mesaises qu'il orent enduré ,
De pitié et de duel sunt li frere pasmé.
Renaus les en redrece, ses a resconforté.

Ils entrent dans le bourg, où nul ne les reconnaît ; leur père est en chasse. Ils montent les degrés de la salle, s'assoient à la table vide. Leur mère entre : ils

baissent la tête et se taisent ; elle non plus ne les a pas reconnus. Elle a peur de ces étrangers, déguenillés, hideux. « D'où êtes-vous ? demande-t-elle. Si vous voulez de quoi manger, de quoi vous vêtir, je vous donnerai de notre avoir, pour l'amour du Seigneur, afin qu'il garde mes fils contre la mort et contre les périls. » « Hélas ! ajoute-t-elle, il y a eu sept ans en février que je ne les ai vus ! » « Dame, que voulez-vous dire ? » demande Renaud. Alors, elle raconte à ces inconnus l'histoire de ses fils, leur propre histoire, et elle y met toute sa tendresse. Ils écoutent frémissants, silencieux. Mais soudain elle a reconnu Renaud, parce qu'il vient de pâlir à l'entendre, et aussi parce qu'elle retrouve sur son visage une plaie qu'il s'était faite quand il était petit :

3419 La duchoise se dresce el palais, en estant,
Et voit muer Renaut sa chiere et son samblant.
Il avoit une plaie enmi le vis devant :
Au beourt li fu faite, quant il estoit enfant.
Sa mere le regarde, si le va ravisant :
« Renaus, se tu ce iés, que t'iroie celant ?
Biaus fius, je te conjur de Dieu le roiamant,
Que, se tu iés Renaus, di le moi erramant. »
Quant Renaus l'entendi, si s'embroncha plorant.
La duchoise le voit, ne le va puis dotant ;
Plorant, brace levee, va baisier son enfant
Et puis trestos les autres cent fois demaintenant.
Il ne desissent mot por nule riens vivant.

Le vieil Aymon, qui rentre sur les entrefaites, les surprend ainsi. Il les rudoie, les raille, très fier d'eux au fond de son cœur, et les chasse, puisqu'il le doit. Mais

il a permis à leur mère qui, elle, ne les a pas forjurés, de leur venir en aide. Grâce à l'or et à l'argent dont elle les comble, ils lèvent une troupe de sept cents soudoyers. Bien équipés et pourvus, ils pourront enfin s'éloigner du royaume de Charlemagne et se chercher un autre seigneur.

C'est en Gascogne qu'ils le trouvent. Ils offrent, à Bordeaux, leur service au roi Yon, qui est alors en guerre avec un roi sarrasin, nommé Begon, établi dans Toulouse. Begon ayant osé venir attaquer Bordeaux, Renaud le vainc, le prend, et les quatre frères font tant par leur prouesse que le roi Yon, en sa reconnaissance, leur permet de se bâtir un château sur sa terre, en un lieu qu'ils ont choisi.

Ils le bâtissent au bord de la Dordogne, sur l'emplacement d'un antique château sarrasin, et, parce qu'ils sont en ce pays des étrangers, des « aubains », ils l'appellent Montauban. Les voilà rentrés, les bannis, dans la vie du « siècle ». Le roi a donné à Renaud en mariage sa sœur Clarisse : deux fils leur naissent, qui reçoivent au baptême les noms de leurs grands-pères, Aymonet, Yonet. Les fils Aymon s'attachent à Montauban, comme jadis à Montessor : dans le château, des valets nombreux, des jongleurs ; dans leur cité, de riches bourgeois :

4203 Li cent sont tavernier et li cent sont pestror,
Et li cent sont boucier et li cent pesceor
Et li cent marceant dusk' en Inde major
Et trois cens en i ot ki sunt d'autre labor.

Les jeunes seigneurs vivent en paix et en joie. Ils s'enorgueillissent de leur belle demeure, de sa tour de marbre, « droite contre le vent », de sa grande salle, « jonchée de roses et de feuilles de menthe » ; ils aiment les églises qu'ils ont bâties, les vignes qu'ils ont plantées,

Et leur granz praeries par devers orient.

Or voici que Charlemagne, revenant avec quelques compagnons d'un pèlerinage en Galice, a vu ce fier château dressé sur la route. A qui est-il ? On le lui dit : à ce Renaud, qu'il n'a pas encore châtié. Il envoie sommer le roi Yon de lui livrer les quatre frères. Yon refuse : Charlemagne promet de revenir bientôt, avec son armée, pour les réduire.

Que pourront-ils contre lui, malgré toute leur prouesse ? Les trouvères leur ont donné, pour leur salut, deux amis merveilleux.

L'un, déjà dans les Ardennes, leur a été un bon compagnon de misère : et c'est Bayard, le cheval qui ne va l'amble ni le galop, mais vole plus vite que faucon ; qui comprend Renaud comme une mère son petit enfant, qui se fait fier quand il porte Renaud son seigneur, mais plus fier encore, quand, aux heures de péril, il porte les quatre frères à la fois : tel jour, veillant tandis qu'ils dormaient, il les sauva en frappant de son sabot sur un écu pour les tirer du sommeil, et tel autre jour, comme Renaud avait désarçonné un chevalier, Bayard poursuivit le destrier ennemi et le ramena pris par la crinière :

Ainc mès n'avint tel chose a fil d'empereor :
Baiars prist le cheval et Renaus le seignor.

L'autre ami des fils Aymon, c'est leur cousin, Maugis, le fils de ce Beuve d'Aigremont que Charlemagne a jadis fait tuer ou laissé tuer dans un guet-apens. Maugis est venu les rejoindre au moment de leur venue en Gascogne, prêt à partager leurs peines. Par tendresse pour eux sans doute, mais aussi par haine de Charlemagne, que dès longtemps il a commencé à narguer, à duper, à envelopper dans ses pièges, car il est un enchanteur, et son pouvoir est grand. Larron insigne, mais beau chevalier, et qui ne daigne voler que ses pairs :

N'ot plus bel chevalier jusqu'en Cafarnaon ;
Tel josteor de lance ne trovast l'on el mont ;
Mais ainc n'embla vilain vaillant un esperon ;

et Charlemagne le redoute « plus qu'homme de mère né ».

Les ruses de Maugis, ses bons tours, son esprit, son courage font la joie de ce roman sombre. Maugis est le plus sûr recours des quatre frères. Quand leur chevalerie ne suffit plus, son art de magicien les assiste ; quand leur courage fléchit, sa bonne humeur est là pour les « revigourer », et c'est ainsi qu'un beau soir il ira sous les tentes ennemies voler Durendal à Roland, Courtain à Ogier, Hauteclere à Olivier, liera en un seul paquet toutes les épées illustres, volera par surcroît sa couronne à Charlemagne, et s'en reviendra, joyeux, offrir ces trophées à ses cousins, afin qu'ils rient un peu en leur détresse.

Charlemagne est venu en effet, comme il en avait fait la menace, attaquer la terre du roi Yon, et bientôt

celui-ci, pris de peur, consent à livrer ses hôtes. Ayant réglé par lettres avec Charlemagne les détails de la trahison, il persuade les fils Aymon que Charlemagne les attend tel jour, aux défilés de Vaucouleurs, pour faire accord avec eux. Les quatre frères partent, confiants, sur des mulets, sans haubert et sans heaume, pour le lieu du guet-apens :

Or chevalchent li conte a joie e a baldor,
Chascuns porte en sa main une molt bele flor.
De Montauban issirent par la porte Foucon :
Se Damledeus n'en pense, jamais n'i rentreront.
Aallars et Guichars commencierent un son,
Gasconois fu li dis et limosins li ton,
Et Richars lor bordone belement par desos ;
Ainc rote ne viele ne nul psalterion
Ne vos pleüst si bien comme li troi baron...

Mais Renaud va derrière et ne se mêle pas à leur chant. Lui, il a deviné presque la trahison ; il va pourtant, car il ne se reconnaît pas le droit de soupçonner Yon, son seigneur. Il va, et pleure. Ses frères s'étonnent : « Chante, Renaud, ta voix est belle ! » Renaud refoule ses larmes et chante avec eux.

On ne saurait résumer les scènes qui suivent, le guet-apens de Vaucouleurs, la lutte prodigieuse des quatre frères réfugiés sur un rocher et qui se défendent à coups de blocs de pierre jusqu'à l'heure où vient à leur rescousse Maugis apportant Floberge et chevauchant Bayard, leur retour victorieux à Montauban, leur sortie pour capturer le mauvais traître Yon, l'horreur du siège qui se resserre, la scène où Richard, fait prisonnier,

mené au gibet, est délivré par ses frères quand déjà il a la hart au cou, tant de péripéties surprenantes, tour à tour violentes et comiques, heurtées. On ne saurait résumer les duels où Renaud, aux prises tour à tour avec Ogier et avec Roland, lutte avec eux de vaillance, mais plus encore de générosité chevaleresque. On ne peut qu'indiquer le ressort principal de l'action, et c'est que les adversaires des fils Aymon, en même temps qu'ils les traquent, souffrent de les traquer, les plaignent, secrètement honteux d'eux-mêmes, et les chérissent. Charlemagne lui-même les plaint. Au moment où il vient de comploter leur perte au coupe-gorge de Vaucouleurs, quand il lit, dans la lettre du roi Yon, que tout est prêt, il s'attendrit sur eux :

Charles, nostre empereres, si a brisié la cire
Et esgarda la letre, si commença a rire
Quant vit la traïson que les lettres li dirent.
Quant vit la mort Allart, tendrement en sospire,
Et, quant vit la Guichart, d'endeus les iels lermie,
Et, quant vit la Renaut, dont ne se tenist mie,
Qui lui donast tot l'or l'amiral de Persie,
Il est cheüz pasmés sor une roche bise,
Puis dist entre ses denz, c'on ne l'entendi mie :
« Ahi ! Renaut, mar fustes et vo chevalerie !
Hui muert la flors del mont, de la bachelerie.
Mes cousins estïés, s'en ai au cuer grant ire ;
Jamais n'averai joie a nul jor de ma vie :
Ce vos a porchacié Maugis, li fors traïtres,
Que j'ai vo mort juree et desor sainz plevie... »

En effet, Charlemagne ne hait pas les fils Aymon ; il ne hait que Maugis ; si Maugis lui était livré, il con-

sentirait à la paix. Je rapporterai du moins une de ces scènes, l'une de celles qui mettent le mieux en relief les attitudes caractéristiques des personnages. Au plus fort du siège de Montauban, quand déjà la famine tourmente les assiégés, un jour un coup de main de Maugis leur livre un prisonnier de marque, Charlemagne lui-même. Par art de magie Maugis l'a endormi dans sa tente d'un sommeil léthargique. Il l'a chargé sur Bayard, l'a emporté dans Montauban, et l'a assis, toujours dormant, dans la grande salle du château ; il a allumé devant lui un cierge, pour lui faire honneur. Il avertit Renaud de sa capture, puis s'esquive : pour ne pas compromettre plus longtemps ses cousins, il disparaît de leur vie ; on apprendra plus tard qu'il s'est fait ermite dans un bois, puis qu'il est parti pour le Saint-Sépulcre. Cependant, dans la grande salle, le cierge brûle toujours devant Charlemagne. Il se réveille enfin, se reconnaît, comprend qu'il est la victime d'un enchantement de Maugis. Il se sent à la merci des quatre frères. Mais voici qu'ils entrent, et que Renaud s'agenouille à ses pieds :

12803 Renauz fu a genolz, si commence a crier :
« Merci ! dist il, danz rois ! Laisse nos acorder !
Por icele pitié et por icel plorer
Que fist la mere Deu, quand el le vit pener
Et son biau cors percier et le sanc avaler,
Sire, faisomes pès ! Les mors laissons ester... »

Il offre de rendre Montauban, de livrer Bayard ; lui-même s'en ira, déchaus, en Terre-Sainte ; il se fera Templier ; jamais plus Charles n'entendra parler de lui.

Mais Charles veut davantage ; il veut que Renaud lui livre Maugis. « Ah ! répond Renaud, je me laisserais plutôt écarteler ! » Et, toujours à genoux :

« Sire », ce dist Renaus, qui toz jors s'umelie,
« Conment rendrai Maugis, por Deu, le fil Marie ?
Maugis est mes secors, m'esperance et ma vie,
Mes escus et ma lance et m'espee forbie,
Mes pains, mes vins, ma charz et ma herbergerie,
Mes serganz et mes sire, mes maistres et ma guie,
Et s'est mes desfensiers vers tote vilonie :
Comment ke li plès prenge, je n'en rendroie mie.
Se teniés mes freres en vo tante serie
Et les volsissiés pendre ançois l'aube esclarie,
Se n'avïez Maugis en la vostre baillie
Et je l'eüsse o moi en la moie partie,
Si m'aït Deus de gloire, vos ne l'averiez mie !... »

Ainsi, par un beau renversement des rôles, c'est lui qui implore et supplie, tandis que son prisonnier dicte ses conditions. Mais il épargne ce prisonnier qui est son seigneur et le fait reconduire à son camp.

Cependant la famine et la peste ont rendu Montauban intenable. Ses défenseurs ont presque tous péri. Par bonheur les derniers survivants découvrent un antique souterrain par où ils pourront fuir. Emmenant avec eux Clarisse et ses deux enfants, Bayard et leur prisonnier le roi Yon, les fils Aymon se réfugient très loin, dans un château qu'ils possèdent outre le Rhin, Tremoigne, c'est-à-dire Dortmund [1].

1. Dortmund, en Westphalie, à 70 kilomètres environ au Nord-Est de Cologne. Un document de l'an 1059 appelle Dortmund « curtis que dicta est Trutmannia » ; un autre, de 1193, porte

A Tremoigne encore, il leur faut soutenir un siège, le dernier. Au cours de ce siège, le traître Yon finit par mourir dans sa prison. Charlemagne s'obstine à réclamer Maugis ; mais ses barons sont las de cette guerre atroce, qu'ils réprouvent dès longtemps. Ils renouvellent au roi leur menace de lui refuser le service. Enfin, un jour que les douze pairs, prêts à le quitter sans congé, ont déjà abattu leurs tentes, le roi se résigne à proposer à ses adversaires un accord ; à défaut de Maugis, qui a disparu, Renaud livrera Bayard, et s'en ira en pèlerinage outre mer. A ces conditions, ses frères et ses fils recouvreront leurs terres et leurs honneurs. Renaud accepte :

La pais est otriee, chaüs est li revel.

Il livre Tremoigne, il livre Bayard, et s'en va. Sa vie n'a été, malgré lui ou par sa faute, qu'orgueil et violence ; il ne songe plus qu'à mériter le pardon de Dieu ; c'est pour Dieu qu'il se battra désormais. Après des exploits en Terre Sainte, après une longue pénitence, il obtient enfin, à Cologne, où il a vécu dans l'humilité, la grâce de la bonne mort. Il est enseveli dans sa chère ville de Tremoigne. Dieu pare de miracles la tombe de saint Renaud.

« curia nostra Tremonia », etc. Sur les différentes formes de ce nom, voyez Rübel, *Geschichte der Frei- und Reichsstadt Dortmund*, p. 5, et Aug. Meininghaus, *Die Grafen von Dortmund*, Dortmund, 1905, p. 1 et suiv.

III

Critique des théories qui veulent faire remonter très haut dans le passé les origines de ce roman.

La théorie des origines anciennes des chansons de geste s'est emparée de ce roman comme des autres et s'est efforcée de le vieillir démesurément.

Comme dans la *Chanson de Roland*, comme dans *Raoul de Cambrai* ou dans *Girard de Roussillon*, elle a cherché dans les *Quatre fils Aymon* des « archaïsmes » ; elle s'est efforcée d'y discerner des parties primitives, des parties ajoutées.

1. *Les trois prétendues phases de la légende.*

Il faut en convenir : les textes se présentent ici en des conditions bien faites à première vue pour tenter les Diascévastes et pour provoquer leurs opérations de dépegage. La version néerlandaise, que nous ne connaissons guère que par ses sous-dérivés, abonde, il va sans dire, en incohérences et en contradictions, et la version La Wallière n'en est point exempte, elle non plus. M. Leo Jordan, entre autres critiques, les a ingénieusement mises en relief [1]. Par exemple, on ne sait pas, à lire la version La Wallière, quel fut au juste le meurtrier du fils de Charlemagne, lequel fils elle appelle tantôt Lohier et tantôt Louis : elle impute le meurtre tantôt à Beuve d'Aigremont

1. En son livre intitulé *Die Sage von den vier Haymonskindern.*

(v. 698), tantôt à Richard (v. 2134), tantôt à Guichard (v. 2191), et tantôt aux quatre frères à la fois (v. 3111). Elle introduit très maladroitement Bayard et Maugis ; elle prête au vieil Aymon des actes parfois contradictoires ; et, si l'on veut un exemple encore de ses inconséquences, elle nous montre Renaud ceignant son épée Froberge à son départ pour Vaucouleurs (v. 6572) et s'en servant dans le combat (v. 6990) : pourtant, plus loin, Maugis apporte à Renaud ladite Froberge pour qu'il s'en serve dans ledit combat (v. 7797). Outre ces contradictions dans les récits, la version La Vallière présente des disparates de style, de langage, de versification [1] : elle est rimée jusqu'au vers 5214, puis assonancée (le plus souvent en *o* fermé) jusqu'au vers 12755 [2], puis les rimes reprennent et l'on constate que les laisses sont à l'ordinaire plus courtes dans cette seconde partie rimée que dans la première. Trois versificateurs au moins, quatre peut-être ont travaillé à cette version. Les critiques ont donc raison de chercher à délimiter l'apport de chacun d'eux. Mais en admettant qu'ils puissent y parvenir un jour, ou même qu'ils y soient déjà parvenus, le fait demeure et demeurera que ces rédacteurs ont écrit sensiblement dans le même temps : tous les caractères de leur langue, de

1. Voir surtout à cet égard un important article de M. Ph.-Aug. Becker dans le *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1906, p. 188.

2. La partie en assonances comprend la trahison du roi Yon, l'épisode de Vaucouleurs et les premières scènes du siège de Montauban. Elle ne forme donc pas un récit qui ait son commencement et sa fin ; il en va de même de la première partie et de la troisième : aucune ne se suffit à elle-même.

leur style, de leur manière concourent à le prouver jusqu'à l'évidence, et par suite il restera à jamais arbitraire de se fonder sur les disparates du roman pour en attribuer les différentes scènes à des siècles différents.

En fait, les diascévastes n'invoquent et ne peuvent invoquer que des arguments de sentiment, dont voici le plus spécieux. Renaud, poursuivi par Charlemagne, se réfugie tour à tour à Montessor en Ardenne, à Montauban en Gascogne et à Tremoigne en Saxe. D'entrée de jeu ils se sont persuadés que ces trois « épisodes » ne pouvaient être tous trois du même temps, mais devaient représenter trois « phases » de la légende : il n'y avait plus qu'à déterminer l'ordre de succession de ces phases. Il va de soi que l'épisode de Tremoigne leur a semblé le plus récent des trois, puisque Renaud, seigneur de Tremoigne, y devient saint Renaud ; invention « cléricale », ont-ils dit, donc invention postiche, contraire à l'esprit tout héroïque de l'épopée primitive. Restait à choisir entre les Ardennes et la Gascogne. Paulin Paris, qui, le premier, mit les érudits en demeure de choisir, opta pour les Ardennes : « Le siège de Montauban, assure-t-il, et le siège de Montessor sont deux leçons, également complètes, de la même histoire, la première à l'usage des Français du Midi, la seconde à l'usage des Français du Nord [1]. » Mais c'étaient les Français du Nord qui avaient commencé. D'après lui, « les aventures de Gascogne seraient une sorte de contrefaçon de celles dont la tradition primitive plaçait le théâtre dans les Ardennes. Cette contrefaçon, destinée primitivement aux Français

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 688.

du Midi, aurait été ensuite soudée d'une manière indissoluble à l'histoire des Quatre fils Aymon par des trouvères qui ne voulaient rien perdre des chants recueillis par eux dans les différentes parties de la France [1] ». Gaston Paris se rangea à l'opinion de Paulin Paris : « Le long épisode de Gascogne, écrivit-il, n'est qu'une superfétation postérieure [2]. » Mais Longnon, en 1879, vint contrarier ces assertions. Il avait cru établir que, dès le temps de Charles Martel, vers l'an 731, des poèmes avaient retracé les aventures, profondément historiques, disait-il, des quatre frères en Gascogne ; il en concluait donc que la thèse de Paulin Paris était fausse et « devait être abandonnée ». M. Rajna la revendiqua pourtant, en ces termes : « La phase ardennaise comparée à la phase aquitanique peut vraiment prétendre à une plus haute ancienneté. L'ordre des événements, les péripéties, les caractères, les sentiments y sont marqués d'un cachet plus primitif. Et j'ajouterai que les lieux où l'action se déroule sont pour moi très significatifs : les Ardennes furent assurément familières à l'Épopée bien avant qu'elle eût mis les pieds en Aquitaine. Qu'importe que la phase aquitaine remonte jusqu'au temps de Charles Martel ? Il n'en résultera rien que ceci : l'autre épisode (que le protagoniste s'y soit d'ailleurs appelé Renaud ou d'un autre nom) remonte plus haut encore et de la sorte se rapproche notablement de la période mérovingienne [3]. »

1. J'emprunte ce résumé de la thèse de Paulin Paris à un article d'A. Longnon, dont il sera maintes fois reparlé en ce qui suit, *Les Quatre fils Aymon*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. XXV, 1879, p. 183.

2. *Romania*, t. IV (1875), p. 575.

3. *Le origini dell' epopea francese*, p. 293.

Depuis il n'est presque pas un critique, et jusqu'aux plus récents, qui ne se soit fait le champion soit des Ardennes, soit de la Gascogne, et qui n'ait cru de son devoir de débattre à nouveau ce problème de priorité.

C'est l'exemple-type des problèmes illusoires que nous avons trop docilement acceptés de nos aînés. Pourquoi ces trois « phases », ne seraient-elles pas exactement contemporaines? Réservons, si l'on veut, les « éléments cléricaux » qui, dans l'épisode de Tremoigne, sont, dit-on, adventices. Ces éléments réservés, pourquoi les aventures des fils Aymon ne se seraient-elles pas déroulées dès l'origine tour à tour à Montessor, à Montauban et à Tremoigne, ou, dès l'origine, en trois autres châteaux, quels qu'en aient été d'ailleurs les noms primitifs et l'emplacement? Dans *Renaud de Montauban* comme dans la *Chevalerie Ogier*, comme dans *Girard de Roussillon*, la donnée est que des vassaux rebelles luttent contre leur seigneur, qui cherche à les réduire. Les rebelles toujours indomptables, leur seigneur toujours implacable, c'est l'unique situation des romans de ce type, et, pour qu'elle se soutienne, il faut bien que son immutabilité soit compensée et comme masquée par l'abondance et la diversité des aventures. De là les multiples changements de décor, les brusques tours de la roue de Fortune. Ces rebelles n'existent que par leur rébellion, qui n'a de raison d'être à son tour que si elle se prolonge durant des années, à travers mille péripéties. Que serait un roman de *Girard de Roussillon* réduit au siège du seul Roussillon? Que serait une *Chevalerie Ogier* réduite au siège du seul Castelfort? Pareillement, que serait un roman des *Quatre fils Aymon* réduit à la seule « phase »

de Gascogne ou à la seule « phase » des Ardennes ? A tant faire que de reconstruire nos vieux romans, la seule excuse des critiques serait de les reconstruire plus beaux. De quel droit enferment-ils Renaud dans un seul château? L'étonnant en ce roman n'est pas que le théâtre de l'action change trois fois, c'est qu'il ne change que trois fois.

Arguments de goût, dira-t-on, et de sentiment. Soit; mais, pour éliminer de leurs problématiques versions primitives soit l'épisode des Ardennes, soit l'épisode de Gascogne, les critiques, de leur côté, se réclament-ils de rien autre chose que de leur sentiment et de leur goût? Si le lecteur ne le sait déjà, il apprendra donc ici, avec surprise, que rien dans l'ordre des faits concrets n'autorise leur hypothèse, car il n'existe pas, même parmi les livrets grossiers de la librairie de colportage, une seule version des *Quatre fils Aymon*, si dégradée soit-elle, où les aventures de nos héros aient été réduites à une « phase » unique ; et quant aux textes anciens, voici comment ils se comportent :

Dans tous les textes anciens, une part des aventures de Renaud se déroule dans l'Ardenne, et, si la seule version néerlandaise raconte ces aventures d'Ardenne après celles de Gascogne, elle peut bien en déplacer le récit et le mutiler, elle ne le supprime pas [1] ;

Dans tous les textes anciens, dans la version néerlandaise comme dans la version La Vallière, une autre part des aventures de Renaud se déroule en Gascogne, à Montauban :

1. Voir, par exemple, dans le *Volksbuch* (éd. Pfaff, p. 169-172), le récit du siège d'*Ardane*, château des quatre frères.

Dans tous les textes anciens, dans la version néerlandaise comme dans la version La Vallière, Renaud est donné comme le saint de Tremoigne ;

En sorte que l'hypothèse des trois « phases » reste purement gratuite.

2. *Que, par tous ses caractères, le roman de* Renaud de Montauban *appartient aux XII^e^ et XIII^e^ siècles.*

Mais quand même on aurait quelque raison de la maintenir, quand même on persisterait à reconstruire une version hypothétique sans l'épisode de Tremoigne, une autre sans l'épisode de Montessor, etc., tous les faits que nous allons dire conspireraient encore à montrer qu'en tout cas la plus ancienne de ces versions hypothétiques n'a pu se produire que vers le milieu du XII^e^ siècle au plus tôt, c'est-à-dire à une date à peine plus haute que les versions que nous avons.

En toutes ses parties, en effet, *Renaud de Montauban* se présente comme un roman du plus pur style Philippe-Auguste, et qui porte fortement marquée l'empreinte de ce temps. Ceux qui l'ont bâti connaissaient merveilleusement les romans de chevalerie du XII^e^ siècle, comme le prouvent par exemple leurs allusions à *Aubri le Bourguignon*, aux *Saxons*, à la *Chevalerie Ogier*, à *Mainet*, à *Basin*, à *Girard de Vienne*[1]. Qui a lu ces romans retrouve dans *Renaud de Montauban* les mêmes thèmes, les mêmes types. En ses lignes générales, le scénario de

1. Voyez un utile relevé de ces allusions dans Leo Jordan, *ouvr. cité*, p. 102 et suiv.

Renaud de Montauban est le même que celui de *Girard de Roussillon* et de tant d'autres chansons de geste qui mettent en scène des vassaux rebelles et pourtant sympathiques. — Le vieil Aymon forjure ses fils et les combat : avant lui le vieux Bernard avait forjuré et combattu son fils, Isembard le renégat. — Renaud tue Bertolai d'un coup d'échiquier : de même, dans *Ogier*, le fils de Charlemagne avait tué d'un coup d'échiquier le fils d'Ogier, et cette querelle détermine l'action de l'un et de l'autre roman. — Dieu, pour arrêter un duel de Renaud et de Roland, les enveloppe d'une nuée : la même nuée a enveloppé dans l'île du Rhône Roland et Olivier. — Renaud et ses frères, ayant fait prisonnier Charlemagne, maîtres de le tuer, s'humilient au contraire à ses pieds : c'est une scène de *Girard de Vienne*. — Bayard comprend les paroles humaines : le Baucent de Guillaume d'Orange les comprenait aussi, et le Broiefort d'Ogier le Danois. — Maugis est habile magicien : pareillement, tous les contes populaires, toutes les légendes d'*outlaws* font secourir les héros trop faibles par des alliés doués de pouvoirs surnaturels, Huon de Bordeaux par Oberon, Jean de Lanson par Malaquin, et Maugis ressemble à s'y méprendre à tel personnage de *Girard de Roussillon*, Fouchier le maréchal, comme lui chevalier, enchanteur et larron[1]. — Où a-t-on

1. Voici son portrait dans *Girart de Roussillon* (traduction P. Meyer, § 127) : « Il n'y a homme plus entendu en aucun métier, ni épervier plus habile à prendre la caille que lui n'est exercé au métier des armes... Il sait se faire sa part dans les trésors des barons, de ceux qu'il sait mauvais et usuriers ; il n'y a fermeture ni clous d'acier qui puissent les garantir, car il sait plus

trouvé l'idée d'associer à Renaud ses trois frères ? Comparez les frères de Guillaume d'Orange, eux aussi toujours prêts à se dévouer pour lui, eux aussi presque indiscernables entre eux, et qui acceptent l'ascendant de Guillaume, bien que Guillaume, non plus que Renaud, ne soit pas l'aîné de leur bande. — On pourrait allonger presque indéfiniment cette liste de rapprochements [1] : motifs principaux ou motifs accessoires, presque tous les éléments de *Renaud de Montauban* se retrouvent en d'autres chansons du XII^e^ siècle. Non que je prétende ici déterminer les sources de *Renaud* ; mais j'indique du moins des fictions parallèles et contemporaines. Fouchier le maréchal fut-il modelé sur Maugis, ou Maugis sur Fouchier ? Est-ce *Jean de Lanson* qui est imité de *Renaud*, ou si c'est l'inverse ? Le roman de *Renaud* exploite la *Chevalerie Ogier*, mais, chose singulière et pourtant assurée, la réciproque est vraie. En la plupart de ces cas, de quel côté est le modèle ? de quel côté l'imitation ? On ne sait : la chronologie de ces romans reste incertaine, et — c'est ici le grand fait littéraire qu'il faut savoir accepter et comprendre — à jamais elle restera incertaine, parce que, sortis d'un même mouvement des imaginations, représentant les mêmes goûts et les mêmes modes, ces romans, à vingt ans, à quarante ans près, sont contemporains.

de magie qu'un magicien. Ce n'est pas lui qui ferait tort à aucun voyageur, bourgeois, vilain où marchand ; mais là où il sait un baron cupide ayant quatre ou cinq châteaux, c'est l'avoir dont il se montre large et généreux. »

1. La version néerlandaise en fournirait, elle aussi, un grand nombre.

A vingt ou quarante ans près, on peut préciser la date d'apparition de la version la plus ancienne des *Quatre fils Aymon*. En effet, s'il est constant que le plus ancien manuscrit conservé, le manuscrit La Vallière, date du début du XIII^e^ siècle au plus tôt, il est constant aussi que Renaud, et ses frères, et son père Aymon, et son cousin Maugis, et son cheval Bayard, etc., étaient totalement ignorés en France une quarantaine d'années avant. On fait souvent allusion à ces personnages et à leurs aventures en d'autres chansons de geste : dans *Aye d'Avignon*[1], dans *Gui de Nanteuil*[2], dans *Macaire*[3], dans la *Chevalerie Ogier*[4], dans *Gaydon*[5] : mais aucun de ces romans ne peut être attribué à une date plus haute que l'an 1160 environ. Dans toutes les chansons de geste plus anciennes, dans le *Roland*, dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, dans les plus vieux poèmes du cycle de Guillaume, on chercherait en vain un mot qui les concerne. G. Paris en a fait la juste remarque : « Tandis que l'on voit figurer dans *Renaud* presque tous les héros célèbres des autres gestes, les plus anciennes chansons ne connaissent rien de toute la famille d'Aymon[6]. »

1. Édition Guessard et P. Meyer, v. 161.
2. Édition P. Meyer, v. 258.
3. Édition Guessard, v. 195.
4. Édition Barrois, v. 9512, v. 9679, v. 9899.
5. Édition Guessard et S. Luce, v. 272. — On trouvera dans le livre de M. Leo Jordan, *Die Sage von den vier Haymonskindern*, p. 11-13, un précieux relevé de ces allusions. Je ne crois pas qu'il faille retenir dans cette liste, comme le voudrait M. Jordan (p. 11), les vers 756 et suivants du manuscrit d'Oxford de *Girard de Roussillon* : il convient de s'en tenir à ce que M. P. Meyer a dit de ces vers obscurs à la page 23 de sa traduction.
6. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 301.

Jamais elles ne nomment Froberge parmi les épées illustres, ni Bayard parmi les destriers illustres. Le pseudo-Turpin a dressé vers l'an 1150 un catalogue des personnages des chansons de geste alors en vogue : il ne mentionne ni Aymon, ni ses fils. Au contraire, le XIII^e^ siècle est plein de leur gloire : des clercs nombreux résument en latin leurs aventures, Alexandre Neckham[1], Aubri de Trois-Fontaines[2], Philippe Mousket[3], Thomas de Cantimpré[4], etc. Au XIII^e^ siècle, les textes abondent, versions divergentes de *Renaud*, romans composés pour lui servir de prologue ou d'épilogue, roman de *Maugis d'Aigremont*, roman de la *Mort Maugis*, etc. On a l'impression d'une apparition soudaine, d'un succès immédiat, immense, que les jongleurs se hâtent d'exploiter. Silence sur notre légende jusqu'au dernier tiers du XII^e^ siècle et tant de bruit autour d'elle au XIII^e^, — comment expliquer ce contraste ? Supposer qu'il aurait existé dès le XI^e^ siècle, par exemple, des poèmes sur Renaud, mais qui n'auraient trouvé d'admirateurs qu'au XIII^e^, quelle invraisemblance ! De quelque côté que nous cherchions une issue, il n'y en a pas :

1. « O quot millia animarum Orco transmissa sunt occasione illius ludi quo Reginaldus, filius Eymundi, in calculo ludens, militem generosum cum illo ludentem in palatio Karoli Magni cum uno scaccorum interemit ! » (Alexandre Neckham, *De natura rerum*, lib. II, cap. *De scaccis*. Allusion relevée pour la première fois par G. Paris, dans la *Romania*, t. IV, p. 474).

2. *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIII, p. 723.

3. Édition de Reiffenberg, v. 9814. On trouvera ces textes dans l'ouvrage cité de M. L. Jordan, p. 14-16.

4. Allusion signalée par M. P. Meyer en ses notes additionnelles à l'*Histoire poétique de Charlemagne*, p. 540.

c'est vers la fin du XII^e^ siècle que s'est formée la légende, et bon gré mal gré nous sommes enfermés dans le XII^e^ et le XIII^e^ siècle.

3. *Discussion des hypothèses de MM. Longnon, Castets, et autres érudits sur l'historicité des quatre fils Aymon.*

Depuis soixante ans et en ces toutes dernières années encore, maints érudits ont essayé pourtant de s'en évader, et rien ne montre mieux quel empire la théorie des origines anciennes des chansons de geste a exercé, exerce encore sur les esprits. Ce n'est pas au XII^e^ siècle, mais bien au IX^e^ ou au VIII^e^, qu'ils placent les plus anciens poèmes sur Renaud de Montauban, et cela parce qu'ils croient possible de démontrer l'historicité de sa légende. Tentative hardie. La chanson des *Quatre fils Aymon* est, semble-t-il bien, un beau conte, purement fictif. Il est beau parce qu'il est fictif; il n'est beau que parce qu'il est fictif. Le paysan qui le lit dans un volume de la Bibliothèque bleue, l'enfant qui le lit dans un livre à images, savent que Renaud n'a pas existé, ni Maugis, ni même Bayard. Ils en prennent leur parti, mais non pas les érudits, ceux qui croient vraie la théorie des origines anciennes des chansons de geste.

Ils ne veulent pas que ce roman soit un roman. Il faut, pour le bien de la théorie, qu'il remonte en droite ligne à des « événements » de l'époque carolingienne ou mérovingienne, à des chants épiques carolingiens ou mérovingiens, « issus de ces événements eux-mêmes ». Ils n'auront donc de cesse qu'ils n'aient identifié les fils

Aymon à des personnages historiques du temps de Charlemagne ou de Childebert et qu'ils n'aient réduit leurs belles aventures, belles parce qu'elles sont irréelles, aux proportions de quelque médiocre fait-divers de la vie réelle.

Ils se sont mis de bonne heure à la tâche. Dès 1846 [1], Zinnow prétendit l'avoir achevée. A l'en croire, Renaud n'était autre que Hunaud, duc d'Aquitaine, qui lutta contre Pépin le Bref, se retira dans un monastère en 744 pour laisser son duché à son fils Gaifier, puis, à la mort de celui-ci, en 769, tenta à nouveau de soulever l'Aquitaine, cette fois contre Charlemagne, mais dut chercher un asile chez Loup, duc de Gascogne, lequel le livra à Charlemagne [2].

Il ne manquait, comme on voit, à ce Hunaud que de s'être appelé Renaud (ce qui, hélas! aurait pu arriver). Telle qu'elle est, ne valant rien, cette identification de Renaud vaut encore mieux que toutes celles qui furent proposées par la suite. Pourtant, elle n'eut pas de succès, je ne sais pourquoi : *habent sua fata libelli*. Négligeant l'hypothèse de Zinnow, les érudits se remirent à fouiller les vieilles chroniques pour trouver autre chose, mais longtemps sans rien trouver, et Auguste Longnon, en 1879, au début d'un article de la *Revue des Questions historiques* [3], exprimait en ces termes leur déception :

1. Dans la *Germania*, t. VII, p. 58.

2. Pour le dire en passant, plusieurs historiens distinguent aujourd'hui deux Hunaud, Hunaud Ier, adversaire de Pépin; Hunaud II, adversaire des fils de Pépin, Charles et Carloman (voyez J. de Jaurgain, *La Vasconie*, t. I, 1898, p. 70).

3. *Les Quatre fils Aymon* dans la *Revue des Questions historiques*, 1879, p. 173-196; tirage à part, Paris, 1879, 26 pages.

« La popularité des Quatre fils Aymon est si grande, si incontestable que l'homme véritablement soucieux de nos anciennes traditions se résout seulement avec peine à ne trouver d'historique dans toute leur histoire que le grand nom de Charlemagne. » Heureusement, en cet article même, « l'homme véritablement soucieux de nos anciennes traditions » devait trouver du réconfort.

Cet article est célèbre, à bon droit. Comme le firent voir dans le même temps ses études sur l'historicité d'*Huon de Bordeaux*, de *Girard de Roussillon*, de *Raoul de Cambrai*, Longnon venait pour apporter à la théorie des origines anciennes et populaires des chansons de geste ce qui lui avait le plus manqué jusqu'alors, des identifications précises, des faits particuliers. Construite entre ciel et terre, aux temps des frères Grimm et de Fauriel, par des littérateurs romantiques, elle allait enfin être servie par un excellent connaisseur des documents historiques de l'époque carolingienne. Hélas ! étant fausse, elle ne sut tirer des faits découverts par Longnon que des interprétations fausses. Mais ces faits subsistent ; ils serviront d'autres théories, et par là les découvertes de Longnon gardent leur prix.

En l'espèce il avait fait une remarque très juste, très heureuse : le beau-frère de Renaud dans le roman s'appelant le roi Yon de Gascogne, l'histoire connaît un « duc » ou « roi » d'Aquitaine qui s'est appelé *Eudo*. Eudon de Gascogne, Yon de Gascogne, c'est le même nom : l'identification est sûre, et la trouvaille jolie. — De plus, comme Yon dans le roman, Eudon dans la réalité fut l'adversaire d'un prince franc, Charlemagne dans le roman, Charles Martel dans la réalité. — De plus, comme

Charlemagne dans le roman, Charles Martel dans la réalité a fait la guerre dans l'Ardenne, puis, contre Eudon, dans l'Aquitaine. — Longnon rendit à nos études le service de relever le premier entre l'histoire et le roman ces trois rapports indiscutables.

Comment rendre compte de ces rapports? Puisque la question, grâce à lui, se posait désormais, il fallait y chercher réponse ; mais, puisque le roman de *Renaud* ne nous est connu que par des textes du XIII^e^ siècle, du XII^e^ au plus tôt, c'est dans le XIII^e^ siècle, ou dans le XII^e^, qu'il fallait, semble-t-il, chercher d'abord. Il fallait se demander si d'aventure, au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, le nom d'Eudon d'Aquitaine ne subsistait pas quelque part, lié au nom et au souvenir d'un roi Charles, en des légendes locales encore vivantes, en sorte qu'un romancier de cette époque aurait pu recueillir en ce lieu ces noms, ces souvenirs, ces légendes.

Tel était alors l'état des opinions que l'idée d'une telle recherche ne se présenta point, ne pouvait se présenter à l'esprit d'un critique. Longnon raisonna comme chacun raisonnait alors dans les cas analogues. Il admit d'emblée que les romanciers du XII^e^ siècle avaient nécessairement dû trouver les noms de Charles et d'Yon en de plus anciens poèmes, dérivés eux-mêmes de poèmes contemporains d'Eudon d'Aquitaine : puisque Renaud était le beau-frère de ce personnage historique, il s'ensuivait qu'il devait être, lui aussi, un personnage historique, et que le roman des *Quatre fils Aymon* descendait en droite ligne de chants épiques du VIII^e^ siècle. Des « cantilènes » avaient dû célébrer les guerres d'Eudon et de son compagnon Renaud contre Charles Martel ;

plus tard, des remanieurs avaient dû confondre Charles Martel et Charlemagne : c'était un « transfert épique ». Longnon s'ingénia dès lors à établir entre le roman et l'histoire vraie de Charles Martel des relations plus nombreuses, et, combinant les faits historiques et les récits romanesques, il osa reconstituer, avec des dates précises, 715, 720, 721, 731, 746, la biographie de Renaud de Montauban « depuis son entrée dans la milice jusqu'à sa mort ».

Chose rare dans les travaux de cet ordre, il y avait, au point de départ de celui-ci, un grain de vérité : l'identification juste d'Yon à Eudon, de Charlemagne à Charles Martel. Pour le reste, les combinaisons de Longnon cadraient trop bien avec les idées régnantes en ce temps-là pour qu'on les critiquât de près ; elles trouvèrent aussitôt l'adhésion unanime.

M. Rajna préparait alors ses *Origini dell' epopea francese*. Il apprit la découverte de Longnon par une courte note de G. Paris, au tome VIII (p. 468) de la *Romania*. Il résolut de s'en tenir à ce résumé de vingt lignes, s'interdisant de lire l'étude de Longnon elle-même : il voulait d'abord reprendre de son côté la comparaison des textes ; peut-être, libre de toute influence, découvrirait-il entre l'histoire d'Eudon et celle d'Yon des ressemblances qui auraient échappé au premier investigateur[1]. Il crut en découvrir en effet : de là les pages 228-238 de ses *Origini*, où il ajoute aux combinaisons de Longnon des combinaisons nouvelles.

Selon les mêmes procédés, de proche en proche, d'en-

1. Voyez ses *Origini*, p. 229, note 1.

chérissement en enchérissement, des disciples conséquents en sont venus aujourd'hui à retrouver dans le roman de *Renaud* l'histoire d'Eudon et de Charles Martel sans doute, puisque Longnon l'a établi, mais en outre l'histoire de je ne sais combien d'autres princes, antérieurs ou postérieurs. C'est M. Leo Jordan, qui écrit : « Notre poème a traversé cinq siècles, dont chacun l'a marqué de son cachet : le huitième lui donne le nom d'Yon ; le neuvième l'expédition de Charlemagne en Gascogne ; le dixième le transporte en Espagne[1] », etc. C'est M. Ferdinand Castets[2], qui fait défiler à nos yeux, surpris malgré leur accoutumance à de semblables fantaisies, une kyrielle de prétendus prototypes des quatre fils Aymon et de leurs consorts, une séquelle de Mérovingiens, Clotaire et Mérovig, Bob ou Bodegisile, fils de Mummolenus de Soissons, Grippo, Grimoald et son fils Theudald, Ragenfred, « le rusé Mummolus » et « l'aventureux Gonthramm-Bose », le sous-diacre Riculf et Gondovald, « que ses ennemis appelait Ballomer », Evantius d'Arles et l'évêque Sagittarius, Chariulf et Waldo, Erpoald et Dracolen ; car, dit-il (p. 42), « les moindres incidents suffisaient à l'imagination du barde germain et de ses successeurs gallo-francs pour édifier de longs chants de guerre », et le roman des *Quatre fils Aymon* n'est qu'un ramassis de ces chants, mais altérés « comme les souvenirs d'un hémiplégique » (p. 247).

1. Dans la revue *Wallonia*, t. XIV (1906), p. 303.

2. Voyez, dans son édition de la *Chanson des Quatre fils Aymon*, le chapitre III (*Origines et formation du cycle*), p. 37-123.

M. Castets sait débrouiller ces souvenirs et retrouver ces chants primitifs. Il sait que le roman de *Renaud* retrace tour à tour « la mort de Théodebert, — la mort de Chlodowig, — la mort de Bobo, — la mort de Merowig, — la jeunesse et la mort de Gondovald, — la jeunesse de Childebert, — la jeunesse et les guerres de Charles Martel contre Plectrude, Chilpéric et Ragenfred, — contre les Musulmans, — contre les Saxons » (p. 248). — Il sait que le duc Aymon « représente dans le roman un des deux aspects du personnage de Chilpéric, à la fois roi et père » (p. 55), et que « les fils Aymon sont une réplique des fils de Chilpéric, et le Charles qui les persécute une réplique de Chilpéric, le vieux Mérovingien aussi astucieux que cruel » (p. 56). et il sait encore que « si l'on y regarde de près, entre le nom d'Hervieux de Lausanne et le nom de Hilperik, l'on reconnaît une parenté possible » (p. 54) : en sorte que le même roi franc, Chilpéric Ier, serait le prototype de trois personnages du roman, Hervieux, Charlemagne, Aymon. — Il sait pourquoi Renaud se bat d'après les trouvères « au gué de Valençon » : Gonthramn s'étant battu à Avignon et à Valence, « les trouvères auront confondu Valence et Avignon, et formé ainsi l'hybride Valençon » (p. 70). — Il sait pourquoi les fils Aymon sont quatre : « ce chiffre de quatre dérive à la fois de celui des fils de Clotaire et des fils de Drogo » (p. 109). — Il sait pourquoi Renaud s'appelle Renaud : « des récits antérieurs avaient confondu les noms de Gondovald et de Ragnovald » (p. 108). — Il sait pourquoi Renaud possède le cheval Bayard : « sur les terres du couvent de Saint-Wandrille, Ragenfred se saisit d'un cheval et courut

d'une traite jusqu'à Pont-de l'Arche » (p. 59). — Il sait pourquoi Renaud possède un cor merveilleux : près de Bordeaux, Sigulf, leude de Sighebert, ayant attaqué le jeune Chlodovig, « le poursuivit en faisant sonner ses trompettes et ses cors, comme s'il eût donné la chasse à un cerf » (p. 96). — Il sait de quelles figures historiques se composent les figures légendaires de Renaud, de Charlemagne : « en Charlemagne finissent par se confondre Chilpéric Ier, Gonthramn, Chilpéric II, Charles Martel, et, au point de vue littéraire, Charlemagne lui-même » ; quant à Renaud, « il résume en lui Merovig, Gondovald et — en partie — Charles Martel » (p. 81). — « L'on trouvera sûrement, ajoute M. Castets (p. 108), d'autres explications plus ingénieuses ; je souhaite qu'elles soient plus solides. » — Non, on n'en trouvera pas de plus ingénieuses ; mais, comme M. Castets, je doute si elles seront plus solides.

Se remettra-t-on, en vérité, à en chercher d'autres ? Les critiques de nos romans n'apercevront-ils pas enfin la vanité de tels rapprochements ? Ne conviendront-ils pas que certaines règles s'imposent, les mêmes, à quiconque, étymologiste, folkloriste ou policier, veut identifier quelque chose à quelque autre chose, et qu'à négliger ces règles, les linguistes rempliraient leurs livres d'étymologies fantasques et les juges peupleraient les bagnes d'innocents, comme les critiques des chansons de geste encombrent l'histoire littéraire de chimères ? Ce qu'ils appellent « altération fatale de l'histoire par la légende », « transfert épique », « contamination épique », « cristallisation épique », c'est sim-

plement l'à peu près de leurs combinaisons et leur complaisance pour elles.

Ai-je besoin de marquer ici une fois de plus que je ne m'en prends pas à des errements individuels, à tel ou à tel savant? Nul n'admire plus que moi les travaux d'histoire et de géographie historique de Longnon, et sa belle conscience d'érudit. Nul plus que moi n'apprécie, ne respecte le savoir et le talent de M. Jordan, de M. Castets : je me sais, en cette étude sur *Renaud*, leur obligé, leur tributaire, toutes les fois du moins qu'ils ne traitent pas des origines de ce roman. Ce n'est pas à eux que j'en ai, mais à une doctrine générale, qu'ils n'ont pas inventée, qu'ils ont reçue toute faite, à une méthode plus vieille qu'eux, la même qui, bien avant eux, faisait découvrir à Jonckbloet une douzaine de prétendus prototypes du Guillaume épique ; et précisément parce que tous ces érudits sont réputés à bon droit comme des esprits judicieux et sûrs, leur exemple sert à montrer que, s'ils errent en ces matières, la faute n'est pas à eux, mais à la doctrine elle-même, et qu'une fois pris dans l'engrenage, elle fait d'eux ce qu'elle veut, qu'ils s'appellent d'ailleurs Rajna ou Castets, Longnon ou Jonckbloet.

Mais, dira-t-on, l'étude de Longnon reste intacte. On voit bien dans les pages qui précèdent qu'elle a fourni leur point de départ à tous les travaux ultérieurs, et que ces travaux sont parfois aventureux; mais on y voit aussi que le point de départ était une remarque juste. Si l'étude de Longnon a suscité des enchérissements regrettables, est-il légitime de tirer parti contre elle de ces

enchérissements ? Non certes : à moins que je ne réussisse à montrer que, partant de sa très heureuse identification d'Yon à Eudon, de Charlemagne à Charles Martel, Longnon, sous l'empire de la théorie, alors universellement admise, des origines anciennes de nos romans, a aussitôt interprété à faux ses justes remarques initiales ; que ladite théorie l'a contraint à greffer sur elles des hypothèses vaines ; et que ces hypothèses sont précisément de la même nature que celles que devaient après lui produire ses disciples, car elles ne représentent, elles aussi, que des jeux d'à-peu-près.

On se le rappelle, Yon de Gascogne est ce roi du roman qui accueille Renaud et ses frères fugitifs, et les emploie comme soudoyers dans sa guerre contre un certain Begon, Sarrasin établi à Toulouse. Renaud ayant fait prisonnier ledit Begon devant Bordeaux et chassé du pays les Sarrasins, Yon lui donne en récompense la terre de Montauban et sa sœur Clarisse. Quelques années plus tard, menacé par Charlemagne, il consent à lui livrer les quatre frères dans un guet-apens ; mais les quatre frères échappent et s'emparent du félon qui les a trahis : Yon, jeté par eux en prison, y mourra.

Voilà tout son rôle dans le roman. Voici maintenant les faits historiques que Longnon a extraits de la biographie d'Eudon pour les comparer à ces faits légendaires.

En 718, Charles Martel défit à Amblève dans l'Ardenne et à Vinchy le roi de Neustrie Chilpéric II ; le vaincu demanda secours à Eudon.

« En 719, écrit Longnon[1], à la tête d'une armée

1. P. 188-189. On trouvera dans son article toutes les références utiles aux annales et aux chroniques qui relatent ces évé-

d'Aquitains, Eudon vint combattre Charles dans les contrées situées au Nord de la Seine; mais il fut vaincu; Charles le poursuivit jusqu'à Paris; Eudon rentra dans ses Etats;... il emmenait avec lui son allié, le roi Chilpéric, qui emportait avec lui ses trésors.

« L'année suivante, en 720, Charles Martel envoyait à Eudon des messagers chargés de lui proposer un traité dont le prix devait être la remise du roi Chilpéric à son adversaire. Eudon, peut-être sous l'impression de la terreur..., fit de nombreux présents à Charles et lui livra Chilpéric, qui, il faut bien le dire, ne courait pas de dangers bien sérieux, puisque Charles Martel le replaça, pour les quelques mois qui lui restaient à vivre, sur le trône de Neustrie.

« En 721, les Sarrasins, occupant d'abord la Septimanie, étaient passés dans les États du duc de Gascogne, où ils assiégeaient Toulouse. Mais Eudon remporta sur eux une victoire complète.

« On retrouve Eudon dix ans après, en 731, alors que Charles Martel rompt le traité qu'il a conclu en 720, et qui, selon lui, a été violé par le duc d'Aquitaine. Charles passa la Loire et mit Eudon en fuite. »

Les textes historiques sont muets, comme on voit, sur Renaud, sur ses frères, voire sur Bayard. Mais le lecteur, pour peu qu'il connaisse par d'autres exemples les ressources de la méthode, pressent comment elle jouera ici : elle tirera surtout parti du fait qu'Eudon livrant à Charles son hôte Chilpéric ressemble à Yon

nements. Cf. le mémoire intitulé *Eudes d'Aquitaine*, que J.-F. Bladé a publié dans les *Annales du Midi*, t. IV (1892), p. 145.

livrant à Charles ses hôtes, les fils Aymon. Cela posé, il va de soi que Chilpéric n'a pas dû se réfugier seul chez Eudon, mais dut y être accompagné (qui voudrait se refuser à une supposition aussi simple ?) par plusieurs de ses partisans. Dès lors, pourquoi l'un de ses partisans ne serait-il pas appelé Renaud? pourquoi n'aurait-il pas eu de frères? pourquoi Renaud et ses frères n'auraient-ils pas été quatre ? etc.

Tel est en effet le principe de la combinaison. En voici le détail. Longnon écrit[1] :

1° « *Comme* Eudon, Yon reçoit dans ses États les Francs qui ont encouru la colère de Charles. »

2° « Eudon secourt et délivre Toulouse qu'assiègent les Musulmans ; *de même*, Yon reprend, avec le secours de Renaud, cette ville sur les Sarrasins. »

3° « Charles Martel envoie des messagers à Eudon pour lui demander de livrer Chilpéric ; *de même* des messagers sont envoyés par le Charles légendaire à Yon, pour exiger de lui la reddition des Quatre fils Aymon, et Yon, *aussi bien* qu'Eudon, cède aux menaces ou à la terreur. »

4° Dès lors, « les Quatre fils Aymon[2] auront vécu dans la première moitié du VIII^e^ siècle, et leur lutte contre Charles Martel donna naissance à des cantilènes racontant les diverses phases de leur longue odyssée dans les Ardennes, en Aquitaine et en Saxe » :

a) « De 715 à 719, ils devaient être au nombre des Francs qui s'opposèrent à Charles Martel ».

1. P. 192.
2. P. 194.

b) « Vers 719, ils se seront réfugiés en Aquitaine auprès d'Eudon ».

c) « En 721, ils auront combattu les Sarrasins sous les murs de Toulouse ».

d) « Leur départ d'Aquitaine pourrait être placé en l'année 731, car la campagne entreprise par Charlemagne contre le roi Yon, lorsque celui-ci eut refusé de lui livrer les quatre frères, rappelle sans doute la guerre faite par Charles Martel à Eudon, qu'il accusait d'avoir violé le traité de 720. »

Certes, ces *de même* et ces *aussi bien que* font impression, mais à condition que l'on regarde de loin la combinaison : *major e longinquo reverentia*. Si l'on approche, on trouve ceci.

Premier à-peu-près. L'analogie la plus saisissante est qu'Eudon comme Yon fait figure de traître. Si la chanson de geste présente Yon comme un traître, c'est, dit la théorie, que des cantilènes contemporaines auront chanté la Grande trahison d'Eudon livrant Chilpéric. — Mais rien ne nous assure que la remise de Chilpéric à Charles Martel ait eu le caractère ou même l'apparence d'une trahison. Tout ce que nous savons, c'est que Charles Martel n'a repris Chilpéric à Eudon que pour le replacer aussitôt sur le trône royal. Peut-être Eudon avait-il stipulé qu'il en serait fait ainsi et n'a-t-il rendu son hôte qu'à cette condition[1] : auquel cas son rôle n'eut rien d'odieux et l'analogie s'évanouit.

1. C'est ainsi que plusieurs historiens modernes ont interprété les données trop concises des vieilles annales. Je lis, par exemple, à l'article Eudes, dans le Dictionnaire de Bayle : « Charles

Deuxième à-peu-près. Dans le roman, Yon essaye de livrer ses hôtes, mais n'y réussit pas, et c'est lui, au contraire, qui, saisi par eux, est jeté par eux dans une horrible prison ; quel rapport entre son cas et celui d'Eudon, à qui ni Chilpéric, ni aucun de ses hôtes n'infligèrent jamais, que l'on sache, nul mauvais traitement? Pour concevoir que des « cantilénistes » aient pu transformer l'histoire d'Eudon en l'histoire d'Yon, il faudrait se représenter, selon le vœu de M. Castets, des cantilénistes « hémiplégiques ».

Troisième à-peu-près. Dans l'épisode accessoire, imposé par les besoins du scénario [1], banal, où l'on voit les quatre fils Aymon chasser les Sarrasins de la terre du roi Yon, Longnon croit retrouver le récit d'une guerre historique : « Eudon, écrit-il, secourt et délivre Toulouse qu'assiègent les Musulmans ; de même Yon reprend, avec le secours de Renaud, cette ville sur les Sarrasins. » Mais, dans cette phrase très prudemment construite, changez un seul mot : la concordance disparaîtra. Dans l'histoire, en effet, Toulouse est l'objectif des Sarrasins ; mais Eudon les vainc et les force à repasser les Pyrénées avant qu'ils l'aient atteinte. Dans le roman, au contraire, Toulouse, loin d'être l'objectif des Sarrasins, est leur point de départ ; leur

Martel envoya des ambassadeurs à Eudes pour lui redemander Chilpéric. Eudes ne voulut le rendre qu'après avoir tiré parole qu'il serait traité selon sa dignité. Il lui fit de très grands présents et il fut peut-être la principale cause que ce prince ne mourut pas dans un monastère. »

1. Voyez sur cet épisode de justes remarques de M. Leo Jordan, *Die Sage von den vier Haymonskindern*, p. 26.

roi, qui l'a prise dès longtemps, qui y réside, qui est appelé « li sire de Tolose » (v. 3837, v. 3846), part de Toulouse pour attaquer Bordeaux ; lui vaincu, Yon rentre en possession de son pays, et par conséquent de Toulouse; mais le roman ne raconte aucun incident de guerre qui se place à Toulouse ou dans la région de Toulouse.

Quatrième à-peu-près, le plus digne de remarque. Longnon a fait état, on l'a vu, du fait que « comme Eudon, Yon reçoit dans ses États des Francs qui ont encouru la colère de Charles », et que, sommé par Charles, « Yon aussi bien qu'Eudon cède aux menaces ou à la terreur ». Ces Francs sont Chilpéric et les fils Aymon, ses partisans. Les fils Aymon solidaires de leur seigneur Chilpéric, c'est le principe même de la combinaison, et Longnon n'aurait pu même former l'hypothèse qu'ils ont existé s'il n'avait lié leur destinée à celle de Chilpéric ; en d'autres termes, si Chilpéric ne s'était pas réfugié en Aquitaine, Longnon n'aurait rien su de leur biographie. On s'attend donc à ce que, le jour où Eudon, en 720, « cédant aux menaces ou à la terreur », livrera Chilpéric, Longnon lui fera livrer aussi les partisans de Chilpéric, et c'est bien ainsi que le lecteur a dû comprendre plus haut cette phrase de Longnon :

« Charles Martel envoie des messagers à Eudon pour lui demander de livrer Chilpéric ; de même des messagers sont envoyés par le Charles légendaire à Yon pour exiger de lui la reddition des Quatre fils Aymon, et Yon, aussi bien qu'Eudon, cède aux menaces où à la terreur. »

Cependant, si le lecteur veut bien se reporter de cette

phrase (cotée ci-avant 3°) à la biographie hypothétique des fils Aymon (retracée ci-avant sous les lettres *a*, *b*, *c*, *d*), il constatera avec surprise que la grande trahison d'Eudon livrant Chilpéric n'a pas ému ses quatre partisans, n'a troublé en rien leur vie : Chilpéric livré, ils restent paisiblement, par la volonté de Longnon, à la cour du traître. On s'étonne d'abord, mais bientôt on comprend : la remise de Chilpéric date de 720, et c'est l'année suivante seulement, en 721, qu'Eudon eut à combattre les Sarrasins. Si Eudon avait livré les fils Aymon en 720, Longnon n'aurait pas pu les employer en 721 à combattre les Sarrasins aux côtés d'Eudon, et il lui aurait fallu renoncer à son parallèle entre la guerre sarrasine du roman et la guerre sarrasine de l'histoire. Il retient donc les quatre frères, bon gré mal gré, à la cour d'Aquitaine. Il les y retient, désœuvrés, durant onze longues années, jusqu'en 731. Pourquoi jusqu'en 731 ? C'est qu'à cette date Eudon eut de nouveau maille à partir avec Charles Martel, qui vint alors lui faire la guerre. Les griefs de Charles Martel sont inconnus : les textes historiques se bornent à dire obscurément qu' « il reprochait à Eudon d'avoir violé le traité de 720 ». Mais Longnon retrouve les causes de cette guerre, et ici ce ne sont plus d'antiques poèmes qu'il reconstruit par recours à des textes historiques, c'est l'histoire de France elle-même qu'il reconstruit par recours à un roman du XII^e^ siècle : il suppose [1] qu'en 720 Charles Martel dut réclamer les quatre frères en même temps que Chilpéric, qu'Eudon dut faire alors la sourde oreille

1. P. 195, note 2.

et que Charles Martel dut lui en vouloir : il lui en aura voulu pendant onze ans; s'il déclara la guerre à Eudon en 731, ce dut être qu'il voulait lui reprendre (onze ans après la mort de Chilpéric) les partisans de Chilpéric, les quatre fils Aymon. Que l'on relise maintenant la phrase où Longnon a marqué la plus notable des « concordances » entre l'histoire et la légende, il apparaîtra qu'il faut la lire ainsi :

« Charles Martel envoie des messagers à Eudon *en 720* pour lui redemander de livrer Chilpéric ; de même *en 720* des messagers sont envoyés par le Charles légendaire à Yon pour exiger de lui la reddition des Quatre fils Aymon ; et Yon *en 731*, aussi bien qu'Eudon *en 720*, cède aux menaces ou à la terreur[1]. »

Il aurait pourtant fallu choisir. Ou bien le roman de *Renaud de Montauban* retrace la trahison d'Eudon, « cédant en 720 aux menaces ou à la terreur » et livrant à cette date les quatre fils Aymon en même temps que Chilpéric ; mais il faut alors abandonner la concordance tirée de la guerre sarrasine de 721 et renoncer aussi à chercher dans le roman un souvenir d'une guerre de Charles Martel en Aquitaine, car en 720 Charles Martel

1. A moins qu'on ne préfère lire ainsi : « Charles Martel envoie des messagers à Eudon *en 720* pour lui demander de livrer Chilpéric ; de même *en 731* des messagers sont envoyés par le Charles légendaire à Yon pour exiger de lui la reddition des Quatre fils Aymon ; et Yon, *en 731*, aussi bien qu'Eudon *en 720*, cède aux menaces ou à la terreur. » Alors ce ne sont plus les mêmes menaces, ni la même terreur, ni les mêmes messagers ; et nul texte historique ne parlant de leur ambassade en 731, l'hypothèse de leur existence sera aussi précaire que celle de l'existence des quatre fils Aymon.

reprit Chilpéric sans coup férir. Ou bien le roman de *Renaud de Montauban* retrace la guerre que Charles Martel fit en Aquitaine en 731 ; mais il faut renoncer alors à toute analogie entre le roman et l'histoire : car l'histoire ne nous dit aucunement que Charles Martel en 731 ait envoyé à Eudon des messagers quelconques pour reclamer qui que ce fût, ni qu'Eudon ait cédé à des menaces quelconques.

Il aurait fallu choisir : donner et retenir ne vaut.

IV

Essai d'une autre théorie : la formation de la légende au XII[e] siècle.

1. *A quoi se réduit l'élément historique de la légende.*

Voilà quatre siècles et plus, un vieux chroniqueur, Jean d'Outremeuse, s'est déjà demandé, comme font les érudits modernes, s'il devait tenir pour vraie l'histoire des quatre fils Aymon. Très crédule à l'ordinaire, il a conclu pourtant qu' « elle ne contient en li nulle veriteit, ains est pleine de fables en tous les poins [1] ». Conclurons-nous comme lui ? Certes, pour dire que les fils Aymon n'ont jamais existé, et pourtant nous ne pouvons empêcher que, dans le tissu de leurs fabuleuses aventures, Longnon ait à bon droit démêlé, comme nous l'avons avoué plus haut, trois traits historiques, pas un de plus, mais pas un de moins. Il est historique :

1. *La Chronique de Jean des Preis, dit d'Outremeuse*, éd. Borgnet et Bormans (*Chroniques inédites belges*), t. III, p. 99.

1° qu'un prince nommé Charles a jadis fait la guerre dans l'Ardenne ;

2° qu'à la même époque régnait en Gascogne un prince nommé Yon ;

3° que ce Charles et cet Yon ont guerroyé l'un contre l'autre ;

et nous ne pouvons empêcher que, par une bizarre confusion, notre roman appelle ce Charles Charlemagne, alors qu'il devrait l'appeler Charles Martel.

Si nous repoussons l'explication de Longnon, nous sommes tenu d'en proposer une autre. Puisque nous soutenons que la légende de Renaud n'est pas antérieure au XII^e^ siècle, nous sommes tenu de chercher dans le XII^e^ siècle un lieu où le nom d'Yon de Gascogne pouvait survivre, lié au souvenir de Charles, en des légendes encore vivantes, en sorte qu'un romancier de cette époque aurait pu recueillir en ce lieu ces noms, ces faits.

*
* *

L'abbaye de Stavelot et Malmédy.

Or, un tel lieu existe. Les lecteurs de cet ouvrage le connaissent : c'est l'abbaye de Stavelot et Malmédy en Ardenne. S'ils veulent bien se reporter à notre tome III, p. 26, ils y verront que le souvenir de Charles Martel vivait dans cette abbaye à l'époque des chansons de geste, lié au champ de bataille d'Amblève tout voisin, et lié à la légende d'un ancien abbé du lieu, saint Agilolf, qui reçut le martyre la veille de cette bataille

et aux abords de ce champ. S'ils veulent bien relire la *Vie* de ce saint, composée à Stavelot vers la fin du XI^e^ siècle [1], ils y verront que l'hagiographe, pour avoir exploité à contre-sens des sources annalistiques, a cru qu'Yon de Gascogne avait combattu dans la vallée de l'Amblève et l'a donné pour l'un des fauteurs du martyre de saint Agilolf. Ils y verront :

1° qu'un prince nommé Charles a fait jadis la guerre dans l'Ardenne ;

2° qu'à la même époque Yon régnait en Gascogne ;

3° que ce Charles et cet Yon ont guerroyé l'un contre l'autre ;

et ils remarqueront en outre cette bizarre circonstance particulière que, mettant en scène « Charles, *roi* de France et fils de Pépin », l'hagiographe confond ou semble confondre Charles Martel et Charlemagne.

Donc, pour rendre compte de tout l'élément historique et, par surcroît, de l'élément pseudo-historique de *Renaud de Montauban*, il suffit, sans recourir à des cantilènes du VIII^e^ siècle, d'admettre que le premier auteur de ce roman, au XII^e^ siècle, a pu lire la *Vie de saint Agilolf*, ou, plus simplement encore, qu'il a pu, dans la région de Stavelot, entendre raconter la légende, alors bien vivante, de ce saint.

Mais quel rapport, dira-t-on, entre les fils Aymon et saint Agilolf? En maints écrits autres que la *Vie* de ce

1. Cette datation n'est pas seulement vraisemblable, comme nous l'avons dit en notre tome III, elle est assurée : voyez Sylvain Balau, *Étude critique des sources du pays de Liége* (*Mémoires couronnés... publiés par l'Académie royale de Belgique*), Bruxelles, 1902-1903, p. 226.

saint, à commencer par les annales mérovingiennes et carolingiennes, ne peut-on pas lire que Charles Martel a fait la guerre dans l'Ardenne, qu'Yon de Gascogne était son contemporain, et qu'ils ont combattu l'un contre l'autre ? En maints lieux autres que Stavelot, un romancier du XII^e^ siècle, n'a-t-il pu, directement ou indirectement, prendre connaissance de l'un ou de l'autre de ces écrits, et, par une méprise facile, confondre Charles Martel et Charlemagne ? — Assurément : mais, si on me l'accorde, je n'en demande pas davantage. Je ne dis pas pour l'instant que le premier auteur de *Renaud de Montauban* ait lu la *Vie* ou entendu raconter la légende de saint Agilolf de Stavelot ; je dis seulement que, vivant au XII^e^ siècle, il a pu, *en un lieu quelconque*, connaître un texte analogue ou une légende analogue. Si on me l'accorde, il suffit : l'hypothèse des cantilènes, celle qui dérive notre roman du XII^e^ siècle de poèmes du VIII^e^, disparaît. Il suffit qu'elle disparaisse pour que l'autre acquière aussitôt la force du nécessaire, car il n'y a pas de troisième hypothèse imaginable.

Notre tâche est donc terminée, l'élément historique de *Renaud de Montauban* étant expliqué. Voyons pourtant si par surcroît nous ne pouvons pénétrer plus avant dans l'étude de cette chanson.

2. *Les attaches topographiques de la légende.*

Nous recourrons à cette méthode d'enquête géographique qui, en d'autres occasions, nous a rendu, semble-t-il, quelques services.

a. Montessor en Ardenne.

Il serait bon de réussir à identifier d'abord le château des Ardennes où Renaud vécut sept ans, Montessor.

Voici les seuls renseignements que nous offre sur son emplacement la version La Vallière :

1972 Il entrent en Ardane el parfont gaut ramé,
Et en vindrent sor Muese et ont un mont trové.
Une ewe ravineuse i cort par le chanel ;
La firent un chastel qui fu de poesté.

2145 L'empereres de France pense de l'esploitier,
Tant qu'il vit le chastel fermé sor le rocier ;
Les montaignes sunt hautes, parfunt sunt li gravier,
Les praeries larges, li bos grant et plenier ;
Bien i pueent les pors et les lees chacier
Et les cers et les bices bercer et archoier.
D'une part li cort Muese, qui molt fait a prisier,
Ou on prent les saumons, quant on i veut pescier ;
D'autre part est la roche, on n'i puet aprocier.

On apprend donc par la version La Vallière que Montessor est quelque part au confluent de la Meuse et d'une « ewe ravineuse », rien de plus.

D'autre part, toutes les descriptions modernes de la région, tous les guides mentionnent une hauteur aujourd'hui dénommée « Montagne des Quatre fils Aymon ». Elle domine Monthermé, au confluent de la Meuse et de la Semoy. Voici l'une de ces descriptions, prise au hasard :

« Le delta de la Semoy arrive à la Meuse. Ses bras multiples sont franchis par plusieurs ponts. La voie ferrée s'engouffre

Notice explicative de la carte ci-contre.

Les localités situées sur la Meuse et sur l'Amblève dont les noms sont écrits en caractères gras sont celles dont il est parlé dans notre étude. Les cercles noirs représentent, d'après la précieuse carte jointe par MM. Jos. Halkin et C.-G. Roland à leur Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy *(Bruxelles, 1909), les localités où l'abbaye possédait des droits avant l'an 1200 : ces indications donneront une juste impression de sa richesse et de sa puissance à l'époque des chansons de geste. J'ai négligé les* villae *dont MM. Halkin et Roland supposent, mais n'affirment pas qu'elles lui appartenaient. D'autre part, j'ai demandé à M. L. Boutry, qui travaille depuis plusieurs années à un livre sur l'Ardenne, de préciser les limites de la région naturelle que l'on appelait de ce nom au moyen âge. C'est sur ses indications et avec l'assistance de M. Raveneau que cette carte a été établie. Qu'il me soit permis de remercier ici mes deux savants amis.*

---

immédiatement sous la Montagne des Quatre fils Aymon. C'est la crête rocheuse, violemment dentée. qui se dresse devant nous : il y a cinq dents, quatre pour les fils Aymon, la cinquième pour le cousin Maugis. Cette dernière était autrefois surmontée d'une roche aplatie, posée horizontalement en façon de dolmen, et appelée la Table Maugis. Des brutes ont cassé la pierre un matin, pour en faire du macadam...[1] »

1. Jean d'Ardenne [Léon Dommartin], *L'Ardenne belge, française, grand-ducale*, Bruxelles, 1881, p. 53. Cf. Albert Meyrac, *Traditions, légendes et contes des Ardennes*, 1890, p. 330. — « La Table Maugis était une pierre couchée horizontalement sur trois appuis disposés en triangle... Vers 1842, des ouvriers de Gendarme-Marchal et de Laval-Dieu l'ont renversée au moyen d'énormes crics, dans l'espoir d'y trouver un trésor. Pendant quelque temps les débris sont restés sur place ; mais bientôt ils

Mais cette localisation remonte-t-elle jusqu'au moyen âge ?

Bien que dans la Chanson des *Narbonnais*[1] un comparse s'appelle Renaud « de Montermer » ou « de Montarmier », c'est-à-dire « de Monthermé », on en pouvait, on en devait douter jusqu'au jour où parut, en 1909, l'édition de M. Castets : on y trouve, en note au texte de la version La Vallière, le passage correspondant du manuscrit, encore inédit, de l'Arsenal :

> D'une part i court Muese, qui mont a gent gravier,
> Et d'autre part Cemoy, qui de la roche chiet ;
> Ons i prant les saumons, qui bien i sait peschier.

L'« ewe ravineuse » de la version La Vallière est donc bien la Semoy. L'indication du manuscrit de l'Arsenal est, à ma connaissance, la seule de son espèce, et elle est restée inconnue de tous jusqu'en 1909. Pas une autre version, ancienne ou moderne, ne désigne avec quelque précision l'emplacement de Montessor. Mais la tradition orale s'est passée, comme on voit, du secours des livres et nous constatons ce fait intéressant qu'elle a su, à elle seule, maintenir en vie une légende sur un même coin de terre durant sept siècles au moins.

Assurés maintenant que l'auteur de la chanson de geste a entendu dépeindre le site de Monthermé, relisons ses vers : une vallée très encaissée, un ruban de prés le

ont été cassés pour servir à l'empierrement des routes (L. Péchenart, *Château-Regnault-Bogny*, Charleville, 1897, p. 19). On trouvera dans ce livre une vue de la Montagne des Quatre fils Aymon.

1. Et aussi dans *Bovon de Commarcis* et dans le *Siège de Barbastre* (voir L. Jordan, *ouvr. cité*, p. 14).

long de la Meuse et de grands bois, la description est exacte.

Si l'on visite ces lieux, comme j'ai fait, et si l'on visite, près du Bec d'Ambez, Saint-André-de-Cubzac, où la tradition locale, d'accord avec l'antique version La Vallière, place aujourd'hui encore le château de Montauban [1], on sait gré au poète qui sut choisir ces paysages si bien appropriés à son dessein : ici, aux rives de la Meuse, pour abriter les fugitifs, le rocher inaccessible, la forêt hantée, « car fees i conversent » (v. 2001) ; là-bas, « en la marche freconde au roi Yon », les plaines ouvertes où les quatre frères, rassurés, oseront dresser au soleil leur tour orgueilleuse ; ici un repaire d'*outlaws*, là-bas un château de riches barons paisibles.

L'auteur de la chanson de geste avait assurément fréquenté l'une et l'autre région. Pour l'Ardenne, il n'est pas jusqu'à cet humble détail qui ne le prouve : parlant du confluent de la Meuse et de la Semoy, il note

Qu'on i prent les saumons, quant on i veut pescier.

1. 4088 Les l'ewe de Garone se sunt aceminé,
Si qu'il virent le floc dedens Gironde entré ;
El regort de deus ewes ont un liu esgardé,
Une montaigne haute et un tertre quaré.

Voyez Pierre de Sainte-Marie, *Le château de Cubzac ou des Quatre fils Aymon*, Saint-André de Cubzac, 1903. Cf. Grellet-Barguerie, *Notice historique sur le duc Eudon, roi d'Aquitaine*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. XX (1895), p. 59. Il est probable que Mathieu de Paris a eu Cubzac en vue et possible qu'il ait eu en vue le roman de *Renaud* quand il écrivit dans son *Historia Anglorum* (sous l'année 1206) : « Praevalentibus tandem Angligenis et inclusis deficientibus, captum est castellum munitissimum de Monte Albani, quod obsidione septenni Carolus Magnus olim subjugare non potuit ».

Il y eut, là, en effet, jusqu'au XVIII[e] siècle, d'importantes pêcheries de saumons [1], et nous avons des chartes du XII[e] et du XIII[e] siècle qui règlent les droits exercés sur ces pêcheries par l'abbaye de Laval-Dieu, sise à la Bouche de Semoy [2].

Mais fut-ce par libre choix, et seulement pour avoir reconnu la convenance du paysage, que l'auteur de la chanson de geste a localisé là ses fictions ? A trois kilomètres de Monthermé se trouve le bourg de Château-Regnault [3]. Château-Regnault apparaît pour la première fois dans une charte de 1227. Huon III, comte de Rethel, de qui elle émane, y dit qu'il vient de construire un château, dénommé *Castrum Renaldi* [4]. Pourquoi ce nom ? On ne sait pas. A ces lieux pouvaient être

1. A ce que m'apprend M. L. Boutry.

2. Voici, par exemple, quelques lignes d'une charte de Manassès, comte de Rethel, qui confirme, en 1185, les donations faites par son père à l'abbaye de Laval-Dieu : « Notum igitur fieri volumus quod pater meus Guiterus... donavit in eleemosynam praefatae ecclesiae fratribus locum qui dicitur *Bouche de Semoy*, ubi nunc abbatia sita est... et vennam unam in aqua de *Semoy*... et ejusdem aquae piscationem de *Hautmeis* usque in Mosam,... et vennam unam in Mosa, quae dicitur *L'Espine*, et piscationem ejusdem aquae de *Buny* usque ad allodium de *Monthermé*... » (Péchenart, *Château-Regnault-Bogny*, 1897, p. 315 ; cf. p. 313.)

3. On y montrait jadis, au témoignage de Malherbe, « la tour de Maugis et l'estable de Bayard » (Lettre de Malherbe à Peiresc, du 28 avril 1615, citée par P. Paris dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 675).

4. « Ego Hugo, comitis Regitestis primogenitus, omnibus tam presentibus quam futuris... notum facio quod ego Castrum Renaldi quod de novo construxi inter villam Braquensem et Vallem Dei, super montem qui dicebatur *Chasteliers*, ad legem castri Bullonensis institui... et juravi eamdem libertatem et easdem consue-

attachées, comme à tant d'autres, quelque anecdote légendaire, l'histoire d'un seigneur de jadis, d'un Renaud, tenu pour un rebelle, pour un bandit : en cette hypothèse, là serait l'humble germe de toutes les fictions futures, des trouvères à l'Arioste. Mais c'est, il faut l'avouer, une hypothèse sans appui dans les faits [1].

En cette même région et rien que dans cette région, on rencontre plusieurs autres localisations de notre légende. Certaines de ces localisations, sur lesquelles nous n'avons pas de témoignages anciens, peuvent néanmoins — le cas de Montessor vient de nous le montrer — remonter très haut. Je les noterai toutes, ne serait-ce que pour leur pittoresque.

b. Autres localisations dans la vallée de la Meuse.

Voici d'abord celles que je relève en descendant la Meuse.

tudines me observaturum burgensibus ibidem mansuris quas habere noscuntur in castro de *Buillon* commorantes. In cujus rei testimonium... Datum anno Domini M°CC° vicesimo septimo, mense maio. » (Saige et Lacaille, *Trésor... de Rethel*, t. I, p. 293, n° 58.)

1. Un historien, M. l'abbé Roland (*Revue historique ardennaise*, janvier-février 1895), a proposé d'identifier ce Renaud à un « *Reynaldus castellanus*, qui, avec un autre châtelain, nommé Aymon, signe une charte de 1117, émanant de Hugues, comte de Rethel ». Un autre érudit, Dom Noël (*Notice historique sur le canton de Monthermé*, Reims, 1901, p. 105), voit en lui un personnage moins ancien, Regnaud, châtelain de Mézières, avoué de Donchery à la fin du XII[e] siècle. Les deux identifications restent purement hypothétiques.

Saint-Nicolas. Les fils Aymon invoquent maintes fois en leur péril saint Nicolas [1]. S'ils bâtissent des églises en Gascogne, ces Ardennais placent l'une d'elles sous son vocable, et Aalard a pour cri d'armes « Saint Nichole ! » [2]. On peut rappeler que dans *Girard de Roussillon*, c'est à l'église « saint Nicolau en Ardene » que Berthe fugitive vient demander asile [3]. A une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Monthermé, dans l'église de Revin, ce saint a son autel particulier (à droite du maître-autel) : un jour lui est spécialement consacré, lors de la fête patronale. La plus ancienne confrérie de bateliers de Revin (ces bateliers étaient autrefois renommés par toute la Meuse) a pour patron saint Nicolas [4].

La Roche-Bayard. Sur la route de Givet à Dinant, à deux kilomètres de Dinant, non loin du fleuve, se dresse l'étrange monolithe que l'on appelle la Roche-Bayard, parce que le sabot de Bayard le détacha de la montagne [5].

L'abbaye d'Andenne. Entre Namur et Huy, on ren-

1. Vers 4446, 4458, 6496. Ce saint est aussi appelé « saint Nicol de Vaucois », nom que je ne sais expliquer.

2. Vers 6873.

3. Vers 7343. Voyez *Girard de Roussillon*, traduit par P. Meyer, p. 509.

4. Près de Revin passa longtemps la frontière de France et d'Empire. Voyez, dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. XI (1893), une carte, dressée et commentée par M. Paul Collinet, qui montre cette frontière au moyen âge.

5. Voyez la *Belgique illustrée*, publiée sous la direction d'Eugène van Bemmel, s. d., t. II, p. 236.

contre sur la Meuse l'abbaye bénédictine d'Andenne, dont la première abbesse fut sainte Begge, fille de Pépin II, morte en 694 [1]. Selon l'une des versions des *Quatre fils Aymon*, Maugis, avant de se faire ermite dans un bois, vint prier dans cette église, « que jadis ot fondee ». Il offrit à sainte Begge, comme Guillaume d'Orange à saint Julien, son écu, son heaume et son épée, et lui laissa aussi son destrier [2].

Aigremont. Après Engis, dominant le ravin des Awirs, subsistent des ruines qui portent le nom du fief de Maugis, Aigremont [3].

Le Pont Bayard à Liége. On entend aujourd'hui encore, comme chacun sait, le bon cheval Bayard hennir dans la forêt d'Ardenne, surtout la nuit de la Saint-Jean. Voici comment l'explique la version La Vallière. Ayant reçu à Tremoigne Bayard des mains de Renaud, Charlemagne vint à Liége « deseur le pont de Muese », et fit précipiter le destrier dans le fleuve, une meule au cou :

1. Philippe Mousket (*Chronique*, éd. de Reiffenberg, v. 1666) fait naître en cette abbaye Charles Martel d'une sœur de Thierry d'Ardenne, personnage fabuleux qui figure en plusieurs chansons de geste :

Carles Martiaus fu apiclés
Por çou que de sougnant fut nés,
D'une seror Tieri d'Ardane
Qu'ot en l'abeïe d'Andane.

2. Version du manuscrit 764 de la Bibliothèque nationale, analysée par M. Castets, *ouvr. cité*, p. 206. Je dois à M. Jean Acher communication d'une analyse de ce manuscrit, qui complète celle de M. Castets.

3. Eug. van Bemmel, *La Belgique illustrée*, t. II, p. 329.

Or est Baiars en Muese, que toz li mondes loe...
La mucle fiert des piés, si an fait mainte escroe,
Si l'a frainte et brissie come s'ele fust de boe.
Tote l'a depecie et par vertu la froe,
Et quant il fu delivres, la grant eve tresnoe,
D'autre part esleva de delez une hoe,
Iloc se quiaut de l'eve de si que an la coue,
Puis hennist et brondele et lo gravier escroe.
Adonc s'en vat poignant plus tost que une aloe,
En Ardane est entrez, en la grant forest floe...

Eschapés est Baiars de si grant aventure.
Encor dient al regne, ce conte l'escriture,
Qu'il est en la forest, ou il tient sa pasture.
Quant voit home ne feme, de l'aler n'i a cure,
Ains s'en recort fuiant a sa grant aleüre,
Que bien samble anemi qui de Deu nen a cure.
Or vos lairons de lui ne sai se il plus dure.

c. Stavelot et Malmédy.

Selon la version La Vallière (au vers 1979), Charlemagne découvre le refuge des fils Aymon à Montessor grâce à la dénonciation d'un pèlerin

Qui vint de saint Romacle tot le chemin ferré.

Tout le monde au moyen âge comprenait une telle indication géographique : ce pèlerin venait de Stavelot. Saint Remacle, Aquitain, abbé de Solignac, puis abbé de Stavelot et Malmédy vers 648, évêque de Tongres vers 752, mort vers 670[1], est tenu pour l'apôtre des

1. Voyez le *Répertoire* d'Ulysse Chevalier, *Bio-bibliographie*.

Ardennes[1]. Sa châsse, que l'on conserve encore à Stavelot, y attirait de nombreux pèlerins.

Sur la route qui remonte le cours de l'Amblève pour gagner son sanctuaire, en aval du bourg d'Aywaille, « au sommet d'une immense muraille de rochers presque verticale, se dressent les ruines du château d'Amblève, plus connu dans le pays sous le nom de château des Quatre fils Aymon[2] ». A une lieue de là, « on montre le Pas Bayard, au-dessus du hameau de Remouchamps, sur l'Amblève »[3].

Plus près encore du sanctuaire de saint Remacle, « aux environs de Malmédy, en remontant la Warche, au delà de Bévercé, on trouve les ruines de Renarstein, l'un des repaires célèbres des Quatre fils Aymon[4] ».

Nous voilà donc ramenés à Stavelot et Malmédy. — Ces localisations peuvent être modernes? — Sans doute; mais, modernes, on ne comprend pas comment elles se seraient produites. D'ailleurs la mention de saint Remacle dans la chanson de geste semble en garantir l'ancienneté. Convient-il d'en tenir compte? Nous le saurons peut-être, quand nous aurons visité les églises où Renaud lui-même fut vénéré comme saint, à Cologne, à Dortmund.

1. Il est ainsi qualifié dans une description de son douzième centenaire, célébré à Stavelot (*Revue bénédictine*, t. VII, 1891, p. 525).

2. Eug. van Bemmel, *ouvr. cité*, t. II, p. 403 (planche); cf. Jean d'Ardenne, *L'Ardenne*, p. 272.

3. Jean d'Ardenne, *ouvr. cité*, p. 54. Cf. Meyrac, *Traditions des Ardennes*, 1890, p. 331.

4. Jean d'Ardenne, *ouvr. cité*, p. 251.

3. *Le culte de saint Renaud.*

L'église paroissiale de Saint-Maurice, à Cologne, célèbre de nos jours encore, le 7 janvier, la Saint-Renaud[1]. Dans la cathédrale Saint-Pierre, un vitrail du XVI^e^ siècle groupe saint Maurice, saint Géréon, saint Georges et saint Renaud : les saints cavaliers. Le fils Aymon eut aussi à Cologne un sanctuaire particulier, la *Reinoltskapelle*, élevée en 1205 au plus tard[2], à l'endroit même où la légende place sa mort, et qui subsista jusqu'en 1804. On y gardait une part de ses reliques ; une fresque le montrait à cheval sur Bayard avec ses frères ; pour le distinguer de ceux-ci, le nimbe des saints parait son heaume.

A Dortmund, la principale église, aujourd'hui consacrée au culte réformé, garde son vieux nom catholique de *Reinoltskirche*. Entre le chœur et la nef, sous des baldaquins, deux statues se font pendant : c'est Renaud et c'est Charlemagne, les deux adversaires réconciliés[3]. Dortmund s'est longtemps glorifié d'avoir eu Charle-

1. Pour tous renseignements sur le culte de saint Renaud à Cologne et à Dortmund, voyez Floss, *Die Legende von Reinold*, dans les *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, t. XXX (1876), p. 174 ; — J. Hansen, *Die Reinholdsage und ihre Beziehung zu Dortmund*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXVI (1886), p. 103 ; — et l'introduction de M. Fridrich Pfaff à son édition du *Volksbuch* (1887). L'étude de M. Pfaff semble avoir vainement épuisé la recherche.

2. J. Hansen, *art. cité*. C'est la date du plus ancien document qui la mentionne ; on en a d'autres, datés de 1233, 1235, 1258, etc.

3. La statue de Charlemagne date du XV^e^ siècle ; celle de Renaud, du XIV^e^.

magne pour fondateur, Aymon pour premier comte, et Renaud pour patron céleste. Lors d'un siège que subit la ville en 1337, saint Renaud parut sur les remparts : il prenait au vol, dit une chronique locale[1], les pierres lancées par les pierrières, et les relançait contre les assiégeants. Aussi quand, le siège levé, l'empereur Charles IV, le 22 novembre 1337, venant de Soest, vint visiter Dortmund, les bourgeois portèrent à sa rencontre les reliques de leur défenseur, enfermées dans une châsse d'argent et dans un reliquaire en forme de chef. L'empereur descendit de cheval à l'approche du cortège et vénéra le saint. Le lendemain, après qu'il eut entendu la messe à la Reinoltskirche, on lui fit présent d'une partie de ces reliques, du « Liber de gestis Reynoldi » et de l' « Historia quae in ejus festo cantari consueta est ». Une *gilde*, qui se vantait d'être la plus ancienne de Dortmund, et dont l'existence est en effet attestée dès le XII^e^ siècle, avait saint Renaud pour patron. Quant à la Reinoltskirche, les documents ne la mentionnent qu'à partir de 1238 ; mais les archéologues datent ses parties anciennes de la fin du XII^e^ siècle.

Or, si l'on cherche quels furent les actes du saint de Cologne et de Dortmund, on n'en trouve pas d'autres que les exploits fabuleux de Renaud de Montauban en compagnie de Bayard, et l'on constate un fait singulier : que le plus ancien monument de ce culte propre au diocèse de Cologne est un roman français. Analysant ci-dessus la version La Vallière, c'est à peine si j'en ai

1. Voyez Seibertz, *Quellen der westphälischen Geschichte*, t. I, p. 284.

indiqué en quelques lignes le dénoûment. Voici, avec plus de détails, ce beau, ce noble récit.

Quand Renaud eut fait sa paix avec Charlemagne, aux dures conditions que l'on sait, quand il lui eut livré Bayard, il monta sur la tour de Tremoigne, où flottait encore son imprenable enseigne. Il l'arracha, la jeta au fossé « comme un vieux linceul », puis s'en fut, nu-pieds et en langes, mendiant son pain.

Sur la route du Saint-Sépulcre, à Constantinople, il rencontra un autre pénitent, son cousin Maugis. A leur arrivée à Jérusalem, les Sarrasins occupaient la ville ; campés sous ses murailles, les barons chrétiens de Syrie s'efforçaient en vain de la reprendre. Les deux humbles pèlerins redevinrent des preux. Renaud reconquit le sépulcre. Après qu'il l'eut vénéré, les barons du royaume voulurent le couronner roi. Il refusa, et, n'emportant de la Terre Sainte que la palme des pèlerins, reprit sa route en mendiant.

Il revit Tremoigne. Il y retrouva ses frères, mais non plus son ami Bayard, ni sa femme, morte durant son pèlerinage. Il rentra pour un temps dans le siècle, afin d'élever ses fils, Aymonet, Yonet. Quand ils furent en âge, il les mena à la cour de Charlemagne, à Paris, où il les vit faire leurs premières armes. Il donna Tremoigne à Aymonet, Montauban à Yonet, puis revint avec ses frères, pour y faire un suprême séjour, à son cher Montauban. Une nuit, s'étant vêtu comme un pauvre, il descendit les degrés, se fit ouvrir la porte, donna au portier son dernier joyau, son anneau d'or, et le chargea pour les siens de ce message :

17906 « Tu me diras mes freres et mes fils ansiment
Qu'il pensent do bien faire, por Deu omnipotent :
Jamais ne me verront en trestot lor vivant.
Je vois m'ame sauver, si vivrai nettement :
Par moi sont mort mil homme, dont je sui molt dolent. »

Il s'en fut dans la nuit, à grands pas,

Embrunchié sous sa chape, ains lo chief ne leva.

Il chemina tant qu'un jour, sans qu'il eût choisi sa route, il parvint à Cologne. Il entra dans l'église Saint-Pierre :

Les Trois Rois aoura de cuer bon et loial.

Il vit que des maçons nombreux travaillaient à refaire l'église. La pensée lui vint d'offrir son service au maître maçon. Il ne sait pas, il le lui avoue, « asseoir » la pierre, mais il pourra du moins la porter, et porter l'eau, le mortier. Le maître maçon hésite à embaucher cet inconnu, qui ressemble à un roi ou à un comte mieux qu'à un portefaix. Alors Renaud prend une pierre de taille que quatre hommes n'auraient pu remuer, la charge sur son cou, puis une autre par-dessus, et les porte à pied-d'œuvre, sans ployer l'échine. Tous s'émerveillent ; on le laisse travailler. Mais la journée finie, à l'heure de la paye, il ne veut accepter qu'un seul denier, dont il achète du pain. Le lendemain, revenu le premier au chantier, il va écouter la messe que chantait l'archevêque devant l'autel de saint Pierre, puis reprend le travail, et durant huit jours s'emploie à porter aux maçons la pierre, l'eau, le mortier. Hélas ! comme il abat pour un seul denier

la besogne des autres, sans l'avoir voulu, il a produit le chômage :

Li autre porteor sont ariere torné,
Mais li ovriers saint Pere fu de tous apelés.

Les porteurs congédiés complotent de se débarrasser de lui, et, comme il vient chaque soir manger son morceau de pain dans un « anglet » du chantier, les ouvriers se cachent parmi les pierres, leurs marteaux au poing. Ils approchent, l'assomment par derrière. Son âme s'en va « la sus, avec les anges » ; quant au corps, les meurtriers le cousent dans un sac, le portent en barque au milieu du Rhin et l'y jettent. Le lendemain, sur le chantier, le maître maçon cherchera en vain « l'ouvrier saint Pierre ».

Or le Rhin roula le corps jusqu'à un chenal et Dieu fit un très beau miracle. Il envoya vers son serviteur les poissons du fleuve :

Dessi a une liue, par le Jhesu voloir,
N'i a remés poisson qui doie force avoir :
Trestout viennent au cors a force et a pooir ;
Li greignour vont devant....

Ils soulèvent le corps jusqu'à la surface. L'eau s'illumine et les anges, dans cette clarté, chantent et font le « service » du saint :

18250 Par la vertu de Deu, lo pere roiamant,
I ot tel luminaire et arrier et avant
Que il parroit de voir que l'eve fust ardant.
Par tote la cité en est merveille grant.

Hommes et femmes, tous accourent. Les clercs viennent en procession de l'église Saint-Pierre, conduits par l'archevêque. Quand les anges ont achevé le service, les poissons approchent du rivage le corps sacré. L'archevêque le reçoit :

18277 A tant fu au rivage et l'arcevesques saut
Et a saisi lo cors et l'a levé en haut,
Et li poisson s'en vont et la grant clartés faut ;
Li angle s'en revont...

L'archevêque déchire le sac, reconnaît le bon ouvrier de saint Pierre ; mais nul ne sait d'où il est venu, qui il était. L'archevêque le fait porter sur un char jusqu'à l'église Saint-Pierre, où l'on célèbre la messe pour lui. La messe dite, quatre barons veulent retirer la bière du char, mais ne réussissent pas à la soulever. Tandis qu'ils se lamentent, se croyant indignes, le char se remet en route de lui-même. On croit qu'il s'arrêtera à la fosse que l'on a préparée, mais il passe outre ; l'archevêque, le clergé, la foule le suivent :

Et li sains cors s'en va droitement vers Tremoigne.

Sur la route[1], les malades qui touchent le cercueil sont aussitôt guéris. Au loin, pour annoncer la venue du merveilleux cortège, les cloches de Tremoigne se mettent en branle d'elles-mêmes et sonnent toutes à la volée :

1. Le texte indique ici deux stations du cortège (v. 18358 et 18360), à *Ceoigne* (ou *Reoigne*) et à *Enbroigne* : ces noms fournissent à *Coloigne* et à *Tremoigne* des rimes trop riches pour n'être pas des noms de fantaisie. Il est visible que le rimeur ne s'intéressait pas à la route de Cologne à Dortmund et ne la connaissait pas.

Si com sont vers Tremoigne, que li mostier aperent,
Tuit li sain de la vile tot de loing en sonerent.

Ils entrent enfin dans la cité :

Tant tindrent lor jornees, et ce nos fait a croire,
Qu'il vindrent à Tremoigne, la o en est l'estoire.

Là, les frères et les fils de Renaud le reconnaissent :

Au mostier Nostre Dame fu portés erranment.
Encor i gist en fiertre, ce sevent bien la gent.
Sains Renaus est nommés : por Deu soffri torment.

Certes la Passion de saint Renaud donne aux aventures de Renaud un beau dénoûment ; mais, selon la théorie des origines anciennes de nos romans, ce dénoûment serait postiche : et, de fait, il faut bien qu'il soit postiche pour que cette théorie subsiste ; car elle ne saurait aller jusqu'à soutenir que des « cantilènes » profondément historiques du temps de Charles Martel auraient raconté le miracle des poissons du Rhin ou le miracle des cloches de Tremoigne [1]. C'est pourquoi elle veut que la « phase » de Tremoigne soit d'invention plus récente que les « phases » des Ardennes et de Gascogne.

Mais, à l'appui de cette hypothèse, elle n'allègue que des faits sans portée. Je reconnais avec les diascévastes que le poète qui, dans la version La Vallière, a raconté en vers rimés la Passion de saint Renaud, n'est pas le même que le poète, de plus grand talent, qui a raconté en vers assonancés le guet-apens de Vaucouleurs. Je

1. D'autant qu'à l'époque de Charles Martel, Tremoigne, selon toute apparence, n'existait pas encore. Cette ville n'apparaît dans les documents qu'à partir de 897 (voyez Aug. Meininghaus, *Die Grafen von Dortmund*, Dortmund, 1905, p. 12).

reconnais que l'épisode de Tremoigne est mal relié à ce qui précède et que Renaud nous surprend lorsque, s'échappant de Montauban par un souterrain, il va chercher refuge en ce château d'outre-Rhin dont nous avions ignoré jusqu'alors qu'il fût le seigneur. Mais de telles maladresses de narration sont fréquentes d'un bout à l'autre de ce roman, qui est de plusieurs mains (d'ailleurs contemporaines), et les diascévastes ne peuvent empêcher que l'épisode de Tremoigne soit annoncé dans la partie assonancée elle-même, puisqu'en deux passages il y est fait allusion à « la fiertre del baron », à la châsse de saint Renaud de Tremoigne [1]. Ils ne peuvent empêcher que la version néerlandaise voie, elle aussi, en Renaud saint Renaud de Tremoigne. Ils ne peuvent empêcher qu'à l'exception d'un absurde remaniement, celui du manuscrit Hatton 42 de la Bodléienne [2], tous les manuscrits français racontent l'épisode de Tremoigne et la Passion de saint Renaud de Tremoigne. C'est donc

1. Au vers 6072, au moment où le roi Yon complote avec ses barons de livrer ses hôtes, des ténèbres descendent sur lui, et c'est un miracle que Dieu fait en faveur de saint Renaud, comme on peut le lire, dit le poète, dans un écrit conservé à Tremoigne :

Por saint Renaut fist Deus illuec grant monstrison ;
Escrit est a Tremoigne en la fiertre au baron :
La chambre qui fu blanche en mua sa color,
Si devint inde et perse et noire com charbon,
Et li uns ne vit l'autre, ains chaïrent trestot.

Au vers 6814, pour appuyer son dire que Renaud était de taille gigantesque, le poète allègue les grandes dimensions de la châsse de saint Renaud :

Car tant fu grans Renaus quinze piés ot de lonc ;
Encor est a tiesmoing la fierte del baron.

2. Voyez Pfaff, *ouvr. cité*, p. xxiv ; Jordan, *ouvr. cité*, p. 171.

au mépris des faits et des textes, et par un jeu d'analyse arbitraire, qu'ils nous invitent à nous représenter un hypothétique roman de *Renaud de Montauban* dont le dénoûment n'aurait pas été la pénitence et la mort entourée de miracles du bon ouvrier de saint Pierre.

Néanmoins, prêtons-nous un instant à ce jeu d'analyse. Supposons, comme on nous le demande, que, dans une chanson de geste primitive, Renaud, s'étant assez longtemps battu contre Charlemagne, faisait sa paix avec lui et que tout finissait là, platement, sans qu'il fût question ni de sa vie repentie, ni de Cologne, ni de Dortmund ; et placés en l'état d'esprit que suppose cette hypothèse, examinons les documents hagiographiques de Cologne et de Dortmund.

Le culte de saint Renaud doit remonter jusqu'au XII[e] siècle, puisque dès 1205 une chapelle de Cologne était placée sous son vocable [1]. Mais le plus ancien texte sûrement daté est ce passage d'Aubri de Trois-Fontaines, écrit vers l'an 1232, selon lequel Renaud fut moine à Cologne, et moine de l'abbaye de Saint-Pantaléon (fondée par saint Bruno en 964) :

Haymo... quatuor habuit filios, Renaldum, Alardum, Richardum et Guichardum, qui dicuntur fuisse de una sorore Karoli, de quibus fortia gesta referuntur. Horum major natu sanctus Rainaldus tandem fuit monachus apud sanctum Panthaleonem Colonie et martirizatus a cementariis translatus est in Trummonia et cum honore sepultus [2].

1. Le dire que l'archevêque Annon II aurait réellement, vers 1056 ou 1070, transféré de Cologne à Dortmund les restes d'un saint Renaud n'est qu'une hypothèse sans fondement d'écrivains ecclésiastiques modernes, Arnold Wion, par exemple.

2. *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIII, p. 723.

C'est au XIII[e] siècle pareillement que les Bollandistes et les autres historiens ecclésiastiques attribuent, avec toute vraisemblance, les deux autres documents les plus anciens, la *Vita sancti Reinoldi, monachi et martyris*, en prose[1], et une hymne en 527 vers rimés où l'on

1. La *Vita sancti Reinoldi* a été publiée d'abord par les Bollandistes dans les *Acta sanctorum*, t. I de janvier, p. 385-7, puis, avec le secours d'un autre manuscrit, par Floss, dans les *Annalen des Vereins für die Geschichte des Niederrheins*, t. XXX (1876), p. 181. Voici l'essentiel de ce texte : « Reynoldus, clarissimis ortus natalibus, paternis praediis dives, et urbibus, et aliis multis, quae longum est enarrare, sublimis erat dominiis. At vero patrem ejus Haymonem, virum in rebus militaribus strenuum, quis ignoret? Quator hic filios genuit, quorum virtus per orbem terrarum maxime celebratur ; quia quinam extiterint, per vulgares cantilenas apertissime demonstratur. Sicut autem stella aliqua in claritate superat alias, sic nobilitate morum non solum vicit fratres, sed etiam eos qui tunc temporis erant homines. » (Sa piété dès ses jeunes années ; son entrée dans un monastère, à Cologne ; les miracles qu'il y fait : malades guéris, peste conjurée, etc. Suit immédiatement le récit de sa Passion) : « Vir autem Dei Reynoldus postmodum ex praecepto abbatis sui lapicidarum magister factus est. Ubi cum plus ceteris laboraret, lapicidae magnam conceperunt adversus ipsum invidiam, et qualiter eum morti traderent, dolosam inter se conspiravere sententiam. Habuit autem servus Dei in consuetudine monasteria et singulas longe vel prope frequentare ecclesias, et eundo pauperibus, qui eum expectabant, largiri eleemosynas. » (Ses ennemis s'apostent. Le saint homme l'apprend, mais va tout de même vers le lieu du guet-apens, comme s'il allait à un festin. Les maçons lui brisent la tête à coups de marteaux, et le précipitent « in quamdam profunditatem aquae Rheno vicinam ». Une vision révèle le crime à une femme malade, qui se fait porter en civière au bord de cette eau. Le corps remonte à la surface ; la malade est guérie ; la civière sert à rapporter le martyr à son monastère) : « Inde, ubi multum tempus transierat, contigit ut Trotmannensis vicina, id est Tremonensis civitas, ad archiepiscopum Coloniensem venit, atque alicujus sancti corpus, quo terra reverentior atque ab hostibus sanctior fieret, sibi dari devotissime postulavit. Quibus ut satisfaceret, clerum civitatis ad

croit reconnaître cette *Historia sancti Reinoldi* qui se chantait à l'église le jour de la fête du saint [1].

Le rythme se fonde sur la version néerlandaise et en reproduit les principales données romanesques [2]; la *Vita* en prose, très courte, réduit au minimum les aventures de Renaud dans le siècle pour développer seulement son « moniage » et le récit de sa Passion; mais, elle aussi, elle se fonde sur des récits de chansons de geste, sur des *vulgares cantilenae*, comme elle les appelle. Dans tous les textes hagiographiques, et jusque dans l'*Histôrie van sent Reinolt*, écrite à Cologne au XV^e^ siècle [3], saint Renaud n'est donc autre que le baron des romans français, l'un des quatre fils fabuleux du fabuleux Aymon, le preux qui fut martyrisé à Cologne par des maçons, et

se vocari praecepit; et ab eis, quem Trotmannis mittere posset sanctum diligenter investigavit. Qui cum diu dubitarent, dominus ante ecclesiam in sarcophago beatum martyrem exposuit, ostendens quia populo noviter converso eum praecesse voluit. Adhuc caeca mens hominum dubitabat quid ageret et quem Dominus satis aperte mittendum innuerat, in ecclesiam reportabant. Cum autem hoc saepius contingeret, Dominus tandem oculos cordis eorum aperuit... In Trotmannorum igitur ecclesia VII. Id. Januar. delatus, dignum ibidem invenit habitaculum; in quo ad se accurrentem benignus patrocinator salvat populum.. »

1. On en a trois éditions (voyez Potthast), dont la plus récente est celle de Floss, dans les *Annalen des Vereins für die Geschichte des Niederrheins*, t. XXX, p. 185.

2. Les quatre frères s'appellent *Adelhardus*, *Ritzardus*, *Reynoldus*, *Writardus* (ou *Writzardus*); leur père est *Heymo de Dorduna*; leur mère, *Aya*, est sœur de Charlemagne; *Reynoldus* épouse *Claritia*, fille (et non sœur, comme dans la version La Vallière) d'*Ivo, tyro Tarasconiae; Reynoldus* est qualifié *dux Montalbanensis atque comes Merveldensis*, etc. Tous ces traits se retrouvent dans la version néerlandaise.

3. Publiée par Al. Reifferscheid dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, t. V (1874), p. 271.

dont le corps, miraculeusement retiré du Rhin, fut transféré à Tremoigne.

Tels étant les faits, la question se pose ainsi : Qui inventa la Passion de saint Renaud? Fut-ce un clerc du diocèse de Cologne? ou un jongleur français?

Si ce fut un clerc du diocèse de Cologne, comment comprendre qu'il se soit intéressé à un personnage de roman, à un personnage d'un roman français, à ce fils Aymon qui (selon l'hypothèse à laquelle nous avons convenu de nous prêter) n'avait eu jusque-là rien à voir avec les châteaux et les églises des pays du Rhin? Comment se représenter un ecclésiastique de langue allemande travaillant à combiner un dénoûment nouveau pour un roman français?

Si ce fut un jongleur français, comment comprendre qu'il n'ait pas localisé la Passion de saint Renaud en France, dans l'une des régions où (selon l'hypothèse) la poésie avait jusque-là confiné les fils Aymon, soit en Gascogne, soit dans l'Ardenne? Pourquoi Dortmund? Pourquoi Cologne?

Je cherche dans les écrits sur notre sujet une réponse à ces questions. La plus précise et la plus claire se lit chez M. Leo Jordan, qui représente bien ici, semble-t-il, l'état général des opinions.

M. Leo Jordan suppose que l'on vénérait à Cologne et à Dortmund, dès une époque ancienne, très ancienne peut-être, un saint, de qui les actes ont péri pour nous, mais qui, en tout cas, n'avait rien de commun avec le héros de la chanson de geste : seulement tous deux portaient le même nom ou des noms qui se ressemblaient [1].

1. Voyez Leo Jordan, *Die Sage von den vier Haymonskindern*,

Il suppose en outre que d'autre part, en France, dès une époque très ancienne, les chansons de geste célébraient un héros, Renaud de Montauban, lequel n'avait nulles relations avec Dortmund ni avec Cologne : seulement il portait le même nom que le saint de là-bas, ou un nom analogue.

Par la vertu de cette identité ou de cette ressemblance de leurs noms, dit M. Leo Jordan, le héros des romans français et le saint du diocèse de Cologne se rapprochèrent un jour : « Un jongleur ou peut-être aussi un moine, en tous cas un personnage qu'intéressait l'hagiographie, nous a donné cette partie du roman qui, la première, identifie notre Renaud à un saint de l'Église [1]. »

L'explication semble satisfaisante ; à y réfléchir pourtant, elle déçoit, le problème étant précisément de savoir quel put être ce « personnage qu'intéressait l'hagiographie », si c'était un moine de Cologne ou un jongleur de France.

De deux choses l'une, en effet. Ou bien, le saint de Cologne était resté, jusqu'à l'intervention dudit « personnage qu'intéressait l'hagiographie », un saint sans histoire et sans gloire, comme il y en a des milliers, une

notamment p. 126 et suiv. Il existe un denier de Dortmund, frappé à Cologne, qui porte à l'avers + ODDO REX, au revers S· RƎNYAD· A. M. Jordan identifie *Oddo rex* à Oton Ier (936-955) et lit au revers *Sanctus Renvad, Agrippina*. Mais un numismate, qu'il a consulté après coup, M. Darmemberg (voir la *Wallonia*, 1906, p. 300), doute de cette interprétation ; de même M. Babelon, que j'ai consulté. Il ne nous importe pas d'ailleurs que l'on ait ou non vénéré anciennement à Cologne un saint Reinwald ou un saint Reinhold : ce qui est sûr, c'est que nous n'avons de textes que du XIIIe siècle, et qu'ils donnent tous ce saint comme l'un des fils Aymon.

1. Leo Jordan, *art. cité* de la *Wallonia*, p. 300.

figure indistincte et indifférente, et alors, s'il n'était rien qu'un nom, même à Cologne, comment un jongleur de France aurait-il pris garde à cet inconnu? Ou bien ce saint avait dès longtemps au diocèse de Cologne un culte bien établi, fondé sur des actes et des titres bien accrédités, et alors, comment le clergé de Cologne aurait-il fait table rase de ces titres, rejeté les monuments de ce culte, tout oublié de ce saint, pour adopter à la place une fable prise à un roman français? En d'autres termes, comment un jongleur de France se serait-il intéressé à un saint des bords du Rhin au point de refaire à son profit le dénoûment primitif de la chanson de geste? ou comment les clercs de Cologne auraient-ils immolé leur vieux saint local à la gloire d'un héros de roman français?

Ici comme pour tant d'autres légendes, les faits, comme on voit, demeurent inintelligibles, tant qu'on veut les interpréter par une théorie paresseuse du hasard et de l'accident, tant que l'on s'obstine à tenir à distance les uns des autres, bien séparés, les clercs et les jongleurs. Ici comme ailleurs, les clercs et les jongleurs sont solidaires. Dans les chansons de geste Renaud apparaît d'emblée comme saint Renaud ; dans les récits ecclésiastiques saint Renaud apparaît d'emblée comme le héros des chansons de geste. La plus ancienne chanson de geste, celle du manuscrit La Vallière, nous a renvoyés à la châsse de saint Renaud, à la légende hagiographique du diocèse de Cologne ; le plus ancien document hagiographique, la *Vita sancti Reinoldi*, nous a renvoyés aux *cantilenae vulgares*, aux chansons de geste. Tels sont les faits. Ici comme ailleurs, il y a cercle, référence des jongleurs aux clercs, des clercs aux jongleurs.

*
* *

Retour à l'abbaye de Stavelot et Malmédy.

Or, la remarque que voici nous approchera peut-être d'une solution. L'*Histôrie van sent Reinolt*, texte ecclésiastique composé à Cologne, sait le nom de l'évêque qui faisait rebâtir Saint-Pierre de Cologne quand Renaud de Montauban vint y travailler parmi les maçons, et ce prélat n'est autre que saint Agilolf :

« In den zîden sô regierde de hilge buschof Agilolphus dat buschdum zô Collen, de dâ was ein man van grôisser hillicheit ind iunferlicher reinicheit ind van wisem râide, want van sînre wîsheit wôirden geregeirt alle de sachen des landes van Gallien, want hei was ein vursorger des keisers Karoli. Deser begunte zô bouwen de kirche sent Peters binnen Collen... » [1]

L'*Histôrie van sent Reinolt* ne fait d'ailleurs que reproduire la tradition consignée dans l'hymne de saint Renaud, en ces vers :

Praesul urbis Agrippine,
Caelo regnans sine fine,
Agilolphus, quando rexit,
Novum templum tunc erexit,
Vir nimis virginalis [2].

1. *Zeitschrift für deutsche Philologie*, t. V, p. 288.

2. Édition Floss, v. 238. Longnon, qui a connu ce texte, n'a pas craint de l'employer pour compléter sa biographie prétendûment historique du vrai Renaud. Il en a induit (*art. cité*, p. 26 du tirage à part) que « les fils Aymon avaient leur patrimoine dans les pays rhénans », et constatant qu'Agilolf fut évêque de 746 à 750, il écrit : « Ainsi la mort de Renaud se placerait entre les années 746 à 750. »

Agilolf, évêque de Cologne, fut aussi, on se le rappelle, abbé de Stavelot et Malmédy. Et nous voilà pour la troisième fois ramené vers cette abbaye. Sans l'avoir voulu ni cherché. Voilà que tour à tour notre enquête historique nous a conduit à Stavelot et Malmédy, notre enquête topographique à Stavelot et Malmédy, notre enquête hagiographique à Stavelot et Malmédy. Par trois fois des indices nous ont incliné à croire que notre légende s'est formée là. Groupons ici ces indices, ceux que nous avons déjà relevés et quelques autres encore.

V

L'abbaye de Stavelot-Malmédy, berceau de la légende de Renaud de Montauban.

1° Des textes hagiographiques, nous venons de le constater, reconnaissent en saint Agilolf de Stavelot-Malmédy l'évêque qui, dans la chanson de geste, célèbre devant l'autel de saint Pierre la messe qu'écoute Renaud de Montauban, puis reçoit dans ses bras le corps du martyr, puis le transfère à Tremoigne.

2° On se rappelle ce trait de la chanson de geste : quand la bière de Renaud s'avance vers Tremoigne, toutes les cloches de la ville se mettent en branle d'elles-mêmes. Or ce miracle se raconte aussi de l'abbé de Stavelot et Malmédy : lorsqu'en 762 Bertolinus, évêque de Cologne, procéda à l'élévation du corps de saint Agilolf, les cloches de Malmédy sonnèrent d'elles-mêmes à la volée [1]. Ce

1. Voir Fridrich Pfaff, *Reinolt von Montelban*, Tübingen, 1885, p. 673.

n'est là, dira-t-on, qu'un motif hagiographique assez banal, et la rencontre peut être accidentelle. Mais voici des raisons de croire qu'elle ne l'est pas.

3° M. Fridrich Pfaff, à qui nous devons le précédent rapprochement, en a fait un autre, très digne d'attention[1]. Bède le Vénérable a raconté le martyre de deux saints assez obscurs, les saints Ewald. C'étaient deux missionnaires saxons qui vinrent d'Angleterre, au VII^e siècle, évangéliser la Saxe encore païenne. Les barbares qu'ils voulaient convertir les assassinèrent [en 695] et les précipitèrent dans le Rhin. Mais leurs corps remontèrent le fleuve à contre-courant, se dirigeant vers le lieu où les saints Ewald avaient laissé leurs compagnons. Une colonne de lumière dressée sur l'eau accompagnait les martyrs. Leurs compagnons, avertis par une vision, se rendirent au fleuve vers la colonne de lumière et recueillirent leurs corps ; Pépin les fit par la suite transférer dans une église de Cologne[2]. Le lecteur a reconnu le miracle de la chanson

1. Fridrich Pfaff, *Das deutsche Volksbuch von den Heymonskindern*, p. LVII.

2. Voici l'essentiel de cette *Passio sanctorum Ewaldorum, auctore sancto ac venerabili Beda* (*Acta sanctorum* des Bollandistes, t. II d'octobre, p. 189) : « Quos interemptos in Rhenum [barbari] projecerunt... Cum perempta eorum corpora amni a paganis essent injecta, contigit ut haec contra impetum fluvii decurrentis per quadraginta fere millia passuum ad ea usque loca, ubi illorum erant socii, transferrentur. Sed et radius lucis permaximus, atque ad caelum usque altus omni nocte supra locum fulgebat illum, ubicumque ea pervenisse contingeret, et hoc etiam paganis, qui eos occiderant, intuentibus. Sed et unus ex iis in visione nocturna apparuit cuidam de sociis suis, cui nomen erat Tilmon.., qui de milite factus fuerat monachus : indicans quod eo loci corpora eorum inveniret ubi lucem de caelo terris radiasse conspiceret.

de geste, et c'est ici un thème vraiment très rare dans la littérature hagiographique. Si Renaud de Montauban est comme les saints Ewald précipité dans le Rhin et comme eux miraculeusement retiré du Rhin, c'est que le récit de la chanson de geste a été modelé sur le récit de Bède le Vénérable, et par un hagiographe du diocèse de Cologne, car le culte des saints Ewald est propre à Cologne et ne s'est jamais propagé plus loin que Dortmund et que Münster [1]. Or dire que l'hagiographe de Renaud de Montauban, comme il a emprunté ce récit miraculeux à la légende des saints Ewald, a dû emprunter le miracle des cloches à la légende de saint Agilolf, ce n'est pas faire une conjecture gratuite. Ce n'est pas nous, en effet, qui rapprochons saint Agilolf et les saints Ewald : les voici tout rapprochés en ce passage de la *Vie d'Annon II*, archevêque de Cologne de 1056 à 1075 :

Coloniensem urbem, diu fraudatam corpore martyris et episcopi sui *Agilolfi*, membrorum ejus restitutione [Anno beatissimus] laetificavit, quae, Malmundiariensibus praeripiens, in monasterium suum quod est ad Gradus cum magna civitatis exultantis ambitione transtulit. Inter haec et *duorum Ewaldorum* preciosa corpora, revelatione eorumdem martyrum instructus, de tumulis sublimavit, quos olim in Saxonia passos Rhenus amne refluo Coloniam sepeliendos advexerat [2], »

Quod ita completum est. Inventa namque eorum corpora, juxta honorem martyribus condignum, recondita sunt... Denique gloriosissimus dux Francorum Pippinus, ubi haec comperit, misit; et adducta ad se eorum corpora condidit cum multa gloria in ecclesia Coloniae civitatis juxta Rhenum. »

1. Voyez les *Acta sanctorum* des Bollandistes, t. II d'octobre, p. 168.

2. *Vita Annonis, archiepiscopi Coloniensis*, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XI, p. 482.

Le prélat qui procéda à l'invention et à l'élévation des reliques des saints Ewald est, comme on voit, le même qui transféra saint Agilolf de Malmédy à l'église Notre-Dame-des-Degrés de Cologne[1]. Nous sommes donc en présence de légendes très strictement localisées dans le temps et dans l'espace, et le récit de la chanson de geste a été combiné par un homme bien au fait des traditions de Cologne. Or Stavelot appartient au diocèse de Liége, c'est-à-dire à la province ecclésiastique de Cologne ; Malmédy au diocèse même de Cologne, et le recueil des chartes de la double abbaye montre qu'elle ne cessa d'entretenir avec Cologne des relations multiples. En souvenir de saint Agilolf, leur commun patron, les moines de Malmédy avaient noué avec les clercs de l'église Notre-Dame-des-Degrés un pacte de fraternité, qu'on les voit renouveler en 1179[2]. D'autre part, on lit

1. Cette translation eut lieu en 1065 d'après le *Triumphus sancti Remacli* (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores, I. laud.*).

2. « In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Hugo, Dei gratia praepositus ecclesiae beatae Mariae quae est Coloniae in Gradibus, Gerardus, decanus, successoribus suis in perpetuum. Notum sit tam præsentibus quam futuris nos justae petitioni Malmundariensium fratrum acquievisse et fraternitatis unionem inter ecclesiam nostram et suam prius habitam, sed diuturnitate temporum antiquatam et negligentiae incuriositate sepultam, propter beatum martyrem Agilolphum, nostrae et suae communem et gloriosum patronum, reformasse, et eos in orationum ecclesiae nostrae, suffragio et eleemosynarum nostrårum beneficio, officio, et auxilio nunc et perenniter suscepisse et nos viceversa suis orationibus, beneficiis eleemosynis tam vivos quam defunctos fideliter communisse... Actum est hoc anno Dominicae incarnationis M.C.LXX.IX., regnante Friderico romano imperatore augusto, Philippo Coloniensi archiepiscopo, abbate Erleboldo Malmundariensi et Stabulensi praesidente loco hujus renovatae societatis.

dans un document de l'an 1261 que l' « ecclesia beati Reynoldi in Tremonia » dépendait de cette même collégiale de Notre-Dame-des-Degrés [1]. Cette église, étroitement unie à la fois à Malmédy et Dortmund, entretenait donc à la fois le culte de saint Agilolf et le culte de saint Renaud.

4° Une tradition, comme on l'a vu par le témoignage d'Aubri de Trois-Fontaines, voulait que Renaud de Montauban eût revêtu la robe bénédictine à Saint-Pantaléon de Cologne. Il existe dans les Archives de la ville de Cologne un manuscrit (coté ms. Theol. VI, 3), écrit en 1530 par un sous-prieur de Saint-Pantaléon : c'est une copie, dont le modèle était peut-être très ancien, d'un recueil des Vies des saints particulièrement honorés dans ce monastère. On y trouve mis bout à bout ces trois textes : la *Passio s. Angilophi, ep. Col. et mart.*, la *Passio s. Reynoldi martyris*, et la *Vita s. Cuniberti archiep. Col*[2]. Ce n'est donc pas nous qui, par un caprice d'imagination, rapprochons saint Agilolf et saint Renaud: à nouveau, nous constatons que leurs destinées furent liées dès longtemps, et quant à ce saint Cunibert que l'on voit ici voisiner avec eux, on avait à Stavelot et Malmédy une raison très particulière de l'honorer : à la

De fratibus nostris testes hi sunt : Gerardus decanus, Volframius.. ; et de Malmundariensibus : Albertus decanus, Heribrandus.. ; et multi utriusque ecclesiae filii. » (*Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, p. 508.)

1. Th. J. Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, Düsseldorf, 1840-1858, t. II, n° 501 ; cf. *ibid.*, t. I, n° 220, et Floss, *art. cité.*

2. Voyez Pfaff, *Reinolt von Montelban*, p. 542.

première page des cartulaires de la double abbaye, dans les deux documents les plus anciens et les plus vénérables de son histoire, saint Cunibert est nommé le premier, au nombre des conseillers qui encouragèrent Sigebert III, roi des Francs, à fonder et à doter les monastères de saint Remacle dans la forêt d'Ardenne, à Cugnon sur la Semoy, puis à Malmédy et à Stavelot[1].

5° C'est sous le vocable de saint Pierre que saint Remacle avait placé Stavelot et Malmédy[2]. Le nom de l'apôtre resta le premier dans la titulature de la double abbaye : *ecclesia sancti Petri et sancti Remacli*[3]... » :

1. « Sigebertus, rex Francorum, vir inlustris, Grimoaldo majoridomus... Cum consilio magnificorum apostolicorum *Chuneberti*, Memoriani... etc..; monasterium regulare in honore patroni nostri Petri, Pauli, Johannis vel ceterorum martyrum, in terra nostra silva Ardenense in loco qui dicitur Casecongidunus... construere volumus. « (Acte de l'an 644 environ, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, publié par Jos. Halkin et C.-G. Roland, Bruxelles, 1909, t. I, p. 1.) — « Sigibertus, rex Francorum. Vestra comperiat largitas, qualiter pro devotione animae nostrae servorum Dei compendiis opitulante Domino in foreste nostra nuncupante Arduinna... consulere cupientes, quatenus eorum meritis aeternae remunerationis copiam adipisci mereremur, qui ibidem patroni nostri Petri et Pauli, Johannis, Martini vel aliorum sanctorum pignora venerari noscuntur, concessimus eis ut ibi monasteria... cognominata Malmunderio seu Stabelaco construerentur, ubi Christo auspice Remaglus venerandus abbas preesse dinoscitur... Quapropter, pro consensu fidelium nostrorum, videlicet *domni Chuniberti, Coloniensis archiepiscopi* necnon et Atelani, etc. (Acte de l'an 648 environ, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, p. 5.)

2. Voyez la note précédente.

3. *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, p. 55 ; cf. p. 60, p. 70, p. 89, etc. Voir la Table onomastique aux mots Stavelot et Saint-Pierre.

le culte de saint Pierre était un lien de plus entre elle et l'église-majeure de Cologne, et Renaud de Montauban, mourant au service de l'apôtre, meurt au service du premier patron de Stavelot-Malmédy. Notons aussi en passant que Stavelot, comme il convenait à la plus riche abbaye des Ardennes, avait consacré dès l'an 1050 l'une des chapelles de son église à saint Nicolas[1], lequel est, on se le rappelle, l'un des saints favoris des quatre fils Aymon.

6° Rappelons que le pèlerinage de saint Remacle est mentionné dans la chanson de geste.

7° Rappelons que l'on montre aujourd'hui un château des Quatre fils Aymon près d'Aywaille, à vingt kilomètres de Stavelot, un autre à Bevercé, à trois kilomètres de Stavelot, à un kilomètre de Malmédy : ces dénominations, au point où nous en sommes venu de notre étude, prennent une valeur primordiale.

8° Rappelons qu'au tome III de cet ouvrage nous avons proposé des raisons, fortes, croyons-nous, de penser que Stavelot fut un foyer de légendes épiques, et la chanson de *Mainet*, entres autres, s'est formée là. Soucieux de n'en pas dire plus long que n'en disent des textes trop rares, nous nous garderons de former des conjectures sur ce que put être (anecdote locale sur un bandit de l'Ardenne? anecdote locale sur l'ouvrier de Cologne?) le germe premier de la légende. Nous nous en tiendrons à marquer que Stavelot-Malmédy, abbaye

1. Voir l'inscription dédicatoire de cette chapelle à la p. 206 du *Recueil des chartes de Stavelot* ; la chapelle existait encore (*ibid.*, p. 426) en 1150.

de l'Ardenne et abbaye que se partageaient les diocèses de Liège et de Cologne, fut le lieu du monde le plus propre à fomenter à la fois des légendes ardennaises et des légendes rhénanes ; que cette abbaye, établie à la frontière linguistique du français et de l'allemand, était le dernier sanctuaire de langue française qui attirât les pèlerins français, quand ils allaient vers Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle pour y vénérer les grandes reliques, vers Cologne pour y vénérer saint Pierre, et, à partir de 1164, les rois Mages[1] : les rois Mages ne sont pas oubliés dans la chanson de *Renaud de Montauban*[2], et ce n'est pas pur hasard sans doute si la fête de saint Renaud est

1. « La personnalité des mages, comme le remarque fort bien M. Hartmann (*Ueber das altspanische Dreikœnigsspiel, nebst einem Excurs über die Namen der drei Kœnige Caspar, Melchior, Baltasar*) n'avait pas intéressé en elle-même jusqu'à ce qu'on eût découvert leurs corps à Milan, en 1158, et surtout jusqu'à ce que Rainald, archevêque de Cologne, eût transporté ces corps à Cologne, où on donna un grand éclat à leur culte et où leur châsse devint bientôt l'objet de nombreux pèlerinages. Cette translation eut lieu en 1164. » (G. Paris, *La vie de saint Gilles*, 1881, p. xxvi).

2. Il est dit (v. 18009) que Renaud, venant à Cologne, « aora » les trois rois, et Yonet, fils de Renaud (éd. Michelant, p. 431), les célèbre en vers charmants :

« E! Peres tous poissans qui me feïstes né,
Qui nasquis de la Virge au saint jor de Noel,
Une estoile apparu, ice fu verités,
Bele et clere et luisant com solaus en esté ;
Li pastouriaus des cans en ont joie mené ;
Li troi roi vous requierent par bonne volenté ;
Par Herode le fel fu li chemins tournés ;
Li rois lor demanda par molt grant cruauté
Qu'il aloient querant.... etc. »

marquée au 7 janvier, au lendemain de l'Épiphanie, fête des rois Mages.

9° Rappelons enfin que la Vie de saint Agilolf, écrite à Malmédy, contient tout l' « élément historique » de *Renaud de Montauban* : le personnage de Charlemagne confondu avec Charles Martel, le personnage d'Yon de Gascogne, adversaire du roi de France. Et toutes ces remarques conspirent à dissiper l'étrange hypothèse selon laquelle il faudrait distinguer dans la chanson de geste trois époques d'invention, trois « phases » : celle des Ardennes, celle de Gascogne, celle de Cologne et Dortmund. L'abbaye de Stavelot-Malmédy, étant située en Ardenne, donne la « phase » des Ardennes ; l'abbaye de Stavelot-Malmédy, donnant Yon de Gascogne, donne en même temps la « phase » de Gascogne ; l'abbaye de Stavelot-Malmédy, unie par tant de liens aux églises du pays rhénan, donne en même temps la « phase » de Cologne et Dortmund.

*
* *

A peine sortis de leur abbaye des Ardennes, les fils Aymon conquirent la faveur universelle. En peu d'années, si brusquement que la critique moderne réussit à grand'peine à dater tous ces textes les uns par rapport aux autres, des versions parallèles de la chanson de geste se multiplient (les romans du cycle de Guillaume d'Orange nous présentent le même parallélisme), les remaniements foisonnent, si semblables entre eux que plusieurs semblent bien être des contrefaçons, comme si des troupes rivales de jongleurs s'étaient hâtées de se

faire concurrence. En peu d'années, tumultuairement, se greffent en outre sur ces versions concurrentes maints romans parasitaires, aventures de Maugis et de la fée Oriande, *Vivien de Montbrant*, *Mort de Maugis*...

Les causes de ce grand succès sont faciles à retrouver. Sous ses formes les plus anciennes, version La Vallière ou version néerlandaise, le roman de *Renaud de Montauban* apparaît déjà comme merveilleusement adapté à son futur public de la Bibliothèque bleue. Comme il a fait dans les temps modernes la fortune des imprimeries d'Épinal, il dut être pour les jongleurs forains du moyen âge un incomparable gagne-pain, et pour la même raison : c'est que, mettant en scène des personnages marqués d'un signe de fatalité et qui se débattent, criminels malgré leurs cœurs, contre l'injustice de leur destinée, il nous propose les types qui furent de tous temps, en tous pays, les plus chers aux publics populaires et les plus capables d'ouvrir les sources d'un pathétique à la fois grossier et puissant. Qu'on se rappelle la scène où les fils Aymon pleurent en silence avec leur mère et où le vieil Aymon, qui les surprend, les raille, attendri lui-même, et, cachant son émotion sous des plaisanteries énormes, mêle brusquement le bouffon au tragique. Qu'on se rappelle l'épisode de Richard au gibet, ou encore le tableau du siège de Montauban : famine, angoisse des moribonds, cris des nouveau-nés qui tettent des mamelles taries, rien ne nous est épargné, pas même l'odeur des charniers. Le petit Aymonet, le petit Yonet pleurent, affamés, et leur mère, affamée comme eux, supplie Renaud, qui délibère si, pour repaître ses enfants, il n'ira point tuer

dans son étable son meilleur ami, Bayard ; et il y va en effet, et tire son couteau, et Bayard qui a compris, s'agenouille, et Renaud brandit le fer... Moyens de mélodrame, naïfs et infaillibles. Ainsi nos vieux chanteurs de geste ont exploité avec une incomparable maîtrise tous les procédés, toutes les recettes du roman populaire : avec virtuosité, mais aussi avec sincérité, car, eux aussi, ils étaient peuple.

Mais ce roman n'est pas tout entier dans les aventures violemment mélodramatiques de ses héros. Tel renouvellement sorti des presses populaires n'est plus que cela, un beau roman de cape et d'épée ; la vieille version La Vallière est autre chose encore, un roman qu'imprègnent de leurs couleurs et de leurs nuances les mœurs chevaleresques du XII^e^ et du XIII^e^ siècles. Un problème y est débattu sous ses aspects les plus divers, celui de savoir jusqu'où vont les droits du suzerain, les droits du vassal. « Nul ne se doit parjurer ; trahir son seigneur, c'est trahir Dieu lui-même[1] », tel est le principe que tous dans le roman reconnaissent ; mais encore, qu'est-ce que se parjurer ? qu'est-ce que trahir ? Le vieil Aymon était-il tenu de combattre ses fils ? C'est un cas de conscience qu'il discute avec eux longuement. — Ogier, au guet-apens de Vaucouleurs, ménage les fils Aymon, ses cousins, contre l'ordre de Charles, son seigneur : il les secourt trop au gré de Charles, il ne les secourt pas assez au gré de Renaud, et tous deux l'appellent traître, et c'est un de ces conflits émouvants comme la vie devait

1. 2977 « Nus hom....
Ne se doit parjurer por fil ne por ami,
Et qui son seignor boise bien a Deu relenqui. »

en produire dans la complication des relations féodales. — A quel moment précis l'indignité du seigneur libère-t-elle le vassal de la foi qu'il lui a jurée? Renaud, qui a deviné la félonie d'Yon, a-t-il le droit de « mescroire son seigneur naturel »? — Quand Charlemagne abandonne sans nécessité au péril de la mort l'un de ses pairs, Richard de Normandie, ses autres pairs ont-ils le droit de lui refuser le service? — Autant de cas de conscience que les vieux poètes se sont ingéniés à poser, à nuancer; qu'ils ont su faire jaillir des situations en juristes qui avaient l'instinct dramatique, qu'ils ont résolus à la lumière d'une morale et d'une casuistique qui ne sont plus toujours les nôtres. C'est là, dans cette fine couleur des temps épandue sur toute l'œuvre, qu'est le véritable « élément historique » de *Renaud de Montauban*, et non pas dans l'histoire de Chilpéric II et de Charles Martel. Les chansons de geste ne contiennent pour ainsi dire ni faits, ni personnages historiques : elles servent d'autant mieux à l'histoire, — à l'histoire des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

Ce qui fait le grand caractère de *Renaud de Montauban*, c'est qu'il est à la fois un roman populaire, propre à traverser les temps, et un roman féodal, qui exprime son temps, et qui sut émouvoir en son temps indifféremment des publics de foire et des publics plus aristocratiques. Il tire sa beauté à la fois de ses éléments forains et de ses éléments chrétiens. Dès l'origine Renaud fut saint Renaud : sa légende n'a dé grandeur, n'a de sens, n'a d'existence que par là. — « La *Reinoltskirche* à Dortmund, a écrit M. Pfaff[1], appartient en son ensemble

1. *Das deutsche Volksbuch von den Heymonskindern*, p. LX.

au style de transition du XII^e^ au XIII^e^ siècle : par ses substructions, elle date du XII^e^. » Ce que les archéologues disent de l'église de Renaud, nous le dirons pareillement de la chanson de Renaud.

QUELQUES LÉGENDES DES ARDENNES

QUELQUES LÉGENDES DES ARDENNES

On sait que la *Chanson de Basin* est fortement localisée dans l'Ardenne[1]; averti par une vision que sa vie est en péril à Aix-la-Chapelle, Charlemagne se réfugie au château de Thierry d'Ardenne, et c'est là qu'il s'accointe d'un haut baron que des infortunes imméritées ont réduit à se faire bandit dans la forêt, Basin, bon chevalier et bon larron,

Plus fort larron n'ot onques jusqu'au Rin[2],

magicien qui sait comprendre le langage des bêtes[3] et se faire invisible[4], enchanteur plus habile que « Simon mage »[5].

Le Thierry d'Ardenne qui, dans *Basin*, est l'hôte de Charlemagne, reparaît en plusieurs autres chansons de geste[6], où il revêt parfois à son tour le personnage de l'*outlaw* :

1. Voyez notre tome III, p. 17. — Les textes dont il sera ici question ont été groupés déjà pour la plupart, mais à d'autres fins, par M. Leo Jordan, en un article de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXIV, p. 92-114.

2. Vers d'*Aubri le Bourguignon*, cités par G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 318.

3. D'après le *Karl Meinet* (voir l'*Histoire poétique*, p. 317).

4. *Élie de Saint-Gilles*, éd. G. Raynaud Publications de la Société des anciens textes français, v. 1980-2.

5. *Maugis d'Aigremont*, v. 542 (édition F. Castets, dans la *Revue des langues romanes*, 1892).

6. Voyez P. Meyer, *Girart de Roussillon*, Paris, 1884, p. 49,

C'est Tieris l'Ardenois o le grenon mellé,
Un viellart, un cenu de mout grant cruauté,
Qui plus a de mille hommes mordris et estranlés
En la forest d'Ardane ou il a conversé[1].

Dans *Élie de Saint-Gilles*, il a un fils étrange, Galopin, que les fées de l'Ardenne ont à sa naissance condamné à rester nain, lui accordant par compensation le don d'intelligence et le pouvoir d'enchantement ; lui aussi, il est un larron adroit, et il réussit à dérober à Basin lui-même l'herbe qui rend invisible[2].

Un autre roman, *Girard de Roussillon*, donne à Thierry[3] une fille non moins pittoresque que ce fils, la jeune Aupais, l'héroïne de la jolie aventure tragi-comique que voici[4]. Le vieux Thierry ayant été tué en trahison, le roi Charles s'empare de Fouque, frère des meurtriers, et le livre à Aupais, qui, pense-t-il, saura venger son père. Les années passent : on n'entend plus parler du prisonnier ni de la geôlière, mais nul ne doute que la geôlière n'ait soumis le prisonnier aux plus durs traite-

à la note. Plusieurs manuscrits de la *Chanson de Roland* appellent « Tierri le duc d'Ardaine », ou « Tieri d'Ardenois » ou « Tierri qui d'Ardene fu nez » le personnage que le manuscrit d'Oxford appelle « Tierri, le duc d'Argone », et qui commande les Lorrains et les Bourguignons (voir l'édition Stengel, aux notes des vers 3534 et 3545).

1. *Fierabras*, éd. F. Guessard, v. 3703-6.

2. *Élie de Saint-Gilles*, v. 1979-2023.

3. Il est appelé Thierry d'Ascane, nom qui reste inexpliqué, dans la version du XII^e^ siècle ; mais « Tierri l'Ardenois » dans le poème français publié par Mignard, p. 194-5.

4. *Girart de Roussillon*, chanson de geste traduite par P. Meyer, §§ 551, 565, 567-76, 581, 583 et suiv.

ments. Il s'en faut : Aupais est boiteuse, et rousse par surcroît (fâcheuse disgrâce au moyen âge) ; mais il n'est pas dit qu'elle soit laide, et son cœur est sensible. Un jour, un chevalier vient apprendre au roi qu'elle n'a point fait périr Fouque : « Votre nièce, dit le chevalier, Aupais la rousse au talon contrait, la fille de Thierry, elle qui vous demanda Fouque, parce que les frères de celui-ci avaient tué Thierry en trahison, nous crûmes qu'elle se vengerait de lui ; mais loin de là, elle en est devenue amoureuse à ce point qu'elle s'est enfuie avec lui à Oridon, en une tour bien haute, au sommet d'une colline située dans la forêt d'Ardenne... Elle lui a fait des chaînes d'argent, non pas de laiton, et depuis l'a gardé en une prison où il est plus à l'aise qu'un poisson dans l'eau, et elle préfère vivre avec lui qu'épouser le riche comte d'Alsace ou celui de Bretagne, qui, à cause d'elle, nous fait maintenant la guerre. » Le roi Charles mande à Aupais de lui rendre son cher prisonnier, sous menace de lui donner l'assaut. Elle refuse avec énergie. Une troupe de royaux vient attaquer Oridon ; dans le même temps, par bonheur, Girard envoie des chevaliers secourir la châtelaine. Fouque fait couper ses chaînes, prend un écu, revêt le haubert, ceint l'épée. La rousse au talon contrait lui fait jurer sur les reliques que, s'ils échappent, il la prendra pour femme. Il le jure avec joie, la fait monter sur un cheval bien amblant ; lui-même saute en selle sans toucher l'étrier, et ceux qui les regardent disent : « Voilà un homme qui a eu des geôliers à sa convenance ; ses membres ne se sont pas raidis dans la prison. » Il le prouve, en culbutant l'ennemi ; bientôt, venu sain et sauf à la cour de Girard, il y épousera la châtelaine d'Oridon.

On a vainement cherché jusqu'ici à identifier ce château [1]. Mais Oridon reparaît dans une autre chanson de geste, *Auberi le Bourguignon* :

> . . . Oridon, qui siet sor le rochier
> Dedens Ardenne, le boschaige plenier [2].

En ce roman, il est le repaire du plus pittoresque des bandits de l'Ardenne, Lambert. Lambert d'Oridon est un baron qui ne reconnaît aucun maître,

> Car il ne sert nul home, se li non.

Quand il chevauche son merveilleux destrier, Papillon, soixante compagnons l'escortent, et, quand il s'assied à sa table, trente valets le servent, tous fils de chevaliers. Son château est plein de filles qu'il a emmurées, bondé de trésors qu'il a volés, et les démons le visitent. Lambert sait tous les arts de magie :

> Nel puet tenir ne pierre ne rochier,
> Ne tour de pierre, de chaus ne de mortier,
> Qu'il les tresors n'en sace fors sachier ;
> Puis qu'il est ens et qu'il s'i puet fichier,
> Les gens enchante et si fait desvoier
> Qu'il ne se puent soustenir ne aidier,
> Parler de bouce, ne de lor mains aidier...
> Il n'a voisin qui vers lui s'ost drecier,
> N'a son chastel ne puet nus aprocier.

1. Voyez P. Meyer, *ouvr. cité*, p. 254, note 4.
2. *Auberi*, éd. Tobler (*Mittheilungen aus altfranzösichen Handschriften*), 1870, p. 253.

Or le poète précise l'emplacement d'Oridon, en ces vers (édition Tarbé, p. 58 et p. 184) :

> Au bois d'Ardene ot un receit molt bon,
> Sale perrine, haute tor et donjon,
> Entre deux eves dont je bien sai les nons :
> Ce est Semois et l'autre a non Folon ;
> En Muese chient de merveillous randon ;
> La ou assamblent, demainnent tel tanson
> Que il n'i vait ne nef ne aviron.
> Nus hom n'i passe ne a gué ne a pont.

Notre lecteur a reconnu ce lieu. Au confluent de la Meuse et de la Semoy, c'est sur la même montagne que le poète de *Renaud de Montauban* a dressé le château de Montessor. Le nom des quatre fils Aymon y demeure aujourd'hui attaché, ainsi que le souvenir de Maugis l'enchanteur : jadis l'enchanteur Lambert, la galante rousse au talon contrait et son prisonnier aux chaînes d'argent l'ont hantée pareillement. Les légendes des Quatre fils Aymon, de Maugis, de Basin, de Thierry d'Ardenne, de Fouque et Aupais, de Lambert d'Oridon sont du même coloris, et la forêt des Ardennes est la Broceliande des chansons de geste.

LA CANTILÈNE DE SAINT FARON

OU

LES PRÉTENDUS MODÈLES MÉROVINGIENS DES CHANSONS DE GESTE

LA CANTILÈNE DE SAINT FARON OU LES PRÉTENDUS MODÈLES MÉROVINGIENS DES CHANSONS DE GESTE

I. Analyse de la *Vita sancti Faronis*, écrite par Hildegaire en 869 : le texte selon lequel les femmes de Meaux auraient, en 620, célébré par un chant populaire une victoire de Clotaire II sur les Saxons et une pieuse action de saint Faron.

II. Les interprétations de ce texte jusqu'en 1884, et que jusqu'à cette date les critiques (Darmesteter, G. Paris, L. Gautier, entre autres) acceptèrent tous en leur intégralité les dires d'Hildegaire.

III. L'intervention de M. Rajna en 1884 : preuves apportées par lui du fait que ces dires sont, au moins en partie, controuvés.

IV. Théorie de M. Rajna, en vue de sauver pourtant quelque chose du témoignage d'Hildegaire, et critique de cette théorie.

V. Exposé des interprétations plus récentes (théories de MM. Suchier, Körting, Gröber, Bertoni), contradictoires entre elles ; et que chacune ne subsiste qu'à la condition de rejeter comme erronées ou comme fantaisistes la plupart des assertions d'Hildegaire.

VI. D'une interprétation opposée à toutes les précédentes (par MM. L. Traube, Bresslau, Bruno Krusch), qui rejette tout entier le témoignage d'Hildegaire et qui tient la cantilène de saint Faron pour un texte apocryphe.

VII. Conclusion : qu'une certaine prudence s'impose à quiconque veut employer ce texte à des fins quelconques.

I

Analyse de la *Vita sancti Faronis* ; le texte de la « Cantilène ».

La Cantilène de saint Faron, ou, comme d'autres préfèrent l'appeler, le Chant de Clotaire, est un fragment d'un poème mérovingien : du moins nos histoires littéraires le disent, et tous nos manuels pour le baccalauréat. De ces chants innombrables qui, de Chlodovech à Charlemagne, auraient célébré les anciens rois de France, de ces épopées, ou de ces cantilènes, ou de ces chants lyrico-épiques mérovingiens, pas un seul, comme on sait, n'est parvenu jusqu'à nous : mais celui-là nous reste, et c'est, assure-t-on, le plus ancien monument de la littérature française. « Maître texte », écrit Léon Gautier[1], et que « les romanistes considèrent avec raison comme leur plus riche et leur plus sûr trésor[2] ».

1. Dans l'*Histoire de la littérature française*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, t. I (1896), p. 61.

2. *Ibid.*, p. 59. — On l'a beaucoup étudié. Il serait impossible de faire le relevé complet de tout ce qui fut écrit à son sujet. Voici du moins un choix de références. L. Gautier, *Les épopées françaises*, t. I, 1re éd. (1865), p. 35 ; 2e éd. (1878), p. 47. — G. Paris, *Histoire poétique*, 1865, p. 43, p. 47. — Pio Rajna, *Le origini dell' epopea francese*, 1884, p. 111-130, p. 275-284. — G. Paris, art. de la *Romania*, t. XIII (1884), p. 606-7, p. 611 ; art. du *Journal des savants*, 1892, p. 409. — Godefroy Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, 1893, p. 433-449. — F. Lot, art. du *Moyen Age*, 1893, p. 140-142. — H. Suchier, *Chlotars des II. Sachsenkrieg und die Anfänge des französischen Volksepos*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XVIII (1894), p. 175-194. — F. Lot, *La « Vie de saint Faron » et la guerre de Saxe*

Qui est saint Faron ? et qu'est-ce que le chant qui porte son nom ?

Faron ou (ce qui est la forme « solennelle » du nom) Burgundofaro vécut au VII^e siècle. Il fut référendaire du roi Dagobert I^er, participa ou souscrivit à divers actes diplomatiques, datés de 629 à 667[1] ; il devint évêque de Meaux après l'année 626 ; il vivait encore en 668[2].

En l'an 869, presque deux siècles après sa mort, sa biographie fut écrite par Hildegaire, l'un de ses successeurs au siège de Meaux[3]. Cette composition a été publiée par Mabillon, en 1669, au tome II des *Acta sanctorum ordi-*

de Clotaire II, dans la *Romania*, t. XXIII (1894), p. 440-5 (art. accompagné d'une note de G. Paris). — G. Körting, *Das Farolied*, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XVI (1894), p. 235-64. — C. Voretzsch, *Das Merowingerepos*, dans les *Philologische Studien, Festgabe für Ed. Sievers*, 1896, p. 95-103, p. 108 et suiv. — O. Rohnström, *Étude sur Jehan Bodel*, Upsal, 1900, p. 125-138. — G. Gröber, *Der Inhalt des Faroliedes*, dans *Raccolta di studii critici dedicata ad Al. d'Ancona*, 1901, p. 583-601. — Leo Jordan, article des *Romanische Forschungen*, t. XVI, p. 368-70. — C. Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur*, 1905, p. 112-115. — Ph.-Aug. Becker, *Die nationale Heldendichtung*, 1907, p. 18, p. 22-3. — G. Bertoni, *Le chant de saint Faron*, dans la *Revue des langues romanes*, 1908, p. 44-59. — Bruno Krusch, introduction à son édition de la *Vita sancti Faronis*, dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. V, 1910, p. 175-177 ; cf. p. 788.

1. Voyez Gaston Sénéchal, *La parenté de saint Faron et de sainte Fare*, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne*, t. XI (1907), p. 323, et Bruno Krusch, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. V, p. 171-2.

2. Bède, *Hist. eccl.*, IV, 1.

3. La date a été établie par M. Bruno Krusch, *ouvr. cité*, p. 174. L'attribution à Hildegaire, faite par Mabillon, est certaine et incontestée.

nis sancti Benedicti[1] ; en 1910, M. Bruno Krusch l'a rééditée en partie, au tome V des *Scriptores rerum merovingicarum*[2]. Elle est le plus ancien document hagiographique que nous possédions sur saint Faron, et le seul qui nous intéresse ici[3].

Le style de la *Vita sancti Faronis* est à la fois boursouflé et barbare. Si l'on dégage de l'ithos et du pathos d'Hildegaire les principaux faits biographiques qu'il rapporte, on trouve à peu près ceci.

A l'en croire, Faron naquit vers la fin du VI^e^ siècle d'un père burgonde, nommé Agneric, conseiller et familier du roi d'Austrasie Théodebert II [595-612]. Agneric accueillit chez lui et protégea plusieurs saints, saint Columban et ses compagnons, saint Eustase. Faron grandit dans cette pieuse maison, parmi des frères et auprès d'une sœur, qui eux aussi étaient destinés à devenir des saints : saint Waldebert, futur évêque de Meaux, saint Chagnoald, futur évêque de Laon, sainte Fare, future fondatrice d'Evoriacum (Faremoutier). Et comme Hildegaire semble mieux renseigné sur l'entourage de Faron que sur Faron lui-

1. Pages 606-625.
2. Pages 184-203.
3. Il existe une Vie plus courte de saint Faron, que les Bollandistes ont imprimée dans leurs *Acta sanctorum*, t. XII d'octobre, p. 609-16. C'est un simple résumé de la *Vita* écrite par Hildegaire. Mabillon l'a vu et dit le premier ; MM. Suchier (p. 179 et p. 192), Körting (p. 238), Gröber (p. 589-95), Bertoni (p. 45-48) l'ont définitivement prouvé. Il n'y a pas davantage à tenir compte d'un autre dérivé d'Hildegaire, la Vie de saint Faron en hexamètres léonins que composa, après 1085, Foucoie de Beauvais (voir l'art. de M. Suchier).

même, il raconte tout au long les aventures de ces dévots personnages : les pérégrinations de saint Columban, et comment (chap. 35-6) saint Chagnoald, son disciple, mena avec lui la vie érémitique, et comment tous deux partagèrent à l'amiable avec un ours les fruits de la forêt; et tant d'autres récits encore : par exemple, comment Agneric voulut forcer sa fille Fare à se marier, et la lutte mélodramatique qu'elle soutint contre lui (chap. 40-59). Pourtant il parle aussi de temps à autre de Faron lui-même.

Faron, dit-il, s'étant fait bien venir à la cour de Théodebert, eut l'honneur insigne de servir de parrain au futur Clotaire II [583-629]. Aussi, quand, à la mort de Théodebert, il passa à la cour de Neustrie, il fut bien accueilli par son filleul, et prit une grande place dans ses conseils. Il vivait ainsi vertueusement, mais de la vie d'un homme de cour, quand sa sœur sainte Fare lui enseigna le mépris du monde. Il était marié; sur les conseils de sa sœur, il se sépara de sa femme Blidechilde, et la décida à se retirer dans un monastère (chap. 83), tandis que lui-même se tournerait vers la carrière ecclésiastique. Sur les entrefaites, l'Irlandais saint Fiacre étant venu à Meaux, il lui donna une terre pour y établir son ermitage (chap. 99), et accueillit de même un autre Irlandais, saint Kilien, qu'il envoya évangéliser l'Artois (chap. 100).

Élu ensuite au siège de Meaux, il édifia son diocèse par sa piété. Néanmoins, un jour, tenté par le diable, il voulut revoir sa femme, se rendit au couvent où elle vivait enfermée, la somma de paraître devant lui : elle vint, mais revêtue du cilice, la tête rasée; il la quitta,

plein d'horreur (chap. 106-7). Sa vie s'acheva dans la pratique de toutes les vertus. Plusieurs grâces qu'il obtint (il délivra miraculeusement des prisonniers, rendit la vue à un enfant aveugle, etc.) montrèrent combien il était cher au Seigneur.

Tous ceux qui ont regardé de près cette biographie, depuis Mabillon jusqu'à M. Bruno Krusch, ont constaté qu'Hildegaire en use très librement avec la vérité. Non pas qu'il ait pris de gaîté de cœur le parti d'inventer. Au contraire, ne sachant presque rien de son héros, il s'est donné du mal pour se renseigner. Il a beaucoup lu et prend bien soin de nous en avertir; il cite ses sources avec complaisance. C'est la *Vie de saint Columban*, dit-il (chap. 19, 29), qui lui a fourni l'histoire d'Agneric, père de Faron, et la *Vie de saint Eustase* l'a renseigné sur les actes de Chagnoald, frère de Faron (chap. 38, 60, 102). Il a lu (chap. 65) chez Bède le Vénérable un éloge de sainte Fare, sœur de Faron, et, s'il sait rapporter de Faron telle aventure ou tel miracle, c'est, nous apprend-il (chap. 70, 79, 103), qu'il a emprunté ces faits à la *Vie de saint Kilien*. Des *Gesta Francorum* (c'est-à-dire de la chronique qu'on intitule aujourd'hui le *Liber Historiae Francorum*), il a tiré (chap. 29) telles et telles données d'histoire mérovingienne, et il déclare (chap. 65) qu'il a trouvé en de certains « annales fasti » des récits sur sainte Fare mêlés à des récits sur son frère saint Faron.

Or, presque aussi souvent qu'on peut vérifier ses dires, on constate qu'ils sont à la fois vrais et mensongers. Vrais, car il a en effet cherché dans ces livres[1] des ren-

1. Du moins dans la plupart d'entre eux, car ces « annales

seignements sur Faron. Mensongers, car, les ayant cherchés sans les trouver, il a feint de les avoir trouvés. Il est bien vrai, par exemple, qu'il a emprunté au *Liber historiae* plusieurs faits de l'histoire générale ; mais, dans le *Liber historiae*, Faron n'est pas nommé. — Il est bien vrai qu'il a transcrit de la *Vie de saint Columban* de longs passages concernant Agneric, Chagnoald, Fare et les autres ; mais la *Vie de saint Columban* ne marque entre ces personnages et Faron aucun lien de parenté[1]. — Il est bien vrai qu'il a lu chez Bède le Vénérable un éloge de sainte Fare ; mais Bède ne dit pas qu'elle ait été la sœur de saint Faron. — Il est bien vrai que Faron dut être en relations avec Clotaire II, mais non qu'il fut son parrain[2]. En sorte que, dans l'écrit d'Hildegaire, tout ce qu'on peut contrôler est erroné, douteux ou mensonger. Tout se passe comme s'il n'avait su de Faron que son

fasti » sont très probablement imaginaires (voyez Krusch, *ouvr. cité*, p. 173), et il en est peut-être de même, comme on verra plus loin, de la *Vie de saint Kilien*.

1. Si Jonas, l'auteur de la *Vie de saint Columban*, avait su ou cru Faron parent de Waldebert d'Agneric, etc., il l'aurait dit sans doute en tant de passages où il parle de la pieuse lignée d'Agneric. Supposé qu'il ait oublié de mentionner Faron en ces passages, il n'eût pas manqué de réparer son oubli à cet endroit où le récit d'un miracle l'amène à nommer Faron auprès de Waldebert, comme témoin d'un miracle : *De affluentia olei... Testes hujus rei Burgundofaro, pontifex Meldensis urbis, et Waldebertus, abbas Luxoviensis cœnobii* (*Vita Columbani*, II, 21, dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. IV, p. 142). La mention qu'il fait ici de Faron est plus significative encore que son silence dans le reste de son ouvrage (voyez G. Sénéchal, *art. cité*, p. 325).

2. Le parrain de Clotaire fut Gontran. Voyez Mabillon, p. 613; Krusch, p. 174.

nom, peut-être quelque chose de sa parenté, et les dates approximatives de son épiscopat.

Parmi tant de récits suspects, il s'en trouve un (chap. 71-8), que maints critiques ont entouré de leur vénération, celui qui nous donne la Cantilène de saint Faron. En voici la teneur :

Faron n'était pas encore entré dans la vie ecclésiastique, quand les Saxons, dont la fidélité était toujours incertaine, se révoltèrent contre Clotaire II. Ils lui envoyèrent des ambassadeurs, qui lui répétèrent en ces termes le message de Bertoald, leur roi : « Je sais que tu n'as, Clotaire, ni force, ni même l'espoir de t'élever contre ma puissance. C'est pourquoi je veux user de douceur envers toi, et ne pas dépeupler ton pays, qui déjà n'est plus tien, où j'ai le ferme dessein de m'établir glorieusement. Je te mande de venir à ma rencontre et de me servir de guide sur ce territoire que je ne connais pas encore. Quand j'y serai venu, je délibérerai avec les miens sur les guerres à entreprendre ailleurs, car je ne combattrai ni toi ni tes lâches guerriers. »

Dès que les paroles des messagers eurent pénétré des oreilles du roi jusqu'à son intellect, son foie — le foie est le siège de la colère — entra en effervescence, et bientôt, d'une voix furieuse, les yeux injectés de sang, il prononça contre eux la sentence capitale.

On intercéda pour eux ; Faron obtint que leur supplice serait différé jusqu'au lendemain. La nuit venue, il pénètre dans la prison où l'on avait enfermé les messagers et les exhorte à se faire baptiser : ils échapperont ainsi à la mort du lendemain et à la mort éternelle. Ils se laissent persuader. Le lendemain, le conseil de Clotaire II s'assemble, et délibère s'il est plus utile ou plus dangereux de les faire périr. Faron, mettant un terme à ce débat, dit : « Ces messagers ne sont plus des Saxons, mais des chrétiens Dieu, le Créateur du monde et son unique espérance, qui ne se lasse pas de faire des miracles, en a fait un cette nuit : par l'œuvre et la prédication de je ne sais lequel des fidèles de Dieu, les messagers ont passé à la milice du Christ. Ils ont été lavés dans l'eau sacrée du baptême, et, comme je venais ici, je les ai vus revêtus des blancs vêtements des nou-

veaux baptisés. » Le roi et tous les grands admirent, comblent les ambassadeurs de présents. Ils repartent pour leur pays. Plus tard, cependant, le roi Clotaire dévasta la terre des Saxons, et n'y laissa la vie qu'à ceux qui ne dépassaient pas la hauteur de son épée.

Ex qua victoria, ajoute Hildegaire, *carmen publicum juxta rusticitatem per omnium paene volitabat ora ita canentium, feminaeque choros inde plaudendo componebant :*

De Chlothario est canere, rege Francorum,
Qui ivit pugnare in gentem Saxonum :
Quam grave[1] *provenisset missis Saxonum,*
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum !

et in fine hujus carminis :

Quando veniunt missi Saxonum in terra[2] *Francorum,*
Faro ubi erat princeps,
Instinctu Dei transeunt[3] *per urbem Meldorum,*
Ne interficiantur a rege Francorum.

Hoc enim rustico carmine placuit ostendere quantum ab omnibus celeberrimus habebatur.

C'est là le Chant de saint Faron.

II

Les interprétations du Chant de saint Faron jusqu'en 1884.

De très bonne heure il intrigua les érudits. Qu'avaient-ils sous les yeux? De la prose ou des vers ? Un texte original ? ou une traduction? Si c'était une traduction, de quelle langue était-il traduit ?

Dom Rivet[4], en 1746, émit l'opinion que « cette

1. Variante : *graviter.*
2. Variante : *in terram.*
3. Variante : *Faronem* (*Ad Faronem*) *principem transeunt.*
4. Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. XLVII.

chanson des premières années du VII^e^ siècle sur les victoires de Clotaire II, en un latin fort grossier et barbare, est en cette langue vulgaire qui, ayant bientôt souffert encore d'autres changements, prit le nom de *romance* ».

En 1840, J.-J. Ampère[1] y vit au contraire du latin de clerc, et en tira la preuve que « vers 620, la langue latine, non altérée, était encore entendue par les femmes et le peuple ».

C'était aussi, dans le même temps, l'opinion de Charles Lenormant[2]; mais, en outre, il reconnut, « non sans étonnement », dans le Chant de saint Faron, « l'original de ce qui devint plus tard l'alexandrin des chansons de geste », et c'est pourquoi il crut de son devoir d'en retoucher le texte, ainsi :

> De Chlothario rege est canere Francorum,
> Qui pugnatum ivit in gentem Saxonum... etc.

Pourtant l'idée vint à plusieurs que le texte transmis par Hildegaire devait n'être qu'une traduction, et une traduction du français. Aussi Paulin Paris[3], en 1863, s'essaya-t-il à retraduire le latin d'Hildegaire en français (en français du XII^e^ siècle, faute de savoir manier, et pour cause, le français du VII^e^) :

> Oez de la geste Francor,
> De Clohier, le roi poigneor,
> Del mes a la gent paenor.

1. *Histoire littéraire de la France avant le XII^e^ siècle*, t. III, p. 225.
2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I (1839), p. 321-6.
3. *Étude sur les chansons de geste* (Extrait du *Correspondant*, 1863, p. 9).

Ne fust li vesques de valor,
Mar fussent li Saisne el retor... etc.

Paulin Paris avait restitué l'original français du Chant : Bartsch [1], en 1866, en restitua l'original allemand. En effet, *juxta rusticitatem*, selon lui, signifiait qu'Hildegaire avait traduit un texte francique : « C'est ce que prouvent, assura-t-il, d'une part le rythme, car les vers sont exactement construits d'après les lois de la versification allemande, c'est-à-dire formés d'après l'accent d'*arsis* et de *thesis*, dont les secondes peuvent à volonté faire défaut ; d'autre part, l'expression, qui est tellement allemande que je me ferais fort de restituer quelques vers de la langue originale. Voici d'ailleurs comment les vers se scandent :

De Chlótarío est cáneré rége Fráncórúm,
Qui ívit púgnáré in géntem Sáxónúm... etc.

C'est l'ancien vers allemand de huit arsis. »

Néanmoins Léon Gautier ne voulut pas l'en croire : revenant à l'idée de Paulin Paris, il tint à mettre, lui aussi, le *De Chlothario* en vers français [2] ; mais, au modeste octosyllabe de Paulin Paris, il préféra le décasyllabe :

Oez, seignurs, bone chançun vaillant,
C'est de Loier, le riche rei des Franks,
Ki cuntre Saisnes se combatit forment,
E lur message oüssent grant ahan,
Se li Burguinz Fares ne fust presenz... etc.

1. *Revue critique*, 1866, 2e semestre, p. 407.
2. En son édition de la *Chanson de Roland*, Tours, 1872, p. XXXVI.

Eduard Böhmer[1] fit de même, en 1878; mais il préféra poétiser, lui, en un mètre singulier, qu'il appela le « décasyllabe sans césure » :

De Clotaire est chanters, lo rei Francor,
Qui alat guerreier gent paienor.
E cum li griefs presist als mes Saisons,
Se ne fust Far li grands, de gent Borgonds... etc.

C'étaient déjà, vers 1878, bien des hypothèses. Pourtant, si l'on disputait de la forme primitive du Chant de saint Faron, l'accord s'était fait, dès longtemps, sur sa nature. Tous convenaient que ce texte intéressait l'histoire des chansons de geste, qu'il fournissait « un témoignage sur l'existence des cantilènes romanes »[2]. Hildegaire avait recueilli, nul n'en doutait, l'un de ces chants populaires, profondément historiques, d'où devaient plus tard sortir les chansons de geste. C'est ce que disent G. Paris, A. Darmesteter[3], L. Gautier. Voici une page de Léon Gautier[4]. Pour certains détails, il peut exprimer des opinions qui lui sont propres ; dans l'ensemble, il ne fait que résumer la doctrine de tous, et qui semblait alors indiscutable :

« Quelle est la forme de ces chants de la Gaule centrale auxquels nous avons donné le nom de cantilènes? Il serait vraiment très difficile de le dire, si nous n'avions l'heur de posséder les fragments d'un de ces vieux chants qui tenaient à la fois de l'ode et de l'épopée et que l'on a quelquefois, non sans raison, appelés

1. Dans les *Romanische Studien*, t. III, p. 368.
2. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 47.
3. *De Floovante et merovingo cyclo*, Paris, 1877, p. 107.
4. *Les Épopées françaises*, t. I, 2e éd., p. 46.

lyrico-épiques... Hildegaire cite UNE CANTILÈNE DU SEPTIÈME SIÈCLE dans laquelle son héros est magnifiquement célébré. »

L. Gautier transcrit ici le *De Chlotario* et reprend en ces termes :

« Tirons nos conclusions de ce texte :

« 1° Il est au moins très probable que le texte du poème est authentique. Hildegaire n'avait aucun intérêt à falsifier ou à supposer un tel document. Il l'avait trouvé tout frais encore dans la mémoire de ses contemporains : il l'écrivit sous leur dictée.

« 2° Plus de deux siècles séparent Hildegaire de saint Faron et de la victoire de Clotaire II. Cependant le poème du VII^e^ siècle était encore célèbre sous Charles le Chauve : ce qui prouve combien ces chants populaires avaient la vie dure, s'il est permis de parler ainsi, et avec quelle exactitude ils étaient transmis de génération en génération.

« 3° Les mots *carmen publicum*..., *rustico carmine*..., *juxta rusticitatem*... indiquent, d'une façon très nette, qu'il ne peut être ici question que d'un chant en langue romane. Et il est, à tout le moins, très certain qu'on n'a jamais parlé le tudesque dans le pays où saint Faron fut si légitimement populaire.

« 4° Est-ce le texte original de cette cantilène qui nous est rapporté par Hildegaire ? Évidemment non. Car il y a, dans le *De Chlotario*, plusieurs mots (comme *interficiantur*, *inclytus*, *ivit*, *instinctu*, etc.) qui n'ont jamais fait partie de la *lingua rustica*, de la langue populaire. En réalité, le biographe de saint Faron s'est uniquement proposé de nous faire connaître l'existence d'une ronde ou d'une cantilène romance. Et à cet effet il nous en a donné une traduction très littérale, très exacte, vers par vers, mais en *bon latin*.

« 5° La cantilène citée par Hildegaire offre de nombreuses ressemblances avec le début et avec certains épisodes de nos chansons de geste. Le *De Chlotario* est bien l'équivalent de « *Oiez, seignor, bone chanson vaillant ; Ce est de Karle, le riche roi puissant* ; etc., etc. Quant à l'épisode des ambassadeurs insolents que le roi Franc jette en prison et veut faire périr, mais pour lesquels intercèdent toujours les seigneurs qui entourent le prince et l'un d'eux avec une plus vive et courageuse insistance, cet épisode se retrouve en plus de vingt chansons de geste et au commencement de ces chansons. Citons notamment *Aspremont*, où l'on voit Charlemagne jouer le rôle de Clotaire et Naime celui de saint Faron. C'est d'ailleurs un simple rapprochement que nous voulons faire,

et nous ne prétendons pas que ces passages de nos épopées dérivent directement de la cantilène citée par Hildegaire. Mais les allures, tout au moins, sont les mêmes.

« 6° Notons encore que nous avons affaire à un véritable chant populaire et qui devait être nécessairement facile à retenir. Il ne s'agit pas d'un de ces longs poèmes narratifs qui sont chantés par les gens du métier, comme le furent ceux d'Homère, comme le seront nos chansons de geste. Non, non : Hildegaire nous apprend que ces vers sur saint Faron étaient chantés par les mille voix de tout un peuple, *per omnium pene volitabat ora*, et que les femmes répétaient cette chanson en frappant des mains et en dansant. C'était une ronde.

« Eh bien ! tel est précisément le caractère des cantilènes : c'est ce qui les distingue principalement, c'est ce qui les distinguera toujours de nos futures chansons de geste. La Cantilène, comme nous l'avons dit, est un chant bref et profondément populaire, qui court sur les lèvres de tout un peuple. La chanson de geste est un poème d'un certain développement, que les seuls jongleurs savent par cœur et que, seuls, ils peuvent chanter...

« On a nié que nos épopées aient été précédées de Cantilènes : le chant sur saint Faron est décisif. Il n'y avait pas de chansons de geste au septième siècle ; il n'y avait que des chants lyrico-épiques. »

III

Intervention de M. Rajna. Que les dires d'Hildegaire sont, au moins en partie, controuvés.

Les choses en étaient là, cette théorie semblait acquise, quand, en 1884, en ses *Origini dell' epopea francese*, M. Pio Rajna troubla la confiance générale. Pour expliquer la formation des chansons de geste, il prit, comme on sait, juste le contre-pied de la doctrine alors reçue, et comme l'idée maîtresse de cette doctrine tenait en cette phrase de L. Gautier, que l'on vient de lire : « Il n'y avait pas de chansons de geste au septième siècle, il n'y avait

que les chants lyrico-épiques », l'idée maîtresse du livre de M. Rajna peut au contraire être exprimée en cette phrase : « Il n'y avait pas de chants lyrico-épiques au septième siècle ; il y avait déjà de longs poèmes organisés, déjà des chansons de geste. »

Mais, pour soutenir cette thèse, il fallait ravir à la théorie adverse le *De Chlothario*, « cantilène du septième siècle ». M. Rajna soumit donc l'interprétation de ses devanciers à une critique incisive, et qui porta.

Il s'égaya de ces dames de Meaux qui auraient formé des chœurs pour chanter des chants guerriers : « Les chants guerriers, dit-il, qu'ils soient épiques, ou lyriques, ou lyrico-épiques, furent toujours en premier lieu l'apanage du sexe fort et guerrier [1]. » — Puis, dit-il encore, « il faut tenir compte d'une circonstance que n'a remarquée — chose étrange, en vérité, — aucun de ceux qui ont jusqu'ici discouru de ce texte. Pour eux tous, sans en excepter, que je sache, un seul, les vers qu'Hildegaire rapporte, il les aurait entendus lui-même, recueillis lui-même de la bouche du peuple [2]. En fait, il ne prétend rien de tel ; il emploie des imparfaits significatifs : *volitabat*, *componebant*... Il place la composition du chant aussitôt après la guerre et la victoire de Clotaire. Entre cette victoire et son témoignage, il s'est écoulé un intervalle de deux bons siècles [3]. » En d'autres termes, c'est *ex qua victoria* que les dames de Meaux ont formé des chœurs, donc en 620. Si Hildegaire a jamais vu les

1. *Le origini dell'epopea francese*, p. 475.
2. *Ibid.*, p. 120.
3. *Ibid.*, p. 473-4.

dames de Meaux former des chœurs, ce fut au plus tôt vers 800 ou 820. Ce n'étaient plus les mêmes dames, c'étaient les arrière-petites-filles de leurs arrière-petites-filles. Mais, à deux siècles de distance, comment pouvait-il savoir si les arrière-grand'mères de leurs arrière-grand'mères avaient chanté et ce qu'elles avaient chanté? et quelle est l'autorité de son témoignage? Il y a mieux, d'ailleurs : pleines d'enthousiasme, les dames de l'an 620 auraient formé des chœurs pour célébrer la victoire de Clotaire II sur les Saxons; or, il est fort douteux que Clotaire II ait jamais remporté sur les Saxons une victoire, faute de leur avoir jamais fait la guerre.

En effet, dès le XVII[e] siècle, le vieil historien Adrien de Valois [1] avait soutenu que nous sommes ici en présence d'une pure fable, et ce fut le grand mérite de M. Rajna de remettre en lumière ses arguments. Le lecteur aperçoit combien il importait à M. Rajna, combien il nous importe à nous-même de débattre ce problème d'historicité. Si en effet Clotaire II n'eut jamais de démêlés avec les Saxons, plus d'insolents ambassadeurs saxons à Meaux et Faron n'a plus personne à délivrer. Si Faron n'a délivré personne, si Clotaire II n'a combattu personne, les dames de Meaux n'ont plus aucun motif de danser, ni de chanter; leur enthousiasme n'a plus d'objet. Qu'est-ce dès lors que le Chant de saint Faron? qu'est-ce que ce chant historique, contemporain de l'événement, mais d'un événement qui n'a jamais eu lieu?

1. *Hadriani Valesii rerum Francicarum tomus III*, 1658, p. 56-62.

Rappelons donc les arguments qu'Adrien de Valois et M. Pio Rajna ont fait valoir contre l'historicité de cette guerre [1]. Nous n'avons pour cette période du règne de Clotaire II qu'une source autorisée, la Chronique dite de Frédégaire : elle ne souffle mot de cette guerre, et non seulement elle n'en souffle mot, mais encore elle dit expressément que « durant les seize dernières années de son règne Clotaire II fut en paix avec toutes les nations » [2]. Or la Chronique dite de Frédégaire fut écrite peu après 642, quelque vingt-cinq ans seulement après 620, date où aurait eu lieu la guerre de Saxe.

Il n'en est question que cent ans plus tard, dans un texte unique, le *Liber historiae Francorum*, écrit par un moine neustrien en l'an 726-7 [3]. Voici ce texte [4]; on jugera s'il mérite grand crédit.

1. Aux doutes d'Adrien de Valois, personne n'a jamais rien opposé, que nous sachions. Seul L. Gautier (*Les épopées françaises*, t. I, p. 48) lui a répondu par l'argument usuel en pareil cas : « Quel intérêt aurait eu l'evêque de Meaux à inventer un pareil chant? » Nous chercherons plus loin quel intérêt il a pu y avoir.

2. Livre IV, chap. 42 : « Firmatum est omnem regnum Francorum, sicut a priorem Chlotarium fuerat dominatum, cunctis thinsauris dicione Chlotariae junioris subjecitur, *quod feliciter post sedecem annis tenuit, pacem habens cum universas gentes vicinas.* » (Éd. Krusch, dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II. Cf. Gustav Schnürer, *Die Verfasser der sogenannten Fredegar-Chronik*, Fribourg, 1900, p. 72.)

3. Voyez A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. I, p. 66.

4. Éd. Krusch, dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II p. 313. Nous transcrivons ici la traduction que M. G. Kurth a donnée de ce passage en son *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 434.

« Le roi Clotaire avait un fils nommé Dagobert, jeune prince vaillant et énergique, et plein de ressources. Lorsqu'il fut grand, son père l'envoya gouverner l'Austrasie sous la direction de Pépin. Les Francs Austrasiens s'assemblèrent et le proclamèrent leur roi. En ces jours, les Saxons se révoltèrent, et réunirent une armée composée de plusieurs peuples contre Dagobert et Clotaire. Dagobert, ayant rassemblé ses troupes, passa le Rhin et marcha hardiment contre les Saxons. Le combat s'étant engagé vigoureusement, Dagobert fut frappé sur son casque, et une partie de ses cheveux, tranchée par le coup, tomba à terre. Son écuyer, placé derrière lui, la ramassa. Dagobert, voyant son peuple sur le point de succomber, lui dit : « Cours vite avec cette poignée de mes cheveux trouver mon père, afin qu'il vienne à notre secours avant que toute l'armée périsse. » L'écuyer prit sa course en hâte, traversa la forêt d'Ardenne et parvint jusqu'au fleuve. Là était arrivé le roi Clotaire avec une nombreuse armée. En voyant accourir le messager qui apportait la boucle de cheveux de son fils, il fut saisi de douleur, et, levant le camp au milieu de la nuit à grand bruit de trompettes, il passa le Rhin avec ses troupes et courut au secours de Dagobert. Lorsqu'ils eurent fait leur jonction, le cœur plein de joie et en battant des mains, ils gagnèrent ensemble le Weser et y plantèrent leurs tentes. Bertoald, duc des Saxons, se tenait sur l'autre rive, tout prêt à l'entrevue qui déciderait du combat. Entendant le tumulte des Francs, il s'informa de ce qui se passait. « C'est, lui répondit-on, le seigneur Clotaire qui est arrivé, et de cela se réjouissent les Francs. — Vous en avez menti, répondit Bertoald en éclatant de rire, ou bien vous rêvez, quand vous dites que Clotaire est arrivé, alors que nous avons appris qu'il est mort. » Cependant le roi lui-même était debout sur la rive, revêtu de sa cuirasse et coiffé de son casque, qui cachait sa chevelure mêlée de poils blancs. Lorsqu'il se fut découvert, Bertoald le reconnut et lui cria : « Tu étais donc là, *bale jumentum* [1] ? » En entendant cet outrage, le roi se jeta à cheval dans le Weser, que sa monture franchit à la nage. Toute l'armée franque entra dans le fleuve à la suite du roi, et le franchit à grand'peine, avec Dagobert, à cause de ses gouffres profonds.

1. Pour l'interprétation de ce mot, voyez Hermann Suchier, *article cité*.

A peine sur l'autre rive, Clotaire, enflammé d'une ardeur farouche, engagea un combat acharné contre Bertoald. « Retire-toi de moi, ô roi, dit Bertoald, de peur que je ne te tue. Si tu l'emportes, tout le monde dira que tu as tué ton serviteur Bertoald ; si c'est moi qui l'emporte, alors il y aura une grande rumeur parmi tous les peuples, et l'on dira que le roi des Francs a été tué par son esclave. » Mais le roi ne voulut pas l'écouter, et il persista à l'accabler. Un cavalier du roi, qui l'avait suivi de loin, s'écriait : « Courage, seigneur roi ! Sus à votre ennemi ! » Les mains du roi étaient lourdes... Enfin il vint à bout de Bertoald ; il lui coupa la tête et l'éleva au bout de son épée puis il revint parmi les Francs. Ceux-ci, qui étaient plongés dans le deuil, ne sachant ce qu'il était devenu, furent alors remplis de joie. Le roi dévasta tout le pays des Saxons et y fit de grands massacres, n'épargnant que ceux des habitants dont la taille ne dépassait point la longueur de son épée, appelée *spata*. Après quoi, il rentra victorieusement chez lui. »

Il est superflu de reproduire les objections de bon sens qu'Adrien de Valois et M. Rajna ont opposées à ce récit. Il est plein d'invraisemblances, géographiques et autres ; chacun en voit le caractère fabuleux, et c'est à bon droit, semble-t-il, qu'Adrien de Valois a conclu ainsi sa discussion : « *Relatio rei rem ipsam destruit* ». Il se peut, à vrai dire, que le chroniqueur ait narré d'une manière romanesque un événement réel. Mais son témoignage, suspect par sa date, contredit par celui de Frédégaire, est suspect encore parce que toutes les circonstances du récit sont controuvées. Seule la donnée principale peut en être véridique. L'est-elle? Nous n'avons nul moyen de le savoir. A jamais la réponse dépendra de l'arbitraire de chacun.

A moins, dira-t-on, que l'on puisse invoquer un second témoignage, celui de la *Vita sancti Faronis*. Mais cela nous est bien interdit : le texte de la *Vita*

sancti Faronis n'est qu'un dérivé du *Liber historiae*. Mabillon l'a déjà vu et dit [1], et bien des critiques y ont depuis insisté [2] Pourtant, puisque divers auteurs récents ont méconnu le fait ou l'ont passé sous silence, en voici la preuve. Hildegaire a exploité le *Liber historiae* à trois reprises au moins [3] : en son chapitre 25, pour lui emprunter une généalogie des Mérovingiens ; en son chapitre 29, où il le cite à propos de la reine Brunehaut ; enfin aux chapitres mêmes où il raconte la guerre de Saxe, comme le montre le rapprochement que voici :

Liber historiae, p. 314.	*Vita s. Faronis*, chap. 77.
Rex vero *tota terra* Saxonorum vastata, populo interfecto, *non* ibi *majorem hominum* viventem *reliquit*, *nisi* ut gladius suus, quod « spata » vocant, per longum habebat.	Postmodum autem ipsa est gens a Chlothario rege depopulata, ex humano semine in *tota terra illa neminemque reliquit majorem nisi* ad eam mensuram qua regis ensis se attollebat.

En cette phrase, les deux auteurs n'ont pu se rencontrer accidentellement pour employer de façon si bizarre la conjonction *nisi* [4]. En écrivant sa narration,

1. *Ouvr. cité*, p. 617, note.

2. M. Gröber, notamment, *art. cité*, p. 597.

3. Voyez Krusch, dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. V, p. 173.

4. Comparer aussi *In illis quoque diebus Saxones rebelles* (*Liber*, p. 311) et *Gens Saxonum, illo in tempore, fide instabilis, rebellis effecta* (*Vita s. Faronis*, chap. 71). — Bertoald est qualifié *dux* par le *Liber historiae*, *rex* par Hildegaire. Divers critiques en ont tiré avantage pour revendiquer l'indépendance du témoignage d'Hildegaire, et ont fondé là-dessus diverses combinaisons. Bien à tort, comme l'a montré d'abord M. Gröber (*art. cité*, p. 597) : l'un de nos manuscrits du *Liber*, le manuscrit *B 1* a (voyez Krusch, p. 173), porte *rex* ; Hildegaire a tout bonnement utilisé un manuscrit de cette famille.

Hildegaire avait le *Liber historiae* ouvert devant lui. Son témoignage est donc dépourvu d'autorité propre.

A moins qu'on ne veuille dire (c'est la dernière ressource) : « Hildegaire a lu et démarqué le *Liber*, d'accord ; mais, le récit qui encadre le *De Chlothario* une fois annulé, reste le *De Chlothario* lui-même, les huit vers (ou lignes) de ce chant. C'est à l'intérieur même de ce chant qu'il faut découvrir quelque indice de fausseté, sans quoi il restera permis d'y voir, comme faisait Léon Gautier, une cantilène authentique, recueillie et fidèlement traduite par Hildegaire, et qui aura été réellement chantée vers 620, au lendemain d'une guerre de Clotaire II en Saxe : le fait que Frédégaire ne parle pas de cette guerre perdra de sa valeur, s'il apparaît que le *De Chlothario* peut être tenu pour un témoignage fort ancien et indépendant.

Or il est facile de découvrir, à l'intérieur même du *De Chlothario*, un indice d'inauthenticité, et c'est, à notre sens, l'invraisemblance même de l'aventure que les femmes de Meaux sont censées avoir célébrée. Peut-on vraiment croire que des ambassadeurs saxons seraient venus à Meaux, à seule fin d'insulter Clotaire? et n'est-ce pas le lieu de répéter ces objections d'Adrien de Valois : « Pourquoi Bertoald, duc ou roi des Saxons, s'il se disposait à attaquer Dagobert en Austrasie, aurait-il envoyé des messagers, non pas à Dagobert en Austrasie, mais à Clotaire en Neustrie? Qui peut lire sans en rire ce message du duc rebelle à un roi très puissant, où il le somme de lui livrer son royaume sans combat, méprisant un adversaire trop faible, dit-il, et trop lâche? Qui voudra croire que Clotaire ait été

assez peu maître de lui pour condamner à mort ces messagers qui n'avaient fait en somme qu'obéir aux ordres de leur maître? Ou plutôt, si l'on considère que les barbares ont coutume d'engager par surprise des guerres injustes, mais non de les déclarer solennellement, qui voudra croire que Bertoald ait envoyé à Clotaire des messagers quelconques? »[1] Les mêmes difficultés qui portent contre le récit du *Liber* portent donc contre le *De Chlothario* lui-même.

En résumé, on ne peut revendiquer le *De Chlothario* comme un témoignage remontant à l'an 620 qu'à une double condition : si l'on montre que l'aventure des messagers saxons baptisés par Faron est de l'ordre des vraisemblances historiques; et si l'on montre que le témoignage du *De Chlothario* doit prévaloir en bonne critique sur le témoignage contraire de Frédégaire. En fait, personne depuis 1884 n'a essayé de fournir une telle démonstration ; et depuis 1884, grâce à M. Rajna, c'en est fait de l'interprétation primitive, qui acceptait en son intégralité, bonnement, le témoignage d'Hildegaire.

IV

L'interprétation de M. Rajna.

M. Rajna avait retiré à la théorie des cantilènes ce qu'il a justement appelé (p. 120) sa « pierre angulaire ». Que n'a-t-il reconnu en même temps qu'il y avait péril à fonder sur le *De Chlothario* une théorie littéraire quelconque? Mais quoi! pour soutenir sa propre hypothèse, laquelle veut que les chansons de geste dérivent

1. *Ouvr. cité*, p. 59-60.

de longs poèmes épiques mérovingiens, les textes étaient très rares : il ne crut point pouvoir renoncer à celui-là. Il s'y attacha au contraire et s'ingénia à lui rendre quelque valeur. Voici sa théorie.

Selon lui, le récit du *Liber historiae* et le *De Chlothario* seraient deux dérivés, indépendants l'un de l'autre, d'un même poème en langue vulgaire du VII^e^ siècle. Cette assertion repose sur six hypothèses, liées les unes aux autres, que voici :

1° M. Rajna entreprit d'abord de montrer que les huit lignes du *De Chlothario* ont dû être mises pour la première fois en latin à une époque bien plus ancienne que celle d'Hildegaire. Hildegaire, en effet, dit-il[1], encadre son récit relatif aux ambassadeurs saxons entre deux références à une Vie de saint Kilien, qu'il dit être sa source[2]. Ce n'est donc pas lui qui a le premier recueilli le chant de saint Faron, c'est l'auteur de la Vie de saint Kilien. A quelle époque avait été écrite cette Vie? Elle est perdue et nous n'avons sur elle aucun renseignement. Mais M. Rajna conjectura qu'elle devait dater de la fin du VII^e^ siècle ou du commencement du VIII^e^. Cette hypothèse lui permettait de vieillir d'environ cent cinquante ans le *De Chlothario* et d'en faire un document sensiblement contemporain du *Liber historiae*, (726-727). De là une seconde hypothèse, que voici.

2° Presque dans le même temps, indépendamment l'un

1. *Le origini dell' epopea francese*, p. 120.

2. Chap. 70 : « *In tantum ut* in descriptionibus B. Chilleni, *viri Scotticae gentis, exaratum videatur habere.* » — Chap. 79 : « Est et aliud non silentio de eo tegendum, *ut in* Vita B. Chilleni *jamdicti invenimus.* » (Cf. chap. 103).

de l'autre, l'auteur du *Liber historiae* et l'auteur de la *Vita sancti Chilleni* auront résumé un poème épique qui courait alors. Sur quel sujet? Sur une guerre de Clotaire II contre les Saxons, dit M. Rajna. Mais, demandera ici le lecteur, comment la chose serait-elle possible, puisque cette guerre, de l'avis de M. Rajna lui-même, n'a jamais eu lieu? et comment M. Rajna peut-il croire à l'existence d'un poème épique sur cette guerre, puisque lui-même vient de démontrer qu'elle n'a jamais eu lieu? Admettrait-il que dès l'époque mérovingienne il aurait existé des poèmes épiques sur des sujets purement imaginaires?

Non certes, répond M. Rajna; mais averti, nous dit-il, par « la connaissance des procédés de l'épopée historique [1] », il forme une troisième hypothèse, que voici.

3° Clotaire II, il est bien vrai, n'a jamais guerroyé les Saxons; mais un autre Clotaire les a guerroyés, Clotaire Ier, grand-père de Clotaire II. Grégoire de Tours, en effet, rapporte [2] que Clotaire Ier, en 555, « pour réprimer une révolte des Saxons, mena contre eux une armée et qu'il en tua un grand nombre », et que, l'année suivante, en 556, comme ils négligeaient de lui envoyer le tribut accoutumé, il marcha de nouveau contre eux; ils s'humilièrent, demandèrent la paix par trois fois; mais, sur l'insistance de ses fidèles, il repoussa par trois fois leurs ambassadeurs et pénétra sur leur territoire. Il fut vaincu dans une grande bataille.

1. *Le origini dell' epopea francese*, p. 124.
2. Livre IV, chap. 10 et 14.

« Alors, ajoute Grégoire de Tours, couvert de confusion, il demanda la paix, en disant qu'il était venu contre les Saxons malgré lui. Il obtint la paix, et rentra dans son pays. »

Ici, comme en plusieurs autres occasions, M. Rajna suppose que Grégoire de Tours résume un chant épique. Mais comme ce résumé semble empreint d' « hostilité à l'égard des Francs », M. Rajna a peine à croire que l'original ait été un poème franc. « On dirait plutôt, dit-il, entendre l'écho d'un chant saxon », que Grégoire de Tours aura recueilli dans quelque pays hostile aux Francs, en Bourgogne par exemple. Mais tandis qu'en Saxe et en Bourgogne couraient ainsi des versions anti-franques de ces événements, il dut courir en terre franque, « des versions anti-saxonnes, où les Francs atténuaient leurs défaites, exagéraient leurs victoires [1] ». Ou plutôt, les Francs durent bientôt intervertir l'ordre des événements; et puisque Clotaire Ier avait été vainqueur en 555, puis vaincu en 556, ils n'eurent qu'à feindre qu'il avait été vaincu en 555, puis vainqueur en 556 [2]. Ainsi furent respectées les convenances de l'épo-

1. *Le origini dell' epopea francese*, p. 127. M. Kurth, qui doute un peu de l'existence du chant saxon (*Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 384, note), mais qui, pour le reste, s'accorde avec M. Rajna, écrit à ce propos (p. 383) : « On n'en sera pas étonné. Jamais une défaite n'a laissé l'imagination populaire passive; toujours elle s'est évertuée à la pallier ou à l'expliquer. La défaite, a dit excellemment M. de Monge, c'est la Muse épique par excellence. Nous en avons un exemple bien frappant ici. »

2. La preuve que M. Rajna en donne (p. 128-9), c'est que Marius d'Avenches, abrégeant Grégoire de Tours, a en effet interverti l'ordre des deux expéditions et que, dans l'appendice de la Chronique de Marcellin, il n'est parlé que des victoires de Clotaire Ier.

pée, « qui chante volontiers les défaites, pourvu qu'elles soient suivies de revanches ». Ce poème franc dut être composé entre 556 et 600. « Imaginons ici, écrit M. Rajna, avec quelle avidité et quelle tension d'âme un auditoire de guerriers francs devait suivre la narration d'une lutte comme celle-là, contre des ennemis qui étaient pour eux les plus redoutés et les plus redoutables ! Comme ils devaient trembler ! Comme ils devaient jouir ensemble du secours apporté par Clotaire à son fils, puis bientôt trembler à nouveau des périls nouveaux ! Comme ils devaient finalement triompher avec les vainqueurs[1] ! » Par la suite des temps, « au cours du VII^e siècle — pas avant l'an 630, s'entend, ou environ, — cet antique poème de la guerre saxonne de Clotaire I^er fut remanié et rapporté à Clotaire II, de plus fraîche mémoire[2] ». — Une difficulté de cette combinaison est que le *Liber historiae*, met en scène un fils de Clotaire qu'il appelle Dagobert ; or Clotaire II eut bien un fils de ce nom, mais non pas Clotaire I^er. Sans doute, on pourrait supposer, dit M. Rajna, que le poème primitif ne donnait pas de fils à Clotaire I^er et que la scène où on le voit secourir son fils n'a été introduite que dans un remaniement, « comme une nouveauté de l'action ». Mais, si elle avait manqué dans le poète primitif, M. Rajna ne pourrait plus se représenter l'émotion des auditeurs francs, tremblant du péril du jeune prince, puis jouissant du secours qu'il reçoit, « puis tremblant à nouveau des périls nouveaux ». Aussi M. Rajna pré-

1. *Le origini dell' epopea francese*, p. 116.
2. *Ibid.*, p. 129-130.

fère-t-il construire une autre hypothèse, la quatrième, que voici.

4° « Le plus vraisemblable, dit-il, est de supposer, ici encore, une substitution. Dagobert a pu prendre la place de l'un des fils de Clotaire Ier : peut-être de Sigebert [1] ». — Il y a une difficulté : comment saint Faron de Meaux a-t-il pu trouver place en ces épopées ? Aura-t-il figuré dans le poème primitif, au VIe siècle ? Non, puisqu'il n'était pas encore né. Ou seulement dans le remaniement, au VIIe siècle ? Mais qu'avait-il à voir avec les Saxons du temps de Clotaire Ier ? M. Rajna répond par une cinquième hypothèse, que voici :

5° Dans le poème primitif, il devait s'agir d'un autre Faron : « Une homonymie a très bien pu fournir un point de départ à l'identification, que le biographe de saint Kilien (ou d'autres peut-être avant lui) a accueillie un peu trop facilement [2]. »

6° De tout ce qui précède, il résulte, selon M. Rajna, que le *De Chlothario* ne nous représente pas une « cantilène », une courte chanson lyrico-épique, mais un fragment, un épisode détaché d'un long poème. Peut-être, quand on le récitait, « l'auditoire l'accompagnait-il, à la fin de chaque strophe, par un battement de mains général, par un cri, ou encore par un refrain proprement dit », comparable à l'*Aoi* de la *Chanson de Roland* [3]. Les dames de Meaux auront été inventées par

1. P. 130. « Spécialement, ajoute M. Rajna, s'il est vrai, comme le pensent quelques historiens contre l'autorité de Grégoire de Tours, que le partage du royaume entre les quatre fils de Clotaire survint avant la mort du vieux roi. »

2. P. 124.

3. P. 474.

Hildegaire. Son témoignage, fantaisiste par là, est vrai pour le reste, n'étant qu'un extrait de la Vie, perdue pour nous, de saint Kilien.

Ce système se résume ainsi. Léon Gautier, G. Paris, Darmesteter, ont eu tort de prendre les textes au pied de la lettre. Ils ont cru à tort que le double récit du *Liber historiae* et de la *Vita sancti Faronis* relatait :

une guerre heureuse,

de l'année 620 ;

ils ont cru à tort que ce récit célébrait Clotaire II,

et Dagobert,

et Faron de Meaux ;

et que notre principal témoin était Hildegaire, qui écrivait vers 869.

Selon M. Rajna, le double récit du *Liber historiae* et de la *Vita sancti Faronis* relate :

en apparence une guerre heureuse, en réalité une guerre désastreuse,

en apparence une guerre de l'an 620, en réalité une guerre des années 555, 556 ;

il célèbre en apparence Clotaire II, en réalité Clotaire I^{er} ;

en apparence Dagobert, en réalité Sigebert ;

en apparence, Faron de Meaux, en réalité un autre Faron ;

et notre principal témoin est en apparence Hildegaire ; qui écrivait vers 869, en réalité le biographe de saint Kilien, qui écrivait vers l'an 700.

On pourrait opposer aux hypothèses de M. Rajna certains doutes tirés de l'ordre des vraisemblances

Nous nous en tiendrons à quelques difficultés tirées de l'ordre des faits.

D'abord il n'explique pas la relation de modèle à copie qui est entre le *Liber historiae* et la *Vita sancti Faronis*. Ce n'est pas dans un poème franc ou roman du VII^e^ siècle que les deux écrivains ont pu trouver le tour singulier *nisi*. Le fait clair, certain, qu'Hildegaire a exploité le *Liber historiae*, M. Rajna ne l'a-t-il pas vu ? Toujours est-il qu'il n'en parle nulle part [1].

En outre, il est arbitraire de remplacer Hildegaire par un biographe de saint Kilien. En admettant qu'Hildegaire ait lu une Vie de saint Kilien, y a-t-il trouvé le récit des hauts faits de Faron [2] ? Pas plus peut-être qu'il n'a trouvé de tels récits dans la Vie de saint Columban, qu'il invoque ailleurs. Supposé pourtant qu'il dise vrai, ici par exception, et que ces chapitres de son ouvrage ne soient qu'un extrait d'une Vie de saint Kilien [3], de

1. Même silence significatif sur le rapport de la *Vita S. Faronis* au *Liber historiae* dans l'étude de M. Kurth, qui est solidaire de l'étude de M. Rajna.

2. On ignore même si ces deux saints furent contemporains. Nous n'avons guère d'autres raisons de le croire que l'affirmation d'Hildegaire (chap. 100-1), répétée dans le *Sancti Fiacrii elogium historicum* (*Annales sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saec. II, p. 599 ; cf. les *Acta sanctorum Bolland.*, t. VI d'août, p. 606). Les Bollandistes ont récemment publié (*Analecta Bollandiana*, t. XX, 1901, p. 435-444) la seule Vie de saint Kilien que l'on connaisse : en cette composition, qui est d'ailleurs de basse époque (voyez les *Analecta Bollandiana*, p. 433-4), saint Kilien est donné comme un contemporain de saint Vaast, lequel est mort en 540, une cinquantaine d'années avant la naissance de saint Faron.

3. D'ailleurs il ne le dit pas précisément, comme M. H. Suchier l'a justement fait remarquer (*art. cité*, p. 177 et suiv.), et comme M. Rajna l'a d'ailleurs reconnu depuis (*Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1895, p. 198, note 1).

quel droit attribuerait-on cette Vie au VII^e^ siècle plutôt qu'au IX^e^ ? Ce biographe de saint Kilien peut avoir été presque contemporain d'Hildegaire, auquel cas son témoignage n'aurait pas plus d'autorité que le sien. Nous ne connaissons le *De Chlothario* que par Hildegaire, et nous ne pouvons rien là-contre. Hildegaire reste seul responsable de ses dires, et nous ne pouvons empêcher que trois cent treize années séparent ses dires de la guerre de 556.

Une autre objection encore est celle que G. Paris a présentée en ces termes : « M. Rajna n'est pas bien sûr que le Faron du poème soit le Faron qui fut évêque de Meaux ; mais alors, comment explique-t-il le *per urbem Meldorum* ?[1] » C'est-à-dire : si même on accordait à M. Rajna tout ce qu'il demande, et quand une fois on aurait reconstruit à son gré un poème primitif dont les héros seraient non pas Clotaire II, mais Clotaire I^er^, non pas le futur saint Faron de Meaux, mais quelque autre Faron, il resterait encore inexplicable que ce poème primitif eût placé certaines scènes précisément dans la même ville que mentionne le *De Chlothario*, à Meaux. Pourquoi la Providence (*Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum*) aurait-elle tenu à faire passer par Meaux les hypothétiques ambassadeurs saxons ? Par quelle rencontre merveilleuse le Faron supposé pour les besoins du système, le premier Faron, aurait-il eu affaire en l'an 555 justement dans la ville qui, vers l'an 626, devait devenir la ville épiscopale d'un second Faron ? Et si,

1. *Romania*, t. XIII (1884), p. 606, note 3. Voir, pour d'autres critiques, p. 607, 611, 618.

faute de pouvoir l'expliquer, on admet que le poème primitif ne faisait point passer par Meaux les ambassadeurs, la phrase du Chant de Clotaire *Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum* est donc une fabrication d'Hildegaire. Mais, s'il a fabriqué cette phrase, quelle est la garantie d'authenticité des autres ?

V

Exposé des interprétations plus récentes : et que chacune rejette la plupart des assertions d'Hildegaire.

Ces difficultés ont induit plusieurs critiques à repousser le système de M. Rajna et à en proposer d'autres à la place. Ces systèmes nouveaux tendent, eux aussi, à trouver au *De Chlothario* un fondement dans l'histoire, car enfin un chant qui se donne pour historique doit, semble-t-il, retracer quelque événement historique : sans quoi, il faut bien qu'il soit apocryphe. Nous ne croyons pas légitimes les interprétations que nous allons passer en revue, et qui toutes ne retiennent qu'une faible part du témoignage d'Hildegaire : à notre sens, il faut ou l'accepter tout entier — ce que nul n'a plus osé faire depuis 1884 — ou le rejeter tout entier. C'est pourquoi nous nous en tiendrons désormais à exposer aussi fidèlement que possible les théories, sans les discuter.

Théorie de M. H. Suchier (1894)[1].

Hildegaire fait quelque part allusion à des vieillards

1. *Art. cité*. Cette théorie a été adoptée notamment par M. K. Voretzsch, *Die französische Heldensage*, 1894 (traduction

(*viri canitie lactea compositi*) qui lui auraient fourni sur Faron certains renseignements. C'est de leur bouche peut-être, selon M. Suchier, qu'il aura recueilli en sa jeunesse, vers l'an 800, le *De Chlotario*. C'était un long poème en français, fait de laisses assonancées, comme les chansons de geste. Il dérivait d'un plus ancien poème composé en langue franque vers l'an 700. L'original franc devait être fondé sur des légendes orales où s'étaient mêlés des souvenirs relatifs à la guerre de Clotaire Ier contre les Saxons en 555-6 et d'autres souvenirs plus récents, relatifs à une guerre de Clotaire II, non plus contre les Saxons en 620, mais contre les Bourguignons en 604.

En 604, en effet [1], l'armée de Clotaire II, commandée par son fils Mérovée et par son maire du palais Landri, eut affaire à l'armée de Thierri II, roi de Bourgogne, commandée par son maire du palais, Bertoald. Après divers incidents de guerre, Bertoald, assiégé dans Orléans, provoqua du haut des murs Landri à un combat singulier. Landri n'accepta point ; mais, à quelque temps de là, les deux armées se rencontrèrent près d'Étampes. La rivière du Louet les séparait. Elle fut franchie par les troupes de Bertoald et la bataille s'engagea. Bertoald renouvela alors son défi à Landri. Landri n'osa point le combattre lui-même. Mais Bertoald s'était trop éloigné du gros de ses troupes : il fut tué. Son armée remporta pourtant la victoire et Mérovée fut fait prisonnier.

B. Jofé, *La légende héroïque française*, 1901). Cf. Voretzsch *Epische Studien*, p. 17.

1. Frédégaire, livre VI, chap. 24-6.

Pour des raisons restées obscures, on aura mêlé, dit M. Suchier, à ces événements de l'an 604, Dagobert, bien qu'il soit né en 601 ; on y aura mêlé aussi Faron de Meaux, bien qu'il soit né sans doute peu avant 600, et, par confusion avec la guerre de Saxe des années 555-6, le Bourguignon Bertoald sera devenu le Saxon Bertoald [1].

Théorie de M. G. Körting (1894).

1° Il a dû exister au VII^e^ siècle des chants relatifs à la guerre de Clotaire I^er^ en Saxe et à un certain Faron, homme d'État, qui était peut-être comte de Meaux, et que d'ailleurs nul document historique ne mentionne. Ces chants devaient être en langue germanique, franque, ou, peut-être, burgonde [2].

2° D'autre part, M. Körting a remarqué dans la *Vita sancti Faronis* (chap. 104) cette jolie anecdote, l'une des rares qui soient jolies dans ce triste ouvrage. Un

1. G. Paris a écrit là-contre (*Romania*, t. XXIII, p. 442) : « Je ne puis absolument pas croire à ce transfert ; l'identité du nom de Bertoald est un point d'appui beaucoup trop faible, et comment croire qu'en un siècle (la guerre du maire Bertoald est de 604, le *Liber historiae Francorum* est antérieur à 727) les événements et les personnages aient été aussi complètement transformés ? » En outre, dit M. F. Lot (*ibid.*, p. 444), « le maire Bertoald est Bourguignon, et il serait bizarre qu'il eût été transformé en un roi saxon ennemi à Meaux, pays bourguignon ». C'est d'ailleurs M. F. Lot qui avait le premier (*Le Moyen Age* 1893, p. 141) proposé l'hypothèse qui met en cause le maire Bertoald ; mais il a déclaré depuis (*Romania*, t. XXIII, p. 444) qu'il n'y croyait plus.

2. *Art. cité*, p. 247.

jour, comme l'évêque Faron parcourait les rues de Meaux pour visiter les pauvres, il passa devant la prison. A sa vue, les prisonniers l'implorèrent, lui demandant de leur obtenir la grâce de la contrition. Ému, l'homme de Dieu leur dit : « Soyez pardonnés, car déjà vous vous repentez. » Aussitôt leurs chaînes, trop faibles pour supporter le poids de cette parole. tombèrent, brisées. Cet événement aura inspiré, dit M. Körting, un chant populaire, probablement en langue française. En ce chant, par suite d'une confusion entre l'évêque Faron et l'autre Faron (l'homme d'État hypothétique du temps de Clotaire Ier), les malandrins de la prison de Meaux auront été pris pour des ambassadeurs saxons. Les chants germaniques qui célébraient le premier Faron auront influé sur le chant français relatif au second. Ce chant français, dont Hildegaire nous a conservé la traduction, devait être un poème lyrique, puisqu'il était chanté par des femmes, non pas une chanson de geste : il n'intéresse donc l'histoire de l'épopée française qu'en ce qu'il s'y est mêlé des éléments pris aux vieux chants germaniques consacrés au plus ancien Faron.

Théorie de M. Gröber (1901).

M. Gröber mit d'abord en relief le fait qu'Hildegaire a pris au *Liber historiae* son récit fabuleux de la guerre de Clotaire II ; par suite tout ce qui dans sa narration encadre le *De Chlothario* est sans valeur. Reste le *De Chlothario* lui-même. Il n'a rien d'une épopée, n'intéresse en rien l'histoire des chansons de geste. Mais il a tous les caractères d'un poème de circonstance (*Zeit-*

gedicht) : « C'était une hymne panégyrique, qui ne racontait pas précisément un événement historique, mais le supposait connu de l'auditoire, et qui était donc contemporain de l'événement qui l'avait inspiré. » Quel pouvait être cet événement ? M. Gröber ne retient ni l'hypothèse de L. Gautier (historicité de la guerre de Clotaire II), ni celle de M. Suchier (le Bertoald bourguignon), ni celle de M. Körting (les malandrins de Meaux). Il croit qu'en 555 les Saxons auront réellement envoyé des messagers à Clotaire Ier, qu'ils auront été jetés en prison, puis délivrés par un personnage nommé Faron : de là le poème de circonstance. Plus tard, quand un autre Faron, l'évêque de Meaux, devint illustre, comme ce poème de circonstance se chantait encore, on l'appliqua à cet évêque. Hildegaire a pu l'entendre chanter à Meaux en sa jeunesse ; plus probablement, il l'aura trouvé dans une source écrite, peut-être dans une *Vita sancti Chilleni*.

Théorie de M. Bertoni (1908).

Selon M. Bertoni, Hildegaire n'a pas utilisé une *Vita sancti Chilleni*, mais une *Vita antiquior* de saint Faron. Les quatre dernières lignes du *De Chlothario* ne sont pas de la même époque que les quatre premières, mais datent du IXe siècle. L'original était un chant en langue germanique, relatif à la guerre de 555-556 ; à cette date, des ambassadeurs saxons à la cour de Clotaire Ier auront été réellement emprisonnés, convertis, délivrés. Mais M. Bertoni (et c'est en quoi surtout il se sépare de M. Gröber) n'a plus besoin pour les délivrer d'un homo-

nyme de Faron de Meaux. Il les fait délivrer par un « burgundofaro » quelconque (on sait que ce mot est un nom commun, qui signifiait « noble »). « *Faro de gente Burgundionum* est, écrit M. Bertoni, une mauvaise version de *burgundofaro.* »

Au terme de cette revue des théories, le lecteur remarquera qu'une seule, celle de Léon Gautier, accepte tout entier le témoignage d'Hildegaire. Les autres en rejettent chacune quelque chose, et, groupées, elles conspirent à le réduire et à l'exténuer. Plusieurs n'en retiennent guère que les huit lignes du *De Chlothario* ; encore en est-il trois (celles de M. Rajna, de M. Gröber, de M. Bertoni) qui ne parviennent pas à garantir l'authenticité de la phrase *Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum*. Le lecteur remarquera en outre que les trois plus récents interprètes, MM. Körting, Gröber, Bertoni, se rencontrent pour dire que le *De Chlothario* ne concerne en presque rien, ou en rien, l'histoire des chansons de geste.

VI

D'une interprétation opposée a toutes les précédentes et qui tient la cantilène de saint Faron pour un texte apocryphe.

G. Paris a écrit [1] : « Ce doit être une règle de critique que, quand un récit est en lui-même invraisemblable,

1. En son étude sur Jaufré Rudel (*Revue historique*, 1893).

il a besoin de plus de garanties qu'un autre, de preuves plus contemporaines et plus concordantes, pour se faire accepter comme vrai. Puis, c'est un procédé dangereux, qui n'a presque jamais donné de bons résultats, que celui qui consiste à conserver d'un récit, dont rien d'ailleurs n'atteste l'authenticité, et où il y a des erreurs manifestes, ce qui n'est pas absolument démontré faux ; cela rappelle les errements de l'ancien rationalisme, qui, prenant un récit miraculeux, en retranchait le merveilleux, ou l'expliquait par une simple exagération, pour garder un prétendu noyau historique, tandis que le plus souvent le récit n'était né qu'en vue de ce merveilleux et n'avait aucune existence au dehors... On n'a pas le droit d'ajouter foi à ce qu'on ne peut vérifier dans une narration où tout ce qu'on peut vérifier est faux. »

Plusieurs critiques, faisant application de ces pensées au *De Chlothario*, se sont demandé si par hasard Hildegaire ne l'aurait pas simplement tiré de son imagination ; cette hypothèse ne saurait faire injure à un écrivain de qui chacun reconnaît qu'il a tiré de son imagination à peu près tout le reste de son ouvrage. C'est M. L. Traube qui le premier, à notre connaissance, a osé l'exprimer, en 1892 : « Hildegaire, dit-il, a traduit en prose rimée son original roman, *si tant est qu'il ait eu un original*[1]. » M. Bruno Krusch d'autre part, à plusieurs reprises depuis 1894[2], et M. H. Bresslau, en 1896[3], ont nié

1. Dans un compte rendu du livre de M. Manitius, *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie* (*Zeitschrift für deutsches Altertum*, 1892, p. 210).

2. *Neues Archiv*, t. XIX (1894), p. 250, et t. XX (1895), p. 240 ; *Scriptores rerum merovingicarum*, t. V (1910), p. 175-7 ; cf. p. 788.

3. *Neues Archiv*, t. XXI (1896), p. 318.

l'existence de cet original. Sur quoi l'on ne peut s'empêcher de remarquer que ces érudits, tous trois éditeurs des *Monumenta Germaniae*, bien indifférents aux chansons de geste et aux théories des romanistes, mais versés entre tous dans la connaissance des textes mérovingiens et carolingiens, ne semblent pas autrement frappés de la singularité de celui-ci : familiers qu'ils sont avec les procédés des chroniqueurs et hagiographes de ces temps, ils les reconnaissent ici, et, semble-t-il, sans effort.

M. Bruno Krusch, le seul de ces érudits qui ait motivé son opinion, a montré que, si l'on compare le vocabulaire, la syntaxe, le style du *De Chlothario* avec le vocabulaire, la syntaxe, le style des autres parties de la *Vita sancti Faronis*, il y a identité[1] ; et par là

1. Voici les rapprochements de M. Krusch (*Scriptores*, t. V, p. 176-7) : « Les chapitres 71-76 sont écrits dans la langue qu'Hildegaire s'était fabriquée. Les vers ne semblent pouvoir se ramener à aucun rythme et à aucun mètre ; ils présentent seulement des assonances en *-orum* et en *-onum* ; mais Hildegaire s'est servi çà et là de ce langage assonancé ; voyez, par exemple, chap. 79 : *Accessit quasi reus pro reo — et debitor proximus pro extraneo... Stetit quasi accusatus in judicio — ne ferveret lux sine misericordia in proximo.* Au chap. 97, il emploie les mêmes assonances en *-orum : Similiter quoque ex gente* Scottorum *quam plurimi — accelerabant et sic religio* monachorum *— novit habere initium — in gente* Francorum. — Le tour *canere est* pour *canendum est* était très familier à Hildegaire (chap. 108 : *critque mentes* (*!*) *auditorum ab intentione quiescere* pour *mentibus quiescendum erit*), et, dans le seul chap. 50, on recueille ces exemples : *est accelerare, est sanare, ire est = eundum est lacrimis ;* dans ce même chapitre se trouve aussi le mot *provenire* (*quod si hanc medelam senseris provenire*). Le vers *Faro ubi erat princeps*, étant dépourvu d'assonance, a été considéré comme une glose par plusieurs critiques, qui ont voulu le retrancher ou au moins le déplacer ; mais l'in-

tombe l'hypothèse qu'Hildegaire aurait emprunté le *De Chlothario* soit à une Vie de saint Kilien, soit à une autre source latine quelconque. « *Quibus expositis*, dit alors M. Krusch, *nescio an probaverim Hildegarium ipsum esse poetam, versusque rusticos una cum Vita Faronis a. 869. demum compositos esse, neque canis illis saeculis, quibus temere attribuuntur.* »

On dira : il reste possible qu'Hildegaire ne soit qu'un traducteur, qui aura gardé en traduisant, comme il arrive, ses habitudes de style. Il se peut, en effet ; mais ceux qui soutiennent cette opinion devraient avoir à cœur d'expliquer ceci : si Hildegaire avait sous les yeux un original français, pourquoi a-t-il mis dans sa traduction *canere*, et non *cantare*, mot d'aussi bonne latinité, et que son modèle français devait lui suggérer ? Pourquoi *urbem* et non *civitatem* ? De même pour *inclytus*, *instinctu*, *transeunt*, *interficiantur*, etc.

En l'hypothèse où Hildegaire serait le premier et le seul poète du *De Chlothario*, il est facile de se représenter à quelles fins il l'aura composé. Il voulait, dit M. Krusch [1], produire à l'appui de ses inventions quelque

version *Faro ubi erat* est aussi contraire à l'usage de l'ancien français qu'elle est conforme aux habitudes maniérées de la langue d'Hildegaire... Quant au mot *princeps*, qui a aussi semblé suspect aux critiques, Hildegaire l'applique de nouveau plus loin à saint Faron, en disant que Faron méprisa les délices du *principatus*.»

1. *Neues Archiv*, t. XIX, p. 250. Cf. *ibid.*, t. XX, p. 240 : « M. H. Suchier conteste énergiquement les tentatives de MM. Rajna et Kurth pour déduire des vers d'Hildegaire l'existence d'une épopée populaire en français au temps des Mérovingiens. A mon avis, ces vers ne doivent pas davantage être tenus pour des fragments d'une épopée populaire carolingienne, mais comme un document produit par Hildegaire à l'appui de son dire **que**

chose qui ressemblât à un document. On peut préciser, comme voici, semble-t-il, cette explication, que M. Krusch n'a fait qu'indiquer en quelques lignes. Hildegaire savait que Faron avait dû vivre à la cour de Clotaire II, et ne savait rien de plus. Il lui fallait pourtant lui prêter un rôle à cette cour, raconter quelque chose. Il interrogeait sa source, le *Liber historiae* ; le *Liber historiae* ne répondait rien. Mais, à défaut d'une mention quelconque de Faron, Hildegaire y trouvait la guerre de Saxe, le combat fantastique de Clotaire et de Bertoald, l'épisode des Saxons mesurés à l'épée. Il se formait ainsi la représentation d'une époque violente et barbare : dans le même goût violent et barbare, il imagina l'anecdote des ambassadeurs insolents, jetés en prison ; elle lui permettait d'attribuer à Faron un rôle de sage conseiller et, par surcroît, de le glorifier comme le premier apôtre de la Saxe [1]. Mais il fallait autoriser son anecdote ; il a donc produit ce grave document : un chant de l'époque. C'est par un procédé analogue que l'auteur de la *Chronique de Turpin* allègue trois distiques latins, composés, dit-il, par Charlemagne lui-même sur la mort de Roland [2]. Ces vers de Charlemagne se présentent avec

Faron aurait joué un rôle politique, alors que sa source, le *Liber historiae Francorum*, ne disait rien de ce rôle ; ce document est par suite fort suspect d'être un faux. »

1. Les titres des chapitres de la *Vita* indiquent bien cette intention d'Hildegaire : « *Cap. 74 : Qualiter s. Faro legatos Saxonum consiliis liberaverit praedicationum... — Cap. 76 : Quod sic primitias christianitatis beatus Faro Germaniae miserit... — Cap. 78 : Quod etiam tantae apud regem gratiae esset Faro ut ei conjungeretur carmine publico.* »

2. Ed. Castets, chap. XXV.

autant de garanties que les vers des femmes de Meaux, et la preuve en est que les romanistes ajoutèrent autant de foi au dire du faux Turpin qu'au dire d'Hildegaire, jusqu'au jour où Dümmler leur remontra que ces vers de Charlemagne ne pouvaient pas être des vers de Charlemagne, vu que le faux Turpin les avait plagiés de Fortunat.

Les défenseurs d'Hildegaire font pourtant grand état de l'argument que voici. Sa narration, disent-t-ils, développe un thème poétique bien connu, celui de l'ambassade insolente : des messagers portent un défi à un roi ennemi ; le roi s'irrite, veut les tuer ; un sage conseiller intervient et les sauve. Ce thème, disent-ils, est l'un des « moules » communs à l'épopée germanique et aux chansons de geste : on le retrouve dans *Roland*, *Aiol*, *Otinel*, dans *Aspremont* surtout, en une scène qui ressemble à celle de la *Vita Faronis*. Supposé donc qu'Hildegaire ait fabriqué lui-même son récit, il restera encore qu'il l'a combiné sur le modèle et à l'instar des poèmes en langue vulgaire de son temps, émanés eux-mêmes des chants héroïques de la Germanie.

L'argument n'est pas aussi résistant qu'il peut sembler. D'abord, le thème de l'ambassade insolente est d'invention facile. De même que, dans les récits des explorateurs en Afrique, les messagers des blancs sont communément reçus à la cour des rois nègres comme les ambassadeurs saxons à la cour de Clotaire, de même il n existe guère, dans une nation quelconque, de poésie héroïque où ne se rencontrent de telles scènes. Si l'on en veut un bel exemple, et qui ne dérive pas de la poésie germanique, on n'aura qu'à se rappeler l'ambas-

sade de Tydée auprès d'Étéocle, au chant II de la *Thébaïde* de Stace : on croirait lire une chanson de geste. Mais prenons le récit même d'*Aspremont* [1], puisque c'est lui que l'on ne cesse de rapprocher de la *Vita Faronis*, et voyons si la ressemblance est réelle.

A Aix , un jour de Pentecôte, Charlemagne tient sa cour. La fleur de sa baronie l'environne. A l'heure du repas, devant les tables dressées, voici venir, en armes sur son destrier, un chevalier sarrasin. Il met pied à terre et parle à Charlemagne. Il vient d'Italie porter à l'empereur le défi de son maître, le roi païen Agolant. Ses paroles sont fières, outrageuses :

Charles l'entent, a poi ne part d'iror,
Ferir le volt, quant dus Naimes i cort :
« Merci, biau sire, por Deu le creator !
Ja le tenroient a mal tuit li plusor. »
Dist l'emperere : « Il ment, li lecheor !
Or poez dire Agolant, vo signor,
Qu'a quatre mois m'avra d'ui en cest jor :
En Aspremont porterai m'oriflor. »

Le Sarrasin (son nom est Balan) a dit son message : il n'a plus que faire parmi les chrétiens ; courtoisement, il demande à Charlemagne congé de s'en retourner. Mais sa hardiesse a séduit les barons ; ils lui font accepter trois beaux destriers en présent, obtiennent qu'il restera comme leur hôte à la cour, au moins jusqu'au lendemain. A l'heure du repas, on jette sur ses épaules un riche

1. *La Chanson d'Aspremont, publiée d'après le texte du manuscrit de la Bibliothèque impériale fr. 2495, par F. Guessard et L. Gautier* [Spécimen de la collection des Anciens poètes de la France], Paris, 1855.

manteau de soie ; on lui porte l'aiguière, et Naime le sert, tandis qu'il lave ses mains. On l'assied en face de l'empereur ; durant le festin, il regarde, écoute, s'émerveille ; tant de noblesse et tant de courtoisie l'émeuvent ; il admire les belles coutumes des chrétiens. Les tables levées, Naime l'héberge dans sa propre chambre, et toute la nuit l'endoctrine, lui parlant de la foi chrétienne, qui déjà séduit le Sarrasin ; mais le Sarrasin n'en laisse rien paraître, voulant rester un messager loyal, et défend ses dieux ;

Toute nuit ont estrivé et tancié.

Au matin, les deux nouveaux amis se séparent. Balan reprend la route de son pays ; mais souvent il se retourne sur son cheval pour regarder encore la cité chrétienne, regrettant Charles et sa baronie :

Plusor foïes s'est Balanz regardez,
Karle regrette et son riche barné
Et les François qui tant ont de biauté.

Ce sont là, assure-t-on, les mêmes motifs, les mêmes personnages que dans la *Vita Faronis* : Charlemagne est Clotaire ; Balan tient le même rôle que les messagers saxons ; Naime et Faron : il passe la nuit à parler de la foi chrétienne au Sarrasin, comme Faron aux Saxons.

Remarquons, au contraire, que la belle scène d'*Aspremont* est la combinaison ingénieuse de deux thèmes qui se rencontrent, chacun isolément, dans les chansons de geste : thème du fier messager de qui le courage force l'admiration de ses ennemis (exemple : Ganelon à Sara-

gosse), et thème du païen que séduisent la prouesse et la courtoisie des Français, qui se prend pour l'un d'eux de tendresse, et qui, pour l'amour de lui, se fait chrétien (exemple : Fierabras et Olivier). Ce dernier motif tout au moins ne vient assurément pas des forêts de la Germanie, car il suppose un développement français des idées françaises de courtoisie et de chevalerie. Ce chevaleresque Balan qui se donne spontanément, sans d'ailleurs l'avouer, à la foi chrétienne, a-t-il rien de commun, en vérité, avec les piteux envoyés saxons de la *Vita sancti Faronis*, qui acceptent le baptême au fond de leur cachot, par crainte d'être tués le lendemain ? Le bon tour que joue Faron de les baptiser en secret, cette ruse pieuse, est-ce l'invention d'un poète héroïque ? n'est-ce pas plutôt celle d'un homme d'église ? L'une des meilleures raisons qu'on ait de croire avec M. Krusch que le bon Hildegaire a le premier inventé son historiette, c'est qu'elle sent la sacristie.

Il restera du moins, dira-t-on, que, son dessein n'étant assurément pas de mystifier les érudits modernes, mais d'inspirer confiance à ses lecteurs du IX^e^ siècle, ceux-ci devaient connaître des chants analogues à ceux dont il parle. De son temps, les hommes et les femmes devaient donc chanter des chants guerriers ; sans quoi, comment aurait-il pu espérer que ses lecteurs ajouteraient foi à son invention ? et lui-même, où en aurait-il seulement pu trouver l'idée ?

Pour répondre, il suffira de rappeler que les femmes de Meaux qu'il met en scène ne sont point censées chanter et danser de son temps, en l'an 869, mais en ces âges reculés, étranges, fertiles en prodiges, où lui-

même et les hagiographes qu'il avait lus transportent leurs lecteurs : son récit se place au temps où saint Columban se faisait rapporter par un corbeau les gants qu'il avait perdus ; au temps où le même saint faisait avec un ours le pacte de partager avec lui les fruits d'une forêt ; au temps où une prière de saint Faron vidait en un clin d'œil la prison de Meaux ; au temps où les rois vainqueurs massacraient dans les pays vaincus tous ceux qui dépassaient la hauteur de leur épée. Hildegaire venait de lire de tels récits, de les exploiter, d'en inventer de semblables, du même coloris. Pour lui-même, pour ses lecteurs une fois placés en un tel état d'imagination, devait-il sembler si surprenant que ces guerriers exterminateurs de Saxons fussent célébrés à leur retour par des chœurs de femmes dansantes ?

Des guerriers qui déterminent par un procédé sommaire l'âge des habitants d'un pays vaincu et qui tuent tous les mâles au-dessus de tel âge, on en trouve de semblables dans la Bible. Or, dans la Bible, les guerriers sont aussi célébrés, quand ils reviennent de la bataille, par des chœurs de femmes dansantes. Nous ne sommes pas bien sûrs que, soit au temps d'Hildegaire, soit au temps du premier Clotaire, soit au temps du second Clotaire, les femmes de Meaux aient chanté des cantilènes ou des épopées ; mais nous nous rappelons qu'après le passage de la Mer Rouge, Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, et toutes les femmes d'Israël, dansant et jouant du tambourin, chantèrent ce cantique à l'Éternel :

« Je chanterai à l'Éternel, car il a fait éclater sa gloire ;
Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier... »

Et nous nous rappelons que les femmes « chantèrent en dansant au son du tambourin », quand David revint, victorieux. « Elles chantaient et se répondaient les unes aux autres et disaient :

« Saül a frappé ses mille,
Et David ses dix mille. »

Nous nous rappelons encore le cantique de Déborah (pourquoi ne l'appellerait-on pas la cantilène de Déborah ?) et nous nous rappelons aussi Judith, à son retour du camp d'Olopherne : « Toutes les femmes Israëlites accoururent pour la voir. Elles la bénirent et se formèrent en chœurs dansants en son honneur... Et Judith conduisit toutes les femmes en chœurs dansants, et tous les Israëlites suivirent en armes, portant des couronnes et chantant des hymnes. Et Judith entonna le chant de louange qui suit, et tout le peuple joignit sa voix à la sienne. Elle dit :

« Entonnez un cantique au son du tambourin ;
Chantez à mon Seigneur avec des cymbales ;
Composez-lui un psaume nouveau... »

Non que nous prétendions par là déterminer la source d'Hildegaire. De quel texte de l'antiquité sacrée ou profane, de quelle description de mystères païens, ou de quel *carmen saeculare*, ou de quelle vie de saint a-t-il tiré l'idée de ses chœurs de femmes ? Nous ne savons pas ; mais il n'est pas nécessaire, en vérité, qu'il l'ait tirée du spectacle de la réalité contemporaine.

VII

Conclusion.

Comment conclure ? Nous avons exposé fidèlement toutes les opinions. Le lecteur choisira entre elles. Pour nous, nous nous abstiendrons de dire avec le plus récent interprète de la *Vita sancti Faronis*, M. Bruno Krusch, que le témoignage d'Hildegaire est nul, et avec l'un de ses plus anciens interprètes, Adrien de Valois : *Relatio rei rem ipsam destruit*. Mais nous nous garderons aussi de dire avec Léon Gautier que le *De Chlothario* est « le plus riche et le plus sûr trésor des romanistes ». Nous dirons seulement qu'il faudrait qu'une théorie quelconque, celle-ci ou celle-là, de l'origine des chansons de geste fût bien démunie de textes, bien dépourvue de preuves, si elle ne pouvait subsister sans l'appui d'un tel document.

S'IL EST VRAI QUE LES CHANSONS DE GESTE SONT D'ORIGINE GERMANIQUE

S'IL EST VRAI QUE LES CHANSONS DE GESTE SONT D'ORIGINE GERMANIQUE

Si l'on convient que la soi-disant cantilène de saint Faron n'est rien qu'une pauvre chose apocryphe, ou si l'on reconnaît tout au moins que ce texte a compromis plutôt que servi les théories qui l'ont revendiqué, comment combler l'immense intervalle qui sépare la plus ancienne chanson de geste conservée, la *Chanson de Roland*, de ses modèles supposés du temps de Childebert ou de Mérovée?

Pour relier ceci à cela, l'hypothétique épopée mérovingienne à la *Chanson de Roland*, où sont les textes? On en invoquait quelques-uns jadis, une certaine cantilène de saint Doctrovée, un certain *Ludwigslied*, dont personne aujourd'hui n'ose plus faire état; les autres, le témoignage de l'Astronome limousin, et celui d'Ermold le Noir, et celui du prétendu Bertolai, et celui du Fragment de la Haye, et celui de la *Vita sancti Wilhelmi*, sont sans valeur[1].

Mais l'hypothétique épopée mérovingienne elle-même

1. Le texte de la *Vita Sancti Wilhelmi*, parce qu'il ne date que du XII^e^ siècle ; le Fragment de La Haye, parce qu'il ne date que du XI^e^ ; les trois autres, pour les raisons que nous avons exposées en notre t. I, p. 171, en notre t. II, p. 349, en notre t. III, p. 195.

où est-elle? Ceux qui croient en retrouver des vestiges dans les quelques fables racontées de Clovis ou de Chilpéric par les Grégoire de Tours et les Frédégaire, ne seraient-ils pas les dupes de la même illusion que Niebuhr quand il extrayait des narrations analogues de Tite-Live une chimérique épopée romaine? et M. Bruno Krusch n'aurait-il pas raison, lui qui soutient qu'à la racine des récits légendaires des chroniqueurs mérovingiens on ne trouve jamais rien que de la *gelehrte Combination*, des combinaisons érudites, pareilles à celles qui provoquèrent de leur part la fable des origines troyennes des Francs[1]? Nous n'aurons garde d'exprimer ou même de nous former sur la question une opinion ferme. Si l'on maintient que les Francs ont dû apporter avec eux de la Germanie des chants nationaux, et qu'ils ont dû célébrer leurs rois en des poèmes épiques à l'époque mérovingienne, et que ces poèmes épiques furent précisément les « barbara et antiquissima carmina » que Charlemagne rassembla en un recueil, nous n'y contredisons pas. Mais c'est aux germanistes qu'il appartient d'étudier cette poésie germanique. Elle ne commencerait à nous concerner que si l'on avait apporté la moindre raison de croire que nos romans du XII^e^ siècle en dérivent.

L'hypothèse d'une telle filiation ne choquait pas trop vivement aux temps où chacun admettait que Guillaume, Ogier, Roland, etc., avaient été célébrés par des poèmes en langue vulgaire dès l'époque de Charlemagne : des derniers chroniqueurs mérovingiens à Charlemagne il ne s'écoule après tout que cent ans à peine. Mais s'il ressort

1. Voir le *Neues Archiv*, t. XIX (1894), p. 250.

à l'évidence de tout cet ouvrage que ni Guillaume, ni Ogier, ni Roland, ni Charlemagne n'ont été célébrés par des poèmes en langue vulgaire avant le XI^e^ siècle, c'est un hiatus de trois ou quatre cents ans qui se creuse entre les plus anciens romans de chevalerie français et les poèmes germaniques des âges mérovingiens. Trois ou quatre siècles où se serait déployée, dit-on, une ample et puissante et riche activité poétique : pas un bout de texte n'en fait mention.

A défaut de textes, on invoque certaines analogies entre l'épopée germanique et les chansons de geste. On trouvera le plus copieux recueil de ces rapprochements en deux chapitres du livre de M. Rajna, intitulés l'un *Moules communs à l'épopée carolingienne et à la mérovingienne* (p. 245-273), l'autre *Épopée française et épopée germanique* (p. 397-456). Dans son *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur* (Halle, 1905), livre d'ailleurs précieux et qui est à bon droit devenu le vade-mecum des étudiants des universités allemandes, M. Carl Voretzsch, résumant ces chapitres de M. Rajna, en a extrait les rapprochements les plus significatifs, et a écrit : « Sans la légende allemande et sans l'épopée allemande, la naissance de l'épopée française serait chose inconcevable. Toute une série de grands thèmes narratifs, thème du messager qui s'en va conquérir pour son seigneur une fiancée lointaine, thème du bannissement d'un prince qui rentre ensuite dans son pays avec l'aide de ses fidèles etc.. — de nombreux motifs épisodiques, motif de l'invulnérabilité du héros, motif de la fidélité du vassal à son seigneur, motif de la lutte entre deux peuples dénouée par un duel entre deux chefs, — maints types et maintes

figures, type du vieux conseiller, type du fidèle frère d'armes, type du roi des nains secourable, esprits des airs, esprits des eaux, terribles géants adversaires des héros, — voire même certaines formules de narration et certains traits de détail, comme l'usage de donner des noms aux chevaux et aux épées, — tous ces éléments de l'épopée française proviennent d'une tradition germanique et, en première ligne, d'une tradition franque »[1].

Nous ne saurions méconnaître que ces thèmes, ces motifs et ces personnages se rencontrent en effet à la fois dans nos chansons de geste et en des romans allemands (d'ordinaire d'ailleurs plus récents que nos chansons de geste). Mais il est permis de s'étonner qu'on les tienne pour spécifiquement germaniques. Le thème de la quête d'une fiancée lointaine est germanique, dit-on : faudra-t-il donc faire honneur aux Germains d'avoir inventé la légende de Tristan? Le thème du bannissement (ce que les folkloristes appellent l' « Expulsion and Return formule ») est germanique, dit-on : mais A. von Hahn, qui l'a spécialement étudié, le retrouve dans les légendes de Persée, d'Amphion et Zèthos, de Pelias et Neleus, etc. ; et David est-il un Germain? Les personnages invulnérables de nos romans doivent, dit-on, leur invulnérabilité à la poésie germanique : Achille, pourtant, était invulnérable. C'est de la Germanie, dit-on, que vient le motif d'une lutte entre deux peuples que dénoue un duel entre deux chefs : pourtant le duel d'Énée et de Turnus dénoue dans l'*Énéide* la lutte des Troyens et des Rutules. Le type du vassal fidèle, et celui du vieux con-

1. *Ouvr. cité*, p. 48.

seiller, et celui du fidèle frère d'armes proviennent, dit-on, d'une tradition germanique : peut-on imaginer pourtant que la poésie héroïque d'un peuple quelconque puisse se passer de personnages tels que le fidèle Achate et le fidèle Pylade, tels que le vieux Nestor, tels qu'Achille et Patrocle, tels que Nisus et Euryale? Quant aux géants adversaires des héros, Polyphème, Capanée, Goliath doivent-ils rien à la Germanie? et quant aux esprits des airs et des eaux qui apparaissent parfois dans les chansons de geste, est-il vraisemblable qu'ils viennent de la forêt germaine, quand les noms dont nos romans les nomment *fée*, *nain*, *nuiton* etc., sont tous des noms latins ?

Pour expliquer que de tels thèmes, motifs et personnages se rencontrent à la fois en des romans français et en des romans allemands, nous remonterions pour notre part bien au delà des Mérovingiens de Grégoire de Tours, et bien au delà des Germains de Tacite, et bien au delà des Grecs d'Hérodote : jusqu'aux hommes de la période moustérienne. Les savants de l'école de Max Müller ne comparaient entre elles que trois ou quatre mythologies supérieures et laissaient en dehors de leurs spéculations l'immense domaine du folklore : c'étaient des simplificateurs. En 1859, l'indianiste Benfey prétendit que tous les contes européens et asiatiques dérivaient d'un réservoir unique, qui était l'Inde : c'était un simplificateur. Le mirage mérovingien qui déçoit les critiques de nos romans de chevalerie provient d'une simplification analogue. Nous tenons prête, pour la publier au besoin, une discussion détaillée des arguments par lesquels on a prétendu germaniser les chansons de geste ; mais on

comprendra que pour l'instant, las de démontrer des vérités purement négatives, nous nous abstenions de les critiquer un à un.

Certes il y a du germanique dans les chansons de geste : pour autant et au même sens qu'il y avait du germanique dans le langage, dans les institutions et dans les mœurs des Français de l'Ile-de-France au temps de Louis le Gros et de Philippe-Auguste. Cela dit, les romans français sont des romans français, et la trop célèbre formule d'Uhland : « L'épopée française, c'est l'esprit germanique dans une forme romane » nous semble excessive. Sans doute elle doit sa fortune à l'honneur que lui fit Gaston Paris de la prendre à son compte en 1868 ; mais on oublie trop que depuis 1868 Gaston Paris l'a maintes fois entourée d'atténuations, jusqu'à la renier presque, pour y substituer, par exemple, en 1901, cette autre formule, qui dit à peu près le contraire : « L'épopée allemande et la française, si elles présentent certains traits communs, sont en général parfaitement indépendantes *et comme esprit et comme forme*[1]. » Si Gaston Paris avait retranché de cette phrase les mots « en général », il aurait exprimé une vérité toute vraie.

1. *Journal des savants*, octobre 1901 ; article recueilli dans ses *Mélanges de littérature française au moyen âge* publiés par Mario Roques, I, 1910, p. 28.

L'HISTOIRE

DANS LES

CHANSONS DE GESTE

L'HISTOIRE
DANS LES CHANSONS DE GESTE

I. Liste des personnages de chansons de geste qui sont des personnages historiques.

II. En quelle mesure cette liste mérite confiance.

III. Comment s'y prendre pour l'interpréter.

IV. Examen comparé des cas divers des divers personnages.

V. Résultats.

Les érudits n'ont pas cessé depuis soixante ou quatre-vingts ans de fouiller les chroniques mérovingiennes et carolingiennes à l'effet d'identifier les personnages de nos romans à des personnages historiques. Il est temps de faire le bilan de ces recherches. Je dresserai une liste des identifications que je tiens pour vraies, la première qu'un critique se sera risqué à dresser. Sans doute, si l'on « dépouille » les ouvrages d'ensemble que nous possédons sur les chansons de geste, on voit ce qu'un G. Paris ou un Gröber, ce qu'un Nyrop ou un Phil.-Aug. Becker ont pensé de l'historicité de maintes légendes ; on discerne à peu près quelles hypothèses de leurs devanciers ils ont accueillies ou rejetées ; il est donc possible d'extraire de leurs livres de quoi composer des listes analogues à la nôtre. Mais ces auteurs nous laissent parfois dans l'incertitude : quand ils ne font pas état de telle tentative d'identification, est-ce désaveu de leur part ?

est-ce simplement oubli ou indécision ? On ne sait pas. Au contraire, je déclare ici que j'ai lu et médité presque tous les travaux parus jusqu'en 1912 ; que je crois connaître toutes les identifications proposées ; que j'introduirai dans ma liste toutes celles qui me semblent justes ; et que, s'il en est que je passe sous silence, ce n'est pas que je les ignore, ni que je réserve mon jugement sur elles, c'est que je les crois incertaines ou erronées. Une telle liste, qui décevra maints auteurs d'identifications, m'attirera, je le sais, des inimitiés. Mais qu'y faire?

I

Liste des personnages de chansons de geste qui sont des personnages historiques.

Cinquième siècle.

1. Clodoveu (Cloovi), *Clovis*, † 511.

Septième siècle.

2. Loteire, *Clotaire II*, † 629.
3. Dagonbert, *Dagobert I*er, † 639.
4. Anseïs, *Ansegisilus, père de Pépin II*, † *après* 685.

Huitième siècle.

5. Charles Martel, † 741.
6. Heldri, *Chilpéric II*, † 720.
7. Rainfroi, *Raginfred*, *maire du palais de Neustrie*, † *après* 720.
8. Yon de Gascogne, *Eudon d'Aquitaine*, † 735.
9. Gaifier de Bordeaux, *Waifarius*, *duc d'Aquitaine*, † 768.

10. Pépin, *le Bref*, † 768.
11. Carloman, *frère de Pépin le Bref*, † 754.
12. Berte, *mère de Charlemagne*, † 752.
13. Charlemagne, † 814.
14. Desiier, *Desiderius*, *roi des Lombards*, † *après* 774.
15. Ogier, *Autcharius*, † *après* 774.
16. Beneoit, *écuyer d'Ogier*, *personnage enterré à Meaux à une date incertaine.*
17 et 18. *Les deux fils de Carloman, frère de Charlemagne.*
19. Guiteclin, *Witikind*, † 807.
20. Roland, † 778.
21. Turpin, *Tylpinus*, *archevêque de Reims*, † 788 *ou* 794.
22. Englebert, *Angilbert*, † 814.
23. Seguin de Bordeaux, *Sewinus*, *qui fut comte de Bordeaux peu après* 778, *ou l'un de ses deux homonymes*, *qui furent comtes de Bordeaux au IX^e^ siècle.*
24. Estormi de Beorges, *Sturminius*, *comte à Bourges peu après* 778.
25. Guillaume, *comte de Toulouse*, † 812.
26. Guibourc, *femme du précédent*, † *avant* 804.
27. Desramé, *peut-être l'un des princes musulmans qui s'appelèrent Abd-er-Rahmân du VIII^e^ au XI^e^ siècle.*

NEUVIÈME SIÈCLE.

28. Louis, *le Pieux*, † 840.
29. Rispeu de Bretagne, *Erispoe*, *roi de Bretagne*, † 857.
30. Salomon, roi de Bretagne, † 874.
31. Charles, *le Chauve*, † 877.

32. Girard, *régent du royaume de Provence*, † *entre* 877 *et* 879.
33. Berte, *femme du précédent*.
34. Badilon, *peut-être moine à Vézelay*, *vers* 880.
35. Ganelon, *peut-être Wanilo, archevêque de Sens*, † *après* 866.
36. Louis, *III, roi de France*, † 882.
37. Gormond, *le viking Gudrum*, † 890.
38. Guillaume, *peut-être Guillaume, duc d'Aquitaine, abbé de Saint-Julien de Brioude*, † 918.

Dixième siècle.

39. Louis, *IV, d'Outremer*, † 954.
40. Raoul de Cambrai, *Raoul de Gouy*, † 943.
41. Aalais, *mère du précédent*, † *après lui*.
42. Herbert de Vermandois, † 943.
43. Wedon de Roye, *fils du précédent*.
44. Herbert d'Hirson, *fils d'Herbert de Vermandois*.
45. Ernaut de Douai, *contemporain d'Herbert de Vermandois*.
46. Bernard de Rethel, *id*.
47. Ybert de Ribemont, *Elbertus, bienfaiteur de l'abbaye de Waulsort*, † *après* 988.
48. Altumajor de Cordres, *Almanzor de Cordoue*, † 998 *ou* 1001.
49. Jofroi d'Anjou, *Geoffroi I^er^*, † 984, *ou l'un de ses successeurs du même nom*.
50. Richard de Normandie, *Richard I^er^*, † 996.
51. Huon du Maine, *peut-être l'un des cinq comtes du Maine qui ont porté ce nom entre* 900 *et* 1090.
52. Heloïs de Peviers, *Heluys, dame de Pithiviers, vers la fin du X^e^ siècle*.

53. Kenu d'Engleterre, *Canut Ier, d'Angleterre*, † 1036, *ou Canut II*. † 1041.
54. Landri de Nevers, † *vers* 1028.
55. Huon Chapet, *Hugues Capet*, † 996 [1].

II

En quelle mesure cette liste mérite confiance.

Chacun reconnaîtra dès le premier examen que cette liste ne contient guère que des identifications indiscu-

1. J'aurais doublé cette liste si j'y avais admis des personnages de la fin du XIe et du XIIe siècles. Mais ces noms n'offrent nul intérêt. Quand un romancier d'aujourd'hui baptise un personnage de son invention, si ce personnage est un roi d'Espagne, il l'appellera Alphonse plutôt que Nicolas, et, si c'est un tsar de Russie, Nicolas plutôt qu'Alphonse ; il appellera volontiers un duc de Montmorency Mathieu, un prince de Galles Édouard. Ce procédé, banal de tous les temps, a été employé aussi par les auteurs des chansons de geste. M. F. Lot, par exemple, en une belle étude sur *l'Elément historique de Garin le Lorrain* (*Mélanges G. Monod*, 1896), a montré que cet élément historique se réduit à zéro, car l'action, placée aux temps de Charles Martel et de Pépin le Bref, est tout imaginaire ; néanmoins vingt-deux personnages, Droon d'Amiens, Huon de Saint-Mihiel, Guichard de Beaujeu, etc., y portent des noms de personnages réels du XIe et du XIIe siècle. Il en est de même pour les personnages d'arrière-plan de quelques autres chansons de geste, *Gormond* par exemple. Les poètes ont simplement pris dans la vie réelle de leur temps des noms princiers familiers à leurs contemporains. Si j'ai écarté de tels noms, qui ne peuvent servir aucune théorie et qui ne peuvent nuire à aucune, nul, je pense, ne voudra m'en faire reproche. En de tels cas, il ne s'agit pas, à vrai dire, de personnages historiques devenus héros de romans, mais de noms historiques appliqués par fantaisie à des personnages de fantaisie.

tables[1] et, en fait, indiscutées[2]. Desiier, roi des Lombards, est *Desiderius*, roi des Lombards ; Charles Martel est Charles Martel ; Charlemagne est Charlemagne, etc. Notre liste offre vingt-sept assertions de cet ordre sur cinquante-cinq[3]. Ce sont là des identifications évidentes, que ne peut manquer de faire d'emblée un lecteur quelconque des vieux romans : elles appartiennent à tout le monde.

D'autres, non moins certaines, ne sont apparues telles qu'après démonstration. Mais cet effort de démonstration a été fait il y a très longtemps, parfois dès le moyen âge. Les clercs du moyen âge ont dit les premiers que Roland était le *Hrodlandus* d'Éginhard, que Gormond était le Gudrun des annales saxonnes, que Guillaume au court nez était Guillaume de Toulouse et de Gellone, et les érudits depuis la Renaissance l'ont répété à l'envi. Dès le XVI^e^ siècle les historiens ont reconnu en Girard de Roussillon le Girard qui fut régent de Provence au temps de Charles le Chauve. Dès le XVII^e^ siècle, Mabillon a identifié Ogier le Danois à *Autcharius*, Leibniz a identifié Turpin à *Tylpinus*. Dès le XVIII^e^ siècle, l'*Art de vérifier les dates* a identifié Raoul de Cambrai à Raoul de Gouy ; etc.[4]

1. Il n'y a de doute possible que pour les cinq noms que nous avons accompagnés d'un « peut-être » (n^os^ 27, 34, 35, 38, 51).

2. Excepté les identifications de Guillaume et de Guibourc, contestées par M. Cloetta (*Zeitschrift für französische Sprache*, 1909, p. 61) et celle d'Aalais, contestée par M. Acher (*Revue des langues romanes*, 1910, p. 108).

3. Elles portent sur les n^os^ 1-3, 5, 9-14, 17-19, 23, 28-31, 36, 39, 42, 47-50, 53, 55.

4. Les identifications reconnues antérieurement au XIX^e^ siècle sont celles des n^os^ 15, 16, 20, 21, 25, 26, 32, 33, 35, 37, 40.

Si nous passons aux identifications découvertes seulement au XIXe siècle, G. Paris a reconnu en 1865 l'historicité des personnages d'Heldri et de Rainfroi ; Longnon en 1879 celle d'Yon de Gascogne, en 1884 celle de cinq personnages du roman de *Raoul de Cambrai* [1], et M. P. Meyer, en 1884 aussi, a identifié Landri de Nevers. Depuis, divers érudits ont bien pu identifier quelques personnages de plus, quatre ou cinq en tout, mais qui sont des comparses insignifiants [2].

Il y a beau temps, comme on le voit, que les trouvailles utiles ont été faites. On aurait pu dresser la liste ci-dessus, à peu près telle qu'elle se comporte, il y a environ trente ans.

Mais cette liste est-elle complète ? J'en ai exclu au moins quatre-vingts personnages qui prétendaient y figurer, et qui se recommandaient chacun de quelque illustre patron. De quel droit les ai-je repoussés ?

Il faut l'avouer : il est impossible de prouver à qui s'est une fois persuadé le contraire, que Girbert au fier visage n'est pas Caribert, ou que Huon de Bordeaux n'est pas un certain Auboin du temps de Charles le Chauve, ou que Berthe aux grands pieds n'est pas la belle Alpaïs, etc. ; et par suite il sera à jamais impossible de dresser une liste des identifications vraies que tous s'accordent à déclarer complète. Pour décider de la justesse d'une identification, il n'y a d'autre pierre de

1. Ce sont les nos 41, 43-46 de notre liste.

2. Savoir : Anseïs (identifié par G. Paris en 1895), Heloïs (identifiée par M. F. Lot en 1899), Estormi (identifié par M. de la Lande de Calan en 1900), Badilon (identifié par M. Liégeois, en 1908), Englebert (identifié par moi, voir ci-dessus, p. 95).

touche que sa vraisemblance [1], c'est-à-dire, en dernière analyse, le sens propre de chacun.

Si je n'ai d'autre critérium pour décider que tel per-

1. Encore est-ce le moins qu'avant de proposer ou d'accepter une identification, chacun se pose la question de sa vraisemblance, et l'examine avec rigueur. C'est la règle que je me suis faite, pour mon usage, au début de mes études (voyez le t. I, p. 170). Je me promis alors de m'imposer en toute occasion, quand il s'agirait d'identifier, un minimum de précautions, les mêmes que nous prenons dans le train de la vie ordinaire. Quand il nous semble reconnaître dans la rue un « visage de connaissance », nous n'abordons pas d'emblée le passant. Dans les études sur les chansons de geste comme nous faisons dans la vie quotidienne, si nous sommes tentés d'identifier un Guillaume à un autre Guillaume, il ne doit pas nous suffire qu'ils aient l'un et l'autre deux yeux, un nez (fût-il court ou *courb*), une bouche... Il convient en outre que leurs deux signalements offrent en commun certains signes plus particuliers. C'est ce que j'exprimai en ces termes : « On ne peut fonder une identification que sur des traits dont le hasard n'a pu produire la répétition. » « Règle avouée de tous », disais-je alors, c'est-à-dire vérité de M. de la Palisse. Mais il est des heures où il faut rappeler de telles vérités, parce qu'elles sont méconnues : c'est même à cette fin surtout que sont composés les traités de méthode et les traités de morale. Certain oiselet ne s'est-il pas rendu célèbre pour avoir donné trois conseils à certain vilain, non moins célèbre pour avoir justement, mais sottement, répliqué que ces conseils étaient des vérités de M. de la Palisse ? Certes la mienne n'était qu'une pauvre petite règle empirique, sans valeur objective, une règle morale plutôt qu'intellectuelle ; elle invitait à la prudence, à la défiance de soi, à la « sainte simplicité », rien de plus. Néanmoins, en ces temps où les critiques des chansons de geste multipliaient les identifications les plus aventureuses sans que leurs hypothèses fussent soumises à un contrôle sévère, en ces temps de laissez-faire et de laissez-passer, ma vérité de M. de la Palisse n'aura pas été inutile, puisqu'elle a suffi à me garer, et plusieurs avec moi, du péril des identifications brillantes et illusoires.

sonnage doit figurer dans ma liste, tel autre non, que sert-il de l'avoir dressée ? Les décisions de mon sens propre n'ont que peu d'autorité aux yeux d'autrui, et moins encore aux miens.

J'ose dire pourtant que le problème de l'historicité des chansons de geste peut être résolu avec une approximation très suffisante et que la liste qui précède mérite une grande confiance. Pour lui conférer toute autorité, j'entends une autorité objective, il suffira de cette simple remarque : dans le lot imposant des identifications que j'ai rejetées, il en est très peu qui, ayant été proposées par un critique, aient été expressément reconnues comme valables par un second critique.

Soit, par exemple, la très précieuse *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*, que nous devons à M. E. Langlois. L'auteur, en dressant ce répertoire alphabétique, n'a entendu servir ni desservir aucune théorie littéraire ; mais, quand il rencontrait un personnage de roman qui lui semblait avoir été identifié à bon droit à tel personnage historique, il a pris soin de signaler le fait en une note, à titre de simple renseignement. En recueillant ces notes, on obtient donc une liste des personnages historiques analogue à la mienne, et qui n'est pas suspecte, elle du moins, d'avoir été faussée par l'esprit du système. Or j'ai constaté, à ma joie, qu'il n'est guère que cinq ou six cas où la liste de M. Langlois soit plus accueillante que la mienne.

Soient encore ces trois livres de G. Paris : son *Histoire poétique de Charlemagne* (1865), sa *Littérature française du moyen âge* (1888), son *Esquisse de la littérature française au moyen âge* (édition anglaise, 1902; française,

1907). J'ai extrait de ces livres les identifications dont G. Paris a fait état : sauf deux que j'écarte[1], elles se retrouvent toutes dans ma propre liste.

Qu'est-ce à dire ? Ceci : si rien n'est plus facile à un érudit que de se laisser séduire par ses hypothèses et de proposer une identification illusoire, rien ne lui est plus difficile que de faire partager à autrui son illusion. Les critiques mêmes qui ont risqué les identifications les plus téméraires sont restés sceptiques à l'égard des identifications de leurs émules. Tel défendrait de son sang un Caribert de son invention qui ne risquerait pas un liard au profit d'un Isembard inventé par un confrère. Le même phénomène s'est produit dans cette école de Max Müller, qui rappelle si bien l'école de nos identificateurs à outrance. Dans l'école de Max Müller, c'était la mode de proposer pour les noms des dieux et des héros grecs des étymologies, dont on partait pour assimiler telle légende à un mythe solaire, stellaire ou crépusculaire. Ces étymologies ont pullulé, et le jeu dura aussi long-

1. Celle de Floovant (*Littérature française*, § 15 ; *Esquisse*, § 28), et celle qui assimile le Guillaume du *Couronnement de Louis* à un certain Guillaume, comte de Montreuil-sur-Mer, qui aurait vécu vers l'an 960 (Cf., sur ce personnage, qui n'a sans doute jamais existé, notre t. I, p. 257). — G. Paris admet en outre qu'il peut y avoir quelque historicité dans les personnages d'Huon de Bordeaux d'une part, de Renaud de Montauban d'autre part, mais il hésite à le dire, et il entoure ces hypothèses de formules de doute. Il définit *Huon de Bordeaux* « un épisode tout féodal, ayant *sans doute* pour fondement un fait réel du règne de Charles le Chauve » ; il dit de *Renaud de Montauban* que « quelques faits de ce roman *paraissent* se rapporter à l'époque de Charles Martel » ; voyez sa *Littérature française*, § 25 ; son *Esquisse*, § 30.

temps que les augures réussirent à se regarder sans rire. Mais, au temps même où une foi sincère les pénétrait tous, ils ne s'accordaient que sur les principes généraux de la méthode ; quant à ses applications, chacun croyait à ses propres étymologies, fort peu à celles du voisin ; chaque mythologue se gardait pourtant de critiquer trop ouvertement les combinaisons de ses confrères, craignant vaguement pour les siennes. Ainsi de nos Caribert et de nos Isembard : ils se sont fait des politesses mutuelles, ils se sont ménagés réciproquement. Mais il est très rare qu'un auteur d'identifications ait fait siennes les identifications d'autrui.

Aussi puis-je dire que ma liste est sensiblement celle qu'établirait aujourd'hui un érudit quel qu'il fût, si on lui proposait seulement comme règle du jeu *de n'y faire entrer que des personnages dont l'identification, plus ou moins aventureuse, a été proposée par un autre que par lui-même*. Si donc un critique veut censurer ma liste, et d'une façon loyale, qu'il ne se borne pas à dire en termes généraux, comme on l'a fait déjà, que j'ai « la fâcheuse tendance de vouloir réduire au minimum l'historicité des chansons de geste », — car ce n'est pas exact ; — qu'il ne se borne pas à dire que ma liste est trop courte : qu'il dise quels noms il entend y ajouter. S'il veut bien se conformer à la susdite règle du jeu, ne pas réclamer en faveur de personnages dont il se soit lui-même antérieurement fait le patron ou le champion, il sera surpris, lui le premier, de son impuissance à l'allonger. Il pourra bien y ajouter quatre ou cinq noms, pas davantage, que j'aurai omis par ignorance ou distraction, et quatre ou cinq autres, pas davantage, dont l'identifica-

tion, contestée par moi, peut à bon droit paraître à d'autres vraisemblable. Mais il ne saurait aller plus loin. Ou, s'il le fait, plus il puisera, pour allonger ma liste, dans la liste des identifications que j'ai rejetées, mieux il servira ma cause. Car la plus sûre façon de ruiner la théorie que je combats, ce serait de la publier toute, cette liste monstrueuse ; si je renonce à le faire, c'est par égard pour des devanciers dignes de tout respect, et dont le seul tort fut de céder aux entraînements d'une mode devenue aujourd'hui, semble-t-il, moins impérieuse.

En un mot, ma liste, comme elle est à peu près la plus courte, est aussi à peu près la plus longue qu'un critique quelconque dresserait aujourd'hui. C'est de ce fait qu'elle tire sa valeur objective. Elle est à peu près définitive, et d'ailleurs, quelques noms de plus, quelques noms de moins n'en sauraient changer le caractère.

III

Pourquoi nous avons dressé cette liste et comment nous nous y prendrons pour l'interpréter.

Telle qu'elle est, formée de plus de cinquante noms, elle est imposante. Elle semble justifier cette opinion que, des épopées de toutes les nations, la plus historique est l'épopée française. M. Andreas Heusler a récemment publié une liste analogue pour les personnages de l'épopée germanique[1] : elle ne comprend que vingt-quatre

1. *Geschichtliches und mythisches in der germanischen Helden-*

identifications données comme sûres, et dix données comme douteuses. La nôtre est deux fois plus riche, et l'on pourrait donc dire, si des formules arithmétiques avaient ici quelque sens, que l'épopée française est deux fois plus historique que l'allemande. De fait, à voir notre liste s'ouvrir par le nom de Clovis, se fermer par le nom d'Hugues Capet, à y voir défiler en belle ordonnance la plupart des rois qui ont régné dans l'intervalle, escortés chacun de ses adversaires ou de ses compagnons historiques, à y rencontrer Pépin escorté de Gaifier, Charlemagne de Roland, Charles le Chauve du comte Girard, on comprend, en vérité, que se soit si fortement accréditée la théorie qui croit reconnaître dans les chansons de geste les débris d'une ample épopée aux cent actes divers, très archaïque, née des événements eux-mêmes, profondément historique à l'origine, et qui, si nous la possédions tout entière, déroulerait sous nos yeux les fastes de l'ancienne France. Cette théorie, si poétique et si belle, que je ne puis jamais analyser sans l'admirer, ni combattre sans la regretter, on comprend qu'elle ait été fortifiée en outre par l'espoir longtemps nourri qu'aux identifications déjà connues, des recherches nouvelles ajouteraient indéfiniment des identifications nouvelles. Mais, nous le savons maintenant ; cette liste de cinquante-cinq noms, nul ne peut plus entretenir raisonnablement l'espoir de l'enrichir beaucoup.

Regardons-la donc : des deux théories en présence, laquelle justifie-t-elle?

sage, mémoire publié dans les *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 29 juillet 1909.

Est-ce la théorie des origines anciennes et populaires des chansons de geste, celle qui veut que ces personnages, avant de figurer en des romans du XII^e^ siecle, aient figuré en des récits épiques ou en des poèmes épiques des époques mérovingienne ou carolingienne ?

Est-ce la théorie des origines récentes des chansons de geste, celle qui veut que les poètes du XII^e^ et du XIII^e^ siècles, du XI^e^ siècle au plus tôt, aient les premiers trouvé dans leur époque même, vivantes autour d'eux, des raisons de s'intéresser à ces personnages et de les employer comme héros de leurs romans ?

La réponse résultera d'un examen comparé des cas divers de ces divers personnages.

D'abord, il y a dans notre liste quelques noms dont ne peut se réclamer ni l'une ni l'autre théorie. Comme types de ces « noms indifférents », je prendrai Ganelon (n° 35 de notre liste) et Kenu d'Angleterre (n° 53).

De nombreux critiques depuis Leibniz[1] ont identifié le Ganelon de la *Chanson de Roland* à *Wanilo*[2], archevêque de Sens, que Charles le Chauve accusa en 859 de l'avoir trahi pour de l'argent au profit de Louis le Germanique[3]. L'identification est-elle juste ? Plusieurs l'ont

1. *Annales imperii Occidentis Brunswicenses*, a. 778. Cf. Génin, *La Chanson de Roland*, *Introduction*, p. XXV-XXVIII ; Duchange, *Une légende laonnaise*, dans le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. II (1853), p. 165 ; etc.

2. Sur la forme du nom, voyez un article de M. F. Lot, *Guenelon-Ganelon*, dans la *Romania*, t. XXXV (1906), p. 100.

3. Wanilo était un clerc de la chapelle de Charles le Chauve, que le roi avait élevé au siège de Sens en 837 ; c'est lui qui couronna Charles le Chauve dans l'église Sainte Croix-d'Orléans en

contestée [1]. Il ne nous importe pas qu'on l'accepte ou qu'on la repousse. Personne, en effet, n'a jamais supposé que des chants épiques relatifs aux méfaits de ce prélat en 859 se seraient confondus avec des chants épiques plus anciens, relatifs aux méfaits qu'aurait commis dans les Pyrénées, au temps de Charlemagne, un guerrier d'un autre nom. Tout ce que l'on suppose, c'est que le *nom* du Ganelon contemporain de Charles le Chauve a pu survivre traditionnellement (comparez Judas, le duc de Bourbon, etc.) et se présenter ainsi à l'esprit d'un poète qui cherchait un nom pour le traître imaginaire de Roncevaux. Ne voit-on pas, bien avant la *Chanson de Roland*, le poète du *Saint-Léger* appeler *Guenle* un traître que sa source latine appelait tout autrement, *Waningus*? Nous dirons donc avec G. Paris : « *Il n'est pas impossible* que l'archevêque de Sens ait *prêté son nom* au traître de Roncevaux [2]. » C'est que son nom aura persisté dans l'usage général, ou plutôt dans l'usage des clercs, comme nom typique de traître. Fait banal, qui peut intéresser l'histoire du langage, mais qui ne saurait servir à aucune théorie sur l'origine des chansons de geste.

Il n'en va pas tout à fait de même de « Kenu d'Angle-

843. Mais en 859 le roi dénonça comme traître au concile de Savonnières. Wanilo, assigné, ne comparut pas ; le roi lui pardonna d'ailleurs peu après. Voyez les *Annales Bertiniani*, éd. Waitz, Hanovre, 1883, p. 52.

1. Léon Gautier, par exemple (*Les épopées françaises*, t. III, p. 154), et M. Pio Rajna (*Le origini dell'epopea francese*, p. 424, note).

2. G. Paris, *Extraits de la Chanson de Roland*, note du vers 17.

terre ». C'est un figurant du roman de *Renaud de Montauban*. Ce roman le donne comme un vassal de Charlemagne, et ne nous apprend rien de lui d'ailleurs, sinon qu'il fut « uns jantis chevaliers »,

li plus biaus bacelers
Qui fust en paiennime n'en la crestienté [1].

Cinq rois de Danemark, au XI^e^ et au XII^e^ siècles, ont porté le nom de Canut, et deux d'entre eux ont régné aussi sur l'Angleterre, Canut le Grand († 1036), Canut le Hardi († 1041). Si par hasard ces Canut avaient vécu au temps de Charlemagne ou de Charles Martel, la théorie des origines anciennes des chansons de geste ne manquerait pas d'en tirer avantage. Par malheur ils ont vécu au XI^e^ siècle, à une époque où selon la théorie elle-même, « toute production épique spontanée avait dès longtemps cessé », et, de fait, il serait absurde de supposer que ces souverains d'Angleterre, régnant au XI^e^ siècle, auraient été l'objet au XI^e^ siècle de chants épiques français. Mais comment le poète de *Renaud de Montauban*, à la fin du XII^e^ siècle, a-t-il pu apprendre le nom d'un roi anglais plus vieux d'un siècle et demi? Il l'a appris, voilà tout ce qu'on peut dire, et, par ignorance ou par fantaisie, il a fait de Canut un contemporain de Charlemagne. Il a reçu ce nom d'une lecture, d'une conversation, de toute source que l'on voudra lui supposer, pourvu que la source qu'on

1. *Renaud de Montauban*, éd. F. Castets, v. 5290, 5402, 8789. Le poète de *Doon de Nanteuil* nomme aussi *Chanu* (p. 127 et p. 128), probablement pour l'avoir pris à *Renaud de Montauban*.

lui supposera ne soit pas un poème épique. Voilà ce dont chacun convient assurément à l'égard de Kenu, et en ce sens le cas de ce personnage est indifférent à la solution de notre poème. Mais il peut servir à en expliquer d'autres, et nous nous en souviendrons à l'occasion [1].

Les autres noms offrent à l'ordinaire plus d'intérêt. Pour les interpréter, au lieu de les ranger selon l'ordre chronologique comme dans la liste ci-dessus, nous les répartirons en trois groupes, déterminés par une idée. Cette idée, familière aux lecteurs de ce livre, est que, si l'on veut expliquer l'élément historique d'une légende, il suffit à l'ordinaire de la localiser. En l'espèce, les poèmes où figurent les personnages de notre liste datant tous du XII^e^ et du XIII^e^ siècles, de la fin du XI^e^ au plus tôt, il s'agit de chercher en quels lieux, à ces dates, on pouvait avoir des raisons encore actuelles de s'intéresser à ces personnages.

1. Le cas de Huon du Maine (n° 51 de notre liste) est moins net. C'est aussi un comparse dans les chansons de geste (*Orson de Beauvais*, *Chanson des Saxons*, *Garin le Lorrain*, etc.). J'ai admis ce nom dans ma liste parce que cinq comtes du Maine se sont appelés Huon (Hugues I^er^ vers l'an 900, Hugues II de 955 à 992 environ, Hugues III de 992 environ jusqu'après 1014 ou après 1017; Hugues IV de 1035 à 1051; Hugues V, qui vend son comté vers 1091; voyez Robert Latouche, *Histoire du comté du Maine*, *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, 1910). Mais, d'autre part, le nom de *Huon* est banal entre tous. La *Table des noms propres* publiée par M. Langlois montre que cent cinquante-quatre autres personnages s'appellent « Huon » dans les chansons de geste, que quatre autres s'appellent « Huon del Mans », que quatorze autres, de noms divers, sont dits « le Manceau » ou « du Mans ». Par suite, ce peut être simple hasard si un poète du XII^e^ siècle, cherchant pour un comte du Mans un nom de fantaisie, l'a appelé Huon.

IV

Examen comparé des cas divers de ces divers personnages.

Premier groupe. — Personnages dont il est indifférent de localiser ici ou là la légende.

Nous rangerons dans un premier groupe ces douze personnages :

Clovis (n° 1 de notre liste) ;
Clotaire II (n° 2) ;
Dagobert Ier (n° 3) ;
Anseïs (n° 4) ;
Charles Martel (n° 5) ;
Gaifier de Bordeaux (n° 9) ;
Pépin le Bref (n° 10) ;
Carloman, son frère (n° 11) ;
Berthe, mère de Charlemagne (n° 12) ;
Charlemagne (n° 13) ;
Louis le Pieux (n° 28) ;
Hugues Capet (n° 55).

Pour ces personnages, on n'a que l'embarras du choix : on peut les localiser où l'on veut. En d'autres termes, à une époque quelconque, au XIIe siècle comme aujourd'hui, un homme quelconque, à moins d'être tout à fait un

illettré, a pu apprendre n'importe où leur nom et quelque chose de leur histoire. De Charlemagne, la chose est évidente ; son souvenir vivait à Saint-Denis, à Aix-la-Chapelle, partout. Mais il en va à peu près de même des autres. Par l'école, par des sermons, par des conversations, par des monuments figurés, par maints accidents de la vie journalière, n'importe qui, au XII^e^ siècle comme aujourd'hui, pouvait apprendre au moins leurs noms.

Soit Clovis, par exemple. Pour expliquer sa présence dans les chansons de geste, est-il nécessaire de supposer des chants épiques en son honneur, qui, du VI^e^ au XII^e^ siècle, se seraient transmis sans interruption ? L'histoire de son baptême devait être, au XII^e^ siècle, familière à tous autant qu'elle l'est aujourd'hui aux petits enfants. A la façade de Reims, les artistes l'ont sculptée : « Au-dessus de la rose, sept grandes statues, abritées dans sept niches, représentent Clovis, saint Remi, la reine Clotilde et quatre dignitaires ecclésiastiques. Le roi barbare est plongé à mi-corps dans la cuve baptismale : saint Remi étend la main pour recevoir la sainte ampoule qu'une colombe lui apporte. Les statues du roi et de l'évêque occupent le milieu même de la façade ; elles s'imposent à l'attention dès qu'on lève les yeux ; il est visible qu'elles sont destinées à rappeler aux plus lointaines générations que la France est devenue chrétienne en la personne de son roi par un miracle de Dieu [1]. » A Moissac en Langue-

1. Émile Mâle, *L'art religieux au XIII^e^ siècle*, Paris, 1898, p. 443. Ces statues sont postérieures, il va sans dire, à la plupart des chansons de geste ; mais les pensées qu'elles expriment sont anciennes.

doc, on vénérait Clovis comme le fondateur de l'abbaye et presque comme un saint ; un pavement en mosaïque représentait les deux griffons qui lui avaient désigné l'emplacement du futur monastère. « Deux cierges brûlaient constamment en son honneur sur le maître autel de saint Pierre, et chaque jour on célébrait une messe à son intention ; on faisait mémoire de lui à toutes les heures canoniales de la nuit et du jour . » [1]

Un jongleur du XII^e^ siècle pouvait donc entendre nommer Clovis à Reims, à Moissac, en tant d'autres lieux, à Sainte-Geneviève de Paris, par exemple, où était sa tombe. Si ce jongleur visitait l'abbaye de Saint-Denis, il ne pouvait manquer d'y apprendre comment Dagobert, fuyant les satellites de Clotaire I^er^ son père, avait cherché asile dans une petite chapelle où les restes de saint Denis reposaient ignorés ; comment le saint l'avait protégé ; comment Dagobert, en sa reconnaissance, avait honoré et enrichi les lieux témoins de ce miracle. C'était l'histoire de la fondation de l'abbaye : elle devait être courante et journellement racontée. S'il poursuivait sa promenade, notre jongleur pouvait voir dans l'abbaye la tombe de Pépin le Bref, et celle de sa femme Berthe,

1. D'après la chronique d'Aymeri de Peyrac, abbé de Moissac à la fin du XIV^e^ siècle. « Aymeri, qui énumère ces pieux témoignages avec enthousiasme, donne même à entendre qu'on vénérait à Moissac Clovis comme un saint ; au moins les termes d'une hymne de sa façon, qu'il rapporte, sont des plus concluantes à cet égard. Puis il ajoute, comme pour justifier cette excentricité du rituel : *Et percepi quod, in aliquibus partibus, ecclesiae reperiuntur fundatae in honore sancti Clodovei.* Mais il est probable que le bon abbé était mal informé. » J. Marion, *L'abbaye de Moissac* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1849, p. 95).

et, devant l'autel de la Trinité, celle d'Hugues Capet [1], et, suspendus au crucifix sur le maître-autel, les bracelets d'or de Gaifier de Bordeaux [2]; et, s'il allait à Saint-Martial de Limoges, il y trouvait les bannières du même Gaifier [3]; et s'il allait à Herstal, près de Liège, il y voyait un crucifix que Pépin, disait-on, avait fait sculpter et qui était exactement de sa taille [4]. En tous ces lieux, en maints autres que je sais ou que j'ignore, un jongleur du XII^e^ siècle a pu apprendre les noms de ces personnages et certains faits de leur vie.

Est-ce bien de cette simple façon que les auteurs des chansons de geste se sont, en fait, renseignés sur eux? C'est ici, semble-t-il, qu'il convient de définir en toute clarté notre problème. Réservons pour une étude à part le cas de Charlemagne. Les onze autres personnages de ce groupe ne paraissent qu'accessoirement dans les chansons de geste, celui-ci dans un roman, celui-là dans un autre. Et le problème est de savoir si leur présence dans ces romans du XII^e^ siècle suppose des poèmes antérieurs qui leur auraient été consacrés au VII^e^, ou au IX^e^, ou au X^e^. Nous le contestons : par suite tout fait historique précis relevé dans une chanson de geste por-

1. Voyez F. Lot, *Études sur le règne d'Hugues Capet*, p. 185.
2. Voyez ci-dessus, p. 169.
3. Voyez notre t. III, p. 174.
4. « Et se voleis savoir la veriteit de sa grandeche, si aleis en l'engliese de Harsta, et regardeis le crucefis de l'engliese, que Pepin fist faire de sa propre grandeche pour avoir perpetuel memoire de chen. » (*Li myreor des histores*, de Jean d'Outrèmeuse, t. II, p. 484 ; passage cité par G. Paris, *La légende de Pépin le Bref*, mémoire reproduit dans ses *Mélanges de littérature*, publiés par Mario Roques, p. 192, note 1.)

tera témoignage contre nous. Nos romanciers étaient gens de médiocre culture, et il est inadmissible, nous le reconnaissons pleinement, qu'ils aient extrait des chroniques latines les matériaux de leurs romans. Nous serons donc tenu d'admettre qu'ils ont exploité de plus anciens poèmes sur tel personnage dans la mesure où nous constaterons qu'ils étaient bien renseignés historiquement sur ce personnage. Si par exemple ils savent de Clovis qu'il remporta à Soissons une victoire sur Syagrius, leur science historique sera pour contrarier notre thèse. S'ils racontent en outre la bataille de Zülpich, notre inquiétude grandira ; encore plus, s'ils chantent les guerres de Clovis contre Gondebaud, roi de Bourgogne ; encore plus, s'ils retracent son duel avec Alaric, roi des Visigoths ; s'ils savent en outre comment il fit périr Clodéric, roi de Bourgogne, et Ragnacaire, roi de Cambrai, notre cause sera désespérée : ayant avoué que ces romanciers n'ont pas dû aller chercher ces connaissances dans des livres latins, il nous faudra bien convenir qu'ils les ont puisées dans de plus anciens poèmes sur Clovis. Mais inversement, s'ils ne chantent ni Soissons, ni Zülpich, ni Vouillé, s'ils ne semblent connaître ni Clodéric, ni Ragnacaire, ni Gondebaud, ni Alaric, ni Syagrius, à mesure que leur savoir historique apparaîtra plus précaire et plus misérable, à mesure décroîtra l'utilité de l'hypothèse selon laquelle ils auraient exploité d'anciens poèmes sur Clovis. Cela revient à dire que le succès de l'une ou de l'autre théorie dépend du *nombre* et, plus encore, de la *qualité* des traits historiques que l'on peut relever dans les chansons de geste. Nos romanciers rapportent-ils de Clovis et des autres des faits biographiques

très particuliers, très précis? Il nous faudra avouer que ces faits proviennent d'une plus ancienne tradition épique. Ne rapportent-ils au contraire de ces personnages que des faits biographiques très vagues et très banals? Plus ils le seront, plus décroîtra l'utilité et la vraisemblance de cette explication. Un fabliau met en scène un vilain, qui contemple à la façade de Notre-Dame de Paris la galerie des rois ; il les montre du doigt : « Vés la Pepin ! », dit-il, « vés la Charlemainne ! » et cependant on lui coupe sa bourse par derrière [1]. Représentons-nous ce vilain comme très médiocrement instruit de l'histoire de son pays : le problème est de savoir si nos auteurs de chansons de geste possédaient sur ces onze personnages sensiblement plus de connaissances historiques que lui. Si oui, c'est qu'ils exploitaient des poèmes antérieurs ; sinon, non. Chacun voudra et devra, semble-t-il, accepter cette façon de poser la question, et nous ne voyons pas même en quels autres termes on pourrait la poser. Il ne s'agit pas ici de subtilité dialectique, mais au contraire de franchise et de simplicité. Voyons donc ce que nos romanciers disent et paraissent savoir de ces onze personnages.

Clovis (*n° 1*). De Clovis, d'abord, que disent-ils? Ils ne mentionnent pas un des faits historiques que nous énumérions tout à heure. Pas même le nom de sa femme Clotilde. Pas même le nom de saint Remy.

Ils l'appellent *Clodoïs*, ou *Clodove*, ou *Cloevis*, *Cloovis*, *Clodoveu*, *Clodovei*, jamais *Louis*, ce qui serait la forme

1. *Les XXIII manières de vilain*, édition Achille Jubinal, Paris, 1834, p. 8. Ce sont les rois de Juda, comme on sait; mais dès le XIII^e^ siècle on les prenait pour des rois de France.

populaire de son nom. Ils disent qu'il était un païen, un Sarrasin, le premier roi de France qui ait reçu le baptême[1]. Parfois, pour indiquer une époque très reculée, ils disent qu'elle s'est passée « au tens Clodoveil[2]. » Ils assurent en plusieurs lieux que l'épée de Charlemagne, Joyeuse, lui avait appartenu. Ils ne le mettent en scène que dans *Floovant*, au début, pour exiler son fils; au dénoûment, comme il est assiégé dans la ville de Laon par une armée innombrable de « Persis » et d' « Arabis », pour accueillir son fils rentrant d'exil, qui le délivre[3].

C'est tout. Le vilain de Notre-Dame ne devait-il pas en savoir aussi long sur Clovis ?

Clotaire II et Dagobert Ier (*nos 2 et 3*). Que savent sur ces deux rois les auteurs des chansons de geste ? Un seul parle d'eux, l'auteur du roman d'*Octavian*[4]. L'empereur de Rome, Octavian, est très marri de ce que sa femme a mis au monde deux jumeaux, ce qui lui semble prouver (selon une croyance populaire bien connue) qu'elle fut infidèle. Il la chasse donc avec ses nouveau-nés. Tandis qu'elle dort dans une forêt, les deux enfants lui sont enlevés, l'un par un singe, l'autre par un lion. Le roman se déroule selon la formule consacrée : les deux enfants courront des aventures merveilleuses, l'un à Paris, l'autre à Jérusalem et à Damas, jusqu'au jour où ils se retrouveront pour reconquérir leur royaume et

1. *La Chançun de Guillelme*, éd. Suchier, v. 1264 et suiv.
2. *La Chanson d'Aiquin*, v. 379.
3. Page 178.
4. *Octavian*, éd. Karl Vollmöller (*Altfranzösische Bibliothek*, III), 1883.

réhabiliter leur mère. L'un des deux, celui qu'un singe avait enlevé, est repris au singe par un bourgeois de Paris, qui lui donne le nom de Florent et fait de lui un garçon boucher. Mais on entend bien que son sang parlera en lui (c'est le thème des *Enfances Vivien*, *d'Hervi de Metz*, etc.) et que sa vocation chevaleresque s'éveillera, au grand scandale des bourgeois qui l'élèvent. Une armée immense de Sarrasins, le « roi Goulias de Persie », le « roi de Marros », le « soudan de Babiloine » et beaucoup d'autres « Aufricanz » et « Boduïns » viennent assiéger Paris exprès pour que le jeune boucher puisse se révéler le plus preux des chevaliers. C'est lui qui délivre la ville et son roi.

Or ce roi de France, contemporain de l'empereur Octavian de Rome, est « Dagonbert », et voici tout ce que le poète sait de sa biographie vraie :

Un pere avoit de fier corage,..
Mout durement estoit preudon ;
Lotheires fu només par non...
Dagonbers, dont m'oiés conter,
Fist Saint Denis faire fonder.

Si l'on considère que ce rimeur connaît bien son Paris (il nous promène à la foire de Saint-Germain-des-Prés, aux Champeaux, à Montmartre), on ne s'étonnera pas qu'il connaisse, comme tout bon Parisien d'alors, l'anecdote de Dagobert fondant l'abbaye en reconnaïssance de ce que saint Denis l'avait protégé contre son père Clotaire. Dès lors, est-il nécessaire de supposer qu'il aurait connu sur ces personnages (et pour-

quoi pas aussi sur l'empereur Octavian?) d'anciennes épopées populaires?

Ne dirons-nous pas plutôt, ici encore, que son savoir historique ne semble pas avoir dépassé le savoir du vilain de Notre-Dame?

Anseïs (*n°* 4). Que savent d'Anseïs les auteurs de chansons de geste? Dans *Foucon de Candie*, Foucon réclame à son père un haubert merveilleux,

Le blanc hauberc au bon roi Anseïs [1].

En ce même roman [2], le roi Louis est appelé « le bon roi du lignage Anseïs ». Une ou deux autres chansons de geste [3], voulant indiquer un temps très éloigné, disent « dès le tens Anseïs (ou Ansehier) ». Il s'agit sans doute d'*Ansegisus* ou *Ansegisilus*, père du second Pépin et bisaïeul de Pépin le Bref. Les auteurs de chansons de geste le connaissaient-ils comme tel? Toujours est-il qu'ils ne nous l'ont pas dit, car un seul d'entre eux, Jean Bodel, dans un extraordinaire résumé de l'histoire de France qui forme le prologue de sa *Chanson des Saxons*, rapporte quelque chose de lui : à savoir qu'Anseïs était le bâtard d'un certain Garin le Pohier lequel avait été élu roi de France après la mort de Charles le Chauve (*sic*) et de Charles Martel (*sic*); que

1. Éd. Schultz-Gora, v. 640-4. C'est la leçon du seul manuscrit de Boulogne; les autres ont, à la place du bon roi Anseïs, « le fort roi Enfelis. »

2. Éd. Tarbé, p. 160.

3. Nous renvoyons une fois pour toutes à la *Table* de M. E. Langlois.

edit, Anseïs fut élevé dans l'obscurité jusqu'au jour où il se présenta, simple écuyer, pour combattre le terrible Brohier, champion des Sarrasins; qu'ayant vaincu cet adversaire, il fut couronné roi à Saint-Denis, et qu'il fut le père de Pépin le Bref [1].

Il résulte de là, simplement, que le nom d'Anseïs était connu, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, comme celui d'un très ancien roi de France. Les poètes disaient « dès le tens Anseïs » comme ils disaient « dès le tens Costantïn », comme nous disons « dès le temps de Pharamond », sans que ces locutions procèdent nécessairement de très anciennes épopées populaires sur Constantin, sur Pharamond, ou sur Anseïs.

Le vilain de Notre-Dame pouvait employer aussi de telles locutions.

Charles Martel (*n° 5*). Que savent nos auteurs sur Charles Martel? Qu'il fut le père de Pépin le Bref et de Carloman [2]; rien de plus [3]. Ils ne le connaissent même pas comme le vainqueur des Sarrasins à Poitiers; et, pour le dire en passant, ce silence sur la bataille de Poitiers en tant et tant de poèmes consacrés aux luttes des Français contre les Sarrasins d'Espagne, n'est-il pas significatif de l'ignorance de nos romanciers en matière d'histoire et de leur indifférence?

1. On pourra lire dans l'article de G. Paris sur *La légende de Pépin le Bref* (*Mélanges de littérature française*, publiés par Mario Roques, 1910, p. 185), une analyse plus complète de ce texte.

2. Voir ci-après, p. 377.

3. Pour négliger ici les démêlés de Charles Martel avec Heldri et Rainfroi, comme il convient, puisque les auteurs de chansons de geste considérées prenaient Charlés Martel pour Charlemagne.

Charles Martel figure en quatre romans ou groupes de romans : dans *Aubri le Bourguignon*, tissu d'aventures fabuleuses qui pourraient aussi bien être placées au temps de quelque autre roi ; — dans la scène du début de *Berthe aux grands pieds*, où il assiste au combat de son fils Pépin contre un lion, puis se hâte de mourir ; — dans *Girard de Roussillon*, où il est donné comme l'adversaire de Girard : du moins le roman appelle l'adversaire de Girard tantôt Charles Martel et tantôt Charles le Chauve [1] : lequel des deux poètes ont-ils voulu chanter ? Ils ne le savaient pas eux-mêmes. — Enfin, en plusieurs poèmes du cycle des *Lorrains*, les biographies des Lorrains imaginaires et des non moins imaginaires Bordelais sont censées se dérouler au temps de Charles Martel, puis de son fils Pépin, sans que les romanciers sachent ou veuillent dire rien d'authentique sur ces deux princes.

Il y a pourtant, au début du roman, d'ailleurs purement fictif, de *Garin le Lorrain*, quelques traits d'histoire, ou mieux de pseudo-histoire, qu'il est intéressant de recueillir : ils montrent comment « se documentaient » à l'ordinaire nos romanciers. Les « Wandres » (les Vandales) ayant envahi la France, Charles Martel, qui a besoin d'argent pour soutenir sa guerre contre eux, assemble à Lyon un concile, où il supplie les évêques

1. Charles le Chauve au § 636 de la traducion P. Meyer. Charles Martel aux §§ 123, 135, 153-4, 191, 271, etc. C'est Charles Martel qui est désigné comme l'adversaire de Girard au début de *Berthe* (v. 26 et suiv.), dans *Garin le Lorrain* (t. I, p. 76-7, p. 279-80), chez Philippe Mousket (v. 1810 et suiv.). Voyez P. Meyer, *Girart de Roussillon*, p. LVIII et p. C et suiv.

les abbés, les clercs, de lui en donner; ils résistent, pleins d'avarice, consentent enfin à grand'peine, et la sympathie du poète va tout entière à Charles Martel, qui, enfin pourvu des dîmes du clergé, les emploie à lever des troupes et à combattre héroïquement les païens; blessé à mort dans une bataille, il se fait transporter à Saint-Denis, commande que l'on rende au clergé ses dîmes; il est enterré avec honneur dans l'abbaye. La source de cette histoire est facile à reconnaître : c'est la fable, célèbre au moyen âge parmi les clercs, que raconte la *Vita sancti Eucherii* [1]. Selon ce texte, comme Charles Martel venait d'être enterré à l'abbaye de Saint-Denis, l'évêque d'Orléans Eucher eut une vision qui le lui montra dans les flammes de l'enfer; on ouvrit sa tombe; il en sortit un dragon hideux et le corps de Charles était noir comme de la poix; il était damné parce qu'il avait osé, pour subvenir aux frais de ses guerres, ravir et distribuer à des laïques les biens de l'Église. L'auteur de *Garin le Lorrain* connaissait, comme on voit, cette légende cléricale; il en a donné la contre-partie, la transposant au mode chevaleresque. Mais son récit nous intéresse surtout en ce qu'il nous donne la mesure de son érudition : il fait mourir son Charles Martel sous les coups des Vandales, qui venaient, dit-il, de martyriser Nicaise de Reims [2],

1. La *Vita sancti Eucherii* (évêque d'Orléans vers 717, mort en 738), a été publiée par les Bollandistes (*Acta sanctorum*, t. III de février, p. 217) et par Mabillon (*Acta sanctorum ord. s. Benedicti*, saec. III, 1, p. 596). Philippe Mousket, entre autres clercs (éd. de Reiffenberg, v. 1883 suiv.), a raconté l'histoire de la damnation de Charles Martel.

2. Éd. P. Paris, t. I, p. 1.

au cours d'une guerre où Charles Martel eut pour compagnon d'armes saint Loup de Troyes [1]. Or l'invasion des Vandales date de 406, saint Nicaise de Reims est mort en 408, saint Loup de Troyes soixante et onze ans plus tard, en 479, et Charles Martel deux cent soixante-douze ans plus tard, en 741. Néanmoins, ne s'est-il pas trouvé plusieurs critiques pour reconnaître, en ce récit l'écho de très anciennes traditions épiques relatives à l'invasion des Vandales? Sans quoi, ont-ils demandé, comment l'auteur de *Garin le Lorrain* connaîtrait-il même le nom de ces barbares? Mais aujourd'hui, à la cathédrale de Reims, le premier visiteur venu ne voit-il pas saint Nicaise sculpté au tympan du portail Nord, et, au revers du grand portail, sous la petite rosace, les scènes du martyre que les Vandales lui ont fait subir? Au XII[e] siècle pareillement, on ne pouvait guère entrer dans une église de Reims, de Troyes ou de Soissons sans y trouver le souvenir de saint Nicaise, de saint Loup et des Vandales. L'auteur de *Garin le Lorrain* a pu ramasser dans l'une de ces églises ces quelques miettes d'histoire, qui forment toute la substance historique de son immense poème [2].

1. Éd. P. Paris, p. 42.

2. Saint Loup et les Vandales se retrouvent en bien des textes, par exemple dans la *Vita Gerardi comitis*. Le souvenir des « Wandres » a passé de *Garin le Lorrain* à *Hervi de Metz* (v. 2399-2402) et à *Berthe aux grands pieds* : Charles Martel ayant fini sa guerre contre Girard de Roussillon, dit Jean Bodel,

> Après vindrent li Wandre, un gent maleïe,
> Qui furent mout grant gent, plain de mescreandie;
> Puis furent leur gent morte et trestoute escillie.

Ces connaissances sont de la même qualité que celles qui devaient orner l'esprit du vilain de Notre-Dame.

Carloman (*n° 11*). Jean Bodel, au début de *Berte au grant pié*, montre qu'il était assez bien renseigné sur la descendance de Charles Martel :

Onc n'ot que deus enfans [1], n'est drois que m'en desdie.
L'un ot non Carloman, qui fu de bonne vie ;
Trois ans fu chevaliers, plains fu de courtoisie,
Et puis se rendi moine dedens une abeïe,
Et l'autre ot non Pepin...

Carloman, frère aîné de Pépin le Bref, partagea en effet avec Pépin la succession de Charles Martel, puis se retira, en 747, au monastère du Mont-Cassin.

Nous conviendrons volontiers que Jean Bodel fait preuve ici d'une instruction sans doute supérieure à celle du vilain de Notre-Dame.

Gaifier (*n° 9*). Que savent les auteurs des chansons de geste sur Gaifier de Bordeaux ?

Il n'existe guère dans l'histoire que comme l'adversaire de Pépin le Bref : « Pendant huit ans les expéditions contre lui se succédèrent en Aquitaine », et « malgré les victoires et les dévastations de Pépin, sa résistance opiniâtre ne cessa qu'avec sa vie [2] ». Son nom est donc assez impressionnant sur notre liste des personnages historiques, où l'ordre chronologique le place à côté de son vieil ennemi Pépin. Mais le lecteur sera

1. Il se trompe d'ailleurs.
2. G. Paris, *La légende de Pépin le Bref* (1895), mémoire reproduit dans ses *Mélanges de littérature française du moyen âge*, publiés par Mario Roques, 1910, p. 205.

surpris d'apprendre que les chansons de geste parlent souvent de Pépin et souvent de Gaifier, mais jamais de Gaifier comme d'un adversaire, ni même comme d'un contemporain de Pépin. Elles ne le peignent que sous les traits d'un roi ami de Charlemagne, ce qu'il ne fut jamais. « Un poème qui a laissé des traces à la fois dans *Turpin* et dans *Gaydon* le faisait mourir à Roncevaux et pleurer par Charles[1]. » Un autre le fait mourir en Saxe[2]. Nos romanciers ne savent de lui rien que son nom.

Le vilain de Notre-Dame, pour les raisons que nous avons dites ailleurs, pouvait le savoir aussi.

Pépin le Bref (*n° 10*). Que savent de Pépin le Bref les auteurs de chansons de geste ?

Si l'on cherche dans le mémoire de G. Paris intitulé *La légende de Pépin le Bref* quels traits historiques recèlent les fables qui le concernent[3], on ne trouve que ceci. Les chansons de geste racontent l'histoire, fabuleuse assurément, mais très anciennement racontée, de son combat avec un lion, et c'est, comme l'a très bien vu G. Paris, « une tradition plutôt cléricale que vraiment épique[4] ». Les chansons de geste le font en outre guerroyer contre des Saxons de fantaisie, commandés par Justamont, prétendu père de Guiteclin, et par Car-

1. G. Paris, *art. cité*

2. C'est la rédaction de *Renaud de Montauban* qui se lit dans le manuscrit Douce 121 (bonnes feuilles de l'édition Pey, p. 23) :

> La fu mors Bauduins qui ot grant hardement,
> Et Gaifiers de Bordele i refu mors sanglens.

3. Voyez G. Paris, *Mélanges de littérature française*, p. 202-4.

4. G. Paris, *Esquisse de la littérature française au moyen âge*, 1906, § 38.

sadoine de Perse, et l'on peut voir à volonté en ces récits un souvenir de ses guerres réelles en Saxe ou des inventions banales. Ce que les chansons de geste disent de plus véridique sur Pépin, c'est qu'il fut fils de Charles Martel et père de Charlemagne, rien de plus.

Le vilain de Notre-Dame, quand il s'écriait : « Vés la Pepin ! Vés la Charlemainne ! » pouvait aussi le connaître comme tel.

Berte (*n° 12*), *Louis le Pieux* (*n° 28*). De Berthe, que savent nos romanciers ?

Qu'elle fut la femme de Pépin et la mère de Charlemagne. Rien de plus.

De Louis le Pieux ?

Que son père Charlemagne, devenu vieux, l'associa à l'empire et qu'il a combattu les Sarrasins. C'est tout.

Le vilain de Notre-Dame pouvait savoir ces choses.

Hugues Capet (*n° 55*). Si le lecteur est las, comme je le crains, de ces « laisses similaires » qui ramènent sans cesse le vilain de Notre-Dame, et s'il estime que j'ai abusé déjà de ce procédé épique, il me dispensera d'analyser le cas d'Hugues Capet. Pour se persuader que le méchant roman d'aventures consacré à ce personnage vers l'an 1317[1] ne procède pas de chants épiques de l'an mil, il lui suffira de lire, dans le livre de M. F. Lot sur Hugues Capet, l'appendice VII[2].

1. *Hugues Capet*, chanson de geste publiée par le marquis de la Grange (Collection des Anciens poètes de la France, 1864).

2. *Études sur le règne de Hugues Capet*, Paris, 1903. Antérieurement à ce roman, les chansons de geste ignorent Hugues Capet. Seule *La mort Aymeri de Narbonne* le mentionne de la façon amusante que voici. Louis, fils de Charlemagne, se plaint à ses « contors » (vers 38 et suiv.) de ce que Huon Chapet ravage ses terres, et il appelle Aymeri de Narbonne à son aide.

Au terme de cette revue, et en congédiant le vilain de Notre-Dame, je demande : Dans le relevé qui précède des connaissances historiques de nos romanciers, est-il rien qui dépasse sensiblement le niveau du savoir que l'on peut raisonnablement attribuer à un badaud quelconque du XII^e siècle? Si encore toutes ces connaissances, nous les avions constatées chez un seul poète, elles représenteraient chez lui une certaine culture : à peu près celle d'un jeune paysan de nos jours, un ou deux ans après sa sortie de l'école primaire. Mais c'est là tout ce que nous avons pu recueillir de substance historique dans vingt romans, qui appartiennent à vingt romanciers.

Il apparaît ainsi que, pour aucun des onze personnages jusqu'ici considérés, il n'est utile de supposer qu'ils auraient été les héros de très anciens récits ou poèmes épiques. Les auteurs des chansons de geste ne rapportent d'eux que des choses banales, courantes, qui représentent à une époque quelconque le minimum de culture de tout homme né en France, et qu'ils ont pu ramasser au hasard de leurs conversations, de leurs lectures, de leurs promenades, n'importe où.

Mais voici qu'à côté de ces connaissances banales, nos romanciers en possèdent parfois d'autres, singulièrement précises au contraire. Ils connaissent du passé certains événements très particuliers, minuscules en de certains cas, que seuls savent aujourd'hui les spécialistes de l'histoire carolingienne, que seuls pareillement devaient savoir au XII^e siècle les érudits d'alors, les clercs. Oui ; mais ici, il s'agit de légendes que l'on peut localiser. De là un second groupe des personnages de notre liste.

Second groupe. — Personnages dont la légende est localisée avec précision.

Heldri et Rainfroi (*nos 6 et 7*). Certains de nos romanciers savent qu'au temps jadis un certain Charles, qu'ils croient être le roi Charlemagne, a combattu deux ennemis, Heldri et Rainfroi, c'est-à-dire Chilpéric II et Raginfred. C'est l'élément historique des romans de *Berthe aux grands pieds*, de *Mainet* et de *Basin*.

Mais s'ils savent ces choses, c'est que l'histoire de Chilpéric II et de Raginfred était vivante de leur temps à Stavelot, liée qu'elle était aux traditions locales de cette abbaye, à la biographie de l'un de ses saints, et c'est que l'abbaye de Stavelot était alors, grâce aux reliques de saint Remacle, un lieu illustre de pèlerinage.

Yon de Gascogne (*n° 8*). Certains de nos romanciers savent qu'au temps jadis un certain Charles, qu'ils croient être Charlemagne, a combattu d'abord dans l'Ardenne, puis en Gascogne, et qu'au nombre de ses adversaires il rencontra un certain roi Yon de Gascogne. C'est l'élément historique du roman de *Renaud de Montauban*.

Mais s'ils savent ces choses, c'est qu'ils les tirent de la même source que l'histoire de Chilpéric II et de Raginfred, des légendes hagiographiques de l'abbaye de Stavelot.

Desier, Ogier, Benoît, les fils de Carloman (*nos 14-18*). Certains de nos romanciers savent plus ou moins obscurément que jadis un seigneur franc, nommé Ogier, a emmené en Italie les deux fils de Carloman, pour susciter des embarras à leur oncle Charlemagne ; qu'il s'est réfugié avec eux chez Desier, roi des Lombards,

que Charlemagne a passé les monts pour le combattre. C'est l'élément historique des *Enfances Ogier*, de la *Chevalerie Ogier*, de la *Délivrance Ogier*, etc.

Mais, si nos romanciers savent ces faits d'un passé reculé, c'est que de leur temps le souvenir de Didier, roi des Lombards, et de sa lutte contre Charlemagne vivait dans plusieurs églises de la Lombardie, à la Novalese, à Mortara, à Pavie, étapes des pèlerins de Rome ; c'est aussi que l'on vénérait à l'abbaye de Saint-Faron, à Meaux, les tombes de deux personnages qui y étaient morts en odeur de sainteté : un *Otgerius*, que l'on identifiait, à tort ou à raison, à l'adversaire de Charlemagne ; un *Benedictus*, d'époque incertaine, dont nos romans ont fait Benoît, écuyer d'Ogier. Et le personnage de ce Benoît est le témoin du rôle des clercs dans la constitution de la légende d'Ogier.

Roland (*n° 20*). Nos romanciers savent que jadis Charlemagne a fait la guerre aux Sarrasins d'Espagne ; qu'au retour d'une expédition heureuse, comme il venait de traverser les Pyrénées, son arrière-garde fut massacrée dans une embuscade, et que dans cet engagement périt un seigneur nommé Roland. C'est l'élément historique de la *Chanson de Roland* et de toutes les fictions qui en dérivent.

Mais s'ils connaissent cet incident de guerre, c'est qu'au XI^e^ siècle, sous l'influence des expéditions françaises contre les Musulmans d'Espagne, l'antique expédition de Charlemagne avait repris comme une valeur d'actualité, et que, sur la route qui menait les Français du XI^e^ siècle en croisade contre les Maures, et notamment en l'église Saint-Romain de Blaye, on s'était mis à honorer Charlemagne et Roland comme des modèles.

Turpin (*n° 21*). Nos romanciers savent qu'au temps de Charlemagne l'archevêque de Reims s'appelait Tylpin ou Turpin, et ils font de lui un prélat guerroyeur, compagnon de l'empereur dans ses guerres contre les Sarrasins d'Espagne. C'est qu'en effet, au XI^e^ siècle, les croisades d'Espagne étaient organisées en partie par l'Église, surtout par Cluny, et que, dans les troupes de chevaliers français qui passaient les monts, se trouvaient réellement des prélats ou des moines, qui y jouaient le même rôle que Turpin dans les romans. On ne sait d'ailleurs pourquoi nos poètes ont confié ce rôle précisément à un archevêque de Reims plutôt qu'à tel autre prélat authentique du temps de Charlemagne. Toujours est-il que seuls des clercs, au XI^e^ siècle, pouvaient connaître les noms des évêques du temps de Charlemagne, et le personnage de Turpin est ainsi dans les chansons de geste un témoin de leur action.

Altumajor de Cordres (*n° 48*). Nos romanciers savent que jadis un prince musulman redoutable a combattu les chrétiens d'Espagne. La *Chanson de Roland* emploie son nom comme un nom commun : *l'almaçur*, qu'il applique à divers Sarrasins ; mais d'autres romans l'identifient mieux : *li aumachours de Cordres* (Cordoue), *Altumajor de Cordres*. C'est Mohammed ibn-Ali-Abir, surnommé *Al-Manzour*, c'est-à-dire le Victorieux, qui dirigea contre les chrétiens cinquante-six campagnes, envahit en 983 le Léon, prit Barcelone en 985, ravagea en 997 la Galice et le sanctuaire de Compostelle : événement que le pseudo-Turpin raconte en y mêlant plusieurs légendes locales sur « Altumajor ». Des quinze cents ou des deux mille noms de Sarrasins que nous offrent les chansons

de geste, celui-là est peut-être le seul qui représente un personnage historique.

Si nos romanciers le connaissent, et si, en leur ignorance de l'histoire, ils font de ce personnage du x^e^ siècle un adversaire de Charlemagne, c'est que son nom survivait de leur temps dans le souvenir des chrétiens d'Espagne, et notamment en cette église de Compostelle que l'Al-Manzour avait violée.

Guillaume et Guibourc (*n^os^ 25 et 26*). Nos romanciers savent qu'au temps de Charlemagne un comte nommé Guillaume a combattu les Sarrasins en Catalogne et dans le Midi de la France, et qu'il eut une femme nommée Guibourc. C'est l'élément historique des vingt-deux romans du cycle de Guillaume d'Orange.

Si nos romanciers savent ces choses, c'est que, de leur temps, au xi^e^ et au xii^e^ siècles, ce Guillaume était devenu, dans les monastères par lui fondés, saint Guillaume, et que ce champion des guerres antiques contre les Sarrasins fut tenu — comme là-bas saint Roland — pour l'un des patrons célestes des chevaliers qui faisaient à leur tour croisade contre les Sarrasins d'Espagne. Quant au nom de sa femme, Guibourc, seuls les clercs de ces monastères pouvaient le connaître, le trouvant écrit dans leurs parchemins : et ce nom est donc le témoin du rôle des clercs dans la formation de ces légendes.

Englebert (*n^o^ 22*). Certains de nos romanciers savent qu'au temps de Charlemagne vivait Angilbert, abbé de Saint-Riquier, et ils font de lui l'un des compagnons de l'empereur en ses guerres d'Espagne. C'est l'élément historique du roman d'*Anseïs de Cartage*.

S'ils connaissent ce personnage, c'est que de leur

temps, il était devenu saint Englebert, célèbre comme thaumaturge, et que ses miracles étaient l'une des « attractions » de l'abbaye de Saint-Riquier.

Louis III et Gormond (*nos 36 et 37*). Nos romanciers savent qu'aux temps anciens une armée de païens venue d'Angleterre a ravagé le Ponthieu et brûlé l'abbaye de Saint-Riquier ; qu'un roi Louis de France, fils de Charles (en fait, Louis III, fils de Charles le Simple), les a combattus dans le Vimeu et défaits. Ils savent le nom d'un viking authentique d'alors, Gormond, et ils font de lui, à tort d'ailleurs, l'adversaire du roi Louis. C'est l'élément historique, ou pseudo-historique, du *Roman de Gormond*.

S'ils savent cette histoire, c'est qu'elle était liée à celle du monastère de Saint-Riquier. Ils l'ont connue à l'état de tradition de cette abbaye, et le personnage de Gormond, qui représente une combinaison livresque, faite à contre-sens par des clercs, est le témoin de leur rôle dans la formation de cette légende.

Salomon de Bretagne (*n° 30*), *Heloïs* (*n° 52*). Nos romanciers savent que jadis vivait un roi Salomon de Bretagne, duquel ils font, en leur ignorance, un vassal de Charlemagne.

S'ils savent l'existence de ce personnage, c'est que de leur temps il était vénéré comme saint à Pithiviers. Le nom d'Heloïs, dame de Pithiviers au x^e^ siècle, qui voisine dans une chanson de geste avec le nom de Salomon de Bretagne, comme tous deux voisinaient au xii^e^ siècle dans les églises de Pithiviers, est ici le témoin du rôle des clercs.

Charles le Chauve, *Girard*, *Berthe*, *Badilon* (*nos 31-34*), *Landri de Nevers* (*n° 54*). Nos romanciers savent que

jadis le roi de France Charles le Chauve a fait la guerre à un comte nommé Girard, et que celui-ci, de concert avec sa femme, nommée Berthe, a fondé ou enrichi les abbayes de Pothières et de Vézelay. Ils nomment en outre comme l'un de ses chevaliers un certain Badilon, qui, dans la réalité, fut probablement moine à l'abbaye de Vézelay vers l'an 880 [1]. Ils savent aussi que jadis un comte de Nevers s'est appelé Landri, et ils le placent aux côtés de Girard comme l'un de ses meilleurs conseillers [2].

1. Voyez C. Liégeois, *La légende de saint Badilon*, dans les *Mélanges Godefroid Kurth*, Liège, 1908, p. 41-52. M. C. Liégeois attire l'attention sur un *comes quidam*, *Badillo nomine*, *veniens ab Aquitaniae partibus*, lequel (selon la *Vita s. Hugonis*, xi[e] siècle), restaura vers 870 le monastère de Saint-Martin à Autun et qui fut abbé de ce monastère vers 877. L'abbaye de Vézelay fut peuplée de religieux venus d'Autun ; parmi eux se trouvait peut-être un neveu de l'abbé Badilon, nommé Badilon comme lui. — Je saisis l'occasion de transcrire une importante remarque de M. Liégeois. Il a insisté en ce mémoire (p. 42) sur un passage des *Gesta pontificum Cameracensium* : « De villa Lutosa (Leuze en Hainaut). Est monasterium canonicorum... quod construxit beatus Amandus ; et est dives abbatia ubi vir Dei venerabilis Baidilo requiescit, qui corpus sanctae Mariae Magdelenae de Hierusalem in Burgundiam in loco Vercelliaco attulisse fertur. » M. Liégeois rappelle que les premiers livres des *Gesta* ont été composés entre 1041 et 1043, et ajoute : « Faute d'avoir remarqué cette date, tous ceux qui se sont occupés de la Madeleine de Vézelay ont considéré la bulle adressée, en 1050, à l'abbé Geoffroy, par le pape Léon IX, comme le texte le plus ancien où soit mentionnée la présence du corps de Marie-Madeleine à l'abbaye de Vézelay. Certes, ce document est l'acte de reconnaissance de la Madeleine bourguignonne ; mais la légende doit être antérieure d'un certain nombre d'années, puisque, dès avant 1041-3, elle était connue à Leuze, et qu'à cette date un Cambraisien la rapportait. »

2. Aux §§ 98, 133, 174, etc., de la traduction P. Meyer. Dans *Aymeri de Narbonne* (éd. Demaison, v. 1546), une énumération de

C'est la substance historique des romans consacrés à Girard de Roussillon.

Si nos romanciers savent ces choses, c'est que, de leur

seigneurs aux noms fantaisistes présente un « Landri de Mascon », que nous n'avons nulle raison d'identifier au « Landri de Nevers » de *Girard de Roussillon*. Celui-ci ne reparaît dans aucune autre chanson de geste. On reconnaît en lui le Landri qui reçut le comté de Nevers entre 986 et 990, joua un certain rôle au temps d'Hugues Capet et de Robert II et mourut en 1028. Il est longuement question de lui dans l'*Origo et historia brevis Nivernensium comitum*, écrit rédigé vers 1160 par Hugues de Poitiers, moine à Vézelay; les clercs de Vézelay s'intéressaient donc à ces anciens seigneurs et le poète de *Girard de Roussillon* a pu entendre parler de son Landri à Vézelay, ou à Nevers, ou en quelque autre lieu de la région. L'écrit de Hugues de Poitiers est presque entièrement légendaire; mais les contes qu'il fait de Landri ne rappellent en rien des motifs de chanson de geste, et rien n'invite donc à supposer que Landri de Nevers ait été le héros d'anciens récits épiques. On l'a supposé pourtant, parce que quatre ou cinq témoignages prouvent qu'il a existé au XII^e^ siècle une chanson de geste « de Landri et Auchier ». Elle est perdue, sans que nous sachions qui était cet Auchier, ni si ce Landri était de Nevers ou d'ailleurs. Il est vrai qu'au début de l'*Origo Nivernensium comitum* se lit l'histoire d'un chevalier nommé *Alicherius* qui tua en duel judiciaire un comte de Nevers nommé *Raterius* : M. Lot a conjecturé que cet *Alicherius* pouvait être l'Auchier de la chanson perdue. Mais *Raterius* et *Alicherius* ne sont pas des personnages du même temps que Landri : plusieurs générations les séparent. Pour identifier l'Auchier de la chanson perdue à *Alicherius*, il faudrait que cette chanson fût intitulée *Rahier et Auchier*; pour identifier le Landri de la chanson perdue à Landri de Nevers, il faudrait que l'*Origo comitum Nivernensium* établît quelque relation entre Landri de Nevers et *Alicherius* : elle ne le fait pas, ni ne peut le faire : ils ont vécu à trop de distance l'un de l'autre. (Voir F. Lot, *La chanson de Landri*, dans la *Romania*, t. XXXII, 1903, p. 1, et Mary Caroline Spalding, *Landericus and Wacherius*, dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XXV, 1910, p. 152).

temps, les monastères de Pothières et de Vézelay vénéraient comme leurs fondateurs ce Girard et cette Berthe, et c'est que ce Girard, cette Berthe et ce Badilon passaient pour avoir procuré à l'abbaye de Vézelay son trésor le plus précieux, les reliques de la Madeleine. Quant au nom de Landri de Nevers, ils ont pu le recueillir aussi à Vézelay. En tous cas, les personnages de Berthe et de Badilon, nécessairement pris à des traditions ecclésiastiques, sont les témoins du rôle des clercs dans la formation de cette légende.

Louis d'Outremer, *Raoul de Gouy*, *Aalais*, *Herbert de Vermandois*, *Eudes et Herbert*, *Ernaut de Douai*, *Bernard de Rethel*, *Ybert* (*n*os *39-47*). Nos romanciers savent qu'au temps d'un roi nommé Louis (en fait Louis d'Outremer), un seigneur nommé Raoul, fils d'une comtesse Aalais, profitant de la mort d'Herbert de Vermandois, attaqua ses fils, Eudes et Herbert entre autres, et périt dans cette guerre ; ils savent en outre les noms de trois seigneurs contemporains, Bernard de Rethel, Ernaut de Douai, Ybert. C'est l'élément historique des romans consacrés à Raoul de Cambrai.

S'ils savent ces incidents de l'année 943, c'est que de leur temps on conservait dans l'église Saint-Géri, à Cambrai, le souvenir de l'une de ses bienfaitrices, la comtesse Aalais, qui y avait fait des fondations commémoratives de son fils Raoul ; c'est aussi qu'Ybert, fondateur de plusieurs églises de la région, était devenu saint Ybert, vénéré à l'abbaye de Waulsort. Et ces personnages, dont plusieurs, comme Aalais et Ybert, vivaient au XIIe siècle dans les traditions ecclésiastiques, sont ici les témoins du rôle des clercs dans la formation de cette légende.

Richard de Normandie (*n° 50*). Nos romanciers savent que jadis avait régné en Normandie un duc nommé « Richard sans peur » ou « le Vieux », et qu'il avait fondé l'abbaye de la Sainte-Trinité à Fécamp. En leur ignorance, ils font de ce duc normand du x^e^ siècle un compagnon de Charlemagne.

S'ils le connaissent et s'intéressent à lui, c'est que de leur temps sa tombe était honorée presque comme celle d'un saint en son église de la Trinité [1], chère à nos vieux poètes, qui y avaient placé le siège de la plus ancienne confrérie de jongleurs que nous connaissions.

En ce groupe sont rassemblés les personnages de nos plus belles chansons de geste, de toutes celles qui ont quelque historicité. Toutes nos études de ces quatre volumes conspirent à montrer qu'il suffit de rattacher ces légendes à des sanctuaires pour en expliquer l'élément historique, qu'il suffit de regarder la vie à l'époque capétienne pour comprendre que ces romans du onzième, du douzième ou du treizième siècle soient des romans du onzième, du douzième, du treizième siècle. Par suite, l'hypothèse qui les considérait comme des renouvellements de chants épiques ou de récits épiques des âges mérovingiens et carolingiens, disparaît, désormais inutile.

Mais dans notre liste de cinquante-cinq noms, il en reste cinq, que nous n'avons pas encore considérés [2].

1. Voici un témoignage de plus. On trouve dans la collection Moreau (volume 67, folio 149) la copie d'un acte par lequel Henri II accorde sa sauvegarde à ceux qui viendront à Fécamp à l'occasion de l'élévation du corps de Richard (1162).

2. Six, en comptant Witikind (n° 19), duquel nous dirons un mot plus loin.

Troisième groupe. — Personnages dont nous n'avons pas réussi à localiser la légende.

Ces personnages sont :
Seguin de Bordeaux (n° 23 de notre liste),
Estormi de Bourges (n° 24),
Desramé (n° 27),
Rispeu de Bretagne (n° 29),
Jofroi d'Anjou (n° 49).

La présence de ces cinq personnages dans les chansons de geste fait obstacle ou semble faire obstacle à notre thèse. Nous devons donc considérer leur cas avec une attention particulière.

Seguin de Bordeaux (*n° 23*). Ce personnage est assez souvent nommé, mais il n'est que nommé dans les chansons de geste. Il n'est que nommé, comme le père déjà mort du héros, dans *Huon de Bordeaux*[1] et dans les suites d'*Huon de Bordeaux*[2]. Il n'est que nommé, au début de *Gaufrey*, dans une énumération des fils de Doon de Mayence[3]. Il n'y a qu'un passage d'une chanson de geste, à ma connaissance, où il paraisse en personne parmi les barons de Charlemagne : c'est une scène de *Girard de Vienne*, où le poète lui a donné deux vers à prononcer[4]. — Trois comtes de Bordeaux

1. *Huon de Bordeaux*, éd. Guessard et Grandmaison, p. 8, 12, 15, 16, 81, 142, etc.

2. *Auberon* (éd. Graf, *I complementi della « Chanson d'Huon de Bordeaux »*), v. 2376 et v. 2431 ; *Clarisse et Florant* (éd. Schweigel), v. 5718.

3. Édition Guessard et Chabaille, p. 4 :

E Sevin de Bordele fu l'uitisme baron ;
Pere fu Huelin a la clere fachon.

4. Voir les fragments de *Girard de Vienne*, p.p. Bekker, *Der Roman*

ont porté le nom de Seguin : le premier paraît en 778, le second en 816, le troisième en 839[1]. De ces trois personnages, l'histoire ne dit à peu près rien ; du Seguin épique, les chansons de geste ne disent absolument rien : la comparaison entre l'histoire et la légende est par là facilitée, et l'on peut identifier le Seguin des romans à celui des trois comtes carolingiens que l'on veut[2]. Il reste qu'il est probablement l'un des trois. Comment nos poètes ont-ils connu l'un de ces Seguin historiques ? Nous l'ignorons.

Estormi de Bourges (*n° 24*). Estormi est donné dans la *Chanson de Guillaume* comme le neveu d'un fabuleux comte de Bourges, Tedbald. Il joue dans ce poème un rôle de baron vantard, peureux et grotesque[3], et pareillement, à la fin des *Enfances Vivien*, en une scène où il

von Fierabras, *provenzalisch*, v. 3972 et suiv. Un messager vient à Vienne, de la part d'Yon de Gascogne, annoncer que les Sarrasins assiègent Bordeaux :

> Quant li bairon ont le mès escouté,
> Li plus hardi en sont espoenté,
> Et dist Seguins de Bordiauz la cité :
> « Messagier freire, dittes vos veritey
> Ke Sarrazin sont an ma terre antrey ? »

1. Voyez A. Longnon, *L'élément historique dans « Huon de Bordeaux »* (*Romania*, t. VIII, 1879), p. 5.

2. A. Longnon, *art. cité*, a préféré l'identifier au troisième, le Seguin qui fut nommé comte de Bordeaux par Louis le Pieux et tué par les Normands en 845. M. Voretzsch a mis en relief l'arbitraire de cette identification ; il nous suffit de renvoyer le lecteur à son excellente démonstration (*Epische Studien*, I, 1900, p. 209-214).

3. *La Chançun de Guillelme*, éd Suchier (*Bibliotheca normannica*), Halle, 1911, vers 78 et suiv., 407 et suiv., etc.

est appelé « le plus coart chevalier de Berri [1] ». Il est mentionné dans *Aymeri de Narbonne* comme le fils d'une fille d'Aymeri[2]. — Son nom [3] est celui d'un *Sturbius* ou *Sturminius* que Charlemagne créa comte de Bourges peu après 778[4]. — Comment les auteurs des chansons de geste ont-ils connu cè personnage? Nous l'ignorons.

Desramé (*n° 27*). Desramé est l'adversaire principal des chrétiens dans les poèmes du cycle de Guillaume. — On s'accorde généralement à donner pour étymologie à *Desramé* l'arabe *Ayd-ar-Rahmân*. De ce nom s'appelèrent l'émir que Charles Martel défit à Poitiers en 742, et aussi quatre des califes ommiades d'Espagne : le premier du nom (747-787) régnait lorsque Charlemagne franchit les Pyrénées en 778[5] ; au temps du second

1. Éd. Hugo von Feilitzen et K. Wahlund, v. 3596.

2. Éd. Demaison, v. 4653. La troisième fille d'Aymeri, dit le poète, ayant épousé un « marchis », haut homme en Angleterre, eut cinq enfants : L'uns fu Rabiaus, li autres Estormis, Li tierz Mularz », etc. — Les *Enfances Vivien* font aussi d'Estormi un petit-fils d'Aymeri. — Dans *Garin le Lorrain* (éd. P. Paris, t. II, pages 75, 93, 234), il figure, insignifiant, parmi les Bordelais ; on le dit frère de Tiebaut du Plessis.

3. Comme l'ont remarqué M. de la Lande de Calan (*Les personnages de l'épopée romane*, Paris, 1900, p. 55) et Longnon (*Romania*, t. XXXIII, 1904, p. 93). Cf. H. Suchier, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIX, p. 644.

4. L'Astronome limousin (*Vita Hludowici*, édition des *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. II, p. 608) écrit : « Et Biturigae civitati primo Humbertum, paulo post *Sturbium* [Carolus] praefecit principem. » Les *Miracula sancti Benedicti*, composés, comme la *Vita Hludowici*, au IXe siècle, ajoutent que *Sturminius* était de basse extraction (voir le texte dans l'article cité de Longnon, p. 94).

5. Deux autres personnages de ce nom furent en rapports avec Charlemagne (Voyez Abel-Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches*, t. II, p. 623).

(821-852), les Sarrasins d'Espagne firent une descente sur les côtes de France (842) et ravagèrent les faubourgs de Marseille ; le troisième (921-961) soutint des luttes contre les princes de Castille et de Léon ; le dernier du nom régna de 1017 à 1025. Le Desramé épique peut être l'un quelconque de ces personnages, si tant est que l'étymologie *Desramé* > *Abd-ar-Rahmân* soit juste [1].— Si elle est juste, comment les auteurs des chansons de geste ont-ils connu tel de ces Abd-ar-Rahmân ? Nous l'ignorons.

Rispeu de Bretagne (*n° 29*). Celui-ci apparaît comme comparse dans cinq ou six chansons de geste. Elles ne nous disent de lui que des choses insignifiantes et de pure fantaisie [2]. — Rispeu et Erispoe, roi de Bretagne

1. M. Pio Rajna (*Le origini dell' epopea francese*, p. 230) propose le même nom *Abd-ar-Rahmân* comme étymologie de trois noms de nos romans : *Desramé*, *Mambrien*, *Braimant* : « trois reflets d'*Abd-ar-Rahmân*, indépendants entre eux », écrit-il.

2. Voici un relevé, que j'ai essayé de faire complet, des choses qu'elles disent. La *Chanson d'Aiquin* (composée, comme on sait, dans la région de Dol) fait de « Ripé de Deul » un comte breton qui combat aux côtés de Charlemagne pour chasser de son pays les Sarrasins(v. 144, 170, 187, 193, 278, 289, etc.). Dans *Gaydon* « Rispeu de Nantes » (p. 20, 79, 90, 191, 210, 220, 232, 263) n'apparaît jamais que dans des énumérations de seigneurs, telles que celle-ci (p. 79) : « Guis de Biaufort le viel Riol apelle, Rispeu de Nantes et Joffroi de Nivelle. » — *Aye d'Avignon* ne le nomme, qu'une fois, en ces vers (p. 40) : Quant oent li baron que Karles se dementе, Primes parla Ripaus qui tint Reinnes et Nentes : « Chevauche, riches rois... » — Un vers de *Mainet* (édition G. Paris, *Romania*, t. IV, fragment I, vers 53) mentionne un baron appelé « Ribuef de Bretaigne ». — Aux vers 84 et 904 d'*Anseïs de Cartage*, il est dit que le héros de ce roman, Anseïs, neveu de Charlemagne, est le fils de « Rispeu le Breton », lequel, selon les vers

de 851 à 857. — En quelles circonstances un premier poète a-t-il appris son nom et l'a-t-il fait entrer, contre toute chronologie, dans la troupe des barons de Charlemagne ? Nous l'ignorons.

Geofroi d'Anjou (*n° 49*). Geoffroi d'Anjou est le « gonfalonnier » du roi dans la *Chanson de Roland*[1]. Il reparaît en maintes chansons de geste, partout comme un personnage d'arrière-plan. — Il doit son nom à Geoffroi Ier Grisegonelle (954-986) ou à Geoffroi II Martel (1040-1060). — Comment l'auteur de la *Chanson de Roland* a-t-il connu ce nom et pourquoi l'a-t-il pris pour celui d'un baron de Charlemagne ? Nous l'ignorons.

C'est ici, dans cette liste de cinq personnages, l'obstacle à notre théorie. Ils sont des comparses, desquels les chansons de geste ne rapportent rien d'authentique, sauf leur nom. Encore faudrait-il savoir rendre compte de l'emploi de leur nom. Or nous n'avons pas réussi, malgré tous nos efforts, à trouver, dans la France des XIe et XIIe siècles, des raisons, alors vivantes, pour qu'on ait parlé d'eux. Suit-il de là nécessairement qu'il aurait existé sur eux d'anciens chants ou récits épiques, du

103-104, fut jadis tué dans une bataille livrée par Charlemagne à Sahagun. — Enfin, le roman de *Gaufrey* (édition Guessard et Chabaille, p. 4) le nomme dans un dénombrement des fils de Doon de Mayence : « Ripeus fu le septiesme, Qui mout ot de renon, Qui fu pere Anseïs, fix de la suer Kallon. »

1. Vers 106. Voir la note de Léon Gautier sur ce vers. Cf. la *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste* de M. Ernest Langlois. On trouvera, soit chez M. L. Gautier, soit chez M. Langlois, un relevé des mentions, à la fois nombreuses et insignifiantes, qui sont faites de Geoffroi.

VIII^e siècle pour Estormi, du X^e pour Geoffroi d'Anjou, etc. où nos romanciers auraient pris leurs noms ?

Soit, par exemple, Geoffroi d'Anjou. Le poète de la *Chanson de Roland* écrivait un peu plus de cent ans après la mort de Geoffroi I^er, cinquante ans seulement après la mort de Geoffroi II. Ces deux princes avaient fait des fondations pieuses dans leur comté [1] ; ils avaient tenu quelque place dans l'histoire générale de leur temps. La *Chronique des comtes d'Anjou*, d'Eudes, abbé de Marmoutiers (1124-1137), rapporte sur Geoffroi Grisegonelle plusieurs récits fabuleux, récits de clercs, mais modelés sur le patron des chansons de geste [2], et l'on voit par là que les clercs de l'Anjou, ceux qui vivaient dans le même temps que le poète du *Roland*, ou peu après lui, gardaient quelque souvenir de leurs anciens seigneurs. D'autre part, le poète du *Roland* cherchait, pour les grouper autour de Charlemagne, des noms de grands feudataires ; auprès de Nayme le Bavarois et d'Engelier le Gascon, il lui a plu de placer un Angevin. S'il l'a appelé Geoffroi, est-ce merveille ? N'a-t-il pu apprendre ce nom authentique, comme l'auteur de *Renaud de Montauban* a appris le nom de Canut d'Angleterre, pour l'avoir entendu prononcer quelque part, en quelque circonstance banale ? Que l'on veuille bien

1. Geoffroi I^er a transformé l'abbaye de Saint-Aubin, à Angers. Geoffroi II s'est associé à des œuvres intéressant diverses églises (Lesvière en 1040, La Trinité en 1046, Saint-Laud en 1047).

2. Voyez un mémoire de M. Ferdinand Lot, *Geoffroi Grisegonelle dans l'épopée* (*Romania*, t. XIX, 1890, p. 377-393) et un article de M. Gottfried Baist (*Zeitschrift für romanische Philologie* t. XVI, p. 452-457).

songer à la multiplicité des circonstances qui ont pu faire que le nom de Geoffroi ait été entendu au XI^e siècle par un poète, le nom de Rispeu de Bretagne au XII^e par un autre poète, celui de Seguin de Bordeaux par un troisième. Que l'on veuille bien considérer que ces poètes ont eu besoin d'un nombre énorme de noms propres ; qu'ils ont fabriqué à plaisir environ deux mille noms de Sarrasins, deux mille noms de chrétiens ; qu'ils les ont fabriqués au gré de toutes les associations d'idées qui peuvent se former dans l'esprit d'un romancier en quête de noms de fantaisie. Que ces associations d'idées, trois ou quatre fois sur deux mille, aient pu réveiller dans leur mémoire le nom d'un personnage réel qui s'y était fixé en quelque circonstance que l'on voudra imaginer, est-ce une supposition inacceptable ?

En outre, qui peut dire si tel de ces cinq personnages, Seguin ou Estormi par exemple, ne rentrera pas quelque jour dans le groupe de ceux qui, loin de gêner ma thèse, la servent au contraire ? Ces cinq personnages m'embarrassent aujourd'hui, parce que j'ai cherché, sans le trouver, le monastère, l'église, l'étape de pèlerinage, le champ de foire, le château féodal, où ils pouvaient être encore vivants au XII^e siècle. Mais peut-être ai-je mal cherché. C'est pure chance si j'ai fini par mettre la main sur le texte qui localise à Stavelot la légende d'Heldri et de Rainfroi. Peut-être un érudit plus heureux et plus habile découvrira-t-il demain le Stavelot de tel de nos cinq personnages.

Enfin, si j'en étais réduit à supposer que les auteurs des chansons de geste ont été quérir les noms de ces cinq personnages là où nous les trouvons nous-mêmes,

en des livres latins, j'oserais demander : qu'y aurait-il de choquant à une telle supposition ? Elle serait irrecevable — je l'ai reconnu et je ne m'en dédis pas — s'il fallait l'appliquer aux cinquante-cinq personnages de la liste et si elle consistait à dire que nos poètes auraient entrepris de fouiller les livres latins pour y chercher des sujets de romans. Mais il ne s'agit plus de cinquante-cinq personnages, il s'agit de cinq personnages seulement ; il ne s'agit plus de poètes qui cherchent des sujets de romans, mais de poètes qui ont déjà des sujets de romans, d'une centaine de poètes qui eurent pour métier d'écrire de belles histoires sur Charlemagne : n'a-t-il pu arriver à quelques-uns d'entre eux de rencontrer quelque chronique latine où il était question de Charlemagne, d'y jeter les yeux par curiosité, et d'en retenir celui-ci le nom de Seguin, cet autre le nom de Desramé, cet autre le nom d'Estormi ? Je n'y vois pour ma part nulle invraisemblance, et c'est pourquoi il me serait indifférent d'allonger, si l'on y tenait, la liste des cinq noms que je ne sais localiser. Par exemple, M. Suchier a proposé d'identifier l'un des frères du Guillaume épique, Aïmer, à un comte Hadhemar qui combattit dans les mêmes guerres que Guillaume de Toulouse, et qui est nommé à la même page que lui dans un texte du IX^e^ siècle, la *Vita Hludowici Pii*. J'ai longuement discuté cette identification au tome I^er^, p. 174, de cet ouvrage, et finalement je ne l'ai pas retenue. Mais supposé que j'aie eu tort, et qu'Aïmer, frère du Guillaume épique, soit en effet Hadhemar, frère d'armes du Guillaume historique, n'est-il pas admissible que l'un des nombreux poètes qui passaient leur vie à chanter de Guil-

laume ait lu, ou que quelqu'un ait lu pour lui, la page de la *Vita Hludowici Pii* où Hadhemar est nommé à côté de Guillaume, et qu'il ait retenu son nom ? Que le fait se soit reproduit à quelques reprises en deux ou trois siècles, pourquoi pas ? Ce qui serait inconcevable, c'est qu'il ne se fût jamais produit. Or, en tout état de cause, nous n'avons à le supposer qu'un nombre de fois infime. Que l'on double, si l'on veut, la liste des cinq noms dont nous ignorons les attaches locales : personne ne saurait aller raisonnablement plus loin, et ce ne seront jamais que des noms de comparses. Des noms sans histoire autour. Sans histoire ni légende.

En présence de ces quelques noms — *nomina et voces, praetereaque nihil*, — sommes-nous vraiment tenu de déterminer en quel lieu ou en quel livre tel romancier a pu normalement les rencontrer au XII^e^ siècle ? Non ; mais les rôles sont désormais renversés. C'est aux partisans de l'autre théorie de démontrer que nulle part et d'aucune façon au XII^e^ siècle un homme de culture moyenne n'a pu les rencontrer normalement ni dans un livre, ni dans un récit de clercs ; et maintenant que ces érudits ne disposent plus que d'un Estormi de Bourges ou d'un Jofroi d'Anjou, que d'un Seguin de Bordeaux ou d'un Rispeu de Bretagne, qu'ils essayent donc de reconstruire, autour de ces quelques noms sans légende, ce qu'ils appelaient l'Épopée mérovingienne et l'Épopée carolingienne !

V

Résultats.

Car désormais, on pourra bien peut-être allonger de quelques unités notre liste ; on n'en changera pas le caractère évident, qui est la pauvreté.

Nos chansons de geste sont des romans historiques, assurément. Pourquoi Charlemagne est-il devenu le héros central d'un cycle de romans, comme Artur de Bretagne le héros d'un autre cycle, et Alexandre de Macédoine le héros d'un troisième ? C'est la question que nous avons réservée en réservant son nom, et nous y viendrons. Mais pour l'instant, le fait étant donné que les Français du temps de Louis le Gros et de Philippe-Auguste ont eu le goût de ces romans qui se déroulaient de préférence à la cour de Charlemagne, constatons qu'ils l'ont satisfait à peu de frais, et que, si les chansons de geste sont des romans historiques, elles le sont aussi peu que possible.

Pour le mieux montrer, regardons une dernière fois la liste de nos personnages historiques.

N'est-il pas remarquable, que dans les trente romans environ qui forment la geste propre de Charlemagne, le « Cycle du roi », auprès de centaines d'acteurs imaginaires, nos romanciers n'aient mis en scène, tout compte fait, que onze contemporains authentiques de Charlemagne, savoir son père Pépin, sa mère Berthe, son fils Louis, Roland, Turpin, Angilbert, Seguin, Didier, Ogier, Witikind, peut-être Desramé, — et c'est tout ?

N'est-il pas remarquable que, pour composer les vingt-deux romans du cycle de Guillaume d'Orange, cent cinquante mille vers peut-être, quatre personnages historiques leur aient suffi : Guillaume, Guibourc, le roi Louis déjà nommé, Estormi, et, si l'on y tient, Aïmer ?

N'est-il pas remarquable que, dans tout le vaste cycle des Lorrains, à part Charles Martel, Pépin, et quelques acteurs d'arrière-plan, comme Heloïs, il n'y ait pas un

seul personnage historique ? et n'est-il pas remarquable que, dans tout le cycle de Doon de Mayence, à part des emprunts au personnel des autres cycles, il n'y ait pas un seul personnage historique ?

Je me représente parfois la surprise de Charlemagne, du vrai Charlemagne, s'il avait à passer en revue l'armée bariolée des quinze cents ou deux mille personnages que les chansons de geste lui donnent comme compagnons ; j'imagine sa surprise si on lui présentait tous ces inconnus, ce Heldri et ce Rainfroi, et ce Yon, contemporains de son grand-père, — ce Gaifier, contemporain de son père, — ce Rispeu, ce Ganelon, contemporains de son petit-fils, — ce Richard de Normandie, ce Salomon de Bretagne, ce Jofroi d'Anjou, cet Almanzor de Cordoue, ce Canut d'Angleterre, contemporains de ses lointains successeurs ; et quelle ne serait pas sa gêne, s'il lui fallait endurer la fréquentation de ces douze pairs desquels onze ne lui firent jamais réellement compagnie, et pour cause : Olivier, Gerin et Gerier, Ivon et Ivorie, Berengier, Oton, Anseïs, Samson, Engelier, Girard ! Cette liste chimérique des douze pairs n'est-elle pas le plus pur symbole de la naïve ignorance de nos poètes et de leur incuriosité historique ?

Tantôt l'histoire n'est pour eux que « le clou auquel ils accrochent leur tableau ». Maintes « épopées carolingiennes » sont de simples romans d'aventures chevaleresques qui pourraient se dérouler aussi bien à la cour d'Artur ou d'Alexandre.

Tantôt nos romanciers s'intéressent au contraire à un fait historique très particulier : par exemple, à l'incendie de Saint-Riquier par les Normands, qui n'est, au regard

de l'histoire, qu'un chétif fait-divers. C'est qu'ils recueillent alors une histoire locale. Mais, même quand il s'agit de légendes très fortement localisées, leur indifférence à l'histoire reste aussi grande, et leur ignorance. Le mécanisme reste le même : ils n'empruntent que très négligemment des données historiques.

Ce que cette longue analyse nous a enseigné de plus sûr, c'est que nos légendes ont toutes été conçues à une très longue distance des temps de Clovis ou de Charlemagne. Le Charlemagne historique a passé la plus grande part de sa vie guerrière à combattre les Saxons ; et nous avons bien une chanson de geste intitulée *Les Saxons* : mais il n'y est guère question que des amours du trop galant Baudoin et de la trop galante Sebile, femme de Guiteclin ; tout l'intérêt du roman est de savoir jusqu'à quel point la reine Sebile trompera son païen de mari ; et c'est là toute la place que tiennent dans la biographie poétique de Charlemagne ces guerres de Saxe qui en tinrent une si grande dans sa biographie réelle. Au contraire, il n'a dirigé en personne contre les Musulmans qu'une seule campagne, de trois mois : cette brève campagne s'est transformée dans les chansons de geste en une croisade perpétuelle, qui remplit les deux cents ans de sa vie légendaire. Qu'est-ce à dire ? C'est que les idées qui inspirent nos chansons de geste, même quand elles semblent le plus historiques, ne le sont pas.

L'idée qui domine les plus belles chansons du cycle du roi, c'est que Charles et ses barons sont les héros et les martyrs d'une croisade sans fin contre les Sarrasins. Ce n'est pas vrai historiquement ; mais ce qui l'est, c'est que l'ardeur de la croisade contre les Sarrasins, Sar-

rasins d'Espagne ou de Palestine, a rempli le cœur et la vie des hommes au XI^e^ et au XII^e^ siècle. L'idée qui domine les chansons du cycle de Guillaume, c'est que le vieil Aymeri, ses fils, ses petits-fils se dévouent de génération en génération pour défendre la terre chrétienne et pour soutenir le roi de France, et qu'ils rivalisent entre eux d'héroïsme par orgueil de leur lignage. Ce n'est pas vrai historiquement, rien de tel ne s'étant passé aux temps de Charlemagne et de Louis le Pieux. Mais ce qui est vrai historiquement, c'est qu'au XI^e^ et au XII^e^ siècle se développèrent ces belles idées d'honneur chevaleresque, de dévoûment au roi de France, de solidarité et d'émulation familiales, qui inspirent et soutiennent les romans du cycle de Guillaume.

Les auteurs des chansons de geste ont donc simplement projeté dans le passé carolingien les idées et les sentiments de leur temps. Le camp de Charlemagne fut pour eux le lieu de tout héroïsme, comme la cour d'Artur était le lieu de toute courtoisie. Comme Perceval et Lancelot, sous leur costume breton, sont de courtois chevaliers de France, ainsi un Olivier ou un Vivien, sous leur costume carolingien, sont de preux croisés du XII^e^ siècle. Nos romanciers n'avaient pas besoin, en vérité, d'être mieux renseignés sur la biographie vraie de Charlemagne que sur la vraie biographie du roi Artur : c'est pourquoi il y a si peu d'histoire dans les chansons de geste.

LES LÉGENDES LOCALISÉES

I

Nous y avons maintes fois insisté : si l'on veut expliquer les légendes des chansons de geste, et spécialement celles qui ont quelque fondement historique, il est bon d'essayer de les « localiser », c'est-à-dire de chercher en quels lieux quels hommes pouvaient avoir, au temps de ces romans, donc du XI^e^ au XIII^e^ siècle, des raisons d'imaginer ces légendes ou de les répéter, et de les propager. C'est pourquoi nous voudrions ici faire un recensement des lieux que hantèrent les héros et les fables des chansons de geste.

Ce ne sera pas recueillir indistinctement toutes les données géographiques de nos romans : beaucoup sont des plus indifférentes. Berthe aux grands pieds mène sa vie misérable dans la forêt du Mans. Pourquoi dans cette forêt plutôt que dans telle autre ? Peut-être le premier conteur de ses aventures le savait-il, mais peut-être aussi n'eut-il aucun motif de choisir cette région, et ne s'est-il pas seulement informé s'il y avait une forêt près du Mans. — L'auteur de *Garin le Lorrain*, décrivant les chevauchées de ses héros à travers la France, se plaît à leur faire suivre des itinéraires bien dessinés : on peut en induire qu'il avait lui-même beaucoup voyagé et qu'il avait l'imagination précise, mais rien de plus ; ses itinéraires n'ont d'intérêt que pour les géographes. —

Autre exemple. Un jeune héros tire vengeance de l'homme qui a trahi son père et épousé sa mère, et reprend le domaine usurpé par son parâtre : c'est le sujet de trois chansons de geste, *Bovon de Hanstone* (où la mère est la complice du traître), *Daurel et Beton*, *Orson de Beauvais* (où elle est sa victime) [1]. Parce qu'il faut bien que les choses qui arrivent arrivent quelque part, l'action de *Bovon de Hanstone* se déroule en un vague pays d'Empire, celle de *Daurel et Beton* dans la région de Poitiers, celle d'*Orson de Beauvais* à Beauvais. Mais si, inversement, *Orson* était localisé à Poitiers, *Daurel* à Beauvais, *Bovon* en Lombardie par exemple ou en Hongrie, ces trois romans n'en seraient pas moins ce qu'ils sont : de simples récits d'aventures dont la topographie importe aussi peu que celle du *Grand Cyrus* ou de *Zadig* [2].

Nous recueillerons ici des faits d'un autre ordre, et, croyons-nous, d'une autre portée.

D'abord, il a existé, à notre connaissance, en vingt-huit églises, trente-six tombes ou châsses, réelles ou fictives, de personnages qui furent des héros de chansons de geste. Savoir :

1. Voyez l'introduction de G. Paris à son édition d'*Orson de Beauvais*, 1899, p. LV.

2. Il est bien vrai d'ailleurs que si l'auteur d'*Orson* a choisi comme théâtre de son roman le Beauvaisis et le comté de Clermont, et l'auteur de *Daurel* « les confins des pays de langue d'oc et de langue d'oui » (voyez P. Meyer, introduction à *Daurel*, p. XXX), c'est qu'ils étaient eux-mêmes de ces pays et qu'ils y avaient leurs auditeurs. A cet égard, mais seulement à cet égard, la géographie de leurs poèmes offre de l'intérêt.

1. A Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, la tombe de Charlemagne [1].

2. En l'église Saint-Romain, à Blaye, la tombe, authentique ou fictive, de Roland, et les tombes supposées d'Olivier et de Belle Aude.

3. En l'abbaye de Gellone, la tombe de Guillaume.

4. En la Reinoldskirche, à Dortmund en Westphalie, la châsse de Renaud, l'un des quatre fils Aymon.

5. A Cologne, une chapelle, bâtie sur l'emplacement supposé du martyre dudit Renaud, et qui posséda, elle aussi, une partie de ses reliques.

6. En l'église de Berthem, près de Louvain, les reliques de saint Aalard, identifié légendairement à l'un des quatre fils Aymon [2].

7. En l'abbaye de Saint-Faron, à Meaux, la tombe du chevalier *Othgerius* et celle de son compagnon *Benedictus*, l'Ogier et le Benoît des chansons de geste.

1. Nous nous dispensons de donner des références, ici et plus loin, lorsqu'il s'agit soit de faits très généralement connus, soit de faits déjà analysés dans cet ouvrage.

2. Saint Aalard, cousin germain de Charlemagne, premier abbé de Corbie (voir sa biographie dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, t. I de janvier, p. 95), avait possédé des terres à Berthem : jusqu'au xvi[e] siècle les seigneurs de Héverlé, près de Berthem, exercèrent l'avouerie de ces domaines au nom de l'abbaye de Corbie. On prit ce saint très authentique pour Aalard, frère de Renaud de Montauban, et c'est pourquoi l'on voyait dans l'église de Berthem, sur le maître-autel, l'image des quatre fils Aymon agenouillés tous quatre devant le crucifix. Berthem se glorifiait d'être le lieu de leur naissance. On montrait l'étable de Bayard, une pierre où il avait imprimé son sabot, etc. Molanus fut obligé de faire la critique de ces fables pour rétablir en ses droits le vrai saint Aalard. (Voyez Johannes Molanus, *Natales ss. Belgii*, édition de 1516, p. 2.)

8. En l'abbaye de Pothières en Bourgogne, les tombes de Girard de Roussillon et de sa femme Berthe.

9. En l'église Saint-Albin, près de Mortara en Lombardie, les tombes du chevalier Ami et du chevalier Amile, son compagnon.

10. En l'église de Roye en Picardie, les reliques de saint Florent, identifié légendairement au Sarrasin converti Fierabras [1].

11. En l'église Saint-Ayoul, à Provins, les reliques de saint Ayoul, identifié à Aiol, héros d'une chanson de geste [2].

12. En l'église paroissiale de Pithiviers, les reliques de saint Salomon de Bretagne, devenu dans les chansons de geste l'un des compagnons de Charlemagne.

13. En l'abbaye de Saint-Riquier en Ponthieu, la tombe d'Angilbert, devenu légendairement l'un des compagnons de Charlemagne en ses guerres contre les Sarrasins d'Espagne.

Aux portes de la même abbaye de Saint-Riquier, la tombe d'Isembard, héros d'une chanson de geste.

14. A Fécamp, en l'abbaye de la Sainte-Trinité, la tombe du duc Richard de Normandie, devenu légendairement l'un des barons de Charlemagne.

15. En la collégiale de Saint-Géry, à Cambrai, la tombe de Raoul de Cambrai.

1. *Fierabras*, v. 1850. Il s'agit de saint Florent, prêtre au Mont Glonne au commencement du v^e^ siècle. C'est en 1135 que ses reliques furent transférées de Saumur à Roye. En 1152 eut lieu à Roye une nouvelle élévation et une déposition du corps (*Acta sanctorum* des Bollandistes, t. VI de septembre, p. 423).

2. *Aiol*, v. 73.

16. En l'abbaye de Waulsort, sur la Meuse, les tombes de saint Ybert et de Bernier, son fils, personnages de la chanson de *Raoul de Cambrai* [1].

17. En l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte, en Vermandois, la tombe de l'abbesse Marsent, mère de Bernier.

18. En l'abbaye d'Andenne, sur la Meuse, près de Namur, la tombe de Berthe aux grands pieds, mère de Charlemagne [2].

19. En l'abbaye Saint-Martial, à Limoges, un monument commémoratif de Gaifier d'Aquitaine, devenu dans les romans l'un des vassaux de Charlemagne.

20. En l'église Saint-Pierre, à Gand, la tombe du Flamand Bauce, meurtrier du duc Guillaume Longue-Épée, et son épitaphe est le résumé d'une chanson de geste [3].

21. En une église de Vienne, une tombe, fictive, de l'archevêque Turpin.

22. En l'église abbatiale de Saint-Jean-de-Sorde, dans les Landes, une autre tombe, supposée, elle aussi, du même Turpin [4].

1. Voyez Jean Acher, *Notes sur Raoul de Cambrai*, dans la *Revue des langues romanes*, 1910, p. 140 et p. 145.

2. Voyez Misson, *Le chapitre noble de sainte Begge à Andenne*, 2e éd., Bruxelles, 1889.

3. Voyez Jacobus Meyer, *Commentarii... rerum Flandricarum* (1re éd., 1561), 2e éd., 1580, fol. 20 r°. Cette chanson de geste, perdue pour nous, ne nous est plus connue que par des résumés de Wace et de Guillaume de Malmesbury. De ces résumés il résulte à l'évidence que le roman a été combiné à une longue distance des événements ; mais nous n'avons pas réussi, faute de textes suffisamment explicites, à déterminer en quel lieu, par qui et à quelles fins.

4. Celle dont il est question dans l'épilogue de la *Chronique de Turpin*. Sans compter sa tombe réelle, qui était à Reims.

23. A Nesle-la-Reposte, en Champagne, la tombe où les membres déchirés de Ganelon avaient été recueillis après son supplice [1].

24. En l'église abbatiale de Saint-Arnould, à Metz, la tombe d'Hervi de Metz [2].

25. En l'église cathédrale de Metz, la tombe du fils d'Hervi, Garin le Lorrain [3].

26. En l'église Notre-Dame de Martres-Tolosanes, les reliques de saint Vidian, identifié au héros de chansons de geste, Vivien.

27. En l'église Saint-Honorat des Aliscamps, une autre tombe du même Vivien.

Aux abords de Saint-Honorat et des six autres églises

1. Voyez Aubri de Trois-Fontaines, dans les *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIII, p. 725.

2. Le petit cartulaire de Saint-Arnould (art. IX) donne cette indication : « In veteri monasterio S. Arnulphi, in loco qui nunc dicitur parvisius, a latere sinistro, in parte aquilonari, in angulo, sub arcu lapideo, sepultus est Hervinus, dux Mettensis. » (Voyez Aug. Prost, *Études sur l'histoire de Metz, les légendes*, Metz et Paris, 1865, p. 343.)

3. Voyez Aug. Prost, *ouvr. cité*, p. 109 et p. 343 : « Philippe de Vigneulles connaissait encore ces sépultures, car, en nommant Hervi, il dit que « son corps git au portail de l'abbaye de saint Arnould devant Metz » et il dit du Loherain Garin : « lequel est tout entier, en chair et en os, au grand moustier. » — Notons ici (d'après une note de M. Favier dans le *Bulletin historique et philologique des travaux historiques*) une tradition du XIV^e^ siècle sur Garin à la cour de Lorraine. Le duc de Lorraine Raoul, qui fonda en 1339 la collégiale Saint-Georges à Nancy, y établit un anniversaire de Garin : « Eodem die (10 février) obiit Lotharingus Garinus Metensis, pro cujus anniversario dominus Radulphus dux, hujus ecclesiae fundator, dedit annuatim huic ecclesiae viginti solidos turonenses » (fol. 11 de l'obituaire de Saint-Georges).

construites dans la plaine des Aliscamps, les tombes des compagnons de Vivien [1] et des morts de Roncevaux.

28. Dans le cimetière de l'église de Saint-Seurin à Bordeaux, d'autres tombes des morts de Roncevaux.

A ces vingt-huit églises qui gardaient des sépultures de héros de chansons de geste, il convient d'en ajouter plus de vingt autres, qui gardaient ou aidaient à propager des légendes sur des personnages de chansons de geste. Savoir :

29. L'abbaye de Saint-Denis, que l'on rangerait aussi bien dans la liste précédente, car elle possédait, elle aussi, des tombes épiques (Pépin, Berthe, etc.), et elle était pleine de légendes sur les anciens rois de France, comme Floovant, et sur Charlemagne et ses pairs.

30. L'abbaye de Saint-Corneille, à Compiègne, qui employa, comme Saint-Denis, Charlemagne et les douze pairs à lui conquérir les reliques dont elle se glorifiait.

31. L'église de Saint-Gilles de Provence. Le Charlemagne épique vient visiter dans son ermitage ce saint,

1. Sur ces sépulcres merveilleux, dont Dieu lui-même fut le maçon, on peut ajouter, aux témoignages rapportés au t. I de nos *Légendes épiques*, celui-ci, que fournit le manuscrit *E* (Berne) de la *Chevalerie Vivien* (éd. A.-L. Terracher, 1909, p. 191). Parlant des morts de la bataille de Larchant, le poète dit :

> Les armes sont el ciel o Dameldé,
> Li cors remesent gisant en mi les prés.
> En biaus sarcus de fin marbre plané
> Fu cescuns d'aus estroitement sieré.
> Onques n'i ot maçon, fors Dameldé,
> Dont nus sarcius fu fès ne esquarés.

à qui Dieu a révélé les exploits des preux de Roncevaux. Il est l'un des patrons célestes des Narbonnais.

32. L'abbaye d'Aniane, mêlée presque autant que celle de Gellone à l'histoire poétique de Guillaume.

33. L'église Saint-Pierre, à Cologne, mêlée autant que celle de Dortmund à l'histoire de Renaud de Montauban, et qui célébrait son culte.

34. L'abbaye de Stavelot et Malmédy, principal foyer de la légende de Renaud de Montauban, et qui, en outre, mêlant à ses légendes hagiographiques des légendes sur Charles Martel, Chilpéric et Raginfred, a fourni l' « élément historique » de *Mainet*, de *Berthe* et de *Basin*.

35. L'église de Vézelay, mêlée, autant et plus que celle de Pothières, à l'histoire légendaire de Girard de Roussillon, et la Madeleine de Vézelay est la patronne céleste de Girard.

36. L'église Saint-Pierre de Rome, que vint maintes fois secourir le Charlemagne des chansons de geste.

37. L'église de saint Jacques, à Compostelle, dont le Charlemagne des chansons de geste fut le premier pèlerin, et l'apôtre galicien est un des patrons des preux légendaires.

38. L'abbaye de Cluny, qui a tant exploité, pour le bien des pèlerinages qu'elle organisait vers la Galice, les légendes des chansons de geste.

39. L'église Saint-Sauveur d'Ibañeta, l'un des plus anciens sanctuaires de Charlemagne et de Roland.

40. L'abbaye de Roncevaux.

41. L'abbaye de Conques en Rouergue, et son prieuré de Roncevaux.

42 et 43. L'église de Tortone, et l'abbaye de Precipiano, riches en fables sur une expédition de Charlemagne dans le Montferrat, et ces fables provoquèrent la chanson de geste d'*Otinel*.

44 et 45. L'abbaye de la Novalese, et les églises de Pavie, qui abondaient en légendes, érudites ou semi-populaires, sur les luttes de Charlemagne contre Didier, roi des Lombards.

46. L'église Saint-Samson, à Dol, d'où sortit la légende des guerres de Charlemagne en Bretagne, et saint Samson est le héros céleste de la chanson d'*Aiquin*.

47. L'abbaye de Montmajour, qui rivalisa avec les sept églises des Aliscamps pour célébrer des luttes légendaires de Charlemagne contre les Sarrasins

48. Le prieuré de Saint-Remy, en Provence, qui fut probablement le foyer de la légende de Girard de Fraite.

49, 50 et 51. L'abbaye de La Grasse, et celle de Lérins, et celle de Saint-Victor, à Marseille[1], qui associèrent aux légendes sur leurs saints ou à l'histoire de leurs origines des fables inspirées des chansons de geste.

52. L'église Saint-Julien, à Brioude, où Guillaume et Bertrand le « palazin » déposèrent leurs armes en ex-voto, où Rainoart fit son « moniage » ; et saint Julien de Brioude est aussi l'un des patrons des Narbonnais[2].

1. Les moines de Saint-Victor possédaient en partie le territoire des Aliscamps. — Notons en passant un trait géographique, fourni par la chronique de Roger de Hoveden (fin du XII^e siècle) : « Juxta abbaciam sancti Victoris sunt duo alti montes, quorum unus dicitur *Mons Rollandi* et alter *Mons Hospinelli* » (*Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXVII, p. 150).

2. Voyez Aug. Casati, *La formation des chansons de geste*,

Les légendes des chansons de geste ne sont pas attachées seulement à ces cinquante églises, mais à maints lieux profanes, forêts, monts, grottes, vieux édifices.

C'est le château de Montmélian, en Savoie, où, dit une légende épique, Charlemagne fut emprisonné : les douze pairs, cachant leurs armes sous des frocs de moines, vinrent à sa rescousse. — C'est la vallée de Maurienne, où un ange vint mander à Charlemagne de donner Durendal à un de ses meilleurs comtes, et Charlemagne choisit Roland. — C'est le pont, jeté sur un gouffre de l'Hérault, où le vieux comte Guillaume, devenu moine, combattit le démon. — Près de Saintes et près de Sahagun, en Vieille-Castille, des bois de frênes : ces frênes sont les lances des barons de Charlemagne. — C'est la grotte de Sutri, où Roland a vécu son enfance persécutée ; — la Houppe Auberon, la Tour Auberon, à Mons, résidences du « petit roi sauvage »[1] ; — le château de Termes-en-Termenès, où Guillaume arma Vivien chevalier ; — la tour du château de Carcassonne, qui, s'étant inclinée pour saluer Charlemagne, n'a plus voulu se redresser[2] ; — sur

Saint-Julien de Brioude, étape du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, Brioude, 1909. M. Casati (p. 26) cite, d'après un manuscrit qui appartient aujourd'hui à la fabrique de l'église Saint-Julien, une *Histoire du chapitre noble de Saint-Julien*, écrite au XVIII^e^ siècle, où il est dit que l'on conservait encore à cette époque dans cette église « le casque et la cuirasse, l'épée et les autres armes » de Guillaume.

1. Voyez G. Paris, dans la *Romania*, t. XXIX, p. 212 et suiv.

2. Cette légende est attestée, dès le XIII^e^ siècle, comme on sait : « La tradition, écrit Viollet-le-Duc (*Annales archéologiques*, t. I, p. 451), prétend que le château existait au temps de Charlemagne et que la tour carrée qui la dominait du côté de l'Aude

la Meuse, le mont qui porta tour à tour les châteaux de Renaud de Montauban, de Lambert l'enchanteur et d'Aupais la Rousse ; — à Belin, dans les Landes, le tumulus où reposaient plusieurs des martyrs de Roncevaux, et d'où s'échappait une odeur de sainteté.

Mais les abris préférés de nos légendes furent les ruines romaines.

Ce sont les théâtres ou les arènes de Nîmes, d'Arles, devenus dans les romans des châteaux sarrasins ; — l'amphithéâtre d'Orange, où la païenne Orable fit ses enchantements, où la chrétienne Guibourc aima le marquis Guillaume ; — les arènes de Bordeaux et celles de Poitiers, résidences de Galienne, la belle Sarrasine qu'épousa Charlemagne ; — les arènes d'Autun : les Sarrasins y avaient enfoui des trésors ; Girard de Roussillon, averti par une vision, y déterra quinze cent mille marcs d'or et tant d'argent qu'il n'en savait pas le compte.

Ce sont les arcs de triomphe : la Porte Martre, à Reims, où le bon Turpin hébergea courtoisement son prisonnier Ogier ; — à Borgo san Donnino, sur l'emplacement de l'ancienne Julia Fidentia, la porte de pierre que Charlemagne avait construite, disait la légende, et qu'il forçait les Lombards à baiser en signe de vasselage ; — à Saint-Remy, l'arc de triomphe et le mausolée des Jules : au pied de ces monuments campa le Charlemagne du roman de *Tersin*.

Ce sont les aqueducs romains, celui des paluds de

s'est inclinée devant le grand empereur. La tour s'est inclinée, il est vrai ; mais elle ne me paraît pas avoir été construite antérieurement au XII[e] siècle. »

Mollèges, que Charlemagne détourna pour réduire les Sarrasins dans Arles ; — celui d'Aigoulenes, à Limoges, ouvrage de son ennemi légendaire, le roi païen Agoland.

Ce sont les sépultures et les nécropoles gallo-romaines : la Tombe Isoré, à Paris, où la légende enferme le géant que tua Guillaume d'Orange ; — les dépôts de sarcophages de Foissy, de Quarré-les-Tombes, où elle ensevelit les morts des batailles de Girard de Roussillon.

Ce sont les *viae publicae romanae*, devenues « chemins de Charlemagne », celle de Corseul à Carhaix, celle de Pampelune à Astorga, celle de Pontremoli à Sienne. Charlemagne les parcourt, poursuivant Aiquin, Agoland ou Ogier, tantôt sur son cheval de guerre, tantôt vieux, traîné dans son char d'ébène et d'argent ; les fers de Veillantif, de Broiefort, de Baucent, de Passecerf sonnent sur les vieilles dalles romaines.

Ce sont les cités bâties par les Césars, les *castra*, les *oppida* : *Bergidum*, devenu Luiserne, que Charlemagne assiégea durant sept ans ; — Pampelune, dont les murs s'écroulèrent à sa prière ; — l'*oppidum* du Mont d'Enserune, près de Béziers, d'où tira son surnom Garin d'Anseüne, fils d'Aymeri de Narbonne [1] ; — Aleth et la tour d'Oreigle, repaires du Sarrasin Aiquin ; — Vienne, repaire du rebelle Girard de Fraite ; — l'*oppidum* du Mont-Aymé, repaire de Grifon de Hautefeuille et de

1. Voyez une note de M. P. Meyer, dans la *Romania*, t. IV, p. 191, et Noguier, *Enserune et Montady, stations gauloises, gallo-romaines, château féodal*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, VII, p. 235-252. Après examen, cette identification nous semble plus probable que celle que nous avons proposée en notre t. I, p. 420

Ganelon[1] ; — l'*oppidum* de *Lastico*, repaire de Girard de Roussillon.

*
* *

Au terme de ce relevé, nous ferons une seconde remarque : cette distribution géographique, ou plutôt ce désordre géographique, qui semble à première vue inextricable, s'ordonne et s'éclaircit aisément, si l'on considère que ces lieux, qui forment le paysage des chansons de geste, bordent pour la plupart des routes qui menaient aux sanctuaires les plus célèbres du moyen âge.

Pour trouver l'idée de repérer ces routes sur la carte, nous n'avons eu qu'à écouter le conseil de nos vieux poètes, qui si souvent ont écrit des vers tels que ceux-ci :

A propos des tombes des saints Ami et Amile :

> Li pelerin qui vont par mi l'estree,
> Cil sevent bien ou lor tombe est posee[2].

A propos de l'olifant de Roland à Saint-Seurin :

> Li pelerin le veient qui la vunt[3].

A propos du lac où s'engloutit la ville de Luiserne :

> Encor le voient li pelerin assés
> Qui a Saint Jaque ont les cemins antés[4].

1. Voyez Odile François, *Étude historique et archéologique sur le Mont Aimé*, Châlons-sur-Marne, 1906, p. 22 et suiv.
2. *Ami et Amile*, éd. C. Hofmann, v. 3497.
3. *Chanson de Roland*, v. 3687.
4. *Anseïs de Cartage*, éd. Alton, vers 11315.

A propos des fleurs vermeilles nées du sang de Vivien :

Encor le voient li pelerin assés
Qui a Saint Gile ont lor chemins tornez [1].

A propos des aubépins merveilleux de Roncevaux :

Encor le voient li gentil pelerin
Qui a Saint Jaque en vont le droit chemin [2].

A propos du Pont-du-Diable sur l'Hérault :

La se voldront pelerin adrechier,
Quant il iront a Saint Gille proier ;
Par la iront Rochemadoul poier,
A Nostre Dame qui en la roche siet [3].

Pour tracer ces routes, on peut s'adresser aux vieux itinéraires comme l'*Itinerarium Ricardi* ou comme le Guide des pèlerins du *Codex Calixtinus* ; mais aussi bien aux chansons de geste elles-mêmes ; qui ont parfois autant de précision que des Guides : à la *Chevalerie Ogier* pour la route du Monte Bardone vers Rome ; au *Charroi de Nîmes* pour la route de Clermont-Ferrand à Saint-Gilles ; à *Anseïs de Carthage*, pour la route de Blaye à Compostelle.

Alors, si l'on suit sur la carte le tracé de ces routes [4],

1. *La Chevalerie Vivien*, éd. Terracher, v. 1789. Variante : « Qui a saint Jaque ont les chemins voés. »

2. *Chanson de Roland*, texte du manuscrit de Châteauroux, éd. Foerster, p. 300.

3. *Moniage Guillaume*, éd. Cloetta, t. I, p. 364, v. 6560.

4. En tenant compte de quelques *diverticula*, indiqués par les itinéraires anciens, et provoqués par la célébrité de certains sanctuaires.

on y retrouve bien des noms énumérés ci-dessus. Ce sont:

Sur la « Voie Regordane », qui allait à Saint-Gilles : l'église Saint-Julien de Brioude, Nîmes, Arles ;

Sur son prolongement vers Saint-Jacques : les abbayes d'Aniane et de Gellone, le Mont d'Enserune, Narbonne, Lézignan et l'abbaye de La Grasse, Termes, Carcassonne, Martres-Tolosanes ;

Sur la route de Saint-Gilles par la vallée du Rhône : Vienne, Orange, l'abbaye de Montmajour ;

Sur la route qui menait à Gênes, port d'embarquement pour la Terre-Sainte : Tortone et l'abbaye de Precipiano;

Sur la principale des routes qui menaient à Saint-Pierre de Rome : Montmélian, le Val de Maurienne, La Novalese, Mortara, Pavie, Borgo San Donnino, Sutri ,

Sur deux des routes que le vieux *Guide des pèlerins de Saint Jacques* trace vers Compostelle : ici l'abbaye de Vézelay, là celle de Conques ;

Sur la troisième : Poitiers, Saintes, Saint-Romain de Blaye, Saint-Seurin de Bordeaux, Saint-Jean de Sorde, Roncevaux, Pampelune, Sahagun, Luiserne (près de Ponferrada).

D'autres lieux, surtout au nord de la France, figurent dans nos listes précédentes comme ayant abrité des légendes, et ceux-là, nous ne les relions pas entre eux par des routes. C'est qu'il serait arbitraire d'en tracer : on y venait par trop de routes. Mais n'étaient-ce pas les plus célèbres et les plus recherchés des sanctuaires, la Sainte-Trinité de Fécamp, avec sa relique du saint sang, — Saint-Denis, où l'on vénérait la couronne d'épines, — Saint-Corneille de Compiegne, qu'illustrait le saint suaire, — Saint-Riquier, qui montrait des reliques sans

nombre données par Charlemagne, — Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, qui gardait les « grandes reliques », — Saint-Pierre de Cologne, asile des rois Mages ?

*
* *

En troisième lieu, nous remarquerons que pour les auteurs des chansons de geste, hors de la route de Compostelle, le reste de l'Espagne n'est guère qu'une *terra incognita*, une sorte d'hinterland vague. De même l'Allemagne, au delà de Cologne. De même l'Italie, hors des routes des pèlerins de Rome et du Saint-Sépulcre.

*
* *

Nous remarquerons en quatrième lieu que les jongleurs furent liés par des rapports parfois étroits avec les clercs de plusieurs églises : fief de la « jouglerie » de Saint-Pierre de Beauvais ; charte par laquelle les moines de la Sainte-Trinité de Fécamp forment avec les jongleurs un pacte de fraternité ; *festa joculatorum* attestée à l'église Saint-Géry de Cambrai ; *festa joculatorum* à Saint-Mathurin-de-Larchant. C'est à Saint-Mathurin-de-Larchant, siège d'une foire illustre, que, dans la *Chanson des Saxons*, les « barons Herupés » s'assemblent et attachent à leurs lances les deniers de fer. C'est sur le parvis de Saint-Géry de Cambrai, siège d'une autre foire célèbre, que la mère de Raoul, la vieille comtesse Aalais, tient ses plaids. C'est sur les champs de foire de Lagny et de Provins que commence la vie aventureuse d'Hervi de Metz.

*
* *

Nous remarquerons en cinquième lieu qu'un certain nombre de livres latins, écrits par des clercs de telle et telle église, célèbrent les mêmes héros que les chansons de geste. Savoir :

1° le *Chronicon Novaliciense*, composé vers 1030, qui donne des légendes sur Charlemagne et Didier, sans qu'il paraisse d'ailleurs qu'elles soient inspirées de légendes françaises ;

2° la *Conversio Othgerii militis*, écrite à Meaux dans la seconde moitié du XI^e^ siècle, dont le héros fut par la suite célébré en des poèmes français ;

3° le *Chronicon Centulense*, écrit à Saint-Riquier en 1088, qui résume la légende de Gormond et Isembard ;

4° la *Descriptio qualiter Carolus Magnus clavum et coronam Domini ad sanctum Dionysium attulerit*, écrite à Saint-Denis dans les premières années du XII^e^ siècle, et qui est un double de la *Chanson du Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* ;

5° la *Vita sancti Wilhelmi*, écrite à Gellone vers 1122, et qui se réfère aux chansons de geste, comme les chansons de geste se réfèrent à elle ;

6° les *Gesta Gerardi comitis*, composés à l'abbaye de Pothières au commencement du XII^e^ siècle, qui sont un double de la chanson de *Girard de Roussillon* ;

7° la *Turpini Historia Caroli Magni et Rotholandi*, composée vers 1150 ;

8° l'*Historia Caroli Magni*, émanée d'Aix-la-Chapelle en 1166 ;

9° l'*Historia Walciodorensis monasterii*, écrite peu après 1152, et qui est un double de *Raoul de Cambrai* ;

10° la *Vita sanctorum Amici et Amelii carissimorum*, émanée de l'église de Mortara au XII^e^ siècle, et qui est un double de la chanson d'*Ami et Amile* ;

11° les *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, composés à l'abbaye de La Grasse dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, et qui sont pleins de légendes de chansons de geste ;

12° la *Vita sancti Reinoldi*, écrite dans le diocèse de Cologne au XIII^e^ siècle, et qui est un résumé de la chanson de *Renaud de Montauban*.

*
* *

Sixièmement, nous remarquerons que plusieurs églises, outre ces documents narratifs, en ont produit d'autres, documents liturgiques, documents diplomatiques, qui intéressent aussi l'histoire des chansons de geste. Analysons par exemple à cet égard, ce qui n'a pas encore été fait, au tome I des *Diplomata Karolinorum* [1], les faux diplômes de Charlemagne. Il en est où figurent comme témoins des héros de nos romans, et d'autres où l'on rapporte, comme si c'étaient des événements historiques, des fables de nos romans. En voici le relevé :

1° Un diplôme, fabriqué sans doute dans la première moitié du XII^e^ siècle [2]. Charlemagne, partant en guerre

1. Publiés par Mühlbacher, dans les *Monumenta Germaniae historica*, série in-4°, 1906.

2. *Diplomata Karolinorum*, n° 230, p. 314. Cf. notre tome III, p. 336.

contre les Sarrasins d'Espagne, fonde l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde, assisté de l'archevêque Turpin.

2° Un autre diplôme, de la même date et de la même provenance[1] : Charlemagne, revenant de guerre, confie aux moines de Saint-Jean-de-Sorde les restes du bon archevêque.

3° et 4° Deux diplômes en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, composés après 1165[2]. Turpin y intervient comme témoin : *Signum Turpini Rhemensis archiepiscopi* (n° 282), *Signum Turpini Remensis archipraesulis* n° 286). Dans le diplôme n° 286, qui est visiblement fondé sur la Chronique du faux Turpin et sur l'*Historia Caroli Magni*, Charlemagne parle de son pèlerinage imaginaire en Terre-Sainte [3] et octroie à Saint-Denis d'immenses prérogatives.

5° Un diplôme, que l'on peut attribuer au début du XIII^e^ siècle[4], où Charlemagne accorde à l'abbaye de Saint-Valéry (Somme) des terres et des privilèges, témoins *Rolandus* et *Oliverius*.

6° Un diplôme, fabriqué au XII^e^ siècle, semble-t-il, et peut-être dans la première moitié de ce siècle[5]. Charlemagne donne Caumont (Aisne) à l'abbaye de Saint-Bertin. Ici encore il est assisté par Roland et par Olivier[6].

1. *Diplomata Karolinorum*, p. 567. Cf. notre tome III, p. 337.
2. *Ibid.*, n° 282, p. 420, et n° 286, p. 428.
3. C'est comme une allusion à la légende de ce pèlerinage que M. Mühlbacher interprète, avec toute raison, cette phrase : « A vobis exeundi copiam peto regnumque Franciae relinquo » (p. 430).
4. *Dipl. Karolinorum*, n° 278, p. 413. Cf. C. Brunel, dans la revue *Le Moyen âge*, 1909, p. 104.
5. *Dipl. Karolinorum*, n° 296, p. 443.
6. Du moins Jean d'Ypres, en sa *Chronique de Saint-Bertin*

7° Un titre de l'église de Toul, que cite le P. Benoît (*Histoire de Toul*, p. 281)[1]. Charlemagne donne à cette église les terres de Voids et de Vicherey et veut qu'elle les possède depuis le ciel jusqu'à l'abîme, « présents Roland et Olivier. »

8° Un diplôme fabriqué dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, un peu plus récemment peut-être[2]. Charlemagne confirme au monastère de Saint-Pierre *in monte Piciaculi* (près d'Arezzo) ses privilèges d'immunité. D'étranges témoins l'assistent : « *Scripta ac fidelius notario tradita per manus Turpini archipraesulis... Rolandus, Decimi, Oliveri, Zefyr comes, Techfyr dux, Eulaph dux et marchio.* »

9° Un diplôme, relatif à Saint-Yrieix-de-la-Perche (Haute-Vienne), le plus ancien et le plus curieux de tous[3]. Charles part pour l'Espagne avec son armée — c'est en 794, et il est déjà empereur! — et s'arrête quelques jours à *Athanum*, c'est-à-dire à l'abbaye de Saint-Yrieix. L'abbé lui présente des actes de ses glorieux prédécesseurs, le roi Sigebert et la reine Brunehaut, Childebert, etc., et un diplôme de son père Pépin. Charlemagne lui délivre à son tour un diplôme où il

(Martène, *Thesaurus*, t. III, p. 492), ayant eu occasion de parler de Roland, dit : « Hic et Rollandus, quem Carolus testem nominat in quodam privilegio quod huic ecclesiae concessit, quod de verbo ad verbum sequitur in gallico, sic : *Au palais de Carisi donna Charles a saint Bertin Caumont et ses appartenances, present Roulant et Olivier.* Hoc privilegium literis exaratum est in marmore in palatio Narbonensi. »

1. Voyez Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, p. 555, note.
2. *Diplomata Karolinorum*, n° 264, p. 383.
3. *Ibid.*, n° 251, p. 355.

confirme les privilèges jadis accordés à l'abbaye. On peut fixer avec une précision suffisante la date de ce faux document : il dut être composé aux alentours de 1090 [1]. Or Charlemagne y est entouré de héros de romans :

Ego Karolus, gratia Dei rex, hoc testamentum relegi ac subscribere jussi sub die kalendarum maiarum luna septima, indictione VIII, principibus nostris adtestantibus, scilicet domno Turpione, Otgerio palatino ac Guillelmo Curbinaso, Bertranno validissimo, Rolgerio (*ou* Rotgerio) Cornualto.

C'est, comme on voit, une vraie cour de chanson de geste, en un document sans doute plus ancien que la *Chanson de Roland*. Auprès de l'archevêque Turpin, Ogier « le palazin », et Bertrand, inséparable, ici comme dans les romans, de Guillaume. Et Guillaume [2] porte

1. Voyez le commentaire de M. Mühlbacher, p. 356. Charlemagne décide que le diplôme par lui délivré sera conservé dans les archives de Saint-Martin de Tours, vu que Saint-Yrieix est une dépendance de Saint-Martin (*nam cura istius loci attinet ad locum beati Martini*). « C'est en 1090, écrit M. Mühlbacher, que les moines de Saint-Yrieix se soumirent à la juridiction de Saint-Martin, et il y a sans doute un lien entre ce fait et la fabrication du diplôme, puisque celui-ci insiste sur cette relation de dépendance. »

2. Dans une brochure intitulée *Trouvaille ou pastiche ? Doutes exprimés au sujet de la Chançun de Willame* (Bari, 1909, p. 8), M. Émile Tron s'est étonné que la *Chanson de Guillaume*, seule entre tous les textes connus, appelât Guillaume « le marchis od le curb nés », comme si son auteur n'avait eu d'autre dessein que de justifier une hypothèse en l'air de G. Paris et par là de le mystifier. De tous les « doutes » proposés, d'ailleurs avec esprit, par M. Tron en sa brochure, c'était le seul qui eût quelque apparence de fondement. Le diplôme de Saint-Yrieix vient aujourd'hui lui retirer jusqu'à cette apparence. — D'ailleurs, dans la *Biblio-*

ici son antique surnom, celui que G. Paris avait deviné : *Guillaume au courb nez* [1].

*
* *

Septièmement, nous remarquerons que tous les faits

thèque qui se trouve en tête du *Trésor de recherches et antiquités gauloises* (Paris, 1655), réimprimé au t. II du Ménage (p. IX du t. II de l'édition de 1750), on lit : *Roman de Guillaume au* courb *nez*.

1. Nous avons cru devoir laisser de côté les deux faux diplômes que voici. Dans l'un (*Diplomata Karolinorum*, n° 284, p. 424), qui fut composé au XII^e^ siècle et plutôt vers la fin de ce siècle, Charlemagne fait à l'abbaye de Saint-Remy à Reims certaines donations *ad peticionem domni et patris nostri Thilpini, Remorum archiepiscopi et abbatis*. Dans l'autre (*ibid.*, n° 303, p. 455), qui, selon M. Mühlbacher, date probablement du XI^e^ siècle et peut-être du X^e^, Charlemagne charge l'abbé Corbilan de reconstruire l'abbaye de Psalmodi (Gard), détruite par les Sarrasins, et parmi les signatures on trouve *S. Guillelmi ducis*. On est tenté de reconnaître ici le Turpin, là le Guillaume des chansons de geste. Mais peut-être ne s'agit-il que de traditions purement ecclésiastiques : il est naturel que Turpin, l'archevêque authentique de Reims, figure dans un diplôme fabriqué à Reims, et que Guillaume, le saint authentique de Gellone et d'Aniane, ait été connu dans les abbayes de la région, et jusqu'à Psalmodi. C'est même ainsi, croyons-nous, que la fortune légendaire et poétique de Guillaume a commencé : par des anecdotes racontées sur lui à Aniane et à Gellone, et qui se sont répandues dans les églises voisines. — Il n'y a pas lieu non plus, croyons-nous, de retenir le Testament de Fulrad, faux de la fin du IX^e^ ou du commencement du X^e^ (voyez sur ce faux document un mémoire de M. Tangl, dans le *Neues Archiv*, t. XXXII 1906, p. 169 et suiv.). Dans une des copies que nous en avons, on lit *S. Rotlani comitis* et l'on a voulu voir là un témoignage sur le Roland tué en 778. Mais c'est simplement que le copiste, qui avait à écrire *S. Raulcane com.*, et que ce nom embarrassait, pour quelque raison que ce fût, y a substitué le nom plus usuel de *Rotlanus*.

ci-dessus relevés se produisent, les plus anciens au XI^e siècle, les plus récents au XIII^e, non pas avant, ni après. Pour les faits de localisation de légendes, nous n'avons invoqué que des textes compris entre ces dates, faute d'en avoir rencontré de plus anciens [1]. Pour les faits d'invention et d'exploitation de légendes épiques par des clercs, de même. Par exemple, nous venons d'analyser neuf faux diplômes de Charlemagne où des légendes épiques furent exploitées, et le plus ancien datait de 1090 environ. Pourquoi les faux diplômes antérieurs à cette date [2] ne nous offrent-ils rien de pareil? Cherchant des noms de compagnons de Charlemagne pour donner de l'autorité à leurs fabrications, si les clercs du XII^e siècle ont employé Roland, Turpin, Olivier, Guillaume et les autres, pourquoi les clercs du X^e siècle, dans le même besoin, ne les ont-ils pas employés aussi? Pourquoi ? sinon parce que les clercs du X^e siècle ne les connaissaient pas, et cela parce qu'au X^e siècle les chansons de geste n'existaient pas encore : sur quoi nous aurons encore occasion de revenir.

II

Nous avons groupé des faits, soigneusement vérifiés, pour la plupart incontestables, rien que des faits. Il con-

1. Il va sans dire que les tombes authentiques de personnages carolingiens, Guillaume, Ogier, Girard, etc., sont connues par des textes plus anciens. Mais — c'est ici le point — nous ne trouvons avant le XI^e siècle aucun texte qui mentionne à leur propos des légendes épiques.

2. Tels sont, dans le *Diplomata Karolinorum*, les n^os^ 228, 233, 238, 253, 263, 265, 275, 297, 301, 302, 304, 305, etc.

vient d'en marquer l'importance, mais plus encore de ne pas l'exagérer.

On peut reprocher à ces faits trois choses : qu'ils sont de valeur inégale ; — qu'ils sont moins nombreux qu'on pourrait le souhaiter ; — et qu'ils sont impropres à expliquer, à eux seuls, la formation des chansons de geste.

D'abord il est bien vrai qu'ils sont de valeur inégale. Par exemple, un roman célébrait un chevalier aventureux et galant, Aiol, personnage de pure invention. S'il plut un jour à un jongleur d'identifier ce chevalier à un vieil abbé mérovingien, saint Ayoul de Provins, qui n'en pouvait mais, ce fut peut-être une fantaisie tout individuelle, et l'on ne voit pas qu'elle ait influé en rien sur le culte de saint Ayoul. De même — c'est le phénomène inverse et parallèle — l'église de Berthem entretenait le culte d'un antique abbé de Corbie, saint Aalard. S'il plut un jour aux clercs de cette église d'identifier ce saint authentique, qui n'en pouvait mais, au fabuleux Aalard, l'aîné des quatre fils Aymon, ce fut peut-être une fantaisie toute locale, et l'on ne voit pas qu'elle ait trouvé d'écho dans les chansons de geste. De même pour les tombes de Berthe aux grands pieds à Andenne, de l'abbesse Marsent à Origny ; de même pour plusieurs autres.

Si nous avons recueilli pourtant ces faits, minuscules par eux-mêmes, et qui ne représentent que des cas d'imitation, et d'imitation arbitraire, c'est qu'ils procèdent de précédents autorisés. Certaines légendes épiques ont cherché sur le tard dans les sanctuaires un asile, parce que d'autres, avant elles, avaient eu dans les sanctuaires leur berceau.

Celles qui naquirent en des sanctuaires, ce sont les plus anciennes et les plus belles, la légende de Guillaume, celle de Girard, celle de Gormond, celle de Roland, entre autres, et c'est là ce qui importe. Laïcs et clercs ont travaillé à les constituer, chevaliers, marchands, bourgeois, poètes de métier, gens du peuple et gens d'église, dans l'église, autour de l'église, sans qu'il soit à l'ordinaire possible de discerner l'apport de chacun. Que de fois, par des analyses aussi minutieuses que nous avons pu, avons-nous essayé, dans la *Chronique de Turpin* par exemple, ou dans la *Vita Gerardi comitis*, de discerner l'œuvre propre des clercs, l'œuvre propre des laïcs ! Ces documents d'église et les poèmes en français sont contemporains et solidaires, voilà tout ce qu'on peut dire au terme de ces analyses ; ils sont inséparables, indiscernables.

Ces foyers de nos plus grandes légendes furent les plus grandes églises de la chrétienté : Saint-Denis, Aix-la-Chapelle, Gellone, Vézelay, Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Gilles de Provence, Saint-Pierre de Rome : et c'est ici notre réponse à ceux qui trouveraient trop courte notre liste des localisations. De plus, cette liste, si l'on veut bien y prendre garde, comprend à peu près toutes celles de nos légendes épiques qui ont quelque historicité ou quelque valeur d'ancienneté. Quelles sont les chansons de geste qu'on puisse regretter de ne savoir pas rattacher à telle église, à telle étape de pèlerinage, à tel champ de foire ? Est-ce *Gaydon* ? ou *Parise la duchesse* ? ou *Aye d'Avignon* ? Simples romans romanesques, sans rien de traditionnel, ni d'épique, ni d'historique. C'est *Macaire* ou l'histoire d'un chien fidèle, c'est *Orson de Beauvais* ou le

thème de folk-lore de la femme persécutée par un traître, c'est *Galien* ou les aventures merveilleuses d'un fils en quête de son père. Certes, nous ne voudrions pas déprécier de tels poèmes, par égard pour le charmant Huon de Bordeaux et pour la charmante Florence de Rome; mais enfin, si elles étaient seulement écrites en vers de huit syllabes et placées au temps de Constantin ou d'Artur, que manquerait-il à ces « épopées », à la *Mort Maugis* ou à *Esclarmonde*, que leur manquerait-il pour ressembler tout à fait à des romans d'aventures, à *Fergus*, ou à l'*Escoufle*, ou à *Partenopeus de Blois*? Ce n'est point pour les expliquer que furent bâties les théories qui font remonter l'origine des chansons de geste jusqu'aux temps carolingiens ou mérovingiens: si les personnages des chansons de geste ne portaient que des noms de fantaisie, tels que Gaufrei, ou Gui de Nanteuil, personne n'eût jamais songé à de telles hypothèses.

Mais ils s'appellent Girard, et Girard était le *genius loci* de Pothières et de Vézelay: — Guillaume, et Guillaume était le *genius loci* d'Aniane et de Gellone; — Roland, et Roland était le *genius loci* de Blaye et de Saint-Sauveur d'Ibañeta : par là s'explique l'élément historique de ces légendes. Et c'est ici notre réponse à cette troisième objection possible, que de tels faits ne sauraient suffire à expliquer la formation des chansons de geste : ce n'en est pas non plus la formation qu'ils prétendent expliquer, c'en est seulement l'« élément historique ».

Expliquer par des raisons vivantes au temps des chansons de geste leur élément historique, c'est beaucoup, car c'est rendre inutiles maintes hypothèses moins prochaines : c'est peu de chose pourtant, car l'histoire y

tient peu de place, et l'essentiel de ces poèmes, c'en est encore la poésie. Précisément parce qu'ils furent composés à une très longue distance des événements qu'ils retracent, leurs auteurs furent presque tout à fait indifférents à la vérité historique. A Saint-Riquier, ils auraient pu apprendre des clercs instruits de l'abbaye à peu près autant de renseignements sur l'invasion normande de 881 qu'en savent les historiens d'aujourd'hui : ils se sont contentés de ces deux noms, Gormond, le roi Louis ; si c'était Louis III, ou Louis II, ou un autre, ils n'en eurent aucun souci. De même à Gellone : ils auraient pu s'y renseigner très amplement sûr Guillaume, sur son lignage, sur ses tenants et aboutissants ; Guillaume et Guibourc leur ont suffi. De même à Vézelay : ils font guerroyer vingt ans et plus Girard contre un roi Charles ; était-ce Charles Martel ? ou Charles le Chauve ? ils disent tantôt l'un et tantôt l'autre, et, au fait, pour ce qu'ils disent, ce pourrait être l'un aussi bien que l'autre. Ils n'ont pas pris la peine de se renseigner auprès des clercs instruits : ils se sont contentés de ce que disaient le frère hôtelier, le sacristain, les gens du pays. Ainsi le rôle des clercs dans la constitution de nos légendes fut à la fois primordial et médiocre : primordial, puisque c'est d'eux en dernière analyse que procèdent les données historiques des chansons de geste ; médiocre, en ce sens que les poètes leur ont peu demandé. Ces poètes sont restés « peuple » : ils se sont intéressés aux traditions des églises dans la mesure où s'y intéressaient autour d'eux les marchands, les chevaliers, les bourgeois, les pèlerins qui venaient vers ces églises.

Tous ces faits, toutes les pensées qu'ils inspirent ne sauraient s'organiser en un système rigide et que quelques bouts de phrases puissent contenir, quelques formules.

Dira-t-on, par exemple, que ces faits suggèrent d'expliquer la naissance des chansons de geste par l'influence des grands pèlerinages ? Certes, en un sens. Certes la recherche de leurs origines se ramène pour une part à l'étude des routes et des « croisées » de l'ancienne France, de ses marchés, de ses pèlerinages, des lieux où les hommes se rencontraient et où, de leur contact, naquirent tant de formes imprévues de la pensée, de l'art et de la poésie. Et pourtant une telle formule n'exprimerait qu'une faible part de la vérité. Il ne faut pas abuser des pèlerins ; et si quelqu'un était tenté d'expliquer par eux principalement la formation des chansons de geste, nous serions des premiers à lui rappeler l'hypothèse de Voltaire, qui, lui, avait une théorie des pèlerinages : pourquoi trouve-t-on des coquillages dans les terrains de montagne ? C'est, disait-il, que des pèlerins y ont laissé tomber les coquillages de leurs bourdons.

Ou bien, dira-t-on que ces faits suggèrent d'expliquer les chansons de geste par l'influence des clercs alliés aux jongleurs ? Certes une telle formule conviendrait en partie. Au rebours de ce qu'on a trop souvent dit, les clercs n'ont pas cessé de favoriser les chansons de geste et de les patronner. Mais ici encore, il ne faut rien outrer, et, non plus qu'il ne faut abuser des pèlerins, il ne faut abuser des clercs. Expliquer les chansons de geste par la piété intéressée des gens d'église, regarder ces poèmes comme les instruments d'une propagande

organisée à frais communs par les moines et les jongleurs pour capter des foules crédules, quelle vue incomplète des choses ce serait, et combien fausse !

Ou encore, dira-t-on que ces faits suggèrent de considérer les versions que nous avons des chansons de geste comme leurs formes primitives ? Oui, pour une part. Tous les textes, français ou latins, poétiques ou hagiographiques, apparaissent presque en même temps, au XII^e siècle, dans la seconde moitié du XI^e au plus tôt, et jamais il ne semble utile de leur supposer une préhistoire de plusieurs siècles. Et pourtant, c'est, croyons-nous, dans une période un peu antérieure à ces textes qu'il en faut chercher les sources d'inspiration, les germes, les premiers modèles, tout au long des cent années de ce XI^e siècle, qui, dans tous les domaines de l'action et de la pensée, fut si fécond, si puissamment créateur, si grand.

Puisque ces faits, dira-t-on, et puisque ces observations ne peuvent se réduire ni à une théorie du rôle des pèlerinages, ni à une théorie de l'influence des clercs, ni à une théorie des origines toutes récentes des chansons de geste, qu'enseignent-ils donc ? S'il nous fallait faire tenir notre réponse en une seule phrase, nous répondrions : ils enseignent que les romans du XII^e siècle sont des romans du XII^e siècle, et qu'il faut les expliquer par cela que nous savons du XII^e siècle, du XI^e au plus tôt, et non point par cela que nous ignorons du siècle de Charlemagne ou du siècle de Clovis.

Au lieu de s'épuiser à la recherche des hypothétiques modèles perdus des chansons de geste, il faut les accepter telles qu'elles sont, dans les textes que nous avons (car leurs modèles perdus, s'il y en eut, durent en être très

voisins), il faut les aimer et tâcher de les comprendre pour ce qu'elles sont. Jusqu'ici nous n'en avions pas le droit. Toutes les fois que nous rencontrions dans un roman de chevalerie un personnage historique, un événement historique de l'époque carolingienne ou mérovingienne, nous étions obligés d'admettre que ce roman était un remaniement de chants lyrico-épiques ou de poèmes épiques de l'époque carolingienne ou mérovingienne. En montrant qu'au XII^e^ siècle tels hommes avaient telles raisons actuelles de s'intéresser à tel personnage, à tel événement du passé, nous aurons débarrassé la critique de cette obligation, et rendu à ces romans du XII^e^ siècle leur droit d'avoir été imaginés au XII^e^ siècle. C'est par là que le recours aux pèlerinages, aux foires, aux églises, a de l'intérêt. Il permet à ces poèmes de reprendre le contact des temps, des lieux. Mais, pour les expliquer, les pèlerinages ne suffisent pas ; il y faut les croisades, croisades d'Espagne au XI^e^ siècle, croisades de Terre-Sainte au XII^e^ ; il y faut le concours des idées et des sentiments qui formèrent l'armature de la société féodale et chevaleresque ; il y faut toute la vie du temps. Il y faut le pèlerin et le clerc, sans doute, mais aussi le chevalier, le bourgeois, le vilain ; il y faut le poète surtout, non pas ce barde ou ce scalde romantique qui, au VII^e^ siècle ou au X^e^, composait, dit-on, ses chants en pleine bataille, mais le poète du XII^e^ siècle, celui qui a rimé le roman que nous avons, qui a peiné à le rimer comme ferait un écrivain d'aujourd'hui, et qui, pour plaire aux hommes de son temps, a su se plier à leurs goûts, participer à leurs pensées, à leurs passions, à leur esprit. Les auteurs des chansons de geste ou leurs

propagateurs étaient des nomades ; leurs publics étaient souvent forains ; ces forains et ces nomades se rencontraient autour des abbayes et sur des champs de foire, à de certains jours marqués par certaines fêtes religieuses : de là la considération légitime des fêtes, des foires, des pèlerinages. Mais ce n'est là qu'un fragment de la vérité. Pour rendre compte de ces romans, il faut les traiter comme on traite ceux d'une époque quelconque : dans leurs relations avec toutes les conditions sociales, religieuses, morales, imaginatives de l'époque qui les a produits : et cette époque commence au XI^e^ siècle.

LA LÉGENDE
DE CHARLEMAGNE

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE

I. Les témoignages sur Charlemagne du VIII^e^ siècle a l'an mil.

II. Les témoignages du XI^e^ siècle et du début du XII^e^. La naissance des chansons de geste.

III. Charlemagne au XII^e^ et au XIII^e^ siècles.

Si par hasard Charlemagne n'était jamais devenu un personnage de chansons de geste, il est probable que nous posséderions néanmoins des chansons de geste, une *Chanson de Guillaume* par exemple, ou une *Chanson de Gormond*, ou une *Chanson de Huon de Bordeaux* [1], des romans héroïques, aventureux ou féeriques, — mais dispersés, isolés. Autour de l'empereur à la barbe fleurie, les légendes se groupent, les idées poétiques s'organisent, pour former cette « geste », qu'on peut en quelque mesure appeler une « épopée ». Pourquoi y a-t-il une Geste de Charlemagne ?

Il était un Germain. Il parlait un dialecte germanique. Les *antiquissima carmina* qu'il fit recueillir étaient des chants germaniques. Ses résidences favorites s'appellent Herstal, Spire, Aix-la-Chapelle, Ingelheim, Worms, Trèves, Mayence, Cologne, Francfort, et c'est à peine s'il fit en Neustrie de brefs séjours. Pourtant la poésie

1. Un roman comme *Huon de Bordeaux* resterait exactement ce qu'il est, si l'on y remplaçait Charlemagne par un autre roi quelconque.

germanique l'ignore, et seuls les gens de la Neustrie l'ont célébré. Pourquoi la Geste de Charlemagne est-elle française ?

En ces poèmes français, il passe sa vie à guerroyer les Sarrasins. « La grande idée qui a présidé à la formation de notre épopée, écrit G. Paris, peut se définir ainsi : la lutte de l'Europe chrétienne contre les Sarrasins, sous l'hégémonie de la France [1]. » Pourtant, les entreprises de Charlemagne contre les Sarrasins ne furent dans son règne que des épisodes assez secondaires, et, la France n'étant pour lui rien qu'une expression géographique, les mots « hégémonie de la France » lui eussent été purement inintelligibles. Pourquoi la Geste de Charlemagne le dépeint-elle comme le chef d'une perpétuelle croisade française contre les Sarrasins ?

Ces trois questions se ramènent à celle-ci : à quelle époque, et sous l'empire de quelles circonstances a-t-on commencé en France à composer sur Charlemagne des poèmes en langue vulgaire ?

A notre tour, nous rassemblerons les témoignages, la nouveauté de notre étude étant en ceci que nous les recevrons chacun à sa date. Il suffira, croyons-nous, de les ranger selon l'ordre chronologique pour établir cette vérité que la figure légendaire de Charlemagne, telle qu'elle apparaît dans le *Roland*, héroïque à la fois et sacerdotale, et si française, fut dessinée fort anciennement sans doute, mais non point par « les guerriers de Charlemagne », non point par des « aèdes », qui auraient chanté « pour la classe guerrière », au VIII^e^ siècle, au IX^e^

1. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 15.

ou au X^e, des chants épiques en langue vulgaire, prétendus modèles des chansons de geste.

I

Les témoignages sur Charlemagne du VIII^e siècle jusqu'a l'an mil.

Déjà du vivant de Charles, les bons latinistes dont il aimait à s'entourer l'ont célébré. Un Théodulphe a épuisé pour lui tout ce que l'emphase espagnole peut dicter de louanges à un courtisan : « A ta voix les nations se rangent. Voici venir le Hun aux cheveux tressés, l'Arabe aux cheveux dénoués. Le monde entier retentit de toi et de ta gloire, ô roi, et, bien qu'il dise beaucoup, il ne saurait tout dire. On peut mesurer la Meuse, le Rhin, la Saône, le Tibre et le Pô : ta louange est sans mesure. Heureux celui qui, toujours près de toi, peut toujours contempler ton visage, plus pur que l'or trois fois éprouvé par le feu :

O facies, facies ter cocto purior auro,
Felix qui potis est semper adesse tibi ! [1] »

Les poètes de son Académie du palais l'avaient surnommé David [2]. Alcuin vénère en lui « le guide et

1. Poème composé vers 796. Voir les *Poetae latini aevi carolini*, éd. Dümmler, t. I, p. 343.

2. « N'est-ce pas déjà un trait de l'histoire poétique de Charlemagne que ce déguisement où lui et les siens cachaient leur personnalité barbare sous le masque des plus illustres anciens ? Le roi qui tuait mille Philistins et qui chantait le Seigneur sur la harpe, tel était l'idéal qu'avouait l'empereur en prenant le nom de David, et l'image qu'il laissa de lui dans le souvenir de la

l'honneur de l'Église » [1]. L'auteur des *Versus de Carolo et Leone*, sans doute Angilbert, pour décrire ses grandes chasses, le train de sa cour d'Aix-la-Chapelle, son entrevue de Paderborn avec le pape, exploite tantôt la Bible et tantôt l'*Énéide*, et le portrait qu'il trace du roi franc est plein d'une majesté à la fois hébraïque et romaine :

> Fulgentibus armis
> Fortiter adcinctus, galeis cristatus acutis,
> Arbitri aeterni mira virtute juvatus,...
> Rex Carolus, caput Orbis, amor populique decusque,
> Europae venerandus apex, pater optimus, heros,
> Augustus [2]...

En ces poèmes d'allure épique, Charles, semblable à David et semblable à Énée, est comme eux le roi-prêtre, déjà le Charlemagne des chansons de geste.

Auprès des poètes de cour, les historiens de cour. Ils l'ont loué, non par esprit d'adulation officielle, mais plutôt par juste sentiment de sa grandeur. « De quo viro, écrit Paul Diacre [3], nescias utrum virtutem in eo bellicam, an sapientiae claritatem omniumque liberalium artium magis admireris peritiam. » « Éginhard joint le

postérité ressemble en plus d'un trait à celle que le peuple hébreu s'était faite du fils d'Isaïe. » (G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 34.)

1. « O rex, o rector, o decus Ecclesiae... » (Alcuin, *Versus ad Carolum imperatorem*, voir D. Bouquet, t. V, p. 412-3).

2. *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 380.

3. En ses *Gesta episcoporum Mettensium*, composés probablement en 784 (voir Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. Aymeric et Condamin, t. II, p. 49).

premier empereur d'Occident comme un treizième César aux douze Césars de Suétone et calque la disposition de sa *Vie de Charles* sur le plan de la *Vie d'Auguste* [1] ». Mais chez Éginhard et dans les *Annales royales*, Charles apparaît plus imposant encore qu'Auguste, parce que Dieu l'assiste de ses miracles. Quand il brise l'Irmensul et assiège Eresburg, une source merveilleuse jaillit pour abreuver ses soldats [2]. Pour lui plaire, Dieu guérit à sa cour le pape Léon mutilé par des rebelles [3]. Des signes prodigieux présagent sa mort : le portique qui joignait son palais à sa chapelle s'effondre ; sur une inscription qui portait *Karolus Princeps*, le mot *Princeps* s'efface ; le pont qu'il avait construit sur le Rhin par un travail de dix ans brûle ; durant sept jours le soleil est taché d'une tache noire [4]. Dès le lendemain de sa mort, le merveilleux chrétien l'enveloppe, et la postérité pourra bien dessiner à nouveau sa figure, mais non l'idéaliser davantage.

Les historiographes et les poètes du IXe siècle ne firent guère en effet que répéter ceux de l'âge précédent. « Vir quippe omni sapientia et omni virtute humanum genus suo in tempore adeo praecellens ut omnibus orbem inhabitantibus terribilis, amabilis, pariterque et admirabilis videretur » : c'est en ces termes que le qua-

1. J.-J. Ampère.
2. *Annales Laurissenses majores* (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. I, p. 150). Cf. Abel-Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches*, 2e éd., 1888, t. I, p. 128.
3. *Versus de Carolo et Leone* (*Poetae latini aevi carolini*, t. I).
4. *Vita Karoli*, chap. 25 et suiv.

lifie Nithard [1], qui, le premier, attacha à son nom l'épithète *Magnus* [2]. L'Astronome Limousin [3], Thégan [4], Ermold le Noir [5], le peignent des mêmes couleurs [6] ; vers la fin du siècle, le moine de Saint-Gall ne fait que suivre la tradition, quand il écrit à son tour son panégyrique, original en ceci seulement qu'à des traits pris à la *Vita Caroli* d'Éginhard et à d'autres livres [7], il mêle des anecdotes apprises d'un vétéran des guerres de Charlemagne [8] et d'autres anecdotes recueillies dans les monastères, stylise fortement les unes et les autres, et les pare des prestiges de sa rhétorique barbare.

1. *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. II, p. 651.

2. *Ibidem.* « Karolus bonae memoriae et merito *magnus* imperator ab universis nationibus vocatus. » On ne lui avait pas donné ce surnom de son vivant, du moins officiellement (voir Abel-Simson, *ouvr. cité*).

3. Au début de sa *Vita Hludowici Pii*, *SS.*, t. II, p. 608.

4. *Vita Hludowici imperatoris*, *SS.*, t. II, p. 591.

5. *Carmina Ermoldi ad Pippinum regem*, dans les *Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 90.

6. Il n'y a qu'un témoignage qui fasse discordance. « Walafrid Strabon a mis en hexamètres (D. Bouquet, t. V, p. 399) un singulier récit, composé en prose par l'abbé Hetto, mort dix ans après Charlemagne. Hetto y racontait la vision d'un de ses moines, appelé Wettin, qui, transporté spirituellement en enfer, y avait été témoin des châtiments infligés aux plus puissants de ce monde, et entre autres au grand empereur qui venait de mourir. » (G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 36.)

7. Sur les sources livresques du Moine de Saint-Gall, voyez Abel-Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches*, t. II, appendice VII.

8. Voici le relevé, emprunté à G. Paris (*Histoire poétique de Charlemagne*, p. 40), de ces anecdotes militaires, bien abusivement dites épiques. Ce sont : « l'histoire des ennemis mesurés à l'épée (livre II, chap. XII), l'histoire de Pépin le Bossu (*ibid.*), celle du

C'est à bon droit que les clercs gardaient si pieusement la mémoire de l'empereur. Lui-même avait écrit : « Notre tâche est, avec l'aide de la bonté de Dieu, de défendre en tous lieux par les armes la sainte Église du Christ contre les incursions des païens et des infidèles [1]. » Sa vie n'avait été que le commentaire de cette maxime. « Il avait donné le premier à l'Occident le modèle du roi chrétien ; en mettant son épée au service de la foi, il avait réalisé le rêve de l'Église [2]. »

Pour avoir lu son testament, ses capitulaires, les actes où il est paré de ces titres magnifiques « sérénissime empereur, couronné par Dieu, gouvernant l'empire romain », pour avoir lu le *Liber Pontificalis*, qui exalte « le très chrétien roi des Francs [3] », les clercs du IX^e et du X^e siècle continuèrent de voir en lui le nouveau Constantin [4]. Les évêques réunis en synode en 881 le pro-

géant Eishere, qui portait sept ou huit Slaves embrochés à sa lance (*ibid.*), les larmes de Charlemagne à propos des Normands (chap. XIV), la lutte de Pépin avec le lion (chap. XV), la conversation de Didier et Otkar sur les tours de Pavie et l'apparition de l'empereur de fer (chap. XVII), l'épreuve des épées (chap. XVIII). »

1. « Nostrum est secundum auxilium divinae pietatis sanctam Christi ecclesiam ab incursu paganorum et ab infidelium devastatione armis defendere foris et intus catholicae fidei agnitione munire. » (Lettre au pape Léon).

2. Émile Mâle.

3. « Praecellentissimus et revera christianissimus Carulus Francorum rex. » (*Vita Hadriani*).

4. En son *Liber de rectoribus christianis* (composé vers 855), où il enseigne, en s'appuyant sur l'histoire sacrée et profane, quelles doivent être les vertus d'un roi, Sedulius Scotus cite, comme les princes les plus admirables, Auguste, les Antonins, Constantin, les deux Théodose, Charlemagne, Louis le Pieux. (Voir Ebert, *Histoire de la littérature du moyen âge en Occident*, traduction Aymeric et Condamin, t. II, p. 221-226.)

posent à l'imitation du roi régnant [1]. Tout pareillement, Abbon, à la fin du x^e siècle, s'adressant à Hugues Capet et à son fils Robert, leur rappelle ces trois grands modèles, Constantin, Charlemagne, Louis le Pieux [2].

Ce qui maintint le souvenir de l'empereur dans l'esprit des clercs du IX^e et du x^e siècle, ce ne fut pas seulement la lecture des Annales de son règne ; ce furent des témoignages plus concrets de ses bienfaits, et qui les touchaient de plus près. Des diplômes de lui attestaient sa munificence à l'égard de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin de Tours, de Saint-

1. Voyez D. Bouquet, t. IX, p. 307 (*Ex Synodo apud Sanctam Macram in loco qui dicitur Finibus Remensis parochiae tempore Ludowici regis, a. Chr. 881*) : « Sicut quidam nostrum ab illis audivit qui interfuerunt, Karolus Magnus imperator, qui regnum Francorum ampliavit, et per annos quadraginta sex feliciter rexit, et sapientia tam in sacris scripturis quam in legibus ecclesiasticis et divinis reges Rrancorum praecessit, nullo unquam tempore sine tribus de sapientioribus et eminentioribus consiliariis suis esse patiebatur etc. »

2. Voir D. Bouquet, t. X, p. 627 (*Ex Canonibus Abbonis abbatis ad Hugonem et Robertum, Francorum reges*, composés avant 996) : « ...Nec magis ulla sententia animum regis ad bene agendum subrigit, quam diversorum principum clementia proposita sub exemplis : quia et Constantini imperatoris mansuetudo laudatur inter dissidentes episcopos, et Marciani pura fides inter haereticos et orthodoxos. Sed de externis quid loquor, cum ad dispensationem rei publicae et utilitatem ecclesiarum tanta fuerit pietas ac prudentia Caroli regis et filii ejus Hludowici? Certe utrique pro tempore ac ratione noverant parcere subjectis et debellare superbos... etc. » — Voir aussi la *Vita Folquini, ep. Morinensis, auctore Folquino, abbate Laubiensi*, écrite entre 968 et 990 . « Floruit [Folquinus] sub rege Karolo, tum opulentia rerum, tum procinctu bellorum, quodque his majus est, cultu religionis et pacis jure cognominato Magno. » (*Mon. Germ. hist., SS.*, t. XV, p. 427.)

Aubin d'Angers, de Saint-Bertin, de Saint-Maur-des-Fossés, de Saint-Victor de Marseille, de Saint Arnould de Metz, de Saint-Médard de Soissons, de quarante-deux églises de France [1]. Il avait construit ou embelli Aniane par admiration pour saint Benoît, Saint-Riquier par amitié pour Angilbert, et Moissac, et Chelles, et Saint-Sauveur d'Autun, et Ambournay [2], et la légende se forma des vingt-deux abbayes par lui fondées, disait-on, sur le nombre des lettres de l'alphabet [3]. *Amabat peregrinos*, avait écrit Éginhard [4], et au terme des grands pèlerinages subsistaient en effet les monuments de cette sollicitude : à Rome, la *Schola Francorum* ; à Jérusalem, Sainte-Marie-Latine. Les vieux itinéraires de pèlerins, par exemple, en 870, celui du Moine Bernard, rappellent qu'il faut honorer en lui un grand bienfaiteur des Lieux saints [5], et l'on voit se former dès le x[e] siècle, chez

1. J'en compte quarante-deux en dépouillant le tome I des *Diplomata Karolinorum* publiés par K. Mühlbacher (*Monumenta Germaniae historica*, série in-4°).

2. Voir A. du Sommerard, *Les arts au moyen âge*, t. II, p. 431.

3. Voir un passage de la Vie anonyme de Louis le Pieux dans D. Bouquet, t. VI, p. 95 ; cf. Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, livre 28, n° 1.

4. *Vita Caroli*, cap. 21 : « Amabat peregrinos et eorum suscipiendorum magnam habebat curam, adeo ut eorum multitudo non solum palatio, verum etiam regno non immerito videretur onerosa ; ipse tamen pro magnitudine animi hujus modi pondere minime gravabatur, cum etiam ingentia incommode laude liberalitatis ac bonae famae mercede compensaret. »

5. « Ibi [à Jérusalem] habetur hospitale in quo suscipiuntur omnes qui causa devotionis illum adeunt locum, lingua loquentes romana ; cui adjacet ecclesia in honore sanctae Mariae, nobilissimam habens bibliothecam studio praedicti imperatoris. » (*Itinerarium in loca sancta a. 870 a Bernardo, monacho Franco, factum*, dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, saec. III*, I, p. 522.)

Benoît du Mont-Soracte, la légende de son pèlerinage au Sépulcre.

Jérusalem, qu'il avait prise en protectorat ; Rome, que si souvent il était venu secourir, Aix-la-Chapelle, sa ville favorite, sa « Rome nouvelle », où reposait son corps, furent les trois grands foyers, toujours persistants, de sa gloire. Mais toute église, jadis fondée ou dotée par lui, contribuait aussi à l'entretenir. Bien plus, là où on ne possédait pas de témoignages assurés de ses bienfaits, on en supposa : comme à Aniane ou à Narbonne des actes authentiques disaient ce qu'il avait fait pour établir contre les Sarrasins la Marche d'Espagne, d'autres monastères, La Grasse, Psalmodi, se vantèrent aussi, à tort ou à raison, d'avoir été protégés par lui [1]. Il avait fait de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle un vaste réservoir de reliques : d'autres églises, Compiègne, Charroux, Saint-Denis, se glorifièrent, à tort ou à raison, d'y avoir puisé. En maintes maisons, on mêla son souvenir à des histoires de reliques et de miracles, à Saint-Florent du Mont-Glonne [2] par exemple, à Saint-Wandrille [3], à

1. On trouvera ces diplômes, les vrais et les faux, au tome Ier des *Diplomata Karolinorum*.

2. Voir, dans les *Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 146-8, les *Versus de eversione monasterii Glonnensis* (composés peu après 851) :

> Olim pius rex Carolus magnus ac potentissimus
> Fecit locum devotius pro beati virtutibus.
> Terris datis fecundis auxit honorem largius
> Et praebuit tunc vasculum coena Dei magnificum.
> Per hunc fugatur saepius infirmitas languentibus
> Et sanitas fidelibus praestatur ex hoc protinus.

3. *Miracula s. Wandregisili, auctore monacho Fontanellensi, saec. IX*, dans les *Monumenta Germaniae historica, SS.*, t. XV, p. 406-7.

Saint-Mesmin [1]. Il intervint dans les légendes des saints, soit comme leur ami et leur protecteur (Vie de saint Benoît d'Aniane [2], d'Ogier de Meaux [3]), soit comme leur protégé (Vie de Saint Gilles [4], Vie de Sainte Gudule [5]).

Il fut traité lui-même presque comme un saint. En l'an mil, l'empereur Othon III fit rechercher son tombeau : depuis que les Normands avaient ravagé Aix-la-Chapelle, on n'en savait plus bien l'emplacement. On retrouva sous l'église, au témoignage de Ditmar, évêque de Mersburg († 1019), la crypte voûtée où il avait été enseveli : il était assis sur un trône ; une croix d'or pendait à son cou [6]. A cette légende des clercs en ajoutèrent bientôt d'autres : ses mains gantées, dit un prétendu témoin oculaire, tenaient encore le sceptre ; ses ongles avaient percé ses gants [7]. Adhémar de Chabannes († 1034) ceint son front d'une couronne d'or gemmée, donne les mesures gigantesques de ses membres, et s'étonne que l'on prie pour lui comme pour les autres trépassés, au lieu de le fêter solennellement comme un élu de Dieu [8].

1. *Miracula s. Maximini, abbatis Miciacensis, auctore Letaldo* (composés vers l'an 945), dans D. Bouquet, t. V, p. 469.

2. *Vita s. Benedicti, auctore s. Ardone Smaragdo, ejus discipulo* [† 843], dans les *Mon. Germ. hist., SS.*, t. XV, 1, p. 200.

3. Voyez notre tome II.

4. *Acta sanctorum Bollandiana*, t. I de septembre, p. 299 (texte du x^e siècle, selon les Bollandistes).

5. *Vita s. Gudilae virginis Bruxellis in Belgio, auctore Huberto* [† après 1047], dans les *Mon. Germ. hist., SS.*, t. XV, p. 1202.

6. *Monum. Germ. hist., SS.*, t. III, p. 781.

7. D'après la Chronique de la Novalèse (Extrait dans D. Bouquet, t. X, p. 144).

8. Voir D. Bouquet, t. X, p. 145. Cf., sur ces diverses légendes

Nous voilà, en cette rapide revue des témoignages, parvenus à l'an 1030 environ. A cette date, il y a deux siècles et demi que les clercs ne cessent de parler de Charles. En tant de récits qui le concernent, historiques ou légendaires, où sont les légendes épiques ? Je ne connais que trois écrits où l'on puisse reconnaître à la rigueur des légendes de cet ordre : le livre du Moine de Saint-Gall, composé vers 885 ; un passage de Réginon († 915), où il est rapporté que des écus merveilleux, portés par des mains invisibles, défendirent Eresburg, boulevard de Charles contre les Saxons [1] ; un passage de la *Vie de Sainte Mathilde*, femme de Henri Ier, roi de Germanie (ce texte date de 974), où est raconté un duel légendaire de Charlemagne et de Witikind [2]. Mais l'auteur de la *Vie de sainte Mathilde* écrivait à Nordhausen, le Moine de Saint-Gall à Saint-Gall,

Th. Lindner, dans les *Preussische Jahrbücher*, t. XXXI, p. 432, et dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XIX, p. 181 ; G. Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen im XI, und XII. Jahrhundert*, p. 129. Etc.

1. *Monum. Germ. hist.*, *SS.*, t. I, p. 558.

2. *Ibid.*, t. X, p. 576 : « En ce temps-là, Charlemagne, qui tenait les rênes de l'empire, homme très chrétien, vaillant au combat, savant dans la loi,... entra en guerre avec Witikind pour défendre la foi, comme il faisait toujours contre les païens. Quand les armées furent en présence, il vint aux deux princes l'idée de lutter l'un contre l'autre, et celui que le sort ferait vainqueur devait avoir les deux armées à ses ordres. Ces deux princes, en étant venus aux mains, et combattant longtemps et fortement, le Seigneur, enfin touché des larmes des chrétiens, accorda à son fidèle champion la victoire sur son ennemi, comme le méritait sa foi. Alors Witikind se convertit volontairement, avec sa famille et toute l'armée des païens, et se soumit tant à la puissance royale qu'à la foi catholique. »

Réginon du côté de Prüm ou de Trèves, tous trois en des régions germaniques, où il n'a jamais existé, où chacun convient qu'il n'a jamais existé de poèmes épiques en langue vulgaire sur Charlemagne et ses compagnons.

De tels poèmes auraient existé en France, dit-on, au VIII^e, au IX^e, au X^e siècle ; s'il en fut ainsi, pourquoi n'en trouve-t-on nulle trace en tant d'écrits des clercs français du VIII^e, du IX^e et du X^e siècle ?

Si, comme on le prétend, des chants innombrables couraient sur Charlemagne, sur Roland, sur Guillaume, sur Turpin, sur Olivier, sur Roncevaux, pourquoi ces clercs, en tant d'occasions qu'ils en eurent, n'ont-ils jamais nommé Roncevaux, Olivier, Roland, Turpin, Guillaume ? Un partisan de la théorie de l'ancienneté de nos romans, A. Darmesteter, s'est étonné d'un tel silence, en ces termes : « La formation de notre épopée suppose une suite de chanteurs et d'écoles poétiques qui se sont succédé pendant des siècles. Il est curieux qu'on n'en trouve aucune trace dans les documents historiques du haut moyen âge [1]. » Ce fait « curieux », encore fallait-il l'expliquer : « C'est, dit Darmesteter, que tout ce qui touchait à la littérature populaire était méprisé par les clercs », et G. Paris avait dit avant lui, dans le même esprit : « Les moines... fermaient en général l'oreille à tous les récits extérieurs qui manquaient dans les originaux latins qu'ils copiaient ou abrégeaient ; une légende chantée par les jongleurs

1. A. Darmesteter, *Reliques scientifiques*, 1890, t. II, p. 52.

était le plus souvent pour eux un objet de mépris ou du moins de méfiance [1]. »

Par malheur c'est gratuitement qu'on leur a prêté ces sentiments de mépris ou de méfiance. Ne craignons pas d'insister ici. « L'argument *ex silentio*, a écrit Mgr Duchesne, est celui dont les hypercritiques croient à l'ordinaire se débarrasser le plus facilement ». Il est difficile de s'en débarrasser pourtant, surtout quand l'argument *ex silentio* se double, comme c'est ici le cas, de l'argument *ex loquacitate*. Jusqu'au XI^e^ siècle les clercs se taisent des chansons de geste; et voici qu'à partir de cette date ils en parlent, ils ne se lassent pas d'en parler. De Raoul Le Tourtier à Aubry de Trois-Fontaines, du Moine de Silos à Gilles de Paris et à Gui de Bazoches et à Humbert de Romans, ils ne cessent de nommer Roland, Olivier et les autres. Si un Raoul de Caen loue de preux croisés, il ne manque pas de les comparer à Olivier et à Roland:

Rollandum dicas Oliveriumque renatos [2].

Si les *Chroniques de Saint-Denis* traduisent la *Vita Caroli* d'Éginhard ou ses *Annales*, elles ne manquent pas d'y ajouter des interpolations légendaires sur Joyeuse [3], sur le fabuleux roi Galafre [4]. Pourquoi chez les clercs tant de mépris de la poésie en langue vulgaire tant

1. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 53.
2. *Historiens des croisades, Occidentaux*, t. III, p. 627.
3. D. Bouquet, t. V, p. 266. Transcrivant le portrait de Charlemagne d'Éginhard, le traducteur ajoute : « De Joyeuse s'espee coupoit un chevalier tout armé. »
4. D. Bouquet, t. V, p. 225 : « Cil fait ne sont pas en memoire

qu'elle n'est représentée que par les hypothèses des érudits modernes, et tant d'attention octroyée par les clercs à cette poésie, dès que nous avons des textes ? Pourquoi nous apportent-ils, nombreux, leur témoignage, à partir de l'instant où nous n'en avons plus que faire ? Il nous faudrait bizarrement admettre qu'ils se seraient montrés tour à tour dédaigneux et accueillants à l'égard des chansons de geste, dédaigneux à l'égard des poèmes originaux, accueillants à l'égard de leurs remaniements, dédaigneux à l'égard des poèmes supposés par les théoriciens modernes, accueillants à l'égard des poèmes que nous avons. Qu'on retrouve dans une chronique, dans une vie de saint, dans un faux diplôme du VIIIe, du IXe, du Xe siècle, du début du XIe siècle, une seule allusion à des poèmes épiques en langue vulgaire, une seule mention d'Olivier ou du Guillaume épique, ou du Turpin épique, une seule mention de Roland cité auprès d'Olivier, etc., et nous reconnaîtrons l'ancienneté des chansons de geste. Mais bien d'autres avant nous ont fouillé les documents du haut moyen âge en l'espoir de découvrir un tel texte, et nous les avons fouillés à notre tour sans découvrir un tel texte. De quelque façon qu'on se retourne, la conclusion s'impose : si les clercs du VIIIe, du IXe, du Xe siècle, du début du XIe, ne parlent pas des chansons de geste, ce n'est pas qu'ils les méprisent, c'est qu'elles n'existent pas encore. Je connais des théories contraires à cette opinion : des faits, non pas.

que il fist en s'enfance en Espaigne entour Galafre, le roi de Thoulete. »

II

LES TÉMOIGNAGES DU XI^e SIÈCLE ET DU DÉBUT DU XII^e.

Précisons les dates. Soient les deux principaux chroniqueurs du commencement du XI^e siècle, Adhémar de Chabannes, mort en 1034, Raoul le Glabre, mort en 1048. Au livre II de sa *Chronique*, Adhémar raconte le règne de Charlemagne d'après les vieilles Annales, mais il y fait maintes additions ; en ces passages additionnels, nulle trace de légendes épiques. De même, Raoul le Glabre parle souvent des expéditions de son temps contre les Sarrasins d'Espagne [1] : jamais il ne lui vient à l'esprit de les mettre en relation avec les antiques expéditions de Charlemagne. C'est que ces deux chroniqueurs ignorent encore les chansons de geste. Voici enfin que, peu après leur temps, les témoignages sur elles apparaissent.

Ce sont :

1° Le Fragment de la Haye, que l'on date aujourd'hui de 1040 au plus tôt.

2° Une phrase d'un manuscrit (Bibl. nat., latin 5354) de la *Vita Caroli* d'Eginhard, que l'on fait remonter au XI^e siècle : « Reliqua actuum ejus (*sc.* Caroli) gesta, *seu ea quae in carminibus vulgo canuntur de eo*, non hic pleniter descripta ; sed require in Vita quam Alchuinus de eo scribit. »

3° En 1088, le passage de la *Chronique de Saint-Riquier*, par Hariulf, où il est question de poèmes en langue vulgaire sur Gormond et Isembard.

4° Vers 1090, le faux diplôme de Saint-Yrieix, ci-dessus analysé.

1. Livre I, chap. IV, § 9 ; chap. V, § 17 ; chap. IX, § 18-19 ; livre III, chap. VII, § 24 ; livre IV, chap. VII, § 22, etc. (Édition Prou).

5° Entre 1090 et 1100, le poème latin où Raoul Le Tourtier, moine de Fleury-sur-Loire, résume une chanson d'*Ami et Amile*, et décrit ainsi l'épée de Roland :

> Rutlandi fuit iste viri virtute potentis
> Quem patruus Magnus Karolus huic dederat.
> Et Rutlandus eo semper pugnare solebat,
> Millia pagani multa necans populi.

A partir de l'an 1100, les témoignages foisonnent.

L'enseignement de tous ces faits est celui-ci. Du vivant même de Charlemagne, puis au IX^e et au X^e siècle, sa figure poétique se dessine, sa légende se forme, mais dans le monde des clercs, non pas dans le monde des « guerriers », par un travail purement ecclésiastique, de réflexion savante, qui ne fut ni suggéré, ni soutenu par une poésie en langue vulgaire. Au XI^e siècle seulement, le type de Charlemagne, préformé dans l'esprit des clercs des âges précédents, va s'achever par l'œuvre des chanteurs de geste.

Le XI^e siècle est celui qui prépara la Croisade et finit par l'entreprendre. Il s'ouvre par la lettre où Sylvestre II, pape français, appelle pour la première fois la chrétienté à la lutte contre l'Infidèle. Il se clôt par la prédication de Pascal II, pape français, et par la mise en marche des armées de Pierre l'ermite et de Godefroy de Bouillon. Dans l'intervalle se placent les expéditions françaises de Naples, la conquête de l'Angleterre, les expéditions françaises contre les Sarrasins d'Espagne. C'est le temps des grandes initiatives françaises.

Mais les rois de France restèrent simples spectateurs de ces événements. Que furent les trois rois du

XI^e siècle, Robert II (996-1031), Henri I^er (1031-1060), Philippe I^er (1060-1108)? Inertes, inutiles, ils ne prirent part ni à la lutte des papes et des empereurs, ni aux guerres d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, ni à la croisade en Terre-Sainte. Mais leur insignifiance même rappela alors plus vivement aux hommes de pensée et de savoir les temps où les peuples étaient rassemblés sous une main puissante, et Charlemagne devint de plus en plus le symbole de ce grand passé. Raoul le Glabre, au prologue de sa *Chronique*, rappelle comment Charlemagne, et son fils Louis ont restauré l'*Orbis romanus* : « Quasi una domus famulabatur suis imperatoribus Orbis romanus [1]. » On lit dans la *Vie de sainte Gudule* (composée après 1047) : « Charlemagne a dilaté au loin le royaume des Francs et la gloire du Christ [2]. » Dans la *Translation de saint Genou* (composée en Berry peu après 1050) :

1. Voici tout le passage : « Tunc perinde valentiores et praemaximi reges gentis Francorum christianitatis justitia pollebant, armorumque industria ac militari robore ceteris excellebant : quorum videlicet ditioni triumphaliter per plures annos applicatum est totum Imperii culmen. Inter quos etiam excellentissime micuerunt Carolus scilicet, qui dictus est Magnus, necnon et Ludovicus, cognomento Pius. Hi denique, prudenti consilio et virtute quosque in giro belliones ita proprio subjugavere dominio, ut quasi una domus famularetur suis imperatoribus Orbis romanus, potiusque res publica de paterno gratularetur provectu, quam tuta pompatice extolleretur imperatorum metu. »

2. *Mon. Germ. hist., SS.*, t. XV, p. 1202 : « In tempore illo sceptrum monarchiae imperialis tenebat Karolus victoriosissimus piissimusque, augustus, qui ex tropheis frequentibus triumphatisque nationibus cognominatus est Magnus, qui regni Francorum spatia longe lateque dilatavit et Christi gloriam in suis finibus ampliavit. »

« Charlemagne a exalté le royaume des Francs ; il a dominé du Monte Gargano à Cordoue, et, bien qu'impliqué dans les guerres en Gaule, en Germanie, en Lombardie, il a secouru les chrétiens qui portaient le joug très cruel des Sarrasins [1]. » Dans la *Translation de saint Servais* (composée par un Français, vers 1088) : « Le pieux Charles ne craignait pas de mourir pour la patrie, de mourir pour l'Église ; aussi parcourut-il la terre entière. Ceux qu'il voyait rebelles à Dieu, il les combattait, et ceux qu'il ne pouvait soumettre au Seigneur par la parole, il les lui soumit par le fer [2]. » L'idée

1. *Monum. Germ. hist.*, *SS.*, t. XV, II, p. 1206 : Is autem Karolus, a magnitudine fidei, qua religiosus vivere studuit, et ab excellentia virtutis, qua gentem Saxonum vel aliarum gentium virtutem stravit, et ex idolatris Christo credulos fecit, et cuncta versus adversa bellorum inflexibiiis viguit ; et ab aequalitate justitiae, qua totius regni vel imperii sui spatia aeque moderando disposuit, et ab augustali gloria, qua regnum Francorum nobilitavit, vel a potentia *qua a Monte Gargano usque Cordubam, Hispaniae civitatatem, dominatus est* (les mots soulignés sont pris à Adhémar), vel ab ingenti suae laudis fama, qua patriarchae Hierosolymitani regisque Persarum muneribus vel omnium totius Europae regum donis, legationibus, sive pactionibus honoratus est ; ab his sane, vel omnibus quae regiam vel augustam magnitudinem decent, jure Magnus cognominatus est. Qui ad augmentum suae magnitudinis, quamvis Gallorum ac Germanorum seu Italorum esset expeditionibus implicitus, tamen pietatis intuitu, quo christianis in Hispania sub Sarracenis laborantibus auxilium ferret, ingenti militiae manu delecta, praevalido gloriosus exercitu, praedictam regionem adiit, et infideles tam metu quam gratia ad sui metum et ad pacem coegit fidelium. Inde vero rediens, ad Galliae suae custodiam urbibus comites praefecit... » — Il résulte clairement de ce texte, pour le dire en passant, que son auteur ne connaissait pas la légende de Roncevaux.

2. *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XII, p. 96 : « Karolus mori pro

qui domine alors chez les clercs est celle de son perpétuel apostolat. Il leur apparaît comme le champion, l'athlète de Dieu, qui pour sa gloire parcourt et dompte la terre.

Aussi, quand, vers la fin du siècle, Urbain II prêcha la croix, rappela-t-il que, s'il se tournait vers la France, c'était la tradition apostolique, et qu'ainsi avaient fait en leur besoin les pontifes anciens, aux temps de Pépin et de Charles[1]. Au concile de Clermont, il évoqua Charlemagne et Louis le Pieux, en ce discours que lui prête Robert le Moine : « Nation des Français, nation élue de Dieu, comme le montrent tes œuvres, et chère à Dieu, et qui te distingues entre toutes les autres par ton dévoûment à la foi catholique et à la sainte Église, c'est vers toi que va notre parole et notre exhortation... A qui peut incomber la tâche de venger les outrages des Sarrazins, sinon à vous, Français, à qui Dieu donna, plus qu'à tout autre peuple, la noble gloire des armes, des cœurs grands, des corps agiles, et la force de ployer qui vous résiste ? Puissent émouvoir vos âmes et les exciter les gestes de nos ancêtres, la prouesse et la gran-

patria, mori pro ecclesia non timuit. Ideo terram circuit universam, et quos Deo repugnare invenit, impugnabat, et quos Christo subdere non potuit verbo, subdidit ferro. » L'auteur de ce texte, Jocundus, était un Français, « Francogallus». (Voyez la p. 86 de l'édition.)

1. « Apostolicae nempe sedis pontificibus ab antiquo consuetudinarium fuit, si quam sunt passi a finitima gente molestiam, auxilia expetere semper a Francis. Stephanus et Zacharias pontifices, uterque sub Pipino et Karolo regibus, confugium fecit ad ipsos. » (Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos* dans le *Recueil des historiens des croisades, Occidentaux*, t. IV, p. 135).

deur du roi Charlemagne et de son fils Louis et de vos autres rois, lesquels ont détruit les royaumes des païens et reculé les frontières de la sainte Église !... O chevaliers très preux, issus de lignages invincibles, ne dégénérez pas, mais souvenez-vous de la valeur de vos pères ! [1] »

Alors on rappela que Godefroy de Bouillon et Baudoin de Flandres étaient des descendants de Charlemagne [2]. Alors chacune des antiques expéditions de l'empereur passa pour avoir eu le caractère d'une guerre sainte : celle d'Italie, celle d'Espagne. La légende se répandit que ses armées avaient tracé la route qui, le long du Danube, menait les croisés vers le Saint-Sépulcre [3]. Bien plus : au témoignage d'Eckehard d'Aura, qui prit part à la guerre sainte en 1101, une nouvelle merveilleuse courut parmi les croisés : Charlemagne, disaient-ils, venait de ressusciter d'entre les morts et se mettrait à leur tête [4].

1. *Roberti Monachi historia Jherosolimitana* (écrite avant 1107), dans le *Recueil des historiens des croisades, Occidentaux*, t. III, p. 727.

2. « A magno illo rege Carolo genus trahens [Baldewinus], super solium David sessurus divinitus habebatur. Jure igitur ac merito Alexandrum vincebat, cujus illustrabant Carolus ortum, David occasum. » (*Gesta Tancredi*, de Raoul de Caen, dans le *Recueil des historiens des croisades, Occidentaux*, t. III, p. 633).

3. Hic [Godefridus] cum fratribus suis Eustachio et Balduino et magna manu militum peditumque, per Hungariam iter arripuit, per viam scilicet quam Karolus Magnus, incomparabilis rex Francorum, olim suo exercitui fieri usque Constantinopolim praecepit. » (*Robert Monachi Historia Jherosolimitana*, *Recueil des historiens des croisades*, t. II, p. 732 ; cf. *ibid.*, t. IV, p. 144, etc.).

4. *Monum. Germ. hist.*, *SS.*, t. VI, p. 215 : « Inde fabulosum illud confictum est de Karolo Magno quasi de mortuis in id ipsum

Cette légende ne mentait pas. Charlemagne venait de ressusciter, en effet, par l'incantation des poètes. Les premières chansons de geste venaient d'apparaître, mystérieusement.

Le Charlemagne que met en scène la *Chanson de Roland* est un baron, mais plus encore un saint, et plus encore le chef, élu de Dieu, d'un peuple élu de Dieu. Il règne sur les Francs de France comme Saül sur Israël, et les douze pairs sont autour de lui comme les douze apôtres autour de Jésus-Christ[1]. Ses chevaliers sont de jeunes hommes, et lui, qui a « deux cents ans passés », il les mène, comme il a mené leurs pères, en des guerres sans fin, qui sont toutes des guerres saintes. Son armée, comme celles qui firent les croisades, est pleine de prêtres[2]; lui-même, il est un prêtre, comme David et Moïse. Quand il dort, saint Gabriel veille à son chevet[3];

resuscitato, et alio nescio quo nihilominus redivivo. » Sur cette fable, qui ne se trouve que dans ce texte, voir G. Paris, dans l'*Histoire poétique de Charlemagne*, p. 327, et dans la *Romania*, t. IX, p. 16, et Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen*, p. 130.

1. Nos vieux romanciers (voyez par exemple *le Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem*, v. 141) ont maintes fois comparé les douze pairs aux douze apôtres. Voir dans ce nombre un trait emprunté à la poésie germanique, comme le font plusieurs érudits, c'est un des effets les plus surprenants de l'esprit de système.

2. Vers 2955 (cf. v. 3667-71) :

Asez i ad evesques et abez,
Munies, canonies, proveires coronez.

3. 2525 Karles se dort cum hume traveillet.
Seint Gabriel li ad Deus enveiet.
L'empereür li cumandet a guarder.
Li angles est tute noit a sun chef.

Dieu lui parle par la voix des songes ; quand il se bat, l'ange de Dieu l'assiste [1] ; à sa prière, le soleil s'arrête [2]. Quand il envoie un de ses barons en message, il lui dit : « Allez, au nom de Jésus et au mien », et il l'absout [3] ; au moment où ses fidèles entrent dans la bataille, il les bénit de sa main droite [4].

Sa figure, toute hiératique, reste humaine pourtant, proche de nous, car elle est douloureuse :

« Ami Rollant, proezdoem, juvente bele,...
Si grant doel ai que jo ne vuldreie estre.

« Ami Rollant, de tei ait Deus mercit !...
Si grant dol ai que ne voldreie vivre !...
Ço duinset Deus, li fiz seinte Marie,
Einz que jo vienge as maistres Porz de Sizre,
L'anme del cors me seit oi departie.
Entre les lur aluee et mise,
Et ma car fust delez els enfuïe ! »
Ploret des oilz, sa blanche barbe tiret.

Mais, tandis qu'il pleure encore Roland, l'ange de Dieu revient vers lui, implacable, et lui rappelle sa mis-

Par avisiun li ad anunciet
D'une bataille ki encuntre lui ert...

Al matin, quant primes pert li albe,
Esveillez est li emperere Carles.
Seint Gabriel, ki de part Deu le guardet,
Levet sa main, sur lui fait sun signacle.

1. Vers 3610-4.
2. Vers 2447 et suiv.
3. Vers 337-341.
4. Vers 3066.

sion jamais achevée, et le lance à nouveau on ne sait vers quel pays, bien loin, où il y a encore des païens à combattre, vers une croisade nouvelle :

3991 Passet li jurz, la nuit est aserie,
Carles se culchet en sa cambre voltice.
Seint Gabriel de part Deu li vint dire :
« Carles, sumun les oz de tun empire !
Par force iras en la tere de Bire,
Rei Vivien si succurras en Imphe.
A la citet que païen unt asise
Li chrestien te recleiment e crient. »
Li emperere n'i volsist aler mie :
« Deus ! dist li reis, si penuse est ma vie ! »
Pluret des oilz, sa barbe blanche tiret.
Ci falt la geste que Turoldus declinet.

Son surnom de « roi Magne », — le nom de son enseigne, « Romaine [1] », — sa vieillesse surnaturelle, qui lui confère une majesté de roi biblique, — sa qualité d'empereur de toute chrétienté, — ces traits procèdent de la pensée des clercs, sont « de formation savante ». Mais, si la notion d' « empire » n'est qu'une reconstruction savante, le propre du Charlemagne des chansons de geste est d'être roi de « douce France », son « avoué ». Son épée, qui porte le plus beau nom que puisse porter une épée, le nom que seul un Français pouvait inventer, Joyeuse, la *Chanson de Roland* l'appelle « l'espee de France [2] ». Le poète de la *Chanson de Roland*, qui a sans

1. Vers 3092-5.

2. 3612 Quant Carles ot la seinte voiz de l'angle,
Nen ad poür ne de murir dutance.
Repairet lui vigur e remembrance ;
Fiert l'amiraill de l'espee de France.

cesse présent à l'esprit l' « empire », a sans cesse présente au cœur la France, le pays où sonne la langue française, le peuple qui a le premier pris la croix, « cels de France qui les regnes conquierent [1] » ; et voilà ce que le personnage de Charlemagne dans les chansons de geste offre de vraiment actuel à l'époque des croisades et de vraiment populaire [2].

Pourquoi la poésie française, voulant représenter le type du roi de France, a-t-elle élu entre tous ce Germain, qui fut roi de France sans doute, mais comme il l'était de dix autres nations ? Pour les mêmes raisons qui ont voulu que la France conquérante, hégémonique, du XI^e siècle, et qui commençait alors à devenir la conscience de la chrétienté, se proposât précisément la tâche que Charlemagne s'était proposée et que lui-même avait définie en ces termes : « Défendre en tous lieux par les armes la sainte église du Christ. » Pourquoi la poésie française a-t-elle célébré les guerres de Charlemagne contre les Sarrasins, épisodes très secondaires de son règne, plutôt que ses trente-trois ans de lutte contre les Saxons et les Slaves ? Pour les mêmes raisons qui ont voulu que la France du XI^e siècle fît la guerre aux Sarrasins d'Espagne, puis d'Orient, plutôt qu'aux Saxons ou aux Slaves. Pourquoi la *Chanson de Roland* est-elle l'original et le *Ruolandes liet* l'imitation ? Pour les mêmes raisons qui ont voulu que les croisades fussent les *gesta Dei per Francos*, et non les *Gesta Dei per Germanos*.

1. Vers 3031. Cf. v. 395-6.

2. Voyez, sur les mêmes pensées, des pages excellentes de M. A. Tavernier, *Zur Vorgeschichte des altfranzösischen Rolandsliedes*, 1903, p. 92-3.

Dans la mesure où les croisades sont explicables, la *Chanson de Roland* l'est aussi ; elle reste mystérieuse dans la mesure où les croisades restent mystérieuses. La *Chanson de Roland* tire son origine de la pensée des clercs pour autant que ce sont des idées venues de Rome, de Saint-Denis ou de Cluny qui ont provoqué les croisades ; elle est d'origine laïque et populaire pour autant que les croisades furent des mouvements populaires spontanés. On peut comprendre Turold dans la mesure où on peut comprendre Pierre l'Ermite. J'arrive donc — c'est ce qui fait ma force — à cette tautologie et à ce truisme : les chansons de geste et les croisades sont des œuvres du XI^e^ et du XII^e^ siècle. Qu'il y ait de certains rapports entre l'esprit des croisades et l'esprit de la *Chanson de Roland*, c'est un des lieux communs de la critique. Je me borne à débarrasser la critique de l'idée illusoire que la *Chanson de Roland* que nous avons serait un remaniement de poèmes du VIII^e^, du IX^e^, du X^e^ siècle : qui donc voudrait marquer des rapports entre l'esprit de la *Chanson de Roland* et l'esprit du X^e^ siècle ?

Placer au XI^e^ siècle la naissance des chansons de geste, c'est dire que les âges antérieurs n'ont pas légué au XI^e^ siècle des poèmes tout faits, mais seulement, par l'œuvre des clercs, quelques-unes des idées qui, l'heure venue, inspireront les chansons de geste, et quelques-uns des procédés de narration et de versification, qui, l'heure venue, constitueront la technique des chansons de geste. Le fait que l'heure n'est venue qu'au XI^e^ siècle n'implique point d'ailleurs que le genre littéraire des chansons de geste soit une *proles sine matre creata*. Pour former le seul personnage de Charlemagne, n'a-

t-il pas fallu l'ensemble des circonstances historiques qui maintinrent vivant dans la tradition de tant d'églises le type dessiné d'abord par les Éginhard, les Angilbert et les Alcuin, et qui le représentèrent plus fortement aux esprits durant le XI^e siècle ? Pour constituer le système de versification des premières chansons de geste, n'a-t-il pas fallu que le vers décasyllabe et le couplet sur une seule assonance fussent d'abord maniés et assouplis dès le XI^e siècle par le poète de la *Vie de saint Alexis*, dès le X^e par le poète du *Boèce* provençal ? Pour que fussent célébrés en langue vulgaire les saints nouveaux (fut-ce d'abord saint Guillaume à Gellone, ou saint Roland à Blaye, ou saint Girard à Vézelay, ou quelque autre héros près de quelque autre sanctuaire ?) n'a-t-il pas fallu qu'auparavant fût chantée à Autun la *Vie de saint Léger*, à Conques la *Vie de sainte Foy*, et que dès le X^e siècle se fût constitué en France ce genre littéraire, la Vie de saint chantée en langue vulgaire ? Pour donner son tour héroïque à l'imagination du poète de la première chanson de geste, n'a-t-il pas fallu que ce poète reçût de plus anciens modèles le choc et l'éveil ? Certes les sources d'inspiration ne manquaient pas, si l'on songe que le XI^e siècle disposait de la Bible, et que la seule légende de Judas Macchabée, par exemple, renferme tous les thèmes essentiels de la geste de Guillaume, et si l'on considère que, par Virgile et par Stace, par Dictys et Darès et par Servius, par les Actes des martyrs et par les Vies des saints, par les historiens romains et par les Pères de l'Église, le XI^e siècle disposait de toute l'histoire héroïque et de toute la fable héroïque de l'antiquité sacrée et de l'antiquité profane, de toute l'épopée antique

et de toute l'épopée chrétienne. Et tout cela dit, il n'en reste pas moins que l'apparition des chansons de geste au XI^e siècle surprend à la façon d'un miracle, — comme la croisade elle-même, — comme la poésie des plus anciens troubadours, — comme les premières chartes d'établissement des communes, — comme les premiers essais de peinture sur verre, — comme les premiers tournois, — comme les premiers arcs d'ogive, — comme toutes les créations françaises de ce grand XI^e siècle. On ne peut que constater ces synchronismes, et celui-ci, par exemple : Turold et Guillaume IX de Poitiers furent exactement contemporains, c'est-à-dire qu'en même temps que la *Chanson de Roland*, et pour former avec elle le plus émouvant des contrastes, apparut l'œuvre lyrique, si complexe déjà et si raffinée, si voluptueuse tour à tour et si spirituelle, du plus ancien des troubadours. Elle aussi, elle suppose des antécédents, des modèles : que savons-nous de ces modèles? et quand une théorie prétendrait que ce durent être des chansons d'amour du temps de Charlemagne ou de Chilpéric, aurait-elle expliqué quoi que ce soit de l'art et de la technique de Guillaume de Poitiers? Il en va pareillement des chansons de geste : supposer que les poètes de l'âge capétien durent renouveler des chants en langue vulgaire du temps de Charlemagne ou de Chilpéric, sans d'ailleurs pouvoir rien préciser, et pour cause, ni de l'esprit, ni de la forme de ces modèles problématiques, c'est sans doute se donner du champ pour l'explication des problèmes ; mais ce n'est pas les résoudre, ce n'est que les rejeter arbitrairement dans l'obscurité d'un passé plus nébuleux.

III

Charlemagne au XII^e et au XIII^e siècle.

Le XII^e et le XIII^e siècle forment la période d'épanouissement des chansons de geste. Durant cette période, les grandes églises et abbayes ne cessent de les patronner, Saint-Denis, Aix-la-Chapelle, Rome, Cluny, Saint-Gilles, Vézelay, tant d'autres ; et toutes nos études ont assez montré qu'il est impossible de séparer le travail des clercs du travail des chanteurs de geste.

Que devient durant cette période le Charlemagne de la *Chanson de Roland ?* Son personnage se maintient fidèle à lui-même dans la série des romans tels que la *Prise de Pampelune*, *Anseïs*, *Gui de Bourgogne*, etc., qui racontent ses guerres d'Espagne. Il y demeure ce qu'il était dans le *Roland*, le roi-prêtre, avec cette différence que, sous l'influence de la *Chronique de Turpin* et du pèlerinage de Compostelle, il y apparaît de plus en plus comme le chevalier de saint Jacques. Concurremment, son type se maintient dans la série des romans qui, comme *Aspremont*, *Balan*, les *Enfances Ogier*, etc., lui font suivre les routes romaines d'outre les Alpes pour délivrer le tombeau de saint Pierre et chasser les Sarrasins de l'Italie méridionale. Concurremment, son type se maintient dans la série des romans qui, tels *Aymeri de Narbonne*, les *Narbonnais*, le *Couronnement de Louis*, le montrent vieux, sur le point de remettre sa tâche à des champions plus jeunes, aux membres du « fier lignage » de Monglane. En tous ces romans, c'est toujours la même idée poé-

tique qui se développe, avec des variations souvent très belles [1]; et c'est bien, comme dans la *Chanson de Roland*, l'inlassable pèlerin de Dieu qui, dans la *Chanson de Gui de Bourgogne*, prononce ces belles paroles [2] :

« Il a vint et set anz qu'en Espaigne venismes;
Puis ne jui quatre nuis sans ma broigne treslie ;
Rompus est mes bliaus et ma broigne sartie ;
Certes plus sui velus que n'est chevrel ne biche ;
Dès Huiscent sor la mer de ci que a Saint Gile,
Dès le Mont de Mongiu de ci que en Galice,
Ne par deça vers Rome, si com li mons tornie,
N'a cité ne chastel, ne bourc, ne manantie
Que je n'aie par force et par vertu conquise. »

Cependant (c'est une remarque surprenante, mais très juste, et essentielle, de M. Ferdinand Lot [3]), dans la liste si longue de nos chansons de geste, on n'en trouve pas une qui soit consacrée principalement à Charlemagne [4]. Il y a bien *Mainet* et *Basin*, qui lui prêtent des aventures de jeunesse; mais ces aventures, où sont mis en œuvre des thèmes du folklore universel, conviendraient aussi bien à tout autre jeune chevalier, et se retrouvent en

1. Motif du chevalier sarrasin qui s'éprend du désir de devenir chrétien, rien qu'à admirer en Charlemagne un chevalier sans pareil (*Aspremont*) ; — motif de la colère du vieil empereur contre ses compagnons las de guerroyer (*Aymeri*, etc.) ; — motif de Joyeuse léguée à Guillaume d'Orange au jour de son adoubement (*Les Narbonnais*) ; — motif de Charlemagne trop vieux pour chevaucher, et qui poursuit encore les païens en Bretagne, en Espagne, traîné dans un char d'ébène (*Anseïs*, *Aiquin*). Etc.

2. Ed. Guessard et Michelant, 1858, vers 58 et suiv.

3. *Romania*, t. XXVII (1898), p. 6.

4. Sauf le *Pèlerinage à Jérusalem*, à la rigueur.

effet, pour la plupart, attribuées en d'autres romans à d'autres personnages. A ces deux exceptions près, et elles ne sont qu'apparentes, il en va de toutes les chansons de geste comme de la *Chanson de Roland*, qui est bien une *Chanson de Roland* et non pas une *Chanson de Charlemagne*. Nos histoires de la littérature contiennent à l'ordinaire un chapitre intitulé *L'Épopée royale* ou *La Geste du roi*. Si l'on prend un à un les romans que l'on y range, la remarque se confirme. Les poètes consacrent çà et là une belle scène à Charlemagne dans *Aspremont*, mais *Aspremont* est une chanson des *Enfances Roland* ; de même dans *Otinel* ; mais *Otinel* est un roman chevaleresque rimé à la gloire d'un prince païen qui se convertit ; de même dans *Fierabras*, mais les véritables héros de ce roman sont Olivier et les pairs ; de même dans *Anseïs de Cartage*, mais en ce poème l'intérêt se concentre sur le jeune roi Anseïs et sur ses amours avec une belle Sarrasine ; de même dans la *Chanson des Saxons*, mais c'est un pur roman sentimental où le poète occupe sept ans Charlemagne à surveiller la construction d'un pont, tandis que se déroule sur l'une et l'autre rive du fleuve une intrigue d'amour entre son neveu Baudoin et Sibille, reine des Saxons. Jamais dans la « geste du roi » le roi n'est le principal personnage. C'est qu'un romancier ne peut se passer d'une action dramatique, et que Charlemagne est condamné, par la définition même de son personnage, à une sorte d'immutabilité majestueuse. Dans la plupart des romans, il n'est que le roi à la cour de qui il se passe quelque chose, tout comme le roi Artur. On l'emploie, lui et la troupe de ses pairs et de ses barons, simplement

parce qu'on a un certain thème romanesque à développer, soit une histoire d'épouse persécutée (*Aye d'Avignon*, *Orson de Beauvais*, etc.), soit une histoire de bandit sympathique (*Renaud de Montauban*, *Gaydon*, etc.). Charlemagne y tient l'emploi qu'exigent les besoins du conte, et c'est ainsi qu'il apparaît indifféremment sous les traits d'un roi fantasque (*Huon de Bordeaux*), ou d'un tyran obstiné et cruel (*Ogier*, *Renaud*), ou d'un vieux seigneur crédule, que dupent des traîtres (Geste de Doon, etc.). On abuse de sa longévité pour le retenir sept ans au siège de Pampelune, sept ans au siège de Montessor, sept ans au siège de Vienne et sept ans au siège de Luiserne, et sept ans à achever la guerre d'Aspremont ; et ses deux cents ans ne suffisent plus à tant de besognes contradictoires [1].

Ce qu'il faut remarquer, c'est que tous ces aspects du personnage de Charlemagne ou plutôt tous ces Charlemagnes différents sont contemporains. Le Charlemagne héroïque et hiératique d'*Aspremont* et le Charlemagne « rassoté » et presque bouffon de *Gaydon* et le chevale-

1. « Guerrier sans force, que ses barons font trembler, roi sans sagesse, qui commet à chaque instant des bévues et se perdrait sans les avis de Naime de Bavière ; juge sans équité, que sa passion aveugle toujours, et qui se jette par stupide vengeance dans les plus évidents périls, il ne serait qu'un mannequin ridicule, si les poètes, dominés malgré eux par la tradition grandiose des premières chansons, ne lui avaient conservé une certaine dignité, un sentiment souvent faux, mais au moins élevé, de sa grandeur et de ses droits, et enfin une inflexibilité hautaine, qui n'en reste pas moins royale pour dégénérer presque toujours en entêtement. » (G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 357).

resque Charlemagne de *Girard de Vienne* apparaissent à vingt ans, à dix ans peut-être de distance, et ne se gênent pas les uns les autres. D'ailleurs, qui voudrait dire que d'*Aspremont* à *Gaydon* ou à *Huon de Bordeaux* il y ait décadence? Ce sont des romans sans commune mesure, qui se ressemblent en ceci seulement qu'ils emploient le même personnel de comparses et la même technique narrative. Romans chevaleresques, romans galants, romans féeriques, romans héroï-comiques, romans hagiographiques. Charlemagne est le roi de tous ces romans. Or, dans le même temps où les poètes le soumettaient à toutes ces métamorphoses, les peintres-verriers, les sculpteurs retraçaient dans les cathédrales ses actes légendaires; les chroniqueurs de Terre-Sainte ne cessaient de rappeler la gloire de son antique protectorat [1]; les docteurs l'offraient en exemple aux princes [2], et l'Église le vénérait sur les autels. Là, en cette extrême variété des couleurs et des tons, en cette liberté, réside la beauté de cette époque, et la beauté des chansons de geste, et quelque chose du génie de notre pays.

1. Voyez, par exemple, son éloge dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, *Recueil des historiens des croisades. Occidentaux*, t. I, p. 13 et suiv.

2. Voir, par exemple, le *De rebus tractandis in concilio* d'Humbert de Romans (Martène, *Amplissima collectio*, t. II, p. 179 et p. 183).

CONCLUSIONS.

CONCLUSIONS

Il se peut que les idées dispersées dans ces quatre volumes, puis groupées dans ces quatre derniers chapitres, représentent une doctrine générale et forment en quelque mesure ce qu'on appelle un système. Mais, en matière d'histoire, les systèmes ne sont vrais qu'en raison de leur complexité et de leur souplesse. Non par prudence personnelle, mais par respect pour des idées qui me sont chères, je me garderai donc de les condenser sous une forme plus synthétique. A les emprisonner dans un réseau de formules, je risquerais de les froisser et de les fausser. Une vérité littéraire n'a de prix que par ses nuances.

Il est une idée pourtant, un fait plutôt qu'une idée, qui domine ce livre, et qu'il est permis d'exprimer sans nuances, en cette phrase d'une ligne : les chansons de geste sont nées au XI^e^ siècle seulement. On sait que, longtemps prisonnier d'une autre théorie, je n'en suis venu que bien tard à cette thèse; on sait après combien de tâtonnements, avec quelle timidité je l'ai proposée dans mes deux premiers volumes, en 1908 : depuis, si j'avais rencontré un seul fait propre à la contrarier, étant de ceux qui cherchent la vérité et non pas la victoire, je me serais dédit et il ne m'eût pas été pénible, je crois, de me dédire. Je n'ai pas eu à le faire.

Les chansons de geste sont nées au XI^e^ siècle seulement,

à une longue distance des événements qu'elles retracent. Par suite, elles se sont formées selon un mécanisme très différent de celui qu'on a trop souvent supposé. Il ne saurait plus être question à leur propos ni d'*epische Sagen* contemporaines de Charlemagne ou de Clovis, ni de chants épiques contemporains de Charlemagne ou de Clovis, ni d'une poésie populaire spontanée, anonyme, née des événements, jaillie de l'âme du peuple tout entier. Il est temps de substituer à la mystique héritée des Grimm des notions plus concrètes, des explications plus explicatives. Persuadé que l'erreur des Grimm fut de construire prématurément une théorie générale de l'Épopée et de soumettre au même principe d'explication des œuvres aussi dissemblables que l'*Iliade*, le *Ramayana*, la *Chanson de Roland*, le *Schah-nameh*, etc., je me suis astreint en tout cet ouvrage à ne parler que de notre moyen âge français, et à conclure des chansons de geste aux seules chansons de geste. Néanmoins, si, pour rendre compte des légendes épiques de la France, j'ai à bon droit mis en relief le rôle des sanctuaires, des pèlerinages, des foires, des grandes fêtes religieuses, si j'ai dit à bon droit que toute légende à base historique suppose la participation des clercs, est par essence d'origine savante, ne dure que si elle est fortement localisée, il se peut que parfois la portée de ces remarques dépasse le problème de l'origine de nos romans et qu'elles servent en une certaine mesure à l'intelligence de la poésie épique de quelques autres nations. Subsiste-t-il aujourd'hui grand'chose des idées des Grimm chez les interprètes des poèmes homériques, des *Nibelungen*, du *Cantar de Mio Cid* ? Quoi qu'il en soit, pour autant que cer-

tains hellénistes, germanistes ou hispanisants revendiquent encore ces idées, ce qui est assuré, c'est qu ils devront s'abstenir désormais d'invoquer à leur appui l'analogie des chansons de geste.

Elles sont nées seulement au XI^e^ siècle, et bien loin que la force d'invention épique ait tari en France à l'avènement d'Hugues Capet, en 987, c'est à peine si elle commence à sourdre au temps des premiers Capétiens. Par suite, cette poésie est toute nôtre ; elle n'a rien de germanique, elle n'a rien que de français. Et notre histoire littéraire est débarrassée par là de problèmes singuliers, comme celui de savoir, par exemple, comment il se pouvait faire que les anciens romans français sur Charlemagne eussent précédé de trois cents ans les plus anciens romans français sur Artur, et qu'un seul genre littéraire se fût développé en France dès le haut moyen âge à l'exclusion de tous les autres, plusieurs siècles avant tous les autres.

Les chansons de geste sont nées au XI^e^ siècle seulement : nous les possédons en des versions identiques ou fort ressemblantes aux versions originales. Par suite, ce sont les versions conservées qui appellent notre étude, ce ne sont plus leurs hypothétiques modèles perdus. Comme l'a fortement dit M. Gustave Lanson, « nous avons été élevés dans l'admiration d'une épopée française qui n'existait pas, et dans le dédain de celle qui existe[1] ». Pour mieux comprendre celle qui existe, c'est le XI^e^ et le XII^e^ siècle qu'il fallait interroger. Je l'ai fait selon mon pouvoir. Rétablir la liaison entre le monde

1. *Revue universitaire*, 13 avril 1908.

des clercs et l'autre, montrer que l'église fut le berceau des chansons de geste aussi bien que des mystères, revendiquer pour elles leur vieux nom délaissé de romans de chevalerie et marquer par là que leur histoire est inséparable de l'histoire des idées chevaleresques à l'époque capétienne, rappeler les faits psychologiques généraux qui provoquèrent en même temps qu'elles les croisades d'Espagne et les croisades de Terre Sainte, en un mot les rattacher à la vie, c'est à quoi je me suis efforcé.

Je n'y ai que très imparfaitement réussi, je le sais. Que de questions j'ai posées sans les résoudre, que de questions j'ai entrevues peut-être sans oser même les poser! Quel est le rapport des chansons de geste aux romans presque contemporains du cycle de l'Antiquité et du cycle de Bretagne? Pourquoi, dans les chansons de geste, tel type de héros plutôt que tel autre, tel type d'aventures plutôt que tel autre? Pourquoi, dans les chansons de geste, le surnaturel chrétien a-t-il si vite fait place au merveilleux de féerie, pourquoi l'épique a-t-il si vite évolué vers le romanesque? D'autres chercheront et sauront répondre. D'autres sauront rétablir entre les chansons de geste et les autres formes contemporaines de la pensée, de la poésie et de l'art des rapports plus étroits, plus multiples, plus nuancés. Les rapports que j'ai marqués et ceux que je n'ai pas su démêler, ceux dont j'ai méconnu et ceux dont j'ai exagéré l'importance, ceux que j'ai vus et ceux que d'autres verront, je les évoque tous et je les appelle : pour les reconnaître tous et pour préciser la valeur vraie de chacun, il y faudra, durant des années, bien d'autres

recherches que les miennes, l'effort d'observateurs nombreux. Leurs découvertes me sont d'avance les bienvenues, car il faudra bien qu'ils cherchent là où j'ai cherché, dans le champ qu'à l'exemple de M. Philippe-Auguste Becker j'ai délimité, dans le XI^e^ et le XII^e^ siècle, à la date où les chansons de geste ont germé, puis fleuri.

Fixer cette date, ce fut mon principal objet, et le résultat essentiel de ce livre est de l'avoir fixée. Les chansons de geste sont nées au XI^e^ siècle seulement : c'est une vérité que plusieurs contesteront encore demain, que bientôt tous reconnaîtront ; c'est une vérité sur quoi se fonderont les travaux à venir. C'est une vérité ; c'est pourquoi, ayant donné sept ans de ma vie, et plus, pour l'établir, je dirai à mon tour la fière parole : Je ne regrette rien.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES QUATRE VOLUMES [1]

Aalais, II, 388 ss., 406 ss. ; IV, 350, 352, 388.
Aalard (frère de Renaud de Montauban), IV, 196 ss., 405.
Aalard (saint), IV, 405, 426.
Abdelaken, III, 157.
Abd-ar Rahmân, IV, 349, 392 s.
Abderramen, I, 405.
Abu-Giafar, I, 262.
Acelin, I, 270, 278, 326 ss.
Adelchis, II, 171 ss.
Adenet le Roi, IV, 168.
Adhémar, voy. Hadhemar.
Adhémar de Chabannes, IV, 447, 452.
Aegidiana (*via*), voy. *Tolosana*.
Agilolf (saint), III, 28 ss. ; IV, 238 s., 265 ss.
Agolant, III, 173 ; voy. *Chanson d'Agolant*.
Aigoulènes (aqueduc d'), III, 176.
Aïmer, I, 57, 350 n. 1 ; IV, 397 ; voy. Hadhemar, Naïmer.
Aimeri, voy. Aymeri.
Aimoin, III, 375.
Aiol (*roman d'*), II, 207 ; III, 177 ; IV, 329, 406 426, voy. Ayoul.
Aiquin, II, 109 ss., voy. l'article suivant.
Aiquin (*roman d'*), II, 101 ss., III, 279 n. 1 ; IV, 411.
Aix-en-Gascogne, voy. Dax.
Aix-la-Chapelle, IV, 124, 128, 169, 273, 281, 405, 444.
Alais, voy. Areste.
Alba Petra, Alba Spetia, II, 274 s.
Albert de Vermandois, II, 394 s., 425 s., 447 ss. ; voy. *Eilbertus*, Ybert.
Albin (saint), II, 187.
Al Campestres, I, 427.
Alcuin, IV, 437.
Aleaume (saint), de Burgos, III, 72.
Aleth, II, 107 s., 121 ss.
Alexandre Neckham, IV, 219.
Ali, III, 67.
Aliscamps (les), voy. Arles.
Aliscans (*roman des*), I, 3, 83 s., 86 n. 2 ; 346 s., 386, 402, 427, 438 ss. ; II, 113 ; voy. Arles.
Aliste, III, 21.
Almanzor, voy. Altumajor.
Alpaïde, III, 20 s., 37.
Alpes (les passages des), II, 148 ss.

1. M. Jean Acher m'a fait le beau présent de cette Table : je l'en remercie de tout cœur.

Altabiscar (*Chant d'*), III, 232 ss.
Altumajor de Cordoue, IV, 350, 383.
Amblève, III, 14, 27.
Ami et Amile (*roman d'*), II, 178 ss. ; III, 176 s. ; IV, 406 ; voy. *Vita ss. Amici et Amelii*.
Amiens, IV, 82.
Ampère (J.-J.), III, 229 s., 252.
Andenne, III, 36 ; IV, 247 s., 407, 426.
Andéol (saint), III, 81.
André de Hongrie, I, 361 n.
Angilbert (saint), IV, 88, 96, 101, 349, 385, 406, 440.
Aniane, I, 116 ss. ; IV, 385, 409, 445 ; voy. *Chronicon Anianense* Gellone.
Annales de Flodoard, II, 457 ss.
Anseau de Chartres, IV, 107, 117.
Ansegisilus, voy. le suivant.
Anseïs, IV, 348, 353, 372 s.
Anseïs de Cartage (*roman d'*), III, 140 ss., 154 ss., 157 ss. ; IV, 95 ss., 385.
Anseüne, I, 420 ; IV, 414 ; voy. Garin d'Anseüne.
Ansgarde (l'), Roland, III, 324.
Aoste, II, 150.
Arastagnus, Arastain, Arestant, III, 136, 340 s.
Arbonne, III, 332 ss.
Arcadius, I, 260.
Archant (l'), Archanz (les), voy. Larchamp.
Ardon, voy. *Vita s. Benedicti*.
Arestant, voy. *Arastagnus*.
Areste, I, 371, 374, 375.
Arga (l'), voy. Rune.
Arlanzon (un affluent de l'), III, 150.
Arles, I, 394 ss. ; III, 103, 355, 359 s. ; IV, 409 ; voy. Abderramen.
Arles (*Roman d'*), voy. *Roman d'Arles*.
Arnaud, voy. Ernaud.
Arneblanca, voy. Arno (l').
Arnéguy (la Nive d'), voy. Val Carlos.
Arne nigra, voy. Arno (l').
Arneïs, I, 325 ss.
Arno (l') blanc, noir, II, 219.
Arnoul (fils de Drogon), III, 13 21.
Arsen, *Arsis*, II, 56 ss.
Arsius (la charte d'), III, 321.
Aspera Vallis, voy. l'article suivant.
Aspre (le Port d'), III, 295.
Aspremont (*roman d'*), II, 210 270 s. ; III, 97 ; IV, 183, 301 329 ss.
Asser, IV, 48, 59 ss.
Astorga, III, 133, 147.
Astronome limousin, I, 158 ; III 194 ss. ; IV, 339, 392, 442.
Attilie, II, 270 ss.
aubépins, épines, coudriers (les de Roncevaux, III, 324 ss.
Auberon, IV, 216, 390, 412.
Aubert d'Étampes, IV, 107, 117
Aubin (saint), voy. Albin.
Auboin, IV, 353.
Aubri, archevêque de Bourges III, 85.
Aubri de Trois-Fontaines, II 378 ; IV, 80, 185, 219, 259, 40 450.
Aubri le Bourguignon (*roman d'* III, 98 ; IV, 215, 281 ss., 37
aucona, III, 109.

Aude, II, 313 ; III, 350 ss., IV, 405.
Aupais, IV, 282 ss.
Autcharius, voy. Ogier.
Autun, IV, 386, 413.
Aye d'Avignon (*roman d'*), IV, 218, 427.
Aymeri de Narbonne, I, 25 n. 1, 33 s., 344, 347, 361 n. 1, 416 ; voy. les articles suivants et Narbonne.
Aymeri (*Mort d'*), voy. *Mort.*
Aymeri de Narbonne (*roman d'*), I, 29 ss., 403 ; IV, 392 ; voy. Narbonne.
Aymeri Picaud, III, 85, 86.
Aymerides, I, 35 n. 1, 52 s., 350, 359, 440 ss., voy. à leurs noms.
Ayoul (saint), IV, 426.
Aywaille, IV, 250, 272.

Baccano, voy. l'article suivant.
Bachanel, II, 231.
Badilon, moine de Vézelay, II, 79 ss.
Badilon (saint), IV, 350, 353, 386.
Balaguer, III, 276 s., 291.
Balan (*roman de*), II, 256 ss. ; IV, 215.
Baligant (épisode de), III, 399, n. 1, 444.
Barbara et antiquissima carmina (mentionnés par Éginhard), III, 254 ; IV, 340.
Barbastre, I, 355 ; III, 369.
Barbastre (*Siège de*), voy. *Siège.*
Barcelone, I, 157 s., 161 ss., 188 ss., voy. *Gesta comitum Barcinonensium.*
Basan et Basile (chanson hypothétique de), III, 447.
Basin (*roman de*), III, 4 ss., 17 s., 27 s., 35 s. ; IV, 215, 281.
Bayard, IV, 202 ss., 248 s.
Beauvais, IV, 169, 418.
Becker (Ph.-Aug.), III, 287.
Bède le Vénérable, IV, 267, 295.
Bèdelon, II, 79, voy. Badilon.
Begge (sainte), III, 36 ; IV, 248.
Belin, III, 149, 177, 340 s. ; IV, 413.
Benalmenique, I, 416.
Benoît, écuyer d'Ogier, II, 316 ; IV, 349, 381 s., 405.
Benoît, moine de Saint-André du Mont-Soracte, IV, 130 ss.
Bentarte (Col de), III, 300 ss.
Berbegal, III, 291.
Bergidum, III, 163, s. ; IV, 414.
Bernard de Rethel, II, 394, 396, 459 n. ; IV, 350, 388.
Bernard de Senlis, IV, 43.
Bernard du Fossé, I, 378 ss.
Berta e Milone (*roman de*), II, 212 s., 232 ss.
Berthe aux grands pieds, III, 4 ss., 14 s. ; IV, 374, 403, 426.
Berthe, femme de Charlemagne, II, 164.
Berthe, femme de Girard, II, 27, 38 s., 82 ; IV, 350, 386 ; voy. *Girard de Roussillon.*
Berthe, femme de Pépin, III, 20 s. ; IV, 349, 379.
Berthem, IV, 405, 426.
Bertolai, II, 370 ss., 466 ss. ; IV, 339.
Bertrand le Palazin, I, 133, 387.
Bévercé, IV, 250, 272.
Biterne, voy. Viterbe.
Blancandrin (épisode de), III, 400 ss.

Blaye, III, 103, 126, 149, 176 ss., 345 ss. ; IV, 382, 405.
Blaye (geste de, seigneurs de), III, 176 ss.
Boèce (poème provençal), IV, 463.
Bologne, II, 211 s.
Bordeaux, III, 169 ss., 172 ss., 341 ss.
Borgo (le, près du Pont Saint-Ange), II, 252.
Borgo san Donnino, II, 206 ss. ; IV, 413.
Bormans, III, 239 s.
Bors, voy. Burgos.
Bougie, III, 56.
Bourgogne, III, 89.
Bourguignons (les, en Espagne au xi^e^ siècle), III, 369 ss.
Bourmont, III, 269 n. 3.
Bovon de Commarcis (*roman de*), I, 49, n. 1, 50.
Bovon de Hanstone (*roman de*), IV, 404.
Bremarle, I, 373, 374.
Bretagne (conquête de la), II, 99 ss.
Brindisi, II, 267 s.
Brioude, I, 370, 382 ss., 433 ; IV, 411.
Broiefort, II, 320 ss.
Bucilly, II, 421, 428, 447 ss.
Burgos, III, 72, 130 s.
Burienne (terre de), voy. Lézignan.

Cacabelos, III, 161, 164.
Calixte II, III, 72 s., 82 ss., 108.
Calixtinus (*Codex*), voy. *Codex Calixtinus*.
Calmette (La), voy. Charmaite
Camarinas, III, 292.
Cambrai, IV, 388, 406, voy. Sain Géri-de-Cambrai.
Cambre (La), II, 151.
Camera, voy. l'article précéde
Camin de Charlemagne, III. 33
Camino frances, I, 366 ; III, 7
caminus peregrinus, I, 369 ; *ron vus s. Jacobi*, I, 369.
Campestres, voy. Al Campestr
cantilène (date du mot), I 231 s.
Cantilène de saint Doctrovée, I 237 ; IV, 339.
Cantilène de saint Faron, II 237 ; IV, 289 ss.
Canut d'Angleterre, IV, 351, 3
Capella Caroli, III, 316 ss.
Capitole, II, 264.
Cappara, III, 160 n. 1.
Capriglia, II, 218.
Carcassona, voy. *Gesta Car Magni ad Carcassonam*.
Carcavellum, voy. Cacabelos.
Carcesa, *Carcesi*, III, 161 s.
Caribert, IV, 353.
Carion, voy. Carrion.
Carloman, frère de Charlemagn IV, 349, 377.
Carloman, frère de Pépin le Br IV, 349.
Carmen de prodicione Guenon III, 279 s., 394 ss.
Caroli Magni gesta ad Carcas nam et Narbonam, voy. *Ge C. M. ad C. et N.*
Carracedo, *Carracetum*, III, 1 164.

arrion de los Condes, III, 132.
arteja, III, 161 s.
arucedo (lac de), III, 158 ss.
asa (Real) de Roncesvalles, voy. Real.
astesoris, *Castrasorecia*, III, 148 s., 150.
astro de la Ventosa, III, 163 s.
astrojeriz, voy. Castesoris.
ava (la), voy. Florinde.
azmarine, III, 292.
ea (rio), III, 101.
entule, voy. Saint-Riquier.
ercle (Le), voy. Serchio.
Chanson d'Agolant, III, 135 ss.
Chanson de Guillaume, I, 3, 9 n. 2, 86 ss., 98 n. 1, 102, 125 n. 1, 338 ss., 346 ss., 461 ss.
Chanson de Roland, III, 97, 98 s., 182, 185 ss., 228 ss.; IV, 329, 395, 458 ss.; ms. d'Oxford, III, 387 ss.; rapports des mss. et versions, III, 461 ss.
Chansons de geste en langue provençale, voy. provençale.
Chant d'Altabiscar, des Escualdunacs, voy. *Altabiscar*.
Chant de Clotaire, voy. *Cantilène de s. Faron*.
Chapelle du Saint-Esprit à Roncevaux, III, 167 ss., 306, 308, 311.
Charlemagne, voy. surtout IV, 437 ss.
Charles de Lorraine, I, 278.
Charles le Chauve, IV, 349, 386.
Charles Martel, III, 12 ss., 22 n., 23; IV, 212 ss., 222 ss., 348, 373 ss.
Charmaite (La), I, 373, 374.
Charroi de Nîmes (*roman du*), I, 70 ss., 164 ss., 266, 351, 369 ss., 393; voy. Oton.
Chartres, III, 114.
Château Croissant, II, 261 s., 264, n. 10.
Château-Malo, II, 130 ss., 133.
Château-Regnault, IV, 243 ss.
Château Saint-Ange, voy. Château Croissant.
chemins: de la reine Ahès, de Brunehaut, de César, de Charlemagne, de Galienne, III, 367; de saint Jacques (voie lactée), III, 101; romieu, romiu, I, 369; III, 120; IV, 415 ss.
Chevalerie Ogier (*roman de la*), II, 149 s., 182, 190 ss., 213, 215 ss., 298 ss., 317 ss.; IV, 213, 216 s., 218.
Chevalerie Vivien (*roman de la*), I, 82 ss., 86 n. 2, 104, 338 s., 346 s., 438 ss.; IV, 409; voy. Arles.
Chianni, II, 219 s.
Chilpéric III, 5 ss., 14 ss., 21 ss., 29 ss.; IV, 229 ss., 348, 353, 381.
Chronicon Anianense vel Moissacience, I, 157 s., 166 ss.
Chronicon Briocense, IV, 107 s.
Chronicon Centulense, IV, 21 ss., 77 s., 90, 99, 100, 452.
Chronicon Novaliciense, II, 199 s., voy. Novalèse.
Chronicon Sithiense, III, 285, n. 1.
Chronicon Uceticense, I, 164 ss.
Chronicon ymaginis mundi de Jacques d'Acqui, II, 201 s., 273 ss.

Chronique de Turpin, voy. *Historia Caroli Magni et Rotholandi.*
Cirencestre, IV, 36 ss., 60 ss.
Cize (Port de), III, 104, 296 s., 301 ss., voy. *Crux Caroli.*
Clermont-Ferrand, I, 370, 374.
Clotaire Ier, IV, 312 ss., 367.
Clotaire II, IV, 293 ss., 348, 370.
Clovis, IV, 348, 365 ss.
Cluny, III, 89 ss., 369, 371, 384 ; IV, 410.
Codex Calixtinus[1], I, 146, 396 n. 1 ; III, 76, 105 n., 108.
Codex Compostellanus, voy. le précédent.
Col de..., voy. aux noms des cols.
Cologne, IV, 208 ss., 251 ss.
Colomban (saint), IV, 294 s.
Compagnons (Quarante) de Guillaume, I, 261 s.
Compiègne, voy. Saint-Corneille.
Compostellanus (*Codex*), voy. *Codex Calixtinus.*
Compostelle, I, 364 ss. ; III, 45 ss., 70 ss., 368, 382 ss. ; voy. Saint-Jacques.
Conches, III, 313.
Conques, III, 312 s.
Conquête de la Bretag. (*roman de la*), voy. *Aiquin.*
Contart, voy. Gontier.
Conversio Othgerii, III, 288 ss. ; IV, 419.
Cordes, III, 131.
Cordoue, III, 291 ; voy. l'artic précédent.
Cordoue (*Prise de*), voy. *Pri de Cordoue.*
Core, voy. Arsen.
Corentin (saint), II, 138 s.
Cornet, Corneto, II, 231.
Corsolt, I, 229 ss., voy. Arca dius.
Coudriers de Roncevaux, II 324 ss.
Couronnement (épisode du, dan le roman du *Couronnemen Louis*), I, 236 s., 245 ss., 326 s
Couronnement de Louis (*roma du*), I, 69 s., 224 ss., 326 ss 351.
Covenant Vivien, voy. *Chevaler Vivien.*
Croix Saint-Servan, II, 133 s.
Crux Caroli, III, 102, 321 s.
Cubzac. III, 177 ; IV, 244.
Cunibert (saint), IV, 270 s.
Cure (la), voy. Arsen.
Custodia Hospinelli, II, 281 s.

Dagobert, IV, 169 ss., 306, 31 348, 366, 370 s.
Daunou, III, 202 s., 287.
Daurel et Beton (*roman de*), IV 404.
Dax, III, 149.
De Gestis Caroli Magni, II, 328 s
De Gestis regum Anglorum, IV 73 ss., 80.
De rebus regis Aelfredi, IV, 4 59 ss.

1. Ce nom est réservé à l'exemplaire du *Livre de saint Jacques* (voy. c mot) conservé aux archives du chapitre de Compostelle.

emogeot, III, 239.
enis (saint), IV, 83, 126 ss.
erthona, *Derthone*, voy. Tortone.
escriptio qualiter Karolus Magnus clavum et coronam D - mini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit, IV, 122 ss.
esiderius, Désier, II, 166 ss., 179 ss. ; 190 ss. ; IV, 349, 381 s.
esramé, IV, 349.
estruction de Rome (*roman de la*), II, 256 ss.
idacus, Diego Gelmirez, III, 73 s., 82.
ol, II, 121 ss.
omin (saint), voy. Borgo san Donnino.
ominique (saint) de la Calzada, III, 72.
omitiana (*via*), I, 368, voy. Anseüne, Arles, Narbonne, Nîmes.
ortmund, voy. Tremoigne.
rogon, III, 12 ss., 21, 22 n.
ugas-Monbel, III, 228.
urendal, III, 354, 388 n. 1.
uval (Amaury), III, 230 s.

bles, comte de Rouci et de Reims, III, 370.
brahim, voy. Ali.
bre, III, 291.
cclesia et elemosinaria de Ronzasvals, III, 315.
ckehard d'Aura, IV, 457.
ggihard, III, 374.
ilbertus, II, 408, 415 ss., 447 ss. ; voy. Albert de Vermandois, Ybert.
Einhard, IV, 441 ; voy. *Vita Caroli*.
El Padron, III, 46, 79.
Elbertus, voy. Albert de Vermandois, *Eilbertus*, Ybert.
Elie de Saint-Gilles (*roman de*), III, 176 ; IV, 47, 281, 282.
Elisabeth de Lorraine, IV, 26.
Enfances Garin, I, 22 n. 1.
Enfances Guillaume (*roman des*), I, 67 ss., 101, 310, 350, 353.
Enfances Ogier (*roman des*), II, 213.
Enfances Vivien (*roman des*), I, 81 s., 427, 438 ss. ; III, 153, 157 n. ; IV, 391.
Englebert. IV, 101, 349, 385, 406.
Enserune, IV, 414.
Entrée en Espagne, III, 115 ss.
épines et coudriers de Roncevaux, III, 324 ss.
épopée provençale, voy. provençale.
Erispoé, IV, 349, 393 s.
Ermold le Noir, I, 186 ss. ; IV, 339, 342.
Ernaud de Beaulande, I, 348 ss. ; III, 98.
Ernaud de Gironde, I, 347 n. 2, 430.
Ernaut de Douai, II, 394, 396, 459 n. ; IV, 350, 388.
Esclarmonde (*roman d'*), IV, 428.
Escualdunacs (*Chant des*), voy. *Altabiscar*.
Espagne : dans la Chanson de Roland, III, 291 ; guerres d'Espagne au XI^e siècle, III, 369 ss.
Estella, III, 104, 126 s.
Estorges, III, 147 ; voy. Astorga.

Estormi de Bourges, IV, 349, 353, 391.
Eucher (saint), IV, 375.
Eudes d'Aquitaine, voy. Yon de Gascogne.
Eudes de Bourgogne, III, 370.
Eudes de Champagne, IV, 43.
Eudes de Marmoutiers, IV, 395.
Eudes, év. d'Orléans, IV, 115.
Euraca, III, 344, 353 n. 1.
Eusèbe (saint), II, 81 ss.
Eutrope (saint), III, 94.
Euverte (saint), III, 103.
Ewald (les saints), IV, 267 ss.

Far de Rome (le), II, 258, 264.
Faron (saint), IV, 295 ss.
Fauriel (Claude), III, 201 ss., 226, 251, 286.
Fécamp, IV, 9 ss., 389, 406.
Fernagu de Nazze, III, 119.
Ferragu, III, 98; voy. le précédent.
Festa joculatorum, IV, 116.
Fierabras (*roman de*), II, 256 ss.; III, 169; IV, 156 ss., 282, 406.
Flodoard, voy. *Annales de Flodoard*.
Floovant (*roman de*), III, 256, 260; IV, 170 s., 356, 370.
Florence de Rome (*roman de*), IV, 430.
Florent (saint), IV, 408.
Florinde, III, 151 s.
Forniaus (les), voy. Hornillos del Camino.
Forniel, *Per Furnos*, Fornoue, II, 215.
Fouchier le Maréchal, IV, 216.
Foucoie de Beauvais, IV, 292.
Foucon de Candie (*roman de*, I, 97 n. 2, 386, 407 ss.
Fouré, III, 98.
Foy (sainte), III, 312 s.
Fragment de la Haye, I, 185 s; IV, 339, 452.
Frances (*camino*), I, 366; III, 74; *francesca via*, III, 142; *franc gena strata*, *porta*, III, 142.
Frédégaire (chronique dite de IV, 305, 320, 340.
frères de Guillaume d'Orange, 347, 438 ss.; voy. à leurs nom
Freta, *ager Fretensis*, IV, 182 s
Furnos (*Per*), voy. Forniel.

Gaifier de Bordeaux, III, 174 s IV, 169 s., 348, 367, 377, 409
Gaifier d'Espolice, I, 237, 251 ss 258, 263 ss., 283 s.
Galafre, voy. Abu-Giafar.
Galien (*roman de*), III, 383; I 428.
Galienne, voy. Palais Galienn Senebrun.
Galopin, IV, 282, 285.
Gand, IV, 409.
Gandelon, III, 269 n. 3.
Ganelon, III, 281 s.; IV, 35 360 ss., 407.
Garay (Eugène, usant du pseud nyme Garay de Monglave), I 232 ss.
Garin d'Anseüne, I, 442 ss.; I 416; voy. Anseüne.
Garin de Monglane (*roman d* I, 22 n. 2.
Garin le Lorrain, III, 98, 34 IV, 114 ss., 351, 374 ss., 3 403, 408.

arin Trossebœuf, II, 102 n. 2.
aronne (passage de la), III, 345.
aufrei de Monmouth, voy. *Historia regum Britanniae.*
aydôn (*roman de*), IV, 218, 377, 427, 469.
llone, I, 101 ss., 417 s., IV, 385, 405.
nès (saint), II, 225 ss. ; III, 103.
nes-sur-Mer, I, 433.
offroi d'Anjou, III, 282 ; IV, 350, 394 ss.
offroi Gaimar, IV, 79.
erard du Gâtinais, IV, 107, 117.
éri (saint), voy. Saint-Géri de Cambrai.
erold d'Avranches, I, 129 ss.
érone, I, 430.
érusez, III, 237, 238, 239.
ervais de Tilbury, I, 405.
Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam, I, 423 ; IV, 136, 420.
Gesta comitum Barcinonensium, I, 215 s.
Gesta Francorum, voy. *Liber historiae Francorum.*
Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum, IV, 131.
Gesta Gerardi comitis, II, 41 ss., 86 n. ; IV, 419.
Geste de Blaye, III, 179 ss.
Geste des Lorrains, IV, 374.
Geste de Monglane, I, 22.
Geste de Saint-Gilles, III, 176.
Gestis... (*de*), voy. *De gestis.*
Gilles (saint), I, 416 s. ; III, 355 ss., 381 ; IV, 409 ; cf. Saint-Gilles,
Gilles de Paris, III, 285, 378.
Girard de Fraite ou *de Frete*, roman, personnage, II, 34 s. ; IV, 183 s.
Girard de Roussillon (*roman de*), II, 3 ss. ; III, 173 ; IV, 82 ss., 184, 213, 282 ss., 350, 352, 374, 386 ss.
Girard de Roussillon (héros épique et son prototype historique), II, 25 ss., 80 ; III, 281 ss., voy. l'article précédent.
Girard de Vienne, roman, personnage, I, 22 n. 3, 26 ss., 347 ss., 364 ; II. 34 s. ; IV, 183 a., 215, 216, 390.
Gironde, voy. Gérone.
Gironde (la), III, 149.
Gisbert au fier visage, IV, 353.
Godrun, IV, 59 ss., 350, 352, 386.
Gontier, I, 252 ss.
Gormond et Isembard, IV, 19 ss., 386.
Grand-Saint-Bernard, II, 150.
Grasse (La), I, 422 s. ; IV, 413, 446.
Grégoire de Nicopoli (saint), IV, 113.
Grégoire de Tours, IV, 313, 340.
Grimm (Jacob et Wilhelm), III 216 ss., 250, 253, 272, 286.
Grimm (Wilhelm), III, 211, 235. 250 n. 3.
Grimoald, III, 12 ss., 21 s.
Groing (Le), voy. Logroño.
Grotta d'Orlando, II, 233.
Gualterius de Termis. I, 422.
Gudrun, voy. Godrun.
Guerri le Sor, II, 377 n.
Gui d'Allemagne, I, 238, 279 s. 325 ss.

Gui de Bazoche, I, 404.
Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, futur pape Calixte II, III, 54 s., 57.
Gui de Borgogne (*roman de*), II, 259 n. ; III, 137 ss., 153 s., 157 n., 168 s.
Gui de Mantes, IV, 107, 117.
Gui de Nanteuil, IV, 218.
Gui de Spolète, I, 280.
Gui-Geoffroi, duc d'Aquitaine, III, 369 s.
Guibelin l'Enfant, I, 350, voy. le suivant.
Guibert d'Andrenas, I, 53 n.
Guibert d'Andrenas (*roman de*), I, 48 n. 2, 50.
Guibert de Gembloux, III, 113.
Guibert de Nogent, IV, 456.
Guibourc, I, 112, 138 ss., 171 s. ; IV, 349, 352, 385.
Guichard, IV, 196 ss.
Guide des pèlerins de Saint-Jacques, I, 366 s., 393, 396 s. ; III, 78, 84, 93 ss., 123 ss., 160 s., 293, 319.
Guillaume (saint), voy. Guillaume de Toulouse.
Guillaume d'Auvergne, voy. Guill. le Jeune et Guill. (I) le Pieux.
Guillaume de Besalu, I, 213 ss.
Guillaume de Malmesbury, voy. *De gestis regum Anglorum*.
Guillaume (VI) de Montpellier, I, 212 ss.
Guillaume de Montreuil, capitaine des troupes pontificales, I, 218.
Guillaume de Montreuil-sur-Mer, I, 224, 239, 281.
Guillaume d'Ommelas, I, 213.
Guillaume d'Orange, I, 65, 103 ss. 125 ss., 132 ss., 143 ss., 159 ss. 195 ss., 261 s., 347 ss., 355 voy. aussi tous les autres Guil laume de la présente table, l'exception de Guill. de Ma mesbury.
Guillaume de Poitiers, voy. Guil Tête-d'Étoupe et Guill. Fi rebrace, fils de Guill. Tête d'Étoupe.
Guillaume de Pouille, voy. Gui laume Fièrebrace, fils de Ta crède.
Guillaume de Provence, I, 199 s.
Guillaume de Toulouse, I, 110 ss. 154 ss., 385 ss., 388, 393 ; IV 349, 384.
Guillaume de Toulouse, homo nyme du précédent, voy. Gui laume Taillefer.
Guillaume Fièrebrace, fils d Guillaume Tête-d'Étoupe, 276.
Guillaume Fièrebrace, fils d Tancrède de Hauteville, 201 ss., 260.
Guillaume, fils de Bernard d Septimanie, I, 201.
Guillaume le Jeune, I, 218.
Guillaume le Pieux, I, 389 ss., IV, 350.
Guillaume Longue-Épée, I, 275 n 1 ; IV, 407.
Guillaume Taillefer, I, 218.
Guillaume Tête-d'Étoupe, I, 23 272 ss.
Guillaume Trunnus, voy. Guil de Besalu.
Guillaumes (les seize), I, 195 s.

uiteclin, IV, 349, 401.
uthormr, voy. Godrun.

adhemar, I, 474 ss., 360 ; IV, 397.
ariulf, voy. *Chronicon Centulense.*
astières, II, 416 s.
astings, IV, 56.
aye (*La*, *Fragment de*), voy. Fragment.
eilly, III, 269 n. 3.
eldri, III, 21 ss., 29 ss. ; voy. Chilpéric II, Helpricus.
eloïs de Peviers, IV, 113 ss., 350, 386, 406.
elpricus, III, 29 ss., 34.
erbert d'Hirson, II, 393, 396, 431 ; IV, 350, 388.
erbert de Vermandois, IV, 350, 388 ; voy. *Raoul de Cambrai.*
erder, III, 214 s., 235, 286.
éricault (Ch. d'), III, 252.
ernault, voy. Ernaud.
erstal, III, 37.
erupe, barons Herupés, IV, 106.
ervi de Metz, IV, 410.
ildegaire, IV, 291 ss.
Historia Caroli Magni, IV, 419.
Historia Caroli Magni et Rotholandi, I, 398 s. ; III, 42 ss., 78 ss., 91 ss., 105 ss., 155 ss., 171, 279 s., 293, 327, 394 ss., 405 n. ; IV, 173, 419.
Historia Compostellana, III, 73 74.
Historia Jherosolymitana, IV, 457.
Historia regum Britanniae, IV, 37, 68.
Historia s. Reynoldi, IV, 252, 261, 265.
Historia Walciodorensis monasterii, III, 392 ss. ; IV, 420.
Historîe van sent Reinolt, IV, 261-265.
Historique des théories sur les origines des chansons de geste, III, 200 ss.
Homblières, II, 424 s.
Honorat (saint), I, 406 ss.
Hôpital de Sainte-Christine, III, 295.
Hornillos del Camino, III, 150.
Hospinelli (Custodia), II, 281 ss.
Hospitale Rollandi, III, 316 ss.
Hruodhlandus, III, 193, 282, 374.
Hugues Capet, IV, 351, 367, 379.
Hugues, fils de Drogon, III, 13, 21, 22 n.
Hugues de Bourgogne, III, 370.
Hugues de Fleury, voy. *Vita s. Sacerdotis.*
Humbert de Joinville, III, 370.
Hunaud d'Aquitaine, IV, 221.
Huon de Bordeaux, III, 174 ; IV, 153, 216, 353, 356, 391, 428, 437.
Huon du Maine, IV, 107, 117, 350, 362 s.

Ibañeta, III, 302, 307, 315 ss.
Ibn-el-Athir, III, 275 s.
Imola, II, 212 ss.
Incon, II, 109 s.
Innocent II, III, 86.
Isembard, IV, 19 ss., 408.

Isoré, I, 377 ss.
Itinéraire Antonin, III, 123 s.
Itinéraire dit de Mathieu de Paris, IV, 89 ; voy. l'article suivant.
Itinéraires en Italie, II, 152 ss.
Itinerarium ad loca sancta, a Bernardo, IV, 445.

Jacques (saint), III, 45 ss. ; 63 ss., 70 ss.
Jacques d'Acqui, voy. *Chronicon ymaginis mundi.*
Jean Bodel, IV, 372 s.
Jean de Lanson (*roman de*), II, 288 ; IV, 153, 216 s.
Jean d'Ypres, III, 285 n. 1.
Jean de Preis, dit d'Outremeuse, IV, 165, 166, 237.
Jofroi, voy. Geoffroi.
Joglaria de Mimissano, voy. Mimizan.
Jonas, IV, 295.
Jourdain de Blaye (*roman de*), III, 176 ss.
Joyeuse, I, 67 ss., 309 s. ; IV, 174 s.
Julien (saint), I, 383 ss.
Jupille, III, 37.

Kaiserchronik, I, 400 s., t. III, 327 ss.
Karcesa, III, 159 ; voy. *Carcesa.*
Karl Meinet, IV, 281.
Karlamagnussaga, III, 359 ; IV, 134 ss., 183.
Kenu d'Angleterre, IV, 351, 362 s., 395.
Kilien (saint), IV, 311, 317 s.

L', La, Le, chercher les noms précédés de l'article à leur pla alphabétique.
Lac de... voy. les lacs à leu noms.
Lachmann, III, 207.
Lambert d'Oridon, IV, 234 s.
Landri de Nevers, IV, 351, 3 386 s.
Landri et Auchier (*roman de*), I 387.
Landri le timonnier, I, 204 ss.
Larchamp, I, 401, 404, 424.
Larchant-Saint-Martin (ou I Saint-Mathurin), IV, 109, 11
Lascon, Lassois (Mont), Lascu Latiscus (mons), II, 61 ss.
Lavardi, I, 373, 374.
Layamon, IV, 71.
Lendit (foire du), IV, 137 ss.
Léon (pape), III, 83, 95 s.
Léon en Espagne, III, 133, 147.
Léonard (saint), III, 94.
Lérins, II, 149.
Leroux de Lincy, III, 231 s., 2
Lézignan, I, 422 ss.
Libarna, II, 284 s.
Liber de Miraculis sancti Jacob III, 77.
Liber historiae Francorum, I 294, 305 ss., 311 ss.
Limoges, III, 174 s., 176 ; I 169, 407, 414 ; voy. Saint-Ma tial-de-Limoges.
Lion, voy. Léon en Espagne.
Littré (E.), III, 237.
Livre de saint Jacques, I, 14 396 n. 1 ; III, 75 ss., 93 s 105 ss.
Loges, II, 150.

ogroño, III, 129 s.
ohier et Mallard, IV, 26 ss., 82.
mbardie (conquête de la), II, 166 ss.
rrains (geste des), IV, 374.
ouis, voy. *Couronnement* et les articles ci-dessous consacrés aux divers Louis.
ouis I le Pieux, I, 236 s., 272 ss. ; IV, 79, 349, 379.
ouis II, IV, 40, 79.
ouis II, empereur, I, 237, 252 ss. ; IV, 40.
ouis III, IV, 40, 79, 350.
ouis IV, d'Outremer, I, 237, 270 ss. ; II, 386 ss. ; IV, 79, 350, 388.
ouis V, I, 275 ss.
ouis le Bègue, IV, 79.
oup (saint), IV, 375 s.
ucena del Puerto, III, 156.
ucerna Ventosa, voy. Luiserne.
ucques, II, 220 ss.
udwigslied, III, 237 ; IV, 339.
uiserne, I, 426 s. ; III, 102, 146, 152 ss.
ûn, Luna, Luni, Lune la Maudite, II, 216.

Macaire (*roman de*), IV, 218, 427.
Macpherson, III, 212, 235.
Maelgut, III, 278.
Mages (les Rois), IV, 273 s.
Mainet (*roman de*), III, 4 ss., 16 ss., 97, 170 s. ; IV, 272.
Malaquin, IV, 216.
Mallet (Paul-Henri), III, 212.
Malo (saint), II, 124, 130 s.
Mansilla de las Mulas, III, 133, 147 s.
Marguerite de Joinville, IV, 26.
Marie-Madeleine (sainte), II, 70 ss. ; IV, 386.
Marsent, II, 393, 460 ss.
Martres-Tolosanes, I, 317 ss. ; IV, 408.
Masele, voy. Mansilla de las Mulas.
Matfred d'Orléans, I, 246 s.
Maugis d'Aigremont, III, 36 ; IV, 203 ss., 216, 248.
Maugis d'Aigremont (*roman de*), IV, 219, 248.
Maurienne (les vaux de), II, 157.
Mausolée d'Ogier, II, 310 ss.
Meaux, voy. Saint-Faron de Meaux.
Méril (Edelestand du), III, 237.
Metz, IV, 410.
Meyer (Hugo), III, 254 n. 4.
Meyer (Paul), III, 252 ss.
Michel de Mouriez, I, 396 n., 397 s., 404 s.
Milà y Fontanas, II, 275.
Mimizan, III, 167.
Miracula sancti Remacli, III, 35 n. 3.
Moabitae, III, 57.
Moine de Saint-Gall, IV, 442 ; voy. *De Gestis Caroli Magni*.
Moine de Silos, III, 152, 285, 379 ; IV, 450.
Moissac, IV, 365 s.
Moissacience chronicon, voy. *Chronicon Anianense*.
Môle (le) d'Adrien, voy. Château Croissant.

Monglane (cycle de), I, 1 ss., IV, 185.
Monglane (*Geste de*), voy. *Geste de Monglane* (*roman de*).
Monglane (tableau généalogique du lignage de), I, 6.
Moniage Guillaume (roman du), I, 98 s., 102 n., 104 ss., 202 ss., 377 ss., 385 ss. ; II, 162 s.
Moniage Ogier, II, 162 s. ; 315 ss.
Moniage Rainoart (roman du), I, 97, 386 s.
Monin (H.), III, 230.
Monjeu, voy. Grand-Saint-Bernard.
Mont Aymé, IV, 414 s.
Mont Cenis, II, 158.
Mont Chevrel (le Capitole), II, 264.
Mont Chevrel (Capriglia), II, 217 s.
Mont Garcin, Mont Garzin, voy. Montjardin.
Mont Lassois, Lascon, Latiscus, voy. Lascon.
Montargon, II, 64.
Montauban (château sur la Dordogne), III, 177 ; IV, 201 ss.
Mont d'Araine à Reims, II, 320.
Montbardon, Monte Bardone, II, 214 ss.
Monte de las Medulas, III, 164.
Montepeloso (bataille du), I, 207.
Montessor, IV, 197 ss., 241 ss., 285.
Montferrat, II, 273 ss.
Monthermé, IV, 241 ss.
Montjardin, III, 102, 127 s.
Montjoie, II, 237 ss.
Montjoie, oriflamme, II, 241 ss.
Montmajour, IV, 179 ss., 411.
Montmélian, II, 155 s., IV, 411.
Montreuil-sur-Mer, I, 282 n., voy. Guillaume de Montreuil-sur-Mer.
Mort Aymeri (*roman de la*), 62 s., voy. Narbonne.
Mort Maugis (*roman de la*), IV 219, 275, 428.
Mortara, II, 60, 178 ss. ; IV, 40
Mouriez (Michel de), voy. Miche
Moutier-Nostre-Dame, voy. Notre-Dame en Saint-Jouan des Guérets.
Mufareg ibn-Sâlem, IV, 40.
Müller (Max), III, 241.

Naïmer, I, 362, 434.
Naimeri, *Nammericus*, voy. Naymeri.
Najera, III, 119.
Namur, III, 36.
Narbonnais (*romandes*), I, 34 ss. 309 s., 333 s., 350, voy. l'article suivant.
Narbonne, I, 418 ss., voy. *Gest Caroli Magni ad Carcassonar et Narbonam.*
Narbonne, voy. Arbonne.
Nava, (lac de), III, 156.
Nayme, duc, fondateur de Namur, III, 36.
Naymeri, I, 362, 435 ; II, 417 n.
Nesle-la-Reposte, IV, 408.
Nicaise (saint), IV, 375 s.
Nicolas (saint), IV, 247, 272.
Nicolas de Vérone, voy. *Prise d Pampelune.*
Nicolas, moine légendaire d Saint-Denis, IV, 168.
Niebuhr, III, 251.

Nîmes, I, 164 ss., 372, 373, 385 n. 2, 393.
Nîmes (*Charroi de*), voy. *Charroi de Nîmes.*
Nithard, IV, 442.
Nobles, III, 119 s. ; voy. aussi *Prise de Nobles.*
Nocène, I, 373 ; voy. Nozières.
Notker le Bègue, voy. *De Gestis Caroli Magni.*
Notre-Dame-d'Aix-la-Chapelle, voy. Aix-la-Chapelle.
Notre-Dame-des-Degrés, église de Cologne, IV, 268 ss.
Notre-Dame (île), en Saint-Jouan-des-Guérets, II, 133.
Novalèse, II, 157 ss., 164 ss.

Octavian (*roman d'*), IV, 370 ss.
Odilon de Cluny, III, 369.
Odofredus, voy. Bologne.
Ogier le Danois, II, 297 ss., 310 ss. ; III, 281, 340 ; IV, 85 s., 349, 352, 381 s., 407.
Olifant (l', de Roland), III, 342 s.
Oliveius fl., voy. Orbieu.
Olivier, II, 313 ; III, 168 s., 340, 350 ; IV, 405.
Orange (*Prise d'*), voy. *Prise d'Orange.*
Orbieu (l'), I, 155 s., 422.
Orderic Vital, I, 129 ss.
Oridon (château d'), IV, 283 ss.
Origny-Sainte-Benoîte, II, 393, 412 ss. ; IV, 407, 427.
Orlandino (roman d'), II, 213 s., 232 ss.
Orléans, IV, 133 ; voy. Sainte-Croix-d'Orléans.
Orléans (route de Paris à), I, 378 ss.
Orri d'Orléans, IV, 115.
Orson de Beauvais (*roman d'*), IV, 408 s., 429.
Orthez, III, 120.
Ostieu (saint), II, 83.
Othgerius, voy. Ogier.
Otia imperialia, voy. Gervais de Tilbury.
Otinel (*roman d'*), II, 269 ; III, 152 ; IV, 329.
Oton, I, 238 s., 279.

Padron (El), voy. El Padron.
Palais Galiene, III, 169 ss.
Palais Roland, II, 266 n. 2.
Pampelune, III, 104, 126, 149, 293 s.
Paris, I, 377 ss.
Paris (Gaston), III, 240 ss., 242 s., 256, 262 ss.
Parise la duchesse (*roman de*), IV, 429.
Passio Agilolfi, III, 28 ss.
Paul Diacre, IV, 440.
Pauli Diaconi continuatio tertia, II, 138.
Pavie, II, 189 ss.
Pèlerinage de..., voy. les pèlerinages au nom de leur but.
Pèlerinage de Charlemagne (*Chanson du*), IV, 141 ss.
Pépin II, III, 5, 12, 29 ss.
Pépin III le Bref, III, 5, 33 ; IV, 349, 366 s., 378 s.
Per Furnos, voy. Forniel.
Percy, III, 242, 244.
peregrinus caminus, I, 368 ; *publica peregrinorum strata*, III,

142 ; *peregrinorum scholae*, II, 147.
Petit-Pont (le), à Paris, I, 378.
Peviers, voy. Pithiviers.
Philomena, voy. *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam.*
Philippe Mousket, IV, 26, 219.
Pierre d'Audouque, III, 314 s.
Pierre, fils de Sanche Ramirez, III, 314.
Pithiviers, IV, 113 ss., 386, 406.
Plectrude, III, 21.
Poeta Saxo, III, 240 n. 1, et l'*Errata*.
Poitiers, III, 149, 171.
Ponferrada, III, 158, 171.
Pont-du-Diable, I, 104 ss.
Pontien (saint), II, 81 ss.
Pontremble, Pontremoli, II, 216.
Port de..., voy. les Ports à leurs noms.
Porta Caesaris, III, 297, voy. Cize.
Porta francigena, II, 148 ; III, 76.
Porta Martis, Porte Martre à Reims, II, 319 s.
Pothières, II, 28, 29, 69 ss. ; IV, 406.
Pou-Aleth, II, 107 s. ; voy. Aleth.
Pré Noiron, II, 253 ss.
Precipiano, II, 274, 277 s., 281 s., 284 ; IV, 411.
Prise de Cordoue et de Séville (*roman de la*), I, 48 ss.
Prise de Nobles (*chanson supposée de la*), III, 447.
Prise d'Orange (*roman de la*), I, 79 s., 129 s., 171 s., 315 ss., 387.
Prise de Pampelune (*roman de la*), III, 120 ss.
provençale : épopée, I, 362 s. 434 ; chansons de geste e langue provençale, III, 178 s.
Psalmodi, IV, 424, 446.
Pseudo-Philomena, voy. *Gest Caroli Magni ad Carcassonam*
Pseudo-Turpin, voy. *Historia Ca roli Magni et Rotholandi.*
Puerta de Francos, III, 76.
puis (les), I, 383.
Pulchra Silvula, II, 60.
Puy, I, 370.

Quatre fils Aymon (les), IV 189 ss.
Quinet (Edgard), III, 228, 251.

Rabanal del Camino, III, 146 s.
Raginfred, III, 5 ss., 13 ss., 21 ss 29 ; IV, 348, 353, 381.
Raimond de Bourgogne, III, 370
Raimond de Saint-Gilles, comt de Toulouse, III, 370.
Rainfroi, III, 21 s. ; voy. en outr Raginfred.
Rainoart, I, 98, 347, 386 ss. voy. *Moniage Rainoart.*
Rajna (Pio), III, 250, 256 ss., 286
Raoul de Caen, IV, 450.
Raoul de Cambrai (*roman de* II, 337 ss. ; IV, 86, 350.
Raoul de Gouy, dit de Cambrai II, 375 s., 380 ss., 409 s. ; IV 350, 352, 389.
Raoul le Glabre, IV. 56, 452, 454
Raoul le Tourtier, III, 285 ; IV 450, 453.
Raphanellus, Ravenel, voy. Ra banel del Camino.
Rathaïl (J. de), III, 252.

eal Casa de Roncesvalles, III, 308 ss.
egordane (voie), I, 368, 369 ss.
eims, II, 320 s.
einolt von Montelban, IV, 194.
emacle (saint), III, 35 n. 3 ; IV, 249 s., 271.
emouchamps, IV, 250, 270.
enan (Ernest), III, 237 ss., 449 s.
enaud de Montauban (roman de), IV, 85 s., 189 ss.
enaud de Montermer, IV, 243.
enoart, voy. Rainoart.
enout van Montalbaen, IV, 194.
evin, IV, 247.
ichard de Normandie, III, 282 ; IV, 1 ss., 42, 107, 117, 350, 389, 406.
iol du Ma[n]s, III, 168 s.
.quier (saint), IV, 40 ss.
ispeu de Bretagne, IV, 349, 393 s.
obert de Blois, IV, 107.
obert de Bourgogne, III, 370.
obert le Moine, IV, 457.
oche-Bayard (la), IV, 247.
odrigue Ximenès de Tolède, I, 406 ; III, 170 s.
oyer de Tosny, III, 313, 369.
ois Mages (les), IV, 274.
oland, I, 341 ; II, 313 ; III, 168 ; 345 ss. ; IV, 349, 352, 382 ; voy. Hruodhlandus.
oland (Chanson de), voy. Chanson de Roland.
omain (saint), III, 103, 347 s. ; voy. Saint-Romain-de Blaye.
omaine (oriflamme), II, 241 ss.
oman d'Arles, I, 400 ; IV, 179.
ome, I, 237, 251, 254 ; II, 146 ss., 252 ss.
Romea peregrinorum (via), II, 148 ; romevus (s. Jacobi) caminus, I, 368 ; romieu, romiu, chemin, I, 368 ; III, 120.
Roncevaux, III, 149, 290, 297 ss. ; voy. aux noms des différents établissements de Roncevaux.
Rosenkranz (Karl), III, 211.
Rouen, IV, 9, 12.
Roussillon, II, 60, 91 s.
Roye, IV, 408.
Rune (la), III, 293 s.

Sahagun, III, 101, 104, 132, 141, 142, 148.
saint, voy. les saints à leur nom.
Saint-Albin près Mortara, II, 179 ss.
Saint-André-de-Cubzac, IV, 244.
Saint-André-de-Vienne, III, 54 s., 57 s., 89.
Saint-Arnould-de-Metz, IV, 408, 445.
Saint-Aubin-d'Angers, IV, 445.
Saint-Ayoul-de-Provins, IV, 406.
Saint-Bertin, IV, 423, 445.
Saint-Corneille-de-Compiègne, IV, 130, 133 ss., 409.
Saint-Denis-de-Bonrepast, II, 228.
Saint-Denis-en-France, III, 55, 89, 114, 149 ; IV, 121 ss., 421.
Saint-Esprit (chapelle du, à Roncevaux), voy. Chapelle.
Saint-Etienne près Saint-Servan, II, 129.
Saint-Fagon (Sahagun), III, 101, 104, 132, 141, 142, 148.
Saint-Faron-de-Meaux, II, 305 ss., 315 ; 317 ss. ; IV, 169, 381 s., 405.

Saint-Géri-de-Cambrai, II, 398 ss. ; IV, 388, 406.
Saint-Germain-des-Prés, IV, 371, 444.
Saint-Gilles, I, 367, 368, 372, 376, 386, 393 ss., 416 s. ; III, 89, 94, 176 (Geste de Saint-Gilles), 355 ss. ; IV, 471.
Saint-Guilhem-du-Désert, I, 364 367, 417 ; IV, 384 s. ; voy. Gellone.
Saint-Honorat-des-Aliscamps, I, 394, 397 s., 404, 409 ss., 412, 414 ss. ; IV, 408.
Saint-Jacques-de-Compostelle, III, 313 ; IV, 410 ; voy. Compostelle.
Saint-Jean-de-Latran, II, 241 ss.
Saint-Jean-de-Sorde, III, 334 ss., IV, 407, 421.
Saint-Jean-Pied-de-Port, III, 126, 302, 330 ss.
Saint-Jouan-des-Guérets, II, 133.
Saint-Julien-de-Brioude, I, 383 ss. ; IV, 411.
Saint-Martial-de-Limoges, III, 174 s., 176 ; IV, 169, 407.
Saint-Martin-d'Autun, IV, 386.
Saint-Mathurin-de-Larchant, IV, 109 ss.
Saint-Michel-du-Péril, III, 277 s.
Saint-Michel-en-Tiérache, II, 421, 426 s., 447 ss.
Saint-Pantaléon-de-Cologne, IV, 259, 270.
Saint-Paul-de-Narbonne, I, 419.
Saint-Philibert-de-Toulouse, III, 153 n.
Saint-Pierre-d'Aleth, II, 136.
Saint-Pierre-de-Beauvais, IV, 169, 418.
Saint-Pierre-de-Cologne, IV, 2 ss., 265, 409.
Saint-Pierre-de-Gand, IV, 407.
Saint-Pierre-de-Moissac, I 365.
Saint-Pierre-de-Rome, II, 258 ss IV, 410, 446.
Saint-Remy-de-Provence, I 181 s., 411.
Saint-Riquier, IV, 19 ss., 99 ss 129, 169, 386, 406.
Saint-Romain-de-Blaye, III, 8 343 ss. ; IV, 382, 405.
Saint-Samson-de-Dol, II, 124 ss IV, 411.
Saint-Sauveur-d'Ibañeta, III, 3 ss. ; IV, 410.
Saint-Seurin-de-Bordeaux, II 174, 341 ss. ; IV, 409.
Saint-Trophine-d'Arles, III, 9
Saint-Valéry, IV, 421.
Saint-Victor-de-Marseille, I 411, 445.
Saint-Yrieix-de-la-Perche, I 422.
Sainte-Beuve, III, 237.
Sainte-Catherine-de-Rouen, I 9, 12.
Sainte-Christine (hôpital au Po d'Aspre), III, 295.
Sainte-Croix-d'Orléans, III, 9 103 ; IV, 133.
Sainte-Foy-de-Conques, III, 9 312 s.
Sainte-Marie-dessus-les-Glan voy. Santa Maria-di-Chiann
Sainte-Trinité-de-Fécamp, IV, ss., 389, 406.
Saintes, III, 94, 102 ; IV, 414.
Saisnes, voy. *Saxons*.

mon de Bretagne (saint), IV, 05 ss., 349, 386, 408.
nson (saint), II, 124 ss.
nson, duc de Bourgogne, III, 38.
Genesio, II, 228.
che, comte de Erro, III, 315.
che de la Rosa, III, 311 s.
ta-Maria-di-Chianni, II, 219 s.
agosse, III, 192 ss., 291.
rasins (œuvres aux), sarrasiois (murs), III, 373.
court-en-Vimeu, IV, 41 ss.
ari, moine légendaire de aint-Denis, IV, 168.
aric de Donzy, III, 370.
igny (C. F. von), III, 215.
ons (*Chansons des*), IV, 47, 107, 09, 215, 372 s.
nelling, III, 215.
nlegel (les frères), III, 215.
nlegel (Aug.-Guill.), III, 251 s.
nlegel (Frédéric), III, 250.
nolae peregrinorum, II, 147.
guin de Bordeaux, III, 174; IV, 3 ss., 349.
nebrun, III, 172 ss.
chio (le), II, 218 s.
ravalle, II, 277 s.
van (saint), II, 134 s.
ville, III, 291.
ge de Barbastre (*roman du*), I, 8 ss., 344.
rra de Gredos (lac de la), III, 56.
gebert, IV, 315 s.
(vallée du), III, 158, 161, 163 s.; voy. Valverde.
nagou, I, 203 ss.
er (Porz de), III, 296, voy. Cize.
Sorde, Sorges, III, 106 n., 149, 334 ss.
Stace, I, 428.
Stavelot et Malmédy (abbaye de), III, 26 ss.; IV, 238 ss., 251 ss., 269 ss., 381.
Steinthal, III, 241 s.
Stoille (La), III, 126 s.
Storges, III, 133; voy. Astorga.
strata francigena, publica peregrinorum, II, 148.
Stricker, III, 357.
Sturminius ou *Sturbius*, IV, 349, 392.
Sutri, II, 213 s., 230 ss.; IV, 412.

Termes-en-Termenès, I, 421 s.; IV, 412.
Tersin (*roman de*), IV, 182.
Texephinus, Texufin, III, 57, 67.
Thégan, IV, 442.
Théodebald, III, 12 s., 21 s.
Théodulphe, IV, 439.
Thibaud de Semur, III, 370.
Thierry d'Ardennes, III, 18 s.; IV, 281 ss.
Thierry, fils de Girard, II. 38.
Thierry, frère de Geoffroi d'Anjou. III, 279.
Tilpinus, III, 381 n.
Tiori de Varnes, III, 279 n. 1.
Tolosana (*via*), I, 146 s., 363 ss.; III, 359; voy, aux différentes étapes.
Tomb Isoré, voy. Isoré.
Tortone, II, 273 ss., 277 ss., 284; IV, 411.
Tortose, III, 291.
Toul, IV, 422.
Toulouse, III. 104; 153 n.
Tour Margot, IV, 91.

Tour Noiron, III, 250.
Translatio sancti Genulphi, IV, 454.
Translatio sancti Jacobi, III, 78.
Translatio sancti Servatii, IV, 455.
Tremoigne, IV, 207 ss., 405, 409.
Trinquetaille, III, 193 ; voy. Arles.
Tristan de Nanteuil, III, 177.
Trophime (saint), I, 397.
Trossebœuf Garin, II, 102 n. 2.
Tuele, III, 371 n. 1.
Tumba Isembardi, IV 87.
Turold, III, 190, 387, 410 ss.
Turpio, III, 381 n.
Turpin, II, 313 ; III, 284, 337, 350, 381 ; IV, 185, 349, 352, 383.
Turpin (*Chronique de*), voy. *Historia Caroli Magni et Rotholandi.*
Tylpinus, III, 381 n.

Uceticense chonicon, voy. *Chronicon Uceticence.*
Uhland, III, 210, 226, 370 s.
Uzès, voy. *Chronicon Uceticense.*

Val Beton, II, 54 ss.
Val Carlos, III, 300 ss., 318 s., 327 ss.
Valbeton, II, 54 ss.
Vallis Betun, voy. l'article précédent.
Vallis crassa, *Vallis macra*, I, 423.
Vallis sanguinolenta, II, 48.
Vallis Viridis, voy. l'article suivant.
Valverde, Vauvert, III, 15
156 s., 158, 159 ss., 163 s.
Velatè (Col de), III, 298 ss.
Vérone, II, 291 n. 2.
Vézelay, II, 26 ss., 38 s., 4
53 ss. ; IV, 386, 388.
Vézenobre, I, 374.
Vézian (saint), I, 425 ss., IV, 40
Vidian (saint), voy. le précéden
Vie de saint Léger, IV, 463.
Vie de sainte Foy, IV, 463.
Vies latines, voy. *Vita.*
Villenoble, I, 373, 374.
Villemain, III, 237.
Vita Caroli ab Einhardo, II
193, 375 ss. ; ms. de Steinfel
285 n. 1.
Vita Caroli Magni Aquisgranen
sis, III, 52 ; IV, 419.
Vita Girardi, voy. *Vita nobili*
simi comitis Girardi.
Vita Hadriani, II, 193 ss.
Vita Hludovici, voy. Astronom
limousin.
Vita nobilissimi comitis Girar
de Rossellon, II, 41 ss., 86 n.
IV, 419.
Vita sanctae Gudilae, IV, 447, 45
Vita sancti Aegidii, III, 356 ; IV
447.
Vita sancti Benedicti, I, 112 ss.
IV, 447.
Vita sancti Eucherii, IV, 375.
Vita sancti Faronis, IV, 291 s
Vita sancti Honorati, I, 406 ss.
Vita sancti Maclovii, II, 132.
Vita sancti Reynoldi, IV, 260 ss
420.

Vita sancti Saceraotis, IV, 132.
Vita sancti Samsonis, dicta antiqua, II, 120, 125.
Vita sancti Wilhelmi, I, 101, 117 ss., 387 ; IV, 339, 419.
Vita sanctorum Amici et Amelii carissimorum, II, 180 s., 198 s. ; IV, 420.
Viterbe, II, 229.
Vivian, I, 362, 415, 434.
Vivien, I, 340, 408 ss., 440 ss., voy. Arles, Vézian, Vivian.
Vivien de Montbrant, IV, 275.
Volksbuch von den Heymonskindern, IV, 194, 214.
Vou de Lucques (saint), II, 220 ss.

Vace, IV, 72.
Vala, I, 246 ss.
Valtharius, II, 160 ss.
Vanilo, IV, 350.
Waulsort, II, 416 ss. ; IV, 388, 407.
Wedon de Roye, II, 394, 396.
Wicohen, II, 110.
Willehalm, I, 405.
Witikind, I, 171 s. ; IV, 349, 401.
Wolf (F.-A.), III, 205 s., 207, 210, 212, 214, 272.
Wolfram d'Eschenbach, voy. *Willehalm*.

Ybert de Ribemont, II, 377, 394, 431, 447 ss. ; IV, 85, 350, 388 ; voy. Albert de Vermandois, Eilbertus.
Yon de Bordeaux, III, 173 s. ; IV, 201 ss., 222 ss., 348, 353, 381.
Ysoré, archevêque de Dol, II, 117 ss.
Ysoré, héros épique, voy. Isoré, Wicohen.

TABLE DES MATIÈRES
DES QUATRE VOLUMES

TOME I

Le cycle de Guillaume d'Orange.

AVANT-PROPOS..... 1

CHAPITRE I. — Projet de cette étude..... 1

I. Dénombrement des vingt-quatre romans qui forment le cycle de Guillaume d'Orange : leur cohésion apparente, leur désordre réel, leurs disparates et leurs discordances..... 1

II. Que le problème principal est celui de la formation du cycle ; définition de ce problème..... 10

III. Revue sommaire des travaux consacrés au cycle de Guillaume 12

CHAPITRE II. — Les récits. Le groupe de Garin de Monglane et le groupe d'Aymeri de Narbonne. 19

I. Le groupe de Garin de Monglane. Les *Enfances Garin*, *Garin de Monglane*. *La Geste de Monglane*. 20

II. Le groupe d'Aymeri de Narbonne. *Girard de Viane*. *Aymeri de Narbonne*. *Les Narbonnais*. *Guibert d'Andrenas*. *La Prise de Cordoue et de Séville*. *Le siège de Barbastre*. *Bovon Commarcis*. *La Mort Aymeri*..... 25

CHAPITRE III. — Les récits. Le groupe de Guillaume d'Orange..... 66

Les *Enfances Guillaume*..... 67

Le *Couronnement de Louis*..... 69
Le *Charroi de Nîmes*..... 70
La *Prise d'Orange*..... 79
Les *Enfances Vivien*..... 80
La *Chevalerie Vivien*, *Aliscans*, la *Chanson de Guillaume*..... 83
La *Bataille Loquifer*, le *Moniage Rainoart*, *Renier* 97
Le *Moniage Guillaume*..... 98

CHAPITRE IV. — Saint Guillaume de Gellone..... 100

I. Les sanctuaires d'Aniane et de saint-Guilhem-du-Désert dans les chansons de geste..... 101

II. Saint Guillaume d'après les documents d'Aniane et de Gellone (Saint-Guilhem-du-Désert)..... 110

III. La *Vita sancti Wilhelmi* et ses emprunts aux chansons de geste..... 117

IV. Fréquence et constance des rapports entretenus par les moines de Gellone avec les jongleurs, auteurs ou propagateurs des chansons de geste..... 132

V. Que ces rapports s'expliquent par le fait que Gellone était une étape du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle..... 141

CHAPITRE V. — Guillaume, comte de Toulouse..... 147

I. Le problème..... 147

II. La vie de Guillaume de Toulouse..... 154

III. Des concordances entre la vie de Guillaume de Toulouse et la vie de Guillaume des poètes..... 159

IV. Remarques sur la méthode..... 182

V. Les témoignages du *Fragment de la Haye* et d'Ermold le Noir réduits à leur juste valeur..... 185

VI. Résultats : des traits qui sont communs à Guillaume de Toulouse et au Guillaume des poètes, il en est plusieurs que les poètes n'ont pu apprendre que des moines d'Aniane et de Gellone ; il n'en est pas un qu'ils n'aient pu apprendre de ces moines. 192

CHAPITRE VI — Les seize Guillaumes 195
I. Liste des seize personnages historiques du nom de Guillaume qui se prétendent les modèles du Guillaume légendaire 196
II. Vérification des titres de dix d'entre eux 199
III. Réflexions à ce propos 218

CHAPITRE VII. — Le *Couronnement de Louis* 225
I. Analyse du poème 225
II. Premier coup d'œil sur les théories qui considèrent les divers épisodes de ce roman comme des remaniements de plusieurs poèmes fondés sur des événements historiques des IXe, Xe et XIe siècles 235
III. Examen plus détaillé de ces théories 245
IV. Conclusions 283
CHAPITRE VIII. — Des divers systèmes proposés pour expliquer la formation du cycle Guillaume.
I. Les prétendues disparates du *Couronnement de Louis* 287
II. Que tous les systèmes généraux d'interprétation du cycle reposent sur l'idée que le *Couronnement de Louis* est une rhapsodie 297
III. L'unité de composition dans ce poème ; des rapports qu'il soutient avec les autres poèmes du cycle; fragilité des théories selon lesquelles le cycle se serait formé par la fusion récente de légendes qui célébraient certains Guillaumes du Nord de la France avec d'autres légendes qui célébraient certains Guillaumes du Midi 305

CHAPITRE IX. — Les formes primitives des poèmes du cycle 312
I. En quelle mesure est-il possible de reconstituer, par delà les textes que nous avons, des formes archaïques de nos poèmes ? 1) De la forme primitive de la *Prise d'Orange*. 2) De la forme primitive du *Couronnement de Louis* 313

II. Paradoxe sur les remanieurs, et qu'il est possible que les formes primitives des chansons de geste aient été plus grossières et plus incohérentes que les formes renouvelées..... 333

CHAPITRE X. — Sur la formation du cycle..... 344

I. L'enseignement de la *Chanson de Guillaume*; et comment elle nous met en garde contre la tentation de reconstruire de plus anciennes formes de nos poèmes..... 346

II. Bilan des recherches sur l'historicité des romans du cycle..... 359

III. De l'utilité d'une nouvelle et dernière enquête et d'un retour vers le sanctuaire de Saint-Guilhem-du-Désert..... 361

CHAPITRE XI. — La *Via Tolosana*..... 364

CHAPITRE XII. — Conclusion..... 430

APPENDICE. — La place des *Enfances Vivien* dans le cycle..... 438

TOME II

La légende de Girard de Roussillon..... 1

I. Analyse du poème..... 2

II. L'élément historique dans *Girard de Roussillon*... 25

III. La *Vita Girardi comitis*..... 41

IV. Girard de Roussillon et les abbayes de Pothières et de Vézelay..... 53

V. Conclusion. Que la légende de Girard de Roussillon tire son origine et son explication du pèlerinage de sainte Marie-Madeleine à Vézelay..... 85

La légende de la conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne..... 99

I. La *Chanson d'Aiquin*, seule forme de la légende. 99

II. Résumé de la *Chanson d'Aiquin*..... 103
III. L'élément historique..... 107
IV. La composition du roman d'*Aiquin*..... 115
V. Essai d'explication : les légendes ecclésiastiques du diocèse de Dol..... 121

Les chansons de geste et les routes d'Italie..... 145

I. Le pèlerinage de Rome..... 146
1. Les passages des Alpes ; description des routes. 148
2. Montmélian (et la légende de l'emprisonnement de Charlemagne)..... 156
3. Saint-Jean-de-Maurienne (et la légende de Durendal)..... 157
4. L'hospice du Mont-Cenis et La Novalese (légendes de cette abbaye sur Charlemagne.... 158
5. Mortara (*Chanson d'Ami et Amile*) et 6. Pavie (légendes sur Didier)..... 178
7. Borgo san Donnino (textes d'*Aiol* et d'*Aspremont*). 206
8. Bologne (texte sur les jongleurs)..... 211
9. Imola (poèmes franco-italiens de *Berta e Milone* et d'*Orlandino*)..... 212
10. Le Monte Bardone (légendes sur Ogier)..... 214
11. Lucques (le saint Vou)..... 220
12. Viterbe. 13 Sutri. 14 Baccano (diverses légendes épiques)..... 229
15. Montjoie..... 237
16. Rome (La *Destruction de Rome*, *Balan*, etc.)... 239

II. Les ports d'embarquement pour la Terre Sainte. 266
1. Brindisi (la mosaïque de la cathédrale)..... 267
2. Sur la route de Gênes (*Chanson d'Otinel*, etc.). 269

III. Contre-épreuve..... 285

Ogier le Danois et l'abbaye Saint-Faron de Meaux..... 297

I. Résumé de la légende d'Ogier : appel des raisons qui portent à croire qu'elle s'est formée d'abord en Italie, sur la route des pèlerins..... 297

II. Comment les moines de Saint-Faron de Meaux se l'annexèrent par la suite et l'exploitèrent..... 305
a) La *Conversion Othgerii*..... 305
b) Le Mausolée d'Ogier..... 310
c) Le *Moniage Ogier* et les fictions diverses qui manifestent la collaboration des jongleurs et des moines de Saint-Faron de Meaux..... 314
III. Ogier le Danois et le Moine de Saint-Gall..... 328

La légende de Raoul de Cambrai..... 337
I. Analyse de *Raoul de Cambrai*..... 338
II. La théorie traditionnelle de l'origine de cette légende..... 352
1. Prétendu archaïsme des données du poème.... 355
2. Bertolai..... 370
3. L'élément historique..... 375
III. Essai d'une interprétation nouvelle..... 397
1. *Raoul de Cambrai* et l'église Saint-Géry..... 398
2. L'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte..... 412
3. Les abbayes de Waulsort, Homblières, Saint-Michel-en Thiérarche, Bucilly..... 415

APPENDICE. — Les *Nouvelles observations* de M. A. Longnon *sur Raoul de Cambrai*..... 441

TOME III

La légende des « Enfances » de Charlemagne et l'histoire de Charles Martel..... 1
I. Position de la question..... 3
II. Comparaison des textes et discussion des théories... 11
III. L'abbaye de Stavelot et ses légendes..... 26

Les chansons de geste et le pèlerinage de Compostelle..... 39
A. La *Chronique de Turpin*..... 42
I. Analyse de la *Chronique* ; le problème de sa date et de sa raison d'être..... 43

II. Est-elle l'œuvre de deux auteurs ?..... 52
III. Qu'elle fut composée vers 1140 ou 1150 par un seul auteur ; sa relation à d'autres ouvrages composés comme elle pour le bien du pèlerinage de Compostelle..... 68
IV. Qu'elle n'est qu'un chapitre du *Livre de saint Jacques*: les légendes épiques patronnées, exploitées, propagées par les clercs..... 75
V Sens et valeur des faits groupés en cette étude..... 112
B. Des chansons de geste qui exploitent et complètent la *Chronique de Turpin*..... 115
1. La chanson de l'*Entrée en Espagne*..... 115
2. La *Prise de Pampelune*..... 120
3. La chanson d'*Agolant*..... 135
4. *Gui de Bourgogne*..... 137
5. *Anseïs de Cartage*..... 140
6. La ville légendaire de Luiserne..... 152
C. Autres légendes des routes de Saint-Jacques... 167
1. La chapelle du Saint-Esprit à Roncevaux..... 167
2. Les « Palais Gallienne »..... 169
3. Senebrun et les divers ducs, comtes et rois de Bordeaux..... 172
4. Le roi Agolant à Limoges..... 176
5. La geste de Blaye et la geste de Saint-Gilles. 176
6. Les chansons de geste en langue méridionale. 178
D. Conclusion..... 180

La Chanson de Roland..... 183

Note préliminaire. Énumération des textes; leurs dates, leurs rapports..... 185
I. Le problème des origines de la légende..... 192
2. L'élément historique..... 192
2. Discussion du prétendu témoignage de l'Astronome limousin..... 195
II. Les diverses solutions proposées. Analyse et discussion des théories sur la formation de la *Chan-*

son de Roland ET, PLUS GÉNÉRALEMENT, SUR LA FORMATION DES CHANSONS DE GESTE 200
1. De Herder et de Wolf aux frères Grimm et à Fauriel 201
2. De Fauriel à Renan et à Gaston Paris 220
3. Gaston Paris 240
4. M. Rajna et le conflit et les théories vers 1884.
5. Après 1884 272

III. RECHERCHE D'UNE AUTRE SOLUTION, QUI PRENDRA SON POINT DE DÉPART DANS LES THÉORIES ANTÉRIEURES 289

A. La légende de Roland en ses rapports avec les légendes des routes qui menaient à Pampelune par Roncevaux 291
1. L'Espagne dans la *Chanson de Roland* 291
2. Pampelune et la Rune 293
3. Le Port d'Aspre 295
4. Le Port de Cize 296
5-6. Roncevaux 297
7. Le Val-Carlos 327
8. Saint-Jean-Pied-de-Port 330
9. Arbonne 332
10. Saint-Jean-de-Sorde 334
11. Belin 340
12. Bordeaux 341
13. Le passage de la Garonne 345
14. Blaye 342
15. Arles et Saint-Gilles 354

B. Interprétation des rapports de la légende de Roland avec les églises des routes qui menaient à Roncevaux.
1. D'une théorie de l'accident 360
2. Théorie du développement continu. Les croisades françaises en Espagne au XI^e^ siècle 366

C. La composition de la *Chanson de Roland* 385
a) Les entreprises des chorizontes de la *Chanson de Roland* 391
b) L'unité du poème : *Turoldus vindicatus* 410

APPENDICE I. Gaston Paris et la théorie des chants lyrico-épiques 455

APPENDICE II. De l'autorité du manuscrit d'Oxford pour l'établissement du texte de la *Chanson de Roland* 461

TOME IV

Richard de Normandie dans les chansons de geste 1

Gormond et Isembard 21

I. RECENSEMENT DES TEXTES : Hariulf, le Fragment de Bruxelles, Philippe Mousket, *Lohier et Mallart*.... 21

II. ANALYSE DES POÈMES 27

III. L'ÉLÉMENT HISTORIQUE 38

1. L'invasion normande de 880-881 38

2. Les concordances de l'histoire et de la légende qui peuvent s'expliquer par la seule tradition orale 49

3. Le roi Gormond 59

IV. LA FORMATION DE LA LÉGENDE A L'ABBAYE DE SAINT-RIQUIER 81

Un personnage de chanson de geste non identifié jusqu'ici (Englebert de Saint-Richier) 95

Salomon de Bretagne dans les chansons de geste 105

L'abbaye de Saint-Denis et les chansons de geste 121

I. LE CYCLE DES RELIQUES DE LA PASSION 122

A. La légende du pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople 122

1. La *Descriptio*, version de cette légende émanée de Saint-Denis. Sa date 122

De quels éléments légendaires la *Descriptio* se compose : diverses autres versions cléricales (Benoît du Mont-Soracte, Hugues de Fleury, la *Karlamagnussaga*, etc.) 127

2. Circonstances qui provoquèrent les fictions de Saint-Denis : origines de la foire du Lendit... 137
3. La Chanson du *Pèlerinage de Charlemagne*, poème composé pour la foire du Lendit..... 141
B. La chanson de *Fierabras*, poème composé pour la même foire et pareillement en l'honneur des reliques de la Passion 156
C. Autres poèmes du cycle des reliques..... 164
II. Autres légendes épiques fomentées par l'abbaye de Saint-Denis..... 167
Légendes de Montmajour et de Saint-Rémy de Provence... 179
Renaud de Montauban..... 189
I. Célébrité et large diffusion du roman. Énumération des textes anciens..... 190
II. Analyse de *Renaud de Montauban*, d'après la version La Vallière..... 195
III. Critique des théories qui veulent faire remonter très haut dans le passé les origines de ce roman..... 209
1. Les trois prétendues phases de la légende..... 209
2. Que, par tous ses caractères, *Renaud de Montauban* appartient aux XII^e^ et XIII^e^ siècles..... 215
3. Discussion des hypothèses de MM. Longnon, Castets et autres érudits, sur l'historicité des Quatre fils Aymon..... 220
IV. Essai d'une autre théorie : la formation de la légende au XII^e^ siècle..... 237
1. A quoi se réduisent les « éléments historiques » de *Renaud de Montauban* : et que notre enquête historique nous conduit à l'abbaye de Stavelot et Malmédy..... 237
2. Les attaches topographiques de la légende : et que cette enquête géographique mène à l'abbaye de Stavelot et Malmédy..... 240
3. Le culte de saint Renaud : et que cette enquête hagiographique aboutit à l'abbaye de Stavelot et Malmédy..... 251

V. L'abbaye de Stavelot et Malmédy, berceau de la légende 266

Quelques légendes des Ardennes 281

La Cantilène de saint Faron ou les prétendus modèles mérovingiens des chansons de geste 289

I. Analyse de la *Vita sancti Faronis*, écrite par Hildegaire en 869 : le texte selon lequel les femmes de Meaux auraient, en 620, célébré par un chant populaire Clotaire II et saint Faron 290

II-V. Exposé des interprétations qui ajoutent quelque foi aux dires d'Hildegaire 297

VI. De l'interprétation de MM. Traube, Bresslau, Krusch, qui rejette tout entier le témoignage d'Hildegaire 324

VII. Conclusion : Qu'une certaine prudence s'impose à quiconque veut employer ce texte à des fins quelconques. 335

S'il est vrai que les chansons de geste sont d'origine germanique 339

L'histoire dans les chansons de geste 347

I. Liste des personnages des chansons de geste qui sont des personnages historiques 348

II. En quelle mesure cette liste mérite confiance 351

III. Comment s'y prendre pour l'interpréter 358

IV. Examen comparé des cas divers de ces divers personnages 364

V. Résultats 398

Les légendes localisées 403

La légende de Charlemagne 437

I. Les Témoignages sur Charlemagne du VIII^e^ siècle jusqu'à l'an mil 439

II. Les témoignages du XI^e siècle et du début du XII^e. La naissance des chansons de geste au XI^e siècle... 452
III. Charlemagne au XII^e et au XIII^e siècle..... 465
Conclusions..... 473
Table alphabétique..... 479

Joseph FLOCH, Maître-Imprimeur à Mayenne - 2-3-1967 - n°2783

/PQ201.B41926>C1>V4/

JULY 74
N. MANCHESTER,
INDIANA

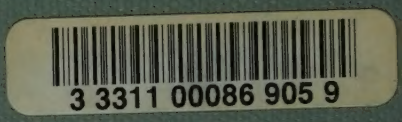
3 3311 00086 905 9